This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

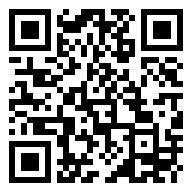

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

V: (.11 7 pi

black brick
1899

802c
R44
v.11

REVUE

DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE

& ESPAGNE SEPTENTRIONALE

LIBRARY
NOV 14 1960
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

FONDÉE PAR MM. JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : LE BARON **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

TOME XI — 1899

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

45, RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME XI — 1899

Pages.

Histoire. — J. DE LAHONDÈS : Toulouse 1
E. CONNAC : La Révolution à Toulouse & dans le département de la Haute-Garonne. — I. Des origines de la Révolution à la fin de l'Assemblée nationale 68, 148, 553
G. DOUBLET : Un chroniqueur ariégeois du dix-septième siècle : l'abbé J.-J. Delescazes 121
DESDEVISES DU DÉZERT : L'Espagne d'aujourd'hui à propos d'un livre de M. Yves Guyot & d'une conférence de Mme Pardo-Bazan 413
Léon JOULIN : Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes 617

Littérature. — Maurice GAY : Un poète béarnais du dix-huitième siècle : Cyprien d'Espourrin 33, 176, 529, 683
F. TRESSERRE : Sonnets pour le Canigou 118

Sciences. — J. FONTÈS : Quelques mathématiciens de l'Espagne pyrénéenne au seizième siècle 56
Gésa DARSUZY : La faune & la flore des Pyrénées françaises 582

Beaux-Arts. — Baron DESAZARS : Un artiste toulousain contemporain : Bernard Bénezet 642

Voyages. — Alpinisme. — Comte V. D'ADHÉMAR : Le voyage pratique 12
BÉRALDI : Les officiers géodésiens dans les Pyrénées 82
Vicomte Jean D'USSEL : Paysages andorrans 625

Digitized by Google

Variétés. — H. Duméril : Les bibliothèques des Sociétés savantes..... 113
Eugène Lapierre : Roland & les quarante chanteurs montagnards..... 666

Congrès de Toulouse. — Baron Desazars : Les Congrès provinciaux et leur inauguration à Toulouse..... 219
J. de Lahondès : Le Congrès de Toulouse à l'hôtel d'Assézat..... 227
L. de Granval : Séance d'ouverture..... 235
F. Pasquier : Histoire..... 243
A. Jeanroy : Philologie..... 266
J. de Lahondès : Archéologie..... 271
H. Duméril : Sciences économiques & sociales..... 289
F. Lary : Philosophie..... 302
Ch. Fabre : Photographie..... 306
— Exposition de la Société de Photographie de Toulouse..... 308
H. Mandoul : Sciences médicales et hygiène..... 312
J. Jammes : Histoire naturelle : Géologie..... 330
— — — Zoologie..... 338
— — — Botanique..... 346
E. Mathias : Mathématiques..... 352
— Physique & aéronautique..... 355
— Chimie & Minéralogie..... 359
E. Cartailhac : Géographie historique & descriptive..... 364
de Rey-Pailhade : Exposition des appareils de mesure du temps..... 388
J. R. de Brousse : Fêtes du Congrès. — Réceptions diverses au Capitole, à l'Hôtel d'Assézat, aux Jacobins. — Soirées. — Banquets..... 396
E. P. : Séance de clôture..... 412
J. de Lahondès : Excursions : Carcassonne..... 447
F. Régnault — Martres, Saint-Bertrand, Valcabrère, Gargas. 457
Baron de Rivières — Albi..... 467
E. Cartailhac — Padirac..... 475
J. de Lahondès : Conclusion..... 481
Noms des Congressistes..... 485

Chronique du Midi. — Le Congrès de Toulouse..... 198
Bonvalot à Toulouse..... 198
Archives notariales de Toulouse..... 200
La bactériologie à Toulouse..... 204
Le Club-Alpin dans le Midi..... 205
Les phosphates de Mauléon-Barousse..... 206
Une Société scientifique à Aurillac..... 207
Chemin de fer de Pierrefitte à Cauterets..... 207
Nominations d'archivistes dans le Gers et le Lot..... 208
Une Société de gravure à Toulouse..... 600
Nécrologie : Louis Lartet..... 601
Excursion de « La Nature » de l'Océan à la Méditerranée..... 602
L'hôtel de Pins..... 707
L'achèvement du Capitole..... 710

Digitized by Google

La décentralisation artistique..... 713
La littérature des jeunes..... 716
Le chanoine Douais..... 717

Bibliographie méridionale. — Ch. Garrisson : Théophile & Paul de Viau..... 105
L'Œuvre de Garrigou en analyse chimique hydrologique..... 106
Huni : Bordeaux port de mer..... 109
Notes sur Toulouse..... 209
Cau-Durban : Un exilé : Pierre Durau..... 209
A. Theuriet : Impressions de montagne..... 210
E. Belloc : De Bagnères-de-Luchon aux Monts-Maudits..... 212
Dr H. Mandoul : Les eaux d'alimentation de la ville de Toulouse..... 213
Brousse fils : Pyrénées inconnues..... 214
E. Belloc : Noms scientifiques et vulgaires des principaux poissons d'eau douce..... 214
En Arthur Osona : Guia-itineraria del Llusanés, de las Concas del Llobregat, del Cardoner y del Segre, de las serras de Busa, Cadi, Bescaran y Pyrineus..., divida en 181 itineraris..... 215
Desdevises du Dézert : L'Espagne de l'ancien régime..... 610
Abbé Blazy : Le clergé d'autrefois : Henri des Innocens, curé de Saint-Vincent-de-Niaux, au diocèse ce Pamiers..... 611
Abbé Blazy : Une œuvre de M. Henri des Innocens : Confrérie de Notre-Dame-des-Agonisants, érigée dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Niaux en 1712..... 612
A. Vignaux : « Fillettes » et Capitouls..... 612
Le jeton d'or à M. le comte de Rességuier..... 613
Velez Albo : De Vidiago à la montaña..... 618
Deloume : Vue de Toulouse au seizième siècle..... 614
A. Salsas : Pyrénées inconnues..... 614
Métivier : Monographie de la basilique de Saint-Just de Valcabrère..... 718
Pierre Vidal : Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales..... 720
Emile Mazuc : Grammaire languedocienne (dialecte de Pézenas)..... 721
Prosper Estieu : Bordons Pagans..... 722
D. Fermin Canella Secadas : Gijon y la exposicion de 1898..... 725
Victor Balaguer : Historias y legendas..... 726
Le Palenc & Dognon : Lézat, sa coutume, son consulat..... 726
Miret y Sans : Cartoral dels Templers de les comandes de Gardeny y Barbens. 727
Index bibliographique..... 216-615-728

Digitized by Google

Digitized by Google

Janvier-Février 1899.

Revue

des

Pyrénées

Toulouse

Digitized by Google

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
82, RUE BONAPARTE — PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
45, RUE DES TOURNEURS — TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE MÉRIDIONALE

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE

La *Bibliothèque méridionale* publie des travaux et des documents de tout genre relatifs à l'histoire, à la langue et à la littérature du Midi de la France et des pays voisins : Italie, Espagne, Portugal. Elle forme deux séries distinctes au point de vue du format : la première série, petit in-8°, est plus spécialement consacrée à l'histoire littéraire ; la seconde, grand in-8°, à l'histoire.

2e SÉRIE — TOME V

VIENT DE PARAITRE :

QUELQUES PRÉLIMINAIRES
DE LA
RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES
EN LANGUEDOC

Par M. GACHON

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

Un beau volume grand in-8°. — Prix : 7 francs.

La Révocation de l'Edit de Nantes a été fort étudiée. L'ensemble des mesures qui ont atteint les Religionnaires, les responsabilités qu'elles mettent en cause ont été l'objet de nombreuses recherches, servies par la publication de documents empruntés à toutes les régions protestantes de la France.

Il ne s'agit ici que d'une province. Mais c'est celle qui a vu le plus d'initiatives se produire dans cette procédure de vingt-cinq ans dont les progrès ont abouti à la violence et à l'acte décisif de la Révocation, qui a fourni les plus claires preuves de la complicité de tous à cet acte d'une campagne cohérente et logiquement menée. Le rôle des gens du roi, notamment des intendants de Bezons et Daguesseau, celui des évêques, celui des assemblées provinciales y ont une importance et un relief particuliers. De là l'intérêt qui s'attache aux faits groupés et analysés dans ce livre, et aux textes qui y sont joints.

Digitized by Google

AUX LECTEURS

de la « *Revue des Pyrénées* »

Depuis le 1er janvier 1899, la Revue des Pyrénées *a passé des mains de M. le Dr* Garrigou *à celles de M. le baron* Desazars de Montgailhard.

M. le Dr Garrigou avait fondé cette Revue, *il y a dix ans, avec M. Julien* Sacaze. *Après la mort si regrettée de ce dernier, M. le Dr Garrigou avait mis au service de cette publication son activité féconde et sa compétence éclairée. Ses occupations chaque jour croissantes ne lui ont pas permis de continuer cette direction; mais il a conservé à la* Revue des Pyrénées *son appui moral et il lui a promis sa collaboration la plus efficace.*

Il en est de même de M. Émile Cartailhac, *qui a été, pendant les dernières années, le secrétaire de la rédaction et dont le précieux concours nous est également assuré.*

La nouvelle direction s'efforcera de donner à la Revue des Pyrénées *ses meilleurs soins pour faire prospérer l'œuvre si heureusement entreprise et si vaillamment soutenue. Elle s'aidera d'un Comité de rédaction qui contrôlera tous les articles publiés. Elle s'attachera à maintenir sinon à accroître l'intérêt de la* Revue *en faisant appel à toutes les spécialités. Assurée du concours des anciens collaborateurs de MM. Sacaze, Garrigou et Cartailhac, elle sollicite avec la même insistance la collaboration de ceux qui ne sont pas encore venus à elle et qui consacrent leurs études à la connaissance de la France méridionale et de l'Espagne pyrénéenne dans le passé comme dans le présent.*

Digitized by Google

Digitized by Google

802c
P.11
v.11

TOULOUSE

Paris, le fier Paris, propose un essai de décentralisation ! Le Congrès des Sociétés savantes qui, depuis trente-sept ans, se tenait à la Sorbonne, se réunira désormais alternativement, une année dans une ville de province & l'année suivante dans les murs rajeunis du vieux collège du chapelain de saint Louis.

Toulouse a été choisie pour le siège du premier Congrès provincial. N'est-elle pas aussi une capitale ? Sa situation au milieu d'un bassin fertile, sur le bord d'un grand fleuve, à l'ouverture de plusieurs vallées descendant des Pyrénées, & justement à la partie la plus étroite de l'isthme entre les deux mers, ne la destinait-elle pas à devenir un centre commun pour les divers peuples des provinces méridionales, pour leurs échanges d'affaires & d'idées. Dans les premières années du douzième siècle, une vie opulente & libre s'y était développée, les comtes de Toulouse étaient possesseurs du vaste territoire s'étendant du Rhône à la chaîne neigeuse, suzerains de puissants vicomtes voisins, arbitres souvent choisis par les rois d'Aragon, de Castille & de Navarre, tandis que Louis VI luttait péniblement contre les seigneurs de l'Ile-de-France & s'inquiétait fort de la « fameuse tour » de Monthéry que nous voyons se dresser encore une demi-heure à peine avant d'ar-

301

Digitized by Google

river à la gare d'Orléans. Si, à ce moment, on avait prévu la lutte épique dans laquelle devaient un siècle plus tard se heurter le Nord & le Midi, beaucoup n'auraient-ils pas cru pouvoir prédire que la capitale du Royaume ne serait pas Paris ?

La ville « rose » baignée de soleil & recevant sans cesse les influences de l'Espagne & de l'Italie demeure la reine méridionale & latine, & nous sommes latins en France puisqu'en parlant français c'est toujours la langue de Rome que nous parlons.

Fille de Rome, élevée par le Christianisme & grandissant avec lui, prospère sous un ciel clément, Toulouse vit dès ses premiers jours s'épanouir l'essor littéraire & artistique qui exprime l'âme d'un peuple. Martial la célèbre & Ausone apprend l'art des vers dans ses écoles. Le flot des Barbares passe sur elle sans altérer par un seul mot gothique ou germain la langue sonore & chaude que le peuple roi lui a transmise. Les monastères s'ouvrent au-dessus des tombeaux des martyrs ou sur les débris des temples païens, pour abriter les intelligences éprises de l'idéal & de l'étude, & Pierre le Vénérable, écrivant à un Bénédictin de la Daurade, le félicite déjà de faire revivre la gloire des anciens poètes toulousains. La chaîne ne s'interrompt plus. Les troubadours se pressent au palais des Raymond & lorsque un drame terrible eut bouleversé la province, ce qui reste de ces douleurs inoubliables, c'est encore un poème, la *Chanson de la Croisade*.

L'art aussi s'était développé sous une inspiration analogue. Par les œuvres superbes que nous livre la villa de Martres, pourtant saccagée par les Barbares, nous pouvons deviner combien devaient être nombreuses & belles les statues & les sculptures dans la ville maîtresse. Les premiers monuments chrétiens qui sont encore debout en manifestent l'imitation. Des églises mérovingiennes richement ornées s'étaient élevées déjà à la Daurade, à Saint-Sernin, à Saint-Etienne ; nous le savons par les textes & par les colonnes de marbre seules conservées de la basilique de la Daurade, l'un des monuments les plus vénérables de la Gaule chrétienne, détruit seulement

Digitized by Google

à la fin du dernier siècle. Lorsque l'abbatiale actuelle de Saint-Sernin surgit glorieusement du sol, de 1080 à 1150 environ, c'est toujours le chapiteau corinthien qu'adoptent ses colonnes, mais avec la liberté d'un art qui devient original à son tour.

La vaste église dut être commencée peu après l'année 1076 qui avait vu les moines de l'abbaye se constituer sous la règle de Saint-Augustin. Après la consécration de l'abside par Urbain II, le 24 mai 1096, Raymond Gayrard poursuivit la construction des nefs jusqu'à sa mort survenue le 3 juillet 1118. Puis les œuvres hautes furent montées rapidement, grâce aux ressources que les pèlerins apportèrent à l'église célèbre ; vers 1160, on la prolongea par le narthex & par les deux belles salles voûtées avec nervures à boudin, bases de deux tours projetées, & on sculpta la porte double de la façade. Aux derniers jours du treizième siècle on agrandit & on exhaussa les cryptes & on suréleva le clocher qui se présente dès cette époque, sur les sceaux, avec ses cinq étages.

En même temps que s'élevait la superbe église abbatiale, l'évêque Izarn reconstruisait aussi sa cathédrale, & la peuplait de même des chapiteaux corinthiens que l'on voit rassemblés aujourd'hui sous les arcs doubleaux de la grande nef.

Dans la seconde moitié du douzième siècle, les clunisiens de Moissac firent sculpter sur le flanc de leur prieuré de Saint-Pierre-des-Cuisines, le beau portail où l'on voit des scènes de la Bible & de l'Evangile & auprès duquel s'abrite sous une triple arcature le tombeau contemporain d'un personnage inconnu.

C'était le temps aussi où des artistes d'inspiration variée taillaient les chapiteaux des cloîtres de Saint-Sernin, de la Daurade & de Saint-Etienne, les uns d'une finesse exquise, les autres animés d'un sentiment dramatique saisissant, quelques-uns très précieux par leur rareté pour l'iconographie chrétienne. Les portails de deux de ces cloîtres présentent aussi des caractères différents; mais si les œuvres des sculpteurs révèlent des origines diverses, il est impossible de méconnaître la fécondité de l'art toulousain de la pierre à cette

Digitized by Google

river à la gare d'Orléans. Si, à ce moment, on avait prévu la lutte épique dans laquelle devaient un siècle plus tard se heurter le Nord & le Midi, beaucoup n'auraient-ils pas cru pouvoir prédire que la capitale du Royaume ne serait pas Paris ?

La ville « rose » baignée de soleil & recevant sans cesse les influences de l'Espagne & de l'Italie demeure la reine méridionale & latine, & nous sommes latins en France puisqu'en parlant français c'est toujours la langue de Rome que nous parlons.

Fille de Rome, élevée par le Christianisme & grandissant avec lui, prospère sous un ciel clément, Toulouse vit dès ses premiers jours s'épanouir l'essor littéraire & artistique qui exprime l'âme d'un peuple. Martial la célèbre & Ausone apprend l'art des vers dans ses écoles. Le flot des Barbares passe sur elle sans altérer par un seul mot gothique ou germain la langue sonore & chaude que le peuple roi lui a transmise. Les monastères s'ouvrent au-dessus des tombeaux des martyrs ou sur les débris des temples païens, pour abriter les intelligences éprises de l'idéal & de l'étude, & Pierre le Vénérable, écrivant à un Bénédictin de la Daurade, le félicite déjà de faire revivre la gloire des anciens poètes toulousains. La chaîne ne s'interrompt plus. Les troubadours se pressent au palais des Raymond & lorsque un drame terrible eut bouleversé la province, ce qui reste de ces douleurs inoubliables, c'est encore un poème, la *Chanson de la Croisade*.

L'art aussi s'était développé sous une inspiration analogue. Par les œuvres superbes que nous livre la villa de Martres, pourtant saccagée par les Barbares, nous pouvons deviner combien devaient être nombreuses & belles les statues & les sculptures dans la ville maîtresse. Les premiers monuments chrétiens qui sont encore debout en manifestent l'imitation. Des églises mérovingiennes richement ornées s'étaient élevées déjà à la Daurade, à Saint-Sernin, à Saint-Etienne ; nous le savons par les textes & par les colonnes de marbre seules conservées de la basilique de la Daurade, l'un des monuments les plus vénérables de la Gaule chrétienne, détruit seulement

Digitized by Google

à la fin du dernier siècle. Lorsque l'abbatiale actuelle de Saint-Sernin surgit glorieusement du sol, de 1080 à 1150 environ, c'est toujours le chapiteau corinthien qu'adoptent ses colonnes, mais avec la liberté d'un art qui devient original à son tour.

La vaste église dut être commencée peu après l'année 1076 qui avait vu les moines de l'abbaye se constituer sous la règle de Saint-Augustin. Après la consécration de l'abside par Urbain II, le 24 mai 1096, Raymond Gayrard poursuivit la construction des nefs jusqu'à sa mort survenue le 3 juillet 1118. Puis les œuvres hautes furent montées rapidement, grâce aux ressources que les pèlerins apportèrent à l'église célèbre ; vers 1160, on la prolongea par le narthex & par les deux belles salles voûtées avec nervures à boudin, bases de deux tours projetées, & on sculpta la porte double de la façade. Aux derniers jours du treizième siècle on agrandit & on exhaussa les cryptes & on surélева le clocher qui se présente dès cette époque, sur les sceaux, avec ses cinq étages.

En même temps que s'élevait la superbe église abbatiale, l'évêque Izarn reconstruisait aussi sa cathédrale, & la peuplait de même des chapiteaux corinthiens que l'on voit rassemblés aujourd'hui sous les arcs doubleaux de la grande nef.

Dans la seconde moitié du douzième siècle, les clunisiens de Moissac firent sculpter sur le flanc de leur prieuré de Saint-Pierre-des-Cuisines, le beau portail où l'on voit des scènes de la Bible & de l'Evangile & auprès duquel s'abrite sous une triple arcature le tombeau contemporain d'un personnage inconnu.

C'était le temps aussi où des artistes d'inspiration variée taillaient les chapiteaux des cloîtres de Saint-Sernin, de la Daurade & de Saint-Etienne, les uns d'une finesse exquise, les autres animés d'un sentiment dramatique saisissant, quelques-uns très précieux par leur rareté pour l'iconographie chrétienne. Les portails de deux de ces cloîtres présentent aussi des caractères différents; mais si les œuvres des sculpteurs révèlent des origines diverses, il est impossible de méconnaître la fécondité de l'art toulousain de la pierre à cette

Digitized by Google

époque & même un caractère original d'exhubérance & d'énergie.

Lorsque le treizième siècle s'ouvrit, le comte Raymond VI voulut reconstruire la cathédrale de l'évêque Izarn qui, probablement, n'avait pas été voûtée, & ouvrir à son peuple la vaste salle partout désirée à ce moment, pour qu'il pût y prendre, aux grands jours, sous l'œil de Dieu, les résolutions viriles en même temps qu'y assister à la célébration des cérémonies magnifiques. Mais, si puissant qu'il fût à ce moment, il ne pouvait songer à élever une église comparable à celles qui venaient de s'élever si superbement dans le domaine royal. Et alors, tandis que Toulouse avait construit, au onzième siècle, la plus belle église romane qui soit encore debout en France, elle créa, au début du treizième, une architecture originale si justement appropriée au climat, aux matériaux, aux mœurs des habitants, aux nécessités du culte & aux ressources restreintes de la province qu'elle a été suivie sans cesse & a persisté sans altération jusqu'à la Renaissance. Ce sont les vastes nefs uniques, avec chapelles, quand il y en a, comprises entre les contreforts extérieurs, sans piliers ni colonnes intermédiaires, permettant ainsi à tous les fidèles de voir le prêtre à l'autel & d'entendre la parole sainte, s'accommodant de la brique qui se prête peu aux piles isolées & couvrant le plus d'espace avec les moindres frais.

De nombreuses églises à nef unique avaient bien été construites en Provence ; on venait d'en élever une aussi à Angers couverte d'une voûte de forme particulière ; mais ce qui distingue les nefs languedociennes, c'est leur grande dimension rappelant l'ampleur & la majesté des monuments romains qu'elles imitent.

La nef de Saint-Etienne fut la première, mais elle fut suivie bientôt par bien d'autres dans la ville & dans la Province. Saint Dominique fonda les Frères Prêcheurs à Toulouse, dans la maison de Pierre Seïla, voisine du Château Narbonnais ; &, dans la seconde moitié du siècle, ses religieux construisirent la superbe église conventuelle à laquelle les grands arcs de machicoulis, supportant le chemin de ronde, donnent un

Digitized by Google

aspect si monumental, malgré la simplicité robuste de la construction. Cette église, toutefois, est divisée en deux nefs par une épine de colonnes, les plus hautes que le Moyen âge ait élevées, supportant une voûte d'une suprême élégance, surtout au rond-point de l'abside. Il est probable que cette disposition, suivie dans quelques autres églises des dominicains, fut adoptée par eux parce qu'ils voulurent partager l'église entre eux & le peuple, se mêler à lui & indiquer une différence avec les grands Ordres précédents isolés dans le chœur de leurs abbatiales.

Les Cordeliers reprirent la nef unique dans l'église qu'ils commencèrent bientôt après, mais qui ne fut terminée qu au quinzième siècle.

De même, les églises du Taur, de Saint-Nicolas, de la Dalbade, celle-ci reconstruite presque tout entière dans les premières années du seizième siècle seulement.

De même, les églises de la ville basse de Carcassonne, de Sainte-Cécile d'Albi & de Saint-Bertrand de Comminges qui offrent les plus beaux modèles de ce type.

Mais, tandis que la Province entière l'adoptait sans réserve, l'évêque Bertrand de l'Isle, prélat magnifique qui, entre autres richesses, légua aux églises de son diocèse mille calices de vermeil, voulut, de même que l'archevêque de Narbonne, reconstruire sa cathédrale sur le modèle de la plus belle qui eût encore été montrée à l'admiration des hommes, celle d'Amiens. Les deux cathédrales surgirent du sol la même année, en 1272. Mais si le chœur de Saint-Just put être voûté, Bertrand de l'Isle mourut avant d'avoir pu élever les œuvres hautes & bander la voûte de Saint-Etienne.

Le Languedoc avait été réuni à la France, & l'Université de Toulouse établie par le traité de 1229. En créant ainsi un centre d'études orthodoxes dans le Midi, le cardinal Saint-Ange & Grégoire IX voulurent combattre l'hérésie albigeoise par la discussion & l'enseignement, & accroître par la science l'influence du clergé. Mais ce fut surtout la Faculté de droit qui brilla d'un vif éclat dans la capitale d'un pays auquel le droit romain ne cessait pas de servir de coutume.

Digitized by Google

L'Université tendait encore à introduire l'esprit du Nord conquérant dans la Province, sa langue aussi. Mais elle résistait sans se laisser entamer, & ce fut pour la soutenir dans ce maintien résolu de la vie locale que les sept fondateurs de la Compagnie du Gai-Savoir établirent, en 1324, le prix de la Violette, afin d'encourager les poètes à demeurer fidèles au doux & chantant langage méridional qui n'a été abandonné, dans les concours de cette plus ancienne Académie de l'Europe, que sous François Ier.

Les abbayes & les évêques, le pape limousin Innocent VI, fondaient des collèges pour abriter les étudiants ou les jeunes prêtres de leurs provinces & l'Université demeurait florissante malgré la continuité des guerres.

On voit encore la belle construction carrée avec tourelles d'angle du collège, bâtie dans le milieu du quinzième siècle par le cardinal de Foix; l'élégante façade percée de fenêtres ogivales du collège Saint-Raymond, reconstruit au seizième siècle par l'évêque Martin de Saint-André; quelques restes des collèges de Périgord & de Mirepoix, &, sur la porte d'une tourelle d'escalier de l'hôtel du Midi, l'ancien collège de Saint-Martial, le blason d'Innocent VI.

Nulle statue du treizième siècle, si fécond en belles œuvres dans le nord de la France, n'a été conservée a Toulouse. Le pays épuisé dut en produire peu. Mais, vers 1345, l'évêque de Rieux, Jean Teissandier, dressa, comme à la Sainte-Chapelle, au devant des colonnes intérieures de la chapelle qu'il venait de faire construire au sud-est du chevet de la grande église des Cordeliers, seize statues conservées au Musée, à l'église du Taur & dans un jardin particulier. Elles sont remarquables par un sentiment sincère & nettement exprimé de la nature s'alliant encore à la pureté des lignes comme à la gravité de l'expression.

En même temps, les Augustins terminaient leur église & dressaient les élégantes galeries de leur cloître, où l'on revit dans l'intimité du Moyen-âge, avec la finesse & la grâce des arcades tréflées, les reliques rassemblées des œuvres d'art de ce

Digitized by Google

temps & le recueillement de la solitude. Le clocher, émergeant au-dessus des ramures, montre le pittoresque appareillage de briques, produisant un effet piquant, sans taille ni moulures, comme aux Jacobins, aux Cordeliers, à Saint-Sernin & à tant d'autres églises du Languedoc.

Les rues de la ville, autrefois très étroites, bordées de maisons la plupart en pans de bois, que l'incendie dévora souvent & surtout en 1462, de la rue Sesquières au Bazacle, n'ont conservé qu'une seule demeure du quatorzième siècle, à la rue Croix-Baragnon, dont la façade de briques ajourée de fenêtres géminées, a perdu même ses boutiques s'abritant autrefois sous deux grandes ogives.

Mais une ère brillante s'ouvrit à Toulouse avec le seizième siècle. L'art charmant de la Renaissance y répandit ses créations avec une fécondité qui atteste à la fois la prospérité de la ville & le goût de la race. Il n'eut pas d'église à élever & d'ailleurs il pénétrait difficilement dans les édifices religieux, dont les dispositions & l'ornementation elle-même étaient consacrées par le long usage des formes ogivales, en harmonie si complète avec le culte chrétien. Mais, vers la trentième année du siècle, il s'établit en maître dans les monuments civils & les habitations privées. Les aspirations nouvelles de la vie sociale réclamaient des demeures plus ouvertes & dont l'extérieur même fût plus attirant. Mais dans cette transformation, l'art français demeura fidèle à lui-même; il se relia aux derniers raffinements de l'élégance ogivale, & si bientôt il se prit à regarder les monuments d'Espagne ou d'Italie, il les soumit à l'unité de ses créations toujours logiques & mesurées, au climat, aux nécessités locales, aux matériaux en usage, harmonisés par un goût qui ne fut jamais plus pur. Les combinaisons de la pierre & de la brique unirent leurs colorations pittoresques.

En 1526, Pierre de Naves éleva le donjon du Capitole qui conserve encore l'aspect militaire des tours féodales. La grâce de la Renaissance entra dans l'intérieur avec Nicolas Bachelier qui sculpta, en 1535, la cheminée du Petit Consistoire. Dix ans après, il dressait la porte élégante & fine qui a été trans-

Digitized by Google

portée au Jardin-des-Plantes, mais qui fut alourdie par les capitouls de 1671.

Les portes de la Dalbade (1537) & de Saint-Sernin présentent cet aimable assemblage de rinceaux & de ramures d'un si fin caprice qu'ils purent être imités jusque sur les meubles. Il ne diffère pas de la sculpture des bords de la Seine ou de la Loire, tandis que Nicolas Bachelier paraît avoir été l'inventeur, à la cour de l'hôtel de Jean de Bagis (1537), d'un élément d'ornementation plus original & bientôt très répandu, le mur de briques percé de fenêtres en pierre à deux étages de colonnettes. La cour de l'hôtel de Bernuy (1530) rappelle une cour de Tolède. Les tours d'escalier des hôtels voisins, Maynier & Tornoer, adoptent très promptement le style François Ier, puisque ce dernier hôtel, à peine achevé, ressemblait encore à ces petites forteresses qui dressent leurs façades à machicoulis sur les rues de Sienne & de Florence. La haute tour octogone de la maison de Brucelles, accompagnée à chaque etage d'élégantes balustrades, montre, au-dessus de ses huit ouvertures, les figures d'homme ou de femme s'échappant de la pierre comme pour accueillir le visiteur, symboles délicats & gracieux de cet art aimable, multipliés autour des portes sous le règne du roi-chevalier. Ces tourelles avec mirandes au sommet accentuent encore en grand nombre la silhouelle dentelée de la ville.

Bientôt, la fantaisie déploie ses hardiesses à la partie de la cour de l'hôtel Maynier, continuée par Jean de Burnet, dont les fenêtres s'animent de figures s'échappant d'une gaîne comme les termes antiques, mais inspirées directement de la nature reproduite avec une saisissante énergie ; à la porte de l'hôtel Molinier ou de Felzins (1556), sur laquelle les plus folles imaginations courent entre les graves colonnes corinthiennes étonnées de pareilles licences.

C'est qu'en effet un élément nouveau s'était introduit sous Henri II avec l'imitation des ordres antiques que l'art français assouplit & allégea. Il apparaît même déjà vers 1538 dans la cour de l'hôtel de La Mammye, rue de la Dalbade, 31,

Digitized by Google

où les trois ordres s'étagent superbement sur la pierre, mais fort à l'étroit dans ce petit espace.

Mais la plns superbe manifestation en est donnée à l'hôtel d'Assézat (1555), imitation absolue de la cour du Louvre, qui fut construit pour le riche marchand dont il porte toujours le le nom, sous la direction, sinon sur les plans de Nicolas Bachelier.

Un demi-siècle plus tard, le premier président François de Clary étalait le faste parlementaire & le goût ampoulé du moment, dans l'art comme dans la littérature, sur la façade de l'hôtel de Jean de Bagis, appelé depuis Hôtel de Pierre. Elle est fort bien entendue malgré sa lourdeur, mieux ordonnée que le petit château de Chantilly de Jean Bullant, qu'elle a pris évidemment pour modèle; elle produirait son effet voulu si on pouvait la contempler avec plus de reculée que ne permet l'étroitesse de la rue.

Par un singulier contraste, l'hôtel des chevaliers de Malte, reconstruit vis-à-vis, vers 1680 par Rivals, présente la correction imposante des palais de Rome.

L'activité intellectuelle qui attirait à Toulouse, au Moyen-âge, des étudiants & des lettrés de tous pays, même d'Angleterre, qui, au seizième siècle, appelait quatre mille auditeurs devant la chaire de Coras, se développa dans les deux siècles suivants, sous la régularité puissante du pouvoir royal.

La Compagnie du Gai-Savoir fut érigée en Académie des Jeux Floraux par des lettres patentes de septembre 1694. Un autre groupe de littérateurs & d'érudits, réuni d'abord sous le nom de lanternistes chez divers d'entre eux, devint, en 1730, une Société de sciences & de belles-lettres, érigée aussi, vingt ans après, en Académie royale.

Les peintres toulousains demeurèrent dignes de leurs prédécesseurs, les fresquistes de la chapelle Saint-Antonin, du Taur & de la Dalbade ou des divers cloîtres & des portraitistes de l'Hôtel de Ville. Ambroise Frédeau, Tournier, Pader, les Rivalz, Lafage, Despax entretenaient le goût de la race pour les arts plastiques, de même que les sculpteurs Arthus Legoust, Gervais Drouet, Guépin, Marc Arcis, Lucas. Dupuy-Dugrez

Digitized by Google

fonda une école pratique des arts du dessin; Mondran groupa plusieurs protecteurs autour des artistes & obtint pour la Société nouvelle des lettres patentes qui l'érigèrent en Académie royale, en juillet 1751.

C'est aussi sur les plans de Mondran que furent disposées les belles promenades qui se déploient au sud de la ville; mais ils n'ont pas été entièrement complétés, & la construction malencontreuse à cette place des Facultés des sciences & de médecine en altère les horizons agrestes & ouverts.

L'archevêque Richard Dillon dressa la levée en forme de promenade qui porte son nom & qui mit le faubourg Saint-Cyprien à l'abri des crues fréquentes du fleuve. Sous l'impulsion de son successeur, le cardinal de Brienne, l'intendant d'Etigny élargit plusieurs rues, ouvrit l'avenue grandiose vers la Gascogne & fit construire les quais.

Depuis le milieu de ce siècle, la ville s'est ouverte plus largement encore, & la grande voie Alsace-Lorraine a lancé une trouée lumineuse à travers le lacet des vieilles rues, mettant à deux pas l'un de l'autre des quartiers qui s'ignoraient presque auparavant.

Loménie de Brienne fonda aussi la bibliothèque de la ville avec les livres des Jésuites dispersés; bientôt après, l'abbé d'Héliot fondait celle du Clergé. Les deux forment aujourd'hui la Bibliothèque municipale.

Cammas éleva la façade du Capitole, de 1750 à 1760, conservant encore, malgré l'adoption franche de l'ionique grec, le mélange de pierre & de brique qui donne un accent particulier aux monuments toulousains. Le fier hôtel de ville s'est complété depuis, ainsi que le Musée, mais avec un singulier mépris des délicieux modèles du Moyen-âge ou de la Renaissance.

Jusqu'aux derniers jours de leur puissance, les parlementaires, qui avaient pris, en effet, à Toulouse, une importance dominatrice, ne cessèrent d'élever de beaux hôtels dans les rues voisines de leur palais. Leurs façades, d'une sobre élégance, relevées par de fines ferronneries de style Louis XVI,

Digitized by Google

complètent la physionomie artistique que la ville avait maintenue dans ses divers âges.

Elle garde fidèlement encore ses goûts d'art & d'études. Tandis que ses artistes occupent les sommets de l'art contemporain, les Sociétés savantes ou littéraires y sont plus multipliées qu'en aucune autre ville de province & elles y répondent à toutes les branches du savoir humain. Elles s'efforceront de recevoir de leur mieux les savants étrangers qui, pour la première fois, se verront groupés sur le sol provincial.

J. DE LAHONDÈS.

Digitized by Google

LE VOYAGE PRATIQUE.

J'ai fait un voyage rapide à travers le Midi de la France & la Catalogne, avec la pensée d'acheter une terre dans un climat favorable à la vigne. C'était aux beaux jours de la reconstitution des vignobles par les plants américains. Pourquoi ne pas essayer de faire fortune comme tant d'autres dont les récits m'éblouissaient, & je suis parti. Je formais des projets audacieux & peut-être pleins de sagesse. En esprit, je révolutionnais à l'avance mes habitudes & ma vie, je me préparais aux aventures, me voyais déjà bâtissant ma cabane de colon au milieu de mes plantations à venir, & je me suis sérieusement mis en l'air; j'ai pesé toutes les chances d'une existence nouvelle, mesuré le sacrifice que j'aurais à faire de mon repos, de mes relations, & j'ai traversé ainsi des états d'esprit très inattendus.

En passant sur les chemins, je regardais attentivement les maisons & les sites, essayant de me figurer que c'était là désormais que j'aurais de longs jours à passer, au bord de la mer, en vue des montagnes, ou dans les plaines brûlantes semées de cailloux blancs.

J'avoue qu'en étudiant le sol au point de vue agricole, je regardais aussi le paysage au point de vue poétique. Je piochais la terre en pensée, mais je faisais en même temps ma palette pour peindre à l'occasion la plage, les nuages, les grands arbres au bord de l'eau & le fond bleu des Albères.

Perpignan, depuis les chemins de fer, a perdu son caractère de place forte. On n'y pénètre plus par le pont-levis du Castillet, dont la diligence en passant faisait autrefois sonner les chaînes; un boulevard relie la ville à la gare, les omnibus y roulent dans la poussière, & toute poésie a disparu. Les commis-voyageurs encombrent les hôtels; c'est la civilisation.

Digitized by Google

Je tombai précisément sur un groupe très expansif de courtiers en vins. Enflés de gambettisme, ils exerçaient la dictature dans les auberges. Les mousquetaires de Richelieu qui passaient par là, il y a deux cents ans, ne devaient point parler plus haut, mais ils devaient avoir un autre air. Les courtiers arrivaient au restaurant, gras, luisants, pommadés, contents d'avoir faim. Au café, ils réapparaissaient, contents maintenant de n'avoir plus faim; ronds, rouges, encore plus exubérants, ils s'installaient, remplissaient l'air de vacarme, de fumée, de calembours, de vantardises. Ils déblatéraient contre la magistrature & l'armée tout en tutoyant familièrement le garçon, au beau milieu de leurs grasseyantes tirades.

Pour fuir le café j'allai au spectacle; au théâtre de la petite ville. Mon Dieu quelle misère, quel ennui, quelle parodie de l'art! Evidemment, on va là, dans un lieu appelé théâtre, parce qu'on a entendu dire qu'ailleurs, dans les grandes villes, on s'amuse dans ce lieu. Les habitués, abrutis, excédés à l'avance, viennent fidèlement au supplice; on les voit arriver, les uns après les autres, s'asseoir découragés à côté de leurs éternels voisins & recommencer, pour la millième fois, la même fin de soirée.

Moi, je me suis amusé un instant à les regarder, les malheureux!

Les acteurs, archi-connus pour eux dans tous les rôles, leur causaient une satiété lamentable. Ils faisaient pitié. Mais, en revanche, quelle vie dans la physionomie de quelques paysans conduits pour la première fois au théâtre par un cousin citadin, heureux de leur montrer les merveilles de sa ville & de la civilisation.

Une vieille femme en bonnet, & sa fille jolie, assistaient à la représentation de *Faust*. Elles tremblaient d'émotion. La tête en avant hors de la loge, les yeux pleins de larmes, elles se montraient l'acteur du doigt l'une à l'autre & s'expliquaient mutuellement la scène comme elles pouvaient, mais très vite pour ne rien perdre. Je n'ai vu qu'elles. Un gros Méphistophélès, quelque boulanger heureux dans son commerce, je suppose, & auteur à l'occasion, tenait la scène. Il était bête, gras, massif, content; il ne comprenait rien & jouait tout de

Digitized by Google

même. Il avait la main potelée, le geste mou & bienveillant. La moustache, qu'on lui avait mise pour lui donner un air terrible, se relevait gaiement sur les fossettes de sa joue rose, & l'imbécile éclatait de satisfaction, sous le masque tragique. C'était à crever de rire. Gœthe à Perpignan! Hélas! trois fois hélas!

Malgré cela, la petite campagnarde avait bien peur. Ce diable, joufflu & bonnasse, lui causait autant d'effroi que s'il sortait de l'enfer; & quand il jetait d'un air paterne ses imprécations sur la pauvre Marguerite échevelée, pendant la scène de l'église, la naïve paysanne, les deux mains en avant, avait l'air de se protéger elle-même, de se garer contre les malédictions de Satan. Gœthe lui parlait quoiqu'elle fût à Perpignan.

. . . . . .

Si j'allais habiter en ce pays, par là, quelque part, dans les plaines caillouteuses au-dessus de Rivesaltes, ou plus près de la mer, dans la *Salenque*, je bâtirais ma maison avec des murs extérieurs très hauts des quatre côtés. Une cour intérieure, un *patio* avec des arcades formant cloître, abriterait du soleil & du vent un petit coin bien sombre. Tout serait à l'espagnole. Les fenêtres étroites & voilées laisseraient entrer un jour discret dans la fraîcheur des salles; au dehors, au soleil terrible, à la poussière, les aloès gris, les tamarins échevelés, les cyprès alignés en murailles, se tiendraient comme ils pourraient sur le chemin brûlant qui conduirait chez moi. A la chute du jour, je regarderais la mer, les montagnes, & puis de temps en temps je filerais, m'enfonçant dans l'Espagne aux belles couleurs. Quelle merveilleuse agriculture!

A l'auberge (j'avais oublié que j'étais à l'auberge), quand je rentrais dans ma chambre, j'étais transi de solitude. Si j'avais laissé mon parapluie en équilibre sur quelque bras de fauteuil, mon parapluie était encore là en équilibre. Il n'entrait chez moi, pendant mon absence, qu'une odeur indéfinissable de salle à manger & de cuisine, & elle s'installait dans mon appartement. Cela se conçoit, c'était le plus beau & le plus propre de l'hôtel.

Quelle différence entre cette auberge & ma maison à l'espagnole. Quelle différence entre ces relents de poisson frit & la

Digitized by Google

fine odeur *du maryland* que je fumerais un jour dans mon *cortile*.

Palais féeriques! châteaux en Espagne! où sont donc vos portes enchantées, que nous puissions fuir enfin les auberges de la réalité?

Cependant, je me répétais de temps à autre, consciencieusement, que je faisais un voyage agricole; j'interrogeais les habitants, les vignerons, en homme pratique; mais malgré moi j'avais emporté l'*autre*, & celui-là s'en donnait, tandis que le propriétaire prenait ses notes.

Ribera, — c'est l'autre qui recommence, — Ribera est représenté par une toile superbe au musée de Montpellier; une *Madeleine*, âgée, au corps détruit, toute âme. Ses grands sourcils, portes de son cerveau, semblent ouverts sur sa pensée. Elle ressuscite avant l'heure cette âme, elle quitte déjà la demeure flétrie de la beauté. La couleur est tordue comme la peau, le pinceau a traîné la pâte superbement autour des os solides & bien accusés, les tons sont chauds & sobres. Aucun sacrifice n'a été fait à la déclamation des couleurs; c'est réel, simple comme le tableau qu'on voit tous les jours sur les portes au soleil. Ainsi font les vrais maîtres. Le génie consiste à bien voir la nature bien plus qu'à inventer.

Allez regarder après cela, un peu plus loin si vous voulez, la *Phèdre*, de Cabanel. C'est peint avec du joli plâtre gris & rose. Je critique la couleur, la manière recherchée de cette œuvre, mais, malgré tout, cette peinture vous arrête. Phèdre est couchée, ou plutôt roulée sur sa couche, & cette pose, à elle seule, révèle puissamment les ardeurs qui dévorent l'héroïne. Elle porte le buste en avant, hors du lit, & sa tête basse, voilée d'ombre, exprime avec intensité le criminel secret de son cœur. C'est une belle idée que d'avoir ainsi comme caché le rêve inavouable en cachant le front; au fond des yeux l'amour guette, & la lèvre marque, elle aussi, l'attente haletante de la passion. Les petites filles de Greuze qui sont tout à côté, nombreuses, & parmi lesquelles plusieurs ont l'air d'avoir fait des sottises, n'ont pas cependant, comme Phèdre, une tragédie sur la conscience, mais simplement une toute petite histoire; c'est bien assez pour elles.

En voyant les unes auprès des autres des œuvres si diver-

Digitized by Google

ses & les toiles des peintres de toute école, on se dit que vraiment l'esthétique ne sert de rien. Il est bien heureux, dans tous les cas, que les artistes se soient avisés de produire d'instinct leurs chefs-d'œuvre, sans attendre que les critiques se fussent mis d'accord pour établir les règles de l'art. La fantaisie spontanée, le goût natif ont bien fait de prendre les devants & de créer de jolies choses avant que la théorie & les traités savants ne vinssent leur enseigner méthodiquement comment il fallait s'y prendre. En toutes choses il en est ainsi. L'instinct seul est fécond. La critique vient quand tout est fini, après coup, lorsque les chefs-d'œuvre sont déjà faits & vivants. Elle discute alors, discerne, apprécie & juge si l'on veut; mais elle n'a servi de rien pour multiplier les vrais artistes. Les créateurs la déconcertent & l'obligent d'ordinaire à tout recommencer pour faire cadrer les règles de l'art avec les beautés nouvelles, imprévues, qui sont nées sans elle.

Plaire, c'est tout l'art; & cela ne s'apprend pas.

De Montpellier, rapidement, je suis parti pour Aigues-Mortes, ville morte. Elle n'est plus rien qu'un souvenir de pierre au milieu des marécages. Il n'est pas vrai pourtant, comme on l'a souvent répété, que la mer se soit retirée au loin, après avoir baigné longtemps les murs de la ville. De vieilles chartes du huitième siècle prouvent que les choses étaient, à cette époque, à peu près ce qu'elles sont aujourd'hui [1]. Les remparts intacts se dressent avec leur silhouette d'autrefois. C'est le Moyen-âge, encore debout sur une grève, & qui attend, comme si les siècles passés & saint Louis, parti de là pour la croisade, devaient revenir quelque jour. Autour de la ville on chasse la macreuse, c'est tout; plus aucun mouvement dans ce désert. J'allais oublier d'ajouter qu'on a planté des vignes sur les dunes aux environs. Le phylloxera a peur du sable. Mais c'est le vent qui devient ici le fléau des plantations. Pour les préserver contre le mistral qui les ensevelirait très vite sous des vagues de poussière, chose incroyable, on est obligé de recouvrir le sol avec des joncs, qu'il faut enlever & replacer de nouveau chaque fois qu'on fait un labour.

1. Voir *Les villes mortes du golfe de Lyon*, par Lenthéric.

Digitized by Google

Peu encouragé de ce côté, je suis revenu à la hâte vers le Roussillon.

Il faisait doux, le vent porteur de pensées accourait du fond de l'Espagne comme un messager pour m'attirer à elle. Sur les quais des gares, les ouvriers rôtissaient sous leurs grands chapeaux de paille, & nous n'étions pourtant qu'aux derniers jours de février.

Le Roussillon a bien des aspects différents. Le lendemain de mon retour à Perpignan j'allai visiter une lande de sables qui longe la mer & porte une ligne de maisons, un tout petit hameau appelé le *Mas de la grello*. (le village de la grêle).

Là, un vent fou nous accueillit; il règne toujours en ce lieu & détruit tout, comme à Aigues-Mortes, & plus violemment encore il soulève le sable, qui en quelques instants forme des monticules sous lesquels disparaissent les travaux commencés pour la culture. Il est même arrivé que pendant de longues tourmentes des troupeaux entiers, sans refuge & obligés de demeurer immobiles, ont été engloutis par des tempêtes de poussière.

Sur le rivage, à quelques kilomètres de l'étang de Sals, s'élève le village de pêcheurs dont j'ai parlé : une file de maisons qui assistent au spectacle éternel de la Méditerranée. Pas un arbre, pas un rocher; dans tous les sens, des grèves, la ligne blanche du sable, la grande ligne de la mer, puis, enfin, la ligne infinie du ciel.

Nous rentrâmes bientôt à N..., vieux village, autrefois fortifié. Encore aujourd'hui, en Roussillon, il est rare qu'on s'établisse en rase campagne, dans une habitation isolée. On possède au loin des terres; on y va le matin, on y passe la journée pour les travaux, mais on revient le soir en lieu sûr, vers les maisons groupées qui se protègent les unes les autres.

Les perpétuelles guerres auxquelles fut exposé ce pays frontière ont créé ces mœurs & la contrée est restée sans habitations éparses; on ne commence à en trouver qu'en se rapprochant tout à fait de Perpignan ou dans la vallée plus civilisée de Prades.

J'étais reçu chez un gentilhomme du pays, de très vieille race. Nous touchâmes à la politique. Il flétrissait en termes

Digitized by Google

indignés le régime républicain & ne parlait de rien moins que de son désir de redevenir Catalan. « Ah! c'est l'Espagne, après tout, qui est notre pays, disait-il. Barcelone est notre capitale; nous parlons sa langue & nous nous y trouvons chez nous plus que partout ailleurs. Il n'y a pas si longtemps que Richelieu nous a pris.

« Hélas! ce qui fait la patrie, c'est l'assurance qu'en aucun pays nous ne serons plus libres, plus respectés dans nos droits que dans le nôtre; c'est le sentiment que les lois y sont faites pour nous & non contre nous; que nous comptons dans la famille nationale. Or, dans notre malheureuse France, où la guerre civile des idées dure depuis si longtemps, les meilleurs citoyens sont traités comme des étrangers & des suspects. »

Le lendemain, j'allai à Illes, dans la vallée de Prades. Là plus de vent, tout était en fleur : les sainfoins hauts, les oiseaux en fête, les arbres fruitiers tout blancs, en robes de fiancée, le ciel chaud, clair, des arômes fins, inconnus, tout neufs, disaient le printemps. Les *Orgues d'Illes*, rochers superbes dressés à pic au-dessus de la plaine, montraient au soleil leurs belles couleurs jaunes & les formes bizarres que l'eau leur a données en les ravinant verticalement. On dirait, en vérité, les tuyaux innombrables d'un orgue gigantesque. Les gens paresseux étaient arrêtés aux gares, sur les ponts. On voyait çà & là dans la rivière sans eau, faite de nappes de cailloux blancs, les jupons des lavandières éclatants comme des coquelicots; elles faisaient sécher leur linge dans la rivière, mais je ne sais pas où elles avaient pu le mouiller.

J'avais retrouvé un charmant camarade, Espagnol d'origine, nerveux, un peu sombre, & qui de temps en temps, au milieu de mes enthousiasmes, me disait ce petit mot excitant : « Vous verrez en Espagne! »

Nous partîmes, en effet, le jour suivant au matin. Nous traversâmes un pays que j'avais parcouru autrefois en diligence, & je ne retrouvai plus mes impressions d'autrefois. Le paysage devait être le même pourtant, mes yeux n'avaient pas vieilli; il faut bien avouer alors que le miroir de notre âme change & varie ses teintes, de sorte qu'il revêt souvent de ses propres couleurs les objets qu'il reflète.

Digitized by Google

Nous vîmes dans un éclair Elne, Banyuls, Port-Vendres, Port-Bou. Ces lieux sont pleins de souvenirs & de restes de la civilisation romaine. L'archéologue aurait beaucoup à faire à Elne en particulier & aux environs où s'étendait la très ancienne & très importante cité d'Illiberis; mais les pierres sont aujourd'hui aux angles des chemins, recouvertes par de jolis buissons; des oliviers les enserrent dans leurs racines, & la petite fille qui garde ses chèvres dans le sentier ne regarde pas de loin le sommet du cap de Creux où était autrefois bâti le temple d'Aphrodite. A Cerbère, nous nous arrêtâmes; c'est la porte de l'Espagne. Elle est taillée dans des rochers de fer; noirs & rugueux, ils ressemblent aux debris brûlés sortis d'une forge. Un trou sombre est percé dans cette masse d'apparence métallique : c'est la porte du pays du soleil.

Un instant se passe sous la voûte du *tunnel*, & de l'autre côté, au Midi, la lumière éclate.

Dans de superbes & confortables wagons tendus de velours rouge & ouverts à l'arrière sur une plate-forme extérieure, nous fîmes joyeusement notre entrée en Catalogne. Légers, dispos, nous fumions nos cigarettes de *picado*, & mon brave ami Descallar, le plus courtois des hidalgos, le plus aimable des hôtes, commença à me faire les honneurs de son pays.

Il me montrait les tours des villages, les clochers percés de boulets de canon pendant la guerre carliste, me contait les traits de bravoure accomplis pendant ces luttes violentes dont l'histoire n'est pas écrite.

Peu à peu les montagnes s'abaissaient & les plaines brûlées commençaient à s'étendre devant nous. Un des premiers paysages que j'ai remarqués était ainsi composé : le ciel, dans le ciel une mule; un homme à gilet rouge la tirait par la bride, car elle reculait naturellement en sa qualité de mule; sous la mule un pont, & par-dessous le pont les montagnes bleues dans le lointain. Est-ce assez Espagnol!

Figueras est le centre d'un grand cirque formé par les contreforts des Pyrénées; la campagne est belle, étendue, & les montagnes neigeuses la dominent comme une couronne.

Là-bas, Rosas montre ses petites maisons blanches au bord du golfe.

Digitized by Google

Nous passâmes le dimanche à Figueras & nous nous rendîmes à la messe de midi. Un enterrement arrivait à la porte en même temps que nous. Nous franchîmes le seuil & nous enfonçâmes dans l'obscurité complète de la nef. Le mort dans le char funèbre resta au dehors. On ouvrit à deux battants les portes sur la rue; une tranchée de lumière éclatante pénétra sur les premières dalles, mais laissa dans l'ombre tout le reste de l'édifice. Les prêtres nombreux, les enfants, le cortège se mirent en cercle à l'entrée, tout flamboyants de lumière au bord de la nuit; on chanta un psaume sur un ton très bas, & puis tout disparut à la hâte, en un clin d'œil. Les morts sont vite dépêchés.

Alors entrèrent l'une après l'autre les habituées de la messe de midi, les paresseuses, les élégantes de Figueras avec des costumes & des modes françaises outrées, d'un goût atroce, des chapeaux qui ressemblaient à des jardins potagers, & des robes de couleurs voyantes & mélangées qu'un perroquet n'aurait pas osé porter : le vert pomme à côté du violet & le ponceau à côté du bleu tendre.

Nous rodâmes tout le jour dans les cafés, sur les promenades, &, dans la soirée, nous allâmes visiter une des familles considérables de la ville. L'accueil courtois, les prévenances aimables, les invitations ne nous manquèrent pas. La famille est très ouverte en Espagne : tout le monde est là en cercle pour vous recevoir & vous offrir le foyer. C'est doux pour celui qui passe. Ce qui n'est pas doux, c'est la voix des femmes, surtout des vieilles femmes; elles parlent comme des hommes, &, comme eux souvent, sont ornées d'un large double menton qui a l'air d'une petite serviette accrochée aux oreilles. C'est dans cette poche, dans ce gosier de secours que la voix se renforce sans doute. On remarque fréquemment ce défaut dans les classes aisées, en Espagne; la mâchoire inférieure & la lèvre ont une tendance évidente à la lourdeur, alors que le type est maigre, nerveux & sec dans le peuple.

Il y a tant de sangs différents dans cette race; elle tient de quatre sources distinctes au moins : les Ibères ou les Basques, les Romains, les Germains & les Maures. J'attribuerais les plus belles formes à l'influence des Basques & les plus mas-

Digitized by Google

sives à celle de Rome. On voit des bustes d'empereur qui rappellent la tête de taureau & la grasse encolure à laquelle je fais allusion.

On ne doit pas quitter Figueras sans avoir vu la citadelle.

Derrière les premières portes, à l'abri d'une première ligne de remparts, on trouve des jardins, des parterres à la Louis XIV. Ils fleurissent sous les glacis & les palissades des secondes fortifications. Là, des officiers de très bonne mine fumaient & causaient lorsque nous fûmes introduits; ils nous saluèrent avec une grande courtoisie & envoyèrent aussitôt chez le gouverneur de la place demander les permissions nécessaires pour notre visite.

Les casemates sont d'une étendue extraordinaire; on peut y loger trois mille hommes, dit-on, avec leurs chevaux. Dans l'une de ces galeries souterraines repose le corps du vaillant Alvarès, le héros de Gérone. Sur le cintre de la chapelle où il est enseveli sont écrits ces mots : « Le premier qui parlera de se rendre sera fusillé. »

Ce fut la seule proclamation du général pendant tout le siège de Gérone. Le soldat qui nous conduisait la lut à haute voix, avec fierté, & nous saluâmes avec respect les drapeaux ennemis.

La haine des Espagnols contre nous n'est pas apaisée; mais pourquoi ne pas avouer notre admiration pour l'héroïsme sublime qu'ils montrèrent en nous combattant? Si bon Français que l'on soit, je crois qu'on peut crier avec honneur : « Vive l'Espagne! »

Tout est calme maintenant sur ces collines. Les enfants faisaient monter dans l'air leurs cerfs-volants. Ignorants du passé, ils apprennent à leur insu, dans le bonheur des jeux auprès de la maison, cet amour du sol & du pays qui fait les vrais soldats.

Dans la salle à manger de l'hôtel, à notre retour de la citadelle, nous eûmes l'occasion de voir des dames qui venaient du sud de l'Espagne. Elles conduisaient une petite fille au teint mat dont les cheveux & les yeux étaient ce que j'ai vu de plus noir dans ma vie. Les cheveux avaient des reflets bleuâtres, & les yeux extraordinaires, presque gros comme ceux d'un pou-

Digitized by Google

lain, avec leurs cils longs & lourds, nous faisaient comprendre combien nous étions loin encore de la véritable Espagne, de l'Andalousie. Je pense que la petite fille devait elle aussi me regarder avec une grande curiosité & me prendre pour un descendant des Esquimaux. — Quel problème toujours pour l'imagination humaine que celui de ces différences étranges de notre espèce! Qu'il est loin l'ancêtre commun qui nous fait frères! & à quelles destinées dissemblables les créatures que nous sommes ont-elles été vouées!

En partant de Figueras, nous fîmes une pointe sur Rosas, ville fondée dix siècles avant Jésus-Christ par les Rhodiens, dit-on. L'étymologie du moins le veut ainsi, à ce qu'il paraît. Sous les Romains, la ville atteignit une grande prospérité. Mais je suppose qu'elle n'était point bâtie sur les rochers où se trouvent aujourd'hui les masures de Rosas; assez loin et plus bas, vers l'embouchure de la Fluvia, on trouve, en effet, des restes de palais, des mosaïques sous le sable, des monnaies, des bijoux. On s'est beaucoup battu de tout temps pour posséder ce coin de terre. Les Arabes prirent Rosas en 713, la gardèrent près de cent ans. Les Français s'en sont emparés quatre fois depuis 1645. Aujourd'hui, il n'en reste plus rien, quelques maisons de pêcheurs seulement. Pourquoi toutes ces batailles & maintenant cet abandon? L'histoire que j'avais sous les yeux restait muette; mais un incident inattendu m'expliqua en partie le mystère. Un vent très vif s'était levé depuis quelques heures, & nous vîmes bientôt arriver du large de nombreux navires qui, l'un après l'autre, avec les mêmes manœuvres de voiles, vinrent s'abriter dans la baie sous les promontoires protecteurs du cap de Creux. C'est le seul refuge contre le mauvais temps sur cette côte dangereuse, et cette raison géographique suffit à faire comprendre pourquoi on s'est tant disputé jadis la possession de ce rivage. Resterait à deviner comment l'ancienne ville a disparu. La plaine est fertile, mais la situation de Figueras est plus belle, mieux choisie sur les vraies directions des routes qui descendent des Pyrénées & vont au centre de la Catalogne.

Le soir, nous arrivâmes à Saüs (chez Descallar). Ce petit village, bien caché au bord d'un ruisseau & dans un pli de

Digitized by Google

terrain, laisse à peine apercevoir de la plaine la tour noire de son église; il se tient comme il peut, en s'accrochant sur quelques assises de rocher; il est vieux, solitaire, dans la campagne espagnole; sa petite rue grimpe & les vrais habitants des maisons sont des moutons. On y arrive par des chemins qui ont été faits par les eaux & où les moyeux des roues touchent à la fois des deux côtés.

Mon ami avait là une ferme au centre d'une belle terre de famille. La maison précédée d'une cour, qu'on fermait la nuit, après la rentrée des troupeaux, présentait l'aspect banal d'un chai. La porte à plein cintre donnait sur la cave; à gauche se trouvaient des cuves de marbre & de grandes jarres de terre pour presser & recevoir l'huile. On se serait cru chez Ali-Baba. A droite, un petit escalier, raide comme une échelle, montait au premier. Malgré ces apparences très modestes, le maçon qui avait recrépi les murs n'avait pu s'empêcher de graver sur la pierre en grosses lettres enjolivées de fioritures cette inscription pompeuse : « Palazzo Descallar. »

On trouve en France, dans d'affreux trous du Rouergue, par exemple, un Hôtel des Ambassadeurs, & sur une affiche, à Marseille : Un tel N., tailleur transcendental. Ne nous étonnons pas de l'emphase du maçon catalan.

On ne nous attendait pas, & nous apparûmes tout à coup dans la haute cuisine où dînaient les gens de la maison. L'étonnement des serviteurs, voyant arriver ainsi le maître, se manifesta à peine par une question, & tout fut dit. On ne causait pas plus que si nous avions été là depuis six mois.

Juan, l'intendant, ne marchait pas; il avançait par un procédé à lui, par une violente secousse des reins qui portait en avant, malgré elles, ses jambes ankylosées. Didette, la servante, vieille comme les rues, duègne survivante de quelque roman de chevalerie, ne parlait pas.

Je me plus à trouver dans ce calme, dans ce silence des gens, quelque chose de l'impassibilité des Orientaux, & je me mis à l'unisson de cette gravité fataliste. Je renfermai mes exclamations de Gascon & j'attendis, comme attendaient à côté de moi, les vieux bahuts enfumés de la cuisine. Je ne perdais pas tout à fait mon temps toutefois; en fumant près du feu, je

Digitized by Google

tournais la broche, & bientôt nous soupions tranquillement à la lueur d'une chandelle.

Peu à peu, nous reprîmes avec Descallar le ton de France; nous nous mîmes à rire en goûtant l'huile, & à plus forte raison en goûtant le vin qui avec ses quatorze degrés eût été trop chaud pour nous servir longtemps d'ordinaire; il fallut ne toucher qu'à la piquette, & celle-ci était encore fort gaie.

Je remarquai, & j'allais oublier de le dire, que les chaises étaient peintes en vert perroquet, justement de la même couleur que celle des gants des carabiniers aperçus à la douane.

Quand nous fûmes au lit, il se fit un silence dont rien ne peut donner l'idée. En tout pays, pour occuper la durée de la nuit, il y a quelque part un rat qui gratte, un ver qui poursuit son trou avec sa vrille dans le vieux bois, une pendule qui bat, ou bien le vent qui se cogne en rôdant dans les couloirs. Ici, rien. Je toussai pour m'assurer que je n'étais pas mort ou sourd.

Le lendemain, de très bonne heure, le soleil enragé, crevant les volets, éborgnant mes yeux, me força violemment à me lever; j'ouvris ma fenêtre. Un figuier d'Afrique étalait ses palmes épineuses sous ma fenêtre & un grenadier fleurissait. Une chaude odeur de carroube passait dans l'air, &, au loin, les coteaux couverts d'oliviers ou de pins parasols grêles & longs m'assuraient qu'en vérité je n'étais plus chez moi.

Nous passâmes là quelques journées délicieuses, courant de bon matin à travers le pays lointain & suivant au hasard les sentiers raides au milieu des pins.

Un jour, nous nous avançâmes assez loin, vers le midi, sur une hauteur d'où l'on devait, croyons-nous, apercevoir la mer. Les chemins étaient comme toujours des ravins. Ils nous conduisirent à travers la bruyère à un petit sommet d'où l'on dominait une vieille & noire demeure située comme Saüs sur le flanc d'un coteau. Ces murs sombres, sans ouverture, étaient la maison paternelle du peintre Fortuny. Je regardai avec intérêt le lieu où l'artiste enfant avait dû apprendre à aimer la couleur. La ferme rustique où il était né n'avait rien d'inspirateur. Ignorante de sa gloire, elle abritait banalement un troupeau au milieu du grand silence de la campagne. On

Digitized by Google

croirait volontiers que certaines impressions reçues aux premiers jours de la vie expliquent l'éclosion du talent ou en déterminent les tendances. Nullement, il naît mystérieux ici & là, au hasard, sans racines souvent dans les milieux où on le voit surgir, &, presque toujours, le toit qui abrita le berceau d'un homme devenu célèbre cause plus tard aux visiteurs un étonnement & une déception. Dans tous les cas, ce n'est point, à coup sûr, sa ferme sauvage qui apprit à Fortuny à faire chatoyer la soie & les écharpes diaprées sur les corps souples & très civilisés de ses *Manola* ou de ses *Mercedes*.

On aurait compris qu'il fût devenu paysagiste, car l'horizon apparaît beau & lumineux du haut de cette colline. Là bas, au loin, s'étend la vallée du Ter, & plus loin, au bord de la mer, se dresse un rocher qui porte sur son flanc du côté du soleil la blanche ville de l'Abisbal.

Nous demeurâmes longtemps assis sur ce tertre à savourer la matinée de printemps, à écouter le murmure des pins.

Le soir, sur la terrasse du *palazzo Descallar*, le curé vient fumer sa cigarette avec nous. Il parlait tranquillement, à de rares intervalles, sans un geste, les deux mains sur les genoux. Descallar lui raconta les expulsions des religieux français qu'on venait de chasser de leurs couvents. Le prêtre dit doucement quelque sentence en catalan, mais ne s'émut pas; il en avait vu bien d'autres pendant les guerres civiles.

Et à cette occasion furent évoqués certains souvenirs qui me montrèrent combien l'Espagnol, souvent magnanime & généreux, est au fond resté féroce. Si la civilisation & la chevalerie lui ont appris les nobles élans envers un adversaire loyal, on dirait aussi qu'elles lui ont fait une sorte de point d'honneur de se venger toujours de manière à n'être jamais en reste vis-à-vis de celui qui l'a offensé. Il faut faire bonne mesure à l'insulteur.

On raconte de Cabrera le fait suivant. Pendant les guerres carlistes, il avait confié la ville d'Urgel à une petite garnison. Cette garnison fut surprise par les Christinos qui firent fusiller la mère & les sœurs du général.

A son retour, le chef carliste enleva le régiment qui s'était emparé de la ville; il ne dit pas un mot en apprenant l'acte

Digitized by Google

de cruauté commis contre lui, mais il ordonna que l'on creusât des trous de distance en distance, sur une esplanade auprès des fortifications. On ne devinait pas sa pensée. Il fit enterrer jusqu'aux épaules les officiers & les sous-officiers ennemis dans ces trous, puis commanda pendant deux heures des manœuvres de cavalerie sur l'esplanade.

Pour descendre de Saüs vers les plaines de Saldet, il faut franchir de vraies forêts d'olivier. La promenade que nous fîmes de ce côté dura tout le jour. Mais le vent de la mer nous excitait & nous ne ressentîmes aucune fatigue malgré l'extrême chaleur. Nous passâmes auprès d'une masure cachée dans les bois. Là, paraît-il, il y a quelque trente ans, une bande célèbre avait caché un voyageur d'importance pris sur les grands chemins & l'avait mis à rançon.

Les parents du prisonnier n'ayant pu solder la somme exigée par les brigands, ceux-ci jetèrent au four le malheureux tombé entre leur mains.

Plus bas, au sortir des oliviers, nous prîmes des chemins bordés d'aloès d'où l'on voyait de temps à autre des clochers de village, des tours jaunes, comme celles qu'on remarque en Italie, & nous arrivâmes ainsi à Bourberaille, hameau au bord d'un canal, où, je dois l'avouer cette fois, il y avait de l'eau. — A midi, tandis que les cloches violentes de Saldet sonnaient l'*Angelus*, nous entrions dans une auberge. La première pièce était l'écurie, la seconde la cuisine. On nous fit monter au premier, & nous trouvant seuls nous nous demandions affamés à quel brigandage culinaire on allait se livrer sur nous.

Les fourchettes et les cuillers de buis furent les premiers instruments de supplice que l'on apporta. Mais il y avait des amandes séchées au four, du pain & du vin ; avec cela on peut viter les sa usses perfides & les aventures d'un pays à l'huile. Et pourtant nous dinâmes bien. Le fils de la maison, charmant, élégant, leste, bien vêtu, nous raconta le pays, la culture, les mœurs. C'est de ce point que partent en grand nombre les énergiques ouvriers terrassiers qui vont travailler en Roussillon & faire double besogne pour un salaire inférieur à celui des ouvriers français.

Digitized by Google

Quelques jours plus tard, en route pour Barcelone; nous passâme une après-midi à Gérone.

La ville glorieuse, noblement dressée dans l'histoire comme sur sa colline, inspire le respect. Elle est pittoresque & très espagnole; ses rues multicolores sont étroites; l'ombre y est fraîche, aussi les coins de muraille que touche le soleil flamboient & tranchent vivement sur le ciel. Un air froid, qui sort des boutiques noires comme des caves, circule sur les devantures couvertes d'arcades. Les étalages sont variés; le cuivre des *braseros* superbes ornés de clous formant des arabesques luisent ici & là suspendus au milieu des étoffes & des sparteries rouges & bleues. La cathédrale, dressée sur une haute place, où l'on monte par de longues & larges assises de gradins, garde la ville sous son aile. Elle la protège encore depuis le siège fameux; encore elle fait orgueilleusement face à l'ennemi & le défie. Son clocher, qui reçut des boulets, est encore tout couvert de cicatrices & se tient comme un vieux soldat.

A l'auberge, dans une salle à manger d'un goût épouvantable, nous trouvâmes un commis voyageur, Français de très mauvais goût lui aussi. C'était un vendredi, & le garçon de l'hôtel ayant eu l'imprudence de lui demander s'il faisait gras ou maigre, il entra dans une véritable fureur. Et la liberté donc! cria-t-il, avec une attitude qu'il crut être héroïque. Dans sa pensée, j'en suis sûr, il protestait contre l'Inquisition & Torquemada. Le questionner! lui avoir demandé de choisir ce qu'il voulait; *jugez un peu*, quel despotisme! Ah! les Jésuites! Il était rouge de l'affront; on avait douté qu'il fît gras. Et il se gorgea de saucisse.

Nous arrivâmes à Barcelone la nuit. La lumière électrique à la gare vous surprend. On vient de traverser un pays si sauvage, si rude, que la civilisation brusquement rencontrée vous déconcerte. C'est un effort & une prétention. L'Espagne n'est pas civilisée, & c'est son charme. L'électricité, le chemin de fer jurent avec les mœurs de la sieste. Il se passera des siècles avant que le pays se soit mis en accord avec les inventions des peuples agités. Vous figurez-vous un poteau de télégraphe à côté d'un palmier, un bureau de poste dans un *patio* maures-

Digitized by Google

que; cependant, de force, on a voulu que Barcelone devînt tout à coup une ville moderne. On a démoli les anciens remparts sur la mer, le fort Juich, & on a entouré la vieille cité d'une ceinture de maisons neuves & de grands quartiers à l'américaine. On a décrété d'un coup de faire une ville de 400,000 habitants. J'ai vu ces constructions finies mais vides, les boulevards n'étaient point pavés, & c'était la boue et les fondrières devant les plus beaux hôtels. Il y avait aussi des *tramways*, mais sur les banquettes on sautait à se casser les os. Ils étaient traînés par des mules dont les harnais de corde & de ficelle ressemblaient à ceux des âniers les plus primitifs. C'était comique. La ville avait les airs d'une grande dame à prétentions qui n'aurait pu soutenir son train de maison. On me dit que tout cela est changé et que tous les quartiers neufs se sont rapidement peuplés.

La vieille cité, bien autrement curieuse que la nouvelle, est là pourtant qui vous atttre... On paraît la mépriser. Mais elle, fièrement, se tient à l'écart dans sa dignité, & malgré tout reste espagnole avec le peuple. Pour mieux ménager ses impressions & ses surprises, il faut, avant d'y pénétrer, suivre les quais au bord de la mer.

De grandes maisons jaunes au soleil, avec des balcons vitrés qui donnent sur l'horizon sans limites, nous apprennent que la vie & la richesse de la ville lui viennent de son port. Des colombes volent sur les toits resplendissants de lumière & de chaleur, & des perroquets crient sur leurs juchoirs aux fenêtres entr'ouvertes. Tout de suite on songe aux colonies d'où sont venus ces oiseaux exotiques, & voici sur les devantures des magasins des produits des graines, des fruits aux arômes inconnus qui transportent l'imagination vers les îles. Des vaisseaux nombreux sont serrés contre la jetée, des mariniers actifs comme des fourmis vont & viennent sur les passerelles transportant à terre, une à une, les saches retirées du fond des navires. Les mâts se dressent en foule, leurs cordages se croisent & découpent sur le ciel leur embrouillage pareil à une toile d'araignée; les barques petites glissent sous les coques énormes des grands bâtiments; les chantiers résonnent du bruit sonore du pin que frappe la hache, une odeur de goudron passe dans

Digitized by Google

l'air; les poulies crient, & la mer lointaine, calme, montre sur sa ligne extrême la carrure énorme d'un autre vaisseau, d'un grand voilier qui arrive du large.

Près de nous, se promènent de noirs Espagnols roulés malgré la chaleur, dans leurs manteaux chocolat, doublés de soie rouge ou violette; des femmes au teint mat, aux pieds d'enfant, aux cheveux luisants, serrés sur les tempes, marchent coquettement avec un ondoiement caractéristique des hanches. Nous les suivons, quittant brusquement le soleil & la mer, & nous entrons dans l'ombre des rues profondes qui pénètrent dans la vieille ville.

Ici, une église mystérieuse nous arrête, celle de Saint-Pierre, je crois. La nuit y est enfermée; on y voit à peine. Là, des saints habillés de velours & d'or, d'autres en mendiants se tiennent au fond des chapelles. Le Christ en hidalgo, la Madeleine en mantille, la Vierge avec des colliers de perles de sept ou huit rangs ouvrent leurs grands yeux d'émail blanc dans l'obscurité à peine traversée par les rayons vacillants d'un lampion. Des cierges fument; quelques fidèles à genoux cachés çà & là attendent. C'est leur prière.

C'est une religion très humaine que celle de ce peuple, frère des Napolitains. Pour lui, les saints sont des espèces de députés habitant le ciel, & obligés, sous peine de représailles ou d'abandon, de tenir compte des vœux de leurs solliciteurs. On leur fait des cadeaux sous condition, & s'ils ne se montrent pas reconnaissants on leur tourne le dos.

En passant dans une petite rue, auprès de l'église, j'ai été témoin d'un fait singulier. Un prêtre sortait de la maison d'un malade auquel il avait porté le Viatique, & il repartait sous une ombrelle de soie blanche, tenant le ciboire en ses mains. Tout à coup une fenêtre s'entr'ouvrit un peu au-dessus de sa tête, & de chez le malade une femme lança furtivement une poupée noire sur le dais. — La figurine toucha le bord de l'ombrelle & retomba sur le pavé; je la regardai. C'était un petit bonhomme habillé comme un matelot, mais portant le manteau classique. Il paraît que si le fétiche, ainsi jeté, touche le dais, cela veut dire que le malade guérira & que Dieu se contente du petit simulacre d'homme qu'on lui offre à la place

Digitized by Google

du moribond. J'ai passé deux heures dans le cloître de Sainte-Eulalie à regarder les chapelles qui entourent le jardin, ancien cimetière de l'église. On y dit quelquefois la messe en plein air. Une fontaine jaillit au centre du jardin; les fleurs embaument; là, les tombes & les morts prennent le soleil dans leur dernier *patio* en attendant l'éternité.

Quand on entre dans la cathédrale, on entre dans une obscurité profonde; des dalles à la voûte, l'ombre règne partout & se répand dans les quintuples nefs de l'édifice. Ce n'est que peu à peu qu'on découvre les objets. L'orgue, plus rapproché des vitraux, apparaît tout d'abord, & quelque chose de singulier arrête aussitôt le regard : c'est une grosse tête ornée d'un turban, une tête de Maure qui pend au-dessous des tuyaux. Elle montre des dents magnifiques. Lorsqu'on fait jouer les orgues & qu'on touche aux notes terribles, les plus basses du clavier, ces dents s'agitent furieusement en signe de rage & d'épouvante, ce qui fait la joie des enfants, d'autant qu'à certains jours de fête, de la bouche du serviteur vaincu de Mahomet il tombe des dragées. Bientôt on distingue l'autel, au-dessus de la crypte, de Sainte-Eulalie; puis l'on aperçoit les hautes murailles du chœur, & enfin çà & là, à côté de soi, des fidèles prosternés, immobiles, dont en entrant on n'avait pas soupçonné la présence. Leur attitude contraste singulièrement avec la nôtre; nous regardons, ils adorent. Cette foi émeut.

Après l'église, c'est le théâtre qui montre le mieux l'Espagne. Je ne parle pas des cafés innombrables & d'apparence toute moderne où l'on va en famille : père, mère, enfants, nourrices se mettent autour d'une table à sucer quelque chose. Dans la même salle il y a trois ou quatre pianos qui se relayent pour maintenir sans trêve le tapage de la musique.

Au Théâtre du Lycée, j'ai éprouvé des sensations exquises. D'abord, on y est très confortablement assis, comme dans un salon, sur des fauteuils; puis, on est pour vous d'une politesse empressée, courtoise, aussitôt qu'on s'aperçoit que vous êtes étranger. C'est l'hospitalité qu'on vous offre avec des formes qui sentent la tradition & l'amour-propre national.

On jouait *Nabuco* (Nabuchodonosor), de Verdi. Des voix

Digitized by Google

superbes chantaient avec une simplicité ravissante les airs qu'en France on fait disparaître sous les roulades. L'orchestre n'était point bruyant & nos rêves de voyageurs étaient bercés par l'harmonie. Pendant ce temps, des femmes aux traits caractéristiques achevaient, sans s'en douter, de nous révéler l'Espagne. Parmi elles, j'eus le plaisir de reconnaître à peu près tous les types que l'on remarque dans les tableaux des peintres. J'ai vu des Vélasquez, des Van Dyck vivants, au milieu du papillotage d'éventails frémissants qui ne se reposaient jamais. Une belle dame à robe de soie cerise, avec des dentelles noires, portait encore la coiffure classique d'autrefois, c'est-à-dire de petites tresses roulées en boule au-dessus des tempes, la nuque découverte & un haut chignon sur la tête; on aurait dit la femme de Velasquez en personne. Une autre avait les cheveux très lisses, la raie de côté, des accroche-cœurs plaqués sur les joues, les pommettes rouges de fard & une main fiévreuse qui, vivement & sans trève, déroulait & repliait l'éventail. A côté de celle-ci, une jeune fille au teint pâle, avec des faveurs roses dans les cheveux comme les aimait Van Dick, m'intéressait particulièrement. Un bel officier, très jeune, portant à merveille son élégant costume à manches larges & ses aiguillettes gracieusement suspendues autour de l'épaule, la regardait de loin & bien souvent. Elle, pensive, émue, se sentait enveloppée de ce regard; un sourire doux, pas trop vif, errait sur ses lèvres; quelquefois, bien vite, elle aussi levait les yeux & regardait, & puis abaissait la paupière doucement dans l'ivresse du rêve. Ce jeu était charmant. Je le suivis toute la soirée & je voyais des progrès se dessiner dans la mimique à distance de mes deux amoureux. Un moment même, à la fin du troisième acte, pendant que tout le monde suivait le jeu des acteurs, je crus voir sous l'éventail de la jeune fille un petit mouvement de lèvres; il me sembla qu'un baiser s'envolait. Ce n'était pas bien sûr; mais ce qui est bien sûr, c'est qu'en sortant je trouvai mon officier attendant impatiemment sur les marches du théâtre. Je l'espionnai, & au passage de la demoiselle qui traînait un peu derrière sa mère, je la vis laisser traîner aussi son petit doigt du côté de l'officier. Naturellement, je n'ai pas su la suite; mais de petits romans

Digitized by Google

comme celui-là en ont une souvent qui fait du bruit. L'amour espagnol n'est pas sentimental; même quand Figaro intervient, il ne ressemble nullement au flirt léger de notre civilisation : il est ardent, quelquefois violent jusqu'à la fureur. Les amoureux serrent les dents, leur passion est jalouse, égoïste, sauvage. On me raconta que, deux ans auparavant, un officier très épris d'une dame fort connue dans l'aristocratie de Barcelone crut avoir à se plaindre de sa belle. Celle-ci se promenait un jour sur la Rambla, cette jolie avenue de platanes qui va vers la mer & où toute la ville vient chercher l'ombre avant l'heure du souper. L'officier se trouvait là aussi; il descendait l'allée en sens contraire de son infidèle. Tout à coup il se précipita sur elle & lui enfonça un poignard en plein cœur. Cette histoire n'est pas nouvelle, je le sais; ce fut aussi l'histoire de Carmen. On peut dire qu'elle traduit mieux que toute autre la véritable nature de l'amour espagnol.

Malgré les douceurs de l'ombre sur la Rambla, malgré le charme du printemps avantif & chaud qui me ravissait sous les platanes de Barcelone, il fallut songer au retour. Le temps de la liberté finissait.

Et nous sommes repartis par la voie qui longe la côte. Le train suit longtemps le rivage; d'un côté d'énormes orangers avec leurs fruits d'or se chauffent au pied des falaises, de l'autre les vagues viennent déferler sous les roues des wagons. Au loin, des barques, l'aile déployée, glissent sur les fines lignes d'argent qui marquent l'horizon & marchent vers des régions qu'on ne voit pas. Ainsi nos rêves.

Rentré chez moi, dans ma chambre où m'attendait la réalité &... mon vigneron, très empressé de savoir si nous allions planter du Riparia ou du Jacquez, je me souvins que j'étais, en effet, parti pour un voyage agricole. Mais c'était là tout ce que j'avais rapporté.

Comte V. D'ADHÉMAR.

Digitized by Google

CYPRIEN D'ESPOURRIN
(1698-1759.)

Le Lavedan & la vallée d'Aspe se sont longtemps disputé l'honneur d'avoir vu naître Cyprien d'Espourrin. Dureau de la Malle fils[1], La Boulinière[2], Abbadie[3], & après eux une foule d'auteurs, peu soucieux de puiser aux sources, placent le berceau de ce poète, qui à Adast, qui à Saint-Savin, qui même à Argelès; quelques-uns, mais avec des réticences, à Accous. Celui-ci le fait écrire en idiome de Bigorre (entre autres La Boulinière & Abbadie); celui-là, mieux informé, en idiome du Béarn. Erreur de lieu, erreur d'origine, erreur de nom, erreur de dates, &c., la plupart des biographes les rapportent encore, & les grands dictionnaires, prétendus bien informés, les propagent sans croire faire tort à leur autorité, comme si pour eux la *chose dite* est nécessairement une *vérité*. Ils sont persuadés, sans doute, qu'en « littérature comme en tout, si quelqu'un a bien dit ce que nous pensons, pourquoi ne le redirions-nous pas? » Ils croient peut-être aussi que « la critique & l'histoire ne sont pas toujours à reprendre tout entières », & que « nos pères, un peu pressés, ne nous ont pas toujours attendus pour dire de bonnes choses[4]. » Fiers de cette découverte, ils s'empressent de copier leurs devanciers.

Heureusement, « il n'y a point de prescription contre la vérité : les erreurs, pour être vieilles, n'en sont pas meilleures »,

1. *Les Pyrénées*, poème, Dureau de la Malle fils, 1808.
2. *Itinéraire descriptif & pittoresque des Hautes-Pyrénées françaises*, t. II, p. 392; 1825.
3. *Itinéraire des Hautes-Pyrénées*.
4. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1898.

Digitized by Google

a déclaré Bayle. Il vaut donc la peine de chercher à les réfuter, & pour cela il faut trouver des preuves.

Nous ne saurions refaire, après M. Henri Béraldi, l'*acte de naissance des Pyrénées*[1] ; nous ne suivrons pas Ramond[2], « l'homme des sommets », dans ses ascensions audacieuses. Les « vagues prolégomènes de la poussée pyrénéiste », ni les « manifestations primordiales de l'alpinisme » ne nous feront pas arrêter en chemin ; nous nous contenterons de quelques modestes pérégrinations dans le Lavedan & la vallée d'Aspe. Puisse cette tournée s'agrémenter des émotions de la découverte, & conserver, à l'exemple des tableaux de Ramond, « d'une mise en place si exacte, la fraîcheur de l'impression première[3]. »

I.

EN LAVEDAN.

Les géologues nous apprennent que la vallée, dont la mosaïque de cultures châtoie sous nos yeux, s'étale au fond d'un ancien lac. Les eaux ont disparu. Comment? A d'autres de répondre.

Le bassin d'Argelès[4] ressemble à un joli monde miniature

1. *Revue biblio-iconographique.*

2. Ramond de Carbonnières, fils d'un languedocien & d'une allemande, Marie Eisentraut, né à Strasbourg en 1755, écrivain pittoresque & savant, loué par Grimm, loué par Buffon, apprécié par Cuvier, par Sainte-Beuve, conseiller privé & secrétaire intime du cardinal de Rohan, qu'il suit, après l'affaire du collier, dans son exil de la Chaise-Dieu, &, en 1787, à Barèges, d'où il va, pour rompre la monotonie du séjour, découvrir en altitude un monde inconnu qu'il décrira en librettiste connaissant toutes les ressources de l'art, & en peintre *qui parfois peut forcer la couleur*, mais dont les tableaux ont *une mise en place très exacte.*

3. *Revue biblio-iconographique.*

4. Argelès, aussi appelé Arguillès au treizième siècle, aujourd'hui sous-préfecture des Hautes-Pyrénées, est le plus ancien lieu de marché des sept vallées du Lavedan. Ce marché se tenait le mardi de chaque semaine & devenait, à certaines époques de l'année, une vraie foire. Il en est déjà question en 1292. On devine sans peine comment, le trafic & le commerce aidant, cette localité devint peu à peu florissante.

Digitized by Google

qu'on pourrait croire fermé sans les deux gorges de Cauterets & de Luz qui l'ébrèchent. Le Gave de Pau, courant endiablé sorti du Marboré par la célèbre cascade de Gavarnie & que grossit, à Argelès, le Gave d'Azun, bondit, murmure, se lamente, a de terribles colères, change capricieusement de lit, divise le Lavedan[1] en deux : *Darré-Ayga*, *Dabant-Ayga*, — dépose çà & là les moraines entraînées par sa course, & donne à tout ce pays bas les apparences d'un verger. Argelès s'étage sur le flanc même de la montagne, à travers des poussées d'arbres séculaires aux essences diverses, dans la fraîcheur d'une infinité de sources. La physionomie de cette petite ville vaut qu'on l'examine de près. Elle forme aujourd'hui deux cités distinctes : l'une, la nouvelle, se développe dans la vallée, entoure ses thermes élégants, son parc aux senteurs balsamiques, de villas luxueuses, d'hôtels qui rivalisent de confort; l'autre, la ville haute, est coquette à souhait, avec ses maisons engageantes, ses airs affairés, son langage pittoresque, les éclatants capulets des femmes, les berrets & les costumes aux nuances vives des hommes, les vieilles ruelles qui rappellent le temps jadis, ce temps lointain où elle offrait, dans le faubourg appelé encore *Canarie*, un asile aux Cagots (canards, chiens de Goths), ces parias, le mépris de tous, qui naissaient, vivaient & mouraient parqués comme des lépreux[2].

1. *La terre des sept vallées*, vieux mot qui signifierait : *pays de sapins*.

2. Les Cagots n'étaient pas, comme certains semblent le croire de nos jours, des êtres objets d'études spéciales dans les écoles de médecine. D'aucuns les font descendre des Goths & des Sarrasins. De là, contre eux, une haine féroce que le temps n'atténuait guère. Lors des guerres des Albigeois & des Vaudois, ils furent traqués, poursuivis & massacrés par milliers. Ils ne pouvaient se marier qu'entre eux, &, dans les actes de la vie civile, leur nom était toujours suivi de ce terme flétrissant : cagot, cagote. (Archives civiles départementales des Hautes & des Basses-Pyrénées; — Archives ecclésiastiques.) Ils exerçaient généralement la profession de charpentier. Nous en avons néanmoins trouvé un, à la fin du dix-huitième siècle, chirurgien à Cauterets. Obligés de porter une casaque rouge marquée d'un signe ridicule, le plus souvent d'une patte d'oie (d'où le surnom de Canards & le nom de Canarie à la partie des villages occupée par eux), ils ne pouvaient, s'ils n'avaient pas une chapelle particulière, dépasser le porche des églises, & encore les aspergeait-on d'eau bénite puisée dans ce qu'on

Digitized by Google

Laissons là l'église moderne d'Argelès, arrivons sur la place de la Mairie, nous y découvrirons, sous des acacias boule, un buste de bronze sur un piédestal de pierres entassées, dans les interstices desquelles fleurissent des herbes folles. Ce petit monument n'aurait rien de remarquable si le nom de celui que l'on a voulu honorer n'attirait notre attention. Nous lisons, en effet, au-dessous du buste, sur une plaque de marbre blanc :

CYPRIEN DESPOURRINS
POÈTE MONTAGNARD
1698-1755
LA VILLE D'ARGELÈS
1896.

L'artiste a coiffé le poète, on ne sait trop pourquoi, du berret des marchands de beurre. Il ne pouvait pourtant ignorer que ce n'était pas là la coiffure des seigneurs au dix-huitième siècle, pas plus qu'il n'aurait dû ignorer la véritable orthographe du nom & la date exacte de la mort du chansonnier, Cyprien d'Espourrin ayant laissé dans le pays de ces souvenirs qui défient l'oubli.

Comme devaient le faire Taine, Paul Perret & une foule d'autres, Thiers a écrit, en 1822, *Un voyage aux Pyrénées*. Le futur historien de la Révolution française ne s'attarde pas, dans ce travail, en des détails de paysagiste. Il voit, mais il déclare que s'il « y a des choses qu'on a le courage de décrire », il en est d'autres qui font déplorer la « pauvreté des langues humaines. » Il compte les trente-trois villages qui entourent la vallée d'Argelès. Sans rien préciser, il parle de l'antique abbaye de Saint-Savin & prouve, par les quelques mots qu'il consacre à la *chapelle*, que la science archéologique n'a pas été pour lui un sujet d'études intéressant. Tandis que Taine philosophe sur la vie que les anciens moines menaient en ce lieu, sur « le rêve divin » qui toujours les hantait ; tandis qu'il

appelait le bénitier des Cagots & qui ne servait à aucun autre usage. Leur cimetière était également à part. Cet état de choses a duré jusqu'à la Révolution française. Les bains de Peyraoute (Cauterets) furent achetés à la Révolution par Dupont-*Canarie*.

Digitized by Google

montre, « quand le soleil tombe, les nuages qui s'agenouillent au bord du ciel comme un chœur enflammé de séraphins, » Thiers, oubliant « la pauvreté des langues humaines » qu'il accusait tout à l'heure, esquisse, des hauteurs de Saint-Savin, quelques effets de brouillard & de lumière, puis il se rend chez le *prieur laïque* « qui, en vertu des lois de la Constituante, a succédé aux riches oisifs qui s'ennuyaient autrefois de ce beau spectacle & n'y voyaient que des rochers & d'humides vapeurs. » Son âme, très peu mystique, n'évoque aucune légende de sainteté. Il constate en passant « la forme originale de l'abbaye », trouve commode la maison de santé que l'acquéreur de ce bien national, médecin à Cauterets, y a fait construire, & déclare que le nouveau propriétaire « a su remplacer assez utilement pour tout le monde l'ancienne hospitalité monastique. En route, il a noté un chant de berger qui l'a « fait penser & sentir. » Ce sont des couplets du « barde *Despourreins* (lisez d'Espourrin) sur un air qui ressemble fort au ranz des vaches... » Et c'est tout. Les impressions ne se documentent pas...

Nous ne ferons pas, après Marca, l'histoire du couvent de Bencus[1] détruit par les Maures en 732, reconstitué, rétabli & doté par Charlemagne au profit des Bénédictins en 778, détruit par les Normands en 843, & relevé de ses ruines, de 935 à 945, par Raymond, comte de Bigorre, & les vicomtes du Lavedan, Anormans & Anérils. Nous ne dirons pas quand et comment le pieux ermite saint Savin donna son nom au monastère & au village, de quelle façon fut formé le *pascaou* (la paroisse) de Saint-Savin, érigé bientôt en petite république fédérative à la tête de laquelle se trouvait le seigneur abbé[2], & où *les femmes* héritières d'un bien ou d'un fief noble *avaient*

1. Saint-Savin portait primitivement le nom de ***Billa Bencus***. Si Scaliger ne dit pas dans quelle partie du Lavedan était la villa d'Axius Paulus, M. Dulac trouve que ***Billa Bencus*** répond aux indications données par Ausone.

2. Le seigneur abbé avait droit d'entrée aux Etats, droit de basse justice. Il acheta plus tard, pour 2,500 livres, le droit de haute & moyenne justice. Sa juridiction s'étendait sur huit paroisses. (Voir l'acte de 1386 pour le déplacement de Cauterets où plusieurs femmes votent.)

Digitized by Google

droit de vote. Nous ne parlerons pas davantage de la légende, d'origine très contestable, qui fait reposer l'abbaye sur les substructions, dont on n'a jamais pu découvrir vestige, du *Palatium Emilianum* détruit, dit-on, par l'armée du calife Abd-er-Raman.

Ces faits & ces souvenirs locaux sont du domaine de l'histoire. Moines & monastère ont été emportés par la Révolution. Il ne reste du cloître que quelques chapiteaux déposés dans la salle capitulaire formée de six voûtes croisées qui reposent sur deux colonnes de marbre visiblement antiques[1]. » L'église, qui était fortifiée, est un joli spécimen de la première époque romane[2], un diminutif de ce qu'était la basilique Saint-Sernin, de Toulouse, avant la restauration de M. Viollet-le-Duc.

Elle est coiffée d'un « superbe clocher octogonal, dont les quatre fenêtres en ogive forment lanterne », & entourée d'une « galerie ouverte, bordée d'un parapet à créneaux[3]. »

Si l'on traverse le village on trouve, à droite, deux maisons du quinzième siècle dont les *galeries couvertes*, supportées par des piliers frustes, s'avancent sur la route & sont d'un effet très pittoresque. Plus loin, encore une maison du quinzième siècle, avec, à chaque étage, une croisée à meneaux[4]. En avant, la chapelle de la Piétat, placée sur un mamelon, aurait été construite par le comte Raymond. La confrérie de Notre-Dame-de-Piétat, qui s'y réunit encore, remonte au moins à 1493. Certains auteurs[5], bien à tort, placent là l'ermitage de Saint-Savin. Les murs intérieurs de la chapelle sont fleuris d'arabesques; l'autel est dans le goût espagnol. A gauche, on montre ce qui reste du sanctuaire primitif.

En descendant de la Piétat on arrive, par un chemin ombreux, devant un petit obélisque de marbre portant cette ins-

1. M. Paul Perret, dans *Les Pyrénées françaises*, déclare que ces deux colonnes sont des débris encore debout du palais gallo-romain. Sur quoi appuie-t-il ses dires?

2. M. Thiers, par une inconcevable erreur, fait de cette église une *chapelle gothique*.

3. Paul Perret.

4. La dernière maison du village porte encore le nom de Bencus.

5. Entre autres M. Paul Perret, dans *Les Pyrénées françaises*.

Digitized by Google

cription : « C'est auprès de ce site enchanteur que le poète populaire des Pyrénées, inspiré par la belle nature qui l'entourait, a composé ses poésies les plus gracieuses. » Sur les côtés du piédestal sont gravées deux inscriptions *béarnaises* & non *basques*, comme l'avance M. Paul Perret[1], tirées des œuvres du chansonnier. Les voici :

La haüt sus las mountagnes, û Pastou malhurous,
Ségut aü pè d'û haü, négat de plous,
Sounyabe aü cambiamen de sas amous.

C'est de l'églogue virgilienne[2] en sa simplicité touchante. On ne pouvait mieux choisir. Le texte de la seconde est aussi heureux & met en goût pour connaître la suite. Il est tiré de la même chanson devenue pour les montagnards une sorte de chant national :

Las richesses deü mounde nou hèn que da turmen,
Et lou plus bèt seignou, dap soun aryen,
Nou baü pas lou Pastou qui biü counten.

Au sommet de l'édicule, au-dessous d'une couronne de chêne, on peut lire :

AU POÈTE D'ESPOURRIN (1698-1749)[3].

Dans un médaillon se détache le fin profil du poète. Il est nu-tête, sans perruque, les cheveux arrangés à la mode du temps. Sous le médaillon, on lit :

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DES HAUTES-PYRÉNÉES (1867).

De là, en contre-bas, bien campée sur une éminence, on distingue une grande construction blanche ayant la forme d'un parallélogramme aux quatre côtés merveilleusement orientés. C'est le château de Miramont reconstruit par le poète & auquel on donne volontiers encore le nom de d'Espourrin. D'une extrême simplicité, sans prétention architecturale ni

1. M. Paul Perret commet la même erreur lorsqu'il appelle Cyprien d'Espourrin : *le rossignol* BASQUE.
2. Paul Perret.
3. Erreur : lisez 1759.

Digitized by Google

aucun souci de style, cette vaste habitation ne rappelle en rien l'élégante époque qui la vit édifier. On l'aperçoit de partout, & elle paraît très moderne, si l'on considère autour d'elle les ruines d'aspect militaire qui dressent leur ligne régulière sur des mamelons détachés.

Si le soir on s'attarde dans ces parages, on peut entendre la voix lointaine de quelque pâtre éveiller les échos par une chanson de d'Espourrin.

Qui donc est l'homme dont le souvenir est si vivant dans ces montagnes? C'est ce que nous allons chercher à étudier. Ce ne sera peut-être pas chose facile, d'Espourrin n'ayant pas été de ceux qui travaillent et luttent en vue de la renommée. N'importe! Interrogeons archives & vieux registres, feuilletons dictionnaires & histoires locales, évoquons un passé déjà lointain, trouvons des preuves à nos dires, &, peut-être, plus heureux que nos devanciers, nous sera-t-il permis d'écrire une biographie dépourvue d'erreurs.

II.

L'ORIGINE DE CYPRIEN D'ESPOURRIN.

Trois quarts de siècle à peine s'étaient écoulés depuis la mort du chansonnier, & l'on était indécis sur son lieu d'origine. Le village d'Adast (Lavedan) semblait l'emporter sur celui d'Accous (vallée d'Aspe). La question serait restée probablement pendante si M. Minvielle, propriétaire à Accous, n'eût communiqué à M. Palassou[1] les renseignements suivants, à la date du 24 mars 1826 : « ...Vous daignez vous en-« tretenir encore avec moi de la patrie de M. Despourrin, « vous trouverez ci-joint une pièce incontestable : c'est la « copie d'un extrait des aveux & dénombrements de la séné-« chaussée d'Oloron & dont les originaux étaient déposés au « château de Pau ; j'y joins encore une pièce écrite de la main « propre de M. d'Arret, bisaïeul de M. le baron de Crou-

1. *Observations pour servir à l'histoire naturelle & civile de la vallée d'Aspe.*

Digitized by Google

« zeilhes, vous verrez par ces documents auxquels je joindrai, « si vous le désirez, des extraits des actes de naissance & de « décès, que le village d'Accous est mieux pourvu de titres « pour s'attribuer la gloire d'avoir donné le jour au Théocrite « béarnais, que les différentes villes de la Grèce qui se dispu- « taient la naissance du fécond & inimitable créateur de « l'Epopée[1]... »

M. Minvielle étant mort avant d'avoir pu satisfaire entièrement la curiosité de M. Palassou, celui-ci obtint enfin, par l'intermédiaire de M. le baron de Saint-Vallier, lieutenant du roi à Navarrenx, une réponse précise du descendant du poète, alors juge à Tarbes. Cette réponse, la voici :

« Monsieur,

« Toutes les apparences jusqu'à ce jour ont pu vous faire « juger que je mettais la plus grande négligence à répondre « à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour « me demander des renseignements sur le compte de mon « auteur qui a écrit en idiome béarnais; mais désirant vous « donner un détail exact sur le lieu & l'époque de la nais- « sance, j'ai été obligé de retarder & d'ajourner ma réponse « jusqu'à l'époque où il me serait permis, à raison des obliga-

1. Il ne lui envoyait que les extraits suivants dus à l'obligeance de M. Larrouy, curé de Sarrance, *natif d'Accous*, & M. Lazau, d'Arduis, curé d'Ogenne : « Le 7 mars 1694 a été baptisée demoiselle Jeanne Despourrin, fille de noble Pierre Despourrin & de dame Gabrielle de Miramont. » ...« Le 18 octobre 1701 mourut demoiselle Jeanne Despourrin... »

Bégué, prêtre.

« Le 21 février 1707 a été baptisé Joseph Despourrin, fils de noble Pierre Despourrin & de dame Gabrielle de Miramont, etc. »

Bignau, prêtre.

« Le 16 mars 1709 a été baptisé Pierre Despourrin, fils de noble Pierre Despourrin & de dame Gabrielle de Miramont... »

Bignau, prêtre.

Comme on le voit, il n'est nullement question de Cyprien, & le doute est encore permis. Comme on le voit aussi, le plus jeune fils de Pierre Despourrin figure dans ces extraits sous le prénom de Pierre, tandis, que dans tous les actes publics où il est fait mention de lui, on lit le prénom de Jean, sous lequel nous le désignerons.

Digitized by Google

« tions de mon état, de me rendre à une de mes campagnes, « qui se trouve à six lieues d'ici (Tarbes), dans l'arrondisse- « ment d'Argelès. Je m'y suis rendu deux fois dans l'objet de « remplir vos vues, & ce n'est qu'au second voyage que j'ai « découvert dans des registres mal tenus que cet auteur (mon « aïeul) était né à Accous, dans la vallée d'Aspe, en 1698, « qu'il y reçut la première eau baptismale, & qu'il reçut le « complément du baptême à Adast, arrondissement d'Argelès, « dans le mois de janvier 1699, & qu'en suite de cela il fut « inscrit sur les registres de la commune sous le prénom de « Cyprien... »

Il semble qu'après une déclaration semblable publiée en 1828 par un homme aussi universellement connu que Palassou, tout doute doive disparaître. Il n'en est rien. En 1867, M. Charles du Pouey, dans sa *Notice sur d'Espourrin*, à l'occasion de l'inauguration du monument d'Adast, présente le fait d'une manière dubitative. Au lieu de citer simplement l'acte de baptême qu'il aurait trouvé aux archives d'Adast, il rapporte la lettre ci-jointe, & ajoute : « Il *resterait* à constater si les registres d'Adast mentionnent cette circonstance. On doit le *supposer*, puisque c'est sur ces registres *très probablement*, à moins que ce ne soit sur des *papiers de famille* existant alors dans la maison paternelle, que le petit-fils du poète, M. d'Espourrin, juge à Tarbes, découvrit les dates ci-dessus & les transmit à M. de Vallier... »

M. Couaraze de Laa[1] morigène d'importance à ce sujet l'imprudent & peu documenté biographe. Dans la verte semonce qu'il lui adresse, il donne copie de l'acte suivant que M. Jean Bourdette insère aussi dans son livre sur le *Labéda*.

« Le douzième janvier mil six cent quatre-vingt-dix-neuf, Cyprien Despourryn, fils légitime & naturel à noble Pierre Despourryn & à madame Gabrielle de Miramont, mariés, a reçu le sacrement cérémonial du baptême par moi soubsigné, ayant receu le baptême par cy devant par monsieur le curé d'Acoux suivant qu'il m'a été attesté. Parrain, Me Jacques Pailhasson, curé de Saint-Sevin, & marraine Mlle Isabeau de

1. Cyprien d'Espourrin. (Extrait de la *Revue de Gascogne*, 1868.)

Digitized by Google

Miramont, soubsignés. Présents à la susdite cérémonie, Dominique et Bernard Sères, habitans d'Adast, qui n'ont sceu signer.

« Isabeau de Miramont, Paillasson, parrin;
Bégué, curé d'Adast[1]. »

Devant cet acte, plus de discussions : Cyprien d'Espourrin appartient au Béarn par sa naissance, par ses ascendants & par son œuvre. Son père ayant épousé une Lavedanaise, le Lavedan est pour lui comme une seconde patrie qui l'attire, l'enchante & finit par le retenir.

Une autre erreur fort accréditée fait descendre les d'Espourrin de pasteurs pyrénéens passés en Espagne pour s'enrichir, & rentrés en France après avoir réalisé cet espoir. Le *Mémorial des Pyrénées* est le premier à rectifier cette légende.

D'après une charte *romano-espagnole* (cartha de paz) qui *existe au dépôt des Archives générales d'Ossau*, au *Segrary* (Sacrarium) de *Bielle*, & dont les archives de Sévignac & de Laruns (Basses-Pyrénées) possèdent des copies authentiques, un traité de paix fut conclu à *Salhen le premier dimanche de la Transfiguration de l'an* 1328, entre les vallées d'Ossau (Béarn) & de Thène (Aragon), par-devant MANAUT DE SPULE, *notaire public d'Ossau*, & PIERRE DESPOURRIN, « habitant deu locq de Camfrancq », *notaire public du royaume d'Aragon*...

Donc, en 1328[2], les d'Espourrin occupaient en Espagne des fonctions publiques importantes. D'après M. du Pouey, en récompense des services rendus à l'Aragon, lesquels? on l'ignore, ils auraient obtenu les privilèges de *la grandesse* & la faculté de faire élever gratuitement une fille dans un couvent de l'Etat. La famille aurait longtemps conservé, dans ses archives, des lettres autographes d'un roi d'Espagne, témoignant de ces services.

1. Registre des baptêmes, mariages & sépultures de la paroisse d'Adast (1699).

2. C'est en 1328 que la Navarre, réunie à la France en 1284 par le mariage de Jeanne Ire de Navarre avec Philippe le Bel, fut de nouveau séparée de cet État & donnée à Jeanne, fille de Louis X, en compensation du royaume de France que la loi salique lui interdisait de gouverner.

Digitized by Google

Chacun sait qu'en 1512 la Haute-Navarre passée à la maison de Foix, puis à celle d'Albret, fut enlevée à Jean d'Albret & à sa femme, la reine Catherine, par le duc d'Albe, général de Ferdinand le Catholique, & réunie pour toujours à l'Espagne.

Les d'Espourrin se lassèrent-ils du joug des Espagnols? Préférèrent-ils se soumettre à la domination béarnaise? S'allièrent-ils à quelque famille de ce pays? Mystère. Le 2 octobre 1549, Pierre d'Espourrin achetait au sieur Benet les abbayes laïques de Juzan d'Accous & de Lées au prix de 16,000 sols jacquès. Par cet achat, le nouveau propriétaire avait qualité de gentilhomme, était exempt, en quelque lieu qu'il fût, de charges & corvées, avait droit d'entrée aux États de Bigorre où il avait voix délibérative avec tous les honneurs, prérogatives & privilèges qui en dépendent; il pouvait entretenir sans imposition deux chevaux pour le service du roi, prendre la dîme *sur les fruits excroissants* dans les territoires d'Accous, de Lées et d'Aulet. Patron *en seul* du bénéfice d'Accous, il présentait les curés *advenant chaque vacation*.

Il possédait en outre, aux lieux d'Accous & de Lées, un droit de péage sur toutes sortes de bestiaux de quelque *poil & nature qu'ils fussent*, & *sur les marchandises passant & repassant* auxdits territoires. Dans les dénombrements fournis en 1674 & 1719, par Pierre d'Espourrin, père de Cyprien, l'abbé laïque d'Accous déclare *faire au roi la redevance d'un fer de lance doré*.

Ce droit de péage, contesté par Henri de Navarre, (lettres patentes du 10 juillet 1552) qui ordonne le séquestre pour procéder à la perception (la saisie eut lieu le 19 septembre 1552), fut définitivement maintenu par arrêt du Conseil du roi de Navarre. Nouvel arrêt du Conseil souverain entre les jurats d'Accous & Jean d'Espourrin, abbé d'Accous, touchant le payement de la taille. En 1674, consultation judiciaire donnée par d'Arrigaud, avocat, sur l'opposition des habitants d'Accous au dénombrement fourni par Pierre d'Espourrin au Parlement de Navarre.

Dans les archives civiles départementales des Basses-Pyré-

Digitized by Google

nees[1], on trouve souvent le nom de d'Espourrin soit pour des achats, soit pour des ventes, pour des mariages, pour des décès, etc.

Grâce à ces documents officiels, il est facile de déterminer d'une façon incontestable la position que la famille d'Espourrin occupait dans le Béarn[2]. Pour mieux la saisir dans son ensemble, il est bon de savoir ce qu'était une abbaye laïque, comment & pourquoi ces abbayes avaient été créées.

Les abbayes laïques se seraient constituées lors de l'invasion des Normands. Faute de prêtres, les dîmes payables par le peuple & restées sans maîtres furent perçues par les seigneurs. C'est ainsi, pense M. Davezac[3], que ces dîmes devinrent des droits féodaux & que les nouveaux percepteurs eurent le pouvoir de présenter à l'évêque le clerc en faveur duquel ils consentaient à se départir de tout ou partie de ces dîmes. Le pape Gerbert nomma les gentilshommes possesseurs de ces

1. Basses-Pyrénées, Archives civiles départementales, S. E., 1096, 1565-1595. La montagne de Socquas & val Estrémères, dans le val d'Ossau, est engagée par Gailharde de Tharcès, femme d'Arnaud Guilhem de la Ramona, à *Domingo Despourrin*, chanoine & trésorier de l'évêché de Jaca. Jaca ou Jacca (Aragon) était devenu en 1569 le lieu de résidence du prieur & des chanoines de l'hôpital ou prieuré de Sainte-Christine, situé sur le versant méridional de la crête pyrénéenne. La terreur des armes de Montgoméry avait fait abandonner ce prieuré par les possesseurs. On attribuait à Gaston de Foix la fondation de ce lieu de refuge. Il ne l'avait sans doute que rétabli ou restauré.

2. Tous les d'Espourrin avaient-ils suivi Pierre dans la vallée d'Aspe? C'est peu probable. Nous avons vu Domingo d'Espourrin, chanoine & trésorier de l'évêché de Jaca, après 1565. Dans une lettre écrite en langue romane du seizième siècle & dont la minute est déposée aux Archives départementales des Basses-Pyrénées, un autre d'Espourrin, ecclésiastique aussi, réclame l'assistance de ses compatriotes & les prie de lui envoyer l'argent nécessaire pour obtenir la remise de la peine à lui infligée par l'Inquisition espagnole pour cause religieuse. De ces données, on peut déduire que certains membres de cette famille étaient restés en Espagne après le départ de Pierre d'Espourrin, & que les liens d'amitié & de parenté ne furent pas immédiatement brisés par la séparation.

3. Davezac, *Essais*, t. I, p. 121.

Digitized by Google

biens : *Abbi-Comites*. De là, le nom d'*abbés laïcs*[1]. Charlemagne, par cette infeodation, voulait obliger les chefs militaires & la noblesse d'Aquitaine à défendre les frontières du pays contre les Sarrasins d'Espagne.

Nobles & religieux, pour échapper au fer de ces hardis conquérants & conserver leur foi, se répandant dans les Pyrénées, s'étaient choisi des retraites inaccessibles, où, près de la chapelle fondée par le prêtre, s'élevait la maison du guerrier. Pour éviter ou prévenir tout désordre, Charlemagne supprima ces abbayes isolées, & créa, agrandit ou restaura d'importants monastères, donnant aux défenseurs de nos frontières, à titre de bénéfice, les abbayes & les ermitages abandonnés.

Avant Charlemagne, poussé par la nécessité, déclare un vieil historien, Charles Martel avait déjà enlevé aux religieux une partie de leurs immenses domaines. Ce prince se préoccupait-il avec saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Augustin des dangers que faisait courir aux vertus monastiques cette accumulation de richesses ? Voulait-il, ce qui est plus probable, diminuer la puissance du clergé au profit de l'autorité royale ? Toujours est-il que les terres, d'abord réunies au fisc, furent bientôt partagées entre les guerriers. Dans un capitulaire de l'an 803, les évêques reconnurent ces donations comme valables, à la condition que le roi s'interdirait d'en faire de nouvelles à l'avenir.

Que Charles Martel, Charlemagne, Louis le Débonnaire aient senti le besoin d'imposer une digue aux déprédations des Normands, de s'opposer aux incursions des Sarrasins, rien de plus vraisemblable. Ne cherchons pas d'autres raisons à la constitution des abbayes laïques, qu'il ne faut pas confondre avec les commanderies dont les *abbés* étaient investis d'une dignité ecclésiastique, avaient une église abbatiale & pouvaient assister aux conciles. La mître & la crosse figuraient dans leurs armes[2].

1. Marca, *Histoire du Béarn*, pp. 121 & suiv.

2. Les abbés commandataires étaient chargés d'empêcher l'usurpation des biens de l'abbaye ou bénéfice dont ils avaient la garde & dont ils percevaient la meilleure partie des revenus. (*Dictionnaire* de Richelet, 1732.) La *Commande* ou *Commende* pouvait être perpétuelle &

Digitized by Google

Rien de semblable pour les abbés laïques. Ils touchaient néanmoins les revenus de l'église dépendant de leur abbaye, & avaient généralement à charge, avec l'entretien de l'édifice, les émoluments du curé, à moins que les paroissiens ne couvrissent les dépenses de la cure à l'aide d'une redevance nommée *pagera*. D'autre part, les abbayes laïques, devenues héréditaires, étaient transmissibles aux femmes qui jouissaient alors des mêmes droits que leurs ascendants. Le mari entrait aux Etats au nom de sa femme propriétaire d'un fief. Un père, possesseur de plusieurs seigneuries, pouvait les partager entre ses enfants & donner à chacun une entrée. Les biens nobles[1], venaient aux Etats dans le second ordre. Cette curieuse organisation dura jusqu'à la Révolution de 1789[2].

Le 20 juin 1545, Me Jacques de Foix, évêque de Lescar, avait acheté l'abbaye d'Accous avec les droits de dîme & de péage; il la revendit peu après, avec les mêmes droits, à Me Jean de Coustau, marchand d'Oloron, qui ne la conserva guère plus que son devancier puisque Pierre d'Espourrin en devint acquéreur en 1549.

A cette époque, la vallée d'Aspe était très importante. Elle possédait 449 feux, tandis que Pau n'en avait que 67, Oloron, 140, Jurançon, 92. Cette vallée, aux avant-postes du Béarn, avait l'abbaye d'Accous pour sentinelle avancée.

III.

LA VALLÉE D'ASPE.

Parallèle à celle d'Ossau, la vallée d'Aspe s'étend du midi au nord depuis la crête centrale des Pyrénées jusqu'au village de Lurbe, &, au sud, confine à l'Aragon. Elle renferme des nids de verdure & de fraîcheur, de pauvres & vieux villages qui se

devenait, dans ce cas, un vrai titre canonique irrévocable que le pape seul avait le pouvoir de conférer. (*Dictionnaire de droit canonique*, Durand de Maillane, 1761.)

1. L'immeuble noble en Béarn portait le nom de *domenger*.

2. Voir, pour plus de détails, les *Annales des sept vallées du Labéda*, par M. Jean Bourdette, t. III, p. 59.

Digitized by Google

cachent dans ses plis, quelques-uns comme honteux d'être, d'autres, pimpants ou blasonnés de vieux souvenirs. Faite d'étroits défilés, surplombée de hautes montagnes qui tantôt s'élargissent, tantôt se resserrent, elle n'a, au pied du pène d'Escot, gigantesque barre de roches, que la largeur du Gave & du chemin qui la contournent. Là est son véritable seuil. La route qui la met en communication avec l'Espagne & que suivirent au Moyen-âge les nombreux pèlerins qui allaient implorer le grand saint Jacques, est, croit-on, de construction romaine. Une inscription gravée sur la roche nous apprend que L. Valérius Véranus a réparé cette voie.

Laissons là, avec ces détails géographiques, Sarrance au front de laquelle longtemps brilla l'étoile du miracle[1] & que malmena si fort Montgoméry; Sainte-Engrace, dernier village de la Soule, le plus gracieux des pays perdus, si *entouré du manteau noir des sapinières*, des lignes claires & soyeuses des hêtrées, que la montagne qui l'enceint se laisse à peine apercevoir; laissons aussi Bedous, sa vieille église au long clocher *culotté* par les ans, le soleil, les pluies & les orages, sa classique fontaine encadrée d'antiques maisons à arcades, d'escarpements verts & de monts aux profils sévères.

Voici Accous[2], chef-lieu de la vallée d'Aspe, tapi au plus bas

1. Louis XI y alla en pèlerinage. Devant le pène d'Escot, il crut que le diable avait dressé cette muraille pour l'empêcher d'arriver à Sarrance. (Lire à ce sujet le chapitre de Commines intitulé : « Comparaison des maux & *des douleurs* que souffrit le roy Louis à ceux qu'il avait fait souffrir à d'autres. »

2. « Accous a été de temps immémorial le CAPDOULH ou lieu principal de la vallée d'Aspe. Il est marqué dans les itinéraires romains sous le nom d'*Aspaluca.* » (*Dictionnaire de géographie universelle*, par Vivien de Saint-Martin.)

« Accous paraît être la capitale des Aspiates... C'est un lieu fort ancien qui avait la prééminence sur toutes les autres paroisses de la vallée. *Plusieurs inscriptions* (erreur) relevées par Palassou, dans un petit ouvrage sur la vallée d'Aspe, attestent le passage d'une voie romaine dans cette vallée où l'on voit encore quelques vestiges de constructions romaines. « (*Dictionnaire de la France*, par Girault de Saint-Fargeau.)

« *Accous*, arrond. d'Oloron, Aspa-Luca (itin. d'Antonin);— Acos, 1247, (for d'Aspe); — Aquos d'Aspe, 1376 (montre milit., 1° 68); — L'Abadie de Cos, 1538 (Réform. de Béarn, B 824); — Sanctus Martinus de Acous,

Digitized by Google

de cette vallée, dans une sorte de petit cirque, entouré de pics menaçants aux cîmes ébréchées, aux plis remplis de neige, aux pentes raides & glissantes. De tous côtés, des remparts de granit qu'on croirait indestructibles, alors que *périr est leur seule affaire*. Ils semblent défendre à l'homme d'aller plus loin. Le Bergon, l'Anchet, le Permayou, le Ronglé sont au premier plan. Au second, se détachent les massifs d'Isube (2,500 mètres) & de Sesques (2,600 mètres) couronnés par le pic du Midi d'Ossau. Le pène d'Esquit est là, barrant la route de ses murailles verticales mi-partie grises, mi-partie vertes. Le Gave a su passer outre, &, sur ses bords, les hommes l'ont imité. La porte du torrent une fois franchie, plus de vallée riante & fraîche. Un chemin étroit, *montant* & *malaisé* conduit à Urdos. Au plus haut des monts qui s'élèvent au sud de cette commune est le *Somport* (*Summum Pyrenœum*) que les vieux titres d'Aragon nomment *Summus Portus*. De ce passage, on descend à l'ancien hôpital de Sainte-Christine, aujourd'hui en ruines, & l'on arrive à Camfranc. Grâce aux soins des habitants d'Urdos & de Camfranc, ce passage est praticable même en hiver. Des poteaux établis le long du chemin permettent, dit Palassou, de se reconnaître au milieu des neiges que foulent d'abord les piétons & ensuite les chevaux. Ceci explique les relations constantes entre cette partie de l'Aragon & la vallée d'Aspe, relations rendues plus étroites & presque amicales lorsque ces deux pays eurent les mêmes suzerains.

Revenons à Accous sans défense contre les avalanches qui le guettent sans cesse[1]. Un joli torrentelet, la Berthe, semble lui

1608 (insin. du diocèse d'Oloron). Il y avait un abbaye laïque vassale de la vicomté de Béarn. Accous était le chef-lieu de la vallée d'Aspe; on y comptait soixante-quatorze feux en 1315. L'église dépendait du prieuré de Sarrance. La circonscription du canton d'Accous n'a pas varié depuis 1790. »

Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées, par Paul Raymond. Paris, 1863.

Accous était le lieu des revues de la vallée d'Aspe.

1. « Chaque instant marque son passage sur les monts qui l'entourent, leur porte un coup sensible, dit Ramond. La neige les ruine sans relâche, le torrent les déchire sans cesse, leurs débris s'écroulent sans intervalle : PÉRIR EST LEUR SEULE AFFAIRE. »

Digitized by Google

faire des coquetteries. Mais que les neiges fondent, qu'un orage éclate, la Berthe s'irrite, s'enfle, gronde, écume, a *ses grandes* & ses *petites colères* qui bientôt la transforment en torrent furieux. C'est sur ses bords, dit M. Paul Perret, « qu'est né le « Tibulle » des Pyrénées, *Despourrins* (lisez d'Espourrin), le poète gracieux dont nous avons rencontré la tombe l'an dernier (1880) auprès d'Argelès[1]. Sa maison est là, entre Bedous & Accous, sur un monticule, au pied du pène d'Esquit. Un monument en forme de pyramide est encore ici consacré à sa mémoire... »

IV.

LE BLASON DE LA FAMILLE D'ESPOURRIN.

La maison abbatiale n'existait plus en 1880. Détruite par un incendie en 1851, on n'a pu en conserver qu'une pierre sur laquelle sont gravées trois épées. Cette pierre figure à l'entrée d'une cour des nouveaux bâtiments. Plus de trace des étoiles qui, suivant le dénombrement fourni en 1674 par Pierre d'Espourrin, le père du poète, devaient surmonter ces épées. Ont-elles été enlevées? se demande M. Lartigue, curé d'Accous, à qui nous devons certains renseignements & des documents précieux, entre autres un joli dessin de l'ancienne maison abbatiale & du monument édifié, en 1840, en l'honneur du poète.

D'après ce dessin, l'habitation, bien que flanquée d'une tour, n'avait rien de féodal. Point de créneaux, de herse, de machicoulis, aucune apparence de fort. Un étage unique, avec, au premier, deux croisées à meneaux, &, au rez-de-chaussée, une seule de même style, un grand portail blasonné de trois épées, celle du milieu en pointe. Donnant sur la rue, les communs : étable, grange, cuisine, chai[2], &c.

1. Autre erreur, la pierre tombale à laquelle M. Paul Perret fait allusion est celle de Cyprien-Madeleine d'Espourrin, petit-fils du poète, décédé & enseveli à Adast, le 19 septembre 1837, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ces renseignements nous ont été confirmés par M. le Curé de Saint-Savin.

2. Dessin & calligraphie d'André Loustau. Accous, 31 décembre 1897. Le dessin de la maison abbatiale a été fait d'après un ancien plan que possède un habitant d'Accous.

Digitized by Google

Dans sa simplicité patriarcale, cette construction avait bon air & faisait reculer la pensée vers un lointain passé d'un intérêt captivant & rare. Ces épées parlaient de combats, de bravoure. Etaient-elles un titre de gloire? Depuis quand figuraient-elles sur cette pierre brunie? Représentaient-elles le blason de la famille ou de l'abbaye? Rien ne l'indique. Une charmante légende rapportée par la plupart des biographes s'est accréditée à ce sujet. La voici, telle que la raconte M. Brunet dans le *Dictionnaire de la conversation & de la lecture :*

« Le père de notre poète parcourut avec éclat la carrière des « armes. Louis XIV lui donna pour blason trois épées *en sau-* « *toir* en mémoire d'un exploit qui rappelle celui d'Horace. « Provoqué par trois officiers étrangers *dans le cours de la* « *guerre de succession*, l'intrépide champion les défia au com- « bat, tua l'un, blessa l'autre, désarma le troisième & emporta « les trois épées... »

Cette petite anecdote est contée avec des variantes plus ou moins imagées, & M. Charles du Pouey [1], lui-même, qui prétendait être bien renseigné, place le fait, comme les autres, pendant la guerre de succession, c'est-à-dire de 1701 à 1713. Il oublie ou il ignore que dans le dénombrement fourni par Pierre d'Espourrin en 1674 [2] il est question des trois épées. A cette même date, Pierre d'Espourrin quittait l'armée; il ne pouvait donc servir *en qualité de cornette dans un régiment de Navarre* de 1701 à 1713.

Vers 1770, M. l'abbé de Vergès, dans un *Essai de nobiliaire* du Béarn & de la Bigorre [3], mentionnait ainsi les armoiries de la famille d'Espourrin : « D'azur à deux massues d'argent « liées & passées en sautoir, accompagnées de trois têtes de « Maures de sable en chef & de trois épées de gueule en « pointe. » M. Bascle de Lagrèze [4] & M. J.-B. Rietstap [5] se

1. Société académique des Hautes-Pyrénées, 1868. — *Notice* biographique écrite pour l'inauguration du monument d'Adast.

2. Archives des Basses-Pyrénées.

3. Archives de la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

4. *Histoire de la Bigorre.*

5. *Armorial général*, 2 vol. in-8°. Gouda (Pays-Bas). B. Van Goor-Zonen, 1887.

Digitized by Google

servent des mêmes termes. Ce dernier ajoute, ce qui nous paraît une superfétation, aucun membre de cette maison n'ayant jamais porté le titre de comte : « *surmontées d'une couronne à neuf perles.* » M. Couaraze de Laa, rectifie à son tour ce blason. Il dit[1] : « ...d'argent à trois épées (mais non en pointe) surmontées chacune d'une étoile. » Nous savons que ces étoiles ont disparu de la pierre où sont gravées les trois épées & sur laquelle, seule, l'épée du milieu est en pointe. L'autre partie du blason serait d'origine espagnole. Les trois têtes de Maures rappellent, sans doute, quelque combat où un d'Espourrin se serait signalé. Plus tard, les trois épées auraient été ajoutées, soit que ces épées fussent le blason de l'abbaye d'Accous, soit que le fait ci-dessus rapporté fût exact mais antérieur à 1674.

Pourquoi Pierre d'Espourrin ne parle-t-il que des trois épées dans le dénombrement de ses biens[2]? Est-ce une flatterie à l'adresse de Louis XIV, si réellement le roi a voulu perpétuer le souvenir d'un acte de courage? Pierre d'Espourrin voulait-il montrer qu'il était bon Béarnais en ne mentionnant, à l'exclusion des armoiries espagnoles, que le blason de la maison abbatiale dont « les dépendances & les droits « lui étaient échus par substitution de noble Jean d'Espour- « rin, son grand-père, à la mort de noble Henry d'Espourrin, « son père[3]? » Toutes les suppositions sont permises à défaut de pièces que n'ont pu nous fournir les descendants du poète & qui dissiperaient ces obscurités. La date de la réunion des deux blasons reste donc problématique.

V.

LES ALLIANCES DE LA FAMILLE D'ESPOURRIN.

La mort d'Henry d'Espourrin laissant la vallée d'Aspe sans capitaine, quoi de plus naturel de voir son fils Pierre, devenu par ce fait abbé laïque d'Accous, abandonner, quoique très

1. Cyprien d'Espourrin. Estrait de la *Revue de Gascogne*, 1868.

2. Ce dénombrement, complété le 19 août 1719, fut fourni à la Chambre des finances de Pau.

3. Archives de Pau.

Digitized by Google

jeune, les armées du roi, pour prendre le commandement de cette vallée? N'était-ce pas toujours son pays qu'il servait, & la petite patrie avait-elle moins de droits à son dévouement que la grande? Dix-huit ans plus tard, en 1692, il épousait Mlle Gabrielle de Caubotte de Miramont dont il s'était épris aux eaux de Cauterets. Il ne sera pas sans intérêt de connaître la famille à laquelle il s'alliait & d'expliquer ainsi les raisons qu'avaient les Lavedanais de revendiquer Cyprien d'Espourrin comme un des leurs.

Les Caubotte[1], enrichis par le commerce, appartenaient à la bourgeoisie de Lourdes. Cyprien Caubotte épousa, vers 1645, Anne de Lamarque, fille unique & héritière de Pierre Lamarque, notaire d'Arrens, qui avait acheté la seigneurie de Miramont, dans le village d'Adast[2]. A la mort de Pierre Lamarque, sa fille & son gendre, devenus dame & seigneur de Miramont, signaient à ce titre, le 1er octobre 1686, un acte devant maître Noalis, notaire. Ils eurent un fils, Dominique (Domenge) & une ou plusieurs filles. Dominique épousa, le 20 janvier 1670, Françoise d'Antin d'Ourout[3], qui mourut à Miramont le 21 juillet 1680. Dans un acte du 7 août 1680, Dominique déclare avoir eu de Françoise d'Antin : Gabrielle, Paule, Isabeau & Marie, nommées dans l'ordre de leur naissance. Gabrielle épousa Pierre d'Espourrin, suivant contrat de mariage passé au château de Miramont le 7 janvier 1692[4].

1. Communiqué par M. Jean Bourdette.

2. Les deux baronnies de Miramont & de Vidouze avaient été distraites du Béarn au quatorzième siècles. — G. B. de La Grèze, *La société & les mœurs en Béarn.*

3. Le château d'Ourout, situé à Argelès, derrière l'hôtel de France, appartient actuellement à M. de Roquette. Il date du quinzième siècle & devait être une maison de plaisance des seigneurs d'Ourout & d'Arrens, dont la demeure patrimoniale paraît avoir été à Saint-Pastous. On peut remarquer sur l'écusson qui orne la principale porte du château cette fière devise :

« Ourout soy,
« Yamas arrè. »

4. Archives du Grand Séminaire d'Auch, n° 6185. Dans cet acte, la future épouse est déclarée, & à son défaut, tel de ses enfants mâles qu'elle désignera ou telle de ses filles si elle n'a pas d'enfant mâle,

Digitized by Google

Le mariage fut célébré à Adast « en face sainte église, apostolique & romaine », le lendemain de la signature du contrat. En voici l'acte :

Je, curé, soupsigné, certifie que dans la paroisse d'Adast, Bégué, curé d'Adast, le huitième janvier mil six cent quatre-vingt-douze, ont épousé noble Pierre d'Espourrin, de la paroisse d'Accous, en Aspe, diocèse d'Oloron, fils légitime & naturel à feu noble Henry Despourrin, dudit Accous, & à Mademoiselle Jeanne de Compagieu (ou Loupagner)[1], *dudit Accous, en Aspe;*

Et Mademoiselle Caubotte de Miramont, de la présente paroisse, fille naturelle & légitime à sieur Dominique de Miramont, d'Adast, & à Mademoiselle Françoise d'Ourout, le dit noble Pierre Despourrin ayant la permission & la présence de M. de Trousseils, curé dudit Accous, soupsigné.

VI.

LE NOM DE D'ESPOURRIN.

Ce contrat de mariage est une pièce assez curieuse. Pour la première fois, peut-être, on y lit le nom de famille du chansonnier écrit, en certains passages, *d'Espourrin,* ailleurs *Despourrin.* Ce nom a subi des modifications si diverses dans les pièces manuscrites, imprimées, voire même dans les signatures des titulaires, qu'il est utile d'en préciser l'orthographe. Dans les archives d'Adast, on trouve DESPOURRYN & le terme patois DESPOURRI ; dans les *Estrées béarnèses :* DESPOURRINX ; dans les *Essais historiques de la Bigorre,* DESPOURRENX ; dans *les Pyrénées et le midi de la France,* de Thiers, DESPOURREINS ; « dans les pièces justificatives d'un mémoire présenté, en 1781, par la dame comtesse de Tenet contre les comtes et marquis de Castelbajac & les syndics des Etats de Bigorre », on lit : Noble demoiselle DES POURRINS, que l'impeccable Couaraze de Laa déclare être *Isabeau, sœur aînée de*

unique héritière des biens paternels & maternels. C'est à propos de cette clause qu'en 1728 Gabrielle d'Espourrin eut à soutenir un procès en revendication contre sa sœur de Caubotte, épouse Normande.

1. Archives d'Adast. Le contrat de mariage porte Loupagner.

Digitized by Google

Cyprien, oubliant, sans doute, que cette sœur appelée Jeanne, née en 1694, était morte en 1701. Il n'est pas jusqu'au monument élevé à Argelès en 1896, à la mémoire du poète, qui ne le désigne, — faute inexcusable à cette date, — DESPOURRINS.

Dureau de la Malle fils, La Boulinière, Vignancour, Brunet, Rivarès, Mary Lafon, Mazure, Noulet, Paul Perret, Duconti, &c., &c., écrivent aussi DESPOURRINS.

C'est comme si une végétation parasite se greffait à l'envi sur ce nom pour l'ensevelir sous ses vieilles ramures. Nous n'aurons pas à violenter les textes pour en extraire, non un semblant de vérité, mais la vérité tout entière. *Despourrin*, sans apostrophe, est le nom réel de la famille du poète. Si nous trouvons *d'Espourrin* dans l'acte de mariage cité plus haut et dans le corps d'une délibération où Cyprien figure en qualité de jurat d'Accous[1] (22 août 1731), c'est évidemment par une simple distraction du copiste. Si les archives des Basses-Pyrénées donnent par erreur DESPORRIN (Série E 1096), l'inscription de ce nom n'y varie guère et est toujours DESPOURRIN (Série E, 1100-1107-1110, etc.). Joseph d'Espourrin, Jean d'Espourrin, l'un en 1759, l'autre en 1760, signent DESPOURRIN. Une cloche d'Accous, refondue en 1865, porte l'inscription, conservée par M. Larroze, curé-doyen d'Accous : *Despourrin, curé*, 1742. Ce n'est donc qu'après la Révolution française, & probablement au dix-neuvième siècle[2], que les descendants du poète ont adopté la particule, comme les d'Espalungue, qui signaient autrefois Spalungue, Espalungue. Ils n'ignoraient pas que, primitivement, la particule n'était point une marque de noblesse; mais, les temps ayant changé, « ils ont voulu rendre sensibles de nos jours les traditions de talent, d'honneur, de loyauté & de vaillance léguées par des ancêtres dont, sans orgueil, ils peuvent être fiers[3]. »

(*A suivre.*) Maurice GAY.

1. Glanage de Larcher, t. XIII, p. 141.

2. Couaraze de Laa. Cyprien d'Espourrin, *Revue de Gascogne*, 1868.

3. Joseph d'Espourrin avait-il adopté l'apostrophe? En 1783, il signait Joseph d'Espourrin, archiprêtre. Arch. de la bibliot. de Tarbes, *Etat du clergé du diocèse de Tarbes* en 1783.

Digitized by Google

QUELQUES MATHÉMATICIENS PYRÉNÉENS ESPAGNOLS

AU SEIZIÈME SIÈCLE[1]

I.

On a reconnu depuis peu que la connaissance de l'histoire des mathématiques répond à un besoin scientifique. Le démontrer ici une fois de plus serait superflu, car cette idée a fait aujourd'hui son chemin en Allemagne, en Italie & aussi en France où, depuis une vingtaine d'années, l'étude de l'histoire des sciences exactes a réalisé de réels progrès.

On commence à ne plus s'occuper uniquement des grands mathématiciens, & à ne plus négliger d'étudier la relation de leurs œuvres avec le milieu intellectuel dans lequel ils vivaient.

On a compris que, pour les mathématiques comme pour la plupart des branches du savoir humain, on doit tenir compte des travaux, laissés jusqu'ici dans l'ombre, des savants de valeur, mais sans génie; ce sont ceux-ci qui créent des courants scientifiques, & c'est leur patient labeur qui déblaie peu à peu le terrain devant les grands esprits.

L'étude des mathématiciens de second ordre a pris de nos jours, au point de vue philosophique, une importance qu'on ne soupçonnait pas. Les chercheurs dans cet ordre d'idées se font aujourd'hui légion.

La remise en lumière des savants oubliés n'est pas sans présenter de sérieuses difficultés; elle exige des auteurs de multiples qualités qui ne paraissent pas toujours convenir les unes aux autres. Il n'est pas aisé, en effet, d'être à la fois mathématicien exercé, chercheur patient & érudit, littérateur & bibliographe.

1. Contribution à la Bibliographie pyrénéenne.

Digitized by Google

On trouve pourtant tous ces dons réunis de la façon la plus brillante chez un savant espagnol, Don Acisclo Fernandez Vallín, membre de l'Académie royale des sciences exactes & naturelles de Madrid. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire la suite de discours qu'il a prononcés à sa réception solennelle en cette compagnie sur la *Culture scientifique de l'Espagne au seizième siècle*[1]. La partie qui concerne spécialement l'histoire de la mathématique révèle un maître dans cette spécialité, peu cultivée jusqu'ici par ses compatriotes.

Dans la pléiade de mathématiciens adonnés à la théorie pure dont l'académicien de Madrid livre les noms à la postérité, quelques-uns nous appartiennent. Ils sont nés au pied des Pyrénées espagnoles; plusieurs même habitèrent la France & enseignèrent dans nos écoles, ce qui les rend doublement intéressants pour nous.

L'*Histoire des Mathématiques* la plus complète & la plus récente qui ait paru en Europe (nous voulons parler de celle de *M. Moritz Cantor*[2]), ne fournit que peu de détails à leur sujet.

Les lecteurs de notre *Revue* ne trouveront donc peut-être pas dépourvues d'intérêt les notes que nous avons recueillies sur ces personnages trop ignorés & sur leurs œuvres qui ne méritaient pas d'être laissées dans l'oubli.

Mais il importe, avant d'entrer dans les détails, de jeter un rapide coup d'œil rétrospectif sur l'évolution des sciences exactes en Espagne & dans la région subpyrénéenne en particulier[3].

Ce n'est pas émettre un paradoxe d'affirmer que l'étude des mathématiques pures ne s'est développée avec rapidité que postérieurement à la découverte de l'imprimerie.

1. *Discursos leidos en la Real Academia de Ciencias exactas fisicas y naturales en la recepción publica* de Exmo S. R. D. Acisclo Fernandez Vallín. (Madrid, sucesores de Ribadenyra, 1893, in-4°.)

2. *Vorlesungen über geschichte der Mathematick*, II. Leipzig, Teubner; 1892, in-4°.

3. Nous serons aussi sobre que possible en ce qui concerne la partie technique de notre travail, afin de le rendre intelligible au grand nombre de nos lecteurs.

Digitized by Google

Faute de cet instrument de diffusion & surtout de conservation du progrès, ce fut le sort de plus d'une science aujourd'hui prospère & féconde de suivre aveuglément les sentiers battus, semblable au cheval de manège marchant toujours & n'arrivant jamais.

L'histoire des mathématiques comme celle des autres sciences comporte ainsi deux périodes très distinctes : celle qui a précédé & celle qui a suivi la grande découverte de Gutenberg.

Quoique nos savants n'appartiennent pas à la première, époque d'efforts presque sans progrès, il y a lieu de dire quelques mots de ce qu'elle fut dans la Péninsule Ibérique.

II.

L'Espagne ne reçut sa première instruction mathématique que de la civilisation romaine, qui n'avait pas compris tout le parti qu'elle pouvait tirer de la géométrie grecque & l'avait peu à peu laissé marcher vers la décadence. Au moment de sa conquête presque complète par les Maures (que marque au point de vue chronologique la bataille de Xérès, en 711), l'Ibérie n'était pas en retard sur les autres nations européennes en ce qui concerne les sciences exactes. Les chapitres des Etymologies ou Origines d'ISIDORE DE SÉVILLE (570 † 670)[1], qui traitent de l'arithmétique & de la géométrie, témoignent d'une instruction en ces matières équivalente à celle de BÈDE[2] (673 † 735) & de GERBERT[3] (930 † 1003), & qui a, en tout cas, sur celle de ces deux auteurs, le mérite d'une assez grande antériorité.

Isidore n'était pas seul de son temps à s'occuper de mathématiques dans la péninsule. Un petit poème sur les éclipses,

1. Saint Isidore ; fête le 4 avril. Pour la bibliographie de ses œuvres, consulter Houzeau-Lancaster (1068-1871). — *Nota* : A l'avenir, les emprunts que nous ferons à la Bibliographie de l'Astronomie seront simplement notés H. L., avec le numéro.

2. Bède le Vénérable, le célèbre moine anglais.

3. Enfant de l'Auvergne, qui devint pape sous le nom de Sylvestre II.

Digitized by Google

qui lui était dédié, a été reconnu dans ces derniers temps pour être l'œuvre du roi wisigoth SISEBUT[1] (Flavius Sisebutus, 612-620).

Quant à Gerbert, qui ne vint que beaucoup plus tard & qui a passé à tort pour quelque peu sorcier[2], il avait acquis une partie de sa science au cours d'un séjour à Vich, en Catalogne, où il avait été envoyé jeune pour étudier sous la direction d'un évêque du nom d'Hatton[3], dont il reçut une instruction mathématique qu'on savait ne pouvoir lui donner en Auvergne, ce qui montre bien en quelle estime était tenue la science espagnole dans notre pays. Son prétendu séjour chez les Musulmans passe aujourd'hui pour fabuleux[4]. Au surplus, ce qui nous reste de son œuvre mathématique ne décèle aucune trace de la science arabe.

Longtemps avant l'exode de Gerbert en Catalogne, la conquête musulmane avait tout bouleversé dans la malheureuse Espagne; mais une instruction théorique supérieure à celle des Wisigoths & de leurs vaincus, & surtout d'un autre ordre, était venue se superposer aux connaissances de ces derniers.

Les Arabes avaient apporté dans leur nouvelle conquête de précieuses traductions des auteurs grecs dont les chrétiens du même temps laissaient inconsciemment se perdre les œuvres dans la poussière de leurs bibliothèques. En outre, les Musulmans détenaient les rudiments d'une science encore inconnue des Européens. Je veux parler de l'Algèbre, dont l'emploi habituel du système de numération en usage de nos jours leur avait singulièrement facilité l'accès[5].

1. *De Eclipsibus Solis & Lunæ*, *Anthologia veterum latinorum epigrammatum & poematum*, P. Burmannius, 2 vol. in-4°; Amstelodani, 1759-73. V. t. II, p. 322. Réimprimé par les soins de H. Meyer, 2 vol. in-8°; Lipsiæ, 1835, aussi au vol. II.

2. Voir VINCENT DE BEAUVAIS, d'après GUILLAUME DE MALMESBURY, *De Gilberto, papa, &c..., speculum historiale*, LXXIV, ch. XCVIII.

3. V. M. Vallin, *Discursos, &c.* (déjà cités), p. 173.

4. V. Olleris, *Vie de Gerbert* (1867, in-12). Ce dernier démontre peu à peu péremptoirement qu'il ne pouvait aller suivre les écoles arabes, surtout à cette époque.

5. Il nous paraît inutile de faire revivre ici une discussion sur l'origine de la numération avec le zéro & sa connaissance plus ou moins

Digitized by Google

Quand refleuriront en Europe les études de géométrie spéculative, c'est en Espagne que la tradition enverra un moine anglais, ATHÉLARD DE BATH (1130 environ), recueillir une traduction arabe d'Euclide pour la transcrire en latin. Cette version restera longtemps la seule connue en Occident. D'aucuns prétendent même que l'édition princeps d'Euclide (celle de 1482)[1] n'est autre chose qu'une transcription de la traduction d'Athélard avec commentaires de CAMPANUS DE NOVARE (1150 environ).

On prétend également que PLATON DE TIVOLI (traducteur italien inconnu dont ce nom serait le pseudonyme), aurait été chercher une partie de ses textes à Cordoue.

C'est encore à l'Espagne que GÉRARD DE CRÉMONE (1140-1187) ira emprunter, pour le traduire, le traité *de Scientiis* d'ALFARABI, où se trouve un exposé (le premier peut-être qui ait paru en Europe écrit en latin) de notre système de numération.

Dans ce pays vivait vers le même temps l'israélite ABRAHAM BEN MÉIR ABEN EZRA, des œuvres duquel Terquem a donné de curieux extraits[2]. Ce rabbin, qui possédait une instruction

réelle par les Pythagoriciens, discussion qui a passionné, à tort croyons-nous, de nombreux & éminents érudits.

Il est certain (cela ne peut être nié) que jusqu'au treizième siècle, dans l'Europe chrétienne, on ne s'est pas pratiquement servi, pour le calcul, de la numération appelée Hindoue par les Arabes.

Ce sont les commerçants italiens qui ont commencé à l'employer, tandis que les autres Européens s'en tenaient aux chiffres romains & au calcul par les *gects* ou *jetons*, & elle n'a commencé à se répandre, en dehors du monde restreint des savants, qu'après la découverte de l'imprimerie.

Nous nous bornerons à dire que si les géomètres disciples de Pythagore ont connu cette manière de chiffrer, il est surprenant qu'ils n'en aient pas compris les avantages & ne s'en soient pas servis couramment.

1. Ce précieux incunable peut être consulté à la Bibliothèque de Perpignan. Un barbare relieur, au lieu de l'entourer d'une enveloppe digne de lui, l'a presque mutilé. La seconde édition, celle de 1491, figure au Catalogue des incunables de Toulouse. C'est la reproduction à peu près textuelle de l'édition princeps.

2. V. *Journal de Liouville*, t. VI, p. 265.

Digitized by Google

mathématique bien supérieure à celle dont on pouvait se faire de son temps une idée dans les pays septentrionaux par rapport à l'Espagne, était natif de Tolède (1090? † 1167). Il séjourna longtemps à Cordoue & fit de nombreux voyages en Europe, dans le nord de l'Afrique & en Palestine.

Enfin JEAN DE SÉVILLE (Ioannes Hispalensis), qui écrivait un peu avant FIBONACCI (*Léonard de Pise*) un traité d'arithmétique décimale (*Algorismus*), était un rabbin converti au christianisme dont le nom primitif avait été *Aben Dreath*.

Il s'était fixé vers 1150[1] à Tolède, où il fit de nombreuses traductions, sous la direction de l'archidiacre DOMINGO GONDISALVO.

L'Espagne, comme on le voit, tenait le premier rang en Europe, au point de vue des sciences mathématiques, au moment où la race pyrénéenne parvint à refouler vers le sud les redoutables envahisseurs qui n'avaient encore reculé que devant l'épée de Charles Martel.

Cette supériorité aurait peut-être pu se maintenir sans l'inexorable expulsion de l'élément maure de la Péninsule Ibérique.

Cruelle mesure que cette proscription de tout un peuple, mais nécessaire, sans doute, pour assurer la sécurité des *reconquistadores*. Elle fut en tout cas fatale à la science; car, en même temps que les hommes, furent dispersés d'inestimables manuscrits, fruits de leurs recherches & de leurs méditations; certains furent même voués à l'incendie.

1. Notre but n'est pas de donner ici même une histoire abrégée des mathématiques en Espagne, non plus que de rectifier des dates; c'est pourquoi nous avons adopté, sans même les discuter, les dates fournies par l'*Histoire des Mathématiques* de Maximilien Marie. (Paris, Gauthier-Villars, 1883-1887; 8 vol. in-4°.)

En outre, pour ne pas allonger indéfiniment ces préliminaires, où nous nous sommes efforcé seulement de montrer en Espagne le foyer le plus vif des sciences exactes vers le onzième siècle, nous avons passé sous silence quelques noms qui ont joui plus tard d'une célébrité méritée, comme ceux du madrilène AL-MADJERITI, des israélites tolédans ARZACHEL & AAZZARCHAL, d'ABRAHAM-BEN-HAIA, de GEBER (*Mohammed-ben-Aphla*), d'AL-BERSCHANI, &c... La plupart de ces noms n'ont été connus du monde chrétien que plus tard, par l'étude posthume de leurs œuvres.

Digitized by Google

Aujourd'hui sont détruits, sans espoir de retour, de précieux monuments des connaissances scientifiques, non seulement des Arabes mais même des Grecs, dont les travaux avaient été conservés, comme nous l'avons dit plus haut, avec plus de soin par les musulmans que par les chrétiens [1].

III.

En s'épanouissant dans les belles provinces du Midi, a science des mahométans était arrivée au pied des Pyrénées, si bien que les chrétiens, en reprenant possession de Saragosse (1118), purent y admirer un des observatoires astronomiques que les Arabes avaient installés dans leur conquête.

Alphonse le *Batallador*, qui les chassa, avait lui-même à son service un savant rabbin converti (R. MOSEH, né à Huesca en 1062) qu'il avait tenu sur les fonts baptismaux en lui faisant prendre le nom de PEDRO ALONSO.

D'après ce qu'en dit Latassa [2], nous serions porté à penser qu'il était le mathématicien [3] du roi. En tout cas il était certainement savant en mathématiques.

Le visir de Saragosse MOHAMMED BEN BAGHEH-ABOU-BAKER (dit aussi EBU-ALCAIEB) [4], chassé de cette ville par les chrétiens, était lui-même un bon mathématicien. Il avait composé de nombreux ouvrages, parmi lesquels Latassa cite :

Observationes geometriæ & astronomiæ. Responsio ad interrogationes geometiicas Ben Said geometræ.

1. Ce n'est qu'à une époque relativement récente qu'on s'est préoccupé, dans l'Europe chrétienne, de rechercher les productions des géomètres grecs, de les publier & de les traduire; mais déjà nombre de leurs œuvres, dont les noms nous ont à peine été légués, avaient été perdues.

2. T. I, p. 47.

3. Nous ne pouvons traduire autrement que par mathématicien le mot *mathematicus*, qui avait, nous l'avons dit par ailleurs, plutôt le sens d' « astrologue » que tout autre; mais on ne pouvait exercer cette fonction sans être très versé dans ce qui constituait alors les sciences exactes.

4. Fils de l'argentier.

Digitized by Google

Il alla mourir misérablement dans le sud de la Péninsule après avoir été emprisonné quelque temps à cause de son impiété & du mépris qu'il professait pour le Coran.

MOHAMMED-BEN-SAID, vulgairement appelé EBU-SCHATER, également natif de Saragosse, doit avoir vécu vers la même époque, puisque Ben-Bagheh répondait à des questions de géométrie posées par lui, comme il résulte du titre de l'œuvre mentionnée plus haut.

Il fut, paraît-il, très versé dans les sciences mathématiques & aurait écrit quelques ouvrages ayant trait à l'astronomie [1].

Les rois d'Aragon, en reprenant possession de leur ancienne capitale, n'y laissèrent pas péricliter les sciences exactes.

Ils furent presque toujours, il ne faut pas l'oublier, comtes de Barcelone, c'est-à-dire souverains de la Catalogne, contrée dont une importante partie est essentiellement maritime.

Aussi avaient-ils intérêt à entretenir à Saragosse la culture de toutes les sciences nécessaires à la navigation, jaloux qu'ils se montraient de leur puissence sur mer.

M, Vallin [2] signale l'importance des écoles & des bibliothèques espagnoles aux onzième & douzième siècles, non seulement au centre de l'Espagne, mais en Aragon, en Catalogne & en Navarre, en faisant une mention spéciale de l'évêque d'Urgel.

Malgré le peu d'informations que nous avons pu recueillir sur les treizième & quatorzième siècles, il n'est pas contraire à la vraisemblance (& en cela nous croyons être d'accord avec M. Vallin) d'affirmer que l'enseignement mathématique ne subit pas d'interruption à Saragosse, foyer le plus vivace des sciences au nord-est de l'Espagne. Sans cela, pourrions-nous le retrouver florissant au quinzième siècle, supérieur même, il faut l'avouer, à celui de l'Université de Paris vers 1500?

Nos renseignements cependant ne sont pas si pauvres que

1. Latassa renvoie à son sujet à : Ignac. de Asso. *Bibl. Arab. Arag.*, p. 112, & à Casiri, *Bibl. Arab. Hisp. Escurial*, t. I, p. 424. Le cadre de la présente étude ne nous permet pas de faire mieux.

2. *Discursos. &c.*, p. 173. — *Las escuelas y bibliothecas catedraliciás más notables en aquel tiempo eran las de Cataluña, y muy especialmente las del obispo de Urgel.*

Digitized by Google

nous ne puissions signaler, entre 1200 & 1400, quelques personnages d'un mérite supérieur, par exemple, en Aragon, vers 1235, un israélite JOSEPH BEN ELÉAZAR, qui s'est occupé d'astronomie.

Un peu plus tard, un évêque de Tarazona [1], issu d'une famille de *Ricos Hombres*, Don Miguel XIMENES DE URREA († 1317), est cité comme ayant été assez habile mathématicien pour être réputé nécromancien aux yeux du vulgaire. Il devait vraisemblablement tenir de quelque rabbin ou de quelque maure des notions d'algèbre, science qui donne à ses initiés un faux air de sorcier.

Cette réputation ne lui nuisit sans doute pas beaucoup, car il vécut très estimé du roi Don Jaime II d'Aragon. Ximénès était, au surplus, un jurisconsulte de valeur. Il a laissé un écrit intitulé : *Varias Demostraciones matematicas* [2].

Plus connu est EPHODI, rabbin, dont le vrai nom est PERIPOTH DURAN, que la Nouvelle Biographie place au quinzième siècle, mais que Latassa nous signale comme un Aragonais ayant vécu vers 1380. Il fut, paraît-il, à la fois grammairien & mathématicien. Sa conversion au christianisme, son retour à sa foi primitive & sa lettre à Bonet *Ben Goren* [3], israélite converti d'Avignon, l'ont rendu assez célèbre pour que nous n'en parlions pas plus longuement. Le surnom d'Ephodi lui venait d'une de ses œuvres [4].

Vers la fin du quatorzième siècle & au quinzième, d'après Latassa, nous trouvons encore parmi les Aragonais ayant écrit sur les mathématiques un rabbin du nom d'ISAAC ALCADÈB [6]. Faut-il l'identifier avec ISAAC BEN SALOMON BEN ZADIG BEN

1. Petite ville de l'Aragon, à l'ouest-nord-ouest de Saragosse, au pied de la Sierra de Moncayo.

2. D'après un opuscule intitulé : *Compendium gestorum mirabilium episcopum Turiasonensium ab an.* 1311 *usque ad* 1735.

3. Manuscrit de Leyde, intitulé : *Magister Pourpeth Avenionensis, ex judæo christiani, ad conversionis suæ socium magistrum Ben Goren.*

4. *Cingulum pectoralis* ou *Ephod.* Voir Buxtorf; Wolf, *Bibl. Hebræa* (au nom de Peripoth); Busnage, *Hist. des Juifs.*

5. Nous adoptons pour le nom & le titre des ouvrages la transcription de Bartolocci. Latassa écrit Rabbi Izchach Adchadaeph.

Digitized by Google

ALCHADEB dont M. Cantor[1] fait un Castillan, qui aurait brillé dans les sciences exactes? Nous n'osons pas l'affirmer, *Alcadèb* étant non un nom propre mais un surnom qui veut dire *le Bossu*. Une similitude d'infirmités a plus d'apparence de probabilité qu'une concordance de nom.

Toujours est-il que l'Alcadèb dont parle Latassa est signalé aussi par Bartolocci[2]. Ç'aurait été, d'après le premier, un compatriote & un contemporain de l'Aragonais PAUL DE HEREDIA, juif converti & littérateur distingué du quinzième siècle.

On cite d'Isaac Alcadèb :

1° *Orach selula*, ou sentier préparé, sorte de calendrier israélite resté manuscrit;

2° *Maassé Chosceù* ou œuvre de l'artifice, traité d'arithmétique & de géométrie, demeuré également manuscrit;

3° *Lescion haʒahaù* ou langue d'or. Cet ouvrage, fort curieux sans doute, traite des noms des mesures dont il est parlé dans l'Ecriture sainte. Il aurait, d'après Buxtorf[3], été imprimé à Venise dans le format in-4°.

Les noms que nous relèverons maintenant, à partir de 1400, appartiennent tous à l'enseignement saragozan; c'est surtout à la fin du quinzième siècle que nous trouverons dans la capitale de l'Aragon une école mathématique à son apogée, se ressentant d'une organisation ancienne & forte. A l'israélite ABRAHAM ZACUT, l'astronome bien connu, viennent succéder Andrès de Li (ou de Lly) & Lorenso Victoriano y Molón.

Molón était des environs de Huesca. Sa spécialité était l'arithmétique & l'arpentage. Il paraît avoir été à peu près contemporain d'Andrès de Li, ou peut-être un peu postérieur à ce savant.

Il a laissé des *Calculos aritmeticos aplicados à la ciencia agrimensoria*, restés manuscrits.

1. *Vorlesungen über beschichte der Mathematik*, t. II.

2. Bartoloccio de Celleno, *Bibliotheca magna rabbinica*. Rome, typogr. de la Sacré-Congrégation, 1675, 4 vol. in-folio. (Biblioth. de Toulouse.)

3. C'est probablement un incunable, mais nous en ignorons le gîte. Bartolocci en fait mention.

Digitized by Google

Andrès de Li vivait à Saragosse (où il était né) vers le milieu du quinzième siècle. Sa réputation comme mathématicien était très grande. Son ouvrage intitulé : *Repertorio de los tiempos*, dont un manuscrit existe à la bibliothèque de l'Escurial (K. Est. 1, n. 7) a joui d'un grand succès. Il indiquait le moyen de découvrir par l'étoile du Nord l'heure qu'il est pendant la nuit. On l'imprimait encore au seizième siècle, avec additions, il est vrai [1].

Il ne se borna pas à l'étude des mathématiques & écrivit quelque peu sur d'autres sujets [2], la plupart religieux.

C'est vers l'époque où brillait à Saragosse l'enseignement d'Andrès de Li & de Molon que paraît se dessiner vers Paris un mouvement des jeunes Espagnols (en particulier des Aragonais) désireux de perfectionner leur instruction.

Nous voyons BERNARDINO BASIN, qui fut plus tard métropolitain de la Seu de Saragosse, aller prendre le bonnet de maître en théologie dans notre capitale. En 1491, Basin prêcha avec succès à Rome sur saint Thomas d'Aquin [3]. Sa prédication révélait de vastes connaissances philosophiques. On connaît de lui un ouvrage contre les magiciens [4]. Il était difficile de traiter avec quelque autorité une pareille question sans être amplement versé dans les sciences exactes.

1. *Repertorio de los tiempos.* — Burgos, 1531. Juan de Junta, in-8°. *Le même*, Saragoza, 1534. — *Le même*, Zaragoza, 1546. Diego Hernandez, in-8°.

2. On a conservé les suivants :

1° *Theoria de la Pasion sacratisima de Nuestro Redemptor Jesu Christe.* Zaragoza, 1494;

2° *Summa de Paciencia;*

3° *Vida de san Geronimo y de santa Paola.* (Ms. appartenant au couvent de San Geronimo de Salamanque);

4° *Proverbios de Seneca.* Toledo, 1500, Pedro Bagenbach. Probablement de la même époque.

3. La science de saint Thomas d'Aquin était encyclopédique, & il savait, en matière de mathématiques, tout ce qui était connu de son temps tant comme théorie que comme applications pratiques. On prétend même qu'il avait composé un traité des moteurs hydrauliques aujourd'hui perdu.

4. *De artibus magicis, ac magorum maleficis.* Paris, 1506, in-8°. Une édition incunable serait de Paris, 1483, in-4° très rare. (Cat. Gainat.).

Digitized by Google

Ce mouvement vers la France, qu'il faut peut-être attribuer à la découverte de l'imprimerie, ne fera que s'accentuer, & nous trouverons au commencement du seizième siècle un certain nombre de jeunes mathématiciens venus d'Espagne pour compléter leurs études à l'Université de Paris. Quelques-uns y écriront, y professeront même les sciences. Presque tous regagneront plus tard leur pays où plus d'un saura acquérir une certaine célébrité. Les œuvres de plusieurs d'entr'eux sont parvenues jusqu'à nous. Parmi ceux-là, nous nous occuperons d'abord des enfants des Pyrénées dans ce qui va suivre[1].

J. FONTÈS.

1. Dans un prochain article, nous nous occuperons en particulier de Pedro Ciruelo et de Gaspar Lax.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

I.

DES ORIGINES DE LA RÉVOLUTION A LA FIN DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Le 18 mai 1788 Louis XVI tenait à Paris un lit de justice & adressait une sévère remontrance au Parlement en lui faisant exposer le plan d'une nouvelle organisation judiciaire. Au même moment, le comte de Périgord faisait transcrire sur les registres du Parlement de Toulouse l'ordonnance du roi divisant le ressort de la Cour en cinq grands bailliages ayant pour chefs-lieux Toulouse, Auch, Carcassonne, Nimes & Villefranche-de-Rouergue. Cette mesure répondait aux besoins du pays en rapprochant la juridiction d'appel des justiciables; mais la réforme souleva des tempêtes. La séance d'enregistrement dura depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du matin suivant; la Cour fut envoyée en vacances.

Le Parlement se réunit secrètement & protesta. Toutes les juridictions inférieures joignirent leurs résistances à celles de la Cour supérieure. Des mémoires furent publiés, des suppliques furent adressées au roi. La noblesse de Toulouse présenta des protestations au comte de Périgord qui avait empêché la réunion d'un Conseil général de la ville, & profita de cette occasion pour gémir sur les ordonnances « que des porteurs

Digitized by Google

« d'ordres étaient venus faire consigner à main armée sur les « registres du Parlement. » Cent trente-deux gentilshommes avaient signé ces protestations. Les chapitres de Saint-Étienne & de Saint-Sernin écrivirent au baron de Breteuil & à M. de Fontanges, nommé archevêque de Toulouse, dans le sens des protestations de la noblesse. Les uns & les autres prenaient pour thème le préjudice porté à la ville de Toulouse par la réforme judiciaire qui diminuait l'étendue de son ressort. Les Capitouls joignirent leurs voix à ces nombreuses réclamations. Eux aussi voyaient la fortune de la ville compromise. « ... Son « unique ressource est le Parlement dont l'existence est liée à « celle de l'Université. On a déjà ressenti que la révolution « dans les tribunaux a détruit les études; cette double perte « condamne le plus grand nombre des Toulousains à une « indigence extrême... La consternation est générale. »

Le roi revint sur ses décisions; il suspendit le 8 août l'établissement de la Cour plénière, & le 23 septembre, en convoquant les États généraux, il ordonna que tous les membres des Cours supérieures de justice exerceraient leurs offices comme par le passé. Ces décisions furent accueillies avec hauteur par les Parlements qui firent d'insultantes réserves dans leurs arrêts d'enregistrement.

A Toulouse avait été publiée durant l'éphémère existence des grands bailliages une pièce où étaient traînés dans la boue ceux qui avaient consenti à siéger dans la Cour d'institution nouvelle[1].

Les lettres du roi convoquant les Etats généraux furent datées du 24 janvier 1789. Le 2 mars, le sénéchal de Toulouse convoqua pour le 19 du même mois l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée; mais la mise en mouvement de rouages aussi compliqués retarda cette réunion au 26. Le procureur du roi n'avait pu envoyer en temps utile les huissiers faire les assignations dans les communautés.

Chacun des trois ordres rédigea son cahier. Le clergé intitula le sien : *Doléances, remontrances, & instructions de la sénéchaussée de Toulouse* & le divisa en deux parties; la pre-

1. *Revue des Pyrénées*, t. IV, p. 142.

Digitized by Google

mière partie était divisée en huit sections : 1° *Religion ;* 2° *Juridiction ecclésiastique ;* 3° *Collation des bénéfices,* 4° *Curés & vicaires ;* 5° *Education de la jeunesse, établissements utiles ;* 6° *Intérêts généraux du clergé ;* 7° *Administration temporelle du clergé ;* 8° *Administration de la Province.* La deuxième partie n'avait que trois sections : 1° *Administration du royaume ;* 2° *Législation ;* 3° *Instruction.*

Ces doléances furent signées le 31 mars. M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, présidait ; M. Castilhon, curé de la paroisse de Saint-Sernin, était le secrétaire.

La noblesse rédigea aussi son *Cahier de doléances concernant les instructions & le mandat par elle donnés à ceux de son ordre qui seront députés aux États généraux.* Ce cahier contient des instructions générales, puis une sorte de règlement divisé en vingt-sept articles. De 1 à 10 les articles traitent du clergé : les bénéfices ne devront plus être accumulés sur une seule tête ; la résidence des dignitaires sera obligatoire ; la dîme sera rendue plus égale & moins onéreuse ; la noblesse demande ensuite qu'on ne puisse plus être tenu au payement des annates & autres taxes en Cour de Rome ; que toutes dispenses puissent être données par les évêques ; qu'il soit accordé un entretien décent & convenable aux curés & aux vicaires ; que les droits casuels ecclésiastiques soient supprimés pour que toutes les fonctions curiales soient faites gratuitement. L'article 11 demande qu'on reprenne la recherche de la noblesse, & l'article 22 insiste sur la nécessité de diminuer considérablement les anoblissements à prix d'argent. Les articles 13, 14, 15 concernent les militaires. Le roi y est supplié de donner à son armée une constitution fixe & assurée, une discipline qui ne contrarie plus les mœurs & l'esprit national si essentiels à conserver. L'article 16 traite de l'éducation : « Convaincus par une malheureuse expérience de l'im-
« perfection & des abus du régime actuel & de l'éducation
« publique, ils supplient Sa Majesté de donner au sein des
« États généraux une attention particulière à un objet qui
« influe si directement sur les mœurs & la prospérité de
« l'Etat. » L'article 17 demande la liberté des haras ; les articles 18 & 19 signalent l'incapacité des notaires & leur rapa-

Digitized by Google

cité; l'article 20 réclame l'examen approfondi de l'édit de 1771 portant création de la charge de conservateur des hypothèques auprès de la sénéchaussée, notamment dans les pays de droit écrit; l'article 21 demande la modération des droits de contrôle & la fin des exactions; l'article 22 tend à la suppression des gabelles, &, si leur suppression est impossible, rendre cet impôt moins onéreux; l'article 23 fait ressortir la nécessité du reculement des douanes jusqu'aux frontières du royaume & la suppression des droits de péage sur les chemins & les rivières; l'article 24 demande que les monnaies ne puissent être altérées ou refondues sans la sanction de l'Assemblée nationale; l'article 25 exprime le désir qu'il ne puisse être établi aucune banque, papier monnaie, billets, &c., qu'après l'examen le plus approfondi au sein des États généraux. Dans l'article 26 il est question de l'élection des officiers municipaux; les villes & communautés du royaume, & particulièrement du Languedoc, doivent être rétablies dans le droit de les élire librement, sauf les droits du seigneur. L'article 27 demande la libre exportation des grains, sauf à les restreindre momentanément sur la demande des Etats provinciaux.

Le tiers état de la sénéchaussée de Toulouse délibéra comme les autres ordres & rédigea, du 30 mars au 3 avril, le *cahier de ses plaintes & doléances*. « Il remercie très humblement « Sa Majesté d'avoir rendu à ses peuples l'exercice de tous « leurs droits, la suppliant de vouloir bien recevoir avec bonté « les sentiments de respect & d'amour que l'ordre du tiers-état « consacre pour toujours à sa personne & à sa gloire. » Ce cahier est divisé en quarante-six articles. Il y est demandé que les députés du tiers aux assemblées nationales & provinciales soient toujours au moins en nombre égal à celui des deux autres ordres réunis; qu'il ne puisse être expédié ni lettres de cachet ni ordres arbitraires émanés d'aucune autorité ni tribunal quelconque; qu'une Commission prenne connaissance des citoyens détenus dans les forts ou prisons royales & de la cause de leur détention. La liberté indéfinie de la presse & la suppression de la censure sont ensuite réclamées. La nation a seule le droit de s'imposer, c'est-à-dire d'accorder ou de refuser l'impôt, d'en régler l'étendue, la répartition, l'emploi, la du-

Digitized by Google

rée; même d'ouvrir des emprunts; il est aussi demandé de supprimer tout impôt distinctif & établir une égalité proportionnelle dans la répartition des impôts, de supprimer le centième denier sur tous les offices, ainsi que le vingtième d'industrie.

Le même cahier demande de sonder la plaie de l'Etat, prendre une connaissance approfondie des déprédations qui peuvent avoir été commises dans l'administration des finances & des domaines; de retirer les domaines engagés en remboursant la finance, d'annuler les échanges de domaines faits depuis un siècle; les forêts ne pourront être dénaturées. Le roi sera supplié de déterminer la somme nécessaire pour soutenir dignement la splendeur du trône; les ministres seront responsables; leurs dépenses devront être réglées par les États. Les Parlements ne pourront apporter aucune modification aux édits bursaux ni à aucune loi. Tous les citoyens devront être admis aux emplois militaires & civils, notamment aux charges de magistrature; les ecclésiastiques du tiers état seront admis aux prélatures & autres bénéfices consistoriaux; l'instruction publique devra être perfectionnée.

De nombreuses réformes étaient encore demandées par ce cahier de doléances. On y demandait la suppression des milices, de toute banalité, corvée & servitude personnelles; il y était exprimé le désir de soumettre à un Comité national l'examen approfondi du traité de commerce avec l'Angleterre; on y trouve encore la demande de reculer les douanes à la frontière du royaume; de la liberté de la culture du tabac & du commerce du sel; de régler les intérêts des prêts & de créer dans les diverses villes du royaume des caisses d'escompte & de mont-de-piété.

Comme la noblesse, le tiers-état réclamait l'exécution rigoureuse des lois civiles & canoniques concernant la pluralité des bénéfices, la résidence, &c., l'amélioration des cures congruistes & des vicaires, la dîme uniforme.

Les préoccupations concernant le Parlement se font jour; il y est demandé que les Parlements soient déclarés être des corps permanents & qu'il ne puisse être touché à leur existence sans le consentement de la nation; il y est aussi ques-

Digitized by Google

tion de l'inamovibilité des charges de la magistrature & du droit d'évocation. Enfin, le tiers-état sollicite le maintien de la ville de Toulouse « dans le droit immuable d'avoir le Par-« lement dans son enceinte, avec l'intégralité de sa juridic-« tion & de son ressort. »

Il demande ensuite la réunion tous les cinq ans des Etats généraux du royaume, déclare inconstitutionnels les Etats de Languedoc, & demande la permission au roi, pour tous les ordres de la Province, de s'assembler librement & électivement pour travailler à une nouvelle Constitution.

La réunion des députés des diocèses fut tenue dans l'église conventuelle des Cordeliers. Un grand tumulte s'étant produit aux premières assemblées, le lieutenant général de la sénéchaussée, André de Lartigue, rendit une ordonnance réglant que la main-forte qui devait protéger les opérations de l'assemblée électorale fermerait, le 1er avril, la porte principale de l'église, ferait vider la nef & les chapelles, s'emparerait des deux portes latérales des bas-côtés du chœur, ainsi que des portes du cloître. Des contre-marques devaient être données aux députés des diocèses afin d'éviter que, comme les jours précédents, des individus sans mandat puissent s'introduire parmi les députés. L'esprit particulariste dominait dans ces réunions; on ne voulait reconnaître aucune suprématie aux députés de la ville de Toulouse. Les réunions préparatoires avaient été tenues sans leur participation.

La députation de la sénéchaussée de Toulouse fut composée de M. de Fontanges, archevêque de Toulouse; de Chabanettes, curé de Saint-Michel; Gausserand, curé de Rivière-d'Albigeois; Pons, curé de Mazamet; le marquis de Panat; de Maureins, président à mortier au Parlement de Toulouse; le marquis d'Avessens de Saint-Rome; le marquis d'Escouloubre; Raby de Saint-Médar, de Castelsarrasin; de Voisins, de Lavaur, avocat au Parlement de Toulouse; Monsinat, aussi avocat au Parlement; Campmas, docteur en médecine, de Monestiès; Fos de la Borde, docteur en médecine, maire de Gaillac; de Lartigue, lieutenant général de la sénéchaussée; Viguier, avocat au Parlement; Roussillou, négociant à Toulouse.

Digitized by Google

Les Etats généraux se réunirent à Versailles le 5 mai 1789 & se constituèrent ensuite en Assemblée nationale. Après avoir vaincu la résistance de la Cour, les députés, assemblés dans la salle du Jeu-de-Paume, prêtèrent le serment de ne pas se séparer sans avoir donné une Constitution à la France.

Un frémissement d'enthousiasme pour la liberté fit vibrer tous les cœurs; mais bientôt des désordres se produisirent, & pendant qu'à Paris on prenait la Bastille, dans les provinces éclataient un grand nombre d'échauffourées locales. A Toulouse, durant le mois de juillet, des hommes armés s'emparèrent d'environ 160 setiers de blé appartenant aux Grands Augustins, les vendirent au marché à 15 livres le setier, & versèrent le montant de la vente dans les caisses de la ville[1].

Dans la nuit du 3 au 4 août, l'Assemblée nationale décréta des réformes qui préparaient l'avènement d'un régime nouveau & qui devaient changer la Constitution de la France : abandon de certains privilèges de la part de la noblesse & suppression des autres; taxe en argent représentative de la dîme; rachat de toutes les dîmes; accès de tous les citoyens aux emplois civils & militaires; établissement d'une justice gratuite; abandon des privilèges particuliers des provinces & des villes, &c.

Ces mesures, votées d'enthousiasme, furent suivies de restrictions mentales : chacun désirait bien des réformes, mais ne voulait pas qu'elles s'accomplissent à son préjudice.

A Toulouse surtout on sentait que le bouleversement des institutions séculaires allait léser les intérêts généraux & particuliers de la cité. Un semblant de résistance voulut tenter de s'organiser. Quatre-vingt-dix notables & quatre-vingts parlementaires s'assemblèrent le 10 octobre & engagèrent les autres

1. Lors de l'installation d'Abel comme trésorier de la ville, le 23 avril 1790, le procès-verbal nous apprend « que dans une boîte se trouvaient 2,399 liv. 16 s. 3 d. que les officiers municipaux avaient trouvé dans une des armoires du Petit-Consistoire, avec un extrait du verbal dressé par Manen, capitoul, le 27 juillet 1789, duquel il résulte que cette somme provenait de la vente de grains qui étaient dans un grenier du couvent des Grands-Augustins que nombre de jeunes gens avaient fait vendre au marché... »

Digitized by Google

ordres à se réunir « pour rendre à la religion son utile in-« fluence, à la justice sa force active, au roi son utilité légi-« time, sa liberté, & pour s'opposer à l'abolition des droits & « franchises de la Province. » Les commissaires des légions de la garde nationale qui venait d'être organisée, se réunirent à leur tour, désavouèrent ces tentatives & adhérèrent aux réformes votées par l'Assemblée nationale.

Les décrets relatifs à la division de la France en quatre-vingt-trois départements furent rendus le 9 janvier 1790. Ils ordonnaient une nouvelle division administrative de la France : les provinces étaient supprimées & les départements créés ; leur tracé fut déposé au Comité de la Constitution. Ce tracé, pour le département de Toulouse, fut arrêté par vingt deputés [1].

Il fut divisé en huit districts : Toulouse, Revel, Villefranche, Grenade-Beaumont, Muret, Castelsarrasin, Rieux, Saint-Gaudens.

Peu de jours après, une adresse fut envoyée à l'Assemblée nationale. « Le premier sentiment que la ville de Toulouse « s'empresse de manifester est celui de la plus vive & de la « plus respectueuse reconnaissance pour les bienfaits que l'As-« semblée nationale va répandre sur tout le royaume... » La « respectueuse reconnaissance se manifeste ensuite par une tentative de résistance à toutes les réformes.

« Par la nouvelle division, les liens antiques qui unissaient « la Province de Languedoc vont être rompus ; la cité perdra « plusieurs des avantages dont elle jouit. »

La réforme inévitable dans l'administration de la justice fait redouter de plus grands malheurs. L'affluence d'étrangers qui faisaient circuler l'abondance en vivifiant le commerce n'existera plus... Si la nécessité de diminuer l'étendue des ressorts s'impose, on pourrait établir à Toulouse un deuxième tribunal de cassation.

1. Il est fait sur une carte de Cassini, d'une façon assez grossière. La carte, collée sur toile, est montée sur des bâtons. Elle porte la signature des vingt députés, de quatre commissaires & le visa du comte de Saint-Priest. Elle est aux Archives de la Haute-Garonne. — La formation du département de Toulouse fut décidée le 22 janvier. — Les départements furent d'abord désignés par le nom du chef-lieu.

Digitized by Google

Se basant sur le décret de l'Assemblée nationale déclarant que la justice serait gratuitement donnée, l'adresse réclame les mêmes avantages pour les études & l'organisation de l'Université. « La faculté de disposer des biens du clergé offre de « grands moyens pour remplir cet objet important. »

Toulouse vit alors disparaître la magistrature municipale, qui depuis le onzième siècle avait, avec des fortunes diverses, administré la vieille cité. Après avoir traité d'égal à égal avec les comtes héréditaires de Toulouse, les Capitulaires ou membres du Chapitre étaient devenus des Capitouls, & le Capitoulat était resté pendant des siècles en grand honneur dans la bourgeoisie & parmi les gens de robe. Il eut des temps héroïques ; les Capitouls commandaient les milices toulousaines, alors qu'elles mettaient à la raison les turbulents voisins qui portaient atteinte à la liberté de son commerce. Ils aidèrent aussi Charles VII dans ses guerres contre les Anglais en Guienne. Mais après avoir, au seizième siècle, subi l'autorité arbitraire du Parlement de Toulouse, le Capitoulat fut, dans les derniers temps de son existence, placé sous l'autorité directe du roi. Les Capitouls ne pouvaient même quitter la ville sans son autorisation [1].

Le décret de l'Assemblée nationale des 29-30 décembre 1789 ayant aboli & supprimé toutes les municipalités sous quelque titre que ce soit, les élections eurent lieu à Toulouse pour la constitution du corps municipal. Il se réunit pour la première

1. Une permission accordée par Louis XVI, en 1781, au capitoul Arexi, le menace de la privation de la noblesse s'il ne reprend ses fonctions à l'expiration de son congé. « De par le Roi, Sa Majesté a per- « mis & permet au sieur Arexi, capitoul de Toulouse, de s'absenter de « ladite ville pendant le mois d'octobre prochain, & ledit mois passé, « S. Majesté lui enjoint de retourner à Toulouse pour y reprendre « ses fonctions à peine d'être privé de la noblesse attachée au Capi- « toulat. Fait au château de la Muette, le 15 septembre 1781. Louis. « Amelot. — Le Capitoul inscrivait sur un registre la date de son départ & celle de la reprise de ses fonctions. Il signait même pour des absences de vingt quatre & de quarante-huit heures. « Morel, « parti le 19 nov. 1783, rentre le 21; Bernard, sorti de la ville le « 29 septembre 1785, rentré le 30. » (Archives municipales, *Registre des arrêts.*)

Digitized by Google

fois le 28 février 1790. Rigaud, professeur de droit, était maire; Bertrand Sabathier, Babor, Romiguières, Esquirol aîné, Vignoles, Bragouse, Méric aîné, d'Adhémar, Chauliac, Carol, Bellomayre, Saint-Raimond Sacarin, Gary, Malpel, Castaing & Boubée étaient officiers municipaux.

Le Conseil général de la commune, qu'on désignait par les mots *la Commune*, était formé de notables désignés par les électeurs, & en cas de démission, décès ou disparition d'un officier municipal, la vacance était remplie en prenant un remplaçant sur la liste des notables par ordre du tableau, sans avoir besoin de procéder à de nouvelles élections.

Au lendemain de son installation dans la Maison commune, le 1er mars, la nouvelle municipalité eut à faire régler une difficulté soulevée par le Parlement. Un condamné à mort était dans les prisons de la ville; la date de son exécution approchait. Le Parlement fit injonction à un officier municipal d'y assister en qualité de commissaire, ainsi que cela se pratiquait du temps du capitoulat. Les officiers municipaux s'appuyant sur le décret de l'Assemblée nationale des 29 & 30 décembre qui leur donnait la préséance sur tous les officiers, les corps civils & militaires, se trouvèrent offensés de cette injonction; ils en écrivirent au garde des sceaux qui répondit le 15 : « Je viens d'écrire au Parlement de prendre des mesu- « res & de pourvoir au soin de cette exécution, de manière « que vous n'ayez plus de réclamation à former [1]. »

Le 2 mars, les officiers municipaux se rendirent à la halle au poisson, vérifièrent les instruments de pesage & renoncèrent au droit impopulaire que prélevaient les Capitouls sur chaque saumée de poisson de mer arrivée à Toulouse & sur le poisson d'eau douce apporté au marché.

Douziech, chef de la garde nationale, se présenta le 7 mars à la séance de la municipalité & demanda la prestation du serment par sa troupe, afin de se conformer au décret rendu au mois de janvier précédent par l'Assemblée nationale. La for-

1. Archives municipales, *Registre des délibérations prises par Messieurs les officiers municipaux* (du 1er mars 1790 au 26 octobre meme année). Quatre pages au commencement du registre.

Digitized by Google

mule du serment était : « Jurer d'être fidèle à la nation, à la « loi, au roi; jurer de maintenir de tout son pouvoir, sur la « réquisition des corps administratifs & municipaux, la Cons- « titution du royaume, & de prêter pareillement, sur les mê- « mes réquisitions, main-forte à l'exécution des ordonnances « de justice & à celle des décrets de l'Assemblée nationale ac- « ceptés & sanctionnés par le roi. »

La garde nationale était massée sur la place Royale en compagnie des dragons patriotiques; mais M. de Rigaud trouva la place trop exiguë & donna l'ordre de se rendre sur l'Esplanade. Là, les troupes se placèrent sur plusieurs lignes; le maire donna lecture de la formule du serment. A l'instant, Douziech, commandant général, & après lui le chevalier d'Olive, major général, & Bayssade, aide-major général, prononcèrent individuellement & séparément le serment en présence de la Commune. Les quinze légions & les dragons patriotiques le prêtèrent aussi.

Les emprunts directs décrétés par l'Assemblée nationale n'ayant pu fournir les ressources nécessaires, une contribution patriotique du quart du revenu de chaque citoyen fut exigée. Ceux dont le revenu n'atteignait pas 400 livres n'étaient pas imposés; mais on ouvrit un registre sur lequel ils étaient appelés à faire des dons volontaires. Plusieurs s'engagèrent à payer des sommes supérieures à 100 livres; d'autres, apportant leur faible obole, souscrivant pour 30 sous. Plusieurs ecclésiastiques firent des dons de 5, 10 & 20 livres. Il y a cent deux donateurs; la première souscription est du 29 mars 1790 & la dernière du 8 mai [1].

Le registre contenant le nom des personnes dont le revenu dépassait 400 livres a mille quatre cent huit déclarations; la contribution était du quart du revenu. Sous le n° 3, d'Abadie, ancien capitoul, avait souscrit pour 200 livres le 6 janvier; le 30 mars, il vint déclarer que « depuis le 28 mars, les murs d'enceinte de son château ayant été démolis par des malfai-

1. Archives municipales. *Registre des déclarations des personnes qui ne sont soumises à aucune proportion.*

Digitized by Google

teurs, il est en doute de savoir s'il aura la faculté de payer sa souscription à l'époque dite.

Les officiers municipaux firent, au nom de la ville, un don patriotique de deux contrats de rente constitués originairement au principal de 250,000 livres & les arrérages qui pouvaient être dus[1].

Les décrets des 12-15 février 1790 concernant les maisons religieuses mettaient en émoi les différents partis. Les opposants à la Révolution commencèrent, par conviction ou par intérêt, à exploiter le trouble dont étaient agitées les consciences catholiques. Durant les mois d'avril & de mai plusieurs réunions furent tenues; quelques-unes devinrent tumultueuses. Une légion de la garde nationale, la 2e de Saint-Barthélemy, légion qui ne cessa de se mettre en opposition avec le régime nouveau, ne tenant aucun compte des décrets interdisant aux corps armés de s'immiscer dans les actes de l'autorité, prit, le 7 avril, une délibération injurieuse pour les officiers municipaux & la fit répandre à profusion dans la ville.

Pour protester contre cet acte, une assemblée de cent-cinquante citoyens actifs, appartenant aux différents quartiers, se réunit le 10 avril aux Jacobins, sous la présidence de Trébos, procureur au sénéchal. Le délibéré de la 2e légion de Saint-Barthélemy, y fut jugé sévèrement : « Il inculpe non seu-« lement les magistrats que nous avons élus, mais encore les « notables chargés de veiller à nos intérêts... Les termes peu « mesurés dont se sont servis les rédacteurs, les sentiments « séditieux dont ils font parade, le désir qu'ils semblent « témoigner de voir couler le sang..., ne peuvent qu'indigner « le patriote paisible. » Le président de la réunion fut chargé de dénoncer le fait à la municipalité, à qui ils demandaient d'en instruire l'Assemblée nationale.

Devançant le vœu de la réunion des Jacobins, la municipalité avait déjà transmis à l'Assemblée, comme délictueuse, la délibération de la 2e légion de Saint-Barthélemy.

1. Archives municipales. *Registre des personnes qui ont déclaré conformément à la proposition.* (Du 19 déc. 1789 au 11 mai 1790).

Digitized by Google

Le 12 avril, nouvelle assemblée de cette légion dans une des salles de l'Académie des Sciences[1]. Les membres, comme citoyens actifs, demandèrent la convocation du Conseil général de la Commune pour ordonner « une convocation expresse « de l'assemblée générale de ladite Commune, à laquelle seront « appelés tous les citoyens actifs. »

La municipalité écrivit aux députés de la sénéchaussée pour les prier de prendre sans délai « auprès de l'Assemblée natio- « nale les ordres & les instructions nécessaires pour la convo « cation, formation & organisation de l'assemblée générale « des citoyens actifs. »

Les réunions se multipliaient. Le 14 avril, des habitants du faubourg Saint-Cyprien se réunirent dans l'église Saint-Nicolas. Le 18 avril, de Rigaud père, le comte Jean Dubarry-Cérès, le marquis de Caylus, &c., déclarèrent vouloir tenir ce jour, à cinq heures & demi, une assemblée aux Augustins, & continuer leur séance dans la journée du lendemain. Il fut exposé dans cette assemblée que « plusieurs quartiers de la « ville, animés du bien de la Religion, se sont déjà assem- « blés pour aviser aux moyens qui paraîtraient les plus con- « venables pour la conservation dans cette ville des corps « ecclésiastiques & maisons religieuses de l'un & de l'autre « sexe pour la plus grande gloire de Dieu & la conservation « de la Religion[2]. »

M. de Cucsac, écuyer, présidait, & M. Barada, avocat & procureur au Parlement, était secrétaire. Le lendemain 19, la séance se continuait par l'élection des commissaires, lorsque des citoyens étrangers à l'assemblée s'y opposèrent. Le 20 avril, nouvelle réunion; elle fut tenue dans une des salles de l'Académie des Sciences, rue des Fleurs. L'agitation grandissait. On vota une pétition tendant : 1° à ce que la religion catholique, apostolique & romaine, soit déclarée par un décret solennel religion nationale & la seule religion de l'Etat,

1. Gez & Arbanère firent la déclaration de cette réunion. Arch. municipales. *Registre des déclarations faites par les citoyens actifs pour les assemblées.*

2. Procès-verbal de l'assemblée des citoyens actifs de la ville de Toulouse. 40 pages in-8°, sans nom d'imprimeur, 1790.

Digitized by Google

comme par le passé; 2° à la conservation du siège archiépiscopal, des chapitres de Saint-Etienne & de Saint-Sernin; de toutes les cures & annexes, des séminaires & de tous les établissements ecclésiastiques existant dans la ville & le diocèse; 3° à la conservation de tous les ordres & de toutes les maisons religieuses qui y sont situées; 4° à prier messieurs les officiers municipaux de vouloir bien suspendre toutes les opérations dont ils pourraient être chargés relativement aux maisons religieuses.

La pétition se terminait par la demande aux officiers municipaux « de vouloir bien prendre en considération la situation « fâcheuse de la ville de Toulouse & le peu de ressources « qu'elle peut se promettre pour réparer les pertes immenses « dont elle se trouve menacée... »

Cette délibération ne fut certainement pas prise avec le calme que semble comporter sa rédaction, car le lendemain la municipalité empêcha la nouvelle réunion projetée[1].

La pétition fut déférée à l'Assemblée nationale par la municipalité.

(*A continuer.*) E. CONNAC.

1. Une note placée à la fin de la brochure de quarante pages citée ci-dessus explique l'interdiction : « Si une centaine de libertins « n'étaient venus, le sabre à la main, troubler l'assemblée qui se tenait « à l'Académie des Sciences, MM. les officiers municipaux n'auraient « pas rendu l'ordonnance qui défend de s'assembler. Sans ce trouble, « il y aurait eu dix mille signatures. »

Digitized by Google

LES OFFICIERS GÉODÉSIENS

DANS LES PYRÉNÉES[1].

I.

LA TRIANGULATION DE PREMIER ORDRE.

Contraste.

Après l'imprécision, les opérations mathématiques; après les phrases sans ascensions, les ascensions sans phrases, & la première époque héroïque du pyrénéisme.

Le résultat final en est connu, c'est la carte dite de l'Etat-Major, & des témoins muets en sont restés aux Pyrénées : les tourelles de signaux.

Enfin, un vague souvenir subsiste encore, de feux allumés sur les sommets « par les officiers d'Etat-Major qui faisaient la carte de France. » Enoncé, d'ailleurs, deux fois inexact.

Les officiers en question n'étaient pas des officiers d'Etat-Major, ou du moins ne le devinrent que plus tard. Ils appartenaient au corps spécial des *Ingénieurs-Géographes*, lesquels, depuis le Consulat, avaient remplacé les *Ingénieurs des Camps & Armées* de l'ancien régime. Ce corps — constamment remanié, & si l'on peut dire tatillonné ou « réorganisé » pendant

1. Cet article forme le dernier chapitre du volume : *Cent ans aux Pyrénées*, que nous avons signalé dans notre dernière livraison à toute l'attention des lecteurs de la *Revue*.

N. D. L. R.

Digitized by Google

ses trente ans d'existence — se recrutait par l'Ecole polytechnique & dans les premiers numéros de sortie.

Les ingénieurs-géographes qui vinrent aux Pyrénées ne faisaient pas précisément la carte de France; ils la préparaient par la triangulation de premier ordre. Ils étaient géodésiens, non topographes. On les eût blessés en leur donnant ce dernier nom : dans ce milieu, la géodésie est une aristocratie.

Nous n'avons pas à entrer dans les détails techniques de la préparation & de l'exécution de la carte au 80,000e, dont l'achèvement demanda soixante ans. Nous renvoyons à la *Notice sur la carte dite de l'Etat-Major* par le général Blondel (1853), ou mieux au grand travail du colonel Berthaut, *la Carte de France* (publié par le service géographique de l'armée, 1898), qui explique avec une parfaite clarté cette genèse compliquée & ardue, mais très intéressante. Rappelons seulement l'indispensable.

La carte de Cassini, commencée à l'occasion de la bataille de Fontenoy, terminée vers 1780, & qui a rendu pendant un siècle d'immenses services, était insuffisante (pour les montagnes, elle est nulle & même dangereuse). Napoléon ne s'était pas soucié de la remplacer & d'accueillir les projets de son cabinet topographique des Bacler d'Albe, des Brossier; il savait qu'une bonne carte est un redoutable engin de guerre qu'il ne voulait pas fournir à l'ennemi. A la paix, ce fut Laplace qui, dans un discours à la Chambre des Pairs, en 1817, demanda une nouvelle Carte de France.

Immédiatement, formation d'une grande Commission royale, présidée par Laplace. Il est décidé que cette carte sera faite par le Département de la Guerre, les militaires présentant, pour une si vaste opération, des garanties particulières de discipline, de constance, d'homogénéité de travail. Une Commission spéciale fonctionne au Dépôt de la Guerre, concurremment avec la Commission royale.

Sans attendre la solution des questions délicates de cartographie proprement dite, on entama dès 1818 les premiers travaux géodésiques, la triangulation de premier ordre, & l'on couvrit de réseaux de triangles des bandes de terrain formant

Digitized by Google

sur le sol de la France plusieurs grands carrés, dont les côtés étaient ou des méridiens ou des parallèles.

Les Pyrénées formaient un de ces parallèles. On en vint à l'attaquer en 1825. A cette date, on délibérait encore sur le rendu topographique de la future carte. On discutait passionnément, en un grand tournoi, peut-être même en bataille, la question, d'ailleurs capitale, de l'éclairage; les passionnés de la lumière oblique, censée venir de l'angle supérieur gauche de la carte, rompaient des lances contre les fanatiques de l'éclairage perpendiculaire au sol, de la lumière zénithale, qui l'emportèrent.

Furent chargés des Pyrénées quatre ingénieurs-géographes, officiers vigoureux & expérimentés, la fine fleur des triangulaires.

Le chef d'escadron, puis lieutenant-colonel Corabœuf, quarante-huit ans (né à Nantes en 1777), élève de l'Ecole polytechnique en 1794, ingénieur-géographe, ayant fait toute l'expédition d'Egypte jusqu'en 1799, attaché à la carte du Mont-Blanc (1802-1805), puis à la carte d'Italie (1805); attaché comme capitaine à la carte de France (1818), parallèles Bourges-Nantes, Dieppe-Sedan, Bourges-Jura, Noirmoutiers-Alpes); chef d'escadron en 1819.

Le lieutenant Peytier, trente-deux ans (né à Paris en 1793), élève de l'Ecole polytechnique, lieutenant en 1811, attaché à la carte de France depuis 1818. Noté comme d'une très forte constitution, ceci est bon à souligner. Envoyé aux Pyrénées comme adjoint de Corabœuf. En fait, chef de service pour la moitié de la chaîne.

Le lieutenant Testu, vingt-huit ans (né à Rouen en 1767), élève de l'Ecole polytechnique, lieutenant en 1823, décoré pendant la campagne d'Espagne. Plus tard, Peytier, devenu son chef, le notera « le meilleur des triangulateurs. »

Le lieutenant Hossard, vingt-huit ans (né à Angers en 1797, élève de l'Ecole polytechnique en 1819, lieutenant en 1823.

Ces officiers, nés loin des montagnes, & qui venaient d'opérer plusieurs années en plaine, n'étaient pas montagnards

Digitized by Google

(Corabœuf seul avait pu pratiquer jadis la montagne). Les « nécessités du service » les mirent dans l'obligation de devenir rapidement de purs « grimpeurs », genre du dix-neuvième siècle. Grimpeurs d'un genre particulier qui, faisant des ascensions « en service commandé », n'ont pas la faculté de choisir leur jour comme les « alpinistes » ordinaires, mais montent à date fixe & par tous les temps, & n'ont pas à faire franchir les passages difficiles qu'à leurs personnes, ils font monter leurs ouvriers & du matériel pesant, & surtout le précieux instrument d'observation, le *cercle répétiteur*, manière d'ascensionniste passif qui donne parfois bien du mal! (quoique d'un modèle réduit, pour la montagne : cercle de Gambey de 27 centimètres). Une fois en haut... ils ne redescendent pas. Ils habitent les pics.

Leur endurance est demeurée légendaire. Si bien que l'idée s'était accréditée que les ingénieurs-géographes étaient tellement habitués à surmonter les difficultés matérielles & à vaincre les intempéries qu'ils n'en faisaient même pas mention dans le compte rendu de leurs travaux, de sorte qu'en ce qui concerne spécialement les Pyrénées, ils n'avaient pas dû laisser de renseignements sur leurs ascensions.

Heureusement, il n'en était pas ainsi.

Assujettis à l'obligation d'envoyer au directeur du Dépôt de la Guerre des rapports de quinzaine & le résultat des opérations de chaque station, les officiers chefs de section rendaient compte à leur supérieur des difficultés & des retards. Soulevez aujourd'hui — nous allions dire la pierre du sépulcre — le couvercle du carton où reposent depuis soixante-dix ans les rapports de Corabœuf & de Peytier, & vous en voyez sortir un des plus beaux chapitres de l'histoire pyrénéiste — jusqu'ici inconnu — & d'une littérature spéciale militaire, sobre & nette.

Ne demandez pas toutefois aux officiers pyrénéistes les noms de leurs guides, ni par quelle arête, par quel point cardinal ils ont vaincu un pic. Ils ne le disent pas malheureusement, & pourtant ils sont munis d'instruments de précision, & ils sont des observateurs plus que méticuleux (la triangulation de premier ordre est encore considérée comme inattaquable).

Digitized by Google

Mais le récit « à la boussole » est de date plus moderne. Le détail de l'ascension intéresse peu nos officiers. Le pic, pour eux, n'est pas comme pour l'alpiniste moderne un ennemi à vaincre, un monstre à dompter; c'est plutôt un collaborateur & un auxiliaire, c'est la base du signal, c'est le support du cercle répétiteur.

L'ennemi, par exemple, c'est le mauvais temps! Le grimpeur ordinaire descend; l'officier triangulateur reste cloué des semaines à côté de son cercle, attendant qu'on puisse viser & « prendre une série. » Le mauvais temps empêche de livrer ponctuellement — « en temps utile » — le résultat d'une station! Aussi le signalent-ils avec précision.

Or, pendant leurs opérations aux Pyrénées (1825-1827), les géodésiens eurent un temps exceptionnel. Il fut généralement abominable, & trois années de suite.

II.

LES GRANDES ASCENSIONS DE 1825.

La campagne de 1825 eut pour objet l'adoption du « canevas de triangles », la reconnaissance & le choix des stations, & la construction des signaux, tourelles de près de 4 mètres de haut, où se trouvait pratiquée une chambre permettant de regarder à l'intérieur une borne scellée à chaux & à sable dans la montagne, & portant deux lignes croisées dont le point d'intersection était juste dans la verticale du point de visée, du sommet du triangle.

Le commandant Corabœuf, faisant des Pyrénées deux sections partagées par le pic de Crabère, prenait avec le lieutenant Testu celle de l'est (Pyrénées-Orientales, Ariège); son jeune adjoint, le lieutenant Peytier, était chargé avec le lieutenant Hossard de la section occidentale (Basses & Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne), de beaucoup la plus difficile.

Les travaux commencèrent en mai. Les observateurs partaient, Corabœuf de Perpignan, Peytier de Bayonne, & marchaient l'un vers l'autre, portant leurs recherches sur les pics

Digitized by Google

de plus en plus élevés que la fonte des neiges rendaient successivement accessibles. Ils devaient se rejoindre au point de partage quatre mois après, en septembre, avant les froids.

Les rapports de Corabœuf, intéressants pour les géodésiens, ne signalent en ce qui le concerne rien d'exceptionnel quant aux ascensions, sauf la quantité de neige, considérable cette année-là, & quelques endroits d'accès très difficile au Montcal (Montcalm). Mais ce qui le préoccupe constamment, ce sont les difficultés que rencontre son adjoint, engagé avec un temps généralement défavorable dans une série de grandes ascensions.

Après le choix des points les moins élevés, de Bayonne à Pau, Peytier & Hossard, au commencement de juin, avaient commencé par deux sommets de 1,900 mètres d'où le pic d'Ossau n'était pas visible, ce qui faisait déjà penser à abandonner ce dernier point.

De là, ils passaient au pic d'Anie. L'accès en fut très difficile, les pentes de neige gelée atteignant 55 degrés. La construction du signal dura trois jours & employa sept ouvriers. Peu s'en fallut que la campagne ne s'ouvrît par une catastrophe : le lieutenant Hossard faillit se tuer à la descente.

Du pic d'Anie, Peytier & Hossard en vinrent au choix de trois grands observatoires à prendre, un vers le sud de Pau, un dans les montagnes de Luchon, & un troisième entre les deux pour « partager la distance. »

Ils montèrent au pic du Midi d'Ossau dans les pires conditions. Ayant couché sous un rocher au pied du pic, ils entamèrent l'ascension par le mauvais temps « espérant qu'il changerait. » Le temps ne fit qu'empirer; ils se trouvèrent au sommet par une pluie froide mêlée de neige, & un vent tel, que leurs hommes n'osaient pas se tenir debout & se démoralisaient. Après quelque temps de repos à l'abri d'un rocher, le vent ayant un peu diminué, on occupa les ouvriers à la construction d'une petite tour en pierres sèches pour servir de point de visée de second ordre (les points de second ordre étant les sommets de triangles secondaires servant à déterminer la position des pics les plus remarquables non stationnés). Peytier

Digitized by Google

& Hossard y laissèrent leurs noms, sur un fragment de schiste que Clausenque retrouva en 1837. Les deux officiers renonçaient au pic d'Ossau pour point de premier ordre, regardant comme impossible de faire porter à la cime leur cercle répétiteur.

Voulant donc substituer au pic d'Ossau un sommet plus favorable & plus facile, ils choisirent le Balaïtous.

C'était bien tomber! Ils s'adressaient juste au plus formidable pic des Pyrénées.

Le Balaïtous *mystérieux*, le *Cervin des Pyrénées*, *amas de précipices réunis par un nœud qui est la cime*, est un *observatoire sublime*. Le voilà défini par le comte Russell.

L'histoire de cette montagne est étrange, on le sait; elle commence par la fin & doit s'écrire à rebours.

Le Balaïtous (Balétous de Cassini, la montagne de la Bassa du croquis de Reboul & Ramond, le Som de Seoube de Junker, le Bat-Létouse ou Mur-Muré de l'Etat-Major, le Balaïtous enfin de son nom populaire & aujourd'hui célèbre), pic célèbre & dangereux, était resté longtemps inconnu.

Pourtant, il ne se cache pas; il se montre même à la plaine; quiconque a monté le pic du Midi de Bigorre a remarqué forcément de là un pic dominateur & inquiétant, l'air mauvais, en forme de molaire tronquée remplie d'une coulée de glace. Ce pic, pourtant, demeurait négligé, pas même mentionné. Il était dans une région hors du courant des baigneurs & des touristes. L'attention était ailleurs. Vint le moment où les grands pics tout neufs se faisaient rares & où on commença à jouer la difficulté. Le mystérieux Balaïtous était à point. En 1864, Charles Packe, & quelques jours après le comte Russell, l'emportaient par l'infernale arête de l'ouest, « le plus mauvais pas des Pyrénées. » Stupéfaction! au sommet, une tour, des traces de feu, des piquets de tente (notez ces piquets, nous les retrouverons). La montagne inédite avait cohabité avec messieurs les officiers! Il fut admis que ceux-ci avaient fait une ascension en 1825, & il n'en fut plus question.

Et pourtant, avec la célébrité actuelle du Balaïtous, tout renseignement relatif au passage des officiers par le fameux pic était pour prendre, par action réflexe, une importance ca-

Digitized by Google

pitale. C'est la plus belle question de pyrénéisme rétrospectif & faite pour intriguer.

En voici la solution. Entre toutes les montagnes pratiquées par les ingénieurs géographes (& plus même que des sommets de 4,000 mètres dans les Alpes, comme le Pelvoux, monté en 1830 par le capitaine Durand) le Balaïtous a eu un rare & précieux privilège : il a fait parler ces officiers peu parleurs...

Première tentative. Le 16 juillet, Peytier écrit : « Au pic du Midi d'Ossau nous avons substitué le pic de Balétous. Ce pic, quoique plus élevé que celui d'Ossau, sera, j'espère, d'un accès plus facile, quoique nous ayons déjà fait une tentative infructueuse pour y monter... »

Peytier & Hossard étaient partis de Laruns, d'où ils comptaient seize heures de marche pour atteindre le pic. Ils y avaient pris des guides & des ouvriers. Ils allèrent coucher sous un rocher près du lac d'Artouste. Le lendemain, après une heure de marche, le guide-chef leur dit qu'il ne connaissait pas le chemin plus loin, & comme le temps était tel qu'on n'y voyait pas à vingt pas, ils s'orientèrent avec une boussole & la carte de Cassini, « qui se trouva défectueuse en cet endroit ». Arrivés au sommet, pendant une éclaircie de cinq minutes, ils virent les Balaïtous devant eux. Ils s'étaient trompés de pic.

Ils avaient fait par erreur & dans le brouillard la première ascension du Pallas! Le rapport de Peytier ne nomme pas ce pic, mais un autre document, la liste des points de second ordre visés par lui, indique le *signal* élevé (par les officiers & leur équipe d'ouvriers) sur la Cuje-la-Palas, 2,976 mètres. (La plupart des grands sommets pris comme points secondaires n'ayant pas été ascensionnés, on les visait, non sur un *signal*, mais sur la *sommité*, c'est-à-dire sur l'extrémité même du pic. Les hauts points de second ordre visés sur *signaux* ne sont qu'au nombre de neuf pour Corabœuf : pics du col de Migia, Jouglau, du pont de Cabanes, de la Serrère, du Bouc, du port d'Orle, de Montoulieu-Maubenne, tuc de Serrat, portillon d'Albi, & de quatre pour Peytier : d'Arbizon, d'Arré, Cuje-la-Palas, pic d'Ossau.

Digitized by Google

Deuxième tentative. Le lendemain, le temps était assez beau, les officiers aperçurent le Balaïtous & se dirigèrent vers lui. Après six heures de marche, ayant passé sur des pentes de neige très rapides dans laquelle il fallut tailler des pas, « faire des trous » parce qu'elle était gelée, ils furent arrêtés à deux cent cinquante mètres environ du sommet par un escarpement de rochers qu'ils ne purent ni gravir, ni tourner. Il fallut renoncer.

« Nous recommencerons cette reconnaissance en partant de Cauterets, où j'espère que nous trouverons des guides connaissant le chemin. Nous partons pour Barèges », écrit Peytier. Il voulait monter d'abord au pic du Midi pour s'assurer que, de là, le sommet du Balaïtous était visible.

Le rapport suivant de Peytier est daté de Barèges, 8 août. Le Balaïtous est vaincu, & le bulletin de victoire est de la plus rare simplicité.

« Depuis le 16 juillet je me suis occupé de la reconnaissance du pic du Midi de Bigorre & du pic de Balétous qui est au sommet de la vallée d'Azun, ainsi que de la construction de signaux en pierre sur ces sommités.

« Le pic de Bigorre n'est pas d'un accès difficile.

« Mais il n'en est pas de même de celui de Balétous, dont l'ascension a demandé quatre tentatives. Ce pic est escarpé de tous les côtés & il faut franchir des passages très périlleux pour arriver au sommet.

« Le mauvais temps est presque continuel.

« Je pars demain pour Bagnères-de-Luchon. »

Ce bref rapport laisse ouvert le problème, si intéressant dans les idées actuelles : Quels ont été les points d'attaque des officiers & quel fut leur itinéraire définitif d'ascension?

Une fiche, conservée au service géographique de l'Armée & que nous reproduisons comme spécimen des *notes individuelles* d'un pic, apporte une solution partielle pour le point d'attaque finalement choisi.

« *Le signal construit en* 1825 *sur le pic de Balétous est un cône tronqué en pierre sèche de* $3^{m}42$ *de hauteur au-dessus de*

Digitized by Google

la face supérieure de la borne sur laquelle sont tracées deux lignes dont la rencontre indique le centre de la construction. Ce signal avait une petite chambre qui a été fermée après les observations afin d'augmenter la solidité.

« *Le pic de Balétous est situé sur la frontière d'Espagne, au fond de la vallée d'Azun & à l'ouest du port de ce nom ; il est dans le département des Hautes-Pyrénées, arrondissement d'Argelès, canton d'Aucun, & dépend de la commune d'Arrens. Il faut environ onze heures pour se rendre de ce dernier village au sommet du pic, avec des hommes chargés. On remonte la vallée d'Azun jusqu'aux cabanes de Domblas, un peu au delà du lac de Gourgue de Sugnan. Là, on tourne à droite & l'on va passer auprès de la cabane appelée la tour de la Ribette* (l'Arribit), *& ensuite à celle du Plan de la Ribette qui est au pied du pic. Il faut environ cinq heures pour monter de cette dernière cabane au sommet du Balétous & l'on rencontre des passages fort mauvais.* »

Le Balaïtous, on le voit, était mal noté. Ainsi les officiers sont partis d'Arrens & ont pris par l'Arribet, à l'exclusion de Labassa & du glacier de Las Néous. Mais la fiche nous donne aussi une indication par ce qu'elle ne dit pas. Elle semble exclure la suite de la route Packe-Russell par les lacs de Bacrabère, les passes de la Barane la diabolique arête occidentale, & laisse supposer un itinéraire spécial par la face nord d'abord, puis passage sur la face est, à la partie supérieure du glacier de Las Néous, &, enfin, la vertigineuse cheminée orientale. (Le comte Henry Russell penche pour cet itinéraire. Le problème n'est pas cependant tout à fait fermé. Il appelle une vérification expérimentale. Il y a un nouveau passage à retrouver : une brèche qui devra en toute justice s'appeler *brèche Peytier-Hossard.*)

A Luchon, au lieu d'un pic de premier ordre, Peytier & Hossard en montaient deux. Ici les ascensions ne font, comme on dit, « pas un pli », & le compte rendu non plus. En résumé : « le Quairat ne convenait pas, on l'a remplacé par la Tusse de Maupas. » C'est tout comme itinéraire.

Le Quairat était désigné *a priori* pour le raccord avec Cora-

Digitized by Google

bœuf. Ce pic était terminé par une crête de rochers qui ne laissaient entre eux aucune place; il fut impossible d'y élever aucune espèce de signal. (*C'est à peine si une chaise y tiendrait*, devait dire depuis le comte Russell.)

Il devint un point secondaire, visé non sur le signal qu'il ne pouvait porter, mais sur la sommité.

Sur le Maupas, cependant, un accident. Le sommet du pic, « arête granitique à peu près semblable à celle du Quairat » offrait une place au signal, en l'appuyant sur deux gros rochers. Le signal en pierres sèches était à peu près terminé lorsque l'affaissement d'un des rochers en fit écrouler la moitié. Peytier & Hossard étaient avec deux hommes sur la tour; un seul ouvrier fut blessé.

« Au premier jour de beau temps, je remonterai sur le pic Maupas pour faire reconstruire le signal », écrit Peytier le 23 août. Donc, seconde ascension du Maupas.

C'est son dernier rapport personnel; le 16 septembre il avait rejoint Coraboeuf. Par celui-ci nous savons que Peytier était parti de Luchon pour Arreau & le pic de Montespé. Sur la construction du signal au pic de Troumouse, pris entre le Balaïtous & le Maupas, les renseignements manquent.

Le 15 décembre, la reconnaissance de tous les sommets des triangles était terminée : trente-neuf stations.

III.

SOUS LA TENTE. — CAMPAGNE DE 1826. — TROUMOUSE.

Une station de premier ordre demande des observations d'une extrême précision, avec des instruments plus parfaits que ceux de la triangulation de deuxième ordre, des visées répétées par séries, & par série de séries. Il y faut donc plusieurs jours. De plus, pour pointer à des distances de dix lieues en montagne, il faut le parfait beau temps. S'il ne vient pas, une seule chose à faire : l'attendre.

Où loger? Il y a deux systèmes. Le cantonnement loin de la station, plus confortable, mais demandant des ascensions de chaque jour & des pertes de temps, & le bivouac à la station

Digitized by Google

même, ne laissant échapper aucune occasion favorable. Corabœuf adopta le dernier parti : camper sous la tente aussi près que possible du signal ; chaque chef d'opération ayant, pour lui & pour les hommes de service, deux tentes de 4 mètres de long sur 2m66 de large & 2 de haut, confectionnées exprès, en grosse toile, & capables de résister aux pluies d'orage & aux coups de vent.

Avec ces tentes fut faite une course homérique à travers les Pyrénées.

Les écrivains pyrénéistes récents nous ont initiés à la saveur des nuits passées sur les grands sommets, nuits qui sont les actions d'éclat de l'ascensionniste.

Que dire donc de l'odyssée des ingénieurs géographes : les *cent & une nuits sous la tente, deux ans de suite*, & point à la belle étoile, mais par des temps horribles & même terribles?

Les travaux furent repris le 20 avril 1826, pour sept mois.

Corabœuf & Testu campèrent en mai & juin aux signaux d'Espira, de Tauch, de Forceral, de Bugarach ; en juillet, de Madrès ; séjournèrent quinze jours d'août au sommet du Canigou (2,787 mètres) ; de là, passèrent au pic du col de Liousès (2,833) ; en septembre, au pic oriental du col Rouge (2,808), pic Saint-Barthélemy (2,350) & Tuc de la Courate.

Peytier & Hossard, en mai, commençaient par la station de Jurançon ; mauvais temps. Puis Lioubeng. En juin, trois semaines de station à un quart d'heure de marche du sommet du Cambeillon (660 mètres), sans une journée entière de beau temps ; tous les jours pluie. Terminé le 18. De là, une semaine plus heureuse à l'Escuretz, mais les grands sommets paraissant encombrés de neige.

En juillet, onze jours à l'Estibette. Temps très défavorable. Le signal du Balaïtous est encore engagé dans la neige de plus d'un mètre. » Je crains que ce pic ne soit impraticable cette année », dit Peytier.

De là, les deux lieutenants abordèrent le pic du Midi, difficile à cause du mauvais temps ; les neiges descendaient à 600 mètres au-dessous du sommet ; le lac d'Oncet gelé. Les tentes étant à cent pas du signal, on se trouvait en mesure de profiter de tous les moments convenables. Pour se rendre au signal, il

Digitized by Google

fallait suivre une arête de neige fort dangereuse; on y fit établir un sentier avec des dalles. Les 22, 23, 24 juillet, impossible de sortir de la tente. Le thermomètre descendait à — 3°.

Peytier termine son rapport daté de Barèges, 2 août :

« Le mauvais temps me donne de l'inquiétude pour les stations de Balétous, de Troumouse & de Maupas, qui conservent une énorme quantité de neiges. Je vais m'occuper de celle de Troumouse. »

Redisons-le, ce sont les récits modernes qui donnent rétrospectivement un intérêt capital aux expéditions anciennes. Il y a curiosité aiguë à retrouver d'anciens itinéraires dans des régions que de remarquables descriptions plus récentes ont rendues célèbres. Où sont allés les prédécesseurs? Par où sont-ils passés ?

Voici, par exemple, un passage fameux : la crête est du cirque de Troumouse. Lequeutre dira : « On contourne l'intérieur du cirque sur des anfractuosités de rochers ayant de trois à quatre doigts de largeur; à droite, un abîme de 900 à 1,000 mètres; la moindre glissade serait mortelle. » Et le comte Russell, avec sa terrible concision : « *Très mauvais pas.* Je n'en connais guère de plus mauvais dans les Pyrénées. »

Ce mauvais pas, Peytier & Hossard en ont eu la primeur.

Voici textuellement le rapport de Peytier au directeur du Dépôt de la Guerre.

« Argelès, 23 août. — Mon Général, j'ai l'honneur de vous adresser les observations faites au sommet du pic de Troumouse, qui est un des plus élevés & celui dont l'accès est le plus difficile parmi ceux qui me servent de points de station.

« Le voyage & le séjour au sommet de ce pic nous ont offert de grands dangers à M. Hossard & à moi.

« Avant d'arriver au signal, il a fallu suivre pendant trois heures le haut du cirque de Troumouse, ayant constamment à côté de nous un précipice de 600 mètres : le cirque.

« Pendant ce trajet, le porteur du cercle était attaché & soutenu par deux autres hommes. Sans cette précaution, il serait probablement tombé dans le cirque avec l'instrument. Il marchait pieds nus... »

Digitized by Google

Avec l'instrument est le mot typique de l'officier responsable du matériel de l'Etat!

« ...Notre tente a été établie à 15 mètres du signal sur une pente d'éboulis de 30 à 40°, à l'abri du vent d'ouest. Malgré nos précautions, le vent a failli l'emporter; il a arraché un grand nombre de piquets & déchiré la toile.

« Les orages nous ont beaucoup inquiétés, le tonnerre est tombé si près de nous que nous avons ressenti de violentes secousses, & la grande quantité d'eau qui tombait pendant les orages & qui s'infiltrait dans les éboulements sur lesquels nous étions établis nous faisait craindre d'être entraînés avec eux. Quelques fragments de rochers ont roulé à côté de notre tente.

« Le froid nous a fait souffrir; le thermomètre était descendu à zéro, & à cette basse température se joignait un vent très froid. »

Mais, dans les jours de très beau temps, & il y en a eu forcément de tels, puisque les observations ont été faites, quels spectacle! Le pic de Troumouse, de 3,089 mètres, voisin & succédané de la Munia si fameuse aujourd'hui, est, comme on dit, « un de ces pics d'où l'on voit tout! » C'est de là notamment que « le Mont-Perdu fait presque autant d'effet que le Mont-Blanc! »

Le beau document, grandiose dans sa précision & sa concision, la vraie littérature de sommets, que la liste des points visés de la station de Troumouse (*Description de la chaîne trigonométrique des Pyrénées*, dans le *Mémorial du Dépôt de la Guerre*, t. VI, 1832) : Maupas, Néthou, Perdighéro, pic de Thou, Posets, pic Pétard, pic au sud-est de Vénasque (le Gallinero, pic près de Savarillo (le Cotiella), pics d'Arré, de Batoa, pic Méchant, Cambieil, Mont-Perdu, Cylindre, Taillon, tours du Marboré, Ardiden, Vignemale, pic Long, Néouvielle, pic du Midi de Bigorre, pic de Viscos, Monné, pic à l'est de Panticouse (le Tendenera), pic entre Canfranc & Salient (la Penà Collarada), Balaïtous! Et les vallées! les cirques! ce qu'on voyait sans le viser!

Qu'ils ont pu jouir des hautes régions, les géodésiens, dans leur camps!

Mais parfois, à quel prix!

Digitized by Google

IV.

PEYTIER ET HOSSARD AU BALAÏTOUS.

« La fin de la belle saison approche. En descendant du pic de Balétous, dont je vais faire la station, je compte m'occuper des stations qui sont du côté de Saint-Jean-Pied-de-Port. »

C'est ainsi que Peytier terminait son rapport sur Troumouse, au moment où les deux lieutenants allaient monter au Balaïtous.

Ils furent bien près de n'en pas descendre!

Surpris par le mauvais temps & la neige sur le redoutable pic, ils se trouvèrent dans la situation la plus critique.

« *Les observations ont été interrompues* », dit ironiquement la fiche du Balaïtous dont nous parlions tout à l'heure, « *les observateurs manquaient de vivres & l'on ne pouvait leur en porter.* »

Mais l'on a mieux. Il reste sur la seconde ascension & sur le « camp de Balaïtous », le rapport de Peytier qui doit demeurer désormais un des plus beaux & précieux documents pyrénéistes :

« Argelès, 4 septembre 1826. — Mon Général, dans ma lettre du 23 août, je vous annonçais que j'allais m'occuper de la station du pic de Balétous.

« En effet, je partis d'Argelès le 24 & m'arrêtai dans la matinée au village d'Arrens, qui est celui le plus rapproché du pic. Après m'y être procuré les hommes & les chevaux nécessaires pour me transporter, je fus coucher à la cabane de berger la plus élevée.

« Le lendemain, 25, je partis avant le jour avec onze hommes chargés des instruments, tentes, effets & vivres, & nous arrivâmes au sommet à midi & demi, après avoir traversé des passages fort dangereux dont un a exigé qu'on fît passer les effets & quelques hommes à l'aide de cordes.

Dans la soirée du 25, je commençai les observations, pen-

Digitized by Google

dant que M. Hossard était occupé à faire établir notre tente au sommet du pic, à 5 mètres du signal. Avant la fin de la journée la tente n'était pas encore bien établie qu'il survint un orage qui dura une partie de la nuit & qui nous inquiéta beaucoup.

« Le lendemain 26, l'orage recommença vers quatre heures, & il tomba tant de grêle qu'elle n'était pas entièrement fondue trois jours après.

« Dans la nuit du 26 au 27, un thermomètre centigrade à *minima* descendit à — 7°,8 au-dessous de zéro, & le 27 au matin, pendant que nous prenions une série, la température était de — 3°,8.

« Le 28, nous prîmes quelques séries dans le milieu de la journée.

« Le 29, nous eûmes une belle journée & nous observâmes toute la matinée & une partie de la soirée.

« Le 30, il tomba un peu de neige extrêmement fine dans la nuit, & le thermomètre à *minima* descendit à — 3°.

« Le 31, un vent du sud assez fort amenait sur le pic des nuages noirs & épais. Nos vivres devant s'épuiser le 1er septembre, nous envoyâmes deux hommes à Aviens pour nous rapporter des provisions le 1er septembre au soir.

« Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, il tomba beaucoup de neige, & prévoyant que nos hommes ne pourraient pas revenir, nous ne mangions le 1er que demi-ration, réservant l'autre moitié pour le 2.

« Mais la neige continua à tomber le 1er toute la journée & toute la nuit suivante, de sorte que le 2 septembre, n'espérant point recevoir de vivres, nous avions la perspective de mourir de faim si nous ne prenions le parti de descendre, ce que nous regardions en quelque sorte comme impossible à cause du froid, de la neige qui tombait & de celle qui couvrait tous les passages.

« Cependant, vers onze heures, nous entendîmes crier ; nos hommes avaient fait un effort pour nous porter des vivres (malgré les conseils d'un grand nombre d'habitants d'Arrens, qui, loin de les encourager, leur avaient dit que nous étions perdus & qu'ils allaient périr avec nous) ; mais à mesure qu'ils avaient

Digitized by Google

rencontré des passages difficiles, ils s'étaient débarrassés d'une partie de leur charge, de sorte qu'arrivés au passage le plus dangereux (d'où ils nous ont appelés) ils n'avaient plus rien.

« Nous prîmes alors le parti de descendre. Nous n'emportâmes avec nous que ce qui pouvait nous aider dans cette entreprise, nos manteaux pour ne pas mourir de froid (que nous craignions beaucoup), des cordes, des piquets, un maillet & une pioche, & nous attachâmes à nos pieds des crampons que nous avions heureusement apportés. (Notre domestique qui n'en avait point nous inquiétait beaucoup. Il marchait le dernier, & s'il eût malheureusement glissé, il nous eût entraînés avec lui.) Un de nous marchait en avant attaché au milieu du corps, soutenu par deux autres, & à l'aide de la pioche & de ses pieds traçait le passage.

« L'accès du pic est déjà fort dangereux par le beau temps; mais la neige ayant couvert tous les passages (nous y entrions quelquefois jusqu'au milieu de la cuisse), il fallait être à la dernière extrémité pour exécuter une pareille entreprise.

« Il nous fallut trois heures pour arriver au passage où nos hommes nous attendaient (ce qu'on aurait fait en vingt minutes pendant le beau temps); ils nous furent d'un grand secours pour franchir ce mauvais pas.

« Nous arrivâmes à sept heures du soir à la première cabane que les bergers avaient abandonnée à cause de la neige qui était tombée très près (à 1,200 mètres environ au-dessous du pic); nous y passâmes la nuit & revînmes le lendemain, 3 septembre, à Argelès. » La petite colonne était restée trente-six heures sans manger.

Telle fut cette mémorable seconde ascension.

Qui croirait après cela que Peytier & Hossard recouchèrent encore au sommet du Balaïtous? Et cependant la pensée des deux officiers dans cette terrible descente n'était pas autre : remonter. C'est que, si comme hommes ils demeuraient saufs, comme géodésiens ils étaient repoussés avec perte. Un désastre; les observations n'étaient pas terminées, *il avait fallu abandonner le cercle!*

Peytier termine ainsi :

Digitized by Google

« J'ai rapporté de cette expédition une douleur à l'épaule gauche qui m'empêche de lever le bras, mais qui, j'espère, cessera avec le mauvais temps.

« La pluie froide qui tombe aujourd'hui me fait présumer qu'il tombe encore de la neige sur les hautes montagnes; cependant la saison n'étant pas encore très avancée, j'espère que le retour du beau temps me permettra de remonter incessamment au pic de Balétous (3,180 mètres) pour y terminer les observations qui n'exigeraient maintenant qu'une petite journée de beau temps.

« Si, contre mon attente, le temps ne s'améliorait pas, je réunirai les hommes d'Arrens les plus courageux & les plus habitués aux montagnes, & ferai une tentative pour descendre l'instrument. »

Les deux lieutenants firent donc la troisième ascension du Balaïtous. Rapport de Peytier :

« Argelès, 13 septembre 1826. — Mon Général, j'ai l'honneur de vous adresser la station du pic de Balétous que je viens enfin de terminer.

« Le 9 septembre, le temps m'ayant paru assez bien disposé, je fus coucher dans une cabane de berger au pied du pic, & le 10 j'arrivai au sommet à dix heures du matin.

« La soirée de ce jour & la matinée du 11 furent employées à terminer les observations.

« Nous commençâmes à descendre le 11, à dix heures du matin, & il était temps, car il commençait à tomber de la neige, & peu de temps après nous eûmes un violent orage qui nous accompagna jusqu'à Arrens.

« J'ai éprouvé une grande satisfaction quand j'ai été au pied du pic, car j'y étais monté avec beaucoup d'inquiétude. Non seulement je craignais de ne pouvoir terminer la station, mais encore de ne pas pouvoir descendre le cercle, ce qui eût été facheux pour la suite du travail.

« Il existait encore de forts mauvais passages de neige gelée dans laquelle il a fallu faire des pas à la pioche, & le sommet en conservait encore beaucoup qu'il a fallu déblayer auprès du signal pour les observations. Le bas de la tente en a été tellement chargé que la tente a été déchirée. Le thermomètre à

Digitized by Google

minima que j'avais laissé au signal est descendu pendant mon absence à — 8°.

« De onze hommes qui m'avaient accompagné à ma première ascension, un seul a eu le courage d'y remonter avec moi ; & n'ayant pu en réunir qu'un petit nombre pour cette entreprise périlleuse, je me suis vu obligé de sacrifier les bois de la tente & quelques effets particuliers, attendu qu'il nous était impossible de tout descendre. Ayant fait enlever les fers des bois de la tente, la dépense pour remplacer ces bois n'ira pas au delà de 20 ou 25 francs.

« J'ai l'honneur..., &c... — *Peytier.* »

Ce petit trait d'économie administrative, terminant une si grosse aventure, a une saveur caractéristique. Les voilà les fameux piquets de tente, par lesquels, paradoxalement, l'histoire du Balaïtous commence en 1825 & finit en 1826!

Le plus paradoxal, en matière de Balaïtous, l'invraisemblable, c'est l'oubli complet, absolu, dans lequel il put tomber. Voilà une montagne de premier ordre, exceptionnelle de difficultés, dangereuse, essayée au moins quatre fois, montée trois fois, sur le sommet de laquelle vingt-cinq hommes au moins, officiers, guides, ouvriers, porteurs, sont passés, qui a été non seulement montée, mais habitée, qui a failli amener une catastrophe, qui a donné lieu à un séjour & à une descente dramatique *dont il existe une relation imprimée* (sous la rubrique : « On nous écrit d'Argelès », un extrait du rapport de Peytier fut inséré à la première page du *Moniteur* du 30 septembre 1826), & bientôt plus rien, mais rien, pas l'ombre d'un souvenir! Rapidement, le nom des officiers ascensionnistes se voila (plus tard, quand on admettra qu'il y a eu une ascension, on l'attribuera à Corabœuf, en sa qualité de chef de service) ; en peu d'années, toute tradition dans le pays même s'effaça (sauf peut-être le nom d'un chasseur d'Arrens, Coustet, qui aurait servi de guide), le terrible Balaïtous, perdu au fond de sa vallée d'Azun, pas sur le chemin, primé par d'autres grands sommets à conquérir, retomba dans l'inconnu.

Et *l'oubli* lui refit une virginité.

Digitized by Google

Les piquets de tente, pour être retrouvés, attendront 1864, & les rapports de Peytier, 1898...

Fin de la campagne de 1826. Peytier & Hossard font la station de Lissératéca : mauvais temps jusqu'au 26 septembre, vent du sud des plus violents. Ils s'abritent en construisant des murailles pour pouvoir prendre quelques pointés. Le 20 septembre, il ne reste plus que pour une heure d'observations; le temps devient si mauvais qu'il faut attendre jusqu'au 6 octobre. De là, au signal de Méhalcu. Enfin, Baïgoura : vent violent du Sud; il faut encore s'abriter de murailles percées de créneaux dans la direction des points à observer. Le 19 octobre, le vent met la tente en pièces. En novembre, il ne cesse de pleuvoir; on est obligé de renoncer à la station d'Espermont.

V.

CAMPAGNE DE 1827. — LE MONTCALM ET LE MARYRAS.

En 1827, la campagne recommence encore en avril pour sept mois.

Du côté de Coraboeuf, la station marquante est celle de Montcalm. Le souvenir ne s'en perdit point.

Le comte Henry Russell, remontant au Montcalm en 1872, écrit dans ses *Souvenirs :*

« Sur le sommet s'élève une longue tour massive, qui résiste là depuis une cinquantaine d'années au vent & aux orages. Elle fut construite lors du passage des ingénieurs qui restèrent au faîte même du Montcalm (3,080 mètres), pendant plusieurs semaines, pour faire la triangulation des Pyrénées; ils s'étaient fait porter du bois, & on voyait leur feu d'Auzat (15 kilomètres) pendant la nuit. *En vérité, il fallait du courage!*

« Mais quel observatoire, quelle vue pour les dédommager! Depuis le Canigou jusqu'aux glaces du Posets, l'œil se promène & se perd tout à fait sur des milliers de pics... »

En vérité, il fallait du courage! Vous, le grand pyrénéiste,

Digitized by Google

qui avez écrit cela, comme Henry Russell, entendez le lieutenant-colonel Corabœuf dans son rapport ; il semble qu'il vous pressente & que c'est à vous-même qu'il réponde, pour vous qu'il tienne à préciser.

« Le 4 septembre 1827. — On ne parvient au sommet de Montcal (*sic*), 3,077 mètres, que par des passages très difficiles, que des hommes chargés auraient refusé de franchir par un mauvais temps.

« Nous nous sommes mis en route le 13 août. Le 14, les passages difficiles ont été franchis & nous avons établi la tente à douze minutes du signal. Mais du 15 au 28 août, nous n'avons pu utiliser pour l'observation que quatre jours. Orages, grêle, neige jusqu'à 1,200 mètres au-dessous de nous, brouillards, froids. »

En septembre, Corabœuf fit le Crabère.

Le lieutenant Peytier ayant commencé la campagne sans son collègue Hossard, gardé provisoirement par Corabœuf, fait seul les stations du Socoa, la Rhune, Biarritz, Hauran (mauvais temps « extraordinaire » ; que pouvait-il être)? Espermont (mauvais temps); Orhi, 2,020 mètres (mauvais temps, quatre jours de suite dans le brouillard sans voir à plus de vingt pas).

En juillet, le pic d'Anie. « J'ai été assez heureux pour établir ma tente à cent cinquante pas du signal, & profiter de tous les instants favorables, ce qui a abrégé la durée de cette pénible station. Le lendemain de mon arrivée, reçu, à la suite d'un violent orage, une grêle très forte qui faillit mettre ma tente en pièces. »

Hossard rejoint Peytier à Pau. En août, les deux officiers sont à Luchon & font le bel observatoire de Maupas. Rapport de Peytier :

« Nous partîmes de Bagnères, M. Hossard & moi, le 8 août à midi & nous arrivâmes au sommet du pic le 9 à la même heure. A une demi-heure du sommet nous rencontrâmes un escarpement d'un accès difficile & dangereux qui effraya nos hommes. Nous eûmes beaucoup de peine à les décider à venir

Digitized by Google

plus loin. Deux guides plus hardis que les autres nous furent d'un grand secours; ils montèrent les instruments & autres effets à l'aide de cordes & aidèrent les autres à franchir le mauvais pas. Notre tente fut établie à un petit quart d'heure du signal. A l'exception du 14 août, le temps a été généralement assez mauvais. Les orages, le vent & la grêle nous ont beaucoup inquiétés.

« Le signal de Montespé a été détruit pendant l'hiver dernier. Je m'en suis heureusement aperçu avant de monter à Maupas, & j'ai envoyé M. Hossard le faire reconstruire pendant que je faisais les dispositions pour la station de Maupas. »

De la Tusse de Maupas, Peytier visait le pic de Fourcanade, le Néthou, le pic du Milieu & le pic de la Malädetta, le pic Quartau (Litayrolles), le Quairat, le Posets, le Perdighère, etc.

Enfin, de Pau 13 septembre, envoi du rapport sur Montespé. « Le temps a été fort mauvais depuis le commencement d'août, neige; aussi le séjour au pic a été de quinze jours. » C'est le mot de la fin. C'est sur ce dernier mauvais temps que se termine la triangulation de la partie occidentale des Pyrénées!

Les quatre géodésiens se réunissent à Dax en octobre. Corabœuf observe à la tour de Borda.

Peytier, déjà félicité par le ministre de la guerre après la descente du Balaïtous, est nommé capitaine en second.

L'énergique officier alla continuer ses services en Grèce, où pendant six ans il travailla à la carte de Morée. Il y fut blessé par des brigands. Décoré en 1829.

En 1831, le corps des ingénieurs-géographes fut supprimé & versé dans l'Etat-Major. Alors seulement les quatre officiers géodésiens devinrent officiers d'Etat-Major.

Corabœuf, colonel en 1831, chargé de la revision des calculs de la carte de France, commandeur, fut retraité en 1837.

Peytier, colonel, auteur d'une instruction sur la géodésie, qui est devenue classique, chef de la première section du Dépôt de la Guerre, commandeur, retraité en 1853 comme chef d'escadron, avec la croix d'officier. Mort en 1864.

Digitized by Google

Hossard fut retraité en 1857, comme lieutenant-colonel, en obtenant la croix de commandeur « pour ses travaux continus & remarquables, dont il devait recevoir la juste récompense avant de rentrer dans la vie civile », disait la proposition exceptionnelle.

Mais la suprême récompense des officiers pyrénéistes est aux Pyrénées mêmes. Leur souvenir doit s'y perpétuer. Il y reste scientifiquement sous la forme de ces fameuses cotes de hauteur (3,404, Néthou ; 3,367, Posets ; 3,351, Mont-Perdu ; 3,298, Vignemale, &c.), qui sont comme la signature des quatre officiers géodésiens apposée sur les grands sommets des Pyrénées. Mais leur campagne de trois ans, indépendamment de ses résultats spéciaux, constitue, au point de vue « montagnard » pur, un fait unique. S'il s'agissait de touristes opérant pour leur plaisir, on la déclarerait la plus originale, — & si ces touristes étaient Anglais, la plus *excentric* — des expéditions. *En vérité, il fallait du courage !*

Ne nous représentons pas ces officiers au terme de leur carrière. Voyons-les tels qu'ils furent aux Pyrénées, vigoureux, audacieux, singulièrement « modernes » au milieu du monde de la Restauration, des Marcellus & des Arbanère. Les deux jeunes lieutenants Peytier & Hossard surtout, les « grimpeurs » du Pallas, du Troumouse, du Quairat, du Maupas, vainqueurs par trois fois du Balaïtous & immortalisés par cet exploit, doivent prendre place désormais, dans l'histoire du pyrénéisme, au premier rang des ascensionnistes.

Henri BÉRALDI.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Théophile et Paul de Viau, étude historique & littéraire par Charles Garrisson. — Paris, Alphonse Picard & fils; Toulouse, Edouard Privat, 1899; un vol. in-8° raisin, 240 pages.

De tous les personnages célèbres ou curieux : écrivains, gentilshommes & cadets gentillâtres qui ont occupé les littérateurs ces temps derniers, aucun ne me paraît plus digne d'attention que les deux frères Théophile & Paul de Viau.

Gascons de Gascogne & Gascons malheureux, ils eurent une existence troublée, toute en action & sans légende; leur histoire reflète le tableau des événements qui suivirent la mort de Henri IV, aurore confuse du siècle qui vit s'effectuer l'unification de la France & s'établir le pouvoir absolu des rois.

Un premier mérite de M. Charles Garrisson est d'avoir nettement accusé l'étroite corrélation qui existe entre le caractère de l'époque & l'humeur des personnages qu'il présente.

C'est avec beaucoup de clairvoyance, à mon sens, qu'il peint dans Paul de Viau, fidèle aux traditions & au manoir paternel des oseraies de Clérac, sur le Lot, le dernier gentilhomme du seizième siècle, huguenot attristé & solitaire, capitaine vaincu mais toujours attaché à sa religion proscrite & au culte des anciennes libertés.

La ténacité froide le rigorisme solennel de Paul contrastent avec l'entrain joyeux, la verve étourdissante, l'ingénieuse raillerie de son frère. Tout frais émoulu des écoles réformées de l'Ecosse & de Saumur, avide de plaisirs, de richesses, Théophile s'élance sur le chemin de Paris où se portaient alors en foule ces Gascons besoigneux & ambitieux que d'Aubigné a

Digitized by Google

si rudement fustigés dans *Fœneste*. Libertin & fin lettré, il ne tarda pas à séduire la jeunesse dorée de la capitale par le charme délicat, la mordante ironie de ses vers. Bientôt, sa renommée s'établit dans les cabarets à la mode & lui vaut de puissants protecteurs.

Fortune rapide, éclatante, mais précaire. Quelques saisons passent & voilà que soudain de graves accusations se dressent, se formulent, se précisent contre Théophile : mauvaise vie, méchantes mœurs, libertinage, débauche, athéisme. C'est l'ère des malheurs qui s'ouvre. Un arrêt du parlement jette le riant frondeur dans un cachot de la tour de Montgomery. Ni les sublimes accents du poète terrassé par l'adversité, songeant, dans la solitude, aux douceurs de la terre natale, ni l'intervention de protecteurs puissants ne paraissent pouvoir triompher de l'hostilité du roi & de l'opiniatreté des ennemis religieux du poète qui poursuivent en Théophile de Viau toute la folle jactance du parti sceptique & libertin. Les débats du procès qu'il dut subir montrent au prix de combien de peines, de souffrances, d'anxiétés, Théophile de Viau obtint, après deux ans de captivité, la sentence qui le rendait au monde libre, mais désenchanté & meurtri. Le dévouement sans défaillance de son frère & l'affection constante de Montmorency avaient sauvé Théophile de la mort; leur pieuse sollicitude ne put arracher le poète à l'envahissante tristesse des derniers jours. Sans doute, la gloire vint visiter Théophile de Viau dans l'hospitalier & somptueux refuge de Chantilly & répandit un moment, dans la France entière, la renommée du poète gascon, grandie par le souvenir de ses infortunes. On rendit un unanime & solennel hommage à sa muse, désormais grave & assagie, mais à la tombe, le poète précurseur fut oublié.

M. Charles Garrisson a fait œuvre utile en nous redisant dans une belle langue sobre, souple & nerveuse, la mélancolique odyssée des deux frères de Viau, célèbres & longtemps méconnus, tour à tour brillants de leurs fortunes ou ployant sous le malheur, dont la vie rappelle une des plus dramatiques périodes de notre histoire.

Joseph POUX.

Digitized by Google

L'Œuvre de Garrigou en analyse chimique hydrologique, d'après le *Bulletin général de thérapeutique.* (Paris, 8 janvier 1899, p. 12.)

Le Dr Albert Robin, membre de l'Académie de médecine, rapporteur de la Commission des eaux minérales de cette Académie, est l'auteur de l'article que nous reproduisons & qui, grâce au nom & à la situation de l'auteur, a une grande portée. E. C.

Un fait intéressant, & que l'on peut même considérer comme présentant une réelle importance au point de vue de la science hydrologique, vient de se passer à la Société d'hydrologie de Paris.

Depuis des années, le professeur Garrigou, de Toulouse, avait émis l'opinion que les eaux minérales devaient leur action à la présence de sels métalliques & organiques que les analystes n'avaient jamais pu y découvrir.

Pour démontrer la présence de ces substances dans les eaux minérales, il fallait concevoir des méthodes toutes spéciales d'analyse, & créer un laboratoire de recherches en rapport avec ces méthodes.

C'est ce qu'a fait M. Garrigou en consacrant à cette entreprise scientifique plus de trente ans de sa vie & sa fortune tout entière.

Les résultats qu'il obtint ainsi étonnèrent les chimistes hydrologues, imbus des anciens principes sur l'hydrologie, & effrayés, sans doute, par l'idée de consacrer à l'analyse correcte des eaux des milliers de litres de liquide, ainsi que le faisait le professeur de Toulouse. Ils s'empressèrent de nier, sans les contrôler, les résultats extraordinaires qu'annonçait ce dernier. Le corps médical lui-même, peu habitué à voir des résultats d'analyses d'eaux minérales tels que ceux dont nous parlons, se rangea avec les chimistes contre M. Garrigou.

Ce dernier, persistant depuis près de trente ans dans les mêmes idées & poursuivant, sans se décourager, les analyses par les mêmes méthodes qu'il a tout au long exposées dans son enseignement de la Faculté de médecine de Toulouse, chimistes & médecins ont enfin consenti à étudier de plus près les procédés & les résultats de notre confrère.

Ils se sont aperçus qu'il était dans le vrai.

La séance du 7 novembre de la Société d'hydrologie médi-

Digitized by Google

cale de Paris a été, pour la science hydrologique & pour M. le Dr Garrigou, une séance de réparation méritée.

M. le Dr Cazaux, des Eaux-Bonnes, a montré que les effets si remarquables de la source Vieille étaient dus à l'ensemble des nombreux métaux découverts, il y a plus de vingt ans, par Garrigou, dans cette eau que l'on peut considérer comme la plus métallifère des Pyrénées [1].

M. Frenkel est venu dire à son tour [2] que si les chimistes n'avaient jamais signalé dans les sources thermales les nombreux métaux qu'y avait découvert le professeur Garrigou, c'était parce qu'ils n'avaient pas observé les règles prescrites par lui pour opérer utilement la recherche de ces métaux. Il faut détruire la matière organique dissoute par les eaux minérales & qui empêche la précipitation des métaux lorsqu'on applique à leur recherche les procédés classiques de l'analyse.

Voilà donc une faute commise par tous les chimistes en analyse d'eau & qui a, pendant près de trente ans, empêché l'hydrologie de franchir le pas que cherchait à lui faire traverser un savant convaincu & vraiment dévoué à la science française.

1. *Annales d'hydrologie*, 43e année, novembre 1896, n° 11, p. 521. — « C'est au Dr Garrigou, a dit le Dr Cazaux, que revient en France le principal mérite dans la mise en relief du rôle dévolu aux substances métalliques des eaux minérales; dans les analyses nombreuses qu'il a faites depuis vingt-cinq ans, il s'est attaché à découvrir les traces, mêmes légères de métaux, sachant que ceux-ci peuvent agir à très petites doses, surtout dans un médicament élaboré par la nature. »

2. *Loc. cit.*, p. 525. — M. Frenkel appelle l'attention sur la lutte soutenue par M. Garrigou contre les *chimistes officiels*, dans la question du mercure contenu dans les eaux de Saint-Nectaire, lutte honorable qui s'est terminée par le triomphe des idées du professeur de Toulouse. M. Frenkel explique que la question de la vérification de la présence du mercure dans cette eau n'est pas simple : « Les métaux se trouvent « dans les eaux minérales, sous deux formes, à l'état simple, & alors « facilement décélable ou à l'état de combinaison organique. Dans ce « dernier cas, il faut avant tout détruire cette combinaison, & alors « seulement on obtient la réaction caractéristique du métal; or, pour « en arriver là, il faut, comme le faisait M. Garrigou, agir sur des « quantités considérables d'eaux minérales, & c'est faute de *vouloir* ou « de *pouvoir* recourir à cette méthode que ses adversaires ont nié si « longtemps les résultats annoncés. »

Digitized by Google

Ainsi que l'ont dit M. Cazaux & M. Frenkel, c'est à Garrigou que revient l'honneur, par sa persévérance & sa ténacité, d'avoir définitivement donné à l'hydrologie médicale le véritable moyen de connaître à fond la composition intime d'un remède naturel employé jusqu'ici d'une manière empirique & peu encourageante pour les malades.

L'action thérapeutique des eaux minérales est un fait qui n'est plus à démontrer, action complexe & difficile à analyser si l'on y apporte uniquement les procédés d'examen employés en pharmacodynamie pour les corps simples. L'eau minérale est une association médicamenteuse, & il est nécessaire de connaître la vérité sur cette association.

Repousser les données nouvelles apportées par un savant peut-être enthousiaste, mais en tout cas convaincu, a été de mauvaise doctrine, & il est certain qu'on doit aujourd'hui rendre une tardive justice à un homme qui a rendu, tout le monde le reconnaîtra plus tard, un immense service à l'analyse hydrologique, qui, jusqu'à lui, se traînait dans des chemins sans issue & pouvait être considérée comme encore dans l'enfance, & qui, sans lui, serait restée stérile.

Albert ROBIN.

Bordeaux port de mer. — Sous ce titre, M. A. Huni, dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux* (n° 4, 1899), constate la décadence, en montre les causes, en cherche le remède. On lira avec intérêt un extrait de cette étude.

En son état actuel, Bordeaux est un port menacé, car un port qui n'a pas de transit & qui doit vivre de son propre aliment est un port dont la prospérité peut être mise en doute.

La Pallice lui a enlevé le trafic des Charentes, une partie de celui de Paris & des départements au nord des Charentes, Bayonne a pris en charge le gros des expéditions de minerais des Pyrénées qui s'embarquaient à Bordeaux & aussi les produits des Landes. Cette n'a plus besoin des lignes maritimes de Bordeaux, ayant des communications directes vers le nord. Marseille reçoit les vins verdets de Narbonne, les huiles des

Digitized by Google

Bouches-du-Rhône, &c., & les envoie directement en Hollande, en Allemagne, jusque dans les ports russes de la Baltique.

Les appontements de Pauillac ont ruiné, à peu près, la batellerie fluviale & enlevé au port de Bordeaux un trafic important, sans aucun genre de compensation. Le trafic des Chargeurs-Réunis vers le Brésil, la Plata & l'Afrique, celui de la Compagnie transatlantique pour l'Algérie, l'Amérique centrale & Londres, celui de la Compagnie havraise péninsulaire vers Maurice, la Réunion & Madagascar, se font par les appontements de Pauillac, & souvent on peut voir les beaux quais de Bordeaux veufs de tout navire, alors qu'à la gare de Saint-Louis-Pauillac on voit partir des marchandises qui laissaient avant un bénéfice au port de Bordeaux. Les frais de courtage maritime, très élevés, sont cause que Bordeaux n'est plus un port d'escale & que les navires étrangers préfèrent rester à Pauillac ou recevoir leurs marchandises dans quelque port voisin. Marseille reçoit les chargements pour les Indes néerlandaises, la Cochinchine & le Tonkin, la Méditerranée & la mer Noire, par chemin de fer. Le chemin de fer a également détourné de Bordeaux beaucoup de marchandises pour l'Allemagne, la Belgique & la Hollande, transportées à prix réduits. On a tout fait pour prouver que Bordeaux n'est plus un port de mer & que les navires ne peuvent plus monter « que jusqu'aux appontements. » Heureusement que la Compagnie des Messageries maritimes continue à démontrer que ses grands vapeurs peuvent monter à Bordeaux, & en dehors des navires de cette Compagnie, d'autres navires de tonnage très respectable ont fréquenté le port. Il y a eu quelques accidents; mais on observera que les accidents ne peuvent avoir lieu que là où l'on travaille, & il est injuste de reprocher au port de Bordeaux un échouement ou un arrêt causé par le brouillard. Ces accidents arrivent dans tous les ports. Bordeaux offre aux navires une rade sûre, des moyens de déchargement faciles, des quais magnifiques, munis de tous les moyens désirables de travail. Que l'on entretienne donc la rivière & que l'on maintienne avec quelques dragues puissantes les profondeurs qui permettent aux navires de forte calai-

Digitized by Google

son de passer sans danger ; que l'on réduise certains frais, qui ressemblent plutôt à une taxe vexatoire sur le travail qu'à une indemnité pour un travail exécuté ; que l'on n'oublie pas enfin que, souvent déjà, la question des communications rapides avec Lyon a été discutée, & que rien n'a encore pu être obtenu dans ce sens.

Par sa position, Bordeaux devrait être le port le plus recherché de l'océan Atlantique, côté Europe. Supposons un triangle isocèle dont le sommet serait Bordeaux : deux côtés de 1,800 kilomètres chacun vont aboutir, l'un à Varsovie & l'autre à Widdin. Ces deux points sont distants entre eux de 900 kilomètres en ligne droite. Nous embrassons de cette façon la Suisse, la haute Italie, la Dalmatie, la Bosnie, l'Autriche & l'Allemagne du Sud. Les deux extrémités nous mènent en Pologne & en Bulgarie. En regardant la carte, nous nous rendons facilement compte que Bordeaux se trouve au bout, comme voie naturelle d'exportation par mer, vers les côtes de l'Atlantique. De Bordeaux à Vienne, en Autriche, la distance à vol d'oiseau est de 1,450 kilomètres. Sur cette ligne, nous trouvons comme points centraux intermédiaires, Lyon & Zurich. De Zurich partent, en effet, tous les jours, les trains pour Vienne par l'Arlberg. Il s'agirait donc d'arriver à Zurich avec la plus grande vitesse, & pour ce faire, nous sommes obligés de prendre la voie la plus longue. Les communications avec Lyon sont mauvaises, car il faut de Bordeaux à Lyon, par Gannat, environ seize heures, & par Nimes, la même chose. De Lyon à Zurich, il faut encore environ quatorze heures, soit ensemble quarante heures. Par Paris, on arrive de Bordeaux à Zurich, *viâ* Bâle, en vingt-quatre heures, y compris environ quatre heures d'arrêt à Paris & Bâle. Par le grand détour de Paris, on économise encore six heures au moins de chemin de fer ! Si, *viâ* Zurich, le trajet de Bordeaux à Vienne pouvait être rendu normal, il semble que les marchandises de l'Autriche, de la Suisse & de l'Allemagne du Sud devraient prendre la voie de Bordeaux pour l'exportation, de même que les voyageurs.

Cette question des communications avec Lyon devrait être reprise, & tous les efforts devraient tendre à amener à Bor-

Digitized by Google

deaux un trafic qui lui semble dû. Si des villes comme Zurich, tout insignifiantes il y a cinquante ans, sont devenues des points de transit importants, c'est dû incontestablement à l'énergie de leurs habitants. Vous verrez à Zurich des wagons venant directement d'Amsterdam, de Berlin, de Vienne, de Milan, de Paris & de Gênes. C'est un trafic imposant & qui explique à lui tout seul l'importance qu'a prise la ville de Zurich, tant au point de vue du commerce que de l'industrie & de la banque. D'autre part, le percement du Simplon n'est plus qu'une question de temps, &, par là, Milan se trouvera bientôt sur une ligne directe partant de Bordeaux *viâ* Lyon.

Pourquoi notre port de Bordeaux, qui est si favorablement situé, ne s'élèverait-il pas à son rang? C'est une question d'argent & de volonté. Nous croyons que les économies des capitalistes seraient mieux placées dans les entreprises de chemins de fer que dans des mines arctiques ou autres, trop souvent connues seulement par des circulaires pleines de promesses & par les déboires qui viennent ensuite. Si nous pouvions contribuer à remettre sur le tapis la question des communications rapides avec Lyon, nous croirions servir les intérêts essentiels du port de Bordeaux. Dans l'état actuel de ce port, il faut trouver un remède, car il serait vraiment malheureux de laisser s'aggraver sa décadence.

A. HUNI.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 7914

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les Stations thermales et hivernales

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, ETC.

Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans).

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de **20** à **40** °/₀, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), **Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn,** etc.

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** JOURS,

non compris les jours de départ et d'arrivée.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des Bords de la Loire

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la Ligne de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **86** FRANCS. — 2e CLASSE, **63** FRANCS

DURÉE : **30 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **54** FRANCS — 2e CLASSE **41** FRANCS

DURÉE : **15 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris *viâ* Blois ou Vendôme.

CES BILLETS SONT DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

A Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie

ET A TOUTES LES GARES ET STATIONS DU RÉSEAU D'ORLÉANS

Pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Une brochure intitulée « **Le Cantal** » *est mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans, au prix de* **25 centimes.**

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** rue des Tourneurs, 45.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

NOUVEAU TARIF

POUR BAGAGES NON ACCOMPAGNÉS

En vue de faciliter les voyages, la Compagnie d'Orléans applique, depuis le 1er janvier 1899, à titre d'essai, un nouveau tarif temporaire pour le transport d'objets à l'usage personnel des voyageurs ou de leurs familles et non accompagnés sur tout ou partie du parcours.

Les voyageurs ont ainsi la faculté d'expédier leurs bagages sans se munir, au préalable, d'un billet de voyageur.

Les bagages non accompagnés ne bénéficient d'aucune franchise.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente, au prix de 30 centimes :

1° A PARIS : Dans les bureaux de quartiers et dans les gares d'Austerlitz, Luxembourg, Port-Royal et Denfert ;

2° EN PROVINCE : Dans les gares et principales stations.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges, ou *viâ* Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris *viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30 JOURS**

PRIX DES BILLETS : 1re CLASSE, **163** FR. **50**. — 2e CLASSE, **122** FR. **50**

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : 5, rue Drouot, Paris

Décret d'intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[le])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et son débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE**.

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard** à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

DÉPOT SPÉCIAL ET DIRECT

DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

NOTA. — Ses relations directes avec les sources permettent à la Maison AUBA de livrer les eaux minérales toujours fraîches, aux meilleures conditions de prix.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.*

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65. — TOULOUSE

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la ***Revue des Pyrénées,*** *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

POUR LES STATIONS THERMALES DE

Chamblet-Néris (NÉRIS), ÉVAUX-les-BAINS,
Moulins (BOURBON-L'ARCHAMBAULT),
Laqueuille (la BOURBOULE et le MONT-DORE),
ROYAT, Rocamadour (MIERS), VIC-sur-CÈRE.

RÉDUCTION de 50 %

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré du **15 Mai** au **15 Septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenace du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours.**

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES

DEVANT PARAITRE PROCHAINEMENT

B. Baillaud. — Le climat de Toulouse.

E. Cartailhac. — Géographie et archéologie préhistoriques. Notions applicables au Midi garumnien.

E. Connac. — La Révolution à Toulouse et dans le département de la Haute-Garonne (*Suite*).

Charles Codorniù. — Les poètes français du Languedoc.

Bon Desazars. — La Légende de Virgile à Toulouse. — Le vrai Virgile Toulousain.

C. Douais. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'Art à Toulouse (Les baux à loyer de la Chambre des Notaires).

Axel Duboul. — Documents nouveaux sur l'Académie des Jeux Floraux.

Maurice Gay. — Le poète béarnais Cyprien d'Espourrin (*Suite*).

Louis de Granval. — Cahiers agricoles d'un bourgeois de Toulouse au dix-huitième siècle.

Jean de l'Hers. — Au Musée de Montpellier. — Les dix-sept portraits d'Alfred Bruyas.

Louis Maisonneuve. — Les idées philosophiques de Fermat.

Émile Mathias. — Le Magnétisme terrestre dans la région toulousaine.

Chanoine J.-J. Pouech. — La Topographie de Pamiers. (Publié par le **Chanoine Barbier.**)

Edouard Privat. — Le château de Lourdes pendant la guerre de Cent-Ans (1360-1407).

Bon de Rivière. — Une princesse allemande en Albigeois. — La comtesse d'Isembourg.

Ernest Roschach. — L'Historien Nicolas Bertrand.

Louis de Santi. — Les Hérétiques albigeois du Lauraguais au treizième siècle.

F. Tresserre. — Sonnets pour le Canigou.

Nota. Tout ouvrage concernant la France méridionale & l'Espagne septentrionale, dont deux exemplaires auront été adressés à la Direction de la REVUE DES PYRÉNÉES, *sera l'objet d'un compte rendu critique.*

Digitized by Google

REVUE DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : le Baron **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

Paraissant tous les deux mois par livraisons de 100 pages environ.

Abonnement annuel : 12 francs.

TOME XI

1899 — 1re LIVRAISON

SOMMAIRE

			Pages.
I.	TOULOUSE	**J. de Lahondès**	1
II.	LE VOYAGE PRATIQUE	**Cte V. d'Adhémar**	12
III.	UN POÈTE BÉARNAIS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE : CYPRIEN D'ESPOURRIN	**Maurice Gay**	33
IV.	QUELQUES MATHÉMATICIENS DE L'ESPAGNE PYRÉNÉENNE au seizième siècle	**J. Fontès**	56
V.	LA RÉVOLUTION A TOULOUSE ET DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE. — I. Des Origines de la Révolution a la fin de l'Assemblée nationale	**E. Connac**	68
VI.	LES OFFICIERS GÉODÉSIENS dans les Pyrénées	**Henri Béraldi**	82
VII.	BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE		105

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

45 RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Mars-Avril 1899.

Revue des Pyrénées

Toulouse

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
RUE DES TOURNEURS, 45, TOULOUSE.

VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE COMPLÈTE

DE

JEANNE D'ARC

AVEC

APPENDICES, NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES,
CARTES ET PLANS

PAR

M. le Chanoine DUNAND

Trois volumes in-8° de plus de 600 pages chaque. — Prix : 18 fr.

TOME I. — **La Jeunesse de Jeanne d'Arc.**
TOME II. — **Sa Mission.**
TOME III. — **Son Martyre.** (*Sous presse.*)

Cette *Histoire de Jeanne d'Arc*, la première complète qui ait paru jusqu'à présent, la première qui donne toutes les scènes de ce drame sans précédent qui s'appelle le Procès de Rouen, n'est pas, comme on pourrait le croire, un simple recueil de citations et de documents. C'est avant tout un récit vivant, rapide, — remarquablememt documenté toutefois, — des faits de l'histoire de Jeanne, histoire la plus étonnante, la plus merveilleuse et néanmoins la plus authentique qui se puisse imaginer. Pour composer ce récit dans lequel semble palpiter l'âme de la Pucelle, incarnation de l'âme de la France, l'auteur a su profiter de tous les documents que les recherches les plus récentes comme les plus anciennes ont mis au jour. C'est une justice que les critiques les plus autorisés lui ont rendue.

Des appendices, cartes, plans et notes spéciales, renvoyés à la fin des volumes, éclaircissent les questions posées dans le cours du récit. De la sorte, à l'intérêt d'une histoire des plus attachantes se joint celui des recherches et des solutions critiques.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Monographie de la basilique de Valcabrère, par M. R. MÉTIVIER, Architecte du département du Gers.

Digitized by Google

LES BIBLIOTHÈQUES

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

La *Revue des Pyrénées*, dans sa dernière livraison de 1898, pages 563 & suivantes, a publié une intéressante notice sur les bibliothèques du Midi. Il n'y est pas question des bibliothèques des Sociétés savantes de la région. L'omission s'explique aisément : ces bibliothèques sont, en effet, à part quelques très honorables exceptions, comme si elles n'étaient pas. Quelques-unes pourtant ont une certaine importance. L'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour ne citer qu'un exemple, possède plus de 30,000 volumes ou pièces. Il est assurément regrettable que de telles ressources restent à peu près inutilisées. Je voudrais examiner brièvement la situation & les remèdes qu'elle comporte.

La situation actuelle est mauvaise, mauvaise à bien des égards. Précisons d'abord les éléments dont se composent en général les bibliothèques des Sociétés savantes. Ces Compagnies sont rarement assez riches pour acheter des livres ou s'abonner à des revues ; leur fonds ne s'accroît guère que par les dons & les échanges, dons de leurs associés résidants ou correspondants, de leurs lauréats, &c., échanges avec d'autres Sociétés savantes. Presque jamais, par conséquent, les bibliothèques en question ne forment un tout complet & homogène, pouvant suffire à un travailleur pour une branche quelconque d'études. Mais, à titre de complément d'autres dépôts de livres, elles peuvent assurément rendre de grands services. Il existe

Digitized by Google

en France &, il faut bien le dire, surtout dans certains pays étrangers, des Sociétés publiant un grand nombre de travaux sérieux, édités avec luxe, ornés de cartes, planches, &c. Les Mémoires de ces Sociétés, dont les collections atteignent des prix souvent élevés, se rencontrent rarement dans les bibliothèques municipales ou universitaires. On les trouve chez les plus importantes de nos Académies de province, ou plutôt on les y trouverait si quelque chose y pouvait être trouvé.

Une bibliothèque n'existe pas sans bibliothécaire. C'est la plupart du temps un membre dévoué de la Société qui accepte de remplir ces fonctions & qui s'en acquitte dans la mesure de ses loisirs; il acquiert ainsi des droits incontestables à la reconnaissance de ses confrères & du public. Je n'ai pas à énumérer par le menu les détails de la tâche incombant à un bibliothécaire pour que le dépôt qui lui est confié réponde à toutes les exigences : elle est difficile, souvent impossible à remplir complètement, à un membre de l'Académie qui a autre chose à faire qu'à venir tous les jours, ou même seulement deux ou trois fois par semaine, passer trois ou quatre heures à recevoir les emprunteurs & les lecteurs, à écrire des fiches de catalogue, à vérifier si les envois des Sociétés correspondantes se font exactement, à préparer le travail des relieurs, &c. Il faudrait un bibliothécaire soldé, & c'est à peine si nos Académies peuvent donner un maigre traitement à un secrétaire particulier; aussi les lacunes sont-elles nombreuses dans les collections; personne ne réclame le volume qui n'arrive pas; les catalogues — quand il en existe — ne sont pas à jour; les membres empruntent & oublient de rendre; les fascicules, qu'on ne relie pas, — toujours faute de fonds, — s'égarent. Souvent même les Sociétés, mal logées, sans local qui leur appartienne en propre, peuvent à peine entasser dans des espaces trop étroits les volumes qu'elles reçoivent. Ce n'est pas sans quelque surprise que je lis dans le dernier volume des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon* (années 1897-1898, p. LXXXIII, procès-verbal de la séance du 18 mai 1898) le paragraphe suivant : « La Société de l'Histoire de France offre, à titre de don, un certain nombre de ses publications. La place restreinte dont dispose

Digitized by Google

l'Académie pour sa bibliothèque ne lui permet pas de profiter de cette disposition. » N'oublions pas que Dijon est une ville d'Université, de 67 ou 68,000 habitants, & que son Académie a été la marraine de J.-J. Rousseau.

Bientôt peut-être nos inquiétudes n'auront-elles plus de raison d'être. On ne s'inquiète pas de la santé des morts. J'ai dit que les bibliothèques des Sociétés savantes s'augmentaient principalement par les échanges. Pour recevoir les publications d'autres Sociétés, il faut publier soi-même. Or, que voyons-nous à Toulouse ? Les subventions que la ville, que le département accordaient autrefois sans marchander aux Académies, considérées — la *Toulousaine* en fait foi — comme contribuant à leur bon renom, sont aujourd'hui ou supprimées ou très diminuées. L'Académie des Sciences, que je cite de préférence parce que c'est elle qui correspond avec le plus grand nombre d'autres Sociétés[1], au lieu du volume de Mémoires de cinq ou six cents pages grand in-8° que nous étions habitués à voir paraître chaque année, ne publie que des Bulletins, faciles à égarer, contenant des comptes rendus de six à huit pages en moyenne & dont la première année n'arrive pas à trois cents pages. Si cet état de choses se prolonge, & surtout s'il empire, comme il est possible, nous pouvons craindre que les Sociétés les plus considérables ne se lassent de faire des échanges qu'elles trouveront désavantageux. Dans les quelques pages qui leur sont parcimonieusement allouées, les académiciens ne peuvent plus, la plupart du temps, présenter que des esquisses, des squelettes de travaux, au moins dans l'ordre des lettres. Comment faire de la critique littéraire intéressante sans développements, sans analyses, sans citations de textes; de l'histoire & de l'archéologie sans reproduction de documents, sans description détaillée de monuments ? On peut à la rigueur, en ce court espace, énoncer une idée générale, indiquer un résultat obtenu, publier une pièce curieuse. Mais nous étions habitués, nous avions habitué les autres à plus que cela.

Admettons que les échanges ne souffrent pas de cette diminution de nos contributions. Notre pauvreté reste un obstacle

1. Près de deux cent cinquante.

Digitized by Google

presque insurmontable au classement & à l'emploi utile de nos collections. « Point d'argent, point de Suisse », dit un vieux proverbe. Point d'argent, point de catalogues, point d'ordre, nulle facilité pour les recherches, nulle précaution contre les emprunteurs négligents ou peu délicats.

Comment sortir de cette situation ?

Réunir les bibliothèques académiques à la bibliothèque municipale, ou à la bibliothèque universitaire dans les villes où il en existe une, c'est là une solution qui a quelques partisans, mais qui n'a guère de chances d'aboutir. Ces dépôts eux-mêmes étouffent déjà d'ordinaire dans des locaux trop exigus. Beaucoup de membres des Académies entretiennent, à tort, j'aime à le croire, des sentiments de défiance contre tout ce qui rapprocherait leurs livres de ceux des villes ou des Universités ; ils redoutent qu'à un moment donné, malgré les timbres spéciaux & les inventaires séparés, ces puissantes personnes morales (immorales dans la circonstance) ne veuillent pas se dessaisir de ce qu'elles auraient une fois pris. — Grouper les bibliothèques des Sociétés sous une administration unique, — sans confondre d'ailleurs les droits de propriété, — rendre accessibles à tous les travailleurs de ces Sociétés & à leurs hôtes les richesses qui y dorment, telle est la fin qu'il faut se proposer, au moins à Toulouse, & probablement aussi dans un grand nombre de villes où existent plusieurs Compagnies scientifiques ou littéraires. Ici, la réunion matérielle est presque accomplie dans les magnifiques locaux de l'hôtel d'Assézat. Qui nous donnera de quoi la rendre vraiment utile & efficace ? L'Etat ne fait rien ou presque rien pour ce qui échappe à sa direction. Il n'y a guère d'exception que pour l'Institut qui, d'ailleurs, par sa constitution même, n'est pas absolument indépendant & qui sera toujours favorisé parce que les grands chefs, les personnages les plus influents, y siègent ou désirent y entrer. Les départements & les communes sont rarement bien disposés à l'égard des Sociétés savantes ; peut-être sont-ils souvent portés à les considérer comme des assemblées aristocratiques, à peine tolérables dans une démocratie niveleuse & jalouse. Les Universités régionales n'ont pas trop de leurs ressources & ne pensent guère à subventionner des corps qui,

Digitized by Google

tout en poursuivant des buts analogues, peuvent, à un moment donné, être animés d'un esprit différent; elles n'y seraient peut-être pas autorisées, car leur autonomie est encore assez restreinte. C'est donc par un appel à la générosité privée que je dois conclure. Nous savons à Toulouse, autant & plus qu'ailleurs, qu'elle fait parfois beaucoup. L'hôtel d'Assézat, que j'ai nommé tout à l'heure, serait là pour nous le rappeler si nous l'oubliions. Malheureusement, dans cet ordre d'idées encore, Paris enlève à la province ce qui devrait revenir à celle-ci; que de personnes donnent ou lèguent à l'Institut, déjà si riche, sans paraître se douter qu'à côté d'elles des Sociétés végètent auxquelles ces dons & ces legs permettraient de travailler bien plus efficacement! Et parmi les hommes trop rares qui songent aux Académies locales, combien se bornent à fonder des prix, sans considérer qu'il peut y avoir des œuvres plus utiles à accomplir! Je leur signale une de ces œuvres; puisse ma parole avoir quelque écho!

Henri DUMÉRIL.

Digitized by Google

SONNETS

POUR LE CANIGOU

ENVOI.

Je n'ai qu'une chanson légère,
Murmure du ruisselet bleu,
Cri de grillon dans la fougère :
Chacun fredonne ce qu'il peut.

Lorsque je chante, ma bergère,
En me baisant, sourit un peu ;
Il dort, le bourgeois qui digère
En m'écoutant au coin du feu.

O Canigou ! voici mes rimes.
Je voudrais au creux de tes cîmes
Poser mon nid de sansonnet.

Verdaguer t'a mis en poème ;
Pardonne-moi, géant que j'aime,
De t'enfermer dans un sonnet.

STA, MOLES.

N'es-tu pas fatigué d'être toujours debout ?
N'es-tu pas las de voir les hommes de ton faîte ?
Lorsque le Carnaval rit sur la ville en fête,
Sens-tu battre ton cœur dans le torrent qui bout ?

Que penses-tu de nous ? Est-il sage, est il fou,
Celui qui croit aux jours prédits par le Prophète ?
Que dis-tu du Progrès ? — Quand la besogne est faite,
C'est toujours la misère avec la mort au bout.

Digitized by Google

Dans la sérénité des choses éternelles
Tu n'entends pas. L'aiglon t'évente de ses ailes;
Tu rêves, insensible à nos deuils, à nos jeux.

Blanc comme l'aubépine et beau comme un ancêtre,
Jeune comme l'avril sous tes cheveux neigeux,
Tu gardes les secrets des lendemains... peut-être?

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Dieu ne dédaigne pas l'antithèse. — Etonnées,
Il mêle hortie & rose en le même sillon;
Et fiance, au soleil des blondes hyménées,
La Cerdagne candide au fauve Roussillon.

Et notre pays d'or est comme un corbillon. —
Qu'y met-on? — Artichauts, mimosas, graminées,
La tuile au clair sourire & l'orgueil du haillon,
La Méditerranée avec les Pyrénées.

Nous avons les sommets et la plaine et la mer;
Et les pampres rieurs et le sapin amer;
Et le marbre où le temps essaie en vain ses rides;

Et, parmi les genêts et l'aloès piquant,
Surveillant le troupeau des villages torrides,
Le Canigou, ce pâtre au bonnet d'astrakan.

VERNET-LES-THERMES.

Comme les blancs aïeuls, le Mont est débonnaire
Et, prenant en pitié notre débilité,
Il réchauffe en ses plis l'air vierge, et la santé
Met un rayon furtif aux yeux du poitrinaire.

Que l'ouragan là-haut lutte avec le tonnerre,
C'est antique rumeur d'un Hercule irrité;
Dans ses prés, Vernet rit d'un éternel été :
L'aigle met un duvet de cygne dans son aire.

Le Canigou regarde, à travers les champs roux,
Ces malades penchés qui s'en vont, d'un air doux,
Cherchant le coin de terre où dormir leur phtisie.

Et pour ces ennuyés, le Géant fait parfois,
Avec l'orgue des eaux et la harpe des bois,
S'éveiller un concert d'agreste poésie.

Digitized by Google

SA LYRE GÉANTE.

La Tet, le Tech, l'Agly sont les cordes tendues
De sa lyre géante au pommeau de granit;
Elle gémit au vent, venu des étendues,
Et l'étoile l'écoute, accoudée au zénith.

Et parmi les glaciers et les gorges fendues,
Pleine des bruits de l'eau, de la feuille et du nid,
La grande voix lyrique, en strophes épendues,
Raconte les splendeurs d'un monde qui finit.

Hier, s'aimaient encor Hercule et Pyrénée;
La rose du jardin merveilleux s'est fanée;
L'Olympe n'ouvre plus son portique au ciel bleu.

Mais le vieux Canigou dit la légende antique;
Et, quand il a chanté les désespoirs du dieu,
Aucun de nous ne songe à sourire, — sceptique.

RENOUVEAU.

L'air est tiède. Et la plaine est comme une corbeille,
Où pruniers et pêchers s'effeuillent. La gaîté
Matinale des nids dans les bois a chanté;
L'avril rit à la rose, et la rose à l'abeille.

Je rêve, enveloppé de lumière vermeille.
Serait-ce le retour triomphant de l'été?
— Peu me chault que là-bas, sur son lit argenté,
Le Canigou, sous l'édredon, encor sommeille?

— O Toi qu'un jour j'aimais, Femme, et qui me charmas,
Dont le cœur boréal n'eut pour moi que frimas,
Du coin chaud où ma joie aujourd'hui se repose,

Si parfois ton profil à l'horizon surgit,
Je me détourne et ris de ta splendeur morose;
Songe-t-on au glacier quand la fraise rougit?

François TRESSERRE

Digitized by Google

L'ABBÉ J.-J. DELESCAZES

En 1644, à Toulouse, chez Arnaud Colomiez, imprimeur ordinaire du Roi & de l'Université, parut un ouvrage intitulé : « Le *Mémorial historique*, contenant la narration des troubles & ce qui est arrivé diversement de plus remarquable dans le païs de Foix & diocèse de Pamiers, depuis l'an de grâce 1490 jusques à 1640, par M. Jean-Jaques de Lescazes[1], Foixien, prestre, jadis curé de Foix & à présent de Bénac & ses annexes de Serres & du Bosc, au mesme diocèse. » Devenu rare, le livre fut réimprimé à Foix, de 1891 à 1894, chez Mme Pomiès, sur l'initiative de la *Société Ariégeoise des Sciences, Lettres & Arts*, par les soins de M. Pasquier, alors archiviste de l'Ariège, qui y joignit une table analytique dressée par ordre alphabétique, une liste des documents que l'auteur avait insérés dans son texte, une notice sur Delescazes. Nos recherches nous ont permis de la compléter par trois petits mémoires qui ont fait connaître divers épisodes de sa vie & le drame de ses derniers jours[2]. Enfin, nous avons eu récemment connaissance de nouveaux détails par des documents de famille que M. Vasilières, de Pamiers, membre de la Société Ariégeoise, a bien voulu nous communiquer[3]. L'intérêt que la réédition du *Mémorial*

1. *Sic.*

2. Trois numéros complémentaires du t. IV du *Bull. de la Soc. Ariég.* J'ai intitulé l'un *Le Meurtre de D.* (1894), un autre *Incidents de la vie de D.* (1895) & le troisième *Nouveaux épisodes de la vie de D.* (1896).

3. Je les désignerai par les mots *Arch. Vasilières.*

Digitized by Google

historique a eu pour les études historiques relatives à l'ancien pays de Foix & le nombre suffisant de renseignements que l'on a sur l'auteur de cet ouvrage nous permettent d'espérer qu'il n'est pas inutile d'étudier la vie, la mort & l'œuvre d'un historien fuxéen du dix-septième siècle, d'un littérateur pyrénéen, je ne dis pas de premier ordre, mais au moins d'une réelle valeur.

*
* *

J.-J. Delescazes était « Foixien. » Je suppose qu'il était né à Foix même, dans les premières années du dernier quart du seizième siècle; M. Pasquier croit qu'il a même « pu naître au début du règne de Charles IX, c'est-à-dire au moment où commençaient, dans le pays de Foix, les troubles dont il eut la satisfaction de voir la fin. » Il appartenait à une bonne famille, mais qui n'était pas noble[1]. Son père, Jean Delescazes, testa le 17 septembre 1623[2]. Il avait été notaire à Foix[3], syndic du chapitre abbatial de cette ville[4], père de trois fils, Denis, Jean-François & Jean-Jacques. Denis était mort, laissant un fils, Pierre. Jean institua pour héritiers son petit-fils & les deux fils qui lui restaient, « & quelconques autres enfans mâles qui pourraient naître de ce mariage, &, si sont

1. Bien que l'édition & la réédition du *Mémorial* orthographient J.-J. de Lescazes, j'écris Delescazes, sans détacher la particule; on verra plus loin que la famille n'était pas noble.

2. *Arch. Vasilières.*

3. M. Vasilières m'a communiqué un des livres de minutes du notaire Delescazes. Le parchemin qui servit de couverture est gâté. Le lambeau qui reste porte un fragment d'un acte en français daté du règne de Jeanne d'Albret (morte en 1572) & qui devait concerner le chapitre abbatial de Foix. Le livre est dans un très mauvais état; les rats & l'humidité ont rongé les pages. Le notaire signe *Delescazes*. Les actes sont de 1592; je n'en ai remarqué aucun qui présente quelque intérêt.

4. D'après le *Mémorial* (pp. 113 & 114), M. Pasquier a noté que le notaire prit possession, en 1591, au nom du chapitre, des biens aliénés par les huguenots & dont le Parlement de Toulouse avait ordonné la restitution; qu'en 1594 il obtint de cette même juridiction un arrêt permettant aux chanoines de rentrer à Foix & prescrivant d'y rétablir le culte catholique.

Digitized by Google

filles, les a particulièrement dotées. » Si Pierre & Jean-François meurent sans enfants, il leur substitue Jean-Jacques. S'ils survivent à ce dernier & ne laissent pas de postérité, il veut qu'ils testent « seulement en faveur d'un qui porte le surnom de Lescazes. » Si Guilhalme[1], sa fille unique, leur survit, il entend que la substitution lui soit attribuée, à condition qu'elle en dispose à son tour « en faveur de celui qu'elle nommerait du même surnom de Lescazes. » Faute de nomination, l'héritage appartiendra « au plus proche du surnom de Lescazes[2]. »

Jean-Jacques Delescazes, en janvier 1607, est prêtre & a une prébende au chapitre abbatial de Foix. Il demande au chapitre, à coups d'actes notariés, l'autorisation d'aller « suivre & continuer ses études pour un an à Toulouse », exhibe une attestation du Provincial des Jésuites de cette ville (ce qui me paraît indiquer qu'il les avait commencées chez eux), menace de recourir à la justice & d'exiger des dommages-intérêts : on lui refuse le droit de s'absenter[3]. En 1608, il est pourvu d'un obit de Saint-Etienne, dans la paroisse de Vicdessos[4], & contribue d'ailleurs à fonder à Foix, en juillet, une confrérie de Pénitents Bleus dont il est le premier secrétaire[5] & dont il occupe la sixième place dans la « liste des nom & surnom des confrères fondateurs de la Compagnie de saint Hyérosme[6]. » En mars 1609, il est nommé curé d'Albiès, petit village près des Cabanes. La cure de Saint-Paul d'Albiès dépendait de la mense de l'abbaye de Foix ; c'est le vicaire-général du chapitre abbatial qui le nomme le 25 février, & le titre est confirmé à Toulouse le 24 mars, par Mgr Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix, je ne sais pourquoi[7]. Le 31, Delescazes prend pos-

1. *Sic.*

2. *Arch. Vasilières.*

3. Doublet, *Nouv. épis.*, d'après les minutes de Ramond Decot, notaire à Foix, conservées aux *Arch. départ. de l'Ariège.*

4. Doublet, *Meurtre*, d'après le *Registre des Pénitents-Bleus de Foix.*

5. Pasquier, d'après le même registre.

6. Doublet, *Meurtre*, d'après le même registre.

7. Sur cet évêque de Mirepoix, voir Delescazes, pp. 120, 145 & 161. Il eut la mitre de 1587 à 1630 & appartenait à l'Ordre de Saint-Benoît.

Digitized by Google

session[1]. En octobre 1610, il résigne en cour de Rome l'obit de Vicdessos[2]. A une date que j'ignore, il devient curé de Montgaillard, près de Foix[3], dont la cure dépendait aussi de la mense abbatiale; du moins il l'est en septembre 1623, lorsque son père teste[4]. En 1628, lors du siège de Pamiers par le prince de Condé, il est aumônier au régiment de Phalsbourg; en mars & en avril, il travaille, sur l'ordre de Mgr H. de Sponde, à convertir les huguenots; il acquiert alors un livre assez rare qui était tombé aux mains d'un officier au régiment de Normandie[5]. En 1632, il est curé de Foix[6]. L'était-il avant & depuis quand? on l'ignore. En novembre 1636, il a d'assez graves difficultés avec l'évêque de Pamiers au sujet du passage de l'abbé de Chancelade, Alain de Solminiac, chargé par le cardinal de La Rochefoucauld, au nom du roi & du Pape, de réformer l'abbaye de Foix. Sponde songea un instant à lui interdire pour huit jours de dire la messe & pour six mois d'exercer ses fonctions[7]. En août 1638, les Etats de la province, présidés par l'abbé de Foix, François-Etienne de Caulet, en l'absence de Henri de Sponde, ainsi que de son neveu & coadjuteur Jean, reçoivent communication du manuscrit de Delescazes « de l'histoire de Foix », c'est-à-dire des cinquante & un premiers chapitres. En raison des frais de l'impression, le curé de Foix sollicitait une subvention. Pierre Méric, un des syndics généraux du pays, transmit sa requête. L'ouvrage fut confié à Caulet qui devait soumettre son rapport « à quatre ou cinq des messieurs principaux de l'assemblée &, s'il est trouvé digne d'être mis en lumière, il sera pourvu aux prochains Estats à la récompense[8]. »

En juillet 1639, Delescazes est encore curé de Foix &, à ce

1. Doublet, *Nouv. épis.*, d'après les minutes de Decot.
2. *Ibid.*, d'après celles de Debadet, notaire à Foix, conservées aux *Arch. dép. de l'Ariège.*
3. *Ibid.*, *Meurtre*, d'après le *Registre des Pénitents Bleus de Foix.*
4. *Arch. Vasilières.*
5. Pasquier, d'après le *Mémorial*, p. 35.
6. *Ibid.*, d'après les *Arch. municip. de Foix.*
7. Doublet, *Incid.*, d'après les *Arch. dép. de l'Ariège* (fonds de l'Evêché de P.).
8. *Ibid.*

Digitized by Google

titre, il est l'objet d'une lettre où Henri de Sponde l'avise qu'il s'est démis de l'évêché en faveur de Jean [1]. En septembre, il est curé de Bénac. Avait-il de nouveau déplu à l'évêché? Pour quelles causes fut-il transféré en août? Etait-ce une disgrâce? M. Pasquier a dit qu'on l'ignore & je n'en sais pas davantage ; j'ai seulement indiqué que cette cure rurale semble avoir rapporté plus que l'autre [2] & qu'il a pu solliciter cette nomination pour fuir les conflits que la cure de Foix avait alors avec le chapitre abbatial presque journellement & avec l'évêché assez souvent [3]. En décembre, Jean de Sponde informe son oncle des différends que Delescazes avait eus avec le chapitre abbatial [4]. Le même mois se réunissent les Etats : du manuscrit de Delescazes, de la subvention demandée, de l'opinion de Caulet & des principaux membres de l'assemblée, il n'est pas question [5]. En 1644, le *Mémorial historique*, complété d'un cinquante-deuxième chapitre qui se rapporte à septembre 1638 & d'un dernier qui a trait à juillet 1639, est imprimé en « petits caractères ». Delescazes dit qu'il ne voulait pas charger le lecteur « d'un livre importun ou pièce de cabinet » ; il avoue même que l'impression ne fut pas des plus correctes.

L'ouvrage que nous chercherons à apprécier dans un autre article est précédé d'une épître de l'auteur au lecteur. Il l'informe que son œuvre est le produit de son arrière-saison. D'ailleurs, il sait que « les fruits plus tardifs distribués par l'automne ne perdent pas toujours leur goût, ains sont reçus souvent pour doux & agréables », ce qui est un souvenir classique. Il cite quatre vers d'un ancien auteur français qu'il néglige de nommer, insiste sur le « rude langage de son petit avorton », &, comme il ne dédaigne pas l'érudition, se compare à Polyclète qui présentait ses œuvres « l'éponge & le pinceau à la main », afin que le public y corrigeât ce qu'il y voyait « d'imparfait & de difforme. »

Le *Mémorial* est en outre précédé d'un sonnet de l'impri-

1. Pasquier.
2. Doublet, *Meurtre*.
3. *Ibid.*, *Incid.*
4. *Ibid.*, *Nouv. épis.*, d'après les *Arch. dép. de l'Ariège*.
5. *Ibid.*, *Incid.*

Digitized by Google

meur Colomiez au lecteur « foixien », — d'un quatrain où Delescazes est proclamé supérieur à certains historiens [1] de son pays, Ravenac, Esquière (lisez Esquerrier), Helias (entendez Helias Durand Appamiensis, ou, si nous lui enlevons son masque latin, Elie Durand de Pamiers), — de trois sonnets adressés à l'auteur, l'un par un anonyme, le second par un certain Rivalz, avocat au Parlement, le troisième par « P. de Lescazes, Foixien » & neveu du chroniqueur. Le premier de ces sonnets remarque combien Delescazes fait ingénieusement venir les Grecs de Phocée dans le pays de Foix & descendre les Fuxéens des Ioniens d'Asie-Mineure; d'autre part, il y est parlé des succès militaires de la France d'alors :

Sous les blancs étendards
De mon roi valeureux, ils domptent les Espagnes,

allusion aux péripéties de la guerre de Trente Ans, aux victoires remportées à Rocroy, Thionville & Carthagène sur les Espagnols, & omission de l'échec qu'ils venaient de nous infliger à Lérida. Le second sonnet, celui de l'avocat Rivalz, déclare que son versificateur voudrait posséder, pour juger & louer le *Mémorial*,

L'esprit qui présidait au temple de Délos.

Du troisième sonnet, celui de P. de Lescazes, nous parlerons plus loin.

L'ouvrage est dédié à François-Etienne de Caulet, qui venait d'être nommé par la Régente évêque de Pamiers, & qui avait été, ce qu'on s'étonne de voir Delescazes omettre de rap-

1. Ravenac, qu'il qualifie ailleurs de « curieux », n'est connu, je crois, que par un court fragment reproduit dans la *Vie de saint Volusien*, du P. de La Coudre (Limoges, Meilhac, 1722; réimpression à Foix, veuve Pomiès, 1893). Arnaud Esquerrier a laissé une *Chronique des comtes de Foix* en langue romane, qui a été éditée en 1895 par MM. Pasquier & Courteault (Paris, Picard; Foix, Gadrat; Toulouse, Privat). Elie Durand (ou Bertrand Hélie) est un jurisconsulte de Pamiers qui écrivit une *Historia Fuxensium comitum*, la dédia à Henri d'Albret, roi de Navarre & comte de Foix, & à sa femme Marguerite, & la fit paraître à Toulouse, en 1540, chez Nicolas Vieillard.

Digitized by Google

peler, abbé de Foix de 1627 à 1644, après deux de ses parents, Pierre de Caulet (1606-1617), & Bonaventure de la Font (1617-1627). L'auteur se loue d'avoir « le bonheur d'être connu » du nouveau prélat. « En l'heureux avènement de votre prélature », dit-il, il lui offre cet ouvrage composé « au déclin de mes ans », & déclare imiter, toujours avec ce pédantisme que nous avons signalé, « cet industrieux ancien qui, ayant appendu ses armes à l'autel des dieux qu'il avait le plus en vénération, estima que ses envieux n'oseraient blâmer ses exploits de crainte d'offenser cette divinité. » Le sonnet de P. de Lescazes ne se borne pas à féliciter l'auteur de ce *Mémorial;* le neveu ne se contente point de dire que l'ouvrage de son oncle est « merveilleux d'éloquence & de douceur » & qu'il fait seul connaître « selon la vérité » les troubles religieux survenus depuis 1550 [1]. Il le loue principalement d'avoir dédié ce livre à Mgr de Caulet &, sans attendre que ce dernier ait été sacré, il rend de son côté hommage

A cil qui s'est acquis une immortelle gloire,
Dans l'Eglise connu pour très digne prélat,
Qui donne dans icelle un si brillant éclat
Que, comme des premiers digne d'entre les hommes,
Est enfin honoré, dans le siècle où nous sommes,
Ce très noble seigneur....

L'auteur de ces médiocres vers ne nous dit pas ce qu'il faisait ; nous aurons à nous demander plus loin si ce neveu de l'auteur du *Mémorial* est le même que Pierre Lescazes, notaire à Foix [2].

Ce luxe de dédicaces & de poésies n'a pas lieu de nous étonner, même à Foix. Tel était l'usage du temps, même à Paris. Dans la préface que Molière écrit en 1659 ou 1660 pour ses *Précieuses ridicules*, il parle des prétentions de

1. « Les troubles survenus dès mil cinq cent cinquante. » Le titre de l'ouvrage porte « troubles & ce qui est arrivé depuis l'an de grâce mil quatre cent quatre-vingt dix. » Le versificateur n'a pas voulu écrire : « Les faits survenus dès mil quatre cent nonante. »

2. Lui, ou bien un autre Pierre Delescazes, également neveu de l'auteur du *Mémorial*. Ce second P. Delescazes vécut plus longtemps que le notaire, mais j'ignore de qui il était fils.

Digitized by Google

« Messieurs les auteurs », de l'habitude qu'ils avaient de prendre un grand seigneur « malgré lui comme protecteur de l'ouvrage » & de tenter sa libéralité « par une épître dédicatoire bien fleurie. » Il signale les « belles & doctes préfaces » que l'on écrivait, le soin qu'on avait d'obtenir de quelques amis, « pour la recommandation, ou des vers français ou des latins, &, s'il se peut, une louange en grec, ce qui est d'une merveilleuse efficace. » Delescazes n'est pas allé jusqu'à cette dernière, malgré sa conviction que Foix est une colonie de Phocée & que les Fuxéens ont du sang ionien & asiatique dans les veines.

Son *Mémorial,* ainsi recommandé en prose & en vers, ainsi patronné par l'un des plus grands évêques de Pamiers, dut être lu avec intérêt. L'auteur était Fuxéen, catholique & prêtre. Il avait servi sous les ordres de plusieurs prélats, peut-être sous Bertrand de Barrau [1], certainement sous Joseph d'Esparbès de Lussan [2], sous Henri de Sponde [3], sous Jean de Sponde [4], & c'est au début de l'épiscopat de Caulet [5] qu'il avait l'hon-

1. Bertrand de Barrau du Perron avait été nommé le 4 mai 1583 (Notes prises par Mgr Pietro Wenzel, sous-archiviste du Saint-Siège & prélat de la maison de Sa Sainteté, sur la demande de Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, qui a daigné me les communiquer). Il mourut à Vernajoul le 16 juin 1604, & fut enseveli dans l'église du Mercadal, à Pamiers. (Delescazes, p. 126.)

2. Joseph d'Esparbès de Lussan, nommé le 19 décembre 1605 (mêmes notes), mourut à Toulouse en 1626. (Delescazes, p. 150.)

3. Henri de Sponde, nommé le 20 juillet 1626 (*Arch. du Vatican*), donna procuration à son neveu Jean, alors clerc du diocèse de Saintes, pour la coadjutorerie de Pamiers, à Foix, par-devant notaire, le 1er mai 1633 (*Arch. dép. de l'Ariège,* fonds de l'Ev. de Pamiers, liasse XCVIII, n° 10), offrit au Pape & au Roi, en 1638, sa démission qui fut acceptée en 1639 (Delescazes, p. 173), redevint évêque de Pamiers à la mort de son neveu qui lui avait succédé (31 mars 1643), & mourut le 15 des calendes de juin de cette année (16 mai).

4. Jean de Sponde, nommé coadjuteur de Pamiers le 23 février 1634 (*Arch. du Vatican*), au titre d'évêque de Mégare *in partibus*, sacré à Paris le 2 juillet, fut ensuite nommé évêque de Pamiers le 21 février 1641 (*Arch. du Vatican*), & mourut le 31 mars 1643.

5. François-Etienne de Caulet, d'abord abbé commendataire de Saint-Volusien de Foix à dix-sept ans, fut désigné pour l'évêché de Pamiers

Digitized by Google

:eur de l'impression. Qu'a-t-il pensé & dit de ces divers évêques?

S'il se contente d'écrire que le premier fut « grand homme de bien » & s'il ne dit rien du second, en revanche il ne tarit pas d'éloges sur H. de Sponde, « digne ornement de notre siècle, qui, par sa rare vertu, zèle, piété & très doctes écrits, avait à bon droit acquis un los immortel dans le monde.... méritant personnage.... aux mérites indicibles... digne prélat, perle si rare & lumière de notre temps, qui vivra éternellement en la mémoire des plus doctes plumes... comme un Caton zélé au bien public. » Quand Delescazes écrit ses deux derniers chapitres, il recommence à louer H. de Sponde, « merveille de notre temps, qui a conjoint une grande doctrine avec une singulière sainteté de vie », & insère la lettre par laquelle « ce digne prélat » lui écrivit de Paris, le 30 juillet 1639, qu'il résignait la mitre à son neveu & coadjuteur. Mais aussi Delescazes avait assisté au siège de Pamiers par Condé, accompagné « le régiment de Falsbourg conduit par le sieur de La Mothe », vu les rebelles « pendus & estranglés aux grands arbres noyers hors de la ville de Varilhes, du côté de Foix », reçu l'abjuration de plusieurs protestants qu'il assista jusqu'à leur dernier soupir au moment des exécutions qui suivirent la reprise de Pamiers, enfin séjourné « quelques jours dans cette ville tant pour l'administration des sacrements que pour la réception des religionnaires qui désiraient se convertir & furent reçus par moi au giron de l'Eglise catholique en nombre de plus de quatre cents » : le tout sur l'ordre de Henri de Sponde.

Delescazes est plein de respect pour les personnages qui à divers titres, & de son vivant, ont administré le pays de Foix, pourvu qu'ils aient été catholiques.

Je commence par les gouverneurs & lieutenants-généraux du comté. Jean-Claude de Lévis, plus connu sous le nom de Daudon ou d'Audou, devint en 1584 sénéchal & lieutenant-général, fut en 1589 destitué & renommé, mourut en 1598 :

par la régente Anne le 14 juin 1644, nommé par le pape Innocent X Panfili le 16 janvier 1645 (*Arch. du Vatican*), sacré à Saint-Sulpice le 5 mars, & fit son entrée dans sa ville épiscopale le jour des Rameaux.

Digitized by Google

Delescazes reconnaît qu'il appartenait à une illustre maison, mais qu'il avait abandonné la foi catholique qu'elle professait, & ne perd pas une occasion de rappeler combien il fut féroce. Le vicomte de Mirepoix, qui lui succède, est loué pour « ses exploits généreux »; il meurt en août 1603. De Roquelaure, pas un mot. Passons à Adrien de Montluc, comte de Carmaing, qui fut gouverneur de 1605 à 1646, même durant la période où Richelieu le tint embastillé de 1636 à 1642 & lui donna pour suppléant Antoine Jaubert de Barrault, comte de Blagnac. Il est l'objet de louanges presque illimitées. N'oublions pas qu'en 1644, date où parut le *Mémorial*, il était encore vivant; en 1647, date où Delescazes fut assassiné, Carmaing était déjà mort. Il faudrait citer toute une page de Delescazes pour connaître les qualités que ce dernier reconnaît à ce seigneur « très illustre & méritant, si étroitement lié au service des Fleurs de Lys » : valeur, prudence, fidélité, douceur, piété, modération, expérience, tout ce qu'un Bossuet louera dans un Condé. Ailleurs, il le proclame « magnifique seigneur », déclare qu'il a garanti les Fuxéens « du naufrage en cette épineuse tourmente », salue en lui le « père commun d'un peuple désolé. » Sur le comte de Blagnac, Delescazes est plus sobre. Il dit qu'il commanda « en l'absence » de Carmaing; ce qui n'est pas un euphémisme qu'il faille signaler, mais le terme même des documents officiels de l'époque[1]. Lors des réjouissances auxquelles donne lieu, le 26 septembre 1638, la nouvelle de la naissance du dauphin Louis, il dit que Jaubert de Barrault sut « témoigner l'autorité de sa charge, le zèle & fidélité conservée en son âme pour le service de son souverain prince. » Delescazes n'était plus à Foix, mais à Bénac, quand la mort de Richelieu[2] permit à Carmaing de recouvrer la liberté[3]

1. Voir lettre de Louis XIII du 25 avril 1638, citée par Delescazes, p. 171.

2. 4 décembre 1642.

3. Le 25 avril 1643, le Conseil politique de Foix dit que Carmaing va arriver à Toulouse & reprendre ses fonctions à Foix; on envoie le saluer. Louis XIII meurt le 14 mai; le 26, le Conseil décide d'envoyer saluer à Paris, entre autres personnages, Carmaing. (Voir mes *Incid. de la vie munic. à Foix sous Louis XIII*, Foix, Gadrat, 1896, p. 86.)

Digitized by Google

& de reprendre l'autorité ; le *Mémorial* était imprimé quand Carmaing mourut [1].

Delescazes n'a pas omis les gouverneurs particuliers du château & de la ville de Foix. Les protestants sont malmenés. Brignon présente de faux papiers, est comparé à « ce détestable Apollonius » dont parle le livre II des *Machabées*, a de « damnables intentions » & de la déloyauté, ne commet que « de mauvais & détestables déportements, cruautés, tyrannies, dommages, ruynes & autres tortionnaires actions » ; de même son lieutenant Deing. La Restinclière-Toiras (Jacques de Saint-Bonnet) ne fait que passer. En revanche, les catholiques sont exaltés. Comte est « de grand mérite » & ennemi de Daudon qui l'assiégea dans le château de Foix. Matherot est « homme de cœur & de courage, prudent, pacifique & nourri parmi les cliquetis des armes. » Mais surtout La Forest-Toiras (Simon de Saint-Bonnet), « très bon catholique, fidèle serviteur de la couronne... chrétien courageux qui moissonnait à pleins bras les lauriers & les palmes. » De La Passe qui le remplaça en octobre 1634, Delescazes ne dit rien.

Ainsi, c'est pour H. de Sponde & Fr.-Et. de Caulet, pour le comte de Carmaing & La Forest-Toiras, qu'il témoigne la plus vive admiration. Curé de Bénac, il est d'autant plus obligé de dédier son *Mémorial* à Caulet en 1644, que celui-ci, proposé le 14 juin par la Régente au Pape pour l'évêché de Pamiers, avait été abbé de Foix depuis 1627 & que l'auteur avait été curé de cette ville au moins depuis 1632 jusqu'en août 1639. Mais si, selon les expressions de sa dédicace, il « voue ce mien petit ouvrage à votre protection, Monseigneur, comme à son autel de refuge », il doit songer alors aussi, — sinon à J. de Sponde qui vient de mourir le 31 mars 1643 & qu'il semble avoir peu aimé, — du moins à H. de Sponde qui vient de mourir le 16 mai 1643 & qu'il a comblé d'éloges. D'autre part, il put aussi penser au comte de Carmaing qui porte depuis près de quarante ans le titre de lieutenant-général du pays de Foix & qui a en 1607, quand Delescazes était

1. Le 10 août 1646, le Conseil de Foix parle de la prochaine arrivée de son successeur, le comte de Troisvilles. (Voir *Incid. de la vie munic. à Foix sous Louis XIII*, p. 5.)

Digitized by Google

jeune encore & passionné pour l'étude, procédé à la réunion du vieux comté à la couronne de France. Delescazes respecte aussi la mémoire de Henri IV, dont la conversion au catholicisme avait rendu les religionnaires « moins violents & pétilleux », de ce roi qui avait choisi Carmaing & dont l'assassinat fut « une très funeste & triste nouvelle. » Il n'a que des éloges pour Louis XIII, qui vivait encore au moment où il communiqua le manuscrit de son *Mémorial* aux grands personnages du pays, & qui était mort depuis un an lorsqu'il fit paraître à Toulouse ce recueil « composé au déclin de mes ans. » Il était encore curé de Foix quand Anne d'Autriche donna naissance au fils qui devait être Louis XIV ; il a décrit les fêtes auxquelles il assista & dont la peinture est complétée par une intéressante délibération du Conseil politique de cette petite capitale. Il était curé de Bénac quand Louis XIII mourut & reçut à Foix les honneurs funèbres que j'ai fait connaître ailleurs[1] ; son livre était alors, je crois, à l'impression chez Colomiez. De Louis XIV il n'est pas question, ni d'Anne d'Autriche, ni de Richelieu.

J'imagine que les premiers lecteurs qui parcoururent son *Mémorial* aimèrent à y chercher, surtout s'ils en connaissaient l'auteur, non seulement son opinion sur les grands personnages ecclésiastiques ou laïques dont il avait été le contemporain, non seulement son avis sur les troubles du quinzième & du seizième siècle, mais encore le souvenir vivant des faits dont il avait été spectateur ou même acteur.

Avant ces graves événements de 1627 & 1628, Delescazes avait été témoin de plusieurs faits importants pour l'histoire du pays de Foix. Dans sa jeunesse, il n'avait vu l'église abbatiale de Foix qu'en ruines ; l'abbaye même était démolie, le cloître rasé, ses chapiteaux épars sur le sol (il n'en reste que sept aujourd'hui). Des anciennes richesses de l'église, il a dû entendre parler à ses parents & à ses amis : par exemple cet « auguste ornement, surnommé *Lagrèbe*, dont l'antique structure rehaussait la beauté de l'édifice, objet d'un grand prix

1. *Incid. de la vie municip. à Foix sous Louis XIV.* Foix, Gadrat, 1894, p. 4.

Digitized by Google

pour la merveille & délicatesse », & qu'il nous a trop vaguement décrit, ou encore cette châsse de saint Volusien qu'un huguenot avait dépouillée en 1581 de ses plaques d'argent, ou encore ce coffre qui la contenait & qui était « lui-même d'un travail contemporain aux troubles, avec des bas-reliefs & un saint Volusien en habits pontificaux, mais sans mitre ni crosse. » Delescazes avait vu deux abbés se soucier peu de reconstruire l'église, puis les catholiques juger incommode la chapelle de l'hôpital Saint-Jacques où se faisaient les offices & provoquer l'intervention du Parlement; enfin Pierre de Caulet, qui fut abbé de 1606 à 1617, se mettre à l'œuvre. Delescazes assista donc à tout ce que nous avons raconté ailleurs : adjudication des travaux en septembre 1608[1], pose de la première pierre de la grande muraille du côté de l'abbaye le 13 février 1609 par les soins des consuls catholiques & de Jean-Georges de Caulet, frère de l'abbé & trésorier-général de France à Toulouse, exécution du plan dont le devis était l'œuvre de « Jean Saffron, architecte du pont de Toulouse », dont les entrepreneurs furent un maçon de « La Garde de Mirepoix » & un charpentier de Foix, dont les matériaux furent fournis par deux paysans de Ganac & de Bénac, ainsi que par un maçon de Foix. Si Delescazes fut nommé en mars 1609 curé d'Albiès & résigna en octobre 1610 l'obit qu'il avait à Vicdessos, il est possible qu'il ait assisté, le 21 décembre 1613, à la reprise des offices dans l'église reconstruite par Pierre de Caulet « ni dans son ancienne splendeur, ni dans la beauté où elle fut depuis, mais selon ce qui pouvait se faire. » Curé de Montgaillard (il l'était en 1623), il a dû avoir des relations avec Bonaventure de La Font, abbé de 1617 à 1627 : l'église de Montgaillard dépendait de la mense abbatiale. Inutile de rappeler qu'il a connu François-Etienne de Caulet, fils de Jean-Georges & neveu de Pierre; que François-Etienne de Caulet fut abbé commendataire de Foix en 1627, à l'âge de dix-sept ans, avant d'être prêtre, & qu'il vint pour la première fois en octobre 1634, je crois, dans la ville

1. Doublet, *Bull. de la Soc. Ariég.*, t. V, p. 161, & *Bull. de la Soc. archéol. du Midi*, n° 15, p. 53.

Digitized by Google

dont il était abbé & coseigneur en paréage avec le roi[1]. J'ai montré ailleurs ce qu'était vers cette époque l'église de Foix, dont Delescazes était curé au moins depuis 1632 & le resta jusqu'en août 1639. Rappelons que durant cet intervalle l'entrepreneur Didier Samson ou Sansonnet dut réparer l'église; que Caulet offrit divers ornements avec ses armoiries, que le toit de l'abbatiale était une simple charpente en travers de laquelle l'eau tombait sur les fidèles, que Delescazes ne connut point la voûte qui ne fut exécutée que de 1664 à 1670[2].

Deux fois, il parle de ce que son père fit comme notaire & syndic du chapitre abbatial de Foix. Il se rappelle qu'alors l'église paroissiale était en ruines; qu'en 1594, veille des Rameaux, le chapitre fut établi provisoirement « dans la Maison-Dieu » par deux conseillers au Parlement de Toulouse, conformément aux ordres de Henri IV, & que la messe y fut dite dès ce jour; que les huguenots « grommelaient & grondaient avec plusieurs menaces de mutinerie. » Delescazes pouvait avoir alors une quinzaine d'années. Voici encore des souvenirs qu'il a gardés de cette époque de sa jeunesse : l'énergie du capitaine Comte, gouverneur du château, les processions obligées de ne sortir point de l'hôpital, le viatique porté aux malades en cachette, les enterrements catholiques circulant sans flambeaux ni prêtres, les huguenots, « les prétendus », assistant aux offices catholiques, l'un d'eux, un notaire & l'un des consuls de Foix, empêchant le P. Cairon, gardien du couvent des Cordeliers de Mirepoix, de parler un dimanche de carême. Delescazes a vu Daudon prendre les portes de Foix & assiéger dans le château Comte soutenu par les catholiques. Enfin, il a assisté au rétablissement définitif & public du culte catholique, à la procession générale qui, « selon l'ancienne coutume » & en présence d'un commissaire envoyé par Henri IV, circula « par toutes les rues avec grande dévotion, » & monta à Montgauzy, le lendemain de Pâques,

1. *Incid. de la vie municip. à Foix sous Louis XIII*, p. 79.

2. Voir mon *Caulet réformateur des chapitres de Foix & de Pamiers*. Paris, Picard, & Foix, Gadrat, 1895, p. 151 & suiv.

Digitized by Google

en 1596. Il est à croire qu'il a vu ce « très puissant & horrible ours », qui, le 19 octobre 1597, arriva du côté de Prayols & épouvanta les Fuxéens occupés à la vendange; qu'il fut de ceux qui, avec « chiens aboyants », le poursuivirent jusqu'à l'Ariège & l'amenèrent au pied des murailles où la garnison le tua à coups de mousquets. Souvenirs de jeunesse encore, la mort de ce gentilhomme huguenot qui, au cours de la démonstration de 1598 en Espagne, avait commis un sacrilège sur une image de la Vierge; la réception du vicomte de Mirepoix à Foix; la messe dite par l'évêque de Pamiers à Tarascon, le 2 mars 1599, à Pamiers, sous la voûte de l'église du Mercadal, le 10 août; le sermon prononcé sur la place voisine par le P. Saint-Daunez, gardien du couvent des Cordeliers de Mirepoix; les offices capitulaires rétablis à Pamiers le 15, la messe dite à Mazères le 22; la mort du capitaine Comte, qui succombe le 9 avril 1600, à Pamiers, « d'une colique passion »; les funerailles du vicomte de Mirepoix, qui ont lieu à Toulouse le 31 août 1603, dans l'église des Cordeliers, sous la présidence de Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix; le corps de garde bâti sur le pont de Foix; les funérailles de l'évêque, mort à Vernajoul le 16 juin 1604, & dont le corps fut conduit par le chapitre de Foix à Pamiers; l'arrivée de Carmaing en septembre 1605. Ce qui l'a encore plus intéressé, comme Fuxéen & comme prêtre, c'est de voir, ainsi que nous l'avons dit plus haut, des ouvriers dégager les ruines de l'église abbatiale entassées par les huguenots au siècle précédent, les membres du chapitre, les consuls catholiques, le frère de l'abbé, trésorier de France à Toulouse, en poser « les premières pierres fondamentales de la grande muraille du côté de l'abbaye » le 13 février 1609, le chapitre sortir enfin de la Maison-Dieu Saint-Jacques où il officiait depuis plus de vingt ans, les offices reprendre à Saint-Volusien le 21 décembre 1613, malgré l'abbé, &, d'autre part, la chapelle des Pénitents Bleus s'ouvrir le 22 juillet 1608.

Raconter le reste de ce qu'il vit ce serait analyser les chapitres 37 à 53. Notons seulement les principaux faits qu'il a retenus : le château de Varilhes rasé le 27 janvier 1613, la mission des Capucins qui « arborent la sainte croix » à Foix

Digitized by Google

le 18 août 1619 & bâtissent leur couvent d'abord au cap de la ville, puis en face & hors de la porte des remparts dite porte Saint-Jacques, la reprise des guerres religieuses qui ont été étudiées ailleurs, le siège de Pamiers en 1628. Je retiens surtout les souvenirs qu'il a gardés, comme curé de Foix, du moins depuis 1632. Il voit tomber autour de lui les châteaux de Roquefixade, de La Bastide-de-Sérou, de Tarascon, de Montaut, les murailles de la ville haute de Saverdun, les portes & portails de la ville basse, les fortifications du château de Léran, les « murs & fossés » de Mazères, les remparts du Carla & du Mas-d'Azil. Il assiste aux querelles du gouverneur du château, La Passe, & du juge-mage du Ferrier, à l'arrestation de ce dernier en avril 1635, à sa mise en liberté; il voit ce magistrat transférer la sénéchaussée à Montgaillard, selon un arrêt du Parlement daté de mai, & la ramener à Foix, conformément à un arrêt du grand conseil daté de mars 1636, puis le maréchal Daluyn entrer à Foix le 31 décembre 1635, son armée incommoder les habitants, Jaubert de Barrault entrer à Foix le 27 août 1636, les Salenques s'installer en 1638, les châteaux de Mérens & de Montgaillard tomber sous le pic des démolisseurs en 1638 & selon l'ordre de Louis XIII qui voulait aussi que ceux d'Usson & de Quérigut fussent rasés. Il contemple sa ville en fête pour la naissance du Dauphin Louis, la procession du Saint-Sacrement, les vêpres solennelles, la seconde procession, le *Te Deum* avec clairons, hautbois, trompettes, fifres & tambours, le feu de joie, les salves d'artillerie, les mousquetades, les chandelles allumées aux fenêtres.

Chose curieuse : Delescazes n'a rien dit du danger que le château de Foix courut, lorsque le château du Castella à Pamiers fut démoli par ordre de Louis XIII en juillet 1629 & que le Conseil politique de Foix demanda en octobre que celui de Foix ne fût pas démantelé « comme très important pour le service du roi & la conservation du pays », lorsque Louis XIII eut en mars 1634 l'intention de le raser, que le gouverneur de la ville, La Forest-Toyras, déclara qu'il en était satisfait, que le Conseil politique supplia par 19 voix (contre 3) qu'il fût démoli, & que par un curieux subterfuge

Digitized by Google

du gouverneur les vieilles tours des comtes furent sauvées de la ruine[1]. J'ai montré ailleurs que le château eut un rôle assez important dans la vie militaire à Foix depuis 1630, donc à l'époque où Delescazes était curé de Foix. Delescazes était-il jugé comme peu capable de comprendre le latin? en septembre 1636, au moment où les Espagnols ont commencé les hostilités & sont à l'Hospitalet & même à Mérens, on arrête un moine catalan porteur de deux paquets de lettres en latin, & c'est à Toulouse, au premier président, qu'on les envoie sans qu'il soit dit si le curé de Foix a été prié de prendre connaissance de ce que contenaient les missives du religieux suspect.

Au moment où il quitta Foix, les Capucins s'y étaient installés[2], puis les Salenques[3]; il gagnait un village dont l'un des recteurs précédents avait été enterré dans l'une des chapelles de l'abbatiale de Foix, peut-être par ses soins[4], & dont la population semble avoir été relativement[5] douce[6]. D'ailleurs, il vécut peu de temps à Bénac.

1. Doublet, *Bull. de la Soc. Ariég.*, 1894, t. IV, p. 385 (*La vie militaire à Foix & le rôle du château de* 1630 *à* 1675). Pasquier, *Rev. des Pyrén.*, 1896, pp. 106-107.

2. Voir mes *Incid. de la vie municip. à Foix sous Louis XIII.*

3. Doublet, *Le couvent des Salenques à Foix* (*Annal. du Midi*, 1896).

4. *Ibid.*, *Sépultures dans l'église de Foix* (*Sem. cathol. de Pamiers*, 1895, nos 633 à 637). C'est le 6 novembre 1638 que, dans la chapelle consacrée alors aux saints Martin & Blaise (elle l'est aujourd'hui aux saints Roch & François) & entretenue au dix-septième siècle par la corporation des peigneurs de laine, meuniers & boulangers de Foix, fut enseveli Raymond Laur, recteur de Bénac & de Serres, prébendier du chapitre fuxéen.

5. — Relativement : Delescazes, qui avait servi à Albiès & à Vicdessos, avait dû entendre parler de ces frontières où il y avait tant de brigands. (Voir mes *Brigands d'Ax*, publiés dans l'*Ax-Thermal* & dans l'*Avenir de l'Ariège;* tirage à part, Foix, Gadrat, 1897).

6. Dans mon étude sur la *Vie populaire dans le diocèse de Pamiers sous Caulet* (*Rev. des Pyr.*, t. VII, 1895), je ne relève nulle mention de Bénac même ou de ses annexes. Pour Ganac, village peu éloigné & où Delescazes passa quelques jours de sa vie, je note qu'on y dansait & qu'on y faisait des charivaris à ce point que les curés des villages s'en plaignirent à l'évêque. Dans celle sur la *Vie ecclésiastique* (*Bull. de la*

Digitized by Google

*
* *

Les derniers jours de Delescazes furent un drame que j'ai raconté ailleurs & que je résume ici.

Le 4 juillet 1645, à Foix, dans une réunion du clergé du diocèse de Pamiers, présidée par Caulet, le curé de Bénac signe une délibération portant que quiconque insulterait un ecclésiastique & quiconque l'empêcherait de jouir de son bénéfice, seraient, les sacrilèges fussent-ils même des gentilshommes, poursuivis aux frais communs du clergé. Delescazes la signa même le premier : peut-être se trouvait-il le doyen d'âge des prêtres présents [1]. Le 27 novembre, il assiste à une réunion de la confrérie des Pénitents Bleus de Foix & signe au registre : ce fut la dernière signature qu'il y mit [2].

En 1647, il tombe malade & se rend à Foix. En juin, il est alité chez un de ses alliés [3]. Diverses personnes le visitent & lui demandent s'il veut résigner sa cure ou s'il l'a déjà résignée. Tout d'abord, il déclare qu'il entend mourir recteur de Bénac & invite les visiteurs à ne point lui demander de quitter ses fonctions. Puis il se laisse intimider par des parents qui le menacent de l'abandonner ; un d'eux [4] se vante de contrefaire la signature du curé pour que la résignation de la cure ait lieu en faveur d'un prêtre qui était leur parent [5], mais à condition que ce dernier lui donnât annuellement & au moins « 30 setiers de grain [6]. » Du moins c'est ce qui résulterait de la teneur d'un monitoire [7] de date postérieure. Ce qui

Soc. Ariég., t, V, 1896), nulle mention de Bénac. Pour Ganac, je note encore que les veuves d'une part, les « libertins » de l'autre, se tenaient fort mal à l'église.

1. Doublet, *Meurtre*, p. 10, d'ap. les *Arch. dép. de l'Ariège*, fonds de l'Ev. de Pamiers.

2. *Ibid.*, p. 12, d'ap. le *Reg. des Pénit. Bleus* de Foix.

3. Probablement Pierre Lescazes ou Delescazes, notaire royal à Foix.

4. Le notaire ?

5. Le prêtre Pouch, cousin germain du notaire, & dont il va être parlé ?

6. D'après le monitoire sollicité par le curé Dulong, & dont nous parlerons plus loin.

7. On sait ce qu'on appelait ainsi : une ordonnance ecclésiastique

Digitized by Google

semble sûr[1], c'est que le 13 juin 1647, par devant Barrau, notaire à Foix, Delescazes résigna sa cure de Bénac en faveur d'un de ses neveux, Jean-Pierre Pouch[2]. Alors — si nous en croyons de nouveau le monitoire cité — on prend Delescazes, on l'emmène à la campagne sur un brancart porté par quatre hommes, on le conduit à la Cassaigne, un des hameaux de la paroisse de Ganac, on l'installe dans une maison appartenant à Pierre Lescazes, *notaire à Foix*[3]. Ce qui est certain, c'est que le 29 il y confirme la résignation en faveur de son neveu Pouch dont je ne puis dire s'il était son filleul[4]. Dans cet acte, que reçoit le notaire Douguet, dont je ne sais s'il était notaire à Foix, en présence du curé & du vicaire de Ganac ainsi que du notaire Pierre Lescazes, il est dit que Delescazes n'a résigné qu'en faveur de Pouch; qu'il a appris que tel & tel se vantent qu'il a résigné en leur faveur; que, s'il existe des résignations en ce sens, elles sont fausses & supposées; que seule est valable celle du 13. Delescazes, couché « dans un lit qui est à la salle de la maison », ne peut signer « à cause de la faiblesse & tremblement des mains[5]. » L'acte du 29 juin fut, par décision du sénéchal & à la requête de Delescazes lui-même (représenté par un procureur), enregistré sur les re-

obligeant les personnes qui avaient connaissance d'un fait dénoncé à révéler à leurs curés, sous peine d'excommunication, ce qu'elles en savaient. J'ai rappelé ailleurs qu'une ordonnance de 1590, signée à Orléans par Henri IV, restreignait cet usage que l'on fait remonter au douzième siècle & au pape Alexandre Ier. Les monitoires étaient lus au prône des messes paroissiales.

1. Je dis *semble :* il en est parlé dans l'acte retenu le 29 juin suivant par le notaire Douguet, & que nous allons analyser.

2. Je suppose qu'il était fils de Guilhalme, « fille unique » de Jean & sœur du curé de Bénac.

3. D'après le monitoire sollicité par le curé Dulong. Une pièce des archives de la famille Vasilières apprend que ce notaire avait une métairie, dite « del Pujol, à la Cassaigne », & qu'il l'avait louée à deux hommes de Saint-Pierre-de-Rivière en juin 1644, suivant un acte retenu par M. Maffre, notaire à Foix.

4. L'acte porte « son neveu & filleul de.... » Les mots suivants sont illisibles.

5. Doublet, *Meurtre*, p. 2, d'ap. les *Arch. dép. de l'Ariège*, série judiciaire, B. 142 (inventaire de M. Pasquier, t. I, p. 118).

Digitized by Google

gistres du greffe de la sénéchaussée de Foix, à la date du 13 juillet.

Quelques jours après Delescazes mourut, avant le 31 août[1], je puis même dire avant le 31 juillet[2].

Peu après l'acte du 29 juin on l'avait repris, si nous en croyons encore le monitoire cité; on l'avait « caché & affublé », porté de Ganac à Varilhes, contraint à ne voir personne & à ne parler avec qui que ce fût. Puis on le reprend encore; « remué & retiré à cachettes » de Varilhes, il est conduit en divers endroits; enfin, il est « tué & meurtri[3]. » Si nous revenons au monitoire qui nous a déjà servi & si nous en consultons un autre, durant le drame de ces derniers jours du pauvre chroniqueur fuxéen, le prêtre[4] & un laïque[5] qui était parent de celui-ci & du malheureux Delescazes[6] étaient allés à Bénac & avaient dit aux paroissiens que l'ecclésiastique qui se présentait devant eux était le successeur de Delescazes[7]. Il y avait alors, dans le presbytère annexe de Serres[8], « beaucoup de grains, tels que blé, seigle, millet, blé noir, avoine », appartenant à Delescazes : tout fut vendu ou emporté. Trente livres de lard : elles furent vendues à diverses personnes. Une barrique de vin : elle disparut. « Divers bons & notables livres en nombre d'environ 200 de valeur de plus de 200 liv. : » on les prit, on vendit les uns, on donna les autres. Divers meubles de bois & de fer, ainsi que du linge : on déroba tout, on confia quelques choses à diverses personnes pour les garder.

1. Voir plus loin la requête qu'un nouveau curé de Bénac adresse à l'Evêché au sujet des circonstances où Delescazes a péri, & que Caulet vise à Pamiers le 31 août 1647.

2. Voir plus loin les démarches des nommés Escolier & Duferrier : il y est dit, à la date de septembre 1647, que Delescazes est mort « au mois de juillet. »

3. D'après le monitoire sollicité par le curé Dulong.

4. Le prêtre Pouch ?

5. Le notaire Lescazes ?

6. Neveux de Delescazes, les deux compères étaient par conséquent cousins germains & devaient s'être entendus pour tout ce drame.

7. D'après le monitoire sollicité par le curé Dulong.

8. Nous avons dit que la cure de Bénac avait alors deux annexes, Serres & Le Bosc.

Digitized by Google

Des habits, « un nadif garni de galons de soie noire », c'est-à-dire, si je ne me trompe, un manteau fait dans le pays, un chapeau que le curé avait laissé en se rendant à Foix « où il s'alita : » on les prit, on vendit le chapeau pour une pinte de vin. Deux bonnets carrés & un surplis garni de dentelles, valant plus de 4 écus, acheté par Delescazes un mois avant qu'il n'eût quitté Serres, ou plutôt choisi par lui & payé par un autre de ses neveux, également nommé Pierre[1] : on s'empara de tout cela.

Dès août, nous trouvons à Bénac un nouveau curé ; mais ce n'est point Pouch : c'est un certain Jean Dulong, qui a aussi le titre de prieur de Saint-Antoine de Montlezan[2]. Celui-ci dénonce à Mgr de Caulet divers soupçons qui semblaient peser sur *le notaire* Pierre Lescazes & sur le prêtre Pouch[3]. Le nouveau curé de Bénac sollicitait un monitoire & exposait « en termes généraux[4] » une partie de ce que nous avons dit. Caulet appointe la pièce à Pamiers, le 31 août. Est invité à parler, sous peine d'excommunication, quiconque saurait quoi que ce soit, notamment le nom du prêtre & du laïque qui ont ainsi traité Delescazes, des brancardiers qui l'ont porté de Foix à Ganac, de la maison de Varilhes où il a été momentanément déposé, du prêtre qui l'aurait enterré, des gens qui auraient assisté à ses funérailles[5].

Le lundi 2 septembre, les Pénitents Bleus de Foix, « sur le rapport & attestation qu'il était décédé », rendent à Delescazes, qui avait été leur confrère depuis juillet 1608 & même leur premier secrétaire, les honneurs funèbres dans leur chapelle Saint-Jérôme[6]. Le 14, à Toulouse, par devant le notaire

1. D'après le monitoire sollicité en 1650 par Pierre Delescazes, neveu du mort.

2. Dans le *Meurtre*, je l'ai, par une mauvaise intelligence du texte que j'analysais, qualifié *à tort* de vicaire général & d'official ; en réalité, il s'adresse à son évêque ou, en son absence, à son vicaire général qui est en même temps chargé de l'officialité.

3. Ils étaient cousins germains, avons-nous dit.

4. Un monitoire, *en termes généraux*, était celui où, si l'on pouvait citer des faits, on ne devait point nommer les gens que l'on soupçonnait.

5. Doublet, *Meurtre*, p. 4, d'ap. les *Arch. dép. de l'Ariège*, fonds de l'Ev. de Pamiers.

6. *Ibid.*, p. 12, d'ap. le *Reg. des Pénit. Bleus*.

Digitized by Google

Espiau, Jean Escolier, prêtre, docteur en théologie, produit une procuration retenue le 17 août par deux notaires au Châtelet de Paris & délivrée par Jean Duferrier, prêtre du diocèse de Pamiers, « gradué nommé sur l'évesché de Pamiers & abbaye de Foix. » Escolier constate que Duferrier a voulu obtenir la cure de Bénac « vacante par le décès » de Delescazes, « arrivé au mois de juillet dernier passé [1]. » La collation de la cure dépendait, dit-il, de l'abbé de Foix ; comme le titulaire était, je suppose, absent de ce pays, ou plutôt nommé à un des évêchés de France [2], elle regardait son vicaire général. Celui-ci a refusé de donner la cure à Duperrier & répondu qu'il y avait pourvu « comme le bénéfice ayant vaqué par mort. » Duperrier a protesté & veut la demander à Caulet, « comme ordinaire collateur d'icelle vacante par décès. » Deux heures après, Escolier se présente chez l'évêque de Pamiers, qui était justement à Toulouse, chez sa mère : celui-ci répond qu'il y a « déjà longtemps pourvu. » Escolier proteste de nouveau & dit qu'il veut « se retirer où & par-devant qui il appartiendra », afin de l'obtenir pour Duperrier dont il est le procureur [3].

Vers la même époque, l'autorité civile s'émeut des circonstances où Delescazes était mort. Le procureur général dénonce à Caulet, de son côté, les soupçons qu'il a « sur le fait de l'assassinat & meurtre » de l'ancien curé de Bénac [4]. Il sollicite à son tour un monitoire, expose à peu près dans les mêmes termes que le nouveau curé les bruits qui couraient, ajoute toutefois que les fidèles du village avaient éprouvé « du trouble » lors de la venue des deux parents de leur défunt rec-

1. Qu'on note ces mots : c'est eux qui me permettent de dire que Delescazes, encore vivant le 13 juillet, était mort, non seulement à la fin d'août, mais dès le 31 juillet.

2. F.-Et. de Caulet fut remplacé comme abbé de Foix en 1644 par Jacques de Montrouge qui s'engagea à réformer le chapitre abbatial & à seconder les vues de l'évêque de Pamiers (*Vie de Saint-Volusien*, par le P. de La Coudre). Montrouge fut fait évêque de Saint-Flour en 1647.

3. Doublet, *Incid.*, p. 5, d'ap. les *Arch. dép. de l'Ariège*, fonds de l'Ev. de Pamiers.

4. Qu'on note ces mots : « le fait. » Ce n'était donc pas un simple bruit, un vulgaire ouï-dire, pour les autorités civiles.

Digitized by Google

teur, que le service divin n'était pas fait dans la paroisse, que nul prêtre n'y résidait[1]. Caulet appointe cette seconde pièce le 19 septembre à Pamiers[2].

Le 7 octobre, Capoul, vicaire de Saint-Laurent de Verniolle, après avoir publié trois fois & au prône de la grand'messe le monitoire sollicité, non par le curé de Bénac, mais par le procureur général, reçoit des révélations que lui apportent soit d'importants personnages du pays, dame Claire de Sers[3], baronne d'Ornolac[4], demoiselle de Las Rives, Jacques d'Usson sieur de Belayre, soit de modestes gens, le muletier de la baronne, le valet de la demoiselle & le pâtre de ses brebis, le paysan à qui le sieur de Las Rives avait loué la métairie des Faus, sa femme[5]. Delescazes a-t-il été tué sur le terroir de Verniolle? je l'ignore.

Qu'est devenu Pouch? Je sais seulement qu'il existe un mémoire relatif aux dépenses qu'il s'imposa pour obtenir la cure de son oncle. Et Pierre Lescazes, *le notaire* de Foix? Dans un registre de la sénéchaussée de Foix, daté de 1649 & 1650, se trouve une donation que Marguerite d'Anglade, « veuve en secondes noces de M. de Lescazes, notaire royal de la ville de Foix », fait à un fils qu'elle avait d'un premier mariage, à la date du 3 mars 1650[6]. Mais voici qui prouve qu'il existait un autre Pierre Delescazes, homonyme du notaire, également neveu du chroniqueur, & qui survécut aux deux. De qui était-il fils? de Jean-François?

1 Mais alors que faisait le curé Dulong? Encore un mystère dans cette affaire déjà si obscure.

2. Doublet, *Meurtre*, p. 6, d'ap. la même source.

3. Claire de Sers avait épousé Gaspard d'Arnave & d'Ornolac : ils étaient apparentés, ainsi que je le montrerai dans un tout autre travail, à la famille des Foix-Rabat, une des branches détachées de l'ancienne maison comtale & dont j'ai entrepris de retracer l'histoire dans le *Bull. de la Soc. Ariég.*

4. La même.

5. Doublet, *Meurtre*, p. 6, d'ap. les *Arch. dép. de l'Ariège*, fonds de l'Ev. de Pamiers.

6. *Arch. dép. de l'Ariège*, B. 3 (invent. de M. Pasquier, t. I, p. 2). Je dois à l'obligeance de M. Trouillard, alors archiviste de l'Ariège, la date exacte de cet acte qui est au recto du folio 62; je l'en remercie vivement.

Digitized by Google

En 1650 &, semble-t-il, en octobre, donc postérieurement à la mort du notaire, « Pierre Delescazes, neveu & héritier au bénéfice d'inventaire » du feu curé de Bénac, déclare devant le sénéchal de Foix que des gens se sont « saisis & emparés des biens délaissés » par le mort ; il voudrait payer les créanciers que celui-ci n'a point satisfaits ; il désire solliciter de Caulet un monitoire (le troisième de cette affaire). Au nom du sénéchal, le conseiller assesseur & doyen, Jean de Salsenac, appointe l'acte à Foix, le 27 octobre ; Pierre Garrabié, procureur de la Cour du sénéchal, le signe à son tour[1]. D'autre part, &, semble-t-il, en conséquence de cette première démarche, P. Delescazes sollicite de Caulet le monitoire dont il s'agissait, rédigé « en termes généraux. » Nous avons dit plus haut dans quels détails il entrait ; il ajoute aussi que, du vivant de son oncle, plus d'un paysan lui avait volé de ses grains lorsqu'il les envoyait à moudre au moulin de Serres. La pièce n'est ni datée ni signée de Caulet[2]. Comme le texte indique qu'elle est postérieure à la requête soumise au sénéchal, nous pouvons la dater de novembre[3].

Les derniers jours de Delescazes furent ainsi, comme je l'ai dit, un drame de famille, un curieux épisode de ces mœurs du pays de Foix au dix-septième siècle, « déréglées & presque toutes sauvages », ainsi que l'écrira Caulet dans ses *Ordon-*

1. Doublet, *Meurtre*, pp. 7 à 10, d'après les *Arch. dép. de l'Ar.*, fonds de l'Ev. de Pamiers.

2. *Ibid.*

3. Dans une de ses lettres, M. Vasilières me signalait une requête datée de 1657, par laquelle un certain Pierre Delescazes, *de Toulouse*, se plaint de ce que les biens de la succession de son oncle lui ont été volés ; il avait égaré la pièce, m'en parlait d'après ses souvenirs, ne me l'a pas envoyée depuis. Je crois qu'il s'agit du document de 1650 & que c'en est une autre copie : reste à expliquer, s'ils y sont, les mots « *de Toulouse.* » M. Vasilières me parlait en second lieu d'un document relatif à un certain *E.* Delescazes, fils de Pierre, notaire à Foix : je crois qu'il s'agit de l'une des pièces relatives à *G*(uillaume). En troisième lieu, il me signalait une lettre d'un Jésuite, Jean-Paul Delescazes, datée de 1748, & me disait que ce religieux était né en 1694 & qu'il mourut en 1759 : de qui était-il fils ? De ce Pierre dont nous avons dit qu'il était neveu du chroniqueur & homonyme du notaire de Foix dont il fut le cousin-germain ? Je ne sais.

Digitized by Google

nances synodales de 1672. Nous avons montré combien il est remarquable de voir ce vieux prêtre qui, le premier, en 1645, avait signé une délibération relative aux violences que les prêtres du diocèse appaméen enduraient alors & surtout de la part des gentilshommes de la région fuxéenne, tomber victime « d'excès commis en sa personne & de trouble en la perception & jouissance de son bénéfice », s'il m'est permis d'arranger les termes de la supplique; de le voir la signer à propos de l'assassinat du curé de Montgaillard, tué d'un coup de fusil en 1642, une nuit qu'il prenait le frais à sa fenêtre [1], alors que Delescazes avait été auparavant curé de ce même village de Montgaillard & qu'il allait peu après succomber aux coups, semble-t-il, d'un de ses parents & même d'un de ses confrères en sacerdoce, dans le mystère d'un vrai guet-apens & d'une réelle séquestration. Dans son *Mémorial*, il avait raconté la mort tragique de plusieurs prêtres catholiques tués par les huguenots : il lui était réservé d'être saisi par des coreligionnaires, un confrère, des parents, autant que nous en pouvons juger, pillé, maltraité, séquestré, assassiné par eux, enterré on ne sait ni comment ni où.

D'après un document que j'ai connu depuis peu [2], Guillaume Delescazes, greffier en la sénéchaussée & fils du notaire Pierre, demanda, à une date qui ne nous est point indiquée, « ouverture de substitution, maintenue des biens en dépendans & autres fins », contre ses quatre sœurs. Il parle de son père Pierre, de son grand'père Denis, de son bisaïeul Jean; il rappelle que ce dernier avait eu trois fils : Denis, Jean-François & Jean-Jacques « qui estoit prestre & recteur de Montgaillard » lorsque Jean testa, le 17 septembre 1623. Nous avons dit ce que furent les dispositions testamentaires de Jean [3]. Guillaume ajoute qu'« on prétend que ledit Jean-Jacques, prestre, a disposé de ses biens en faveur dudit Pierre, son neveu » (donc le fils de Denis & le père de Guillaume; il ne s'agit ici ni du second Pierre Delescazes ni de J.-Pierre

1. Sur les suites de cet assassinat, voir Doublet, *Vie populaire du diocèse de Pamiers sous Caulet*, dans la *Rev. des Pyrén.* de 1895, p. 519.
2. *Arch. Vasilières.*
3. Voir plus haut.

Digitized by Google

Pouch), « suivant la liberté que sondit père Jean lui en donnoit. » Comme fils unique de Pierre, Guillaume demande « ouverture de substitution desdits Jean-François & Pierre Lescazes, ses père & oncle[1], à l'exclusion des adversaires ses sœurs, aussi filles dudit Pierre, auquel, comme décédé *ab intestat*, elles prétendent succéder également avec leur dit frère. » Suit une discussion de droit qu'il importe peu de résumer. J'y note ces mots : « La famille de Lescazes n'est pas noble. » Quelle fut la décision du sénéchal ? et à quelle date se rapporte cette requête ? nous l'ignorons[2].

Le même Guillaume, fils de Pierre, mais qualifié ici de « praticien en la cour de M. le sénéchal de Pamiers », eut à plaider, en mars 1676, contre les héritiers d'un homme de Saint-Pierre de Rivière, un certain Jean Delrieu, dit *de Nougué*, qui avait (ainsi qu'un autre paysan du même village, Jean Caralp) loué à Pierre Lescazes, notaire à Foix, selon un acte retenu le 19 juillet 1644 par Maffre, notaire à Foix, « la métairie del Pujol à la Cassaigne[3]. » En 1690, il est qualifié de « procureur au sénéchal de Pamiers » & soumet une requête contre les consuls de cette ville au sujet d'une maison[4].

Les Lescazes étaient donc roturiers à l'origine & se sont anoblis par la suite. Au dix-huitième siècle, leurs descendants portent la particule. D'après des renseignements que je dois à l'amicale obligeance de M. Vasilières, Guillaume mourut en 1708, laissant deux fils, Pierre & François. Pierre fut avocat

1. Pierre est son père ; Jean-François est son *grand*-oncle (ainsi que notre Jean-Jacques). Les mots sont mal rangés.

2. Nous avons dit qu'il y avait eu deux hommes du nom de Pierre Delescazes : l'un notaire à Foix, chez qui l'auteur du *Mémorial* fut porté de Bénac à Foix vers mai 1647, puis de Foix à Ganac en juin, & qui était mort à une date antérieure à mars 1650 ; l'autre, qui vivait en octobre 1650. Tous deux étaient neveux de l'auteur du *Mémorial* : le premier, comme fils de Denis, on le sait ; le second, je suppose, comme fils de Jean-François. Mais alors, comment expliquer que Guillaume, fils du notaire Pierre, le jour où il demande l'héritage de son père & celui de son oncle (ou plutôt grand-oncle) Jean-François, ne dise rien de cet autre Pierre ?

3. *Arch. Vasilières.*

4. *Ibid.* Dans cet acte il est appelé Lascazes.

Digitized by Google

au Parlement, syndic du pays de Foix, juge souverain des vallées d'Andorre, & mourut en 1773; François fut lieutenant particulier civil au présidial de Pamiers & mourut dès 1734. L'un des fils de Pierre, Guillaume-François, fut avocat au Parlement, syndic, juge de Pamiers & des Allemans, mourut en 1793 en état d'arrestation & aurait fait une *Histoire de Pamiers*[1]. D'autre part, une arrière-petite-fille de Pierre, le notaire fuxéen du dix-septième siècle[2], a eu pour gendre Bernard Vasilières dont l'arrière-petit-fils est M. Paul Vasilières. Ce dernier, qui m'a si gracieusement communiqué tant de pièces intéressantes de ses archives de famille, habite à Pamiers la maison Delescazes; il a hérité de nombreux papiers de cette famille dont le nom est éteint; il m'a fait savoir que les armes des Delescazes[3] sont encore gravées sur l'argenterie de sa famille & que la plupart des Delescazes ont été enterrés dans le couvent des Cordeliers, à Pamiers. M. Paul Vasilières est ainsi le descendant, à la huitième génération, de Denis Delescazes, frère aîné de l'auteur du *Mémorial historique*; donc, à la septième, de Pierre, qui fut notaire à Foix au dix-septième siècle; à la neuvième, de Jean, qui le fut aux seizième & dix-septième siècles.

Il nous reste à étudier la valeur littéraire & historique de l'œuvre du chroniqueur ariégeois du dix-septième siècle, si bien rééditée par les soins de M. Félix Pasquier & sous les auspices de la Société Ariégeoise des sciences, lettres & arts : c'est ce que nous ferons dans un autre article.

Georges DOUBLET,
Ancien membre de l'Ecole d'Athènes,
professeur de rhétorique au Lycée.

Nice, avril 1899.

1. M Paul Vasilières m'écrit que G.-F. Delescazes était très considéré sous l'ancien régime, qu'il passait pour assez instruit, que le manuscrit de son ouvrage (qu'il eût été si curieux de comparer au *Mémorial*) aurait été communiqué par son grand-père, M. Vasilières, à un avoué de Pamiers qui l'égara, qu'il souhaite le retrouver un jour.

2. Mariée, selon M. Vasilières, à M. Banquels de Marque.

3. Les armes, mais la famille n'était pas noble : tout ceci est assez embrouillé.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

— SUITE [1] —

Le 15 mai parut une *Réclamation des citoyens catholiques & actifs de la ville de Toulouse*, d'après le refus fait par la municipalité d'assembler la Commune. Envoyée à l'Assemblée nationale, elle était suivie d'une adresse au roi. Les noms de mille trente-neuf citoyens suivaient comme adhérents à la Réclamation à l'Assemblée nationale & à l'adresse.

Un grand nombre de citoyens protestèrent. La municipalité ouvrit le 21 mai un registre sur lequel deux cent quatre-vingt-six citoyens déposèrent leur rétractation ou protestation [2]. Voici la rétractation qui ouvre le registre : « Du « 21 mai 1790, dans le greffe de la Maison commune a com- « paru le sieur Audol, maître menuisier de cette ville, & a « déclaré qu'on lui a surpris & extorqué par de fausses insi- « nuations sa signature au bas du susdit écrit; qu'il la rétracte « & proteste qu'il persiste dans l'intention où il a toujours été « d'exécuter fidèlement les décrets de l'Assemblée nationale « sanctionnés par le roi, & a signé. »

Quelques illettrés protestèrent par voie d'huissier.

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février 1899.

2. Archives municipales. Registre non folioté. « Registre de rétrac- « tations ou désaveu des signatures surprises aux citoyens de Tou- « louse au bas d'un écrit intitulé : *Réclamation des citoyens actifs...* »

Digitized by Google

Jean-Baptiste Dubarry-Cérès, colonel de la légion de Saint-Sernin, vint aussi réclamer. Il n'avait assisté qu'aux deux premières séances tenues aux Augustins; il dément les accusations portées contre lui & déclare que sa conduite a été & sera toujours conforme au respect qu'il a pour les décrets de l'Assemblée nationale.

Les réunions des citoyens actifs étant interdites par la municipalité, les confréries de pénitents & d'autres sociétés établies dans différentes églises s'assemblèrent plusieurs fois vers la fin d'avril & au commencement de mai[1].

Ces événements ne pouvaient laisser l'Assemblée nationale indifférente. Un décret, sanctionné par le roi, arriva à Toulouse avec une lettre de M. de Saint-Priest :

« Paris, 14 mai 1790.

« Je vous envoie, Messieurs, une proclamation par laquelle « le roi ordonne l'exécution du décret rendu par l'Assemblée « nationale le 4 de ce mois, relativement aux assemblées qui « ont été tenues dans votre ville; vous voudrez bien la faire « publier & afficher, en remettre des exemplaires aux curés « de Toulouse, pour qu'elle soit lue aux prônes de leurs « paroisses...[2]. »

Le décret de l'Assemblée nationale porte qu'elle est douloureusement affectée des événements qui ont compromis la tranquillité de la ville: elle approuve la conduite prudente & pratique de la municipalité & invite tous les citoyens à la paix & à l'union que la religion & l'amour de la patrie prescrivent à tous les bons Français.

Durant ces agitations, les officiers municipaux cherchaient à renouer les traditions qui avaient uni les capitouls & les

1. Les pénitents gris délibéraient le 22 avril sur une invitation faite par les pénitents noirs; les bayles des tisserands & les bayles des fripiers assemblèrent leurs corporations; la confrérie du Saint-Nom-de-Jésus, établie chez les Dominicains, les confréries de Sainte-Croix & plusieurs autres s'assemblèrent aussi; mais les pénitents semblent avoir eu la direction de ces réunions.

2. Archives municipales. *Lettres patentes & décrets.*

Digitized by Google

Sociétés savantes. Le 15 avril, ils firent une visite officielle à l'Académie des Sciences avec un cérémonial concerté. Les officiers municipaux se rendirent dans le local de l'Académie avec la troupe du guet, précédés des trompettes, tambours & clarinettes de la ville; ils furent reçus à la porte de l'hôtel de la sénéchaussée par deux académiciens; quatre autres[1] les attendaient dans la seconde cour; puis ils se rendirent dans la salle des séances publiques, où ils prirent place sur des sièges égaux à ceux des académiciens & se placèrent à la suite sans aucun intervalle. L'officier commandant le guet restait à portée de la voix, afin de recevoir au besoin les ordres des officiers municipaux; le bedeau de l'hôtel de ville se plaça derrière le maire.

L'abbé Martin, président de l'Académie, ouvrit la séance publique par un discours très applaudi. Puis MM. de Lapeyrouse, l'abbé Saint-Romain & Floret prirent la parole[2].

Les choses ne se passaient pas d'une façon aussi courtoise avec l'Académie des Jeux Floraux. Le 26 avril, deux de ses membres, MM. Castilhon & Poitevin se présentèrent à la Maison commune pour réclamer à la municipalité la somme que la ville avait l'habitude de donner pour les prix, & les intérêts échus de deux capitaux que l'Académie avait sur la ville. La municipalité répondit avoir déjà déclaré à M. l'abbé Magi que la ville remettrait la somme destinée aux prix « pourvu « que préalablement MM. de l'Académie reconnussent les « droits des officiers municipaux d'assister aux séances avec « la dignité qui convient à leur place », droit qui a toujours été réclamé par les capitouls & se trouve incontestablement établi par le décret de l'Assemblée nationale. M. Poitevin observa que l'Académie ne pouvait être instruite de cette réponse, l'abbé Magi, malade, ne s'étant pas rendu à la séance. Les officiers municipaux Vignoles & Marie répondi-

1. MM. de Turle, Lapeyrouse, l'abbé Saint-Romain & Lespinasse, commissaires de l'Académie.

2. Procès-verbal de cette visite dressé le 15 avril à la Maison commune. Archives municipales. — Ce procès verbal contient aussi le mode de réception des membres de l'Académie lorsqu'ils venaient officiellement à la Maison commune.

Digitized by Google

rent qu'ils venaient de rencontrer l'abbé Magi se promenant à la porte neuve Saint-Cyprien. La solution de cette affaire traîna en longueur.

Bragouze exposait, le 10 juillet, à ses collègues « que « depuis longtemps l'Académie des Jeux Floraux, s'étayant « de prétendus titres contre la ville, cherche à se maintenir « dans des privilèges qu'elle a usurpés & qui ne sont rien « moins qu'abusifs & humiliants pour une ville telle que « Toulouse; que sur le refus fait par la ville d'accéder en « dernier lieu à plusieurs demandes de la part de ladite Aca- « démie, les chanceliers d'icelle ont porté leurs réclamations « auprès de M. le garde des sceaux; à raison de quoi il con- « vient de terminer les différends avec l'Académie, & de le « faire d'une manière où la dignité & la gloire d'une seconde « ville du royaume ne soient pas compromises. »

Bragouze rédigea ensuite un mémoire destiné aux députés de la sénéchaussée, afin de les mettre à même de discuter près du garde des sceaux les intérêts de la ville de Toulouse en même temps qu'ils prendraient la voie de la médiation.

L'organisation du nouvel ordre de choses remplaçant l'ancien régime, la mise à exécution des décrets de l'Assemblée nationale & la résistance aux obstructions des citoyens qui, par intérêt ou par conviction, s'opposaient aux réformes souhaitées par la nation, forçaient la municipalité qui avait le dangereux honneur de présider à l'administration de la ville de Toulouse à multiplier ses travaux.

Le recensement des maisons religieuses ordonné par l'Assemblée nationale commença le 4 mai; il occupa les officiers municipaux durant vingt-quatre séances. Chaque greffier d'office reçut pour cette opération 72 livres.

Le maire, M. Rigaud, & M. d'Adhémar recensèrent les Tierçaines & les Cordeliers; MM. Bertrand & Bellomayre, les Minimes & les Chartreux; MM. Bragouze & Babard, Saint-Antoine-du-Salin & les Grands-Carmes; MM. Carol & Sabathier, les Feuillans, les Capucins, les Jacobins; MM. Esquirol & Boubée, les Grands-Augustins, les Trinitaires; MM. Malpel & Castaing, les Carmes déchaussés, les Petits-Augustins; MM. Vignoles & Sacarin, les Bénédictins de la Daurade.

Digitized by Google

La commission donnée par le roi, le 9 mars, à MM. d'Adhémar, Malpel, officiers municipaux de Toulouse, & Balsac, avocat, habitant de Beaumont-de-Lomagne, pour la formation du département de la Haute-Garonne, fut enregistrée par la municipalité le 7 mai [1].

Les réunions tenues par la garde nationale qui, à Toulouse, avaient créé une agitation heureusement réprimée par l'énergie des officiers municipaux causèrent de graves désordres à Montauban. Les catholiques & les protestants entrèrent en lutte ouverte. La faction catholique y massacra deux des officiers protestants, arrêta cinquante soldats, les dépouilla de leurs vêtements, &, dans cet état, les conduisit devant la principale église où ils durent faire amende honorable. La municipalité de Toulouse, répondant aux vœux exprimés par les légions de la Pierre & de la Daurade, après avoir reçu communication d'un délibéré des officiers municipaux de Bordeaux, décida : 1° de donner asile, sûreté & protection aux citoyens de Montauban ou d'ailleurs qui, ne se croyant pas en sûreté dans leur patrie, voudraient se retirer à Toulouse; 2° de défendre à tous les habitants, citoyens ou étrangers, de porter d'autre cocarde que celle aux couleurs de la nation; 3° de former un détachement de la garde nationale pour se rendre à Montauban & y arriver en même temps qu'un détachement envoyé de Bordeaux.

La 2e légion de Saint-Barthélemy mit des entraves à la formation de ce détachement, qui, étant parti, ne dépassa pas la limite du département & dont le voyage devint sans objet, Montauban étant pacifié.

1. Il fut publié, à l'occasion de la formation du département, une notice faisant ressortir les défauts de l'ancien régime relativement à Toulouse & faisant apparaître les bienfaits de la nouvelle division. On y lit des raisonnements appuyés d'un grand bon sens & donnant la clé de plusieurs intrigues dont était entourée la municipalité, seule autorité jusqu'alors constituée. — On y démontre aussi la possibilité, pour les départements, d'exécuter de grands travaux dont Toulouse devait bénéficier d'une manière directe. Parmi ces travaux, on signale la nécessité de créer un canal en deçà de l'embouchure du Tarn pour améliorer la communication des Deux-Mers. Le canal Latéral a depuis réalisé ce désir.

Digitized by Google

Une séance publique tenue le 26 mai par la Commune, dans le grand Consistoire, manifesta la volonté d'adopter le projet de la majorité des légions de la garde nationale, de former une confédération entre les gardes nationales du département & aussi avec la milice de Bordeaux.

M. Delmas, colonel de la légion de la Pierre, fut chargé d'aller à Moissac où était encore le détachement des gardes nationales bordelaises envoyé vers Montauban, d'y remettre la proposition à M. de Courpon, major général de la garde nationale de Bordeaux, & de le prier de faire agréer le vœu des légions toulousaines & de la Commune de Toulouse par la municipalité de Bordeaux. Avant de quitter Moissac, des commissaires bordelais vinrent fraterniser avec les Toulousains; ils arrivèrent le 2 juin & le 3, les légions réunies de Toulouse leur offrirent un banquet. Quatre officiers municipaux, MM. Rigaud, maire; Bragouze, Marie, Babor & le procureur de la Commune y assistèrent comme représentant la ville. Le 5 juin, Douziech, général de la garde nationale, informa les officiers municipaux que Bordeaux acceptait la confédération avec Toulouse.

Mailhe communiqua à la municipalité un projet d'adresse où toutes les troupes armées du département étaient invitées à former une confédération civique. Elle fut adoptée & envoyée à toutes les municipalités de la Haute-Garonne & aussi aux principales municipalités du royaume.

La fête de cette fédération fut célébrée à Toulouse le 4 juillet : y assistaient les gardes réunies ou des détachements de la Haute-Garonne, de la Gironde, du Lot-&-Garonne, du Gers, de l'Aude, du Tarn, du Lot, de l'Ariège, de l'Aveyron & autres.

La garde nationale toulousaine avait envoyé un détachement à Bordeaux, dont la fédération avait précédé de quelques jours la fête de Toulouse; elle y avait reçu un drapeau, hommage des légions bordelaises. On ne voulut pas rester en arrière, &, sur la demande de la municipalité, l'Académie des arts fit préparer deux drapeaux, l'un pour être offert à la ville de Bordeaux & l'autre pour la confédération toulousaine[1].

1. Le drapeau était carré, aux couleurs de la nation coupées en

Digitized by Google

Dès le matin, les officiers municipaux & les notables de Toulouse, réunis à la Maison commune avec les officiers municipaux de quelques communautés circonvoisines & les députés de Bordeaux, signèrent cette formule de serment : « Nous officiers municipaux & notables, réunis à jamais par « les liens de l'amitié & du zèle le plus ardent pour la pros- « périté publique avec les citoyens nos frères, armés pour « la maintenir; adhérant au pacte fédératif qu'ils ont formé, « nous jurons sur l'autel de la patrie d'être fidèles à la Nation, « à la Loi, au Roi, & de maintenir de toutes nos lumières, de « notre pouvoir & de toutes les forces qui sont à notre dispo- « sition, la Constitution du royaume & les décrets de l'Assem-

deux bordures horizontales gros bleu & deux perpendiculaires gros rouge, sur carré blanc au centre, le dernier carré chargé de la Nation française sous la forme d'une guerrière ayant le casque en tête & son armure décorée d'une fleur de lis & tenant à son bras gauche deux drapeaux, celui de Bordeaux & celui de Toulouse. Elle brûle de l'encens sur l'autel de la Concorde nationale soutenu aux angles par des faisceaux de lances liées ensemble par un ruban national. Sur la face de l'autel, on voit un soleil rayonnant qui éclaire deux mains unies. Au-dessous, en demi-cercle, sont les deux noms de Toulouse & de Bordeaux enlacés en autant de chiffres que de lettres.

Le casque de la figure qui représente la Nation est de forme grecque. Il rappelle la fameuse confédération des peuples de la Grèce sous le nom d'Amphictions. Il est décoré d'un diadème formé par des anneaux unis ensemble. Le cimier du casque est de deux serpents, symbole de la prudence & de la concorde entre les confédérés.

Une corne d'abondance, placée à côté de l'autel, désigne l'abondance dont la Constitution, qui a pour base la liberté & l'égalité, doit faire jouir un empire. Sa devise : *L'Union augmente la force*, n'a besoin que d'être indiquée à côté du bouclier sur lequel la corne d'abondance est appuyée.

Au revers & dans le même cadre une grenade liée avec un ruban à l'un des bouts duquel est Bx (Bordeaux) & de l'autre Tse (Toulouse). Au milieu : Unis à jamais. La grenade, surmontée par le signe du zodiaque, au milieu duquel un lion pour désigner le mois de juillet, d'un côté un 4, de l'autre 1790.

Le drapeau pour Toulouse est de la même forme que celui de Bordeaux, avec la seule différence, qu'au lieu que de ne tenir que deux drapeaux dans ses bras, la Nation tient tous ceux des troupes confédérées, & qu'au lieu de Bordeaux & de Toulouse au pied de l'autel, on lit : *Fédération de Toulouse.*

Digitized by Google

« blée nationale acceptés ou sanctionnés par Sa Majesté. »

Un procès-verbal en fut dressé & inscrit sur les registres de la Maison commune. Y signèrent les députés civils de cent soixante-dix localités, les procureurs de cinquante-quatre communes & les officiers municipaux ou notables de cent trente-huit[1].

Les députés militaires & les députés civils étaient logés chez les particuliers. Les auberges servaient pour les étrangers non députés. Etaient présents : Douziech, général de la garde nationale de Toulouse ; Bayssade, aide-major général & l'abbé Barthe, aumônier de l'armée fédérative ; le colonel-général de la confédération de l'armée des Pyrénées ; des détachements ou des députés de seize localités de l'Ariège ; une députation de l'Aveyron ; des détachements & des députés de l'Aude ; des députés de Montauban ; des députés de la Corrèze ; des députés & des détachements de vingt & une localités du Gers ; des détachements & des députés de treize localités du Lot ; de treize localités de Lot-&-Garonne, de neuf localités du Tarn.

La fête eut lieu au Boulingrin, désigné pour la circonstance sous le nom de Champ-de-Mars. Les députés civils y arrivèrent escortés de détachements de cavalerie & de dragons, le cortège s'étant formé à la Maison commune. Marchaient en tête les députés de Bordeaux à Toulouse & ceux de Toulouse à Bordeaux ; puis venaient la municipalité de Toulouse, tous les maires, officiers municipaux & procureurs des communes, les notables.

On se rendit au Champ-de-Mars par les rues de la Pomme, Boulbonne, la place Saint-Etienne, la rue des Nobles, la place Saintes-Scarbes & la rue Ninau ; sortant par la porte Montoulieu, les arrivants entrèrent dans un cercle fermé par neuf lignes de troupes, sur trois hommes de hauteur chacune & se rangea autour de l'autel placé au centre du Boulingrin. Cet autel, sur une élévation de 6 pieds de haut, « n'avait d'autre décoration « que les beautés de la nature. » L'abbé Barthe[2], en-

1. Archives municipales, *Registre des délibérations*.

2. Paul-Benoît Barthe, doyen des professeurs de la Faculté de théologie.

Digitized by Google

touré de prêtres assistants, prononça un discours patriotique dans lequel il fit l'éloge des gardes nationales, & affirma le droit qu'avait la nation de s'emparer des biens du clergé & de changer la distribution des évêchés & des paroisses. Les drapeaux, tenus l'un par le maire, & l'autre par Douziech furent bénis. Le maire gravit les degrés de l'autel &, ayant à ses côtés le général des gardes nationales, prononça la formule du serment : « ... Nous jurons en présence de l'Être suprême qui est « dans les cœurs & punit les parjures, de vivre & de mourir « avec le titre de citoyens-soldats, de camarades & de frères ; « d'être fidèles à la Nation, à la Loi, au Roi... »

Des cris d'allégresse éclatèrent aussitôt. Les femmes, les enfants, les prêtres, les moines, les officiers civils, les citoyens armés au nombre de 30,000, mêlés & confondus sans désordre autour de l'autel, ont donné « le spectacle le plus intéressant « dont les siècles de despotisme & d'humiliation n'auraient « jamais conçu l'idée. »

Douziech reçut une couronne civique & fut proclamé général du département.

Le cortège reprit sa marche à six heures par l'Esplanade, rentra en ville à Saint-Michel & se dirigea par les rues Sainte-Claire, des Couteliers, des Balances, la place Royale, la rue du Taur & la petite rue de ce nom (rue du Sénéchal), dans laquelle les députés de Bordeaux se mirent en bataille pour assister au défilé de tous les confédérés[1] qui, de là, traversaient la Maison commune, où la municipalité, avec les drapeaux au centre, reçut les acclamations du cortège sortant par la rue du Poids-de-l'Huile. Plusieurs soupers furent donnés. Le plus nombreux, environ 800 couverts, eut lieu dans le couvent des Augustins.

Le lendemain, lundi, l'armée confédérée & les mêmes autorités se rendirent auprès de l'autel de la Patrie vers les onze heures du matin. Les dames furent admises dans le Boulingrin. Les étudiants de l'Esquile se placèrent sur les degrés de l'autel. Romiguières, fils de l'officier munici-

1. Les députés de Bordeaux avaient leur lieu de rendez-vous dans la maison de M. Bertrand, rue du Sénéchal.

Digitized by Google

pal, y déclama un hymne patriotique en seize strophes[1].

L'avocat Mailhe[2] prononça un discours & reçut une couronne. L'abbé Barthe entonna le *Te Deum* qui fut chanté par « cent mille bouches. » Le *Domine fac gentem, fac legem, salvum fac regem* « donnèrent de nouveaux degrés à la « sensibilité que l'armée & les députés avaient déjà si fortement « exprimée. » Il y eut ensuite des repas, des courses, des danses.

Après son discours, Mailhe fut en quelque sorte porté en triomphe. La comédie, les bals, les sérénades offraient aux confédérés les distractions les plus variées. On quêta pour les pauvres.

Les travaux des champs ramenèrent dès le lendemain le plus grand nombre des gardes nationaux du voisinage dans les communes rurales.

1. Romiguières fils devint avocat éminent, député pendant les Cent-Jours, procureur général à Toulouse après 1830; il mourut à Paris conseiller à la Cour de cassation & pair de France. L'hymne qu'il dit fut imprimé sous ce titre : « *A la Liberté*, hymne patriotique sur la « fédération générale du département de la Haute-Garonne, dédié aux « légions de la ville de Toulouse & de son département, prononcé « sur l'autel de la Patrie par M. Romiguière (*sic*), écolier de rhétorique, « au nom des étudiants du collège de l'Esquile. »

Nous ne retiendrons de cet hymne que deux strophes dont la première résume en quelque sorte la règle de conduite politique suivie par Romiguières durant toute sa vie :

Qu'il ne s'éteigne plus le feu qui nous enflamme,
Français, soyons unis, ne faisons plus qu'une âme,
Réunis à jamais par la Fraternité,
Jurons de maintenir, au mépris de la vie,
L'honneur de la Patrie,
L'Egalité des droits, la Paix, la Liberté.

Citoyens, gardons-nous d'altérer la nature
De cette Liberté, si divine, si pure,
Que nous ont mérité nos glorieux travaux,
Vit-on jamais un fleuve altéré vers sa source,
C'est la fin de sa course
Qui voit ternir l'éclat du cristal de ses eaux.

2. Mailhe devint procureur général syndic du Département, puis député à l'Assemblée législative & à la Convention.

Digitized by Google

Un banquet public, offert aux Bordelais, dans la salle des Illustres, réunit deux cents convives. Le jour de leur départ, des délégués de toutes les légions de Toulouse, ayant à leur tête Douziech, assistèrent à un déjeuner donné par M. Bertrand à la députation bordelaise qui fut ensuite accompagnée par de nombreux corps de musique jusqu'à l'Embouchure où elle devait s'embarquer. Les cris & les chansons en l'honneur des Bordelais les suivirent jusqu'au moment où leur bateau fut perdu de vue.

L'Assemblée nationale, se préoccupant des besoins du pays, avait décrété le 23 mars la création d'une administration financière provisoire dans l'ancienne Province de Languedoc, afin d'y assurer la perception & le recouvrement des impositions.

Les 16 & 17 avril fut rendu le décret concernant les biens du clergé dont les dettes devenaient dettes nationales & ses biens avec leurs revenus, biens nationaux. Deux jours après, l'Assemblée nationale créait pour quatre cents millions d'assignats, & le 30 elle faisait une adresse aux Français sur l'émission des assignats monnayés[1]. Une proclamation du roi portait sur le nombre des assignats créés. On créait 150,000 billets de 1,000 livres, 400,000 de 300 livres & 650,000 de 200. Ces premiers assignats devaient être des billets à ordre sur la caisse de l'extraordinaire, signés au bas par le tireur & au dos par l'encaisseur, l'un & l'autre nommés par le roi[2].

1. Archives municipales de Toulouse, 4e registre, arrêts, fos 420-429.

2. L'assignat avait cette suscription : « Domaines nationaux, hypothéqués au remboursement des assignats décrétés par l'Assemblée nationale. » Les billets de 1,000 & de 200 livres étaient imprimés sur papier blanc ; ceux de 300 livres l'étaient sur papier rose. L'impression était en lettres rouges pour les assignats de 1,000 livres & en lettres noires pour les autres. On y voyait l'effigie du roi & un timbre aux armes de France avec ces mots : « La Loi, le Roi. » Trois coupons d'une année d'intérêts étaient placés au bas de chaque assignat ; chaque coupon était timbré aux armes de France & la ligne courant au verso, portait ces mots : « Domaines nationaux, caisse de l'extraordinaire. » Le revers de l'assignat était divisé en plusieurs cases, dont la première portait la signature de l'endosseur ; les autres recevaient les signatures à mesure que le billet passait de main en main.

Digitized by Google

Un décret du 19 juin sur la noblesse héréditaire était sanctionné par le roi le 23. Tous les titres furent abolis. « Aucun citoyen ne pouvait prendre que le vrai nom de « sa famille[1]. »

L'arrestation de M. de Toulouse-Lautrec, à Toulouse, provoqua la déclaration de l'inviolabilité parlementaire dont, après plus d'un siècle, jouissent encore les députés. Le 17 juin, la municipalité toulousaine avait décrété d'accusation M. de Toulouse-Lautrec, resté en visite au château de Blagnac durant cinq à six jours. Les pièces de la procédure furent adressées à l'Assemblée nationale. Le 24 juin, l'affaire fut envoyée au Comité des rapports ; le 25, elle fut rapportée & l'Assemblée eut connaissance des faits imputés au député de la sénéchaussée de Castres. Le marquis d'Ambey, maréchal de camp & député du bailliage de Reims, M. de Liancourt, député du bailliage de Clermont ne pouvaient admettre que M. de Lautrec fût un fauteur de guerre civile. Garat aîné, avocat au Parlement de Bordeaux & député du bailliage de Lavaur, reprocha à la municipalité de Toulouse & au procureur du roi leur précipitation. Robespierre conclut à ce qu'aucun membre de l'Assemblée ne puisse être soumis à un tribunal sans qu'après un examen fait par le Corps législatif, il soit prononcé qu'il y a lieu qu'un tel ou tel membre sera poursuivi. Pétion appuya la motion de Robespierre.

Un membre, sur le reproche fait à la municipalité de Toulouse d'avoir décrété M. de Lautrec, exposa que nulle autre municipalité du royaume ne s'était conduite avec plus de zèle & d'intelligence. Les officiers municipaux seuls ont ramené le calme, la paix dans cette ville que sa situation entre Nimes & Montauban[2] expose trop facilement à l'empire des circonstances.

1. M. de Saint-Priest exécuta ce décret le jour même en ce qui le concernait : on ne trouve plus dans sa correspondance la signature de Saint-Priest. Il signa de son nom : Guignard.

2. Nimes avait rédigé la protestation qu'avaient adoptée les catholiques de Toulouse contre les décrets de l'Assemblée nationale, & Montauban, ainsi qu'il est dit plus haut, avait été troublé pour le même sujet en mai 1790.

Digitized by Google

De là sortit le décret du 26 juin : « L'Assemblée nationale, « réservant de statuer en détail sur les moyens constitutionnels « d'assurer l'indépendance & la liberté des membres du corps « législatif, délibère que jusqu'à l'établissement de la loi sur « les jurés en matière criminelle, les députés à l'Assemblée « nationale peuvent, dans les cas de flagrant délit, être arrêtés « conformément aux ordonnances ; qu'on peut même recevoir « des plaintes & faire des informations contre eux ; mais « qu'ils ne peuvent être décrétés par aucuns juges avant que « le corps législatif, sur le vu des informations & des pièces « de conviction, ait décidé qu'il y a lieu à l'accusation.

« En conséquence, regardant comme non avenu le décret « du 17 de ce mois contre M. de Lautrec, l'un de ses mem- « bres, lui enjoint de venir rendre compte de sa conduite à « l'Assemblée nationale, qui, après l'avoir entendu & avoir « examiné l'instruction commencée, laquelle pourra être « continuée nonobstant la liberté rendue à M. de Lautrec, « décidera s'il y a lieu à l'accusation, & dans le cas où l'ac- « cusation devrait être suivie désignera le tribunal. M. le « Président est chargé de faire connaître à la municipalité « de Toulouse que son zèle patriotique a obtenu l'approbation « de l'Assemblée. »

Comme la garde nationale, les clubs délibéraient sur les questions du jour ; de là des dénonciations & des ingérences de tout ordre. Le club des Amis de la Constitution, établi dans une des salles de la Maison commune, entendit un rapport disant : « Que M. Dirat, vicaire de la paroisse Saint-Etienne, « a abusé des fonctions saintes de son ministère sur la chaire « évangélique, en faisant prosterner les fidèles pour les péné- « trer d'une prière adressée à la Vierge sur les malheurs de la « nouvelle Constitution que nous avons juré de maintenir & « en cherchant de soulever le peuple. L'Assemblée, convaincue « de la vérité de cet écart, a arrêté que la conduite dudit « M. Dirat, vicaire, sera dénoncée à toutes les municipalités « du département pour qu'elles se mettent en garde contre « les insinuations perfides dudit M. Dirat. » Cette dénon- ciation provoqua la démission forcée du vicaire.

La seconde légion de Saint-Barthélemy profita de cet événe-

Digitized by Google

ment pour entreprendre une campagne de dissolution des clubs. Elle chargea une commission de présenter à la municipalité une résolution par laquelle elle demandait « la sup-« pression de tous clubs, comités & autres associations de « ce genre établis dans la présente ville ».

Ces faits se passaient du 8 au 22 août, durant la réunion des électeurs appelés à nommer les administrateurs du Département. L'assemblée, après s'être occupée de la vérification des pouvoirs & du jugement de plusieurs contestations survenues dans les assemblées primaires, procéda à la nomination d'un président. M. Tatareau, maire de Saint-Gaudens, fut nommé par 538 voix sur 740 suffrages.

Une certaine confusion régnait dans les assemblées électorales, & d'autres que les électeurs prenaient part aux délibérations. On dut encore distribuer des contremarques. Mailhe, l'orateur de la Fédération, avait occupé provisoirement le poste de secrétaire qui fut définitivement donné à M. Lamagdeleine, maire de Verdun. Il obtint 558 voix sur 725 suffrages exprimés.

Dans ces élections, le parti pris contre Toulouse qui s'était déjà manifesté pour les élections aux Etats-Généraux s'affirma de nouveau. La division des partis dans la ville favorisait cette tendance dont profitaient les ennemis de la Révolution & les parlementaires.

Cette fois, c'était le district de Saint-Gaudens qui l'emportait. Il avait, pour des causes diverses, la plus nombreuse représentation. La médiocrité du prix fixé pour la journée de travail avait étendu au-delà des bornes la base de la population active, & l'étendue de son territoire donnait une plus nombreuse population effective. Ce district avait la prétention de devenir chef-lieu de département; en attendant, il voulait s'assurer une nombreuse représentation dans la Haute-Garonne.

M. d'Osmon, évêque de Comminges, & l'avocat Jamme, de Toulouse, menaient la campagne. On avait bien voulu choisir un scrutateur parmi les Toulousains. Bertrand, officier municipal, fut élu en compagnie de Cailhassou, maire de Revel & de Perez, électeur du district de Muret. L'assemblée des électeurs réunie le 8 août, avait le 13 son président, son secré-

Digitized by Google

taire & trois scrutateurs nommés. Le 14 août, le corps électoral fut divisé en sections ou bureaux ; les compétitions s'y firent jour. Trois lieux de réunion attiraient tous les soirs les électeurs : chez M. d'Osmon, aux Capucins & chez Mailhe. A la maison de M. d'Osmon, on donnait un mot d'ordre qui n'était pas toujours fidèlement suivi ; aux Capucins, on discutait sur le nombre de voix dont devait s'assurer la réunion pour avoir la majorité, mais les cent cinquante personnes qui la composaient ne s'entendaient pas sur la manière de former cette majorité ; chez Mailhe, on cherchait à affaiblir l'assemblée des Capucins ; les flottants y étaient attirés par les partisans de M. d'Osmon, qui se servaient du prestige qu'avait donné à Mailhe son discours aux légions de la garde nationale pour donner le change aux patriotes & à Mailhe lui-même, car celui-ci posait sa candidature au poste de procureur général syndic. Les coalisés de Saint-Gaudens lui faisaient des promesses qu'ils disaient ne pas vouloir tenir, « cette place étant « trop importante pour la confier à une personne équivoque. »

La majorité ne pouvant faire nommer des hommes hostiles à la Constitution porta ses suffrages sur des inconnus. Quelques personnalités émergèrent cependant, mais pas en grand nombre.

Les ennemis du nouvel état de choses tentèrent de faire échouer ces élections. Des placards menaçant de la lanterne les électeurs furent affichés dans la nuit du 19 au 20 août ; les électeurs s'apprêtaient à quitter la ville sans avoir rempli leur mandat quand la Société des Amis de la Constitution les rassura & les élections se terminèrent.

La représentation dans l'administration du Département était ainsi réglée : chaque district devait être représenté par deux citoyens habitant le district. Au-dessus de deux, les électeurs pouvaient choisir des candidats dans toute l'étendue du département.

Le district de Toulouse avait droit à cinq administrateurs. Furent élus : Romiguières, avocat & officier municipal ; Chambert, avocat ; Chauliac, officier municipal ; Adhémar, maire de Léguevin ; Marchant, négociant, ancien prieur de la Bourse.

Digitized by Google

Le district de Revel comptait quatre administrateurs : Cailhassou, maire de Revel ; Moriès, ci-devant seigneur de Saint-Félix ; Capelle, maire du Faget ; Laplagnole, habitant de Roques.

Les quatre administrateurs du district de Villefranche furent : Gabalda, Causse, Auréjac, notaire ; Saubat, avocat.

Au district de Grenade, cinq administrateurs : Dastarac, avocat de Cadours ; Lamagdelaine, maire de Verdun ; Dorliac, avocat, habitant de Toulouse ; Capela, maire de Saint-Nicolas-de-la-Grave ; Prieur, juge de Grenade.

District de Castelsarrazin, quatre administrateurs : Mieulet, de la Rivière ; Leygue, le jeune, avocat ; Dasté, Forestié, avocat.

District de Muret, quatre administrateurs : Niel, avocat ; Abadie, bourgeois ; Despagnol, avocat ; Puntous, bourgeois.

District de Rieux, quatre administrateurs : Miramont, notaire ; Dupau, avocat ; Naves, Doumeng.

District de Saint-Gaudens, six administrateurs : Duran, Couzier, Dardignac, médecin ; Roude, maire de Salies ; Pelleport, maire de Boulogne ; Estaque, négociant à Saint-Béat.

Aux premiers scrutins pour la nomination du procureur général syndic, Malpel, Mailhe, Chauliac & Laviguerie réunirent un grand nombre de voix. Laviguerie & Chauliac se retirèrent ; il ne resta en présence que Malpel & Mailhe. Au troisième tour, Mailhe fut élu.

Un représentant de chaque district formait le directoire exécutif du Département : Toulouse, Chauliac ; Revel, Cailhassou ; Villefranche, Saubat ; Grenade, Dorliac ; Muret, Niel ; Castelsarrazin, Leygue ; Rieux, Dupau ; Saint-Gaudens, Naves.

L'administration du Département était ainsi constituée[1].

1. Durant la réunion du corps électoral, il fut publié plusieurs écrits, entre autres une feuille intitulée : *Journal de l'Assemblée électorale du département de la Haute-Garonne* (11 numéros de huit pages) qui donne des détails précis sur ces Assemblées. Un autre journal parut aussi le 8 août sous le titre : *Le Conciliateur pour l'Assemblée des électeurs de la Haute-Garonne.* Nous ne connaissons que son premier numéro.

Digitized by Google

Le Département occupait dans l'Etat la cime de la hiérarchie. Il avait un conseil qui, ne siégeant pas en permanence, était représenté par un directoire. Un procureur général syndic était attaché à l'administration départementale. Mailhe, qui occupa ce poste dès l'organisation du Département, fut dans la première période le véritable chef de l'administration. Les registres contenant sa volumineuse & intéressante correspondance[1] prouvent qu'il était le conseiller & le guide des procureurs des Districts & des procureurs des Communes. Le District, placé au-dessous du Département, avait un conseil élu, un directoire & un procureur. La Commune, enfin, avait un conseil général, une municipalité qui représentait d'une manière permanente ce conseil & un procureur.

En dehors de l'application des décrets du pouvoir central, l'administration du Département ne statuait qu'après avis de la Commune & du District. C'est à la régularité de ces rapports que le procureur général syndic du Département dut concentrer tous ses soins, alors que presque tous les membres de ces pouvoirs naissaient à la vie politique.

Le 23 août commencèrent les élections des membres des Districts.

Le directoire du District fut composé de Philippe Picot de Lapeyrouse, président; J. Cames, Sabathier cadet, Bâville de Villemur & Pin. Malpel, avocat au Parlement, cessa de faire partie de la municipalité de Toulouse pour devenir procureur syndic du District.

Le 25 août, l'assemblée départementale, unie à une députation de la municipalité, recevait, pour la placer dans la salle de ses séances, la bannière fédérative qui avait figuré à Toulouse le 4 juillet & à Paris le 14 avec la délégation toulousaine. Cette réception fut suivie d'un banquet servi dans le réfectoire des Grands-Augustins. Parmi les invités étaient les députés des gardes nationales accompagnant la bannière, quatre commissaires de chaque légion, tous les officiers du régiment de Lorraine, arrivé le même jour. La bannière fut placée dans la salle du banquet au bruit des tambours, de la

1. Archives de la Haute-Garonne.

Digitized by Google

musique & des cris répétés de : Vive la Nation! la Loi! le Roi![1]

Les nouveaux administrateurs du Département durent pourvoir à tous les besoins administratifs des sept cent trente communes de la Haute-Garonne : application de lois nouvelles qui n'étaient quelquefois bien comprises ni des administrateurs ni des administrés; personnel entièrement inexpérimenté aux exigences du service de la chose publique; absence de papiers administratifs encore centralisés chez les anciens intendants, &c., tels étaient les éléments qui devaient constituer cette unité nouvelle désignée sous le nom de Département.

Les intendants avaient à diviser leurs archives, mais ne connaissaient pas exactement la nouvelle division territoriale. Boucheporn, intendant de la généralité d'Auch, écrivait, le 14 août : « La remise que j'ai à faire au directoire du Dépar-« tement de la Haute-Garonne des papiers qui intéressent le « Département exige que je connaisse avec précision la partie « de la généralité d'Auch qui se trouve aujourd'hui de votre « administration... Il sera fait dans mes bureaux un triage des « papiers, & l'envoi aura lieu dès que j'aurai été prévenu de « la mise en activité du directoire du Département[2]. »

La municipalité dut s'occuper de fournir les moyens d'existence à la population malheureuse de la ville, qui, privée des secours en nature qu'elle trouvait dans les maisons religieuses, fut aussi cruellement éprouvée, le 16 juin, par une crue de la Garonne. Un grand nombre de citoyens, bourgeois, nobles ou gens de robe lui firent des prêts. Les dépenses, du 30 mars au 30 juillet 1790, s'élevèrent, pour les ateliers de charité, à 79,504 livres 13 sols 10 deniers[3].

Les besoins de l'hôpital de la Grave étaient devenus si pressants que la municipalité lui fit l'avance de 300 setiers de blé.

Malgré l'état de gêne que créait cet état de choses, la muni-

1. Archives de la Haute-Garonne, *Registre des délibérations.*

2. Boucheporn fut condamné à mort, à Toulouse, par le tribunal révolutionnaire, le 2 ventôse an II.

3. Archives municipales, *Registre des Délibérations*, 1790, f° 157.

Digitized by Google

cipalité remit à l'Académie des Sciences la somme de mille livres prises sur les dépenses ordinaires de la ville.

La constitution civile du clergé, votée le 12 juillet par l'Assemblée nationale, fut, après bien des résistances, promulguée par le roi, le 24 août. Dans le titre Ier, il était créé 83 évêchés, un par département ; ces évêchés devaient former dix arrondissements métropolitains : Rouen, Reims, Besançon, Rennes, Paris, Bourges, Bordeaux, Toulouse, Aix, Lyon. L'arrondissement de Toulouse était qualifié métropole du Sud ; il comprenait les évêchés de la Haute-Garonne, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Aveyron, du Lot, du Tarn.

Les décrets du 24 août concernant l'organisation judiciaire furent aussi promulgués.

Ce nouvel ordre de choses ne pouvait échapper à l'opposition des intéressés. Dans Toulouse, les parlementaires, le clergé régulier & séculier, tous ceux qui tiraient leur existence du Parlement ou qui vivaient à l'ombre de l'autel s'agitaient. Dans les Districts comme dans les plus petites communes, l'abolition des droits féodaux, des droits de pâturage, la réforme des impôts fournissaient des thèmes sur lesquels chacun exprimait une opinion intéressée. Les membres des municipalités avaient besoin d'être éclairés & dirigés afin d'éviter l'explosion de graves mécontentements. Montalègre, procureur syndic du District de Saint-Gaudens, écrivait au procureur général syndic du Département : « Plusieurs communautés semblent vouloir « recommencer les insurrections ; il y a déjà quelque chose « dans quelqu'une. Elles ont pour motif, en partie, les droits « féodaux & casuels ; nous devons tout craindre jusqu'à ce « que les affaires d'intérêt soient réglées. Il paraît essentiel « que vous voulussiez écrire des lettres-circulaires à toutes les « municipalités. Elles doivent veiller, veiller avec le plus « grand zèle à la sûreté des personnes & des propriétés... »

Les caisses de l'Etat étant vides, les biens nationaux n'étant pas encore vendus & l'impôt dans sa nouvelle forme n'étant pas encore réparti, les ecclésiastiques ne recevaient rien & ne pouvaient vivre sans ressources. C'est encore du district de Saint-Gaudens que vient le cri d'alarme. Le procureur syndic écrivait

Digitized by Google

à Mailhe, le 13 septembre, au sujet des prêtres qui réclamaient des secours. Les fermiers des gros fruits prenant devaient verser leur ferme dans les caisses des Districts, les fruits prenant ne recevant rien, on ne paie ni les congrues ni les vicaires.

A côté des résistances intéressées, on avait aussi à lutter contre le zèle ardent de certains patriotes qui, sous le prétexte de retenir les subsistances dans leur pays, n'hésitaient pas à essayer la destruction des voies qui pouvaient favoriser les transports. Des attentats de ce genre s'étant produits contre le canal de Languedoc amenèrent, le 1er octobre, une proclamation du roi : « Sur le compte qui a été rendu à Sa Majesté « que, dans le département de l'Aude, sous prétexte de zèle « pour le peuple & afin de lui procurer à meilleur marché « des subsistances, des malintentionnés tâchaient d'inter- « cepter la circulation des grains ; qu'ils ont fait plusieurs « tentatives pour empêcher la navigation du canal de Lan- « guedoc, qu'ils ont incendié des ouvrages destinés à la retenue « des eaux ou à leur étanchement, qu'ils ont même essayé de « démolir les parties de ces ouvrages construites en maçonnerie « ou de les faire sauter en les ruinant... »

Les écoliers eux-mêmes voulaient avoir leur part dans les réformes & réclamaient contre l'étude du latin. Un mémoire des élèves de la classe de rhétorique du collége de l'Esquile fut présenté, le 12 novembre, à la municipalité : « Dans les « temps d'esclavage, on avait introduit la funeste habitude « de ne donner des prix qu'aux compositions latines ; que peu « à peu, à mesure que les sciences humaines ont pris un essor « plus audacieux, on a modifié cet usage ; mais qu'il était « réservé aux premiers magistrats municipaux de cette ville de « mettre le dernier sceau à ce règlement, à raison de quoi « lesdits écoliers demandent d'être dispensés de faire leur « travail en latin. »

Pour compléter l'esquisse de l'état d'esprit à Toulouse durant la seconde moitié de l'année 1790, il paraît bon de mentionner une partie de la péroraison d'un discours prononcé le 15 août dans l'église de la Dalbade, par Broquisse, prêtre minime, aumônier de la légion patriotique de Sainte-Foy-de-Peyrolières, ci-devant aumônier dans l'infanterie de

Digitized by Google

marine du roi, vicaire dans le diocèse d'Alet & membre de la Société des Amis de la Constitution : « ... Ecoutez favorable-« ment, Vierge sainte, l'humble prière que nous vous adressons : « l'amour nous l'a dictée, la confiance anime nos timides voix. « La France, cette brillante portion de l'héritage précieux qui « vous est acquis par le sang le Jésus-Christ ; la France, cette « terre de votre prédilection, gémissait depuis des siècles sous « le poids accablant d'un esclavage affreux & d'une aveugle « ignorance... Elle renaît parmi les flots de la contradiction « & de l'égoïsme le plus furieux... Veillez, ô mère des Français, « veillez sur l'important ouvrage de sa régénération, faites que « la lumière de la vérité perce, malgré les efforts des ennemis « cachés qui voudraient l'envelopper de ténèbres pernicieuses ; « & s'il fut des ministres du sanctuaire dont le zèle imprudent « & inéclairé anima le peuple à reprendre ses fers, donnez à « l'Eglise gallicane, votre Eglise chérie, des zélés défenseurs « qui, guidés par des principes plus sûrs, le ramènent à ses « vrais intérêts. Dissipez donc, ô Vierge sainte, les ténébreux « complots de ces hardis factieux qui travaillent sourdement, « mais inutilement à ruiner l'édifice indestructible de notre « Constitution..., &c. »

La cherté des subsistances fut le prétexte d'une délibération du club des Amis de la Constitution. On y étudia les moyens d'empêcher les accaparements. « Le club, assemblé dans sa « forme ordinaire, à trois heures de relevée, sous la présidence « de M. Molinier, vice-président, en l'absence du président... « La séance a été ouverte par la lecture des nouvelles ; ensuite « le comité a fait son rapport à l'assemblée de son travail & de « son opinion relativement à la dénonce qui lui avait été « renvoyée, à raison des accaparements de grains qui se font à « Toulouse & dans les villes voisines. Il en est résulté : « 1° qu'il y a lieu de présumer qu'il existe des accapareurs « dans les villes & dans les campagnes qui font hausser les « prix des grains ; 2° que les renseignements venus à la con-« naissance du comité ne fournissent pas un corps de preuves « suffisant pour faire connaître les coupables... Le présent « procès-verbal sera envoyé à toutes les municipalités qui bor-« dent la frontière d'Espagne & à tous les clubs connus dans

Digitized by Google

« le royaume... Tous les bons citoyens patriotes sont invités « à surveiller les accapareurs...[1] »

Peu de jours après, le 24 août, les Parlements & autres juridictions étaient supprimés. Ces cours de justice, le Parlement surtout, qui avait joui de si hautes prérogatives & tenu quelquefois la puissance royale en échec, ne pouvaient disparaître sans essayer de résister au mouvement qui les entraînait.

D'après la nouvelle organisation, les juges devaient être élus par le peuple ; le roi ne pouvait leur refuser l'investiture. Plus de vénalité d'offices, plus de privilèges en matière de juridiction, gratuité de la justice ; séparation du pouvoir judiciaire du pouvoir législatif & du pouvoir administratif. Le jury était institué en matière criminelle. Les juges sédentaires étaient nommés pour six ans. Un tribunal était institué par District. Le droit d'appel s'exerçait d'un tribunal à l'autre. Les commissaires (ministère public) devaient être nommés à vie par le roi ; mais l'accusateur public, investi du droit d'exercer l'action publique, devait être élu par le peuple.

Les membres des chambres des vacations des Parlemens devaient cesser leurs fonctions le 15 octobre à Paris & le 30 septembre dans le reste du royaume.

Ces lois & décrets, envoyés à la chambre des vacations du Parlement de Toulouse, provoquèrent une éloquente protestation des membres qui la composaient &, le 25 septembre, fut rendu l'arrêt célèbre qui occupa d'abord l'Assemblée nationale & plus tard fit monter sur l'échafaud les magistrats qui l'avaient rendu.

Le 29 septembre, les greffiers, convoqués par une lettre datée du consistoire de la Maison commune, étaient à leur poste & recevaient les officiers municipaux auxquels l'Assemblée nationale avait ordonné l'apposition des scellés. C'étaient Bragouze, avocat, qui devint plus tard président du Département, puis président du tribunal criminel ; Babard & Castaing.

Le 1er octobre, l'abbé Barthe, devenu orateur influent du

1. Imprimé sans nom d'imprimeur. En tête, un écusson : La Nation, la Loi, le Roi ; autour, une branche de laurier ; en dehors, en cercle & longeant la branche de laurier : *Clup* (sic) *du Café des Amis de la Constitution*, & au-dessous, comme sur un ruban, *de Toulouse*

Digitized by Google

club des Amis de la Constitution, y dénonça l'attitude de la chambre des vacations & provoqua le vote d'une motion pour signaler au directoire du Département les noms des membres qui avaient protesté contre la suppression des Parlements.

Le directoire décida que les protestations de la chambre des vacations seraient dénoncées à l'Assemblée nationale. Le 5 octobre, en effet, la protestation des parlementaires fut portée à la tribune. Robespierre accusa le pouvoir exécutif de se coaliser avec les protestataires, mais le député d'Arras n'était pas encore le tribun de la Convention; sa boutade ne souleva que des signes de mécontement & l'Assemblée décida que, dans le délai de huit jours, on présenterait un projet d'organisation d'une haute Cour de justice à qui incomberait la mission de juger les magistrats rebelles. Le député d'Alsace, prince Victor de Broglie, portant la parole, le 8, au nom du comité des rapports, rappela le décret du 5 novembre 1789, qui déclarait prévaricateurs & coupables de forfaiture les corps constitués qui, trois jours après leur réception, n'auraient pas enregistré les lois sanctionnées ou acceptées par le roi. Madier de Monjeau essaya sans succès d'excuser la déclaration du Parlement; l'Assemblée nationale ordonna l'arrestation des coupables & leur prochain jugement.

Les officiers municipaux de Toulouse crurent ne pouvoir exécuter les ordres de l'Assemblée & l'en informèrent le 27 octobre, après avoir demandé aux magistrats décrétés d'arrestation leur parole d'honneur de ne pas s'éloigner. Un scrupule avait retenu les officiers municipaux : le décret du 8 avait été sanctionné par le roi le 12; mais l'envoi qui en avait été fait ne contenant ni ordre ni instruction particulière, on exigea de chacun des membres de la chambre de vacations leur déclaration d'honneur, par écrit, de se représenter en personne à la première réquisition de la municipalité. Le 6 novembre, l'Assemblée nationale décréta que son président se retirerait de nouveau devers le roi, à l'effet de lui exposer que c'est par la faute du sieur Guignard que le décret du 8 octobre n'a pas été exécuté, & pour supplier Sa Majesté de donner incessamment les ordres nécessaires pour l'exécution littérale & prompte dudit décret. Ce nouvel acte de l'Assemblée parvint à Toulouse le

Digitized by Google

20 novembre au soir; il était accompagné d'une lettre du ministre. Les magistrats municipaux se réunirent sans délai & prirent connaissance des instructions de Guignard :

« J'espère, d'après la lettre du directoire du Département « de la Haute-Garonne, que vous aurez rempli toutes les dispo- « sitions du décret. L'Assemblée nationale vient d'en demander « itérativement au roi l'exécution littérale & prompte. Sa « Majesté me charge de vous l'intimer de nouveau. Il s'agit « d'une arrestation positive des membres de la chambre des « vacations, & vous y trouverez sans doute d'autant moins de « difficultés, qu'eux-mêmes se sont engagés à se représenter « lorsqu'ils en seraient requis. D'ailleurs, si vous y prévoyiez « quelque résistance, & qu'indépendamment de la garde « nationale de votre ville & du département auquel vous « auriez recours au besoin, vous désireriez un secours de « troupes réglées, j'écris à MM. de Montagut & d'Esparbier, « commandants des troupes les plus à portée, ainsi qu'aux « officiers commandant les régiments de Languedoc, Touraine, « Royal-Pologne, Noailles & le Roi-Dragons, de vous envoyer « des détachements & même de se transporter à Toulouse...

La lettre de Guignard avait été reçue le 20 novembre, à neuf heures du soir, & à onze heures, la réquisition était remise à Douziech. On envoya des piquets de garde nationale à chacune des portes de la ville pour empêcher la sortie d'aucun de ceux qui s'y trouvaient. Trois officiers municipaux devaient passer la nuit dans la Maison commune & trois autres devaient faire des patrouilles extraordinaires.

A une heure après minuit, M. Sevènes, aide-de-camp du général de la garde nationale vint rendre compte que M. Perez avait été trouvé chez lui, rue des Fleurs. Il n'avait pu partir pour Paris, à cause de ses indispositions. M. Sol, son médecin, lui avait remis un exoine. En attendant les instructions de la municipalité, une garde de dix hommes avait été laissée au domicile de Perez. Les ordres du roi étant précis, M. Sevènes fut invité à amener M. Perez à la Maison commune. A deux heures & demie, celui-ci arriva accompagné de MM. Giscaro & Savy-Gardeil, ses neveux.

A cinq heures & demie, Douziech vint declarer que sa

Digitized by Google

démarche était restée infructueuse. Désespérant alors du succès des nouvelles tentatives de la garde nationale, les officiers municipaux envoyèrent chez le commandant de la maréchaussée une réquisition semblable à celle donnée la veille à Douziech & adressèrent, dès les premières heures de la journée du 21, une proclamation aux habitants de Toulouse. « Pleins « de confiance, y était-il dit, dans l'opinion que nous avons « de l'honneur..., nous avions demandé à chacun des mem- « bres de la ci-devant chambre des vacations leur promesse « *par écrit & sur l'honneur*, de se représenter en personne à « la réquisition qui leur en sera faite, comme aussi de ne « quitter la ville pour se rendre à leur bien de campagne « qu'après nous avoir prévenus. Nous avons cru que des « ci-devant magistrats, habitués à parler au nom de la loi, se « garderaient d'enfreindre celle qui, chez tous les peuples, fut « de tous les temps la plus sacrée; & qu'aucune considération « ne les déciderait jamais à se couvrir d'infamie par la viola- « tion de leur foi. Cependant, la plus exacte recherche de la « part de la garde nationale... vient de nous convaincre que « ceux qui avaient été assez téméraires pour s'élever contre les « vœux de la nation & du roi dans les protestations de leur « impuissante fureur, n'étaient que des lâches qui ne nous « laissaient en fuyant que le regret de n'avoir pas eu d'eux « une assez mauvaise opinion... »

Cette proclamation fut publiée à son de trompe dans toutes les places & carrefours de la ville, puis envoyée & affichée dans tous les lieux où l'on pouvait soupçonner que les magistrats réfractaires à leur parole d'honneur pourraient être passés, pourraient passer ou dans lesquels ils auraient pu se retirer.

Le 2 decembre, Guignard prévenait la municipalité que l'Assemblée, par un décret du 30 novembre, ordonnait la mise en liberté de M. Perez & de ne pas rechercher M. de Maniban[1].

Pendant que s'étaient accomplis ces évènements, le directoire du Département réglait ou organisait les rouages de l'administration publique. Dès le 11 octobre, il avait désigné deux commissaires pour vérifier l'état des travaux publics dans

1. Archives municipales, *Registre des délibérations de* 1790.

Digitized by Google

les parties du département dépendant de l'ancienne Province de Languedoc, & le 19 du même mois le procureur général syndic exposait que l'une des choses qui devait le plus exciter le zèle des administrateurs était la vente des biens nationaux : « C'est d'elle que doit résulter le rétablissement du « crédit public ; elle seule peut tarir la source des maux incal- « culables d'une administration viciée par des abus de plu- « sieurs siècles. » L'évaluation de ces biens devait être faite immédiatement par les Districts[1].

Mailhe signalait au même moment certains curés qui négligeaient ou refusaient de lire au prône les décrets de l'Assemblée nationale ; d'autres affectaient de les lire d'une façon inintelligible ou d'un air de mépris ; un certain nombre ne les lisaient qu'après la messe, alors que l'église était déserte.

Depuis la suppression du Parlement & en attendant l'installation des juges du District, trois membres du directoire du Département avaient formé un comité contentieux provisoire qui cessa d'exister le 11 décembre, jour de l'installatron dans le palais du Parlement du tribunal du district élu les 12 & 15 octobre. Etaient juges : Bragouze, Arbanère, Romiguières, Veyrieu, Taverne, Boubée.

Les suppléants furent Loubers, Guyon, Faure, Roques.

Romiguières ayant été nommé juge au tribunal du District donna sa démission de président du conseil du Département & fut remplacé par Dastarac.

Le conseil général du Département siégea le 3 novembre dans la Maison commune. Les bureaux ne purent y être installés, ce qui était une très grande gêne pour l'expédition des affaires. On avait songé à l'installer au couvent des Augustins, mais après plusieurs jours de tâtonnements, l'administration du Département fut installée dans l'hôtel du ci-devant premier président, aujourd'hui l'archevêché.

Le procureur général syndic exposait au conseil, le 4 novembre, qu'il n'avait pu encore réunir tous les éléments nécessaires aux délibérations. « En général, disait-il, ce n'est pas « d'un défaut de zèle qu'il faut accuser les municipalités ; s'il

1. Archives de la Haute-Garonne, *Registre des délibérations.*

Digitized by Google

« en est qui ne se soient pas montrées dignes d'avoir réuni les « suffrages de leurs concitoyens, il faut convenir que la plu- « part ont fait & font éclater tous les jours le plus ardent « amour pour la Constitution, mais la plupart manquent de « ces notions élémentaires sans lesquelles on ne peut faire que « des pas mal assurés. »

Après avoir entendu la lecture d'un projet de Société d'agriculture proposé par Pelleport, le conseil s'occupait le 10 novembre de la création d'un corps d'ingénieurs & nommait en attendant un inspecteur & un sous-inspecteur des travaux, d'urgentes réparations étant nécessaires au quai de la Daurade.

Quelques jours après on préparait un projet sur les chemins vicinaux, & Capelle lisait un mémoire tendant à maintenir ces chemins dans un bon état. Il proposait aussi la destruction de tous les obstacles qui pouvaient arrêter le cours des rivières & causer des débordements.

L'Académie des arts faisait part au conseil des alarmes que lui causaient certains bruits sur sa prochaine dissolution. Une députation de l'Académie se présenta au conseil le 25 novembre & obtint les honneurs de la séance. Une Commission instituée pour juger les progrès des élèves fit un rapport favorable, 5,000 livres furent votées.

Des commissaires de toutes les légions des milices toulousaines ayant Douziech à leur tête visitèrent le conseil & lui présentèrent leurs hommages. Le président répondit au général que l'assemblée était « bien sensible à son honnêteté & « l'en remercia. Bien mériter de la Patrie, dit le président, est « la seule récompense digne du vrai patriotisme. » Une députation des dragons patriotes vint aussi témoigner de leur attachement au maintien de la Constitution.

Le procureur général syndic laissait toujours percer quelques préoccupations au sujet du nouveau personnel administratif occupant les postes inférieurs. Il écrivait aux présidents de District que « plusieurs secrétaires exigeaient de l'argent de « ceux qui voulaient soumissionner pour les biens nationaux. « Cette manière de faire ne peut que jeter une défaveur sur « les corps administratifs. »

Digitized by Google

Le conseil général reçut aussi, durant cette première session, de M. Laloy, entrepreneur des démolitions de la Bastille, trois caisses dont on fit inventaire en séance publique le 30 novembre. Elles contenaient un plan en relief de la Bastille, l'effigie de Louis XVI, gravée sur une pierre extraite « des cachots de cet ancien monument du despotisme », un boulet, une cuirasse, une calotte de fer, quatre tableaux, le plan de la Bastille & trois volumes[1]. Le procureur général syndic requit « de retracer au peuple, d'une manière sensi- « ble, le souvenir du triomphe des Français par une sorte « de fête civique ayant pour objet l'inauguration de l'effi- « gie de Louis XVI, restaurateur de la Liberté. » Il est bon de remarquer que Mailhe, devenu plus tard député à l'Assemblée législative & à la Convention, vota la mort du roi.

(*A suivre.*) E. CONNAC.

1. La pierre taillée provenant de la Bastille est aujourd'hui aux archives municipales de Toulouse.

Digitized by Google

UN POÈTE BÉARNAIS DU XVIIIe SIÈCLE

CYPRIEN D'ESPOURRIN

(1698-1759.)

— SUITE —

VII.

L'Homme.

L'enfance de Cyprien d'Espourrin s'écoula heureuse & libre dans le village d'Accous. D'un esprit délié, d'une intelligence vive, il devait garder, jusqu'au bout de la vie, la forte empreinte du milieu où il était né, avec la cordialité, la générosité, la politesse, la fierté familière & douce, *apanages du vrai Béarnais*.

Les veillées de l'Avent, les noces, les funérailles excitèrent sans doute souvent cette imagination curieuse. Que de fois il dut mêler sa voix aux *hilhets* poussés dans les mariages par une jeunesse folle ! Que de fois aussi il dut écouter, avec un étonnement mêlé d'effroi, les cris plaintifs, les lamentations des pleureuses, les chants connus sous les noms d'*Angurra*, d'*Arrousta* (Aûrost), improvisés, comme chez les Égyptiens, dans toutes les cérémonies funèbres, & dans lesquels souvent, au grand scandale du clergé & des assistants, le mort était invectivé, jugé, sinon loué [1].

1. La plus célèbre improvisatrice *d'Aûrost* de la vallée d'Aspe a été Marie, surnommée *la blangue* (la blanche), à cause de sa beauté. Elle

Digitized by Google

Lorsqu'il fut en âge d'être instruit, on l'envoya au collège de Lescar (Béarn); mais il ne vivait réellement que lorsqu'il revoyait, aux vacances, le pène d'Esquit, la tour de la maison paternelle avec ses horizons familiers, ou le frais Lavedan, évocateur de troublants exploits, de fastueuses légendes.

Certains auteurs prétendent, bien à tort, qu'il était surtout attiré à Miramont par les beaux yeux de sa cousine Gabrielle, nièce & filleule de sa mère, & cet amour d'enfant aurait été plus tard consacré par le mariage. Ce n'est là qu'un joli conte rapporté on ne sait d'où & accrédité par des bibliographes peu scrupuleux. Gabrielle de Miramont n'a qu'un tort : c'est de n'avoir jamais existé, pas plus que le seigneur de Miramont, dont on la fait descendre; & ceux qui ont affirmé que cette seigneurie n'est entrée dans la maison d'Espourrin qu'à la mort de ce chimérique frère de Mme d'Espourrin, n'étaient ni des *aèdes aux mensonges exquis*, ni des *critiques audacieux*, ni des *historiens avides d'instruire*. Nous savons, en effet, par le contrat de mariage de Pierre d'Espourrin avec Mlle Gabrielle de Miramont, que la *future* était dès lors constituée héritière des biens de ses ascendants paternels & maternels, à l'exclusion de ses *trois sœurs*, & ce qu'elle devait toucher en se mariant de l'avoir *de feu sa mère*, Françoise d'Antin d'Ourout, dame de Miramont.

Voici une charmante anecdote dont le mérite est de paraître assez vraisemblable pour être citée. M. J. Bourdette[1] la tient de M. Labasse-Gassie, d'Arrens, juge de paix du canton d'Aucun, & mieux que personne pouvant être bien renseigné. Alors comme aujourd'hui, plus qu'aujourd'hui, peut être, beaucoup de familles décidaient des alliances sans consulter souvent les parties intéressées. C'est ainsi qu'avaient été fiancés Cyprien d'Espourrin & Mlle de Sastrade. Cyprien n'avait pas vingt ans, la jeune fille ne manquait ni de beauté, ni de charme ; il l'aima ou crut l'aimer, &, avec la confiance orgueil-

attachait une si haute idée à l'accomplissement de ces fonctions, que M. Rivarès la compare à la Pythonisse antique.

1. J. Bourdette, *Le Labéda*, récits, 1890.

Digitized by Google

leuse de son âge, il se persuada qu'il ne lui était pas indifférent. Le jour de la signature du contrat, grand dîner au château de Miramont. Parents & amis, attablés joyeusement, devisaient à qui mieux mieux, l'esprit émoustillé, la gaieté alerte. On était à ce moment du repas où rires & idées se confondent, où les mots pétillent, où la causerie volontiers s'égare. Un coup de sifflet modulé d'une façon particulière aux bergers de la haute montagne éclata au dehors. Nul n'y prit garde, nul ne remarqua le trouble de la fiancée. Elle sortit de la salle sous un prétexte quelconque & ne revint plus. Quand on commença à trouver inquiétante son absence, elle était déjà loin sur la route de Saint-Savin; mais, comme bien on pense, elle n'était pas seule. Peu de temps après on célébrait sans bruit son mariage avec le hardi cavalier qui l'avait enlevée, M. Gassie, du hameau d'Estangn.

Cyprien d'Espourrin souffrit-il de cette rupture aussi inattendue que brutale? N'en conserva-t-il pas au fond du cœur un peu de cette mélancolie qui semble l'âme de ses chansons? Laissons là ces questions d'ordre trop intime, & essayons de retrouver l'émotion de ce souvenir dans *l'Anesquette pergude*, touchante allégorie qui doit sans doute à cet événement sa saveur toute particulière :

De la plus charmante Anesquette,
Pastous, bienet me counsoula;
Tantös pinnabe sus l'herbette
Are nou l'ey aü Cuyala.
Quaüqué herum saübatye
Bié de la m'enlheba,
Ou dilheü la boulatye,
Hé tà s'em ha cerca.

You l'am gouardabi sus la prade,
Penden la sasou de las flous;
You l'am hazi la plus besiade,
You l'am minyaby de poutous.
Caresse nou n'y a nade,
Que n'abousse aü couraü,
Et coum la plus aymade,
A pugnats qu'abé saü

Digitized by Google

Deü bet troupet de mas Anesques,
Aquère ben ère la flou,
Lous qui beden sas làs tà fresques,
Cridaben : « O l'hurous pastou ! »
Are you l'ey pergude,
Tan maü m'en sabera;
Si leü nou m'ey rendude,
Ben serey mourt douma !

Anat, moutous, à l'abenture,
Quitat l'infourtunat pastou;
Lou ceü pé dé mielhe pasture :
Tiet lou salié, tiet lou bastou.
Pastous de l'arribère,
Per acets prats en bat,
Sim troubabet l'Agnère,
Que l'am miet aü clédat.

Echo, qui chens répète
Lou triste plaing de ma doulou,
Apren-mè dounc en quine crète,
Sey empanade ma gaüyou.
Nou y a rouché ni penne,
Que si saben moun hat,
Si counechen ma pene,
Nou n'aboussen piétat.

Il faut croire que *chagrin d'amour* ne *dure* pas *toute la vie* & que surtout les poètes n'en meurent pas. On trouve dans les archives d'Adast l'acte suivant qui soutient avec succès cette thèse :

« *L'an mil sept cent dix-huit & le vingt-unième février, après trois bans successifs, dont le dernier a été le troisième dimanche de l'Epiphanie & le six de février de la susdite année, fais aux prônes des messes paroissiales, entre noble Cyprien Despourrin, de la susdite paroisse, & dame Blaise de Bonnecaze-Horsentut, de la paroisse d'Arras, sans qu'il y ait eu aucun empêchement, Me Gabriel, prêtre de Horsentut d'Arras, soubsigné, leur a baillé la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites, en présence de Me Picou, curé d'Arras, assistant, & de Me Jean Guichard, prêtre, de Juncalas, & précep-*

Digitized by Google

teur des enfants de M. d'Ouroout, d'Argelès, l'époux & l'épouse soubsignés, & les témoins, avec moi curé d'Adast. »

« DESPOURRIN, B. BONNECAZE-HORSENTUT, DE MIRAMONT, GUICHARD, *prêtre;* HORSENTUT, DAUBE, *curé d'Adast, signés au registre.* »

Ce lien nouveau unissait à jamais la vallée d'Aspe & le Lavedan, faisait oublier les séculaires querelles, *réconciliait* en *la personne* de Cyprien d'Espourrin *deux pays autrefois ennemis.* Comme son père, le poète en épousant une Lavedanaise restait Béarnais du fond de l'âme; mais la patrie d'adoption ne pouvait manquer d'exercer sur lui un attrait impérieux. Sans négliger la première, tout le portait à s'abandonner aux caresses de la seconde, à lui donner une part de sa vie, à lui confier ses aspirations poétiques.

M. G. Brunet[1] & quelques autres prétendent qu'ayant peu de fortune il s'était confiné dans ses montagnes & avait dû renoncer à la carrière des armes. C'est une erreur. Ils ne parleraient pas ainsi s'ils avaient consulté le dénombrement des biens de la famille, dénombrement auquel il faudrait joindre l'apport des femmes. Du chef de son père, Cyprien devenant abbé lay de Juzan d'Accous & de Lées, percevait tous les revenus & redevances attachés à ce titre. Du chef de sa mère, il était seigneur de Miramont, & ses propriétés s'étendaient d'Adast à Balagnas, Nestalas, Arras, Boo, Silhin, Ayros & Arrens, dans le Lavedan. Il possédait, en outre, *un gros bien* à Layan, en Armagnac, provenant de la succession d'un parent, ancien archiprêtre de Layan. Nous le verrons, en 1746, acheter à Louis-Dominique d'Asson la seigneurie & les fiefs de Viger, en Bat-Surguère, avec droits de patronage, de présentation & de nomination à la cure de Viger, & devenir ainsi « le seul fruit prenant de cette paroisse[2]. » Ce n'est donc pas le manque de fortune qui l'avait fait renoncer à la carrière des armes.

1. *Dictionnaire de la conversation & de la lecture.* Paris, Firmin-Didot, 1860.

2. *Etat des paroisses du diocèse de Tarbes*, t. V, pp. 799, 800.

Digitized by Google

Pourquoi aurait il embrassé cette carrière & consenti à mener la vie oisive de garnison? Louis XIV était mort; le Régent ne songeait qu'à inaugurer une politique tout autre. On était las de la Suède, las de lui payer les services rendus; un *traité de correspondance & de bonne amitié* avait été signé le 15 août 1716, entre la France, la Prusse & la Russie; le 4 janvier 1717 nous nous alliions avec la Hollande & l'Angleterre, nos ennemies constantes au dix-septième siècle; seul, Albéroni, en Espagne, poussait son maître à s'insurger contre le pouvoir nouveau. Ne valait-il pas mieux rester fidèle à son poste & remplacer, s'il le fallait, comme capitaine & sentinelle avancée de la vallée d'Aspe, le vieillard qu'était devenu Pierre d'Espourrin, que perdre le temps à conspirer contre le gouvernement ou à en médire?

Une anecdote prouve que le chevalier d'Espourrin ne se contentait pas de semer au vent des chansons & qu'il était le digne héritier du courage de ses pères. « Se trouvant aux « Eaux-Bonnes, dit Vignancour[1], il reçut un affront que « l'honneur français ne sait venger que les armes à la main. « Comme il n'avait pas emporté son épée, il envoie son do- « mestique pour la quérir à Accous; il lui recommande de « faire diligence & d'inventer une fable afin de cacher à son « vieux père ce qui se passait. Le domestique s'acquitta avec « beaucoup d'adresse de sa commission, il le crut au moins; « mais celui *qui avait gagné trois épées* pour prix de sa va- « leur, qui avait été un des plus fiers champions de son temps, « n'était pas facile à tromper en fait d'affaires d'honneur. Le « rusé vieillard a tout vu, tout observé, & à peine le domes- « tique a disparu, que le voilà sur ses traces; monté sur une « mule, il traverse les montagnes difficiles d'*Escot* & du *Be- « nou*, & arrive aux Eaux-Bonnes. On lui apprend que son fils est « renfermé dans sa chambre avec un étranger; il va à sa porte, « prête l'oreille, entend un cliquetis d'épées... & attend impassi- « ble l'issue du combat. Enfin le bruit cesse, le jeune *Despour- « rins* sort précipitamment & trouve aux écoutes son vieux « père... » Explications données, celui-ci montre à Cyprien

1. *Poésies béarnaises* Pau, E. Vignancour, éditeur. 1828.

Digitized by Google

son épée qui n'a jamais été vaincue & qu'il a emportée pour continuer au besoin le combat. Un sourire orgueilleux passe sur les lèvres du poète qui s'écrie avec un accent de victoire : « Je suis votre fils! c'est à-dire : je ne connais point la défaite. » Et il ajoute : « Mon adversaire est grièvement blessé, allons le secourir. »

La nature avait traité Cyprien d'Espourrin en enfant gâté. Riche, noble, *bien fait de sa personne*, aussi spirituel qu'aimable, obligeant & bon, *désireux de plaire & sachant y réussir*, d'une intelligence cultivée & fine, il aurait pu, s'il l'avait voulu, grâce à sa famille, à de puissants protecteurs devenus vite des amis, figurer dignement à la cour & y faire son chemin. Descendant par sa grand'mère des d'Antin d'Ourout & des d'Armagnac[1], une étroite parenté l'unissait aux d'Asson, aux d'Ibos, aux de Pujo, aux barons de Poyanne, aux de Montaut Saint-Sivié, à une foule de maisons très en vue qui auraient secondé avec plaisir ses visées ambitieuses. Mais il n'était pas né courtisan & ne se sentait aucune disposition pour être un de ces *chemineaux d'esprit ou de talent* qui vont à la

1. Germain d'Antin (1537-1625), devenu légendaire par ses exploits sous le nom de capitaine Ourout, était fils de Henri d'Antin, seigneur de Sarraguzan, près de Trie (aujourd'hui dans le Gers, canton de Miélan), & petit-fils de Jean II d'Antin, *chevalier, seigneur & baron d'Antin, Bonnefont & autres lieux, chambellan du roi de Navarre & sénéchal de Bigorre*. Germain, d'après son contrat de mariage *retenu par Monlézun, notaire à Trie*, & daté du 14 février 1569, épouse Louise de Mayouràou, *fille unique & héritière d'Antoine de Mayouràou, seigneur du domec d'Ourout, & de Jeanne de Lavedan-Horgues*. De ce mariage naissent trois enfants : François, Jeanne & Catherine. François d'Antin, seigneur d'Ourout (1612-1667), épouse Anne d'Asson, fille de Germain d'Asson, seigneur d'Asson, Argelès & autres lieux. Il occupe, après la mort de son père, la charge de lieutenant du sénéchal de Bigorre & devient plus tard gouverneur de la ville & de la citadelle de Lourdes. En 1639, il épousait Isabelle d'Armagnac, fille de messire Gaston d'Armagnac, seigneur de Horgues, près Tarbes. Il en eut neuf enfants, parmi lesquels Françoise d'Antin-d'Ourout qui devait devenir dame de Miramont & donner le jour à Gabrielle de Miramont, mère du poète d'Espourrin.

D'après J. Bourdette (*Le Labéda*)
& de Carsalade (*Souvenir de la Bigorre.*)

Digitized by Google

conquête des faveurs & de la gloire. Il n'ignorait pas que le public aussi bien que *Paris est toujours à qui sait le prendre ;* il préféra, à cette vie de lutte si agitée & souvent si décevante, rêver & chanter au sein des montagnes, se dévouer aux intérêts de sa petite patrie avec la conscience du bien à accomplir. Il ne se doutait guère qu'il n'écrivait pas ses chansons sur le sable & que l'avenir en guettait la renommée.

Les nombreux touristes qu'attiraient à Miramont sa réputation naissante & son accueillante cordialité subissaient en l'écoutant *la contagion* dont parle Tolstoï, d'un art dépourvu *d'hypocrisie* & qui ne devait rien à la *contrefaçon*. On peut apprendre à faire des vers, on n'apprend pas à devenir poète. Et il était poète avec une de ces sincérités qui s'imposent.

La société la mieux choisie était la sienne, & l'on allait de Cauterets, de Saint-Sauveur, de Barèges visiter cet homme aimable, dit M. La Boulinière[1]... » « Fêté par les grands seigneurs qui habitaient les châteaux voisins de sa demeure *champêtre*[2] », — pas si champêtre que cela, — il devenait leur commensal lorsqu'ils n'étaient point les siens & obtenait bien vite tous les suffrages.

C'est ainsi qu'il aurait improvisé, à la prière de la duchesse de Grammont :

> Deüs traits d'üe brunette
> Moun co s'ey alibat...

dont le maniérisme, qui s'expliquerait aisément, a soulevé certaines critiques. D'Espourrin, par flatterie peut-être pour le milieu aristocratique & précieux où il fut convié à composer cette pièce, a cédé à la mode du jour. Son vers élégant s'enrubanne par aventure ; il ne craint pas d'escalader l'*Olympe*, de se faire un cortège des *Grâces*, de l'*Aurore*, de *Flore*, d'évoquer même le souvenir du *Mont Ida* & du jugement de *Pâris*. Toute cette phraséologie put paraître exquise aux auditeurs du poète ; appréciée à distance, on la juge différemment & non sans quelque sévérité.

1. *Itinéraire descriptif & pittoresque des Hautes-Pyrénées françoises*, t. II, p. 392. Paris, Gide fils, 1825.
2. Duconti, *Mosaïque du Midi*, t. V, p. 375.

Digitized by Google

On donne à Cyprien d'Espourrin le titre de chevalier (au Moyen-âge on disait *chevalier* ou *mélite*), accordé en Lavedan aux quatre-vingt-quinze gentilshommes, vassaux immédiats des comtes de Bigorre. Dans l'enquête de 1300, Guilhem de Miramont, damoiseau à Adas (Adast), figure au second rang parmi ces gentilshommes, dont quatre seulement, comme le seigneur de Miramont, possèdent un arrière-fief. A-t-on ressuscité en faveur du poète ces vieilles prérogatives? C'est probable. Toujours est-il qu'il portait gaillardement ce titre & celui d'écuyer, & que les anciens seigneurs de Miramont, au nombre desquels on trouve Arnaud de Lavedan, seigneur de Beaucens, se seraient gardés de le désavouer pour un des leurs.

En décembre 1728, sa mère était devenue veuve & héritière des biens paternels & maternels, ainsi qu'il ressort des registres du sieur Dembarrère, notaire, qui fournit à la dame d'Espourrin copie de son contrat de mariage pour soutenir, nous l'avons déjà dit, un procès en revendication intenté par une de ses sœurs, la dame Normande. Cyprien d'Espourrin, désormais chef de maison, comprit qu'il avait dans la vie autre chose à faire que des chansons. Trop poète pour renoncer aux attraits de la poésie, il était aussi trop l'homme d'action, l'homme du devoir pour marchander l'activité & le dévouement que réclamaient les intérêts des siens & chacun de ses deux pays.

En 1730, le chevalier d'Espourrin, ajourné d'abord *provisoirement* par M. de Saint-Florentin, fut admis, non sans difficulté, aux Etats de Bigorre, le seigneur de Miramont n'étant pas parmi les vocables. Nous lisons dans les Archives ecclésiastiques des Hautes-Pyrénées, — série II, pages 231, 389, & dans les Archives départementales (dix-huitième siècle), — la *contestation entre l'abbé de Saint Savin & le sieur d'Espourrin* (nom orthographié ainsi), *seigneur de Miramont*, relative au droit d'entrée de la terre d'Adast aux Etats. A l'appui de cette opposition, l'abbé cite : 1° le censier de 1429 où, à la date du 19 mars, se trouve la reconnaissance dans laquelle ne figure pas le fief noble de Miramont; 2° les dénombrements des 19 mai 1620 & 29 septembre 1680, où ce fief ne figure

Digitized by Google

pas davantage. En réponse, il est dit : 1° que le censier de 1429 mentionne Arnaud de Miramont possesseur de fiefs nobles sur la maison de Cortade, fiefs qui ont fait l'objet de nombreux hommages; 2° que *les habitants n'ont eu à répondre en matière de dénombrement qu'autant qu'il s'agissait de leurs rapports avec le domaine & non en se référant aux directes particulières.* Il n'est pas question dans cette pièce des seigneurs de Miramont, qui, néanmoins, ont eu droit d'entrée aux Etats de 1201 à 1300.

Ce droit, du reste, varie suivant l'époque. Saint Louis, dans les *Etablissements*, exige trois générations après l'acquisition du fief, & Henri IV, cent ans. En 1751, la Bigorre modifiait à nouveau ces conditions.

La querelle entre Cyprien d'Espourrin & l'abbé de Saint-Savin fut assez vive & passionnante. L'abbé était riche & puissant; lutter contre lui eût paru téméraire à tout autre qu'au jeune poète. Il lutta cependant, sans souci des accusations perfides lancées par les partisans & les défenseurs de la partie adverse; il finit par avoir gain de cause.

D'aucuns prétendent que, pour arriver à ses fins, il aurait dénaturé le nom d'Adast & donné celui d'Aast, commune qui autrefois avait appartenu à la Bigorre & dont le seigneur était alors le deuxième des vocables aux Etats. La supercherie eût été enfantine & peu flatteuse pour les juges de la cause, puisque Aast comptait en ce moment parmi les fiefs du Béarn, soit comme seigneurie de paroisse, soit comme abbaye laïque.

Le 22 août 1731, Cyprien d'Espourrin, premier jurat d'Accous, était nommé, *à l'unanimité*, *procureur* de la vallée, pour recouvrer, avec Pierre de Laborde[1], de Bédous, *le tribut* des médailles. Ce tribut, que les Lavedanais de *Darré-Ayga* ont payé à la vallée d'Aspe jusqu'en 1789 est une énigme pour certains, & passe à l'état de légende pour d'autres. Pourquoi & quand fut-il imposé aux Lavedanais au bénéfice des Aspois? Le fait est assez curieux pour ne pas craindre de faire, en le relatant, une digression, dût cette di-

1. On trouve copie du reçu délivré par Pierre de Laborde dans le *Glanage*, de Larcher, t. XIII, p. 141.

Digitized by Google

gression paraître oiseuse ou inutile. D'après M. Bourdette[1], qui s'appuie sur un cartulaire de Saint Savin, l'événement qui aurait déterminé l'imposition de ce tribut daterait de l'an 1100 environ, & aurait été motivé par un *duel* entre les Lavedanais & les Aspois à l'occasion de la donation du village de Sorie au monastère de Saint-Savin, par Louis, comte de Bigorre. De là, nombreuses querelles, procès renouvelés & défaite des Aspois par *art diabolique*, *enchantements & sortilèges*, ce qui aurait motivé l'interdit lancé par le Saint-Siège sur la terre du Lavedan. L'absolution n'aurait été accordée par le pape aux coupables, six ans plus tard, qu'à des conditions assez dures, entre autres celle de payer aux Aspois, le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, le tribut correspondant au denier dix, rente de l'amende coutumière d'un meurtre. Si l'opinion de M. Bourdette est fondée, tout ferait croire — le traité de paix ayant été signé le 1er juin 1348, — que la lutte entre les Aspois & les Lavedanais aurait duré près de deux siècles & demi. Ce traité porte « que le petit abbé de Saint-Savin au-« rait fait périr les gens d'Aspe qui avaient fait & faisaient des « ravages en Lavedan, après avoir lu, sur un sureau, un livre « qu'il avait tiré, par art diabolique, de Salomon... » Les Aspois n'auraient été défaits que par *magie*, d'après la teneur de ce contrat, & sans pouvoir opposer la moindre résistance. En punition de ce *péché*, « la terre de Lavedan, d'Arraigue », *serait* « demeurée six ans sans porter de fruit, ni femme en-« fant, ni vache veau, ni jument poulain, ni bétail d'aucun « poil[2]... »

Aujourd'hui, le mot *magie* nous fait sourire. Il n'en était

1. J. Bourdette, *Annales des sept vallées du Labéda.*

2. Extraits du traité de paix découvert par Marca, qui l'a traduit en français d'un vieux livre censier des communautés de la vallée d'Aspe. On trouve ce contrat dans un recueil que cet historien a fait imprimer à Pau en 1694. Palassou l'a reproduit dans la *Minéralogie des Pyrénées.*

Les quatre vallées de Darrè-Ayga condamnées étaient : Ribera de Saint-Savin, Bat-Surguère, Extrême de Salles & vallée d'Azu, dont chacun des villages était imposé *à proportion de ses forces.* D'après l'acte de 1343, le montant du tribut s'élevait à 1 livre 14 sous 4 deniers.....

Digitized by Google

pas ainsi au Moyen-âge, où la magie était considérée comme un art. Nous ne croyons plus aux sortilèges, mais nous devons admettre que les Lavedanais n'auraient pas consenti à faire amende honorable en cour de Rome s'ils n'avaient rien eu à se reprocher. Palassou, comme M. Bourdette, admet la justice de la défense. Soit. Alors, pourquoi l'*interdit*, pourquoi les réparations pécuniaires & religieuses exigées par le Saint-Siège? L'acte de 1348, dont les extraits officiels ont été donnés en 1592 & 1596, serait donc un acte mensonger, faussé à plaisir par les Aspois au bénéfice de leur amour-propre & accepté sans conteste par les Lavedanais? Que devient, dans ce cas, l'arrêt du 18 mai 1593 rendu par le Conseil du Béarn, & par lequel les Lavedanais sont condamnés à payer aux Aspois le montant du tribut qu'ils avaient négligé de verser depuis vingt ans? Que deviennent aussi l'arrêt de vérification rendu à cette occasion par le Parlement de Navarre, le 28 septembre 1593, & la transaction entre Aspe & Lavedan, du 27 avril 1599?

Larcher[1], Davezac-Macaya[2], Palassou[3], Bourdette[4], &c., peuvent commenter le fait à leur façon; ce qui est certain, c'est que le *tribut des médailles* a été payé pendant des siècles. Quant à la cause qui l'a déterminé, la vérité est encore à trouver.

Abandonnant *l'effet de la magie* transmis par de fausses traditions & par l'ignorance, nous sommes porté à croire, avec Palassou, que les calamités qui désolèrent le Lavedan *vers le milieu du quatorzième siècle* doivent être attribuées à la famine & à la peste ravageant une grande partie de la France. En ces années 1348, 1349, dit Mézeray[5], une cruelle peste désola toutes *nos* provinces...; il n'y eut ni ville, ni bourgade, ni maison qui n'en fussent frappées... On ne trouvait plus de laboureurs pour cultiver les terres... — « Ce terrible fléau se promena sur toute la surface du globe

1. *Glanage*, t. XIII, p. 143.
2. *Histoire de la Bigorre*, t. II, p. 95.
3. *Essai sur la minéralogie des Pyrénées*. Paris, 1781, pp. 71 & suiv.
4. *Annales des sept vallées du Labéda. — Hist. du Tribut des médailles.*
5. Mézeray, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

Digitized by Google

« & moissonna sur son passage le tiers de la population dans « les campagnes aussi bien que dans les villes ; les animaux, « de même que les hommes, en furent atteints... Une terreur « religieuse glaça tous les esprits exaltés par le spectacle des « calamités publiques ; ils crurent voir dans ces fléaux les « avant-coureurs de la destruction de l'univers ; un passage de « l'Apocalypse, faussement interprété, fortifiait ces préjugés « superstitieux [1]. »

Laissons là les clauses & *les circonstances très singulières* que renferme l'acte de 1348. A d'autres le soin de chercher l'origine de cette transaction.

Le Lavedan ne faisait pas perdre de vue au chevalier d'Espourrin la vallée d'Aspe. Non seulement il était nommé, comme nous l'avons vu, procureur de la vallée pour le recouvrement du *tribut des médailles*, mais il ne négligeait jamais d'assister aux Etats du Béarn [2], où il défendait avec autorité les intérêts de cette vallée. Il n'avait pas trop de toute son activité pour mener à bien les affaires publiques, les siennes propres & l'éducation de trois enfants : Jean, né en 1726, & qui devait épouser Marie-Anne de Ganos ou de Guanos ; Marie-Elisabeth, qui devait mourir célibataire ; Marie, qui épousera plus tard M. de Laprade ou de Laparade, & mourra sans postérité. On l'aimait, on l'appréciait, on l'estimait ; il était déclaré *le prince des poètes* de son pays, & ce titre, vrai blason de gloire, faisait sonner son nom comme une fanfare à travers les montagnes, commençait à donner à son œuvre un peu de cette universalité qui allait en faire la force & en assurer la durée.

Comment les sympathies, les amitiés ne seraient-elles pas venues du poète à l'homme, lorsque l'homme, dédaigneux des difficultés, se donnait tout entier aux fonctions diverses dont on l'investissait, sans se préoccuper si son intervention ou son attitude ne soulèverait pas contre lui des rancunes & des haines ?

C'est ainsi qu'il osa lutter contre les moines de Saint-Savin,

1. Joudot, *Extrait du tableau historique des nations.*
2. Archives départementales des Basses-Pyrénées, série C, 914, 930.

Digitized by Google

dom Gottis & dom Cassaignaa, *syndics* des religieux de l'abbaye, à qui les communautés (communes) de la Ribéra de Saint-Savin contestaient la directe générale de la vallée & la propriété des eaux de Cauterets[1]. Le différend menaçant de s'éterniser, un procès fut engagé, & d'Espourrin, dont l'habileté & l'intelligence en affaires étaient connues, fut chargé de le soutenir, ce qu'il fit, après avoir rallié & réuni les communautés divisées, avec plus de zèle que la partie adverse n'aurait souhaité. On devine sans peine les colères déchaînées par une telle hardiesse. Ce furent des philippiques sans fin, un parti pris de dénigrement & d'insultes. D'Espourrin tint tête à l'orage avec une énergie d'autant plus fière qu'il n'agissait que comme mandataire & dans un but qu'il croyait louable. On essaya de lui faire d'inguérissables blessures, mais on n'y réussit pas, & l'admiration des uns couvrit l'indignation des autres. *Par esprit de vengeance*, lit-on dans un des mémoires imprimés à cette occasion & où l'on trouve les signatures de M. l'abbé de Rességuier, rapporteur, de Desmoles, avocat, & de Valette, procureur, *ces messieurs du couvent dirigèrent contre lui de noires imputations.* Ces *messieurs* ne furent pas les seuls; il fallut compter plus d'une fois avec leurs partisans, dont l'intolérance était plus agressive. Aujourd'hui encore cette lutte, qui passionna le Lavedan durant longues années, est appréciée de façons bien diverses. Quelle en fut l'issue? « Le poète, grâce aux actes qu'il parvint à découvrir, triompha, paraît-il, des intrigues du monastère[2]. » Certains affirment que ce procès resté pendant jusqu'à la Révolution n'a jamais été terminé. Que devient dans ce cas la lettre du duc de la Vrillère à l'intendant Journet sur la *suppression de la maison abbatiale de Saint-Savin*[3], lettre antérieure de plusieurs années à 1789? Si le monastère est *sup-*

1. Les principaux titres concernant les droits de l'abbaye sur les eaux de Cauterets sont réunis aux pièces du procès pendant à l'intendance & forment aux archives des Basses-Pyrénées les articles 147-158 de la série H.

2. Notice biographique de M. du Pouey sur Cyprien d'Espourrin.

3. Archives départementales des Hautes-Pyrénées, 1761-1783.

Digitized by Google

primé, le litige n'est plus possible, & la Révolution ne peut en annihiler les effets.

En lui confiant des postes délicats où devaient se traiter des questions souvent épineuses, ses compatriotes n'ajoutaient qu'un nouveau témoignage à l'estime générale dont il jouissait.

Nommé subdélégué[1] de l'intendant d'Auch, il remplit cette fonction en homme de justice & de progrès. Au lieu de susciter des entraves aux projets de l'administration, comme *beaucoup de seigneurs & de paroisses*, il la soutint de tout son pouvoir parce qu'il comprit bien vite ce que les réformes proposées auraient d'utile pour le pays, & il employa, pour aider à leur exécution, un dévouement qui l'honore.

L'intendant Michel-Germain de Pomereu[2] avait conçu le dessein de relier Lourdes & Barèges par une route carrossable. Une ordonnance du 15 février 1734 réglait *les voies & les moyens d'exécution* qui furent aussitôt mis en vigueur. La direction des travaux fut confiée à l'ingénieur Polard[3], auteur du tracé de la route. D'Espourrin, soit à titre de subdélégué, soit qu'il eût été nommé par une commission spéciale, fut chargé de la haute surveillance desdits travaux, &, en particulier, de ceux du *Pont-Neuf* que l'on construisait en ce moment. Il s'acquitta de ces soins divers avec zèle & intelligence. En février 1735, M. de Pomereu fut remplacé par M. de Balosre. Heureusement, les projets de M. de Pomereu étaient en train de se réaliser; sans cela, les vexations que le nouvel intendant faisait subir à ses administrés, l'esprit d'opposition & de lutte qu'il exerça même contre le Parlement de Pau auraient fort compromis l'entreprise. Disgracié pour

1. Les subdélégués étaient chargés de remplacer l'intendant en son absence ou de surveiller l'exécution de ses ordres. Chaque sénéchaussée avait un subdélégué. D'Espourrin prend ce titre dans un acte notarié du 16 mars 1746, & installe en cette qualité, le 2 avril 1749, les nouveaux consuls d'Argelès. (Arch. d'Argelès, reg. BB.)

2. Intendant de 1731 à 1735.

3. C'est alors, & grâce à l'ingénieur Polard, que fut faite à Argelès, *à force de remblais, la jolie place carrée de la mairie* où figure le buste de d'Espourrin.

Digitized by Google

avoir *cherché le lucre dans les commissions*[1], il fut remplacé par M. de Saint-Contest (1738), & celui-ci, successivement, par Mrs Mégret de Sérilly (1739) & Caze de Labove (1741). La route fut ouverte aux voitures en 1744.

Nous retrouvons encore le nom de Cyprien d'Espourrin mêlé à celui des intendants d'Aligre (1749) & Mégret d'Etigny (1751), frère de M. de Sérilly. Nommé à trente & un ans intendant d'Auch & de Pau, le baron d'Etigny sut vivre en paix avec le Parlement de Navarre, ce qui était une rude affaire, & mener à bonne fin des travaux durables qui lui ont valu, avec la gloire, l'admiration de la postérité. Mais que d'obstacles de toute nature à vaincre, & sans les diverses ressources que les gouvernements possèdent de nos jours! Riches & pauvres, c'est à qui se ligue-rait contre lui, à qui lui susciterait des ennuis & opposerait une résistance têtue. « On me maudit aujourd'hui, disait-il; un jour, on me bénira. » A part la routine contre laquelle il avait à lutter, l'effroi des dangers à courir dans l'exécution du percement des routes, les difficultés du temps, il devait compter avec la misère qui désolait le pays. Cette misère était si grande qu'on trouvait des malheureux morts sur les chemins. « Les habitants de la campagne, écrivait-il au ministre, vien-« nent en foule dans les villes pour chercher à vivre. La plu-« part de ces pauvres gens ont à peine figure humaine par la « faim qui les dévore... »

Rien ne le décourageait, pas même l'ingratitude. Jamais administrateur ne proposa & n'exécuta d'œuvres plus importantes, de réformes plus utiles. Mais réformes & travaux ne parvenaient qu'à grouper autour de lui des haines implacables & à lui susciter des ennemis dont la violence n'aurait pas reculé devant l'assassinat. Seigneurs & paroisses lui faisaient de l'opposition avec un acharnement inconnu de ses prédécesseurs. On aurait dit qu'on voulait lui faire expier sa supériorité & décourager sa douceur aussi bien que sa dignité. L'attitude de d'Espourrin en cette circonstance fut des plus énergiques & des plus honorables. Il avait compris d'Etigny,

1. Registre secret du Parlement, n° 15, f° 172. — M. de Balosre devait plus tard se retirer à la Trappe.

Digitized by Google

& sa foi en l'avenir des œuvres multiples de ce grand homme n'avait d'égale que son admiration.

C'est encore le chevalier d'Espourrin qui, en 1750, décide les communautés de Gèr & de Géou à ne pas plaider pour la délimitation de leurs territoires & à s'en rapporter à un arbitrage amiable. Nommé expert avec Alexandre de Barèges, seigneur de la Hitte, il règle cette affaire au mieux des intérêts des deux communautés.

Apprécié autant pour son caractère que pour les services rendus & ceux qu'il pouvait rendre encore, Cyprien d'Espourrin avait été nommé par trois fois, en 1740, 1743, & 1750[1], syndic de la noblesse par les nombreux amis qu'il possédait aux Etats de Bigorre & qui avaient voulu lui donner ainsi une haute marque d'estime. Cette charge représentait à peu près, déclare M. Bourdette, celle des questeurs de nos assemblées. « Mandataires officiels, dit M. Astre[2], les syndics « généraux avaient la plupart du temps pour mission de « veiller aux droits & privilèges de la Province & de les sau- « vegarder en prenant fait & cause pour les plaideurs, en « formant des demandes d'attribution, en élevant des con- « flits & en concluant à des renvois d'une juridiction à l'au- « tre, en introduisant des recours, en s'interposant partout & « en toute occasion... » Il existait des syndics de robe & d'épée choisis tous deux dans la noblesse. En janvier 1771, l'intendant d'Aine devait réclamer à nouveau la triennalité de ces fonctions, qui *seraient exercées conjointement*, & que, *sans loy constitutive*, les titulaires étaient parvenus à rendre inamovibles & même transmissibles, trouvant l'approbation de cet abus *au cayer des Etats de* 1640 *ou* 1641, dans une lettre de Louis XIII. Lorsque Cyprien d'Espourrin fut nommé, la triennalité était en vigueur.

1. J. Bourdette, *Le Labéda*, récits, 1890. — Une ordonnance du roi cassa & annula la délibération des Etats du 22 novembre 1751 qui portait élection de d'Espourrin comme syndic de la noblesse. Cette annulation est-elle la suite ou la conséquence de la lutte contre les moines de Saint-Savin? (Arch. d'Auch, R. C. 2, f° 107)

2. F. Astre, *De l'administration publique en Languedoc avant* 1789. Toulouse, 1874.

Digitized by Google

Il est facile de remarquer que les seuls plaisirs de l'intelligence ne le captivèrent pas au point de lui faire dédaigner les devoirs du citoyen, & qu'il ne mena pas la vie oisive chère, en ce siècle, aux Béarnais de marque, dont quelques-uns néanmoins, se transformant en Mécènes, favorisèrent la culture des lettres par des récompenses & des honneurs. S'il prit les pinceaux de Virgile, ce fut en des heures de délassement, pour oublier les soucis des affaires & se donner les jouissances intellectuelles que réclamaient ses aspirations. Aujourd'hui, ceux mêmes qui l'admirent le plus, ignorent les rôles divers joués par lui dans le Béarn & la Bigorre. Ils seraient étonnés, comme d'une antithèse, de trouver un tel nom mêlé à une foule d'actes & de travaux qui réclamaient une réelle compétence, comme si le poète devait être emmuré dans le rêve & ne rien comprendre fatalement aux choses sérieuses de l'existence.

Ce titre de poète n'avait pas délivré à Cyprien d'Espourrin un brevet d'incapacité, c'est une justice à lui faire, & c'est justice plus grande encore de reconnaître & d'apprécier les services qu'il a rendus.

Il siégeait aux Etats de Béarn en 1752. En 1759, l'acte suivant était inscrit sur les registres d'Adast.

« Le vinct & cinq mars mil sept cent cinquante & neuf « décéda, après avoir receu les sacremens, & le lendemain feut « inhumé dans l'église du présent lieu noble Cyprien Des- « pourrin, seigneur de Miramont, Viger, abbé lay d'Accous, « en Béar[n], ancien syndic de la noblesse de Bigorre. Présens « à ce, Jean Soulé, Barthélemy Cortade & Pierre Sères qui ont « déclaré ne scavoir signer.

« DESPOURRIN, *curé*[1].

« DE LADEVÈZE, *juge mage*. »

1. On s'est longtemps demandé qui pouvait être le d'Espourrin signataire de cet acte mortuaire. Les uns croyaient que c'était Joseph, le frère cadet de Cyprien ; les autres pensaient que ce devait être Jean. La plupart ne s'en préoccupaient pas. Grâce à l'obligeance de M. Bourdette, nous avons enfin une certitude à ce sujet. On trouve, en effet, dans le registre de Me Dupont, notaire, à la date de 1744-1745, fo 35 : (étude de Me Dupas, à Argelès). Du 30 mars 1744, acte de prise de pos-

Digitized by Google

Le signataire de cet acte est Jean d'Espourrin, alors curé d'Adast. Différents actes prouvent que les trois frères, à partir de 1745, étaient à peu près fixés en Lavedan. Nous disons à peu près, parce que Cyprien, s'il n'habita pas toujours la vallée d'Aspe, ne négligea jamais, jusqu'à sa mort, d'en prendre les intérêts. L'abbaye de Juzan d'Accous ne fut vendue à M. Bois, qui depuis adopta le nom de Bois-Juzan, qu'en 1765. A cette époque, la famille d'Espourrin s'établit définitivement dans la Bigorre, où elle fit bonne figure, même après la Révolution, malgré la perte de beaucoup de privilèges.

Le 27 septembre 1778[1], Jean, fils du chevalier d'Espourrin, mourait à son tour à Miramont, à peine âgé de cinquante-deux ans, & après avoir lutté, comme son père, pour faire partie des Etats de Bigorre[2].

Le 8 octobre 1788, le petit-fils du poète, Joseph-Cyprien-Magdelaine d'Espourrin, qui devait plus tard être nommé juge à Tarbes, épousait Mlle de Laugar en présence de son grand-oncle paternel, Joseph d'Espourrin, archiprêtre de Salles. L'archiprêtre, alors âgé de quatre-vingt-un ans, continuait dans cette paroisse les traditions patriarcales de ses aïeux. Le Lavedan était devenu pour lui une seconde patrie, qu'il chérissait

session de la cure d'Adast, par noble *Joseph Despourrin*, prêtre, habitant de Miramont, en remplacement de M. Jacques Bayrie, démissionnaire.

Joseph d'Espourrin reste curé d'Adast jusqu'en 1746, suivant acte du 19 décembre 1746, acte par lequel noble Jean d'Arzaas, abbé lay de Salles, nomme & présente à la cure de Salles, vacante par le décès de Me Jacques Bayrie, Me *Joseph d'Espourrin*, qui restera titulaire de cet archiprêtré jusqu'à sa mort. Avant cette nomination, à la date du 7 mars 1745, on lit dans les mêmes registres du notaire Dupont que Me Joseph d'Espourrin, curé d'Adast, procureur de noble *Jean d'Espourrin*, curé d'Accous, nommé prébendier de la prébende de Pouey-miro en l'église paroissiale de Saint-Savin, vacante par le décès du titulaire, en prend possession pour ledit Jean d'Espourrin, qui occupait la cure d'Accous depuis 1735. (Cette dernière date a été extraite des registres d'Accous par M. Lartigue, curé de cette paroisse.)

1. Extraits de M. Couaraze de Laa.

2. Jean d'Espourrin s'appuya sur une directe *particulière* que les seigneurs de Miramont, qu'il représentait, avaient toujours possédée, même d'après le censier de 1428, sur la maison Carrère. —Couaraze de Laa, *Cyprien d'Espourrin*.

Digitized by Google

à l'égal de la première. Il aimait ses paroissiens & en était aimé comme au temps — est-ce une légende ? — où, jeune curé d'Accous & son frère Jean, vicaire, ils s'improvisaient ménétriers l'un & l'autre, & faisaient le dimanche, dans la cour de leur habitation, danser leurs ouailles aux sons d'une flûte & d'un violon, en musiciens habiles & en pasteurs plus habiles encore. La réponse que fit Joseph d'Espourrin à l'évêque de Tarbes qui lui demandait des renseignements sur *le caractère* de ses paroissiens, sur *leurs qualités*, *leurs défauts* ou *leurs vices*, témoigne en faveur de cette nature aussi aimable que bienveillante. « Le caractère dominant de mes paroissiens, écrit « l'excellent prêtre, est d'être honnêtes, bons & bienfaisants ; « on ne leur connaît d'autre vice que l'envie de se procurer « du bien pour l'entretien de leurs familles[1]. » Cet éloge est autant à l'honneur de celui qui l'a fait que de ceux qui l'ont inspiré.

Joseph d'Espourrin devait traverser en partie la tourmente révolutionnaire. En mourant, il emporta les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Le temps n'était plus aux chansons. Les pâtres répétaient bien celles de leur poète au fond des gorges & sur le versant des montagnes, mais son souvenir se concentrait peu à peu dans ce pays rebelle aux idées nouvelles. Nous avons vu, en 1821, les tâtonnements de Palassou pour découvrir le berceau du chevalier. Aujourd'hui encore, beaucoup de biographes confondent sa tombe avec celle de Joseph-Cyprien-Magdelaine d'Espourrin, son petit-fils, décédé à Adast en 1837. Ils ignorent sans doute que le poète avait été enseveli non dans le cimetière, mais dans l'église de cette commune[2]. Le château de Miramont a changé de maîtres[3]. Pour tous, il est encore, il sera longtemps le château d'Espourrin, & l'on ne peut en voir de loin la blanche façade sans songer à celui qui a laissé derrière ces murs, sur ces pentes audacieuses, à l'ombre de ces futaies, un peu de son âme vibrante.

1. *Etat des paroisses du diocèse de Tarbes*, t. V, p. 753.
2. Voir l'acte mortuaire.
3. Il appartient aujourd'hui à M. Abadie Gay, président des syndics de la vallée de Saint-Savin.

Digitized by Google

Une partie de sa descendance est restée fixée dans ces régions, où elle a fait & fait encore figure dans l'armée, la magistrature & le barreau.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE D'ESPOURRIN DEPUIS L'ÉPOQUE OU LA FRANCE DEVIENT SA PATRIE.

Jean d'Espourrin, acquéreur de l'abbaye laïque de Juzan d'Accous, en 1549, père de

Henry d'Espourrin, qui épouse demoiselle Jeanne de Loupagner. De ce mariage est issu :

Pierre d'Espourrin, qui épouse à Adast (Lavedan), le 8 janvier 1692, demoiselle Gabrielle de Miramont. De ce mariage sont issus :

1° *Jeanne d'Espourrin*, baptisée le 7 mars 1694, morte le 18 octobre 1701 ;

2° *Cyprien d'Espourrin*, né en 1698, baptisé à Adast le 12 janvier 1699, mort dans ce village le 25 mars 1759;

3° *Joseph d'Espourrin*, baptisé à Accous le 21 février 1707, mort archiprêtre de Salles (Lavedan) après 1789;

4° *Pierre (Jean) d'Espourrin*, baptisé à Accous le 16 mars 1709, curé d'Accous, puis curé d'Adast (Lavedan).

Cyprien d'Espourrin épouse, le 21 janvier 1718, demoiselle Blaise de Bonnecaze Horsentut. De ce mariage sont issus :

1° JEAN D'ESPOURRIN, né en 1726, mort le 2 septembre 1778;

2° *Marie-Elisabeth d'Espourrin*, morte célibataire;

3° *Marie d'Espourrin*, qui épouse M. de Laparade ou de Laprade, & meurt sans postérité.

Jean d'Espourrin épouse demoiselle Anne de Ganos ou de Guanos. De ce mariage sont issus :

1° *Joseph-Cyprien-Magdelaine d'Espourrin*, écuyer, seigneur de Viger, Miramont & autres places, juge à Tarbes de 1805 à 1835, décédé à Adast en 1837;

2° *Louis d'Espourrin*, mort très jeune, lieutenant de chasseurs;

3° *Jeanne d'Espourrin*, qui épouse M. Boussès de Lagrange;

4° *Marie d'Espourrin*, qui épouse M. de Tauzia;

5° *Marie-Marthe d'Espourrin*, morte célibataire;

6° Mme Bacarrère, *née d'Espourrin*, dont la fille épouse M. de Garat.

Joseph-Cyprien-Magdelaine d'Espourrin épouse, le 8 octobre 1788, Mlle de Laugar de Siros. De ce mariage sont issus :

1° JOSEPH D'ESPOURRIN, capitaine d'infanterie, qui eut deux filles : 1° *Irma d'Espourrin*, mariée à Achille d'Augerot, capitaine des douanes,

Digitized by Google

lequel donne le jour à Claire d'Augerot & à Ernest d'Augerot, actuellement capitaine commandant au 6e chasseur; 2° *Julie d'Espourrin*, qui épouse M. Peyrigua;

2° *Jean-Louis-Magdeleine d'Espourrin*, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1833;

3° *Julien d'Espourrin*, ancien greffier du Tribunal de commerce d'Alger;

4° *Elisabeth d'Espourrin;*

5° *Hector d'Espourrin;*

6° *Chéri d'Espourrin.*

Jean-Louis-Magdeleine d'Espourrin épouse à Montauban, en 1824, Mlle de Marcillac de Cruzy. De ce mariage sont issus :

1° CYPRIEN-ARMAND, dit en famille EMILE D'ESPOURRIN;

2° *Anne-Luce d'Espourrin*, qui épouse M. Aimé-Gaspard Dézert, capitaine au 8e régiment de chasseurs à cheval, chevalier de la Légion d'honneur, & a pour fille Mlle Blanche Armandine Dézert.

Cyprien-Armand, en famille Emile d'Espourrin, épouse le 5 septembre 1853, à La Rochelle, Mlle Xavierette Grellet du Perrat. De ce mariage sont issus :

1° *Alice d'Espourrin*, qui épouse M. Daguin;

2° *Louis d'Espourrin*, avocat à Alger;

3° *Henri d'Espourrin*, capitaine au 88e d'infanterie;

4° *Gabrielle d'Espourrin*, qui épouse M. Boussès de Fourcaud, avocat[1].

1. Généalogie fournie en partie, le 12 septembre 1890, à M. Vivéra, par M. Emile d'Espourrin, ancien juge au tribunal civil de Tarbes, & complétée dans ce travail.

(*A suivre.*) Maurice GAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Le Congrès

Le 37e Congrès des Sociétés savantes, qui a eu lieu pour la première fois en province, s'est tenu à Toulouse du 4 au 8 avril & y a obtenu le succès le plus complet. Pour en perpétuer le souvenir, nous consacrerons à son compte rendu critique la prochaine livraison de la Revue des Pyrénées. *Ce travail est confié à des spécialistes dans chaque section. Il présente donc toutes les garanties d'exactitude & d'utilité, & l'on n'en trouvera l'équivalent nulle part, ni dans les comptes rendus du* Journal officiel, *qui sont purement analytiques, ni dans les Recueils spéciaux du Ministère, qui ne sont consacrés aux Congrès annuels que par sections séparées.*

La Revue des Pyrénées *était désignée pour prendre cette initiative & pour conserver le souvenir de l'intéressant essai de décentralisation scientifique dont Toulouse a été le théâtre & qui a si parfaitement réussi. Le premier Congrès des Sociétés savantes tenu en province aura ainsi son histoire, écrite avec la plus grande exactitude par ceux qui en ont été les meilleurs ouvriers comme les partisans les plus convaincus. Après avoir contribué au succès du Congrès, nos collaborateurs auront la satisfaction d'en être les historiens fidèles.*

*
* *

Bonvalot

Deux mille personnes avaient répondu à l'appel de la Chambre de Commerce & de la Société de géographie. Les moindres recoins de la vaste salle du Pré-Catelan étaient garnis d'assistants. Tout Toulouse était là, toutes les notabilités locales en tête desquelles on remarquait le Premier Président, le Général en chef du corps d'armée, &c. M. Courtois de Viçose, président

Digitized by Google

de la Chambre de Commerce a ouvert la séance par une très courte allocution, excellente de tous points, trop courte peut-être. N'était-ce pas le cas de dire quelques mots des voyages & des mérites personnels du grand explorateur? Je sais bien que la Société de géographie, — à laquelle Toulouse ne saurait témoigner trop de reconnaissance, — nous avait déjà procuré l'honneur d'entendre M. Bonvalot, mais cinq cents personnes au plus avaient pu avoir cette bonne fortune, & il y a de cela sept ans? La foule qui remplissait la salle du Pré-Catelan savait très vaguement que Bonvalot avait au péril de sa vie traversé l'Asie inconnue. Nous avons entendu des conversations bien curieuses à ce sujet. Mais ce n'est là qu'un détail, & d'ailleurs le temps pressait.

M. Bonvalot ne venait point parler de lui; il voulait signaler à l'attention des Toulousains le COMITÉ DUPLEIX qui s'est donné le mandat de montrer aux Français l'importance des entreprises coloniales & la nécessité de mettre les mœurs en rapport avec les exigences de la vie actuelle des peuples, d'assurer les progrès de la Patrie par une série de profondes réformes de l'éducation.

La conférence de M. Bonvalot a été écoutée avec la plus vive attention. On l'a trouvée très intéressante. Mais peut-être n'a-t-elle pas convaincu la majorité. Sur bien des points on approuvait, mais souvent la démonstration paraissait insuffisante. La condamnation portée par l'éminent voyageur contre l'éducation essentiellement littéraire des jeunes Français n'a pas été unanimement acceptée. Le latin n'a point paru aussi coupable que l'a dit M. Bonvalot du peu de succès de nos colonies & de la multiplication déplorable des fonctionnaires.

Il a semblé que la question était très complexe, beaucoup plus qu'il n'était indiqué, que le génie français n'était pas obligé de s'assimiler au génie des Allemands ou des Anglais, que les causes de nos infortunes actuelles devaient être cherchées ailleurs, particulièrement dans les pratiques parlementaires soumises aux volontés du suffrage universel.

M. Bonvalot a cru sans doute, & bien à tort, que la grande presse avait mis ses auditeurs au courant de ce qu'est au juste le COMITÉ DUPLEIX & du *but précis* qu'il poursuit. La grande

Digitized by Google

presse s'occupe de toute autre chose & la conférence ne nous a rien appris à cet égard. Toutefois, des applaudissements chaleureux ont salué la péroraison de l'orateur. Sa parole simple, sans prétention, facile & agréable avait eu raison de la froideur ordinaire de nos Toulousains pour les expéditions lointaines. M. Legoux, président de la Société de géographie, a remercié M. Bonvalot en quelques mots heureux & les applaudissements ont redoublé. Espérons maintenant qu'en dehors de la conférence, dans ses relations avec nos principaux concitoyens, l'illustre voyageur aura toutes les satisfactions que mérite un esprit de sa valeur, un homme de sa trempe.

E. C.

*
* *

Archives notariales

Toulouse, avant la Révolution, était le siège de nombreuses institutions ecclésiastiques & laïques; aussi est-elle une des villes de France qui possèdent, en divers dépôts, les fonds d'archives les plus importants & les plus variés. Parmi ces collections figure au premier rang le dépôt des notaires, peut-être le plus considérable de France (10,000 registres & 20,000 dessins). Jusqu'à présent, il n'avait guère été accessible qu'à quelques privilégiés; cette situation avait donné lieu à des réclamations dont on a tenu compte. Prochainement, grâce à un heureux concours de circonstances, le dépôt va être organisé sous la direction de l'archiviste départemental & mis à la disposition des chercheurs.

Il n'y a pas que les intérêts privés pour lesquels le classement & la communication des minutes notariales soient vivement demandés. L'histoire générale est également en cause. Pendant le Moyen-âge, la Renaissance & même le dix-septième siècle, les notaires exerçaient des fonctions plus étendues que celles dont ils sont investis à notre époque. Ils étaient employés par les administrations municipales, les couvents, les confréries, les maisons de commerce; ils ne se bornaient pas à recevoir les actes de diverses sortes propres à leur ministère : ils rédigeaient les délibérations, tenaient les comptes & remplissaient le rôle de secrétaires. Les minutes gar-

Digitized by Google

dent partout la trace des attributions multiples qui incombaient aux titulaires des offices. Suivant la remarque faite par des érudits & des écrivains compétents, « c'est dans ces docu- « ments que se trouve l'histoire économique de l'ancienne « société. » De ce côté se portent de plus en plus les investigations des chercheurs. Aussi les questions relatives à la conservation, à la centralisation, au classement & à la communication des archives notariales sont-elles soulevées dans la Presse, au Parlement, dans les Conseils généraux, les Sociétés savantes, les Congrès scientifiques, au Ministère de la Justice, à celui de l'Instruction publique, & enfin, au sein même des Chambres des notaires. Si le mouvement d'initiative n'est pas parti de Toulouse, il y a été bien accueilli. Une solution donnant satisfaction à des intérêts divers est intervenue devant le Conseil général de la Haute Garonne dans la séance du 12 avril dernier.

Il est à propos d'entrer dans quelques détails sur la façon dont l'affaire a été traitée.

Constitué en 1707 lors de la suppression de plusieurs études, le dépôt des archives notariales de Toulouse s'est successivement accru à la suite des versements effectués par les notaires de la ville & de la région. Il fut installé dans le couvent des Augustins, où il resta pendant la Révolution; il y a environ soixante ans, on fut obligé de l'en retirer pour laisser place libre au Musée. Romiguières, alors procureur général près la Cour d'appel, autorisa les notaires à loger leurs collections au Palais de Justice, dans un local contigu à celui des Archives de l'ancien Parlement, dont elles peuvent être considérées comme l'annexe, autant par la situation que par la composition.

Les séries commencent à la fin du quatorzième siècle & s'étendent jusqu'à la Révolution. Elles ne regardent pas seulement Toulouse, mais aussi toute la région, à cause des relations que les habitants de la ville entretenaient avec le Languedoc, la Gascogne, la Guyenne & des pays plus éloignés.

Jusqu'en 1893, on n'avait jamais tenté de mettre de l'ordre au milieu des registres & des liasses; pas de répertoire, pas même de rangement matériel. A cette époque, les notaires es-

Digitized by Google

sayèrent de pourvoir par eux-mêmes au classement de leur dépôt. Le travail fut confié à M. Macary, ancien archiviste adjoint du Gers, qui de 1894 à 1897 procéda au débrouillement des collections. Les ressources de la corporation ne furent pas suffisantes pour assurer l'achèvement de l'œuvre en cours d'exécution & pour fournir le traitement d'un employé permanent. La Chambre des notaires, ne voulant pas entraver plus longtemps un service qui peut être considéré comme public, prit le seul parti que la législation actuelle lui permettait d'adopter.

Le 10 novembre 1898, les notaires de l'arrondissement de Toulouse, réunis en assemblée plénière, sur l'initiative de leur président, résolurent, à une forte majorité, de remettre à l'archiviste départemental l'administration de leur dépôt. La propriété des minutes reste aux notaires, qui se déchargent sur l'archiviste du soin d'en assurer la conservation, d'en faire le classement avec le répertoire. En vigueur à Lille & à Limoges, ce système n'y soulève pas de difficultés.

La délibération fut transmise à M. le Préfet de la Haute-Garonne, qui a bien voulu en saisir le Conseil général à l'occasion de la session d'avril, en l'accompagnant de propositions budgétaires & d'un rapport de M. Pasquier, archiviste départemental. Consulté, M. le Ministre de l'Instruction publique répondit qu'il serait heureux de voir l'adoption d'une mesure dont l'expérience d'autrui démontre les avantages.

Sur ces entrefaites s'ouvrit à Toulouse le congrès des Sociétés savantes, qui ne pouvait rester indifférent en pareille matière. A l'instigation de M. Creissels, docteur en droit, substitut à Rodez, la section d'histoire & de philologie émit un double vœu : l'un, rappelant d'anciennes motions du même genre, concernait la remise des minutes notariales aux archives départementales ou aux dépôts déjà créés dans certains centres importants ; l'autre, spécial à Toulouse & d'un caractère plus pratique, était adressé au Conseil général pour le prier de sanctionner les propositions faites par la Chambre des notaires. A l'unanimité, les sections d'archéologie, des sciences économiques & sociales, de géographie historique & descriptive, s'associèrent au double vœu de la section d'histoire.

Digitized by Google

C'est accompagnée de semblables recommandations que l'affaire se présenta devant le Conseil général; le projet eut la bonne fortune d'avoir M. Cruppi pour rapporteur. Dans des arguments présentés sous une forme d'une éloquence entraînante, il évoqua les ressources qu'offraient les minutes notariales, pour les études historiques, archéologiques, artistiques & économiques; il rappela que les renseignements fournis par les minutes ont contribué à faire connaître l'histoire du mouvement artistique à Toulouse pendant la Renaissance, à révéler les noms inconnus d'artistes indigènes, à déterminer l'œuvre authentique de Nicolas Bachelier. Il prouva que là se trouvaient des indications sur l'industrie, le commerce, les conditions de la vie sociale; qu'on y constatait quel était au seizième siècle le mouvement d'affaires de la ville, notamment sous le rapport financier & pour la vente des plantes tinctoriales, telles que le pastel. La découverte de contrats entre patrons & ouvriers a démontré que l'imprimerie avait été introduite à Toulouse au quinzième siècle, plus tôt qu'on ne croyait.

Les conclusions du rapporteur furent adoptées. Bientôt notre ville comptera une collection scientifique de plus où les chercheurs trouveront des ressources inépuisables pour leurs études.

En terminant, il convient d'insister sur un des côtés de la question.

La solution, qui vient d'être prise d'un commun accord entre la Chambre des notaires & le Conseil général, avec le concours de l'administration, peut être proposée comme modèle de transaction. Dans l'état actuel de la législation, les notaires, obligés d'observer les prescriptions de la loi organique de ventôse an XI, ne peuvent aliéner la propriété de leurs minutes. Les anciennes sont pour eux une cause permanente d'embarras, qu'elles soient entassées dans un coin de leur domicile ou réunies dans un local désigné par la chambre de l'arrondissement. En suivant l'exemple donné à Lille, à Limoges & consacré à Toulouse, on peut décider que les notaires, tout en gardant la propriété des minutes & le droit de surveillance, les remettront au service des archives départementales pour les centraliser, les classer, les inventorier & en donner communication.

Digitized by Google

Les principes sont saufs & les intéressés y trouvent tout avantage [1].

***

Bactériologie

M. le Ministre de l'Instruction publique a inauguré, à Toulouse, un nouveau Service de Bactériologie, dit « Pavillon de la Presse », en présence du personnel de l'Hôtel-Dieu & du corps médical hospitalier tout entier : MM. les professeurs Maurel, Brœmer, Leygues, député de Muret, Paul Feuga, Dr Lautré, inspecteur départemental de l'Assistance publique, &c., &c. Le Ministre a été reçu par M. Paget, doyen de la Faculté de droit, président de la Commission des hospices, & par le Dr Labéda, doyen de la Faculté de médecine, qui lui ont, l'un & l'autre, souhaité la bienvenue à l'Hôtel-Dieu & lui ont fait l'historique de cette œuvre philanthropique. M. le Ministre a fait ressortir le mérite de cette œuvre privée, née de l'union & de la concorde d'hommes de bien, en dehors de toute idée politique & des dissentiments des partis. Il a terminé en faisant l'éloge du lieutenant de Pasteur, le Dr Roux, qui, avec un désintéressement que les mères ne sauront jamais trop louer, a doté la science d'une admirable découverte.

L'histoire de ce Pavillon de Bactériologie est assez curieuse pour mériter d'être rapportée ici avec quelques détails.

Après la découverte, par le Dr Roux, du sérum antidiphtérique, quelques journaux de Toulouse, de nuances politiques les plus diverses, eurent la généreuse idée d'ouvrir dans leurs colonnes des souscriptions pour permettre de fournir gratuitement le sérum aux personnes de la région qui ne pouvaient s'en procurer. L'appel de la Presse toulousaine fut entendu &

1. A propos des archives notariales, il y a lieu d'appeler l'attention sur la cession de 3,500 registres, dont une grande partie est antérieure au premier Empire, que l'administration de l'Enregistrement & des Domaines vient de faire aux archives départementales. Cette collection, aujourd'hui classée dans la section judiciaire au Palais de Justice, comprend les registres du contrôle des actes notariaux de la fin du règne de Louis XIV à la Révolution. Ces registres constituent un répertoire chronologique pour ce genre de documents.

Digitized by Google

l'on vit s'entasser, à côté des importantes souscriptions des riches, les modestes offrandes de milliers d'ouvriers. Le total des souscriptions dépassa 50,000 francs. Mais, après la clôture des listes, les dépôts de sérum devinrent inutiles, les pharmaciens seuls pouvant en vendre & l'Assistance publique le fournissant gratuitement aux indigents. Dans ces conditions, quelle affectation convenait-il de donner à cette somme : la verser à l'Institut Pasteur où l'utiliser à Toulouse? C'est à cette dernière résolution que s'arrêtèrent les administrations des grands journaux toulousains, & il fut décidé, d'accord avec le Comité médical & la Commission administrative des hospices, que le montant des souscriptions serait affecté à la création, sous le nom de *Pavillon de la Presse*, d'un service à la fois hospitalier & de laboratoire, permettant un diagnostic bactériologique & l'isolement des malades. Les souscripteurs, consultés par les journaux, ne firent aucune opposition à ce projet, qui, dès lors, fut mis à exécution.

Le *Pavillon* a été édifié dans la seconde cour de l'Hôtel-Dieu & est annexé à la clinique infantile dirigée par M. le Dr Bézy. Construit d'après les règles modernes de l'hygiène, il constituera, à n'en pas douter, une œuvre très utile en faveur de l'enfance, pour laquelle il a été déjà fait beaucoup à Toulouse, tant au point de vue médical qu'au point de vue administratif. La ville de Toulouse possède, en effet, un *Dispensaire d'enfants* qui a rendu des services considérables à la population.

Le Club-Alpin dans le Midi.

La Direction centrale du Club alpin, dans sa séance du 1er mars, a voté une subvention de 300 francs à la jeune & zélée section du Sidobre & de la Montagne-Noire pour l'ouverture de sentiers & l'aménagement de grottes. Cette section, suivant en cela l'exemple de certains vulgarisateurs, au premier rang desquels est M. Martel, s'est préoccupée de donner des noms aux principaux accidents du sol qu'elle signale à l'attention des visiteurs. Nous regrettons que ces dénominations ne soient pas, en général, là comme ailleurs, choisies

Digitized by Google

avec plus de soin. Il faudrait *avant tout* ne pas faire disparaître les noms populaires, les noms des lieux dits surtout qu'il est aisé de retrouver sur le cadastre. Quand on introduit dans ces nomenclatures des noms d'hommes, il serait convenable de rechercher ceux du pays, ceux qui ont honoré leur province ou ceux qui l'ont étudiée. Les alpinistes ne seraient que justes en évitant un cosmopolitisme ou un parisianisme également déplorables.

Le congrès de 1899 aura lieu dans les Pyrénées-Orientales fin août & commencement de septembre. Le programme sera publié en juillet. Pourquoi si tard?

La section du Lot s'organise; bientôt chaque département aura la sienne & nous nous en réjouissons. Le puits de Padirac a été inauguré solennellement le lundi 10 avril, sous la présidence de M. G. Leygues, ministre de l'instruction publique.

Mauléon-Barousse.

Les Phosphates

Plusieurs membres du Congrès des Sociétés savantes, ingénieurs & naturalistes, sont venus visiter les carrières de phosphates pyrénéens dont l'ingénieur Levat signalait naguère les gisements, dans une conférence faite à Toulouse, sur la demande de la Société d'agriculture.

Les travaux d'exploitation aujourd'hui commencés ont permis de suivre la couche de phosphate sur une longueur de 900 mètres avec une largeur variant de 60 à 120 mètres, au centre d'une forêt ayant une superficie d'environ 1,500 hectares. La partie déjà mise à nu révèle une abondance considérable de phosphate d'un titre élevé. La découverte paraît être de la plus haute importance; elle fait honneur à leurs auteurs, MM. Fouque, de Toulouse.

Après l'excursion, les visiteurs se sont réunis autour d'une table primitive dressée dans une cabane de bûcherons, décorée avec goût, grâce aux soins de Mlle Jouet, propriétaire de la forêt de Cubielle.

Au dessert, M. Janin, président de la Chambre de com-

Digitized by Google

merce d'Abbeville, a remercié au nom de tous M. Sylvain Mathieu & la Compagnie bordelaise qu'il représente, de leur aimable invitation. Apte, mieux que tout autre, à juger de l'importance de la découverte des phosphates pyrénéens, il se permet de leur prédire un plein succès, surtout en présence de l'activité que déploie la Compagnie bordelaise pour l'exploitation de cet agent de fertilisation dont l'agriculture de la région du Midi a tant de besoin & dont elle sera la première à bénéficier.

Aurillac.

Société scientifique

Grâce à l'initiative de M. Roger Grand, archiviste du Cantal, vient de se fonder à Aurillac une « Société scientifique & littéraire de la Haute-Auvergne » qui doit publier *la Revue de la Haute-Auvergne*. C'est une lacune heureusement comblée, car depuis quelques années le Cantal était dépourvu de Société savante & de Revue scientifique.

Nous félicitons les organisateurs & faisons des vœux pour le succès de la nouvelle Société qui s'occupera d'histoire, de philologie, d'archéologie, en un mot, de toutes les branches de la science moderne.

Pour tous les renseignements relatifs à la « Société scientifique & littéraire de la Haute-Auvergne », s'adresser au secrétaire-général, M. Roger Grand, archiviste du Cantal, à Aurillac.

Pierrefitte-Cauterets.

Chemin de fer

Vendredi 31 mars, le personnel du service constructeur, le sous-préfet d'Argelès & plusieurs autres personnalités de la région procédaient à la reconnaissance de la nouvelle ligne ferrée de Pierrefitte à Cauterets.

Le lendemain, l'ouverture de l'exploitation avait lieu, avec le concours de MM. Dreyfus, directeur; Ferrié, ingénieur de

Digitized by Google

la Société P. C. L.; Dutournier, inspecteur de l'exploitation; Pontac, inspecteur de comptabilité du Midi.

Grâce à l'excellente organisation du service, dont le mérite revient, pour une bonne part, aux fonctionnaires précités, on peut, depuis ce jour, se rendre facilement à Cauterets & à Luz, de toutes les gares du Midi qui ont un service direct avec ces stations pyrénéennes.

Nominations.

Gers

Par arrêté préfectoral du 24 février 1899, M. René Pagel, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du département du Gers, en remplacement de M. Paul Tierny, démissionnaire. M. René Pagel, sorti de l'Ecole des Chartes en 1897, après soutenance d'une thèse sur l'*Histoire de la commune de Noyon durant la première moitié du quinzième siècle*, est originaire de Noyon.

Lot

M. Combarieu, archiviste du département du Lot, qui vient de prendre sa retraite après de longues années de service, a été remplacé par arrêté en date du 4 mars 1899, par M. Auguste Petit, archiviste-paléographe, ancien conservateur adjoint à la bibliothèque de Besançon.

Nous adressons aux nouveaux archivistes nos souhaits de bienvenue dans le Midi.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Notes sur Toulouse. — Toulouse, Edouard Privat, libraire de l'Université, 1899. Un volume de 88 pages, in-12, avec un plan archéologique de la ville.

L'idée de ces *Notes* revient à M. le Dr F. Garrigou, & leur rédaction est due à M. Emile Cartailhac, secrétaire général de la Société archéologique du Midi de la France. Elles ont été offertes gracieusement par la *Revue des Pyrénées* aux délégués des Sociétés savantes au 37e Congrès, pour faciliter leur visite à Toulouse. Beaucoup d'autres auraient voulu en profiter qui le pourront difficilement, car ces *Notes* n'ont pas été mises dans le commerce. Mais leur succès a été tel, qu'il hâtera, sans doute, la publication du *Guide dans Toulouse* entrepris par un archéologue éminent, qui est en même temps un artiste & un lettré.

En attendant, nos meilleurs remerciements à M. Cartailhac pour son œuvre improvisée en quelques jours & qui n'en a pas été moins appréciée par tous ceux qui ont pu en bénéficier.

Un Exilé. — Pierre Durau, curé de Saint-Lizier & de Moulis (1735-1816), par l'abbé Cau-Durban. — Foix, typographie Gadrat aîné, 1898. Une plaquette de 27 pages, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres & arts*, t. VI, 1898.)

Dans cette étude très documentée, M. l'abbé Cau-Durban a fait revivre une noble figure sacerdotale à une des époques les plus troublées de notre histoire & nous la montre traversant les événements les plus divers, les plus périlleux, toujours

Digitized by Google

fidèle aux deux nobles passions de son âme : le travail & le devoir.

Pierre Durau était curé de Saint-Lizier lorsqu'il fut obligé de s'exiler après le décret du 26 février 1792 proscrivant en bloc les membres du clergé paroissial qui avaient refusé le serment. Il se réfugia en Espagne & ne rentra que lorsque le Concordat lui rouvrit les portes de la France, en 1800. Il reprit ses fonctions pastorales à Saint-Lizier; mais la paroisse de Sèdre ayant été réunie à celle de Saint-Lizier, il fut nommé curé de Moulis & mourut le 3 novembre 1816, à l'âge de quatre-vingts ans.

M. Pierre Durau a beaucoup écrit sur la théologie & l'histoire sacrée. Il s'est également occupé de philosophie sociale. M. l'abbé Cau-Durban a pu retrouver quinze de ses manuscrits, composés de 1771 à 1811; mais leur examen seul prouve qu'il en a composé bien davantage. Quelques-uns de ces manuscrits renseignent tout à la fois sur sa propre biographie & sur le clergé de son temps.

M. l'abbé Cau-Durban n'a pas cherché à louer son modèle. Il s'est borné à le raconter, & son récit est d'autant plus intéressant. Ce document sera précieux pour l'histoire de la vieille église du Couseran.

B. D.

ANDRÉ THEURIET : **Impressions de montagne.** — Sous ce titre, *Impressions de montagne*, M. André Theuriet, membre de l'Académie française, a lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1898, une étude qui doit servir de préface à une nouvelle édition de *la Montagne* de Michelet. Voici un charmant passage de cette étude relatif à notre Midi pyrénéen.

Je me revois, par un brûlant soleil d'août, gravissant, sac au dos, les rampes qui mènent de Barèges aux premiers escarpements du pic du Midi de Bigorre. Je me remémore les pâturages que le cône gigantesque enveloppait déjà d'une ombre bleuâtre. Des chalets s'y éparpillaient sur l'herbe rase du pâtis sans arbres, des touffes d'iris y étalaient des taches violettes, & tout près de la base, dans sa vasque de pierre, le petit lac d'Oncet étendait sa tranquille nappe verte. Je contournai len-

Digitized by Google

tement les flancs brûlés du pic. Après une halte à l'auberge de la Hourque, je grimpai le sentier en lacet qui conduit à la cime, & j'atteignis la plate-forme étroite du sommet, au moment où le soleil descendait vers l'Ouest.

Là, j'eus la soudaine révélation de « cette fantastique beauté des Pyrénées » dont parle Michelet, « de ces sites étranges, incompatibles, réunis par une inexplicable féerie, de cette atmosphère magique qui, tour à tour, rapproche, éloigne les objets. » Devant moi, depuis la dent crochue de la Forcanade jusqu'aux bastions ruinés du pic du Midi d'Ossau, toute la chaîne pyrénéenne apparaît dans une lumière d'or; — les cimes chauves de la Maladetta, les glaciers du Néouvielle, les fières arêtes du Vignemale, le dôme neigeux du Mont-Perdu, les remparts, les tours blancées & les brèches du Marboré. — A mesure que le soleil s'abaissait, la grande ombre géométrique du Pic-du-Midi s'allongeait dans la direction du nord-ouest; elle était si géante, qu'après avoir projeté sa silhouette sur les monts & la plaine, elle allait, à l'horizon, s'achever sur l'azur même du ciel, où elle dessinait un cône d'un bleu plus foncé. Par-dessus l'immense chaîne dentelée, de pâles nuages venus d'Espagne accouraient vers le soleil ainsi que des courtisans & se coloraient à son approche. Lui, pareil à un roi magnifique, leur envoyait en guise d'adieu un reflet de sa pourpre & continuait à descendre l'escalier vermeil du ciel occidental. Il disparut brusquement, mais, derrière lui, l'horizon resta encore quelque temps illuminé comme le seuil d'un palais après la fête. Peu à peu cependant toute cette splendeur s'éteignit, & les nuées plus denses prirent des teintes blafardes. Ce ne fut qu'un bref entr'acte entre deux féeries. A l'éclatante symphonie des rouges & des ors succéda bientôt la symphonie des virginales blancheurs & des lueurs doucement opalisées. La pleine lune se levait au-dessus du Marboré; elle baignait d'une tendre clarté la mousseline des nuées qui flottaient à mi-hauteur, & d'où émergeaient seules les cimes neigeuses des pics. Aux souffles de la nuit, cette nappe floconneuse & mouvante semblait une mer hyperboréenne battant de ses flots glacés les flancs de colossales banquises. Ce fut en traversant, comme en un rêve, ce paysage

Digitized by Google

polaire que je redescendis à l'auberge de la Hourque, où des servantes & des ouvriers se reposaient, en chantant avec un ensemble parfait, des chœurs du pays de Bigorre...

J'étais devenu un des adorateurs passionnés de la montagne ; je lui appartenais désormais. Elle est comme ces enchanteresses qui savent varier sans cesse leurs séductions pour enchaîner les amoureux. Elle possède l'art de prodiguer des joies toujours nouvelles, des émotions encore inéprouvées. Pour ses fervents, elle n'est jamais à bout de surprises & de merveilles.

André THEURIET.

Emile BELLOC : **De Bagnères-de-Luchon aux Monts-Maudits,** récits de courses & d'expériences. Paris, 1897, 56 pages in-8°, fig. & pl. Extr. des *Mémoires du Club alpin français.*

L'auteur est un des plus laborieux amis des Pyrénées ; on lui doit déjà une très honorable série de mémoires qu'il conviendra toujours de consulter. Ses études ont la précision exigée par la science contemporaine, de nombreuses notes les enrichissent ; ils se distinguent aussi des récits purement pittoresques qui font la joie des alpinistes préoccupés surtout d'aller le plus haut possible, dans le moins de temps possible, & de montrer par dessus le marché un courage dont personne ne doute, un sang-froid merveilleux & la plus grande indifférence pour l'histoire naturelle.

Son *récit* de Luchon aux Monts-Maudits n'est pas un mémoire c'est un récit agrémenté d'observations ingénieuses, de renseignements historiques surtout & même d'anecdotes personnelles. Il se lit dès lors avec plaisir & profit. M. Belloc est un denicheur de fiches intéressantes. Le premier, croyons-nous, il raconte les faits de guerre dont la région de Venasque fut le théâtre au début du dix-huitième siècle. Il a tenté une seconde fois de découvrir la route que suivent les eaux engouffrées dans le Trou-du-Toro, les eaux ont été puissamment colorées, elles ont entraîné des flotteurs ingénieusement combinés avec cartes postales en tube. Nulle part on n'a revu ni les eaux colorées ni les flotteurs ! Une superbe vue des Monts-Maudits accompagne le texte, elle a été dessinée d'après un

Digitized by Google

des beaux panoramas photographiques de M. Maurice Gourdon que j'ai déjà signalés. E. CARTAILHAC.

Dr Henri MANDOUL : **Les eaux d'alimentation de la ville de Toulouse.** Leur histoire, leur rôle au point de vue hygiénique. Paris, Baudry & Ce, rue des Saints-Pères, 15; 1898, 241 pages in-8° avec planches.

Vous avez bien lu *Paris*. Puis le nom de la librairie Baudry & Ce, rue des Saints-Pères, 15. C'est ainsi que sont obligés de se faire imprimer nos auteurs lorsqu'ils veulent que leurs livres aient le succès qu'ils méritent. C'est là où nous en sommes après tant de rêveries de décentralisation. En fait cet ouvrage est une thèse de doctorat brillamment soutenue à la Faculté de médecine de Toulouse & qui fait honneur au maître, M. le Dr Garrigou, & au disciple. Nous ne songeons pas à l'analyser, mais comme rien de ce qui intéresse le Midi ne doit passer inaperçu de nos lecteurs, nous la signalerons à leur attention. M. Mandoul a soigné tout particulièrement la partie historique. Il est assez bien documenté avec son chapitre sur les vieilles fontaines de Toulouse, depuis l'aqueduc de la Régine Pedauque, le griffoul de la place Saint-Etienne jusqu'aux installations contemporaines qui ont provoqué tant de discussions. Peut-être M. Mandoul aurait-il pu donner à son travail l'allure plus sévère des documents historiques annotés avec précision.

Un index bibliographique vient, il est vrai, à l'appui du texte, mais il eut été utile de donner pour chaque ouvrage cité le nombre des pages, le nom de la librairie ou de l'imprimeur, enfin un signalement complet. Quelques lacunes sont regrettables : par exemple, il n'est pas une seule fois fait mention de J.-A.-D. Saint-André, qui publiait, en 1814, une magistrale topographie médicale de la Haute-Garonne, couronnée par la Société de médecine; ce volume de 592 pages, passe en revue toutes les communes & les étudie si bien qu'il pourrait être réimprimé presque sans changements. Il n'a ni phrases ni théories, il décrit avec précision la population & le sol qu'elle habite. L'auteur était à la fois un médecin sérieux & un naturaliste éminent. Je suis heureux de cette occasion de signa-

Digitized by Google

ler à tous ceux qui écrivent sur notre département un savant injustement oublié.

Pour en revenir à l'ouvrage sur les eaux de Toulouse, M. Mandoul le termine par des conclusions au nombre de neuf. Voici la dernière : « La distribution d'eau actuelle améliorée pourra assurer le service de l'alimentation de la ville de Toulouse d'une manière assez satisfaisante. » Nous en acceptons l'augure! E. C.

Emmanuel Brousse fils : **Pyrénées inconnues.** Excursions dans les hautes vallées de la Tet, de l'Aude & du Segre. Perpignan, 1897 ; 96 p. in-16.

Je crois que nous avons enfin dans nos Pyrénées une région qui s'éveille ! Le Roussillon, silencieux & immobile jusqu'ici, s'agite, se fait remarquer, admirer enfin. Il a si bien regagné le temps perdu qu'on peut prévoir la suite heureuse de son zèle. Chez lui on a le charme de découvrir un nouveau monde ; comme le dit fort bien M. Emmanuel Brousse, ce sont les Pyrénées inconnues. Oui, ce sont les Pyrénées, si l'on veut, mais un massif distinct d'une tout autre allure, d'un intérêt tout spécial. M. Brousse nous a déjà donné un premier volume sur *la Cerdagne française*, que notre *Revue* a signalé en 1896. Le Guide que voici, publié sous le patronage du Club alpin français, vient à point cette année puisque la section du Canigou, vaillante entre toutes, convoque à Perpignan les alpinistes du monde entier. Il pourrait être meilleur &, par exemple, donner chemin faisant quelques mots d'histoire naturelle ; mais il ouvre la voie & c'est un grand mérite.

E. C.

Émile Belloc : **Noms scientifiques et vulgaires des principaux poissons d'eau douce.** *Bull. Soc. centrale d'agriculture*, t. X, 1898, n° 11, pp. 233-305. (*A suivre.*)

Bien que nous n'ayons encore que le début de cet ouvrage, nous le signalons. Il sera utile aux naturalistes, utile aussi aux campagnards, du moins à ceux qui aiment assez leurs terres & leurs eaux pour vouloir les connaître avec quelques détails. M. Belloc donne les noms des espèces dans la plupart des langues de l'Europe ; on devine quel travail a exigé la recherche

Digitized by Google

& la vérification des synonymes. En tête sont les dénominations de langue d'oc, & c'est pour cela que nous mentionnons ici ce travail. L'auteur ne s'est pas contenté d'une bonne classification & de listes de noms, une colonne est consacrée à des observations soit bibliographiques, soit zoologiques; la géographie zoologique est particulièrement notée. A la fin on trouvera une bibliographie des auteurs qui ont fourni des matériaux pour la rédaction du travail.

En Arthur Osona. — **Guia-Itineraria del Llusanés, de las Concas del Llobregat, del Cardoner y del Segre, de las serras de Busa, Cadi, Bescaran y Pyrineus... dividida en 181 itineraris.** — Barcelona, estampa de Altés, 1899. — Prix : 4 pesetas.

Ce fort volume in-16 de 432 pages est le *vade-mecum* indispensable du touriste qui veut parcourir avec fruit & sécurité la Cerdagne epagnole, les sierras qui bordent le Sègre, les environs de la Seu d'Urgel, les hautes vallées du Llobregat, du Cardoner & les pays de Llusanés. L'auteur a déjà publié de nombreux & studieux guides-itinéraires en Catalogne. La *Revue* a rendu compte de plusieurs. Aujourd'hui, nous nous plaisons à reconnaître que l'auteur s'est surpassé. Ayant en effet parcouru nous-même pendant plusieurs années toutes les montagnes qui avoisinent le Sègre, connaissant Vich, Ripall & autres petites villes catalanes, nous pouvons garantir la scrupuleuse exactitude des renseignements renfermés dans le volume de M. Osona. Le seul reproche, bien léger toutefois, que nous lui adresserions, c'est d'être un peu méticuleux dans ses appreciations de temps de marche. Ainsi, nous lisons que de Gosel à Baga il faut six heures cinq minutes. De Bescaran au pic de Montorull & descente aux Escaldas d'Andorre, dix heures *cinq minutes!* Ces cinq minutes me laissent rêveur.

A la fin du livre est un intéressant récit d'une excursion de l'auteur de Berga, en Andorre, par Bescaran, où l'on verra que tout Espagnol qu'il fût, son guide habituel lui fit faux bond à trois heures du matin. Un tableau des altitudes des localités & lieux cités, classés alphabétiquement, complète ce travail, au cours duquel on relève des indications précieuses sur les auberges, les guides employés.

Digitized by Google

Combien d'années se passeront avant que les magnifiques défilés du versant espagnol soient parcourus, suivis & admirés comme ils le méritent? Il y a vingt ans nous y passions pour la première fois. Combien nous ont suivi? Honneur à M. Osona de faciliter par ses publications les excursions dans les Pyrénées de Catalogne. S^T-SAUD.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Hyacinthe CARRÈRE : *État général chronologique des membres de la Société d'agriculture de la Haute-Garonne durant le siècle* (1798-1898). Toulouse, 1898; 126 p. in-8°.

Paul de CASTERAN : *Lettres écrites par M. de Froidour à M. de Hericourt, son procureur général à Toulouse, & à M. de Medon*, publiées avec des notes. Auch, 1899; 214 p. in-8°..... 5 »

Centenaire de la Société d'agriculture du département de la Haute-Garonne (1798-1898) & *Congrès* organisé par la Société les 2, 3, 4 & 5 juin 1898. Toulouse, 1898; 516 p. CXXXI. In-8° avec pl..... 3 50

GACHON : *Quelques préliminaires de la révocation de l'Edit de Nantes en Languedoc.* Toulouse, Ed. Privat, in-8°..... 7 »

Édouard HARLÉ : *Catalogue de paléontologie quaternaire des collections de Toulouse.* Toulouse, 1899; 42 p. in-8°, avec planche en phototypie, extrait du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse.*

Jean de JAURGAIN : *La Vasconie*, étude historique & critique sur les origines du royaume de Navarre, du duché de Gascogne, des comtés de Comminges, d'Aragon, de Foix, de Bigorre, etc. 1re partie. Pau, 1898. 1 vol. in-8° 453 pages..... 15 »

H^te MARCAILHOU D'AYMERIC : *Explorations ariégeoises : le massif de Tabe.* Bagnères-de-Bigorre, 1898; 34 p. in-8°. Extrait du *Bulletin de la Société Ramond.*

G.-B. MORÈRE : *Histoire de Saint-Félix-de-Caraman, première ville maîtresse du diocèse de Toulouse.* Toulouse, Ed. Privat, 1899; 346 p. in-8°. Ouvrage couronné par la Société archéologique du midi de la France..... 3 »

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 7914

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les Stations thermales et hivernales

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, ETC.

Tarif spécial **G. V. N° 106** (Orléans).

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de **20** à **40** %, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), **Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn,** etc.

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** JOURS,

non compris les jours de départ et d'arrivée

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions

Notices et Renseignements : **5, rue Drouot, Paris**

Décret d'intérêt public Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE

St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[le])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et son débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE**.

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard** à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

DÉPOT SPÉCIAL ET DIRECT

DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

NOTA. — Ses relations directes avec les sources permettent à la Maison AUBA de livrer les eaux minérales toujours fraîches, aux meilleures conditions de prix.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.*

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

SAISON 1899

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du **Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre,** il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits,** pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire.
Pornichet (Sainte-Marguerite).
Escoublac-la-Baule.
Le Pouliguen.
Batz.
Le Croisic.
Guérande.
Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz).
Plouharnel-Carnac.
Saint-Pierre-Quiberon.
Quiberon (Le Palais-Belle-Ile-en-Mer).
Lorient (Port-Louis, Larmor).
Quimperlé (Pouldu).
Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant).
Quimper (Bénodet).
Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy).
Douarnenez.
Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASCENSION

11 MAI 1899

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 16 mai, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés aux conditions de son tarif spécial G. V. nº 2, du mardi 9 au lundi 15 mai inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 16 mai.

Digitized by Google

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS DE LIBRE CIRCULATION

Pour les plages de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1899, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

	1re CLASSE	2e CLASSE
	fr.	fr.
1° Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de **Savenay**.....	100 »	75 »
2° Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de **Savenay**. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, de.....	0 1344	0 09072

BILLETS. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du **Croisic** et de **Guérande** à **Châteaulin** et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

VALIDITÉ. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04×0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges, ou *viâ* Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris *viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30 JOURS**

PRIX DES BILLETS : 1re CLASSE, **163** FR. **50**. — 2e CLASSE, **122** FR. **50**

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA PENTECOTE

21-22 MAI 1899

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du jeudi 25 mai, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été delivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. no 2, les vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 mai inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 25 mai.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

POUR LES STATIONS THERMALES DE

Chamblet-Néris (NÉRIS), ÉVAUX-les-BAINS, Moulins (BOURBON-L'ARCHAMBAULT), la BOURBOULE, le MONT-DORE, ROYAT, Rocamadour (MIERS), Saint-Éloy (CHATEAUNEUF-les-BAINS), VIC-sur-CÈRE.

RÉDUCTION de 50 %

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré du **15 Mai** au **15 Septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenace du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours.**

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES

DEVANT PARAITRE PROCHAINEMENT

A. Auriol. — La fondation de la Chartreuse de Toulouse.

B. Baillaud. — Le Climat de Toulouse.

Vte Begouen. — Le général Max Caffarelli du Falga.

— Une espionne de Richelieu : Mme d'Amalvy née Sybille des Aigues.

Bon Desazars. — Un Artiste toulousain contemporain : Bernard Bénezet.

— La Légende de Virgile à Toulouse. Le vrai Virgile Toulousain.

François Dhers. — La Campagne du maréchal Soult en 1814 dans les Pyrénées-Occidentales.

C. Douais. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'Art à Toulouse (Les baux à loyer de la Chambre des Notaires).

— Inventaire du Trésor de Saint-Sernin de Toulouse (1246-1657).

Axel Duboul. — Documents nouveaux sur l'Académie des Jeux Floraux.

Dr Graciette. — Une Société littéraire ignorée de Toulouse à la fin du dix-huitième siècle.

Jean de l'Hers. — Au Musée de Montpellier. — Les dix-sept portraits d'Alfred Bruyas.

Joulin. — Fouilles de Martres-Tolosane : La décoration sculpturale de la villa de Chiragan.

Louis Maisonneuve. — Les idées philosophiques de Fermat.

Massip. — La Calligraphie à Toulouse, au quinzième siècle.

Émile Mathias. — Le Magnétisme terrestre dans la région toulousaine.

Edouard Privat. — Le Château de Lourdes pendant la guerre de Cent-Ans (1360-1407).

Un Pyrénéen. — Histoire de l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre.

Bon de Rivière. — Une princesse allemande en Albigeois. — La comtesse d'Isembourg.

Ernest Roschach. — L'Historien Nicolas Bertrand.

Rumeau. — L'Assistance publique à Grenade pendant la Révolution.

Edmond Saint-Raymond. — Dupuy Dugrez & son Traité sur la Peinture.

Louis de Santi. — Les Hérétiques albigeois du Lauraguais au treizième siècle.

Th. Suran. — Un Poète bigourdan du dix-neuvième siècle : Frédéric Soutras.

Vte Jean d'Ussel. — Paysages andorrans.

NOTA. Tout ouvrage concernant la France méridionale & l'Espagne septentrionale, dont deux exemplaires auront été adressés à la Direction de la REVUE DES PYRÉNÉES, 45, *rue des Tourneurs, sera l'objet d'un compte rendu critique.*

Digitized by Google

Revue des Pyrénées

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

FONDÉE PAR MM. JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : LE BARON DESAZARS DE MONTGAILHARD.

Paraissant tous les deux mois par livraisons de 100 pages environ.

Abonnement annuel : 12 francs.

TOME XI

1899 — 2e LIVRAISON

SOMMAIRE

			Pages.
I.	LES BIBLIOTHÈQUES DES SOCIÉTÉS SAVANTES	**Henri Duméril**....	113
II.	SONNETS *POUR LE CANIGOU*.....	**Fr. Tresserre**.....	118
III.	UN CHRONIQUEUR ARIÉGEOIS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE : *L'ABBÉ J.-J. DELES-CAZES*.....	**Georges Doublet**..	121
IV.	LA RÉVOLUTION A TOULOUSE ET DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE. — I. *DES ORIGINES DE LA RÉVOLUTION A LA FIN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE* (*suite*).....	**E. Connac**.....	148
V.	UN POÈTE BÉARNAIS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE : *CYPRIEN D'ESPOURRIN* (*suite*)..	**Maurice Gay**.....	176
VI.	CHRONIQUE DU MIDI (*Le Congrès. — Bonvalot. — Les archives notariales. — Nouveau service de bactériologie. — Club Alpin. — Les phosphates de Mauléon-Barousse. — Nouvelle Société scientifique de la Haute-Auvergne. — Chemin de fer de Pierrefitte à Cauterets — Nominations.*).....	**Cercamon**.....	198
VII.	BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE (*Notes sur Toulouse. — Un exilé :* Pierre DURAU. *— Impressions de montagne. — De Luchon aux Monts-Maudits. — Les eaux d'alimentation de Toulouse. — Pyrénées inconnues. — Noms scientifiques et vulgaires des poissons d'eau douce. — Guide espagnol de Cerdagne*).....	**S. S. S.**.....	209

La prochaine livraison sera consacrée au compte rendu détaillé du 37e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES, *qui vient de se tenir à* TOULOUSE.

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

45 RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Mai-Juin. — Juillet-Août 1899.

Revue

des

Pyrénées

Le 37e Congrès

des

Sociétés Savantes.

Toulouse

Digitized by Google

LIBRAIRIE EDOUARD PRIVAT

45, RUE DES TOURNEURS, TOULOUSE

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Annales du Midi, revue archéologique, historique & philologique de la France méridionale, fondée sous les auspices de l'Université de Toulouse, par Antoine THOMAS, professeur de philologie romane à la Sorbonne. Président du Comité de rédaction : Alfred JEANROY, professeur à l'Université de Toulouse. (*Paraît tous les trois mois. — Demander prospectus spécial.*)

Prix de l'abonnement annuel : France, 12 fr. — Etranger, 13 fr.

Bulletin de l'Enseignement secondaire de l'Académie de Toulouse. — Secrétaire de la rédaction : M. G. AYMÉ, professeur au Lycée de Toulouse, agrégé de l'Université. (*Paraît tous les mois*, août & septembre exceptés. — *Demander numéro spécimen.*)

Prix de l'abonnement annuel : 4 fr.

(*Ce prix est réduit à 2 francs pour les professeurs & maîtres de l'Académie de Toulouse.*)

Annales de la Policlinique de Toulouse, fondées & publiées par MM. les Drs Charazac, Etienne, Géhé, Moreau, Noguès & Lacoarret. (*Paraît tous les mois*, août & septembre exceptés. — *Demander numéro spécimen.*)

Prix de l'abonnement annuel : France, 6 fr. — Etranger, 8 fr.

Bulletin de la Société Ramond. — Explorations pyrénéennes. — Ascension des hautes cimes & des régions de difficile accès. — Observations météorologiques. — Recherches scientifiques & archéologiques. (*Paraît tous les trimestres*, janvier, avril, juillet, octobre.)

Prix de l'abonnement annuel : France, 10 fr. — Etranger, 11 fr.

Bulletin de la Société de géographie de Toulouse. — *Paraît tous les deux mois.*

Prix de l'abonnement annuel : France, 9 fr. — Etranger, 10 fr.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. — Série in-8°, nos 1 à 23.

Chaque fascicule (de 1 à 20), 1 fr. — (De 21 à 23), 2 fr.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. — Format in-4°, broché.

Tome Ier, 30 fr. — Tomes II à VII inclusivement, 20 fr. — Tomes VIII à XV inclusivement, 8 fr.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse depuis sa fondation en 1746 jusqu'à nos jours. — Tout renseignement sur cette publication sera donné sur demande.

Recueils de l'Académie des Jeux Floraux depuis 1810. — Le prix varie suivant les années. — Les années 1876 à 1892 inclusivement se vendent *franco* par la poste 4 fr. 25 c. chacune; les années 1893 à 1899, 3 fr. 75 c. chacune. (*Prospectus spécial est adressé sur demande affranchie.*)

Digitized by Google

Le Congrès des Sociétés savantes à Toulouse.

Le compte rendu analytique du trente-septième Congrès des Sociétés savantes de Paris & des départements que nous publions dans la présente livraison de la *Revue des Pyrénées*, n'a aucun caractère officiel. Mais nous n'avons rien négligé pour lui donner toute l'exactitude possible & en faire un document à consulter dans le présent comme dans l'avenir.

Nous y avons été aidés de la façon la plus empressée par la plupart de ceux qui ont coopéré au Congrès ainsi que par beaucoup d'autres qui en ont été les simples témoins. Qu'ils nous permettent de les remercier d'avoir bien voulu s'astreindre à ce travail désintéressé ; ils ont fait œuvre méritoire dans l'intérêt de la Science & pour le bon renom de Toulouse.

N. D. L. R.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES CONGRÈS PROVINCIAUX

ET LEUR INAUGURATION A TOULOUSE

Aux premiers jours d'avril dernier a été tenu à Toulouse le Congrès des Sociétés savantes de Paris & des Départements.

C'était une innovation.

Depuis son institution en 1861, le Congrès des Sociétés savantes avait toujours eu lieu à Paris, sous les voûtes de la Sorbonne. Cédant à des insistances déjà anciennes & s'étendant à toutes les matières, politiques & administratives, littéraires & scientifiques, le Gouvernement a essayé d'un peu de décentralisation provinciale & il a commencé par la décentralisation intellectuelle. Désormais, le Congrès annuel des Sociétés savantes devra se tenir alternativement dans la Capitale & dans une de ces vieilles métropoles régionales qui, malgré la centralisation à outrance de la Monarchie & de la Révolution, ont gardé les traditions de leur ancienne prédominance politique & peuvent montrer des vestiges précieux du passé qui leur est propre.

Si tous, à Paris comme en Province, n'ont pas accueilli avec le même empressement cette heureuse innovation, la plupart l'ont approuvée. Nous en trouvons un éloquent témoignage dans le discours de clôture du Congrès de Toulouse, prononcé par M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut. C'est là, a-t-il dit, « une tentative de décentralisation dont nous sommes en droit d'attendre les plus heureux effets pour le développement des études, pour la vie des associations provinciales. Les archéologues s'en réjouissent plus que les autres, a-t-il ajouté. Ils obéissent en cela à un sentiment naturel, car leurs travaux ne peuvent que gagner à un déplacement de

Digitized by Google

ce genre. Si le calme & le silence leur sont parfois nécessaires, ils ont aussi besoin de discuter & d'échanger leurs idées, il leur faut aussi la vue des monuments originaux pour atteindre plus sûrement le but que nous poursuivons tous, la découverte de la vérité. L'archéologie est de moins en moins une science de cabinet. Les voyages deviennent faciles ; les collections se multiplient & s'enrichissent ; les documents sont mieux classés & mieux connus : il faut les voir. Quelle que soit l'exactitude d'une reproduction, l'image la plus parfaite ne saurait remplacer l'examen de l'original, &, comme nous disons dans les Musées, sa mise en mains. D'ailleurs, est-on jamais sûr qu'un monument figuré ait été entièrement compris par son premier éditeur? Mais l'homme qui travaille hésite souvent à se déplacer pour une vérification ; il craint de faire un voyage inutile, de perdre son temps & son argent ; il écrit à un confrère ou il attend..... & il attend quelquefois trop longtemps. Il est donc nécessaire qu'il y ait pour lui une occasion, une sorte d'obligation morale de se mettre en route ; il lui faut un Congrès ! Alors il part. Avez-vous jamais entendu dire qu'un Congressiste ait regretté son déplacement ? Il a toujours voyagé dans les conditions les plus agréables ; il a trouvé des amis partout ; il a fait des découvertes ; il a exposé ses idées & profité de celles des autres ; il revient au logis le cœur plein de contentement, de bons souvenirs, rapportant, sans parler des distinctions, des carnets chargés de notes & des photographies de tout ce qui l'a intéressé. C'est le rêve des travailleurs, c'est celui que nous réalisons en ce moment. »

Les Archéologues n'ont pas été les seuls à se féliciter de l'innovation ministérielle. Beaucoup de Congressistes, qui n'auraient pas été jusqu'à Paris sont, au contraire, venus très volontiers à Toulouse. Et, à l'avenir, il se trouvera de même, dans chacune des régions désignées pour les Congrès provinciaux, bon nombre de travailleurs, plus disposés à communiquer le résultat de leurs études, souvent très importantes, quand même ce ne serait que par esprit de patriotisme local & pour justifier l'utilité de la décentralisation si souvent réclamée.

D'autre part, certains Congressistes provinciaux, qui ont

Digitized by Google

coutume d'aller annuellement à Paris y trouvent bien des préoccupations étrangères aux intérêts du Congrès. Ils n'auront plus les mêmes raisons en Province, & ils assisteront aux séances avec d'autant plus d'assiduité.

S'il leur est souvent utile & toujours agréable de revoir la Capitale, ils n'en auront pas perdu l'occasion, puisqu'ils pourront la retrouver tous les deux ans dans les mêmes conditions que précédemment.

Sans doute, il n'y a pas en province des Musées comparables à ceux du Louvre & du Luxembourg, & surtout des Salons annuels qui intéressent les artistes & attirent le public comme ceux de Paris. Et l'on comprend jusqu'à un certain point que la section des Beaux-Arts ait préféré maintenir ses réunions dans la Capitale en les ajournant à l'époque des Expositions artistiques du mois de mai. Cependant, même en Province, il existe des Musées qui ont aussi leur valeur réelle & leur enseignement spécial, & il n'est pas inutile de les connaître & de les étudier.

A tous égards donc, la tenue alternative d'un Congrès parisien & d'un Congrès provincial présente des avantages certains, qui ont été déjà très appréciés & qui ne manqueront pas de s'affirmer dans l'avenir.

***

Toulouse était naturellement indiquée pour inaugurer les Congrès provinciaux. En outre qu'elle a été la première à aider la Royauté à constituer la nationalité française & à inaugurer l'ère moderne en littérature & en art comme en politique, nulle ville, en France, ne pouvait mieux justifier cette désignation par sa situation topographique — « au pied des Pyrénées, au milieu de cette large dépression qui met en communication directe les rivages de l'Atlantique & les côtes de la Méditerranée », — par l'antiquité de son origine, par le rôle important qu'elle a joué dans l'Histoire comme métropole du Midi, par ses contributions anciennes & modernes au développement intellectuel & artistique de notre région, par les vestiges qui restent encore visibles des siècles passés depuis l'ère gallo-romaine jusqu'à nos jours, par les ressources qu'elle

Digitized by Google

offrait aux Congressistes à tous les points de vue matériels & moraux. Ainsi que l'a proclamé M. Héron de Villefosse dans son discours de clôture du Congrès, « avec ses nombreux établissements d'instruction, sa brillante Université, ses riches églises, ses musées, son culte traditionnel des sciences, des lettres & des arts, son éclatant patrimoine de gloire, elle était bien par excellence la ville de l'hospitalité scientifique ». Et plus loin, il ajoutait : — « Toulouse nous attirait plus qu'une autre ville à cause de ce qu'elle pouvait offrir à nos regards curieux & de tout ce qu'elle tient en réserve pour nos études. Son Musée, que Montalembert, dans une de ses lettres à Victor Hugo, appelle la collection la plus originale & la plus nationale qui existe en France, mérite toujours ce bel éloge ; il n'a trompé les espérances d'aucun de nous. Je plains ceux qui n'ont pas eu la satisfaction de le voir & d'en admirer les nombreuses séries ; ils n'ont pas goûté complètement la saveur de notre art méridional qui se confond, ici comme ailleurs, avec l'histoire sociale. Rien n'est plus vivant, rien n'est moins monotone que l'allure de ces grands saints du Moyen-Age qui peuplent le cloître de l'ancien couvent des Grands-Augustins & qui, dans ce pittoresque décor, rappellent au visiteur les souvenirs & les traditions de cette belle province ! — Mais c'est la matière gallo-romaine qui forme le fond de tous nos musées provinciaux. Sous les Romains, la Gaule entra dans une ère de prospérité & de splendeur qu'elle n'a jamais retrouvée, même à l'époque moderne. Elle était restée si longtemps sans monuments, qu'elle se hâta de rattraper le temps perdu. Son sol se couvrit de nombreux édifices où l'art, devenu l'une des formes du bien-être, le disputait à la richesse. Toulouse, qui peut se glorifier de posséder la plus ancienne inscription latine découverte en Gaule, avait vu la civilisation se développer dans ses murs ; elle avait son Capitole & ses rhéteurs ; c'était « la cité de Pallas », avait dit Martial, &, jusqu'aux derniers moments de l'Empire, cette ville lettrée mérita son surnom. Si elle a changé sa parure, elle n'a modifié ni ses penchants, ni ses traditions. — Dans une région où le marbre est une des richesses naturelles du sol, on peut s'attendre à rencontrer plutôt qu'ailleurs des manifestations anciennes

Digitized by Google

REVUE

DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE

& ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : le Baron **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

TOME XII — 1900

TOULOUSE
BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*
LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
45, RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME XII — 1900

Pages.

Histoire. — François Dhers : Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées en 1813-1814 ..... 1, 132, 258
Louis de Santi : La limite nord du *Pagus Tolosanus* d'après la donation de Nizezius en 680 51
E. Connac : La Révolution à Toulouse & dans le département de la Haute-Garonne. (*Suite.*)
II. L'Assemblée législative 81
III. La Convention nationale 175, 391, 518, 596
Pasquier : La vicomté de Castelbon en Catalogne 191
Brissaud : La couvade en Béarn & chez les Basques 225
Rumeau : L'Assistance publique à Grenade pendant la Révolution 276
Decap : L'Instruction primaire à Miremont, en Languedoc, avant la Révolution 361
Auriol : Fondation de la Chartreuse de Toulouse 433
E. Doublet : Un Chroniqueur ariégeois du dix-septième siècle, l'abbé J.-J. Delescazes. (*Suite & fin.*) 486

Littérature. — Prosper Estieu : Bordons biblics 69
Jourdanne : Le mouvement Félibréen & ses dernières productions 289
Rustica : L'Année aux champs. Impressions & paysages 451

Sciences. — J. Fontès : Quelques mathématiciens espagnols au seizième siècle. (*Suite.*). — IV. *Pedro Sanchez Ciruelo.* — V. *Gaspar Lax* 240
Dr Hamy : Le père de la zoologie française : *Pierre Gilles d'Albi* 561
Carlp : Congrès géologique international de 1900. *Les excursions dans les Pyrénées* 629

Digitized by Google

Beaux-Arts. — Jean DE L'HERS : Au Musée de Montpellier : *Les dix-sept portraits du donateur Alfred Bruyas* 153
C. DOUAIS : L'Art à Toulouse. *Matériaux pour servir à son histoire du quinzième au dix-huitième siècles* 329, 465

Voyages. — Alpinisme. — DUBÉDAT : Retour d'Andorre 39
P. DE CASTÉRAS : Le château de Crampagna 375
Dr *** : Les V. E. M. dans le Sud-Ouest 639

Variétés. — Comte F. DE RESSÉGUIER : Mon vieux Toulouse 113
A. SANSOT : Le récent Congrès économique sous-pyrénéen 197
M. MASSIP : Un maître d'écriture à la Trappe (diocèse de Rieux), seizième siècle 350
A. LAGET : Les Chanteurs Toulousains 589

Chronique du Midi. — Henry MAURETTE 94
Le Centenaire de Rosier à Béziers 97
Mgr Carsalade du Pont 99
La nouvelle basilique de Lourdes 101
M. Calmette 102
Revue nouvelle à Perpignan 102
Une lettre de Mistral 204
A. Falguière 205
La Société méridionale de gravure 208
Mgr Douais 209
Alexandre Langlade 210
« L'Aioli » & la presse félibréenne 213
M. Dast le Vacher de Boisville 216
Le comte de Chasteigner 216
Louis Deffès 300
Jean-François Bladé 304
Distinctions honorifiques 309
Le National 544
Récompenses 544
Port-Royal à Toulouse 545
L'amateur d'autographes 547
Les Protestants à Montauban 547
Fouilles à Thuir 548
Monuments nationaux espagnols 548
Statistique espagnole 548
Un nouvean livre 549
M. Cartailhac 659
Le Dr Garrigou 659
M. Perroud & Mme Roland 659
Le Dr Gandy 661
Isidore Salles 661
Société académique d'Agen 662
M. Pascal Delga 662
Fouilles dans la Gironde 663
Inondations de septembre dans le Midi 663
La Garonne navigable 664

Bibliographie méridionale. — B. BAILLAUD : Annales de l'Observatoire astronomique, magnétique & météorologique de Toulouse, t. III 103

Digitized by Google

H. Sansot : De la Garonne aux Pyrénées & à l'Océan..... 217
Felix de Aramburu y Zuloaga : Monografía de Asturias..... 218
F. Canella L. O. Bellmunt : Guía general del viajero en Asturias..... 219
C. Douais : La Procédure inquisitoriale en Languedoc au quatorzième siècle..... 220
Abbé Morère : La ville de Revel en Lauraguais..... 222
Paul Lafond : L'art décoratif & le mobilier sous la République & l'Empire. 223
Abbé Charpentier : Un Evêque de l'ancien régime, Louis-Joseph de Grignan..... 311
A. Deloume : Aperçu historique de la Faculté de droit de l'Université de Toulouse (maîtres & écoliers) de l'an 1228 à 1900..... 312
Abbé Morère : Histoire de Saint-Félix-de-Caraman..... 313
F. Périssé : La coutume d'Aspet..... 315
Vidal & Jeanroy : Comptes consulaires d'Albi (1359-1360)..... 315
Conde de las Navas : El espectáculo más nacional..... 318
L'abbé A. Devaux : Etymologies lyonnaises..... 321
Ned et Lancey : Guide tauromachique..... 419
Marius André : Le bienheureux Raymond Lulle..... 421
Cervantès : Les deux Bavards..... 423
Henri Beraldi : Cent ans aux Pyrénées..... 424
L. Valentin : Saint Prosper d'Aquitaine..... 550
Dr Delvaille : La Médecine & les Médecins au temps de Molière..... 558
Don Luis Carmena y Millan : Lances de capa. Estocadas y pinchazos..... 559

Biographie toulousaine. — Notes au jour le jour..... 106, 323, 429, 666

Digitized by Google

Digitized by Google

de l'art du sculpteur; on a le droit de rechercher, pour ainsi dire, les premières origines d'une école de sculpture qui, depuis Nicolas Bachelier jusqu'à nos jours, a tenu une place considérable & a joui d'une renommée si légitime. — En 1841, un excellent appréciateur des choses de l'antiquité, le comte de Clarac, proclamait que le Musée de Toulouse était, après le Musée royal du Louvre, la collection de France la plus riche en bas-reliefs & en bustes antiques. Il ne s'est trouvé personne pour en appeler de ce jugement auquel les découvertes les plus récentes sont venues apporter une confirmation éclatante. » — Et M. Héron de Villefosse le montre en étudiant à son tour « les antiquités habituellement désignées sous le nom de Martres-Tolosane », qu'il proclame les plus curieuses « de toutes les antiquités mises au jour sur le territoire de la Gaule, par leur importance, par les circonstances de leur invention, par leur originalité & par la difficulté même qu'on éprouve à en déterminer avec exactitude la première destination. »

*
* *

Si les occasions de s'instruire ne manquaient pas à Toulouse, les locaux n'y faisaient pas non plus défaut pour recevoir les Congressistes. En outre des divers établissements communaux & universitaires qui pouvaient être mis à leur disposition, il y avait surtout un édifice tout naturellement indiqué pour leurs conférences. C'était l'hôtel d'Assézat & de Clémence-Isaure, devenu le palais des Académies & des Sociétés savantes de Toulouse grâce au legs généreux de M. Théodore Ozenne, & aux aménagements aussi artistiques que commodes effectués par son exécuteur testamentaire, M. Antonin Deloume. Là, les Académies & les principales Sociétés savantes de Toulouse ont des salles spéciales pour leurs séances. Telles sont l'Académie des Jeux Floraux, l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, la Société Archéologique du Midi de la France, l'Académie de Législation, la Société de Médecine, enfin la Société de Géographie. Il faut y joindre de nombreuses salles pour les bibliothèques de chacune de ces Académies ou de ces

Digitized by Google

Sociétés &, enfin, une salle de conférences commune, où peuvent aisément tenir place quatre cents personnes.

Les Congressistes ont, en effet, trouvé dans l'hôtel d'Assézat & de Clémence-Isaure l'installation la plus utile & la plus confortable. Cette commodité n'a pas été étrangère à l'empressement du public qui s'y est rendu en foule à toutes les heures de la journée.

C'est là qu'ont siégé, notamment, les sections d'Histoire & de Philologie, d'Archéologie, de Géographie historique & descriptive, de Philosophie, des Sciences économiques, de Mathématiques. Une salle avait été, en outre, attribuée à l'Exposition des appareils de mesure du temps, & des angles gradués suivant le système décimal. Dans une annexe, sur le jardin intérieur, avait été placé un bureau des postes & télégraphes, avec une salle pour la correspondance des Congressistes. Non loin, & dans la grande cour intérieure de l'hôtel d'Assézat, se trouvait le secrétariat général chargé de l'organisation du Congrès & dirigé avec autant de compétence que de tact par M. de Saint-Arroman, chef du bureau des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique. Il était complété par un Bureau de renseignements, placé également dans la grande cour intérieure, sous la loggia, & qui a rendu les plus grands services aux Congressistes & au public.

On sait combien sont vastes & bien aménagées la Faculté de Médecine & la Faculté des Sciences, récemment élevées au milieu des promenades & des jardins. Elles avaient été adjointes à l'hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure pour diverses sections très importantes.

C'est ainsi que dans le grand amphithéâtre de l'École de Médecine ont tenu leurs assises les sections des Sciences Médicales & de l'Hygiène.

A la Faculté des Sciences ont eu lieu les séances consacrées à la Géologie, à la Zoologie, à la Botanique, à la Physique, à l'Aéronautique, à la Chimie, à l'Agriculture & à la Viticulture.

Enfin, dans la grande salle du Conservatoire de musique, avait été effectuée l'exposition de la Société de Photographie de Toulouse, une des plus remarquables qui se soient produites en France comme à l'Étranger.

Digitized by Google

*
* *

Plusieurs jours avant l'époque fixée pour le Congrès, de nombreuses cartes de participants avaient été demandées de la France & de l'Etranger pour prendre part au Congrès de Toulouse. L'empressement fut grand, dès le premier moment. La grande cour de l'Hôtel d'Assézat était littéralement pleine de Congressistes & de curieux accourus à la séance d'ouverture, présidée par M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut. Pour s'en rendre compte autant que pour en perpétuer la mémoire, nous donnons ci-après le nom & la résidence de tous les Congressistes de Paris & de la Province, ainsi que de l'Etranger, qui s'étaient fait annoncer. La plupart sont venus effectivement, & ceux qui n'ont pu arriver jusqu'à nous se sont fait représenter par leurs compatriotes ou ont envoyé directement leurs travaux.

Le spectacle était vraiment curieux à voir de cette foule nombreuse & variée qui, dès le matin du 4 avril, se pressait dans la cour de l'Hôtel d'Assézat, admirant ses grandes lignes architectoniques empourprées par le soleil & ses fines sculptures enguirlandées de feuillages & de fleurs. Ce n'étaient pas seulement des maîtres de l'érudition française & étrangère, des savants de tous les pays, des initiés aux perpétuelles recherches de l'esprit humain, prêts à prendre place dans les salles qui les attendaient suivant la nature de leurs communications, c'étaient aussi des jeunes gens désireux de s'exercer dans les diverses branches de la science & de l'érudition, de simples curieux de choses intellectuelles, jusqu'à des dames & à des jeunes filles qui, cherchant à s'instruire, donnaient à ces réunions austères & calmes, la note gaie & vive de leurs toilettes printanières & de leurs frais visages, & passaient d'une salle à l'autre suivant la nature des communications qui s'y faisaient & le mérite de leurs auteurs. Et le mouvement de la foule était d'autant plus nombreux, d'autant plus animé, que les communications les plus diverses se succédaient dans des salles presque contiguës & ne devaient pas dépasser le quart d'heure réglementaire.

Digitized by Google

Désireux de faciliter aux membres du Congrès la visite de de Toulouse, M. le Docteur Garrigou avait eu l'heureuse idée de prier M. Emile Cartailhac de rédiger un guide succinct, mais précis & substantiel, de tout ce qui pouvait intéresser les Congressistes. Sous le titre de *Notes sur Toulouse*, ce petit livret de 88 pages in-12 fut offert gracieusement à chacun des membres du Congrès, au nom de la *Revue des Pyrénées*. Il a été très apprécié par les Congressistes & il n'a pas cessé d'être dans leurs mains tout le temps de leur séjour au milieu de nous. Nous ne doutons pas qu'ils le conservent comme un des souvenirs les plus précieux de leur visite à Toulouse.

Nous aurions pu en détacher la page qui concerne l'hôtel d'Assézat, si judicieusement mis à la disposition des Congressistes. Nous avons préféré le leur faire connaître d'une façon plus complète encore en recourant à la compétence, toujours prête à se prodiguer, de notre confrère & ami M. Jules de Lahondès, Président de la Société archéologique du Midi de la France. Au nouveau & remarquable travail que nous devons à sa plume diserte & élégante, nous joignons un dessin de l'hôtel d'Assézat, qui est aussi son œuvre, afin de faire d'autant mieux apprécier le glorieux monument qui a eu le privilège de recevoir tant d'amis de la Science & de l'Art & de conquérir leur admiration.

Baron DESAZARS.

Digitized by Google

LE CONGRÈS DE TOULOUSE

A L'HOTEL D'ASSÉZAT

L'essai des Congrès provinciaux a été couronné d'un succès tel qu'il sera difficile de ne pas le poursuivre. Le nombre des Congressistes & la valeur des travaux présentés lui ont donné une portée peut-être inattendue. Dans l'ordre des sciences, en physique surtout & en mathématiques pures, de vraies révélations se sont produites. Toutes les directions du savoir humain ont été suivies & souvent avec une pénétration, une saveur d'originalité & des éclairs de découvertes qui ont vivement frappé.

Les nombreux visiteurs ont été saisis de même par le mouvement d'idées qui se manifeste à Toulouse & par le riche outillage de travail qu'offrent ses musées, ses collections & ses bibliothèques. Ils se sont convaincus que Toulouse est une capitale intellectuelle aussi bien qu'une capitale géographique. Les hommes du Nord, d'abord fort dépaysés quand ils arrivent devant nos briques & nos tuiles romaines, dans nos vastes nefs & en face de nos clochers, ont appris à admirer la puissance & la variété féconde de notre art roman, l'élégance exquise & aussi abondante de nos monuments de la Renaissance. Le palais, surtout, qui leur a donné asile pendant une semaine inoubliable & dont l'ordonnance n'avait pas peu contribué au choix de Toulouse, leur laissera un souvenir dans lequel ils le rapprocheront des plus belles œuvres de l'art français. Ils reverront souvent par la pensée ses colonnades & sa merveilleuse lanterne rayonnantes de lumière dans la fête du soir que les Sociétés savantes leur ont donnée, & qui le réjouissait lui-

Digitized by Google

même par le retour, inespéré sans doute, de féeries qu'il n'avait plus revues depuis les heures triomphales de son épanouissement, au milieu de l'ère qui fut pour Toulouse la plus brillante & la plus prospère.

Avait-il jamais même été le témoin de pareilles splendeurs? Les larmes sont si près du rire dans la dramatique vie humaine, & les catastrophes du succès, que de tragiques douleurs s'abattirent sur ce palais avant qu'il pût être terminé.

Pierre d'Assézat, dont le père était venu d'Espalion, en Rouergue, commercer à Toulouse, avait acquis rapidement une fortune princière. Le négoce qui avait déjà pris une grande extension dans les derniers siècles du Moyen-Age, grâce à la situation de la ville entre les deux mers, entre l'Italie ou l'Espagne & le nord de la France ou l'Angleterre, s'était développé davantage encore après les découvertes qui venaient d'ouvrir de nouveaux mondes. Pierre d'Assézat paraît surtout s'être enrichi, de même que Jean de Bernuy, par le commerce du pastel encore cultivé dans toute la province & très recherché pour la teinture. En 1555, devenu déjà seigneur de Dussède, après avoir été capitoul, il résolut d'affirmer sa situation magnifique & peut-être d'écraser son rival, à qui la ville devait, depuis quelques années, le charmant hôtel par lequel s'ouvrent aujourd'hui les bâtiments du Lycée. Il demanda à son architecte d'élever pour lui, à la place de la maison qu'il occupait sur la rue des Giponniers, une demeure qui dépassât toutes les autres, & l'architecte dut lui répondre : « Je vais bâtir pour vous le palais du Roi. »

La ressemblance des façades de la cour avec celles de la cour du Louvre dont Pierre Lescot venait à peine d'achever l'aile occidentale, frappe, en effet, dès le premier aspect, les yeux les moins exercés. Elles reproduisent la superposition des trois ordres, les colonnes jumelles & en saillie qui donnent à l'ordonnance entière un accent de robustesse & un caractère de puissance. Ces colonnes se dressent, en effet, sur toute l'étendue des façades, tandis que Pierre Lescot ne les avait disposées que sur les avant-corps, se contentant de pilastres pour les surfaces comprises entre eux. Le rez-de-chaussée de l'hôtel d'Assézat rappelle aussi celui du palais parisien, sans retrait toutefois

Digitized by Google

des fenêtres sous les arcatures. Au premier étage, des arcatures analogues encadrent encore les fenêtres au lieu des frontons triangulaires & curvilignes du Louvre, & cette disposition présente peut être plus d'ampleur. Enfin, oserons-nous dire que le second étage de l'hôtel toulousain, avec ses colonnes doubles composites encadrant une fenêtre cintrée accostée d'œils-de-bœuf aveugles, que l'on retrouve au Louvre, nous paraît supérieur par ses lignes architecturales aux fenêtres carrées de Lescot?

Le Louvre reprend sa supériorité avec les sculptures superbes de Jean Goujon & de Paul Ponce qui ornent surtout ce second étage. Mais la beauté d'une œuvre architecturale réside plus encore dans la disposition des grandes lignes que dans la richesse des ornementations.

Si donc l'hôtel d'Assézat rappelle le Louvre, c'est sans copie servile. L'architecte toulousain modifia d'ailleurs son modèle en conservant l'alliance méridionale entre la pierre & la brique & les toits en tuiles à faible pente, remplaçant les combles élevés couverts d'ardoise d'au-delà de la Loire.

Il demeura fidèle aussi à deux traditions du Moyen-Age; la cage d'escalier en dehors des logis qui ne gênait pas les distributions intérieures, laissait pénétrer tous les jours nécessaires & disposait ses paliers sans embarras; le portique sur la cour.

Toutefois, la vis des siècles précédents qui permettait d'ouvrir des entrées d'appartements à toutes les hauteurs fut remplacée par les rampes droites entre deux murs, suivant le modèle que la Renaissance renouvelait de l'antiquité romaine & qu'elle avait déjà introduit à Toulouse, à l'hôtel de Pantaléon Jaulbert, rue Ninau, en 1534, & à l'hôtel de Jean de Bagis, appelé plus tard Hôtel de Pierre, en 1537. Mais l'escalier de Pierre d'Assézat ne fut pas voûté comme le premier. De belles sculptures décorent les abouts des murs.

La cage d'escalier, en saillie dans l'angle de la cour, offrait encore l'avantage d'en dissimuler l'irrégularité, car ces façades monumentales se développent sur un de ces étroits espaces nullement carrés où les Renaissants se plaisaient à se jouer des difficultés. Surtout elle fournit à l'architecte le motif de la couronne merveilleuse de sa belle création, de cette lanterne

Digitized by Google

aux lignes élégantes & pleines d'ampleur qui attire tous les regards dans cette partie de la ville & domine toutes les tourelles voisines qui l'avait précédée. Elle évoque le souvenir de quelques clochers de la Navarre.

Le portique, qui s'ouvre sur la face nord de la cour, servait de promenoir dans ces temps où l'on sortait peu de chez soi & où les villes n'offraient pas encore de promenades publiques. Il abritait aussi les serviteurs, les surveillants, les clients qui attendaient d'être introduits. Il était l'analogue du cloître des monastères & il en portait même le nom, au Moyen-Age, quand on ne lui donnait pas celui de porche ou de piliers.

Plusieurs hôtels toulousains de la même époque avaient aussi leur portique, remplacé aujourd'hui par des remises ou des décharges.

Si l'architecte de l'hôtel d'Assézat lui conserva un caractère toulousain à travers l'imitation manifeste d'un palais royal, il avait pu voir à Toulouse aussi le principe de la magnifique ordonnance de la cour. Il apparaît dès le temps de François Ier dans les trois superpositions d'arcades singulièrement resserrées dans la cour étroite du conseiller au Parlement La Mammye[1] & aussi dans les trois étages avec colonnes classiques de celle du premier président de Mansencal[2] (1538-1568). Mais ces deux essais sont loin d'égaler l'essor & la puissance de l'hôtel dont la conception suppose un possesseur d'une fortune exceptionnelle & un architecte de grand goût.

Quel fut cet architecte? M. l'abbé Douais a publié le pacte conclu, le 26 mars 1555, entre le neveu & représentant de Pierre d'Assézat & Pierre Castagné, dit Nycot, maître maçon, pour la construction de l'hôtel « sous les articles qu'il a fait écrire & ordonner par Nicolas Bachelier. » L'architecte & sculpteur aussi, comme le furent plusieurs artistes de cette époque féconde, dont la renommée, si grande encore, est évidemment l'écho de celle qui dut rayonner sur sa vie, fut-il le créateur de cette superbe demeure, comme semblent l'indiquer les termes

1. Rue de la Dalbade, 31.
2. Rue Donne-Coraille, 1.

Digitized by Google

de cet acte, ou simplement le directeur des travaux qui auraient été conçus par un autre ?

Une célébrité comme celle qui couronne depuis trois siècles le nom de Bachelier ne s'établit pas sans raison, & il est évident que nous ne connaissons pas toutes ses œuvres. Jusqu'à ces dernières années, on lui attribuait tout ce qui avait été bâti ou sculpté à Toulouse pendant cent ans & plus, & le moindre morceau de pierre ou de bois traité par le ciseau était inévitablement accompagné de son nom. Puis, comme les textes où il était mentionné étaient fort rares, on en était venu, au contraire, selon l'esprit de rigoureuse critique qui prévaut en ce moment, à lui tout contester & à penser même que sa réputation était usurpée. Il ne lui restait plus que deux ouvrages certains : la porte du Capitole, aujourd'hui au Jardin-des-Plantes, alourdie par les capitouls de 1620, & celle de l'Esquile, sur la rue du Taur, construite en 1557, l'année même de sa mort. Mais voici maintenant que des registres de notaires, à peine entr'ouverts, s'échappent des témoignages éclatants de son génie architectural. Du premier jour qui en jaillit, il résulte qu'il est l'auteur des deux plus beaux hôtels de Toulouse : l'hôtel de Jean de Bagis, appelé plus tard l'Hôtel de Pierre, & l'hôtel d'Assézat.

Le 5 mars 1538, Nicolas Bachelier & Antoine de Lescales, maîtres maçonniers, traitaient avec Jean de Bagis, conseiller au Parlement, pour la construction d'une maison avec fenêtres & croisées à l'antique. C'est la cour de l'Hôtel de Pierre dont deux côtés furent, en 1610, surchargés d'ornementations un peu épaisses par le premier président François de Clary.

La riche ordonnance de l'hôtel d'Assézat est autrement monumentale & puissante que les autres œuvres connues du célèbre architecte. La frise de l'Esquile, la porte du Capitole, les fenêtres à double étage de colonnettes classiques de l'hôtel de Jean de Bagis sont élégantes & fines, mais justement un peu grêles, d'un art sans grande envolée. Les dispositions grandioses du palais du fastueux marchand, les profils larges & hardis élèvent singulièrement au-dessus d'elles ce magistral ensemble. Il devient vraiment difficile d'attribuer au même architecte des œuvres si dissemblables. Un artiste conserve toujours dans ses

Digitized by Google

créations un caractère spécial qui le signale, garde sa marque & le fait reconnaître.

Peut-être ne connaissons nous pas des monuments intermédiaires qui nous aideraient à renouer la chaîne. Peut-être aussi que l'imitation de la cour du Louvre, imitation sans servilité d'ailleurs, puisque des éléments nouveaux furent introduits, explique cette supériorité. Mais si vraiment Nicolas Bachelier a tracé lui-même les plans de l'hôtel d'Assézat, il a donné la preuve d'une variété de manière & d'une souplesse de génie architectural vraiment rares. La hauteur à laquelle il se serait élevé par cette œuvre superbe suffirait à justifier sa renommée.

Et l'œuvre même ne put être achevée. Les deux ailes & le portique étaient terminés. Des murs d'attente aux angles indiquent que deux ailes analogues devaient s'élever sur les deux autres côtés. Mais de graves événements vinrent arrêter les travaux.

Pierre d'Assézat avait adopté ardemment, de même que plusieurs chefs de la bourgeoisie toulousaine, les doctrines de la Réforme. Il fut l'un des huit capitouls de 1561 favorables à la nouvelle religion. Après la lutte sanglante de mai 1562, ils furent condamnés par le Parlement au bannissement perpétuel, à cent mille livres d'amende & à la confiscation de tous leurs biens. Ils n'échappèrent au dernier supplice que parce qu'ils s'étaient enfuis, & l'un d'eux, Mandinelli, qui n'avait pu les suivre, fut décapité. Le roi s'efforça d'adoucir les rigueurs du Parlement & ordonna aux Capitouls de remettre les condamnés en possession de leurs biens. Mais dans l'année 1566, les Religionnaires s'étant emparés de plusieurs villes de la province, ceux de Toulouse tinrent une assemblée chez Pierre d'Assézat pour livrer la ville au prince de Condé. Leur dessein échoua par les précautions que prirent les Catholiques.

Après la Saint-Barthélemy, Pierre d'Assézat fut poursuivi de nouveau, & comme il se trouvait à Bordeaux, où il avait obtenu l'évocation au Parlement pour un procès avec ses neveux, enfermé au Château-Trompette, le roi ordonna au lieutenant général de Montpezat de l'élargir & le prit sous sa protection, lui, sa femme, ses enfants, ses serviteurs & ses biens. Touché

Digitized by Google

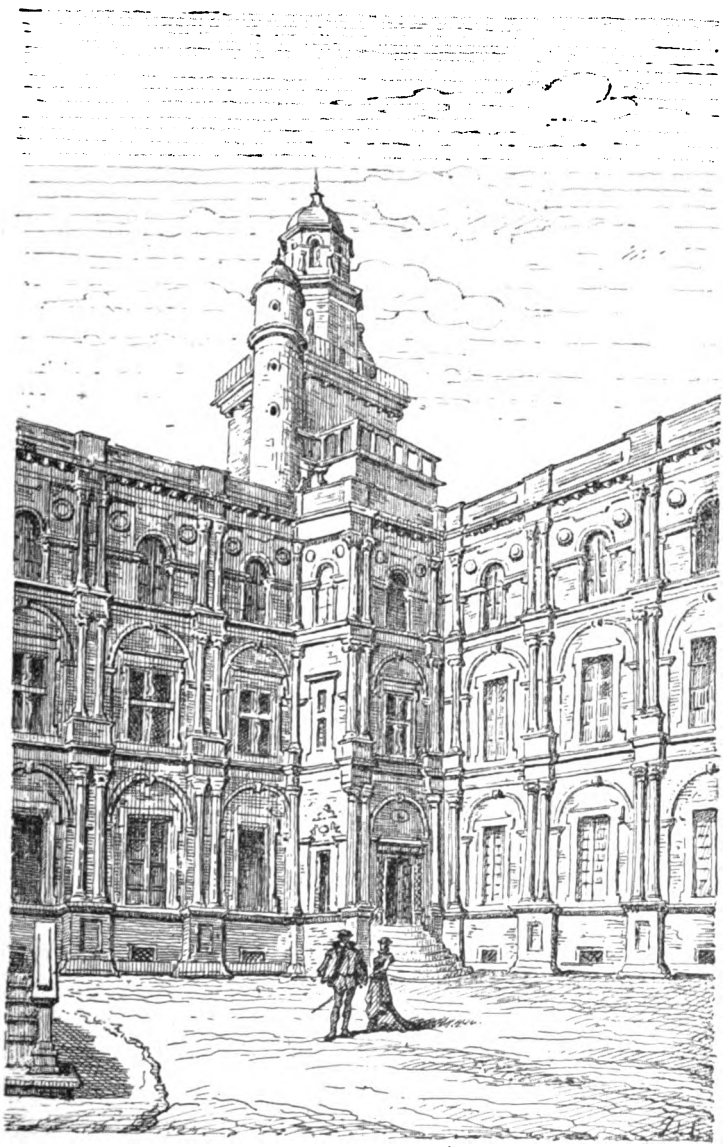

Dessin de M. J. de Lahondès.

TOULOUSE. — HOTEL DE PIERRE ASSÉZAT (1555)

PALAIS DES ACADÉMIES depuis 1897.

Digitized by Google

Digitized by Google

sans doute, épuisé peut-être, le vieux lutteur abjura, le 30 septembre 1572, dans la cathédrale de Saint-André.

Le surlendemain, il donna procuration à son fils pour prêter serment à Toulouse, devant le Sénéchal & les capitouls, mais il ne cessait d'être attaqué. Ses biens furent inventoriés de nouveau, pillés à la ville & aux champs, & on le menaçait de faire vendre ses meubles avec le pastel qui lui restait. Le Parlement ordona cependant l'enregistrement du serment du fils, sous la réserve qu'à son arrivée le père viendrait jurer en personne.

Pierre d'Assézat, rentré enfin dans la possession paisible de son hôtel, put le terminer, mais non en élevant, suivant sa première pensée, les deux façades du levant & du midi. Sa fortune avait été fort amoindrie & son ardeur aux belles entreprises s'était refroidie après ces terribles luttes. Il construisit alors simplement l'étage percé de quatre fenêtres cintrées, encadrées de moulures & accostées par de maigres pilastres, qui surmonte le portique, la porte d'entrée avec l'étage au-dessus & fit courir sur le mur du levant l'élégante coursière portée sur les riches consoles ornées de superbes enroulements. Ces dernières constructions portent, en effet, le caractère de l'époque d'Henri III.

Peut-être même ne sont-elles dues qu'aux deux fils de Pierre d'Assézat, tous deux conseillers au Parlement, qui tenaient encore la maison en 1597.

Ses descendants conservèrent l'hôtel pendant deux siècles. Le baron de Puymaurin l'acheta au dernier d'entre eux [1], en 1761, & disposa les appartements intérieurs selon le goût élégant & fin du temps de Louis XVI, comme on le voit encore. Il enleva les meneaux des croisées pour donner un accès plus libre à l'air & à la lumière. Mais c'est la seule altération que le monument ait subie.

Après qu'il eut appartenu à deux autres propriétaires, M. Ozenne l'acheta, en 1895, pour le donner à la ville de

1. Sa fille unique, Antoinette, avait épousé Bernard de Pizarel, gentilhomme d'Albigeois, qui ajouta à son nom celui de la puissante famille toulousaine.

Digitized by Google

Toulouse, à la condition d'y loger les Sociétés savantes. « Cette demeure a été faite si grande, disait le P. Lacordaire en parlant de Versailles, que les arts seuls ont été jugés dignes de l'habiter. » Le généreux mainteneur des Jeux Floraux a pensé que le joyau de l'art monumental à Toulouse compléterait dignement aussi sa destinée glorieuse en abritant les lettres, les sciences & l'histoire de l'art qui ont illustré sa patrie d'adoption.

Son exécuteur testamentaire, interprète délicat & généreux de ses sentiments, a rétabli l'état premier des constructions avec autant de goût que de mesure, sans rien ajouter & sans rien détruire, se bornant à consolider & à relever ce qui était indiscutable. Il a ainsi montré modestement qu'un homme de goût & de sens droit peut parfois fournir un exemple à suivre à des architectes de renom.

J. DE LAHONDÈS

Digitized by Google

SÉANCE D'OUVERTURE

CONSTITUTION DES BUREAUX

Le mardi 4 avril, le Congrès s'ouvrait, à deux heures précises, à l'hôtel d'Assézat, sous la présidence de M. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques & scientifiques, conservateur au Musée du Louvre.

Au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts, M. HÉRON DE VILLEFOSSE, après avoir déclaré ouvert le Congrès des Sociétés savantes, a donné lecture de l'arrêté qui constituait les bureaux des sections :

Le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts,

Arrête :

M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, président de la section des sciences économiques & sociales du Comité des travaux historiques & scientifiques, professeur au Collège de France, présidera la séance d'ouverture du Congrès des Sociétés savantes, à Toulouse, le mardi 4 avril prochain.

Suivant l'ordre de leurs travaux, MM. les délégués des Sociétés savantes formeront des réunions distinctes dont les bureaux seront constitués ainsi qu'il suit :

Histoire et Philologie.

Président de la section : M. Léopold DELISLE.
Secrétaire : M. GAZIER.

Digitized by Google

Présidence des séances.

Mardi 4 avril : M. Gaston PARIS, de l'Académie française, vice-président de la section.

Mercredi 5 avril, matin : M. Henry OMONT, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Mercredi 5 avril, soir : M. AULARD, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Jeudi 6 avril, matin : M. SERVOIS, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Jeudi 6 avril, soir : M. PERROUD, recteur de l'Académie de Toulouse.

Vendredi 7 avril, matin : M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Vendredi 7 avril, soir : M. ROSCHACH, membre non-résidant du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Archéologie.

Président de la section : M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Secrétaire : M. R. DE LASTEYRIE.

Présidence des séances.

Mardi 4 avril : M. HÉRON DE VILLEFOSSE, de l'Institut, président de la section.

Mercredi 5 avril, matin : M. CARTAILHAC, membre non-résidant du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Mercredi 5 avril, soir : M. LEFÈVRE-PONTALIS, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Jeudi 6 avril, matin : M. DE LASTEYRIE, de l'Institut, secrétaire de la section.

Jeudi 6 avril, soir : M. DE LAHONDÈS, correspondant du Ministère.

Vendredi 7 avril, matin : M. PROU, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Vendredi 7 avril, soir : M. BABELON, de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Digitized by Google

Sciences économiques et sociales.

Président de la section : M. E. LEVASSEUR.

Secrétaire : M. Ch. LYON-CAEN.

Secrétaires adjoints : MM. Georges HARMAND & Léon SALEFRANQUE.

Présidence des séances.

Mardi 5 avril : M. LEVASSEUR, de l'Institut, président de la section.

Mercredi 5 avril, matin : M. DELOUME, secrétaire perpétuel de l'Académie de législation, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Toulouse.

Mercredi 5 avril, soir : M. GRÉARD, de l'Académie française, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Jeudi 6 avril, matin : M. DUMÉRIL, président de l'Académie de législation, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Jeudi 6 avril, soir : M. Octave NOEL, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Vendredi 7 avril, matin : M. AULARD, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Vendredi, 7 avril, soir : M. LEVASSEUR, de l'Institut, président de la section.

Sous-Section de Philosophie.

Président : M. DARLU, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Sciences.

Président de la section : M. BERTHELOT.

Secrétaires : MM. ANGOT & L. VAILLANT.

Présidence des séances.

Mardi 4 avril : M. DAVANNE, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Mercredi 5 avril, matin : M. CAUBET, doyen honoraire, professeur à la Faculté mixte de médecine & de pharmacie de l'Université de Toulouse ; M. DARBOUX, de l'Institut, membre

Digitized by Google

du Comité des travaux historiques & scientifiques ; M. KILIAN, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble.

Mercredi 5 avril, soir : M. DAVANNE, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques ; M. FILHOL, de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris ; M. MASCART, de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Jeudi 6 avril, matin : M. CAUBET, doyen honoraire, professeur à la Faculté mixte de médecine & de pharmacie de l'Université de Toulouse ; M. KILIAN, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble ; M. LECLERC DU SABLON, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

Jeudi 6 avril, soir : M. DAVANNE, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques ; M. Filhol, de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris ; M. MASCART, de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Vendredi 7 avril, matin : M. CAUBET, doyen honoraire, professeur à la Faculté mixte de médecine & de pharmacie de l'Université de Toulouse ; M. LECLERC DU SABLON, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse ; M. SABATIER, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

Vendredi 7 avril, soir : M. MASCART, de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Géographie historique et descriptive.

Président de la section : M. BOUQUET DE LA GRYE.
Secrétaire : M. le docteur HAMY.

Présidence des séances.

Mardi 4 avril : M. LEGOUX, président de la Société de géographie, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

Mercredi 5 avril, matin : M. le prince Roland BONAPARTE, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Digitized by Google

Mercredi 5 avril, soir : M. BOUQUET DE LA GRYE, de l'Institut, président de la section,

Jeudi 6 avril, matin : M. CORDIER, membre du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Jeudi 6 avril, soir : M. DOGNON, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

Vendredi 7 avril, matin : M CARTAILHAC, memble non-résidant du Comité des travaux historiques & scientifiques.

Fait à Paris, le 8 mars 1899.

Signé : G. LEYGUES.

M. le président ajoute : Quelques modifications ont été apportées à cet arrêté en raison d'indispositions ou d'empêchements.

Dans la section d'histoire & de philologie, M. AULARD sera remplacé le mercredi soir par M. PERROUD, recteur de l'Académie de Toulouse; dans la même section, le jeudi soir, M. SERVOIS, directeur des Archives nationales, remplacera M. PERROUD.

Dans la section des sciences économiques & sociales, M. LEVASSEUR est remplacé aujourd'hui, 4 avril, par M. le conseiller PASCAUD, & le vendredi matin, 7 avril, M. PAGET, doyen de la Faculté de droit, remplacera M. AULARD, & le soir, M. HOUQUES-FOURCADE, professeur d'économie politique à la Faculté de droit, remplacera M. LEVASSEUR.

Enfin dans la section des sciences, la séance de sous-section botanique, que devait présider M. LECLERC DU SABLON, le jeudi matin 6 avril, sera présidée par M. CLOS, correspondant de l'Institut.

M. HÉRON DE VILLEFOSSE prononce ensuite l'allocution suivante :

« Messieurs, M. LEVASSEUR, président de la section des sciences économiques & sociales, devait ouvrir aujourd'hui le Congrès des Sociétés savantes & vous adresser, selon l'usage, les vœux & les compliments du Comité des travaux historiques & scientifiques. Des raisons de santé qui, je l'espère,

Digitized by Google

n'ont rien d'inquiétant, l'ont empêché de se rendre à Toulouse & de remplir le mandat qui lui avait été confié. Je suis certain d'être l'interprète de vos sentiments en lui envoyant l'expression de nos regrets & de notre respectueuse sympathie.

« Appelé à l'honneur de le remplacer, je me félicite de cette rare fortune. Soyez les bienvenus dans cette ville qui présente à vos yeux tant de merveilles à admirer, qui offre à vos esprits tant de sujets d'études & de méditations, qui, par sa situation, par son origine & par le rôle qu'elle a tenu dans l'histoire, a puissamment contribué au développement intellectuel & artistique de notre pays. A voir l'empressement avec lequel vous êtes accourus à Toulouse de tous les points de la France, nous sommes en droit d'espérer que cette année la moisson sera belle & fructueuse. Je vous remercie d'avoir répondu aussi complètement à l'appel qui vous a été adressé, & de nous avoir prouvé une fois de plus la confraternité qui nous unit.

« Chaque année, vous nous apportez à ce Congrès le tribut de votre labeur, les témoignages de votre activité dans tous les domaines de la science & de l'art. La lumière & le progrès ont partout des racines. Vous êtes la preuve vivante qu'on peut travailler en province aussi bien & quelquefois mieux qu'à Paris. Le calme de l'esprit & le sourire de la nature sont particulièrement favorables à la recherche de la vérité. Celui qui les possède ou qui peut en jouir n'apprécie pas toujours assez son bonheur.

« Les privilèges accordés aux Universités par une loi récente assurent à la vie scientifique de nos provinces des maîtres distingués. Partout les instruments de travail ont été perfectionnés ou multipliés; des forces qui semblaient s'ignorer se sont rapprochées & leur union a donné naissance à une solidarité féconde. Le Comité, qui demeure votre avocat auprès des pouvoirs publics, s'en réjouit & s'en félicite avec vous.

« L'année qui vient de s'écouler a été marquée dans toutes les manifestations de la science par des travaux & par des découvertes, fruits de vos persévérants efforts. Permettez-moi de vous rappeler brièvement quelques-uns de ces événements

Digitized by Google

qui intéressent nos études d'archéologie locale & plus spécialement l'archéologie antique.

« C'est d'abord l'apparition récente du treizième volume du *Corpus* des inscriptions latines comprenant plus de 3,250 textes qui appartiennent à l'Aquitaine & à la Lyonnaise. Le premier chapitre est consacré aux inscriptions pyrénéennes dont les plus importantes sont conservées dans cette ville. Ce volume, impatiemment attendu, est digne du talent & de la réputation de son auteur. Le savant conservateur du musée Borély a publié sur le développement topographique de Marseille une étude vraiment scientifique, pleine de bon sens & dans laquelle est fixée la véritable position de la ville grecque. Il fait bonne justice des hypothèses sottement répétées sur les variations du rivage marseillais. A Narbonne, un érudit ingénieux & perspicace installe en ce moment les 1,500 inscriptions empilées depuis longtemps dans l'église de la Mourguier & prépare ainsi un musée épigraphique de premier ordre. Ici même, sous l'habile & savante direction de M. l'ingénieur Joulin, les fouilles de Martres-Tolosanes ont été poussées avec activité & ont donné des résultats qui vous seront bientôt exposés dans tous leurs détails.

« En Aquitaine, la question des piles occupe les Sociétés savantes & y provoque d'intéressants débats ; la question de la Ténarèse, la grande voie romaine & populaire de la Gascogne, donne lieu à de très utiles recherches.

« Dans la Lyonnaise, un incomparable fouilleur a dégagé le temple & le théâtre de Berthouville, vrai lieu de la découverte du célèbre trésor d'argenterie qui porte improprement le nom de Bernay.

« Dans l'ancien pays des Séquanes, un document d'une rareté exceptionnelle est sorti de terre ; son apparition a provoqué un grand émoi parmi tous ceux qui étudient nos institutions & nos origines nationales. Tout y reste encore mystérieux. Le calendrier de Coligny est entré au musée archéologique de Lyon, où il a pris place à côté du discours de Claude, comme une des pages les plus précieuses de l'histoire de notre pays.

« Par cet aperçu rapide & d'ailleurs incomplet, il est aisé

Digitized by Google

de voir combien de faits importants & nouveaux se produisent en peu de temps dans une spécialité d'études.

« Pour les autres branches de nos recherches, vous êtes prêts à nous livrer aujourd'hui les éléments épars de la grande enquête scientifique de l'année. Je ne veux pas vous arrêter plus longtemps. Vous avez hâte de commencer vos travaux. »

La séance a été levée à deux heures & demie &, peu après, les différentes sections se sont réunies dans les locaux qui leur avaient été affectés.

Le public s'est empressé d'aller écouter les Congressistes, & cet empressement n'a fait qu'augmenter les jours suivants.

Louis DE GRANVAL.

Digitized by Google

HISTOIRE

La section d'histoire & de philologie se divisait en deux groupes, l'un comprenant les sujets d'histoire proprement dite, dont nous allons rendre compte, l'autre ceux de philologie, dont nous n'avons pas personnellement à nous occuper.

Au groupe d'histoire ne se rattachent pas moins de quarante-six mémoires ou communications; une trentaine, c'est-à-dire les deux tiers, ont trait à la région du Sud-Ouest, tandis que les autres concernent divers pays ou sont relatifs à des sujets d'intérêt général. Ce relevé est la preuve que le Congrès avait un caractère vraiment provincial, dont l'annonce a eu pour résultat, du moins dans le domaine de l'histoire, d'éveiller les curiosités locales. Sociétés savantes, professeurs, simples amateurs ont tenu à honneur de répondre à l'appel du ministre de l'Instruction publique & ont justifié les prévisions les plus optimistes.

Les investigations, auxquelles se sont livrés les chercheurs, ont donné lieu à des compositions de valeur inégale, mais qui, pour la plupart, contribuent à mettre en lumière des faits ou des institutions encore peu connus dans l'ensemble ou dans les détails. Les mémoires sont comme les dépositions d'une vaste enquête ouverte sur le passé du pays; ceux qui s'intéressent à l'histoire méridionale devront désormais ne pas manquer de recourir à ces travaux.

Dans notre compte-rendu, nous avons pris d'abord pour base les analyses données chaque jour par le *Journal officiel*, puis les notes mises à notre disposition par plusieurs auditeurs des séances. Les auteurs ont surtout été tentés par les récits d'histoire provinciale, les biographies, l'étude des institutions

Digitized by Google

locales. L'industrie, le commerce, l'origine de l'imprimerie, les archives & des questions d'ordre spécial ont aussi fourni matière à des travaux intéressants.

Nous ne suivrons pas l'ordre chronologique des séances, comme le *Journal officiel;* nous préférons présenter les communications d'après la nature des affaires traitées, que nous répartissons en six sections[1].

I. *Chronologie.*
II. *Histoire provinciale : Moyen-Age, Renaissance, Temps modernes, Epoque révolutionnaire.*
III. *Biographies.*
IV. *Coutumes communales ; institutions locales.*
V. *Sujets divers d'ordre spécial se rattachant à l'histoire : Mathématiques, Liturgie, Travail, Commerce, Industrie, Imprimerie, Théâtre.*
VI. *Questions relatives aux archives & particulièrement aux archives notariales.*

Parmi les questions inscrites au programme, sept seulement ont été traitées par dix auteurs (1re *Changement du millésime de l'année chrétienne à Toulouse;* 8e, *Archives notariales ;* 12e, *Imprimerie ;* 17e, *Théâtre ;* 19e, *Archives de l'intendance de Montauban ;* 22e, 23e, *Epoque révolutionnaire.*)

I. — Chronologie.

M. l'abbé ESPARBÈS, de Toulouse, a traité la première des questions inscrites au programme, celle relative au système suivi à Toulouse, de 1400 à 1565, pour le changement du millésime de l'année chrétienne. Le dépouillement de nombreux documents d'archives lui a permis d'arriver à des constatations qui rendront les services les plus grands. Le travail est d'autant plus méritoire que l'on profitera des résultats obtenus par le patient & consciencieux chercheur, sans se douter de la besogne souvent ingrate à laquelle il s'est livré.

1. Chaque communication est résumée dans une analyse faisant connaître le nom & la qualité de l'auteur, l'objet traité & les développements auxquels il a pu donner lieu.

Digitized by Google

Grâce aux découvertes de M. Esparbès dans les archives locales, on sait d'une façon positive que le chapitre de Saint-Etienne commençait l'année à Noël. Au Capitole de Toulouse, on préférait le 25 mars. Au Parlement, comme dans la chancellerie royale, on choisissait le jour de Pâques. Enfin la plupart des notaires toulousains n'étaient pas d'accord : les uns tenaient pour le 25 mars, les autres pour le 1er avril, sans que l'on puisse connaître la cause de l'adoption de cette dernière date, qui ne rappelle aucun souvenir spécial.

Toutes ces divergences prirent fin à partir de 1565, quand, par l'édit de Roussillon, en 1564, Charles IX eut prescrit de commencer partout l'année le 1er janvier.

II. — Histoire provinciale : Moyen-Age, Renaissance, Temps modernes, Epoque révolutionnaire.

MOYEN-AGE. — L'histoire des provinces du Sud-Ouest a donné lieu à d'intéressantes communications, dont quatre concernent la période de la guerre de Cent Ans.

M. Auguste VIDAL, de la Société des sciences, arts & belles-lettres du Tarn, s'est proposé de compléter & de corriger l'*Histoire de Languedoc* pour les années 1359-1360. En consultant les comptes consulaires de la ville d'Albi, il a pu suivre la succession des événements, dont la conséquence était d'entraîner des dépenses consignées sur les livres de la municipalité. On trouve des détails sur la session des États de la Province à Carcassonne & à Grenade; c'était le moment où les hostilités, suspendues provisoirement après la déroute de Poitiers, allaient reprendre dans toute la région. A cette occasion, des subsides furent votés & répartis par feu dans la sénéchaussée de Carcassonne. Où Dom Vaissète fait erreur, c'est lorsqu'il essaie de fixer la date exacte de la guerre survenue entre Jean de Poitiers, fils du roi Jean, & Gaston Phœbus, comte de Foix, au sujet du gouvernement du Languedoc; il en place l'ouverture en 1369, c'est à l'année suivante qu'il faut la reporter. La communication de M. Vidal montre de quelle utilité peut être, même pour l'histoire générale, le dépouillement minutieux des comptes municipaux, surtout pour la période du Moyen-Age.

Digitized by Google

M. A. BLANC, professeur au collège de Cette, s'occupe de l'ambassade que la Province de Languedoc envoya, en 1380, au roi Charles V, pour réclamer le rappel du duc d'Anjou. Ce prince, frère du roi, gouverneur du pays, s'était rendu odieux par ses exactions & sa sévérité. La députation obtint gain de cause; le duc fut obligé de se retirer; des impôts trop lourds furent réduits; le pouvoir royal consentit même à reconnaître à la Province l'exercice de droits importants, tant pour la perception des contributions que pour le contrôle des finances publiques.

Après l'histoire générale, c'est le tour de faits épisodiques.

M. Edouard PRIVAT, archiviste-paléographe, membre de la Société archéologique du Midi de la France, a montré quel fut le rôle du château de Lourdes pendant la guerre de Cent Ans. Livré en 1360 aux Anglais à la suite du traité de Brétigny, il devint entre leurs mains un centre de résistance. Les troupes qui l'occupaient étaient la terreur du pays. En 1406, le duc d'Anjou essaya vainement de s'en emparer par un coup de main; le Languedoc dut fournir à l'armée royale des renforts en hommes & en argent. Le siège traînait en longueur, & on désespérait de venir à bout de la résistance du gouverneur Jean de Béarn. On profita de l'absence qu'il fit à Bordeaux pour aller chercher des secours; alors la garnison consentit à se rendre &, moyennant le payement de 25,000 écus d'or, abandonna la place. La capitulation fut signée le 12 octobre 1407; cette date, qui n'avait pas encore été élucidée, a pu être fixée avec précision, grâce aux documents mis à jour par M. Privat.

Un document de la chancellerie de Louis XI, mis à la disposition de M. PASQUIER, archiviste de la Haute-Garonne, & conservé dans les archives de la famille de Gauléjac, met en lumière un fait témoignant de la résistance opposée dans le Quercy à la domination anglaise vers la fin de la guerre de Cent Ans.

A cette époque, le seigneur de Puicalvet, Raymond-Bernard de Gauléjac fut un des plus intrépides & des plus tenaces défenseurs du pays. Dans le cours d'une année, il fut fait prisonnier cinq fois, & dut, pour sortir de captivité, payer

Digitized by Google

une forte rançon. De son château de Puicalvet, il ne restait debout qu'une tour où sa famille fut obligée de se retirer. Plusieurs terres avaient été hypothéquées & même arrentées. A Lunegarde, autre fief qui avait produit jusqu'à 100 livres de revenu annuel, on n'en tirait plus que 25. Fuyant devant les incursions des Anglais, les habitants avaient abandonné la région dont le sol restait inculte. Ceux qui s'étaient engagés à fournir des laboureurs ne tenaient pas leurs promesses. Raymond de Gauléjac s'adressa directement au roi pour lui représenter la situation où il se trouvait.

Par mandement, signé à Orléans en 1465, & résumant les faits exposés dans la requête, Louis XI donna ordre au sénéchal de Quercy d'annuler les contrats préjudiciables au suppliant.

RENAISSANCE. — M. G. MUSSET, conservateur de la bibliothèque de la ville à La Rochelle, communique un document par lui découvert. Il en résulte que, le 19 octobre 1570, au moment où Montgommery était condamné à mort par contumace, en vertu d'un arrêt du Parlement de Paris, Jeanne d'Albret tenait à le récompenser des services rendus à la cause de la Réforme; elle lui donnait la terre de Génis, en Périgord.

M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, membre du Comité des travaux historiques & sientifiques, a débrouillé, au moyen de la correspondance de Catherine de Médicis, l'histoire, jusqu'à présent assez obscure, d'intrigues dont se rendit coupable le maréchal de Bellegarde, pour s'emparer du marquisat de Saluces. Ce sont des documents conservés à la bibliothèque municipale de Toulouse qui ont permis de faire la lumière sur la question. En 1579, Bellegarde, ancien favori d'Henri III, sut mettre à profit les embarras que causaient à la Monarchie les troubles civils & religieux. S'emparer du marquisat de Saluces, en chasser les représentants du roi de France lui fut chose facile. Catherine de Médicis employa la ruse pour sortir d'embarras. Recourant à l'intermédiaire du duc de Savoie, elle engagea le rebelle à venir expliquer sa conduite. Un accord fut conclu avec le maréchal, qui mourait un mois après.

Digitized by Google

M. Baguenault de Puchesse établit que, quelque opportune qu'elle ait semblé, la fin de Bellegarde fut toute naturelle.

TEMPS MODERNES. — M. l'abbé AURIOL, de la Société archéologique du Midi de la France, en parcourant dans les archives de la Haute-Garonne les fonds du couvent des Clarisses du Salin à Toulouse, a trouvé la trace de luttes survenues au sujet de la nomination de l'abbesse au dix-septième siècle. Le récit des démêlés lui a fourni l'objet d'une communication. Louis XIV veut enlever aux religieuses le droit d'élire leur abbesse. Refus de la part des Clarisses qui s'obstinent à ne pas recevoir dans leur couvent Mme de Montrassin, abbesse imposée par le roi; intervention de l'archevêque Montpezat de Carbon, qui requiert les gens du guet pour installer sa protégée. Recours au Pape Innocent VI, qui défend les religieuses à qui la victoire finit par rester. Peut-être les Clarisses étaient-elles Jansénistes? Si le fait est exact, on s'explique pourquoi elles avaient encouru la disgrâce royale.

M. GAZIER, professeur à la Sorbonne, secrétaire de la section, engage M. Auriol à rapprocher l'affaire des Clarisses de quelques autres du même genre qui se produisirent à la même époque.

Profitant de l'occasion, M. Gazier invite les travailleurs de la région à étudier l'affaire des Filles de l'Enfance, congrégation fondée à Toulouse, sous Louis XIV, par Mme de Mondonville. Attachées aux doctrines jansénistes, ces religieuses furent en butte aux persécutions des pouvoirs publics jusqu'à leur dispersion. Elles tentèrent d'organiser dans le diocèse de Toulouse & dans quelques diocèses voisins, des écoles normales de femmes.

M. le docteur GRACIETTE, de Toulouse, fait revivre le souvenir d'une Société littéraire de la fin du dix-huitième siècle, appelée le *Musée de Toulouse* & fondée dans cette ville. On peut juger du but que se proposaient les organisateurs, d'après le programme de la séance publique qui eut lieu le 29 juillet 1786. L'exécution de morceaux de musique alterne avec la lecture de pièces en vers; le chant de romances succède

Digitized by Google

à une dissertation philosophique; un discours littéraire fait diversion à une démonstration scientifique.

Avec M. VEUCLIN, correspondant du Comité des beaux-arts des départements, nous sortons du Midi. Son mémoire intitulé : *Deux abbesses pour une abbaye*, a pour but de faire connaître la lutte survenue de 1733 à 1735 dans le couvent de la Colombe en Normandie, quand furent nommées abbesses : 1° Olympe de Maulde de Colemberg; 2° Françoise de Guéret. Ce fut la seconde qui finit par l'emporter. Avant de retracer les péripéties de ce drame ou plutôt de cette comédie monastique, l'auteur a esquissé une histoire de cette abbaye cistercienne établie d'abord à Longwy, au diocèse de Langres. Si, au dix-huitième siècle, les religieuses se trouvent installées en Normandie, c'est à la suite d'une série de vexations dont elles avaient été victimes en divers lieux.

M. MORLOT, inspecteur d'Académie à Rodez, a abordé un sujet intéressant, au moyen de documents conservés aux archives du Calvados, & a recherché ce que fut le sort des colons de l'Acadie, cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht en 1713. Ils furent chassés de leur pays, voisin du Canada, sous le règne de Louis XV; quatre ou cinq mille d'entre eux vinrent chercher un refuge en France. On essaya d'en installer une partie en Poitou où on les employa à des travaux d'agriculture; d'autres furent secourus avec plus ou moins de régularité par les intendants. La plupart, abandonnés de tous, vécurent & s'éteignirent dans le dénuement.

RÉVOLUTION. — L'époque révolutionnaire a tout spécialement attiré l'attention de plusieurs adhérents au Congrès. Les documents, relativement faciles à mettre en œuvre, fournissent le sujet de travaux intéressants & variés; ils constituent une inépuisable mine de recherches. Pour la Révolution, le moment semble venu où, après les travaux d'ensemble, l'on doit entreprendre le dépouillement des archives locales & procéder à des monographies. C'est une vaste enquête qui se poursuit contradictoirement dans toute la France, enquête qui, au moyen des pièces sincèrement étudiées, permettra de juger les événements avec plus d'impartialité. Au Congrès, six

Digitized by Google

mémoires ont été produits, dont trois par des membres de l'enseignement primaire de la Haute-Garonne : MM. Adher, Balseinte & Rumeau, de Toulouse. A cette occasion, M. le recteur PERROUD déclare qu'il se réjouissait de voir les membres de l'enseignement primaire apporter au Congrès des travaux témoignant de sens critique & de connaissances approfondies.

M. ADHER, directeur d'école communale à Toulouse, & M. GALLAND, docteur ès lettres, professeur au Lycée de Laval, ont répondu à la 22e question du programme, concernant « l'agent national près le dictrict ». Tous deux, en s'aidant de documents conservés à des extrémités de la France, ont étudié les attributions de ce fonctionnaire créé par la loi du 14 frimaire an II. Réagissant contre le système décentralisateur de la Constituante, cette loi instituait auprès de chaque district un agent du pouvoir central, commissaire du gouvernement. C'est à lui que revenait le soin d'assurer l'exécution des lois, de diriger les communes, de servir d'intermédiaire entre les pouvoirs publics. A Toulouse, il eut à s'occuper de la défense nationale & du ravitaillement des deux armées des Pyrénées. A Laval, son rôle principal fut de prendre des mesures de sûreté générale contre la Chouannerie.

M. BALSEINTE, instituteur à Toulouse, s'est inspiré de la 23e question, concernant la contribution des départements & des communes du Midi pyrénéen à la défense nationale pendant la Révolution. Il a choisi pour son étude le district de Grenade (Haute-Garonne) & a montré quelle fut, de 1793 à 1795, la nature des opérations du recrutement, comment se pratiquèrent les levées. Pendant cette période, on constate que le district a fourni 1,840 hommes.

M. le recteur félicite l'auteur de sa communication & estime qu'il serait particulièrement intéressant de pouvoir, grâce à des travaux de cette nature, déterminer comment fut organisée la défense nationale sur divers points du territoire. Après la conclusion de la paix avec l'Espagne, fait observer M. le Président, les régiments qui étaient en grande partie recrutés dans le Midi, comme la 32e demi-brigade commandée par Dupuy, furent dirigés sur l'armée d'Italie.

Digitized by Google

M. RUMEAU, directeur d'école communale à Toulouse, parle de l'assistance publique à Grenade pendant la Révolution. Dès l'hiver 1788-89, la misère fait sentir ses atteintes. Diverses mesures sont prises suivant les circonstances; on crée un grenier d'abondance, on organise des ateliers de charité, on ratione les habitants par tête & par jour à une livre de pain. Le danger étant en partie conjuré, les travailleurs restèrent à peu près indifférents aux appels insurrectionnels venus de divers côtés,

M. l'abbé RICAUD, de la Société académique des Hautes-Pyrénées, fait connaître le rôle du conventionnel Monestier, du Puy-de-Dôme, envoyé, en nivôse an II, pour organiser dans les départements des Hautes & Basses-Pyrénées le gouvernement révolutionnaire. Il ne songea pas à pourvoir d'une manière assez efficace le département qui manquait de vivres. Il continua l'œuvre d'épuration, commencée par le représentant Dartigoeyte, & s'occupa notamment de la destruction du culte catholique. Après avoir établi l'échafaud en permanence sur la place de Tarbes, il fit exécuter des victimes que diverses juridictions avaient mises hors de cause. Monestier, ayant fait poursuivre deux proches parents de Barrère, député du pays à la Convention, fut rappelé par le gouvernement, & les prisonniers arrêtés par son ordre furent mis en liberté.

M. GROS, inspecteur primaire à Bagnères-de-Bigorre, fait l'analyse des mémoires du conventionnel Jean-Pierre Picqué, l'un des représentants des Hautes-Pyrénées, dont il donne sommairement la biographie. Picqué, né à Lourdes, en 1750, est mort sous Louis-Philippe, dans un âge avancé. D'abord médecin, il s'occupa de politique &, quand il ne fut plus représentant, il accepta du Directoire les fonctions de chef de bureau à la Loterie. Exilé à Bruxelles comme régicide, il obtint de rentrer en France où il vécut obscurément.

Les mémoires de Picqué ont appartenu au bibliophile Mac-Carthy, à Vaussenat, l'un des fondateurs de l'Observatoire du Pic-du-Midi; ils sont maintenant conservés à la bibliothèque municipale de Bagnères; ils forment un manuscrit in-8° de VIII-634 pages. Picqué, qui ne les a pas signés, prend le titre d'*Ermite des Pyrénées*. Médiocrement écrits, ces mé-

Digitized by Google

moires contiennent, en dehors de détails très circonstanciés sur la vie de l'auteur, d'interminables digressions historiques ou philosophiques; on y trouve aussi des renseignements parfois intéressants sur les études médicales vers 1770, le jugement de Louis XVI, Robespierre, les représentants des Hautes-Pyrénées à la Convention, les conventionnels en exil, &c.

III. — Biographies.

Cinq mémoires sont destinés à mettre en lumière la vie entière d'un personnage ou seulement quelques épisodes. M. LABANDE, bibliothécaire de la ville d'Avignon, & M. l'abbé REQUIN, correspondant du ministère, communiquent le testament du premier cardinal Pierre de Foix (3 août 1464), dont le rôle fut si important pendant toute la première moitié du quinzième siècle. Au moyen de ce document, on peut présenter le résumé de la vie politique du prélat. Les auteurs donnent le récit sommaire de son administration à Avignon & dans le Comtat, présentent un tableau de la fastueuse cour qu'il entretint & rappellent ses nombreuses fondations, notamment celle du collège de Foix, à Toulouse.

M. CUISSARD, bibliothécaire de la ville d'Orléans, donne connaissance d'une matrice provenant de la collection de Berne & concernant le contrat de mariage de Jacques Bongars, diplomate, ami d'Henri IV, avec Odette Spifame. L'union ne fut jamais célébrée, car la jeune fille mourut quelque temps après la signature du contrat, en février 1597, à Strasbourg, où elle allait rejoindre son fiancé, retenu en Allemagne pour le service du roi. Inconsolable de cette perte, Bongars vécut dans la solitude, occupé à composer des ouvrages d'histoire & de littérature empreints d'une tristesse philosophique.

M. Louis VERGNE, président honoraire du Félibrige toulousain, donne lecture d'une communication sur l'héroïne languedocienne Françoise de Céselly, dont il s'est attaché à faire revivre la physionomie, d'ailleurs peu connue. A peine les historiens en font-ils mention, ignorant les dates & rapportant inexactement les faits. Au moyen des documents découverts par l'auteur, il devient possible d'établir plus complétement la

Digitized by Google

biographie de l'héroïne. Fille du président de la Cour des comptes de Montpellier, elle épouse, le 4 avril 1577, Jean de Bourcier, seigneur de Pontaut & de La Barre. En 1589, son mari, étant gouverneur de Leucate, est fait prisonnier par les ligueurs qui le massacrent à Narbonne. Sa veuve ne se laisse pas décourager ; appelée à lui succéder dans le gouvernement de Leucate, elle se montre à la hauteur de la situation.

Catholique, ainsi que son testament en fait foi, elle mourut le 14 octobre 1615 & fut inhumée, suivant son désir, en l'église Saint-Paul de Narbonne. La famille de Céselly était alliée aux meilleures familles du Languedoc, notamment avec celle de La Croix de Castries ; Françoise était cousine germaine du premier président Duranti, assassiné à Toulouse pendant les troubles de la Ligue.

M. le recteur PERROUD remercie M. Vergne de cette communication qui réunit à l'exactitude de l'histoire le mérite de la forme littéraire.

M. GARNAULT, de l'Académie des belles-lettres, sciences & arts de la Rochelle, étudie plusieurs lettres inédites du comte d'Estaing, amiral de France, ce qui lui permet de passer en revue la vie de ce marin & de porter un jugement sur son caractère. L'auteur montre la part prise par d'Estaing dans les campagnes de l'Inde, pendant la guerre d'Amérique ; il le représente profondément attaché à la marine marchande, bien différent sur ce point d'autres officiers de la marine royale, qui trouvaient au-dessous d'eux d'avoir à escorter des flottes de commerce.

M. Louis DE SARRAN D'ALLARD, délégué de la Société académique indo-chinoise, donne lecture d'un mémoire sur le centenaire du vicomte J.-B. d'Almeida-Garrett, poète & homme politique du Portugal. Il examine la place que cet écrivain occupe dans l'histoire littéraire de son pays, où il introduisit le romantisme. L'auteur termine en disant que, si Garrett est grand comme poète, il ne fut pas inférieur dans sa vie politique & privée.

Digitized by Google

IV. — Coutumes communales. Institutions locales.

COUTUMES COMMUNALES. — Sous cette rubrique, nous comprenons les chartes de coutumes qui attirent de plus en plus l'attention des chercheurs. En effet, ces documents montrent ce que fut l'évolution communale pendant le Moyen-Age; elles concernent l'émancipation des personnes, assurent l'organisation municipale, énumèrent les droits, franchises & libertés des habitants. Dans toutes les chartes, on découvre des dispositions analogues, se présentant même sous une forme semblable; cependant, chacune offre des particularités dignes de remarque; il est à propos, pour montrer les progrès accomplis, de faire ressortir les différences variant d'après les pays, les époques & aussi d'après ceux de qui émanent les concessions. La mise en lumière &, si on le peut, la publication de textes coutumiers est un service rendu à l'histoire & au droit. Quand on aura procédé au dénombrement & au groupement des chartes par région, ce sera le moment d'aborder une étude d'ensemble, de dégager les principes généraux. La formation d'un *corpus* des coutumes municipales du Midi devrait être le point de départ d'une telle œuvre, dont la réalisation a fait l'objet de vœux & de discussions en plusieurs circonstances [1]. Avant d'aborder une telle entreprise, il importe de se rendre compte du nombre & de la nature des matériaux à employer. Tel est le but des nomenclatures dressées dans plusieurs régions du Midi [2].

M. DECAP, directeur de l'école communale de Muret, a commencé à faire le relevé des chartes de coutumes pour le département de la Haute-Garonne. L'énumération, faite par ordre alphabétique de communes, comprend déjà 174 chartes, dont 78 remontent au treizième siècle, 28 au quatorzième & 27 aux quinzième & seizième; 22 sont sans date connue. Malgré son aridité, cet état récapitulatif a son éloquence &

1. Congrès de l'Association pyrénéenne à Bordeaux, 1891.

2. *Nomenclature des chartes de coutumes de l'Ariège*, par PASQUIER; — *du Tarn-&-Garonne*, par l'abbé POTTIER.

Digitized by Google

témoigne des progrès que fit le mouvement d'émancipation communale dans notre région pendant le Moyen-Age.

Trois curés, MM. DUBOIS, GALABERT & TAILLEFER[1], habitant presque la même contrée, ont pris chacun une charte de coutumes; le premier s'attache à celle de Galapian, commune située dans le canton de Port-Sainte-Marie (Lot-&-Garonne). L'intérêt de ce texte, dont la rédaction primitive date du 13 février 1287, vient de la parenté qu'on lui reconnaît avec ceux de Clermont-Dessus (1202) & de Larroque-Timbaut (1270), dans le même département. Les trois textes ont été rédigés par un même notaire. Dans les coutumes du Midi, il est plus difficile que dans celles du Nord de constater les provenances & de grouper les documents par famille.

Pour Galembrum, paroisse de Launac (Tarn-&-Garonne), M. Galabert fait ressortir l'intérêt purement rural des articles. Si le village, malgré les concessions accordées en mai 1290, ne prospèra pas, c'est que, dans un périmètre de trois lieues, on concéda huit chartes de libertés plus complètes.

Ce n'est pas précisément une charte de coutumes que présente M. Taillefer pour Sauveterre (Tarn-&-Garonne), mais un complément des libertés & privilèges précédemment concédés lors de la fondation du village. Tout n'avait pas été prévu à l'origine; de là, les réclamations pour obtenir le remaniement des articles concernant la répartition des impôts. Tel est l'objet du règlement survenu en 1289 & modifiant les dispositions primitives, notamment en ce qui concernait la part contributive que les seigneurs devaient supporter dans les charges communales. Dans cet accord, il est question de l'impôt appelé *perada*, signifiant la corvée exigée pour l'entretien, l'*empierrement* des chemins.

D'après quelques observations, présentées pendant la discussion, *perada* serait pour *pesada* & signifierait la *pesade*, impôt permanent pour assurer le maintien de la paix publique.

M. VIGIÉ, doyen de la Faculté de droit de Montpellier, pré-

1. MM. Galabert & Taillefer appartiennent à la Société archéologique de Montauban; M. Dubois à celles des sciences, lettres & arts d'Agen.

Digitized by Google

sident de la Société archéologique de cette ville, fait connaître les coutumes encore inédites de Belvès (Dordogne). La charte, quoique non datée, peut remonter au treizième siècle; elle ne contient aucune disposition bien originale qui la distingue des autres pièces du même genre. Néanmoins, la mise en lumière de textes semblables est un service rendu à l'érudition, car elle permet de réunir les éléments, au moyen desquels on pourra établir les véritables caractères du droit privé & des institutions au Moyen-Age dans le midi de la France.

La charte des coutumes de Revel, commentée par M. l'abbé MORÈRE à Toulouse, est plus récente; octroyée en 1342 par le roi Philippe de Valois, elle concerne la fondation de la ville, énumère les avantages promis à ceux qui viendraient habiter la nouvelle bastide. Ces détails donnent un intérêt particulier au document, car les articles relatifs à l'état des personnes & des biens, à l'organisation municipale ont reçu un développement plus considérable que dans les chartes du même genre concédées au siècle précédent.

Un seul mémoire est consacré à une commune située en dehors de la région du Sud-Ouest; c'est celui de M. Edmond POUPÉ, de la Société d'études scientifiques & archéologiques de Draguignan, professeur au collège de cette ville, qui montre les modifications apportées dans l'administration communale à Cuers (Var). En 1339, un conseil municipal permanent est institué dans ce village; il s'y maintient jusqu'à la Révolution, non sans subir des transformations, à travers les âges, dans la composition, le recrutement, le mode de nomination & aussi dans les attributions.

INSTITUTIONS LOCALES. — Si les questions d'organisation municipale ont piqué la curiosité de quelques chercheurs, on doit noter moins de zèle pour l'étude, pourtant bien intéressante, des institutions provinciales. Il n'y a que deux mémoires sur ce sujet. L'un est dû à M. MARION, professeur à l'Université de Bordeaux, & concerne la taille tarifée & ses applications au milieu du dix-huitième siècle dans la généralité de Bordeaux; le travail a été composé d'après les documents conservés aux archives de la Gironde.

Digitized by Google

L'autre mémoire, qui a pour auteur M. MACARY, archiviste-adjoint de la Haute-Garonne (section notariale), a pour objet la Bourse commune des marchands de Toulouse. L'étude porte sur la fondation & les attributions de cette juridiction créée en 1549 par lettres patentes d'Henri II. Le récit des conflits, qui ne manquaient pas de s'élever avec le Parlement & les Capitouls de Toulouse, trouve place dans la notice. On y rencontre aussi des indications relatives aux progrès, au mouvement commercial de la ville pendant le seizième siècle. Les marchands toulousains étaient assez riches pour prêter au roi Henri II 78,000 livres destinées au relèvement des finances de l'Etat. Les documents, mis en œuvre, sont conservés pour la plupart dans les archives du tribunal de commerce, dont M. Macary a entrepris le classement.

Rattachons au chapitre des institutions le mémoire de M. ROUCAUTE, de la Société des sciences & arts de la Lozère, professeur au collège de Béziers. Dom Vaissete avait nié l'existence d'une sénéchaussée à Mende, à la fin du seizième siècle. M. Roucaute, pièces en mains, réfute l'assertion du savant Bénédictin ; il établit que la sénéchaussée a duré de 1583 à 1596, & qu'Henri IV la supprima par édit du 12 août 1596, confirmé par celui du 15 septembre 1598.

Les questions relatives à *L'HISTOIRE DES UNIVERSITÉS* n'ont donné lieu qu'à un mémoire, celui de M. LABANDE, bibliothécaire de la ville d'Avignon, sur l'inventaire des livres de l'Université d'Avignon. La bibliothèque avait été fondée dans le milieu du quinzième siècle par le cardinal de Saluces & installée dans le clocher de l'église Saint-Martial. Malgré les mesures de protection, elle ne resta pas longtemps dans son intégrité ; elle était tombée dans un complet état de décadence, quand on en rédigea l'inventaire le 15 juillet 1544.

V. — Sujets divers d'ordre spécial se rattachant à l'Histoire.

1° *MATHÉMATIQUES.* — M. ASTIER, professeur au lycée de Toulouse, communique le résultat de ses recherches sur

Digitized by Google

l'*abacus* ou table à calcul de Gerbert & sur l'origine du système de la numération décimale ; c'est une importante contribution à l'histoire des mathématiques. Le calcul de Gerbert est basé sur le système de la numération décimale, qui figure déjà dans la géométrie de Boëce (cinquième siècle). L'on peut affirmer, contrairement à l'opinion commune, que notre manière de compter ne doit pas être attribuée aux Arabes. D'où vient-elle ? D'après M. Astier, il faut remonter au-delà de la Grèce & de Rome & arriver jusqu'aux Babyloniens pour trouver l'origine de l'*abacus*. A l'appui de sa thèse, il cite un document que n'ont pas connu les historiens des mathématiques & qui a été conservé par un érudit de la Renaissance, Bolsani, dans son livre : *De sacris Ægyptiorum litteris*.

M. Henri OMONT, président de la séance, confirme la théorie exposée par M. Astier & signale l'existence d'un *abacus* semblable au tableau de Bolsani, *abacus* qui se trouve actuellement à la Bibliothèque nationale.

2° *LITURGIE.* — M. l'abbé MOREL, de la Société historique de Compiègne, donne un aperçu de la *liturgie romaine-française dans les diocèses de Beauvais, Noyon & Senlis, du treizième au dix-huitième siècle.* Les documents concernant la question sont nombreux ; ils consistent en bréviaires & en livres liturgiques de diverses époques. L'auteur passe en revue chacune des parties de l'office romain-français, afin de faire ressortir ses différences avec l'office romain. L'existence de la vieille liturgie fut gravement compromise au dix-huitième siècle par les remaniements apportés aux missels & aux bréviaires. Quand, en 1849, on voulut la remplacer, on ne songea pas à revenir aux anciennes traditions du treizième siècle, dont le souvenir était perdu.

3° *ORGANISATION DU TRAVAIL AU MOYEN-AGE.* — M. GUESNON, correspondant honoraire du Ministère, s'est proposé de prouver qu'en avril 1247, les barbiers chirurgiens d'Arras organisèrent, sous le patronage des Frères Prêcheurs & dans leur couvent, une confrérie dédiée à saint

Digitized by Google

Dominique. C'était une association à la fois religieuse & professionnelle.

Le sujet traité par M. V. MORTET, bibliothécaire de l'Université à la Sorbonne, appartient plus à l'économie politique, à l'histoire, voire même à la philologie qu'à l'archéologie. Il a mis en lumière un texte en langue romane daté de 1381, & contenant le marché passé entre les fabriciens de l'église de la Dalbade à Toulouse & les deux frères Armand & Raymond Capitelh, pour la reconstruction du campanille. Rectifiant les assertions de M. l'abbé Julien, curé & historien de la Dalbade, M. V. Mortet reconstitue les dimensions & la forme du clocher qu'il compare à diverses autres constructions de la même époque. M. Mortet a, en outre, réussi à donner exactement le sens de divers termes techniques, rares ou curieux qui, jusqu'à présent, étaient restés inintelligibles, surtout quand ils étaient formulés en dialecte local.

4° *COMMERCE.* — M. Joseph POUX, archiviste de l'Ariège, au moyen de documents conservés aux archives du château de Léran (Ariège) & appartenant à M. le duc de Mirepoix, fait connaître comment étaient exploitées aux treizième & quatorzième siècles les mines de charbon à Boussagues, dans le diocèse de Béziers. Entre autres détails intéressants, l'auteur établit que la plupart des formes juridiques relatives aux concessions & à l'organisation des mines, encore en vigueur à la fin de l'ancien régime, étaient déjà usitées dès le treizième siècle. Il en est de même pour la perception de la redevance annuelle, proportionnelle au revenu global. Les documents concernant les mines de Boussagues permettent de constater que les usages féodaux, en matière de mines, ont persisté même dans l'exploitation par la constitution de sociétés dont on réputait l'origine toute moderne.

M. RUMEAU, directeur d'école communale à Toulouse, fait une communication sur le commerce des religieux de l'abbaye de Grandselve, fondée en 1117, près de Verdun-sur-Garonne (Tarn-&-Garonne). Il montre les religieux écoulant leurs produits agricoles & industriels jusqu'à Bordeaux, d'où ils rapportaient des provisions alimentaires (sel, huile, &c.). Exempts de

Digitized by Google

droits de péage sur les routes, sur la Garonne & dans les ports, ils étaient parvenus à développer leur commerce dans de grandes proportions. Leur prospérité avait excité la jalousie, suscité des réclamations de la part des collecteurs de taxes. Les moines triomphèrent des résistances. A Bordeaux, au quatorzième siecle, le prince de Galles les fit indemniser des pertes qu'ils avaient éprouvées pendant un pillage dont ils avaient été victimes; la population les avait considérés comme étant du parti de la France. Les privilèges de l'abbaye étaient garantis & confirmés par les papes, les rois & les seigneurs. L'inventaire analytique des archives de l'abbaye a principalement servi à M. Rumeau dans la rédaction de son travail.

5° *IMPRIMERIE.* — La typographie a fourni la matière de trois communications :

M. VILLEPELET, archiviste de la Dordogne, montre une petite charte, imprimée sans doute à Zamora, en Espagne, & contenant l'énumération des indulgences accordées par l'évêque d'Oviédo aux fidèles qui contribueraient aux travaux de la cathédrale de cette ville.

M. FORESTIÉ, de la Société archéologique de Montauban, présente les principaux spécimens des ouvrages édités à Montauban depuis 1518, & entre dans quelques détails sur les origines de la typographie dans cette ville. Les travaux, dont il est donné connaissance, sont extraits d'un ouvrage que vient de faire paraître M. Forestié père sur l'histoire de l'imprimerie à Montauban, où l'auteur suit pas à pas, depuis l'origine jusqu'à nos jours, les développements de cet art.

M. VUACHEUX, publiciste au Havre, lit une communication relative à l'origine de l'imprimerie au Havre & à Jacques Gruchet, premier imprimeur établi dans cette ville, né à Rouen en 1639, & mort en 1687. Le premier ouvrage sorti de ses presses date de 1671 & est considéré comme le premier livre imprimé au Havre. La famille de J. Gruchet exerçait encore la profession dans cette ville dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

6° *THÉATRE.* — M. VUACHEUX répond à la dix-septième question du programme, concernant l'histoire du théâtre en

Digitized by Google

province depuis la Renaissance. C'est surtout pour la période de la Révolution, du Consulat, de l'Empire & des premiers temps de la Restauration, que l'auteur entre dans des développements intéressants sur l'histoire du théâtre au Havre. Il fait connaître les transformations dont la salle de spectacle a été l'objet dans cette ville au commencement du siècle, mentionne l'interdiction d'une représentation d'*Athalie* par le sous-préfet, &c.

VI. — Questions relatives aux Archives et particulièrement aux Archives notariales.

QUESTION D'ARCHIVES. — M. BOURDEAU, de la Société archéologique de Montauban, répondant à la 19e question du programme, présente un rapport sur les archives de l'ancienne généralité de Montauban, conservées aujourd'hui de divers côtés. Au moment de la Révolution, les collections des juridictions supprimées furent, en partie, transportées à Cahors, chef-lieu du département, dont Montauban n'était qu'un district. La centralisation des pièces ne fut pas complète & des épaves échouèrent en plusieurs dépôts; tel est le cas pour les collections de la généralité & de l'intendance. M. Bourdeau demande qu'on procède à la reconstitution de ce fonds dont la dispersion rend la consultation difficile. Il croit que l'opération serait relativement facile, car il suffirait de réunir aux archives du Tarn-&-Garonne les documents qui se trouvent à Cahors, à Toulouse, & même à Paris. On fait observer que la chose ne sera pas aussi facile à réaliser qu'on le suppose à première vue; chacun en effet désirera sans doute garder ce qu'il possède, surtout s'il l'a obtenu en vertu d'une concession régulière.

M. PASQUIER, archiviste de la Haute-Garonne, d'après les notes rédigées par M. l'abbé FERRAN, à Pamiers, de la Société Ariégeoise des sciences, lettres & arts, donne des détails sur les archives municipales de Pamiers & leurs différents inventaires. M. de Rozière, inspecteur général des archives, membre de l'Institut, considérait le dépôt de Pamiers comme l'un des plus intéressants du Midi. M. Ferran fait connaître les ouvrages pour la composition desquels les collections ont été mises à

Digitized by Google

profit, quelles ressources elles offrent à l'histoire générale & locale. Des inventaires, plus ou moins sommaires, ont été rédigés, au dix-huitième siècle, pour la partie ancienne, assez bien conservée. Il n'en est pas de même pour les séries modernes; celles de l'époque révolutionnaire, notamment, reléguées dans un galetas, ont été considérées comme papiers inutiles & ont servi à allumer le feu. Il est question de construire à Pamiers une nouvelle mairie; il y a lieu d'espérer qu'une salle sera réservée pour les archives où elles seront à l'abri de toute cause de destruction.

M. BRUTAILS, archiviste de la Gironde, M. JULLIAN, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, M. l'abbé ALLAIN, archiviste diocésain de Bordeaux & plusieurs autres érudits de Bordeaux proposent le double vœu suivant :

1° Que les Sociétés d'archives historiques s'occupent de mettre en œuvre les grandes collections de l'Étranger qui renferment des titres de premier ordre pour notre histoire & que les Sociétés du Sud-Ouest, notamment, s'associent en vue de faire effectuer des recherches méthodiques au *Record Office*, de Londres ;

2° Que les autorités ecclésiastiques, au lieu de faire procéder à des travaux isolés & sans cohésion dans les archives du Vatican, élaborent un programme commun pour la publication d'un *Corpus* de bullaires homogènes.

ARCHIVES NOTARIALES. — La question des archives notariales, qui était inscrite au programme sous le numéro 8, a donné lieu à une importante discussion, soulevée par M. Léon Creissels, membre de la Société des lettres de l'Aveyron. Le mémoire de M. CREISSELS commence par un examen général de la question & se termine par des conclusions relatives au dépôt notarial de Toulouse. L'auteur constate que, sans un texte législatif, on ne peut, par mesure générale, contraindre les notaires à verser aux archives départementales ou dans tout autre dépôt leurs anciennes minutes. Néanmoins, en fait, à titre de tolérance & par suite d'accord, quelques notaires, dans plusieurs départements, ont fait des versements aux archives départementales. Ce n'est là qu'une

Digitized by Google

exception ; dans la majeure partie des études, les documents anciens sont entassés sans ordre, exposés à des causes multiples de perte. Malgré leur désir, beaucoup de notaires hésitent à se débarrasser de ces collections qui les gênent ; ils voudraient mettre leur responsabilité à couvert, tant pour la garde que pour la communication des documents. Des propositions ont été soumises au Parlement, notamment en 1893, par M. de Benoist, aux chambres de notaires, examinées par l'administration ; des commissions ont été nommées. Aucun projet n'a encore abouti.

M. Creissels fait ensuite l'histoire du dépôt notarial de Toulouse. Créé, en 1707, à la suite de la suppression d'un grand nombre d'offices & installé, depuis 1835, dans une dépendance de la Cour d'appel, il renferme une collection de pièces très importantes pour les familles, l'histoire locale, l'histoire générale, l'archéologie, les arts, le commerce, l'économie publique. Les notaires toulousains, après avoir fait commencer à leurs frais & sous leurs auspices la mise en ordre de leurs collections, ont offert au Conseil général de la Haute-Garonne de faire gérer le dépôt par l'archiviste départemental. Ne pouvant abandonner la nue propriété des minutes, qui leur est attribuée par la loi de ventôse an XI, il ne leur était pas permis de prendre une autre décision.

Pour préparer la solution de ces divers projets, M. Creissels lit un double vœu, qui est adopté à l'unanimité. En voici la teneur :

La section d'histoire & de philologie.

« Considérant qu'il convient, non seulement dans l'intérêt des familles, mais aussi dans l'intérêt public, notamment au point de vue des études historiques, archéologiques & économiques, de mettre à la disposition des chercheurs les ressources offertes par les anciennes archives notariales,

« Renouvelle les vœux précédemment émis en faveur de la remise des vieilles archives des notaires aux archives départementales ou aux dépôts déjà créés dans certains centres importants ;

« Et d'autre part,

Digitized by Google

« Considérant que Toulouse possède un dépôt d'archives notariales très considérable (10,000 volumes, 20,000 dossiers), mais que les notaires, après les sacrifices supportés par la corporation, déclarent ne plus pouvoir subvenir aux frais de classement de ces archives & à l'entretien d'un employé permanent;

« Elle émet le vœu que le Conseil général de la Haute-Garonne sanctionne les propositions émises par la chambre des notaires de Toulouse le 10 novembre dernier (1898) & assure le fonctionnement du dépôt;

« Et que toutes les sections du Congrès, intéressées au développement des recherches historiques & économiques, émettent le double vœu ci-dessus. »

M. AVENET, avocat à Tours, de la Société archéologique de Touraine résume un travail de M. VINCENT, ancien notaire de la même ville, qui traite la même question que M. Creissels, en insistant sur les prohibitions apportées par la loi de l'an XI à la communication des actes à d'autres personnes qu'aux intéressés. En fait, beaucoup de notaires s'affranchissent de ces dispositions tombées en désuétude, & qu'on n'invoque plus guère que pour le respect théorique des principes. Du reste, pour les minutes des quatorzième, quinzième, seizième siècles, &c., elles courent risque de devenir papiers inutiles, si l'on ne doit les communiquer qu'aux représentants actuels des familles en cause au moment où les actes furent passés.

Une discussion s'engage entre M. RICHARD, archiviste de la Vienne, M. MACARY, ancien sous-archiviste du Gers, M. Paul MEYER, directeur de l'École des Chartes, M. PLANTÉ, ancien député des Basses-Pyrénées, M. l'abbé RICAUD, M. PASQUIER, archiviste de la Haute-Garonne, & M. VIGIÉ, doyen de la Faculté de droit de Montpellier. Ce dernier demande que la chancellerie fasse procéder à l'inspection des archives des notaires, afin de les contraindre à les classer chez eux ou à les remettre aux dépôts publics.

M. SERVOIS, directeur des archives, résume la discussion, rappelle les tentatives faites dès le dix-huitième siècle & renouvelées à notre époque pour assurer la conservation & le classe-

Digitized by Google

ment des archives notariales. Le ministère de l'Instruction publique & le service des archives ont cherché à atteindre le même but ; en divers départements, des minutiers ont été versés aux archives départementales. M. le directeur termine en donnant quelques renseignements sur les négociations engagées pour achever, sur tous les points où elle est possible, la concentration des actes notariaux.

Il convient d'ajouter que le vœu de M. Creissels, présenté aux sections d'archéologie, des sciences économiques & sociales, de géographie historique & descriptive, a été adopté également à l'unanimité. Il a été ensuite transmis au Conseil général de la Haute-Garonne, dont la session s'ouvrait la semaine après la tenue du Congrès.

Cette assemblée était d'ailleurs saisie par M. le Préfet d'une proposition concernant l'administration du dépôt notarial par l'archiviste départemental. Sur un rapport de M. CRUPPI, député & conseiller général, le projet a été accepté. Un crédit a été voté pour le paiement d'un employé spécial qui, sous la direction de l'archiviste en chef, sera chargé du dépôt notarial. Dans le numéro d'avril 1899 de la *Revue des Pyrénées*, une notice a été insérée, en vue de faire connaître les démarches engagées & les résultats obtenus au sujet des archives notariales de Toulouse.

F. PASQUIER.

Digitized by Google

PHILOLOGIE

Dans la section de philologie, c'est surtout la neuvième & la dixième question du programme qui ont attiré l'attention des chercheurs. A la neuvième (date de la substitution des idiomes vulgaires au latin dans la rédaction des documents administratifs), ont répondu MM. VIGNAUX & ANGLADE; à la dixième (étude des noms de baptême usités, suivant les époques, dans une localité ou une région), ont répondu M. le baron de RIVIÈRES & M. l'abbé DUFFAUT.

M. VIGNAUX, qui a surtout utilisé les documents conservés aux Archives Municipales de Toulouse, constate d'abord que le roman s'est substitué de bonne heure au latin, sinon dans la rédaction des actes publics, au moins dans la notification qui en était faite à la population de Toulouse.

Le 21 décembre 1352, le roi Jean décida, sur les plaintes reçues de Toulouse, dont beaucoup d'habitants & même d'officiers municipaux ne pouvaient connaître les ordonnances royales ni celles du sénéchal & des capitouls, que ces ordonnances seraient traduites en langue maternelle (*in lingua materna*), que lecture en serait faite à l'ouverture de chaque assise de la sénéchaussée, qu'il en serait dressé un placard mis en évidence dans le Consistoire capitulaire. Ce n'était d'ailleurs que la réglementation d'un usage dont la première mention est faite par Guillaume Félicien, le plus ancien historien de l'Inquisition, qui rapporte que le bourreau précédant les cadavres des hérétiques criait à chaque carrefour : *Qui aytal fara aytal perira.* Les inquisiteurs interrogeaient en roman & faisaient proclamer, dans la même langue, les fautes de ceux qu'ils avaient condamnés.

Digitized by Google

Mais, dans la rédaction même des actes, la substitution du latin à la langue vulgaire fut beaucoup plus tardive & plus lente. Les registres des délibérations, les lettres de provisions signées par les officiers municipaux, les livres des notaires créés par les Capitouls sont écrits en latin, sauf la formule du serment, écrite en roman, en exécution du mandement du roi Jean.

Les livres de maîtrises écrits par des notaires sont en latin, avec quelques listes en roman écrites par les bailes. Ces derniers préparaient les règlements & les rédigeaient en roman pendant une partie des quinzième & seizième siècles. Les Capitouls leur donnaient force de loi & leur sanction était constatée par un protocole, toujours rédigé en latin.

Les comptes émanés des trésoriers, simples marchands ou changeurs nommés pour un an, sont rédigés en roman, mais cela ne peut infirmer en rien les conclusions du travail, qui constate que le latin resta la langue officielle & ne fut remplacé que par le français, antérieurement d'ailleurs à l'édit de Villers-Cotterets.

M. ANGLADE étudie le même fait dans une modeste commune du département de l'Aude, Fournis, d'après un manuscrit appartenant à l'église dudit village & contenant les comptes des marguilliers de la paroisse de 1502 à 1842. Il ne s'agit donc pas, comme on le voit, de documents administratifs au sens propre du mot, mais d'écritures publiques. Là, la langue vulgaire est beaucoup plus tenace; la première apparition, bien timide encore, de français, est de 1572 : son influence ne se constate guère, du reste, que dans la substitution de *e* à *o* ou *a* atones à la fin des mots; pendant le dernier quart du seizième siècle, les deux langues sont en lutte, mais le français gagne de plus en plus de terrain. En 1585, sur trois comptes, deux sont en languedocien mêlé de français, un en français; en 1595, les comptes sont tout entiers rédigés en français, mais en français approximatif, & le patois y fait de fréquentes & indiscrètes irruptions. Chose curieuse : on constate le même fait dans les derniers comptes du registre, ceux de 1841-42; les marguilliers contemporains de Louis-Philippe

Digitized by Google

n'écrivaient pas un français plus pur que leurs prédécesseurs du temps de Henri IV.

En réponse à la dixième question du programme, MM. de RIVIÈRES & DUFFAUT ont présenté des mémoires richement documentés, dont les conclusions sont sensiblement les mêmes, ce qui s'explique du reste par le fait que les localités étudiées sont peu éloignées l'une de l'autre. Les recherches de M. de Rivières ont porté sur des documents des dix-septième & dix-huitième siècles (1606-1726) émanant de trois communes de la région gaillacoise, celles de M. Duffaut sur le seul village de Montgiscard ; mais M. Duffaut ayant pu utiliser un registre de 1245 & de nombreux documents allant de 1588 à 1792, l'horizon qu'il nous permet d'embrasser est notablement plus étendu. M. de Rivières constate que, dans les environs de Gaillac, au dix-septième siècle, ce sont les noms de saints qui dominent, notamment ceux des apôtres & ceux des saints particulièrement honorés dans la région (Jean, Jean-Baptiste, Salvi, &c) ; à côté d'eux, apparaissent quelques noms auxquels des raisons politiques avaient donné une grande vogue, celui de Raymond par exemple. Les noms de femme, également d'origine chrétienne, sont souvent tirés de noms d'homme (Salvie, Anthonie, Bertrande). Vers le commencement de ce siècle, les noms issus des romans avaient une grande vogue dans la classe élevée ; ils tendent aujourd'hui à pénétrer dans le peuple, tandis que la classe élevée revient aux noms consacrés par la tradition chrétienne.

L'intérêt du travail de M. Duffaut est de nous montrer combien cette tradition eut de peine à s'établir : au treizième siècle, les noms médiévaux, c'est-à-dire dont l'importation est antérieure au septième siècle & qui sont le plus souvent germaniques d'origine, possèdent les trois quarts des attributions ; les plus usités sont Arnaud, Bernard, Pierre, Raymond & Guillaume ; au dix-septième siècle, au contraire, c'est exactement l'inverse que l'on constate : les noms d'origine médiévale ne possèdent plus qu'un quart des attributions, tandis que ceux d'origine romaine en possèdent les trois quarts ; à cette époque les noms masculins les plus répandus sont ceux de Jean, Joseph, François, Antoine, Jacques ; les noms fémi-

Digitized by Google

nins, ceux de Marie, Jeanne, Anne, Françoise, Elisabeth, tandis qu'ils apparaissent à peine au Moyen-Age. Ce changement est évidemment dû au désir de donner aux enfants des noms de saints & de saintes ; il serait fort intéressant, comme l'a fait remarquer M. G. Paris, de savoir à quelle époque l'Eglise a commencé à influer dans ce sens, si elle a donné à cet égard des prescriptions formelles ou si elle s'est bornée à de simples conseils. Enfin, l'usage de donner plusieurs prénoms est très peu ancien : il ne se répand que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Avec M. GRAMMONT, nous abordons un sujet tout différent, celui de l'harmonie du vers français & des causes qui concourent à produire cette harmonie. Selon M. Grammont, la principale, si l'on met à part le rythme, est le groupement des voyelles dans un certain ordre. Elles se distribuent en dyades & triades, & c'est de la distribution de ces groupes que résulte l'harmonie. Cette communication très approfondie, reposant sur des recherches précises & étendues, a le mérite de soumettre à une étude méthodique une question que l'on pouvait croire du seul ressort de la critique esthétique & subjective. Il est fâcheux que le résumé fourni par M. Grammont au *Journal officiel*, que nous avons seul sous les yeux, ne permette pas de la comprendre dans tous ses détails & par conséquent d'en faire une critique approfondie.

Je remarquerai seulement, en complétant ce résumé par les souvenirs que m'a laissés la lecture du mémoire, que la division des voyelles en graves & aigues (outre que ces termes sont médiocrement choisis) est insuffisante ; en effet, ou elle ne tient pas compte des sons ö (eu) ouvert, ö fermé, & u, ou elle les range dans une catégorie avec laquelle ils n'ont rien à faire. Mais c'est là un sujet que M. Grammont reprendra sans aucun doute, avec les développements & les précisions qu'il comporte. Il a cédé au plaisir de terminer par une épigramme & il nous a annoncé qu'au point de vue de l'harmonie, les deux poètes qui se trouvaient au dernier rang étaient — & sensiblement sur le même plan — Boileau & Lamartine. N'y a-t-il pas là, en ce qui concerne le dernier, un véritable défi porté à la critique impressionniste, & la critique scientifique

Digitized by Google

ne devrait-elle point, avant d'en maintenir les termes, s'interroger mûrement sur la valeur de ses procédés ?

Enfin M. TEULIÉ a fait une lecture sur l'origine d'un manuscrit du treizième siècle, aujourd'hui possédé par l'Université de Bâle, qui contient divers traités médicaux en provençal. M. Teulié n'a pas réussi à démontrer qu'il avait été écrit à Montpellier & que c'était un écho de l'enseignement médical donné en cette ville ; il a du moins rendu cette thèse vraisemblable en montrant qu'au quatorzième siècle le manuscrit en question était encore à Montpellier. Nous croyons savoir que M. Teulié projette la publication, au moins partielle, des textes contenus dans ce manuscrit, & souhaitons vivement de voir aboutir cette importante entreprise.

On voit que les diverses communications d'ordre philologique ont toutes présenté un vif intérêt, soit par le nombre des faits rassemblés & classés, soit par la nouveauté des aperçus : nous aurions voulu en donner à nos lecteurs une idée plus fidèle & plus complète ; mais il est vraisemblable que ce ne sont là que des pierres d'attente & que les auteurs feront, un jour ou l'autre, profiter le public de leurs consciencieuses & érudites recherches.

A. JEANROY.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE

Le Comité d'organisation avait pensé que le groupe le plus nombreux des Congressistes serait celui des archéologues. Il lui avait réservé la grande salle d'honneur du rez-de-chaussée de l'hôtel d'Assézat, qu'orne une cheminée Louis XVI, posée, ainsi que les autres embellissements intérieurs, par M. de Puymaurin, & qui vient d'être si noblement décorée par le généreux exécuteur testamentaire de M. Ozenne. Les moulages des bustes de Martres, qui l'entourent sur des cippes cannelés, semblent, en effet, la prédestiner à l'étude des monuments du passé, tandis que les drapeaux multicolores de toutes les nations du globe caractérisent son utilisation la plus habituelle des soirs de séances de la Société de géographie.

La Société archéologique avait abandonné sa salle-musée du second étage aux discussions de la grave métaphysique. Mais tout s'égaie dans le Midi, même les abstractions les plus sévères, & un de nos artistes de la salle des Illustres n'a-t-il pas représenté l'Algèbre, ou peut-être même le Calcul différentiel & intégral, sous la forme d'une jeune femme fort anacréontiquement assise sur les genoux de Fermat?

L'étude des **temps préhistoriques** s'est éclairée par l'exposition de découvertes nouvelles. M. l'abbé CAU-DURBAN a résumé d'abord les connaissances actuelles sur les sépultures pré-romaines du département de l'Ariège. On reconnaît des sépultures par inhumation dans les grottes de Campvieil, de l'Ombrives, de Montesquieu-Avantès, de Bacher & du Tachon; dans les dolmens de Cap-del Pouech, de Seignas, du Peyré, de Couderc, de Balignas, de Bidot, de Commenge, de Couteret & d'Ayer, & dans deux abris sous roche de la commune

Digitized by Google

de Bordes sur-Lez ; des sépultures par incinération dans une crypte sous roche au Sarrat de Guilaire & dans le cimetière du premier âge du fer d'Ayer, qui a livré de nombreuses urnes remplies d'ossements humains calcinés & quelques objets du mobilier funéraire.

M. Félix RÉGNAULT a recueilli dans la grotte de Massat (Ariège) une série de pointes, de harpons, de polissoirs en os & des os gravés représentant des animaux disparus, entre autres un renne entier, suivi & précédé par deux autres malheureusement brisés en partie, puis l'esquisse d'un cheval dont la tête seule est bien accentuée, tandis que le reste du corps, simplement ébauché, montre le travail préliminaire de l'artiste ; enfin, un fragment de bois de renne sur lequel est esquissé aussi un animal ressemblant au bouquetin. C'est une œuvre d'art de plus à ajouter à celles, nombreuses déjà, des populations cependant si primitives de l'âge du renne.

M. Germain SICARD a décrit les monuments préhistoriques de l'Aude, avec le catalogue des musées de Carcassonne & de Narbonne, ainsi que des collections particulières, vaste inventaire accompagné d'une carte géographique, de tableaux synoptiques, de photographies & de dessins.

M. CHAUVET a établi que les temps quaternaires ont laissé dans les grottes de la Charente des ossements humains brisés, mais aucune trace de sépulture. Avec la période néolithique, au contraire, les sépultures abondent & on les entoure d'un culte particulier. Elles ne présentent pas un type uniforme. C'est tantôt la grotte ou l'abri sous roche, tantôt le dolmen avec sa cellule massive formée de gros blocs recouverts de terre ; ailleurs, un tumulus à l'intérieur duquel reste encore la base ronde ou quadrangulaire en pierre d'une cella dont le toit, probablement formé de troncs d'arbre, a disparu avec le temps. Quelquefois un couloir d'accès était préparé dans les flancs du tertre. Nulle différence essentielle ne saurait être établie entre les tumulus & les dolmens.

M. CARTAILHAC, président, a fait observer qu'en Bretagne les dolmens construits en murs de pierre, plafonds & dallage en bois sont les plus récents.

M. COUTIL a montré une série de planches représentant des

Digitized by Google

objets de l'époque du bronze en Normandie, épées, poignards, lances, haches.

M. Chauvet a constaté la ressemblance des formes générales avec celles des objets qu'il a recueillis dans les Charentes, mais aussi des différences de détails qui permettent de conclure que ces objets ne sont pas importés, mais fabriqués dans la contrée même.

M. Cartailhac a dit que les naturalistes & les archéologues, frappés des différences entre les objets appartenant à l'âge du renne & à l'âge de la pierre polie, étaient obligés d'admettre une lacune dans nos connaissances pour expliquer ces disparitions brusques & ces apparitions subites. Mais des découvertes correspondant à une période intermédiaire se multiplient. Cependant, elles ne résolvent pas toutes les difficultés, malgré leur importance, & les origines de la civilisation néolithique en Gaule demeurent indéterminées.

Au premier rang des découvertes nouvelles dans les **antiquités romaines**, se placent celles de M. JOULIN à Martres, qui ont définitivement montré l'établissement de la villa la plus importante des Gaules.

La villa de Chiragan, qui date d'Auguste, se distingue par la grandeur & l'importance de ses constructions. Les bâtiments couvrent près de trois hectares, & sont répartis sur trois lignes parallèles, dans un enclos de seize hectares. Un deuxième état de la villa Urbana, construit probablement sous Trajan, rappelle comme disposition générale, mais à échelle double, la maison de Diomède à Pompéï. Des agrandissements considérables ont été faits sous les Antonins ; on trouve des remaniements jusque sous les Constantins.

Cette villa était richement ornée, on a retrouvé dans plusieurs gisements de très nombreux débris de la décoration sculpturale. Cette décoration, en général du meilleur style, dépasse par son importance & par la variété des genres de sculptures & des sujets, tout ce qui a été découvert jusqu'ici dans les établissements analogues des provinces de l'Empire. On peut en juger par les indications suivantes : 1° Sculptures architectoniques, en marbre des Pyrénées : pilastres, chapiteaux, frises, &c., datant pour la plupart du deuxième siècle. — 2° Des

Digitized by Google

ensembles décoratifs, en marbre de Saint-Béat : grands médaillons de dieux, bas reliefs des travaux d'Hercule, séries de masques scéniques & bachiques, sont également du deuxième siècle. — 3° Soixante-quinze statues, figurines, têtes, petits groupes, bas-reliefs, en marbres grec & d'Italie, se rapportent à des sujets mythologiques, philosophiques & politiques. La plupart sont des copies, des réductions ou des imitations d'œuvres connues, quelques-unes célèbres. — 4° Soixante-quatorze bustes-portraits, presque tous en marbre d'Italie, représentent des Empereurs & des membres des Maisons divines, compris entre Auguste & Gallien, ou des inconnus.

M. BORREL a signalé la découverte, à Moutiers en Tarentaise, des restes d'un édifice de forme circulaire qui paraît avoir été un temple romain. On avait démoli une moitié de cette rotonde à une époque fort ancienne pour donner une abside à une église chrétienne. Des réparations entreprises à l'Hôtel-Dieu ont mis à jour des sculptures & des inscriptions qui montrent l'importance de Moutiers à la fin de l'ère romaine. La cathédrale remplace sans doute la basilique dont le temple récemment retrouvé avait contribué à former l'abside & pour la consécration de laquelle saint Avit prononça une homélie qui a été conservée.

M. DE ROUMEJOUX a fait remarquer les analogies de cet édifice circulaire avec le temple de Vésone, à Périgueux.

M. BARRIÈRE-FLAVY a présenté les planches du beau volume qu'il se propose de publier bientôt & dans lequel il essaiera de délimiter les caractères propres de chacun des trois peuples Visigoths, Burgondes & Francs qui dominèrent plus ou moins longtemps en Gaule, par le rapprochement des pièces de l'armement & du costume.

Les premiers éléments de ce travail sont l'étude des tombes, leur construction & leur mobilier ; puis celle des armes, leur place, leur forme, leur dimension ; enfin celle des bijoux, en appuyant principalement sur l'agrafe & la plaque de ceinturon. La céramique & la verrerie ont apporté également des éléments importants à la distinction des peuples fixés sur notre sol.

Tous ces documents, puisés dans les collections publiques ou

Digitized by Google

particulières des diverses régions de la France, ont permis de dresser un répertoire des cimetières barbares de la Gaule renfermant plus de deux mille noms.

Pour les Visigoths, les caractères de leur art autorisent à lui assigner une origine éminemment orientale.

Pour les Burgondes, — & ce travail, grâce à des documents beaucoup plus riches que pour les autres peuples, est particulièrement intéressant pour l'étude de leur art, — il n'y a pas ou il n'existe que fort peu d'influence gothique ou orientale dans leur art, alors que les réminiscences de l'art scandinave s'y manifestent d'une façon incontestable.

Les Francs ont retenu M. Barrière-Flavy plus longtemps, à cause des innombrables stations qui ont été rencontrées & décrites.

Dans le nord & l'est de la France, les mobiliers funéraires ne présentent aucun caractère particulier & ne sont qu'un mélange de produits d'industries diverses importées par les peuples dont se composait la confédération franque.

L'auteur, en conclusion, ne peut admettre que deux époques : la première, antérieure au milieu du cinquième siècle ; la seconde commence au moment de l'invasion simultanée de la France actuelle par tous les peuples désignés sous le nom de Francs.

M. Caraven-Cachin a découvert au Gravas, près de Gaillac, dans un cimetière de l'époque mérovingienne, quarante cercueils en grès permien renfermant des squelettes ; quatre boucles de ceinturon en bronze dont l'une porte une inscription ; des plaques de ceinturon en bronze & en cuivre, celle-ci représentant Daniel ; une fibule en bronze, une boucle d'oreille en argent & en verre, des perles en verre jaune & en verre bleu.

M. de Lahondès dit que M. Barrière-Flavy a dessiné plusieurs plaques de ceinturon où l'on voit la figure prise d'abord pour celle de Daniel, mais qui rappelle plutôt les orantes aux bras levés.

Les communications sur le **Moyen-Age** s'ouvrent par une lecture de M. Victor de Swarte, qui lit un mémoire sur le costume au septième siècle, d'après le Pentateuque de Tours.

Digitized by Google

Cette étude, ornée de trente-deux aquarelles finement exécutées d'après le manuscrit, montre des costumes de laboureurs, de patriarches : Loth avec ses filles, Sarah dans la maison d'Abimélech, Agar & Sarah devant Abraham, Rébecca, ornée de vêtements d'une grande élégance & coiffée avec un art merveilleux ; trois rangs de perles décorent ses blondes torsades, elle porte des couvre-oreilles à longs pendentifs ; le repas d'Esaü ; Isaac ; une délicieuse aquarelle représente le rêve de Jacob, les anges se précipitent du ciel comme en un Tiepolo ; Jacob & Rachel ; Joseph surveillant les moissonneurs ; Pharaon & Joseph ; Moïse sauvé des eaux.

En toutes ces images nous admirons des costumes d'une grande variété qui reproduisent les aquarelles du vénérable Pentateuque, racheté par M. Léopold Delisle à la vente de lord Ashburnam. Ce précieux ouvrage avait été enlevé par Libri au chapitre de Tours.

On trouve, pour cette époque reculée, dans le mémoire de M. de Swarte, des costumes d'hommes du peuple, alors que les premiers qui étaient connus de nous étaient ceux de la broderie de Bayeux.

« Il ne serait pas tout à fait exact, dit M. de Swarte, d'affirmer de façon absolue que tels étaient bien, dans tous les détails, les vêtements qui étaient habituellement portés au septième siècle. Il est, en effet, fort probable que l'auteur des dix-neuf planches a habillé chacun de ses personnages en lui donnant, en quelque sorte, un costume d'apparat, comme si de nos jours on peignait les paysans & les travailleurs sous leurs costumes des jours de fête, & les dignitaires & personnages officiels revêtus de tous les attributs de leurs charges.

« Malgré cette légère restriction, nous avons cru utile de relever ces costumes, qui pourront fournir de précieux renseignements à ceux qui se préoccupent de faire, en des tableaux ou pour des spectacles, des restitutions du septième siècle. »

M. DE LASTEYRIE ne croit pas tout à fait exact de dire que les plus anciennes représentations de paysans que l'on connaisse en dehors de celles qui se trouvent dans les miniatures du Pentateuque de Tours sont celles qui figurent dans la tapisserie de Bayeux. On possède, en effet, plusieurs manuscrits de l'époque

Digitized by Google

carlovingienne qui nous font connaître le costume des paysans à cette époque. On en voit dans une Bible du dixième siècle, avec dessins au trait, qui appartient à la Bibliothèque nationale.

Dans un bon nombre d'évangéliaires carlovingiens, dans les arcades illustrées qui encadrent les canons des Evangiles, on remarque des gens du peuple au travail.

M. ANTHYME SAINT-PAUL lit une étude sur l'église Saint-Sernin de Toulouse, dans laquelle il cherche à déterminer les dates de construction de cette église. Les caractères architectoniques du chœur n'empêchent en aucune manière de le considérer comme celui qui fut consacré par Urbain II, en 1096; l'étage supérieur seul peut avoir été rebâti dans la première moitié du douzième siècle. La nef, d'un style roman si pur, n'a pu être exécutée après le douzième siècle; tout ce qu'on a fait depuis lors, ce sont des ravalements, des placements de chapiteaux, des travaux de remaniement ou d'achèvement dans la région attenante.

Le chœur de l'église actuelle a dû être commencé vers 1080, plutôt un peu avant qu'un peu après; il était sans doute complètement terminé lors de la consécration de 1096, & il est probable qu'à cette date Raymond Gayrard avait déjà pris en main la direction des travaux qu'il garda jusqu'à sa mort, en 1118, laissant les murs du pourtour de l'église achevés jusqu'aux premières corniches. Si les croisillons n'étaient pas complètement terminés à la mort de Raymond Gayrard, ils le furent tout de suite après; on reprit les parties hautes de la nef, travée par travée, & en même temps on refit la partie supérieure de l'abside, ce qui conduisit à 1135 ou 1140 environ. La construction de la nef traîna assez péniblement; pendant qu'elle se poursuivait, on prolongea l'église, on détruisit une façade déjà commencée pour en élever une autre en avant, & celle-ci, après avoir été, avec la travée des deux tours occidentales, l'objet de retouches & de remaniements particuliers, finit par rester incomplète. Il existe une famille d'églises romanes méridionales dont le groupe intime est composé de Sainte-Foy de Conques, de Saint-Sernin de Toulouse & de la célèbre cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle. La première est l'origine du type, les deux autres en sont l'épanouissement;

Digitized by Google

mais la cathédrale espagnole s'est directement inspirée de la basilique toulousaine, & si l'une & l'autre n'ont pas le même architecte, elles sont du moins les œuvres de deux artistes dont le premier, celui de France, a eu le second pour élève & pour imitateur.

Saint-Sernin de Toulouse marque l'apogée & constitue le monument le plus important de l'école romane toulousaine ou du Sud-Ouest, qui, malgré ses analogies étroites avec l'école auvergnate, n'est pas dans son origine absolument dépendante de celle-ci, & qui, si elle peut à la rigueur être contestée comme école d'architecture, ne saurait être méconnue comme une de nos plus grandes écoles de sculpture monumentale.

M. de Lahondès estime que M. Anthyme Saint-Paul a définitivement fixé les dates de la basilique. Il ajoute que les sceaux & les poids des dernières années du treizième siècle conservent la représentation de cette époque intermédiaire, les deux portes de la façade actuelle surmontées d'une arcature se prolongeant sur toute la largeur de la façade. Lorsqu'on éleva, au commencement du treizième siècle, sur les deux salles carrées des sacristies actuelles, les deux tours demeurées inachevées, on réduisit les arcatures à cinq, selon les mêmes formes que l'on donnait en même temps aux deux fenêtres qui accostent la rose de Saint-Etienne, & on utilisa quelques-uns des anciens chapiteaux. En même temps on disposait trois belles arcatures intérieures avec de superbes chapiteaux, cachées aujourd'hui par les boiseries de l'orgue. Il est permis de penser aussi, d'après ses représentations, que le clocher de Saint-Sernin était terminé dès ce moment & qu'il est ainsi le premier qui ait présenté ces fenêtres en mitre, si décoratives, spéciales à la province.

M. Roschach lit une étude sur quelques thèmes décoratifs de l'art roman. Dans ce mémoire, appuyé de la description critique d'environ deux cents pièces de sculpture du onzième & du douzième siècles, conservées au Musée de Toulouse & provenant pour la plupart des anciens cloîtres de Saint-Etienne, de la Daurade & de Saint-Sernin, description accompagnée de nombreux dessins, M. Roschach, en s'attachant surtout à rechercher l'origine & la filiation des types, analyse

Digitized by Google

successivement le décor géométrique, le décor végétal, les animaux, la figure humaine, les êtres chimériques, les tableaux dramatisés de scènes appartenant à l'histoire sainte ou à la vie courante, les motifs architecturaux. De cette longue & minutieuse enquête ressort la constatation d'un art très savant & très compliqué, dont l'exécution varie de l'extrême rudesse aux plus exquis raffinements de ciselure, mais dont la poésie est toujours intéressante & la composition ingénieuse. La décoration romane n'est pas une pure dégénérescence de l'art gréco-romain : l'âme celtique s'y manifeste impressionnée par la poésie hébraïque & la doctrine des premiers apôtres du christianisme. L'originalité des entrelacs, les combinaisons étranges de bêtes & de plantes, le sentiment profond & sincère des scènes d'adoration & de martyre, témoignent d'un état mental incompatible avec ce qu'on sait de la décrépitude des derniers temps de la société romaine. Il faut y voir l'influence des centres puissants de propagande chrétienne qu'étaient les grandes abbayes d'Occident où s'étaient concentrés les éléments d'art nouveau dont la tentative de renaissance entreprise par Charlemagne favorisa le développement.

Ces abbayes devinrent pour une assez longue période l'unique refuge de l'art, réduit par la dureté des temps à des œuvres de calligraphie, d'enluminure, d'orfèvrerie, au travail de l'ivoire pour la reliure des beaux manuscrits. La décoration romane procède beaucoup plus du raffinement de ces arts d'intérieur dont elle est la traduction lapidaire, que des traditions de la grande sculpture. Ces conditions paraissent infirmer l'hypothèse d'un art local doué de mérites exceptionnels. Un pays condamné aux constructions de briques par la pénurie de matériaux supérieurs semble médiocrement prédestiné à fournir des pépinières de sculpteurs. De plus, le recrutement des ordres religieux les faisant échapper au particularisme provincial, la décoration architecturale employée par eux leur emprunte un caractère de catholicité qui laissait bien peu de chances à la formation d'écoles de la région.

M. BRUTAILS lit une note sur l'antériorité & l'influence de l'école romane auvergnate. Il constate que l'on n'a pas de textes à l'appui de l'opinion qui attribue à l'année 946 la

Digitized by Google

dédicace de l'ancienne cathédrale de Clermont. Il fait observer que cette cathédrale a vraisemblablement été rebâtie au début du onzième siècle.

Il appelle l'attention sur ce fait que le texte d'Helgaud, fréquemment cité par les auteurs qui étudient ce problème, limite au chevet la copie de la cathédrale de Clermont par l'architecte de Saint-Aignan d'Orléans. Or le chevet n'a dans la constitution du style roman qu'une importance très secondaire. M. Brutails admet néanmoins l'antériorité de cette école d'Auvergne ; & comme l'Auvergne est un pays que sa position géographique isole, il faut en conclure que ni les incursions normandes, ni les influences orientales n'ont exercé sur l'origine de notre architecture le rôle qu'on leur a prêté.

En ce qui concerne l'influence de l'école auvergnate, M. Brutails estime qu'elle est beaucoup plus restreinte qu'on ne le pense & que les voûtes en quart de cercle notamment, qui apparaissent déjà dans les constructions antiques, ne suffisent pas à la constater.

M. Anthyme Saint-Paul admet très volontiers que la cathédrale de Clermont, imitée à Saint-Aignan d'Orléans, était non de 946, mais du temps du roi Robert : on ne l'aurait pas imitée à ce moment si elle ne s'était pas imposée à l'attention par un progrès notable & récent. Il ajoute que l'école auvergnate, qui par les dessins en mosaïques se rattache à la basilique romane bâtie vers 450 par l'évêque Namatius, a pu se former de bonne heure, qu'elle est d'origine indigène à la différence des écoles bourguignonne & provençale ; qu'il y a eu en Auvergne toute une floraison artistique & littéraire jusqu'au douzième siècle, où se produisit l'oppression féodale qui abaissa les caractères. M. Anthyme Saint-Paul recommande aux archéologues, au point de vue des origines auvergnates, l'église Saint-Etienne au cimetière de Gannat (Allier).

M. Mandrin rappelle qu'il existe en Vendée une église, celle de la Chaise-le-Vicomte, bâtie sous l'influence auvergnate.

M. l'abbé Douais a présenté un mémoire sur les inventaires du trésor de Saint-Sernin de Toulouse, depuis le treizième siècle jusqu'au dix-septième. Ces inventaires sont au nom-

Digitized by Google

bre de quinze ; le plus ancien remonte à l'année 1246. Les renseignements sur les richesses du trésor peuvent être complétés à l'aide de deux livres de comptes des quatorzième & quinzième siècles. L'art y est représenté à trois époques : le Moyen-Age, la Renaissance, l'époque de Louis XIII & de Louis XIV.

Une tradition qui fait remonter l'origine du trésor à Charlemagne est mentionnée dès le douzième siècle. Pour dissiper les incertitudes sur la date des plus anciens authentiques, il faudrait procéder à l'ouverture des châsses. En attendant le jour où cette vérification pourra s'accomplir, les inventaires, qui contiennent des détails nombreux & précis, offrent un véritable intérêt artistique & archéologique.

Il faut citer parmi les reliquaires décrits dans les inventaires :

Une cassette en ivoire avec dessins & inscriptions (treizième siècle) ; elle existe encore ;

Un reliquaire émaillé du milieu du treizième siècle, fait à l'occasion d'une relique de la vraie croix apportée de Jérusalem ; il existe encore & on le voit dans la sacristie ;

Le reliquaire de saint Saturnin, en argent doré, du treizième siècle ; il existe encore de même ;

Le reliquaire de saint Jacques exécuté à grands frais par les soins du duc de Berry, en 1385 ;

Le reliquaire de saint Georges, avec statuettes & filigranes ; celui de Saint-Cyr & sainte Juliette, exécuté à la suite d'un don magnifique fait par Bernard de Rosergue, archevêque de Toulouse, en 1463 ; celui de saint Barnabé (quinzième siècle) ; de saint Exupère (seizième siècle), &c.

M. le chanoine POTTIER a parlé des clochers de brique au pays toulousain.

Le clocher de Saint-Sernin, de Toulouse, & celui des Jacobins ont été les prototypes d'un mode de construction qui s'est prolongé jusqu'au dix-septième siècle. C'est qu'en effet ces clochers présentent une décoration fort pittoresque & très économique, puisque l'effet est produit par la simple disposition contrariée des briques sans taille ni moulures, & par le jeu de lumière & d'ombre des surfaces en retrait.

M. le chanoine Pottier se borne à l'étude des clochers du

Digitized by Google

diocèse de Montauban. Le plus ancien est celui de l'église Saint-Sauveur, de Castelsarrasin, qui offre tous les caractères des clochers toulousains. L'église de la célèbre abbaye de Grandselve avait, à la croisée, un clocher, qui est reproduit sur de grandes châsses du trésor de cette église.

L'église de Beaumont est imitée de celle des Jacobins de Toulouse. Comme exemple de clocher du quinzième siècle, on peut citer celui de l'église de Montech.

M. le chanoine Pottier met sous les yeux du Congrès le dessin du clocher d'Aucamville, tracé par l'architecte en 1527.

A la fin du dix-septième siècle on construisait encore des clochers en brique de style toulousain, comme en témoigne la date de 1685 inscrite sur le clocher de Finan.

M. le chanoine POTTIER montre ensuite à l'assemblée une pièce d'un haut intérêt provenant du trésor de l'abbaye de Grandselve : c'est un reliquaire en forme de disque. Une urne de bois est couverte de plaques d'argent doré par partie & niellé : d'un côté, on voit le Christ en majesté entouré des évangélistes ; du côté opposé une inscription disposée circulairement qui donne l'énumération des reliques contenues dans ce phylactère ; au centre était un cabochon ou un camée. Il était destiné à être placé sur une hampe ou un pied disparu aujourd'hui.

Cette pièce appartient au commencement du treizième siècle & semble provenir des ateliers d'orfèvrerie toulousaine.

M. CONSTANS a lu une note sur un curieux monument conservé à Millau (Aveyron) & qui porte une inscription dont l'interprétation n'a pu être donnée jusqu'ici. Il s'agit de l'ancien pilori. L'inscription qui y est gravée ne saurait être postérieure au début du quatorzième siècle, elle est en langue vulgaire. On peut la lire ainsi : *Quara que faras evant que comedes vostra* (*vianda*). Selon toute apparence, c'est une colonne provenant de quelque château ou de quelque réfectoire conventuel invitant les convives à prier le Seigneur avant de prendre leur repas. On suppose qu'elle a pu être enlevée de quelque maison religieuse pillée par les protestants dans les guerres du seizième siècle. On s'est demandé si vraiment cette

Digitized by Google

colonne avait pu servir de pilori. M. Constans énumère les raisons qui permettent de le croire.

M. le chanoine POTTIER signale un pilori conservé au Musée de Montauban. C'est une simple colonne de marbre blanc, avec une inscription.

M. DE LAHONDÈS entretient le comité d'une statue conservée à Saint-Vincent, de Carcassonne, une de ces belles églises méridionales à large nef sans bas-côtés. C'est au portail occidental de l'église que se voit cette statue. L'église Saint-Vincent fut sans doute commencée au début du quatorzième siècle, & c'est au cours de ce siècle que fut sculptée une figure facile à reconnaître pour celle de saint Louis, car c'est un roi tenant le sceptre & la couronne d'épines. Les statues de saint Louis de cette date sont rares. La tête est fort belle. Elle est empreinte d'une gravité douce, qui traduit le caractère du saint roi. La dignité de l'attitude, la simplicité & la largeur des plis conservent le caractère de la haute époque de la sculpture du Moyen-Age.

La statue de saint Vincent, vis-à-vis celle du roi, reproduit, au point d'en être une copie, celle du diacre debout à la droite de la statue de l'évêque Pierre de Rochefort, dans la chapelle septentrionale de Saint-Nazaire, de Carcassonne. Ce superbe tombeau doit avoir été sculpté peu après 1321, puisque l'évêque mourut le 31 mars de cette année.

Les statues du portail de Saint-Vincent se rapprochent aussi de celles des apôtres que Pierre de Rochefort fit dresser autour du chœur de Saint-Nazaire.

Elles diffèrent par leur finesse & leur distinction de celles que l'évêque de Rieux, Jean Teissandier, fit sculpter peu d'années après dans sa chapelle de Toulouse & qui présentent une allure plus mouvementée, avec des inflexions déjà un peu maniérées.

Les statues de Saint-Nazaire mériteraient une publication spéciale. Aux apôtres se joignent, sur le pilier de l'entrée du chœur, les statues de la Vierge, de saint Nazaire, de la Religion tenant une croix, & d'anges d'une superbe envolée. Ce sont peut être les plus belles.

M. Robert ROGER communique une étude accompagnée de

Digitized by Google

très nombreuses planches sur les églises romanes de l'Ariège.

Cette étude se divise en deux parties. La première analyse les caractères généraux de l'architecture romane. Dans la région montagneuse du pays de Foix, on peut considérer comme originale la simplicité des édifices religieux. Dans la plaine, au nord du Plantaurel & dans la haute vallée de l'Ariège, les églises les plus importantes ont été élevées sous l'influence de saint Sernin, de Toulouse. Les Couserans, sans offrir de différences bien tranchées, pourrait cependant être rattachée au Comminges & au pays des Quatre-Vallées.

De même, dans l'ornementation qui n'a pas été prodiguée, il est possible de reconnaître deux genres distincts, l'un dû aux artisans locaux, sculpture fruste & de tournure archaïque, l'autre qui n'apparaît qu'au douzième siècle avec les monuments élevés par les artistes toulousains.

La seconde partie du travail de M. Roger se compose de monographies des églises romanes de l'Ariège.

M. de Lasteyrie fait ressortir l'intérêt du travail de M. Roger pour l'étude de l'influence artistique exercée au douzième siècle par la brillante école dont Toulouse était le centre & dont on n'a pas encore déterminé les limites avec assez de précision.

Le Congrès a entendu aussi des descriptions d'églises dont la construction présente quelques particularités ; ainsi celle de Trémolac, dans la Dordogne, dont M. MOUDIN a montré des relevés graphiques & dont la nef est couverte par une série de coupoles sur pendentifs, comme celles de Cahors, de Beaulieu & quelques autres dans la région, églises, on le sait aujourd'hui, voûtées par des ouvriers du pays qui avaient conçu cette méthode pour couvrir les nefs, avant que les coupoles de Saint-Front, imitant celles de Saint-Marc, fussent élevées.

M. FORESTIÉ a présenté au Congrès un choix de faïences fabriquées dans la généralité de Montauban. Ce sont des produits de la manufacture d'Ardus, fondée en 1739 sous la direction d'un artiste nommé Molinier qui imitait à s'y méprendre les décors bleus de Moutiers. Dix ans après, travaillait à Ardus le céramiste Mathieu Rigal.

M. Forestié montre une belle jardinière de lui représentant

Digitized by Google

l'enlèvement d'Europe & datée de 1746. Puis, vint un autre artiste, nommé Quijou, originaire de Nancy, qui imita les porcelaines de Saxe & leurs colorations rosées. A la fin du siècle dernier, il y avait six faïenceries à Montauban; il y en avait une également à Auvillars, où Rigal termina ses jours.

A Montauban, M. Forestié & M. l'abbé Pottier ont trouvé, dans une faïencerie fermée depuis plus de soixante ans, près d'un millier de pièces qui n'avaient jamais été mises en circulation & qui ressemblent à s'y méprendre à certaines pièces de Strasbourg ou d'autres manufactures célèbres. Ceci prouve combien il faut être prudent dans les attributions de faïence toutes les fois qu'on n'a pas affaire à des pièces datées & signées.

M. LAVERGNE place sous les yeux du Congrès douze matrices à fabriquer des carreaux vernissés, découvertes en 1892 à Castelnau, en Gascogne. Les sujets représentés sont un chasseur, un lévrier, des entrelacs, &c. On connaît des carreaux produits à l'aide de quelques-unes de ces matrices, encore en place dans le bâtiment abbatial du quinzième siècle, à Moissac.

M. Lavergne lit un mémoire où il passe en revue les principaux carrelages de terre vernissée, spécialement ceux de l'abbaye de Flaran (Gers), ceux de l'ancien château des archevêques d'Auch, à Barran (Gers).

M. le chanoine Pottier fait remarquer que les matrices présentées par M. Lavergne, ou des matrices analogues, ont servi à faire aussi certains des carreaux de Belleperche & de Grandselve. Il donne d'intéressants détails sur le carrelage de Moissac.

M. Planté rappelle que le déblaiement du château de Gaston Phœbus, à Orthez, a donné lieu à la découverte de beaux carreaux vernissés.

M. Cartailhac analyse un mémoire de M. DE SAINT-VENANT sur les vases à bec du Moyen-Age qui se rencontrent surtout en Guyenne & en Languedoc. Les plus anciens remontent au dixième siècle & les plus récents au quinzième siècle.

M. le chanoine Pottier ajoute qu'il a découvert de nombreux vases à bec dans des tombes préhistoriques & dans des tombes du seizième & du dix-septième siècles. Le type est resté le

Digitized by Google

même au point de vue de la forme, mais la pâte diffère & les spécimens les plus récents sont vernissés.

M. Cartailhac fait remarquer que les vases à bec n'ont pas été rencontrés dans les sépultures préhistoriques, & admet que le type de ces vases remonte à l'époque gallo-romaine.

Des études sur quelques *coutumes* ont été présentées par M. le chanoine CALHIAT qui signale les principales fontaines de Tarn-&-Garonne encore demeurées de nos jours un objet de dévotion attirant ce qu'il appelle des « pèlerinages thérapeutiques. » On visite, en effet, ces fontaines pour obtenir la guérison d'une foule de maladies : la fièvre, le rachitisme, l'ophtalmie, &c. Ce qu'il y a de singulièrement suggestif dans cette coutume comme dans beaucoup d'autres départements, c'est le sou que l'on jette toujours dans la fontaine avant de se retirer. Il y a là, d'après M. Calhiat, une tradition qui remonte au paganisme & qui a été transformée, convertie par l'Eglise, comme ont été christianisés tant de monuments païens à Rome, en Gaule, en Afrique, &c.

M. Georges DOUBLET, professeur au lycée de Nice, mentionne aussi la fontaine sainte des Gorges-du-Loup (Alpes-Maritimes), & fait connaître, d'après des documents d'archives, les actes de dévotion qui se pratiquaient au dix-huitième siècle à cette fontaine & à la grotte de Saint-Arnoux, ainsi que les scandales auxquels ils donnaient lieu, & que cherchèrent à réprimer les évêques de Vence.

M. Doublet voit dans ces pratiques une survivance de l'antique culte des eaux.

M. le pasteur BRUSTON a donné des explications sur la médaille du seizième siècle à l'effigie du Christ, rapportée de Rome par M. Boyer d'Agen, dont il a été fort parlé dans ces derniers temps, & qui avait été attribuée à tort aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Il insiste sur le caractère moderne de ces médailles qu'on a voulu faire remonter jusqu'au commencement de l'ère chrétienne & où l'on a prétendu reconnaître un portrait authentique de Jésus-Christ, gravé par les premiers chrétiens. Il s'agit de médailles très communes dont le prototype n'est pas antérieur à la fin du quinzième siècle & qui ont été frappées pour

Digitized by Google

les juifs convertis au christianisme. La légende hébraïque du revers est, en effet, une profession de foi à la divinité du Christ.

C'était un acheminement vers la **numismatique**, & M. Emile BONNET a lu un mémoire sur les jetons émis par les Etats généraux de Languedoc. Ces jetons n'ont jamais eu qu'un rôle rémunérateur & honorifique. Ils constituaient une sorte de récompense officielle exclusivement destinée, à l'origine, aux membres du bureau des comptes, c'est-à-dire de la Commission chargée par les Etats de procéder à l'audition & à la clôture des comptes des officiers de la province. Cette récompense fut accordée plus tard aux membres du bureau des recrues (1678), puis aux premiers opinants des trois ordres, enfin à plusieurs autres personnages & fonctionnaires de la province. Le plus ancien des jetons connus porte la date de 1634, le plus récent, celle de 1790. Le nombre des types de jetons retrouvés s'élève aujourd'hui à plus de cent dix. Ils étaient frappés à l'Hôtel des Monnaies de Paris par les soins de la députation que les Etats généraux envoyaient tous les ans à la cour pour présenter le cahier de leurs doléances.

Les sujets & légendes étaient d'ordinaire fournis par les membres de l'Académie des inscriptions, ayant des attaches languedociennes. Ces jetons offrent la signature des meilleurs artistes des dix-septième & dix-huitième siècles : Rottier, Duvivier, Drez, Gatteaux, &c.

Les types du revers consacrent le souvenir d'événements d'un intérêt général ou exclusivement provincial ; cependant, quelques-uns consistent uniquement dans l'écu à la croix de Languedoc, & c'est même là le type qui prévalut à partir de 1755 ; mais, grâce à l'habileté des graveurs, cette donnée très simple fournit une série artistique qui comprend de véritables petits chefs-d'œuvre d'élégance & de bon goût.

M. Babelon a fait ressortir toute l'importance du travail de M. Emile Bonnet, qui mérite d'être proposé comme un véritable modèle d'étude numismatique.

M. JOULIN lit une note sur les 13,500 monnaies romaines recueillies depuis quinze ans dans la plaine de Martres-Tolosanes. On a trouvé des monnaies isolées & quatre trésors qui fixent les époques d'occupation des principaux établisse-

Digitized by Google

ments Gallo-romains de cette plaine. A la villa de Chiragan (1897-98-99), 250 monnaies d'Auguste à Arcadius ; au Vicus de Tuc de Mourlan (1891), 3,000 pièces de billon agglomérées de Valérien à Probus, & 300 pièces isolées, d'Auguste à Théodose (1898) ; dans les villas de Sana & de Coulieu, monnaies d'Hadrien aux Constantins ; enfin, à Saint-Cizy, deux trésors de 3,600 pièces de billon, d'Hadrien à Constantin (1892 & 1899), & 3,000 deniers d'argent & de potin, d'Antonin à Postumus (1884).

Le Congrès de Toulouse a ainsi donné l'essor à de précieux travaux archéologiques dans la région. Nul doute que si ces Congrès continuent à se répandre dans la province, ils ne suscitent des études & n'éveillent des curiosités qui resteraient peut-être endormies. Les œuvres d'art surtout demandent à être examinées de près ; elles sont très diverses en France, suivant les régions. Ce sont des mondes différents, non seulement par le climat & ses sites, mais par les monuments, que la Provence & la Bretagne, le Languedoc & la Normandie, la Flandre & la Gascogne. Michelet n'a-t-il pas dit que la France en éclatant hors de ses frontières suffirait pour reconstituer l'Europe ? S'il est utile aux archéologues, même de Paris, où tout afflue & abonde, livres, cours publics & moulages, de voir de leurs yeux les églises & les châteaux qui revêtent le sol national avec un tel éclat & de telles variétés, ceux des provinces ont beaucoup à gagner à entendre apprécier par des regards exercés & des spécialités d'érudition, ceux qu'ils ont étudiés avec amour toute leur vie, mais sur lesquels souvent un mot d'un étranger qui a pu beaucoup comparer, jette tout à coup un jour inattendu.

L'esprit provincial a été une des forces de la France. Dans un moment où tout s'émiette & se désagrège, où la nécessité s'impose de réveiller les initiatives & de développer les associations, il importe de susciter les énergies locales & de fortifier par des fréquentations mutuelles l'alliance intime entre les diverses parties de la nation.

J. DE LAHONDÈS.

Digitized by Google

SCIENCES

ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

La section des sciences économiques & sociales est la dernière venue des sections du comité des travaux historiques & scientifiques. Elle a été instituée par un arrêté du 12 mars 1883. Cette création était un signe des temps. Quelques années auparavant, l'enseignement de l'économie politique avait été rendu obligatoire dans les Facultés de droit, & celles-ci tendaient rapidement à perdre leur caractère étroitement juridique[1]. Un peu malgré elles parfois. Je me rappelle que vers cette époque, un de mes professeurs, d'ailleurs fort estimé comme jurisconsulte, parlant à ma personne, donnait encore aux sciences sociales le nom de *sciences blagologiques*.

Quoi qu'il en soit de ces répugnances & de ces résistances, aujourd'hui bien oubliées, la section des sciences économiques & sociales a prouvé son utilité. Son objet particulier est, « d'une part, l'examen, à un point de vue différent de celui

1. Voy. le décret du 26 mars 1877, appliqué pour la première fois en 1878-1879. — La Restauration avait institué à la Faculté de droit de Paris une chaire d'économie politique, supprimée d'ailleurs presque aussitôt (1819 1822). En 1847, M. Aimé Rodière inaugura l'enseignement de cette science à la Faculté de Toulouse. Mais il n'y eut de chaire magistrale définitivement créée pour elle à Paris qu'en 1864, à Toulouse qu'en 1876, ailleurs qu'à des dates encore plus récentes. Par la brèche ouverte sont entrés, depuis, bien des enseignements nouveaux; parmi les anciens, il en est, comme le droit romain, qui ont vu se modifier profondément leur caractère & leurs méthodes. Sur les études de droit, telles qu'elles avaient été organisées au début du siècle, lire Taine, *Origines de la France contemporaine, Le Régime moderne*, t. II, pp. 206 & 207.

Digitized by Google

de l'histoire proprement dite, des faits qui, dans le passé, intéressent d'une manière spéciale la vie économique & morale, le droit & les institutions de la France &, d'autre part, l'étude, à un point de vue exclusivement scientifique, des faits & des questions qui portent sur les mêmes matières[1]. » Dans l'expression « sciences économiques & sociales » sont comprises « les sciences juridiques, administratives, économiques & pédagogiques[2]. » Au Congrès de 1899, aucune de ces sciences n'a été oubliée.

Les séances de la section se sont tenues dans la salle de l'Académie de législation, au rez-de-chaussée de l'hôtel d'Assezat. Elles ont été présidées successivement par MM. PASCAUD, A. DELOUME, H. DUMÉRIL, O. NOEL, PAGET & HOUQUES-FOURCADE. Sur les quatre présidents parisiens désignés par le ministre, trois, MM. LEVASSEUR, GRÉARD & AULARD, n'ont pu, pour des motifs divers, venir à Toulouse. Nous ne pouvons que regretter les contre-temps qui nous ont privés de la présence d'hommes aussi distingués & aussi connus. Nous les regrettons d'autant plus vivement que quelques susceptibilités provinciales — les faibles sont facilement susceptibles — ont pu s'en blesser & voir dans une coïncidence assurément fortuite l'effet de l'indifférence ou du dédain. Ces susceptibilités seront moins chatouilleuses quand la province aura plus de conscience de sa force, & quand le nouveau régime sera définitivement entré dans nos habitudes. MM. L. SALEFRANQUE & G. HARMAND ont alternativement rempli les fonctions de secrétaire.

L'espace me manque pour analyser avec quelque détail les travaux lus ou résumés pendant les sept séances de la section. Pour un très grand nombre, je serai obligé de m'en tenir à de sommaires mentions. Tous, naturellement, ne présentent pas les mêmes mérites : aucun n'est dénué d'intérêt. Dans ces conditions, choisir est périlleux. Je réclame l'indulgence pour ce qu'il y a de forcément incomplet dans ce compte-rendu.

1. *Instruction sommaire adressée par la section des sciences économiques & sociales aux Sociétés savantes des départements* en 1883.

2. *Ibid.*

Digitized by Google

Les études sur le droit privé sont venues les premières. — MM. CHARLEMAGNE, ancien magistrat à Châteauroux, DE LA GRASSERIE, juge au tribunal de Rennes, & PASCAUD, conseiller à la Cour de Chambéry, ont critiqué les dispositions du Code civil & des lois fiscales gênant la liberté de la composition des lots dans les partages. La question, qui était de celles inscrites au programme du Congrès, n'est pas nouvelle. Je ne sais si notre législation actuelle, sur ce point, compte un seul défenseur sérieux. Il n'en est pas moins à présumer qu'elle nous régira encore longtemps & que, par exemple, l'Etat & les hommes de loi s'entendront, dans l'avenir comme par le passé, pour dépouiller les mineurs afin de les mieux protéger. « Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres, dit Vauvenargues, est qu'ils veulent leur bien. » — Plus neuf est le sujet du *warrantage* des récoltes discuté par MM. DE LA GRASSERIE, PASCAUD, HARMAND & ROCHETIN. La loi qui règlemente cette institution ne date que de l'année dernière. Mon ignorance des choses de l'agriculture me fait garder une prudente réserve sur les observations échangées, bien qu'elles m'aient paru d'un grand intérêt. Une bonne organisation du crédit agricole n'est-elle pas partout souhaitée aujourd'hui ? « Jusqu'ici, a dit M. HARMAND, il n'a pas encore été fait de fréquentes applications du warrant agricole... Ce qui paraît surtout pratique sera le warrantage des récoltes réunies de petits cultivateurs syndiqués. Ce warrantage permettrait d'attendre la hausse ou d'éviter la baisse pouvant résulter de ventes abondantes dans une région, en warrantant ces récoltes. Cette tendance à augmenter le nombre & l'importance des syndicats agricoles constituera peut-être le plus grand service de la loi de 1898... Dans la région toulousaine, les syndicats sont nombreux & puissants. »

Nous retrouvons MM. PASCAUD & DE LA GRASSERIE comparant, avec leur érudition habituelle, les avantages & les inconvénients du régime dotal auquel ils sont peut-être un peu trop favorables. En somme, même dans le Midi, ce régime, considéré aujourd'hui comme plus gênant encore que protecteur, est moins répandu qu'on ne le croit communément. D'après les chiffres communiqués par M. SALEFRANQUE, il n'y

Digitized by Google

a guère en France plus d'un tiers des mariages qui soient précédés de contrats ; sur le nombre, un huitième seulement porte adoption du régime dotal, avec ou sans paraphernalité ou société d'acquêts (période de 1895 à 1897 inclusivement). Dans la Haute-Garonne, où pourtant les contrats sont relativement nombreux, cette moyenne n'est même pas atteinte. Il y a vingt ou trente ans, sans être très fréquent, le régime y était plus usité que maintenant[1]. Là ne semble pas être l'avenir.

M. VUACHEUX, du Havre, a demandé la modification des articles 228, 238 & 296 du Code civil relatifs au convol en secondes noces de la femme veuve ou divorcée, dans le cas où la confusion de parts est impossible. Des raisons de haute convenance, lui a fait observer M. DELOUME, s'opposent à cette modification. M. VUACHEUX répond qu'il a eu surtout en vue les circonstances difficiles où peut se trouver placée l'ouvrière des grandes villes : pour elle, une union régulière, contractée même au mépris de ces raisons, d'ailleurs incontestables dans le cas de veuvage, peut être le salut.

Ces questions juridiques — plus une lecture de M. SALEFRANQUE sur le mouvement de l'impôt dans la Haute-Garonne de 1827 à 1897, mouvement perpétuel & toujours ascendant, on le devine — ont occupé les deux premières séances.

La pédagogie a ensuite eu son tour, &, naturellement, il a été question de l'*Affaire*. L'accusé a été assez maltraité. M. VUACHEUX a réclamé sa mort sans phrases ; M. GOBLOT, professeur au Lycée & maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse, pense qu'il vaut peu de chose, mais craint qu'il ne soit immortel ; M. DE LA GRASSERIE estime qu'à certaines conditions, il peut vivre en s'améliorant; M. COMBES a

1. Cela résulte de la curieuse étude de M. Joseph Bressolles sur *Les Régimes matrimoniaux actuellement appliqués dans le pays toulousain*, publiée en 1880. En 1820, à Toulouse, il y avait 442 contrats adoptant le régime dotal ; en 1869, il n'y en avait plus que 106, y compris 71 avec société d'acquêts. Où est le temps où un professeur de Code civil de notre Faculté de droit croyait pouvoir se dispenser d'enseigner à ses élèves les règles de la communauté ?

Digitized by Google

donné lecture de quelques pages où M. VAUTHIER, de la Société de statistique de Paris, a présenté la défense. J'ai goûté cette défense, ayant un faible, né peut-être d'un excès de sentimentalité, pour les accusés en général. Un public très nombreux assistait à la discussion. Il a paru indécis, quoiqu'un nombre respectable de pièces eussent été mises sous ses yeux, ou peut-être à cause de cela. J'oubliais de dire que l'*Affaire* en question, celle qui préoccupe si vivement les universitaires & les familles, est le procès du baccalauréat. Le programme nous invitait à l'étudier dans ses effets sociaux. J'aurais bonne envie d'ajouter quelques mots, de montrer que trop souvent on accuse le baccalauréat d'effets fâcheux qu'il serait plus juste d'attribuer à la confusion de programmes d'études mal digérés, à la maladresse de certains examinateurs, au développement excessif du fonctionnarisme, à certaines dispositions de notre loi militaire, &c., mais ce n'est pas ici le lieu.

Je dois me borner à dire quelques mots, trop brefs à mon gré, des principales idées exposées par les orateurs que je viens de nommer. Est-il vrai, comme M. VUACHEUX m'en a paru convaincu, que le baccalauréat soit anti-démocratique par essence ? Cela dépend de l'idée que l'on se fait de la nature & des exigences d'une démocratie. Il y a démocratie & démocratie comme il y a fagots & fagots. Il y a des démocraties absolues & il y en a de tempérées. Je préfère les tempérées. J'aime peu les oligarchies ; il me paraît bon pourtant qu'une démocratie soit légèrement teintée d'aristocratie, pourvu que cette aristocratie soit largement ouverte, & surtout si par ce mot on entend une certaine influence réservée aux meilleurs, à ceux qui l'emportent sur les autres par les connaissances ou les talents. — Mais, objecte M. GOBLOT, le baccalauréat n'a guère d'utilité à ce point de vue ; il sert seulement à différencier une classe d'une autre, la *bourgeoisie* du peuple proprement dit. L'idée de bachelier éveille celle de redingote. Il y a de bons bacheliers & il en est de très médiocres ; le diplôme est le même pour tous. — J'admets volontiers, avec mon distingué collègue, que nous devrions être plus difficiles dans la délivrance du diplôme ; la chose serait relativement aisée si l'on modifiait comme il faudrait le faire notre loi militaire. Mais, à mon

Digitized by Google

avis, ce diplôme n'a pas, pour la différenciation des classes, autant d'importance que M. Goblot a semblé lui en attribuer. Pendant la première moitié du présent siècle, & même jusqu'en 1872, jusqu'à l'introduction du volontariat d'un an, le baccalauréat était beaucoup moins recherché qu'à présent. Les *bourgeois* non munis du parchemin s'en distinguaient-ils moins de la classe populaire? Et les bacheliers sont-ils tous fils de bourgeois? Les bourses que l'on distribue avec une libéralité voisine de la prodigalité ne facilitent-elles pas à bien des fils d'artisans, destinés, j'en conviens, à se déclasser [1], l'accès de l'examen? Je dirais volontiers, avec M. VAUTHIER, que le plus grand danger d'une République démocratique est de rester à l'état inorganique, qu'il est désirable d'établir une certaine hiérarchie. S'il est utile pour la société, comme le fait ressortir M. DE LA GRASSERIE, d'encourager, chez un certain nombre au moins de ses membres, une culture générale & des études qui ne soient pas purement techniques, le baccalauréat a une utilité sociale, car en France sa suppression équivaudrait à la ruine de ces études. Nos écoles de droit & de médecine sont déjà encombrées de médiocrités; elles se peupleraient de nullités. Le favoritisme bureaucratique ou électoral aidant, ces nullités réussiraient souvent à supplanter dans les fonctions publiques non seulement les médiocrités, mais même les mérites réels qui ont déjà fort à faire pour lutter contre ces dernières. Nous avons un cheval borgne; ne demandons pas à le remplacer par un aveugle.

Ont suivi plusieurs mémoires sur des sujets se rapportant à l'histoire de l'enseignement, pleins de faits & d'idées, mais se prêtant mal à une analyse succincte : *Histoire du collège Jean Bart de Dunkerque*, par M. Dodauthun, de l'Union Faulconnier (Société historique de Dunkerque), résumée par M. SALEFRANQUE; l'*Instruction publique à Foix aux dix-septième & dix-huitième siècles*, par M. l'abbé BLAZY, de la Société ariégeoise des lettres, sciences & arts; *Les doctrines politiques de l'Université de Toulouse sous l'ancien régime*,

1. Je prends ce mot dans sa signification étymologique, *changer de classe*, sans prétendre y attacher un sens défavorable.

Digitized by Google

spécialement celles du professeur Grégoire, par M. JOUGLA, étudiant de l'Université de Toulouse, résumées par M. COLL. M. MÉRICANT, ancien professeur à l'Institut des aveugles de Toulouse, a parlé de *l'Enseignement des aveugles mis à la portée aes voyants* & de certains perfectionnements par lui apportés au système Braille [1]. A cette occasion, M. ROCHETIN a donné quelques détails sur l'école Braille, de Paris. Enfin, lecture a été donnée par M. DÉCANS d'un travail de M. VILLEY, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Caen, sur des *Lettres de Turgot relatives aux mesures à prendre pour combattre la mendicité*. On trouvè dans ces lettres une ébaucne du système de la participation aux bénéfices.

Les questions de prévoyance & d'assistance devaient avoir les honneurs de la quatrième séance. M. GASSAUD, de la Société des ingénieurs civils, a commenté la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail. Article par article, il en a montré les imperfections & les périls avec une logique impitoyable. M. A. GIRARD, président du tribunal de commerce de Toulouse, & M. DELOUME, ont encore appuyé sur ses critiques. L'exécution a été complète. La communication de M. Gassaud est certainement une de celles qui ont été le plus attentivement suivies. Elle est de nature à inspirer de mélancoliques réflexions sur les lois qui nous régissent, sur ceux qui les font, & sur nous qui les subissons. Ces lois sont d'une élaboration souvent très longue, très pénible; lorsqu'après mille efforts, elles sont enfin venues au jour, on s'aperçoit soudain qu'elles ne valent rien. Quand les montagnes accouchent de souris, ce n'est que moitié mal; quand elles mettent au monde des monstres difformes & dangereux, la chose est beaucoup plus grave. Et ce sont de tels monstres que la Montagne enfante

1. Confection d'alphabets en bois dur, d'un relief plus résistant que celui obtenu par le gaufrage du papier; addition, dans ces alphabets, de petits points aux gros points en usage, pour mieux indiquer la place de ces derniers; construction, aussi en bois dur, d'alphabets spéciaux pour apprendre l'écriture, où les caractères se présentent renversés puisqu'on doit les piquer au poinçon sur le revers de la page à lire. Telles sont les principales innovations imaginées & déjà introduites avec succès dans la pratique par M. Méricant.

Digitized by Google

— qu'on me pardonne ce pauvre jeu de mots. Je dis la Montagne ; j'ai tort de faire retomber sur elle une responsabilité qu'avec elle partage la Plaine, toujours docile, de nos Assemblées ; que de fois celle-ci a voté, à regret, par peur des électeurs, des dispositions saugrenues !

Puis est venu M. le docteur BARTHÈS qui a parlé : 1° *Des Sociétés de patronage de l'enfance & de l'adolescence en Eure-&-Loir ;* 2° *de l'encombrement des hôpitaux & de la diminution des dépenses de l'assistance médicale gratuite à domicile & à l'hôpital ;* 3° *de l'assistance par le travail dans l'Eure-&-Loir.* Ces mémoires, très documentés, sur des questions plus que jamais à l'ordre du jour, ont provoqué quelques remarques de M. CRUPPI, député de la Haute-Garonne, lequel a exposé l'économie de son projet de loi pour la suppression du vagabondage & de la mendicité, & de M. G. VIDAL, le dévoué président de la Société des enfants & adultes libérés de Toulouse. Me permettra-t-on de solliciter en passant l'adhésion des lecteurs de cette *Revue* à une œuvre qui, fondée en 1894, a déjà fait beaucoup de bien & ne demande qu'à en faire encore davantage ?

Un autre médecin, M. le docteur LEDÉ, de Paris, nous a entretenus de la *Protection de l'enfance & des placements en nourrice.* Il a constaté ce fait que les enfants sont placés plutôt dans les grands centres de population que dans les villages, & il en a étudié les causes. Il nous a donné aussi des détails sur les pouponnières. M. le docteur LAUTRÉ, de Toulouse, a confirmé & complété les renseignements fournis par M. Ledé.

M. DE MALARCE, le vétéran des institutions de prévoyance, lit ensuite une histoire rapidement esquissée de l'association permanente du Congrès scientifique international de ces institutions, fondée à Paris en 1875, & dont il est le secrétaire perpétuel.

Enfin, M. VUACHEUX insiste pour que le bénéfice de l'assistance judiciaire soit accordé avec moins de parcimonie ; elle devrait être, suivant lui, donnée pour toute la durée du procès, exécution du jugement, appel & même pourvoi en cassation.

Diverses questions économiques ont occupé la séance du

Digitized by Google

jeudi soir. M. HAMON, de la Société de l'enseignement professionnel & technique des pêches maritimes, a donné connaissance d'un mémoire de M. CACHEUX, de la même Société, sur l'*Application de la coopération à l'amélioration du sort des marins-pêcheurs*. La situation de ces braves gens est généralement misérable. Il serait nécessaire de créer des débouchés nouveaux pour la consommation du poisson ; en certains endroits du littoral, la production est supérieure à la consommation ; M. CACHEUX expose les résultats obtenus par certains syndicats de pêcheurs de sardines & de maquereaux ; il recommande la formation de sociétés coopératives pour la vente du poisson dans les grands centres comme moyen efficace d'améliorer la situation de ceux de nos marins qui effectuent la petite pêche.

Les corporations de métiers à Toulouse, nous apprend M. DUMAS, professeur à la Faculté des lettres, étaient, aux dix-septième & dix-huitième siècles, fort peu prospères. La fiscalité royale les avait ruinées. Les maîtres, écrasés par des charges considérables, défendent énergiquement leurs privilèges. Les compagnons n'ont aucune liberté. Ils ne peuvent ni choisir leur maître, ni le quitter à leur gré. Le salaire est maigre, inférieur au salaire moyen des diverses régions de la France ; les réclamations sont rarement écoutées. Ajoutez que la durée de l'apprentissage est plus longue qu'au seizième siècle, que chaque maître ne peut prendre qu'un apprenti, que la lettre de maîtrise se paie cher. Voilà à quoi conduit l'*organisation du travail!*

Rapprochons de la monographie de M. DUMAS un mémoire de M. LEVASSEUR, lu par le président de la section, sur les sources de l'histoire des corps de métiers & de l'industrie à Toulouse, où le savant membre de l'Institut signale aux travailleurs les documents ayant trait à cette histoire & existant soit aux archives départementales, soit aux archives municipales du Donjon[1].

1. Rappelons en passant que la section des sciences économiques & sociales s'est associée à un vœu émis par la section de philologie & d'histoire sur la proposition de M. Creissels, vœu tendant à mettre à la disposition des chercheurs les ressources offertes par les anciennes archives notariales.

Digitized by Google

De Toulouse nous passons en Hollande, avec M. HAMON, pour y étudier les institutions de secours mutuels & d'assurances sur la vie pendant les quatre derniers siècles. Ces institutions sont nombreuses, les clubs d'enterrement notamment. D'une enquête faite en 1891 par la *Société d'utilité publique*, il résulte que la moitié de la population totale est assurée à une caisse d'enterrement quelconque.

Signalons encore un mémoire, trop optimiste peut-être, de M. NICOLAÏ, de la Société d'économie politique de Bordeaux sur le *Rôle économique & l'utilité des dépenses militaires*, selon qu'elles ne sont pas utilisées ou qu'au contraire la guerre vient à leur donner une utilisation ; quelques détails fournis par M. VUACHEUX sur les résultats obtenus au Havre, pendant l'année qui vient de s'écouler, par le comité de défense & de protection des enfants traduits en justice, & un travail de M. PÉRÈS, de la Société de topographie de France, sur les *Effets économiques produits dans l'ordre physique par l'union étroite de l'économie politique & de la morale*. M. Pérès insiste sur l'évolution économique des pays neufs dont l'exploitation de l'or a précipité la colonisation au dix-neuvième siècle ; il montre que le travail & l'épargne sont les seules vraies sources de la richesse, que l'or trouvé d'une manière inattendue & trop facilement acquis, sans profit réel pour un Etat en formation ou même normalement organisé, devient pour lui une calamité.

Nous rentrons à Toulouse, le vendredi matin, avec M. ZÉGLICKI, juge au Tribunal civil, qui a traité des immunités des citoyens à Toulouse sous l'ancien régime. Cette monographie, pleine de renseignements, offre un intérêt que fait bien ressortir M. HARMAND.

M. DELOUME, dans cette langue riche & colorée qui lui est familière, nous invite à monter sur la tour de l'hôtel d'Assézat, d'où l'on découvre la ville de Toulouse entière, la Garonne & un immense horizon jusqu'aux Cévennes & aux Pyrénées. C'est à l'époque de la Renaissance que se sont élevées la plupart de ces tours que l'on aperçoit dominant les toits. M. DELOUME signale à notre attention trois quartiers : celui de l'Université, du côté de Saint-Sernin ; celui des parlementaires, groupés à proximité du Palais, & celui des financiers,

Digitized by Google

alors plus riches & plus puissants que jamais, où est situé l'hôtel d'Assézat lui-même. Il nous fait le tableau du monde des affaires à cette époque, des prétentions des Capitouls, de leurs rivalités avec les membres du Parlement. Toulouse s'orne de somptueux édifices ; le goût du luxe y règne ; c'est aussi un centre florissant d'études. Mais bientôt doit s'ouvrir une période de guerre civile & de désolation ; la religion va être la cause ou le prétexte de luttes acharnées. Tandis que la noblesse & le fond de la population restent attachés au catholicisme, la bourgeoisie se fait huguenote. Toutes les rancunes, toutes les animosités se déchaînent, & quelques pages sanglantes sont ajoutées aux annales de notre ville, trop riches en souvenirs de ce genre.

L'espace me manque pour analyser comme elles le mériteraient l'étude de M. René FAGE, correspondant du ministère, sur l'*Apprentissage au dix-septième siècle à Tulle*, & celle de M. VIDAL, de la Société des sciences, arts & belles-lettres du Tarn, sur les *Conditions du travail, du commerce & de l'industrie à Albi au quatorzième siècle.*

La séance s'est terminée par une lecture de M. MÉRIGNHAC, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Toulouse, sur la *Situation actuelle & les rapports de l'Andorre, de la France & de l'Espagne*, situation qui paraît étrange aujourd'hui, « conception féodale égarée dans le dix-neuvième siècle, souvenir des âges disparus, semblable à ces empreintes qui datent des temps reculés & apparaissent tout à coup à la suite de quelque découverte archéologique. » Le paréage de 1278, sentence arbitrale réglant les droits respectifs sur les vallées du comte de Foix & de la *mître* d'Urgel, est encore en effet la base de la condition internationale de l'Andorre.

La séance du vendredi soir n'a pas été moins bien remplie. M. PAGEL, du comité archéologique de Noyon, a lu une communication faite en collaboration avec M. COZETTE, du même comité, sur l'*Etat de la population, les naissances, mariages, divorces & migrations à Noyon, de* 1789 *à* 1801 ; M. l'abbé VIRABEN, curé de Goyrans, a parlé de la dépopulation de la France en général & surtout de la diminution de la population rurale. Ces communications, écoutées avec

Digitized by Google

attention, ont provoqué des échanges d'observations également instructives.

Le programme du Congrès appelait la discussion sur la question suivante : « *Exposer dans quelle mesure & sous quelles conditions il est permis, en France & à l'étranger d'employer les fonds & la fortune personnelle des Caisses d'épargne à la construction des habitations à bon marché.* » M. le docteur LAUTRÉ, remplaçant M. le docteur BARTHÈS, a traité la question en se plaçant successivement au point de vue de la gestion des Caisses d'épargne & à celui des besoins hygiéniques & moraux de la classe ouvrière. Notre pays est dans une situation inférieure à celle de plus d'un pays voisin sous ce dernier rapport ; il serait urgent de l'en faire sortir.

M. HARMAND donne des explications sur une question de propriété littéraire & artistique qui préoccupe vivement les auteurs : « L'œuvre créée tombe-t-elle dans la communauté ? Ses produits seuls n'y doivent-ils pas tomber? » Si, avec un jugement récent du Tribunal de la Seine, on décide que la propriété de ces œuvres, meuble incorporel, tombe dans la communauté &, à sa dissolution, devient la copropriété des époux, quels inconvénients & quels dangers n'en résulte-t-il point, surtout en cas de divorce ! M. HARMAND ne pense pas qu'une telle situation résulte de la loi. Si l'on a accordé à la veuve un droit sur l'œuvre à la mort de l'auteur, cela ne veut pas dire qu'on puisse assimiler au décès de celui-ci la dissolution de la communauté par le divorce ou le décès de l'époux non auteur ; dans ces deux derniers cas, celui-ci est vivant & toute entrave au libre exercice de son droit vient à l'encontre du but recherché par le législateur de 1866. Il termine par quelques remarques sur le « droit moral » de l'auteur. Comment assurer la reproduction de son œuvre telle qu'il l'a faite ? Quelle sanction donner aux méfaits des modificateurs?

M. CHARLEMAGNE fait part du résultat de ses recherches sur la *Propriété foncière en Berry*. Il a pu constater que dès le quinzième siècle, la petite propriété y existait presque partout à côté de la grande, & il indique sous quelles formes elle s'est constituée.

M. HOUQUES-FOURCADE a clos la dernière séance par un

Digitized by Google

excellent résumé des travaux de la section, résumé qu'il eût peut-être mieux valu reproduire ici purement & simplement qu'y insérer ma prose. Il a fait ressortir l'unité réelle qu'il retrouvait dans ces travaux multiples, si divers en apparence, mais ayant tous pour objet « la vérité, la justice & aussi le bien-être pour tous » ; il a montré l'utilité de réunions périodiques mettant les travailleurs des diverses régions de la France en relation les uns avec les autres & les invitant à se communiquer des trésors qu'ils ne sont pas assez jaloux pour se conserver à eux seuls.

Ces paroles ont eu un succès mérité. On a nié, on nie encore l'utilité des travaux & des discussions du genre de ceux dont le compte-rendu précède. Un de mes collègues de l'Université de Toulouse, qui, du reste, n'avait pas assisté à nos séances, me disait, le dernier jour du Congrès : « Tout ça, ce sont des *parlottes*, & ce n'est pas avec des *parlottes* qu'on réformera la société. » Je proteste contre ce scepticisme décourageant. Mon collègue, qui parle & écrit fort bien, mais qui aime les paradoxes, ne croit lui-même sans doute qu'à moitié à son assertion. Les idées font parfois lentement leur chemin ; elles avancent néanmoins ; mais ceux qui veulent les faire triompher doivent y mettre de la persévérance, de l'entêtement même, ne pas craindre la publicité & la controverse. Il ne faut pas que les hommes d'étude, ceux qui connaissent le passé, qui examinent les faits actuels avec l'impartialité & le sang-froid de la science, gardent pour eux les résultats de leurs travaux & laissent le champ absolument libre aux utopistes & aux ambitieux, aux constructeurs de systèmes *à priori*. Il est bon qu'ils se connaissent, s'entendent, se fortifient mutuellement dans leur lutte contre les préjugés, les passions, les illusions de toute sorte qui les entourent. La section des sciences économiques & sociales s'est fait sa place à côté de ses vénérables aînées, les sections de philologie & d'archéologie ; elle n'entend pas la perdre & elle ne la perdra pas.

Henri DUMÉRIL.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE

La philosophie était au Congrès des Sociétés savantes une nouvelle venue. Ce n'est pas que les philosophes se fussent toujours abstenus de prendre part à ses travaux ; mais ils erraient jusqu'ici de section en section, sans avoir une place déterminée. Cette année on leur en avait fait une, petite & provisoire, non pas comme section, mais comme *sous-section*. Ils se sont donc glissés modestement dans l'hôtel d'Assézat à la suite des sciences économiques & sociales. On leur avait abandonné une question manifestement détachée du programme de leur section suzeraine, — sans doute à cause de sa haute généralité : *De la classification des phénomènes sociaux*.

Comme on pouvait s'y attendre, ce sont surtout des sociologistes qui apportaient des réponses. Quelques-unes de ces réponses ont été lues & exposées par leurs auteurs, d'autres résumées par M. DARLU, président de la sous-section.

C'est d'abord M. DE LA GRASSERIE, délégué de la Société de législation comparée de Paris, correspondant du ministère. Il classe les phénomènes sociaux en se fondant sur des assimilations biologiques. Sa classification est très minutieuse & très poussée dans le détail. Il distingue la Société considérée dans ses éléments internes, dans son unité centrale, enfin dans sa vie externe. M. WORMS, de la Société de sociologie de Paris, distingue lui aussi des phénomenes de nutrition, de reproduction & de relation. M. DUPRAT, professeur au collège de Cognac, propose une classification à base psychologique fondée sur les classiques facultés de l'âme, sensibilité, intelligence & volonté. Enfin, M. SUPLAYROLLES, de la Société de jurisprudence de Toulouse, distingue plus simplement des faits de

Digitized by Google

paix & des faits de guerre, qui sont comme la santé & la maladie de l'organisme social.

Puis commence une discussion à laquelle prennent part la plupart des Congressistes présents. Cette discussion est pleine d'idées ; si pleine même que l'analyse en est difficile. Au reste, le terme de discussion est peut-être inexact : on ajoute seulement des idées nouvelles aux idées déjà exprimées ; on veut compléter & non pas réfuter. Pourtant, il semble résulter de ces nouvelles opinions successivement émises, que les théories sociologiques ne peuvent que gagner à cesser d'être physiques, biologiques ou psychologiques pour devenir tout simplement sociologiques. Dans cet esprit, on propose encore d'autres classifications. M. OGEREAU, proviseur du Lycée de Toulouse, distingue les phénomènes juridiques, par lesquels l'individu s'oppose aux autres individus, des phénomènes de solidarité, par lesquels les individus tendent à se confondre. M. RAUH, professeur de philosophie de l'Université de Toulouse & maître de conférences suppléant à l'Ecole normale supérieure, voudrait qu'on tînt grand compte de la valeur morale des phénomènes sociaux. M. GOBLOT, professeur au Lycée de Toulouse, pense que les phénomènes sociaux sont des services soit échangés, soit réciproques, soit gratuits.

En somme, on est à peu près d'accord pour reconnaître que la classification des phénomènes sociaux est nécessairement provisoire, — au moins dans l'état actuel de la science ; & que pour classer les phénomènes sociaux, il faudrait avant tout définir ce qu'on entend par phénomène social.

Telle est la réponse de la sous-section de philosophie à la *première question du programme.*

***

Deux autres séances ont été consacrées à la lecture & à la discussion des mémoires communiqués au Congrès des Sociétés savantes. C'est là qu'est véritablement la part de la philosophie, la grande nouveauté du Congrès.

Cinq mémoires ont été lus : ce qui est beaucoup, si l'on songe que la sous-section de philosophie venait de naître, & qu'elle était à peine connue de la plupart des intéressés.

Digitized by Google

Disons un mot de chacun de ces travaux :

1. — M. GOBLOT, professeur au Lycée & chargé de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse : *Fonction & Finalité.*

C'est une remarquable étude sur un point important de la philosophie des sciences, où l'auteur a su mettre au service de ses théories une érudition physiologique étendue & précise. Le but de ce travail est de montrer le rôle que la notion de finalité peut & doit jouer dans les sciences biologiques. Il me paraît inspiré par un esprit nouveau qui commence à se faire sentir dans la philosophie du temps présent. Je veux parler d'une sorte de réaction contre un trop étroit dogmatisme méthodologique. Sous prétexte de positivisme, on a peut-être exagéré l'unité de la science, trop voulu réduire les théories supérieures aux théories inférieures. Le mécanisme physico-chimique ne suffit plus en physiologie : pourquoi l'idée de finalité, sagement employée, ne serait-elle pas tout aussi « scientifique » que l'idée de causalité ? Ces deux idées ont une même origine psychologique, & ne sont en somme pas plus « métaphysique » l'une que l'autre.

2. — M. THOUVEREZ, maître de conférences de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse : *La famille de Descartes.*

C'est un travail d'érudition complet & méthodique, où se trouvent pour la première fois utilisés les nombreux documents intéressant la famille Descartes qui ont été publiés par les membres des Sociétés savantes de nos provinces de l'Ouest. La conclusion de cette enquête généalogique est que Descartes est d'origne poitevine. Nous avons d'ailleurs son propre témoignage ; il s'inscrivit en Hollande sur les registres d'une Université : « Renatus Des-Cartes, Picto. » C'est donc une affaire entendue, — & je ne puis sans quelque mélancolie songer à la belle page où Michelet caractérise le génie breton par le rapprochement du « Breton Abailard » & du « Breton Descartes ».

3. — M. FERRÈRE, docteur ès lettres, professeur au collège de Castres : *La division des sept arts libéraux.*

On sait que le Moyen-Age divisait les « sept arts libéraux » en deux groupes : le *trivium* & le *quadrivium*. C'est un essai de classification des sciences, qui fut en même temps un pro-

Digitized by Google

gramme d'enseignement. M. Ferrère en cherche l'origine dans Martianus Capella & Cassiodore, auteurs sans doute peu lus par les philosophes contemporains. Pourtant cette question n'est pas sans rapport avec les préoccupations actuelles. N'y a-t-il pas quelque parenté entre le programme scolastique & la distinction des « sciences » & des « lettres » qui sert encore de base à beaucoup de nos institutions pédagogiques?

4. — M. TERRAILLON, profeseur au collège de Béziers : *Contribution à l'étude de l'âme dans la philosophie de Plotin.*

C'est une des questions les plus obscures de la philosophie néo-platonicienne : comment le panthéiste Plotin peut-il expliquer la multiplicité des âmes individuelles, & croit-il pouvoir la concilier avec l'unité de l'âme universelle? Question d'histoire & de dialectique à la fois, bien faite pour intéresser les métaphysiciens; & les philosophes le sont tous, même lorsqu'ils s'en défendent.

5. — M. BESAIRIE, professeur au collège de Castres : *François Bacon & le Moyen-Age.* M. Besairie montre que le philosophe anglais n'est peut-être pas si « moderne » qu'on le dit, & qu'il n'a pas toujours su se dégager des préjugés du Moyen-Age. Il est par bien des côtés un alchimiste & croit encore, par exemple, à la transmutation des métaux. Cette constatation n'est pas pour nous déplaire; car ainsi notre Descartes reste bien le véritable fondateur de la science moderne.

On voit par ce qui precède combien variés ont été les travaux de la sous-section de philosophie. Je remarque que sur cinq mémoires, quatre sont consacrés à l'histoire de la philosophie. Y a-t-il quelque conséquence à tirer de ce fait? Je l'ignore; mais il est certain que les trois séances que je viens de résumer ont été intéressantes & bien remplies. Toulouse a eu les prémices de l'heureux essai de décentralisation qui réunissait pour la première fois un Congrès des Sociétés savantes en province. Avant de se séparer, les Congressistes ont émis le vœu que la section de philosophie fût définitivement organisée. Les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* jugeront sans doute, comme nous, qu'on aurait tort de ne pas faire droit à leur demande.

F. LARY.

Digitized by Google

PHOTOGRAPHIE

D'importants mémoires sur les applications scientifiques de la photographie ont été communiqués au Congrès.

La bonne qualité des instruments employés en photographie scientifique est une condition indispensable de réussite. M. C. FABRE a fait connaître un mode d'essai des objectifs photographiques permettant de déterminer avec précision les qualités optiques de ces appareils & de décider du choix de l'objectif en vue d'un travail déterminé. L'emploi des mires d'essai indiquées par M. Fabre permet de déterminer la valeur d'un objectif avec une approximation plus grande que celle acceptée aujourd'hui.

M. WALLON a étudié les nombreuses applications que l'on peut faire de la formule de Petzval ; il a montré comment la construction des nouveaux objectifs dits anastigmatiques découle immédiatement de l'application de cette formule qui ne pouvait être complètement utilisée à l'époque où elle a été publiée ; en effet, à cette époque, les fabricants verriers ne produisaient pas les verres répondant aux exigences de la formule. Petzval avait d'ailleurs signalé les résultats que l'on obtiendrait avec les verres tels que ceux produits actuellement par l'industrie. La publication déjà ancienne de cette formule répond donc à la divulgation de moyens permettant de construire les objectifs anastigmatiques de type variés, tels qu'on les établit actuellement, soit en France, soit à l'étranger.

La production du négatif est souvent difficile en voyage & en particulier lorsqu'il s'agit de photographier des montagnes avec glaciers. M. F. BELLOC a indiqué le moyen de surmonter ces difficultés. L'emploi d'écrans colorés, combiné avec celui des plaques orthochromatiques revêtus d'enduits contre le halo,

Digitized by Google

les procédés classiques de mise en train des négatifs permettent d'obtenir des images positives correctes, sans que la main du dessinateur soit intervenue pour améliorer ces images documentaires.

L'obtention directe des positives serait souvent fort utile. M. VILLARD a montré que l'action des rayons X permet d'obtenir ce résultat en radiographie. On expose une plaque à l'action des rayons X, puis la couche de bromure d'argent est exposée à la lumière du jour pendant un temps suffisant pour réduire complètement l'impression due aux rayons X. Les régions qui ont subi l'action des rayons X sont ramenées à l'état neutre, les autres deviennent noires & produisent une épreuve positive transparente.

M. Louis LUMIÈRE a communiqué au nom de MM. LUMIÈRE FRÈRES & SEYEWETZ le résultat des travaux faits sur les nouvelles substances susceptibles de développer l'image photographique. Les auteurs sont arrivés à ce résultat remarquable, à savoir que les corps à fonction phénolique, tels que l'hydroquinone, peuvent, sans élimination, former avec les amines développatrices, comme la paraphénylène-diamine, des substances définies, douées de propriétés développatrices intéressantes. Le révélateur ainsi obtenu est remarquablement sensible à l'action du bromure de potassium, qualité précieuse lorsqu'il s'agit de développer des plaques surexposées.

On connaissait en partie seulement l'influence de la température sur le développement de la plaque photographique. MM. Auguste & Louis LUMIÈRE ont reconnu que les substances sensibles employées pour la production des négatifs perdent une grande partie de leur sensibilité lorsque l'action de la lumière s'exerce aux très basses températures que l'on peut produire à l'aide de l'air liquide ; ces basses températures amènent aussi la suppression de la phosphorescence avec bien des matières.

M. MONPILLARD a présenté à la section de beaux spécimens de photomicrographies obtenus par la méthode indirecte des couleurs.

Le rôle de l'accommodation oculaire en perspective, en photographie & en stéréoscopie a fait l'objet d'une très intéres-

Digitized by Google

sante communication de M. le lieutenant-colonel MOESSARD, indiquant les moyens d'obtenir pratiquement des photographies répondant au phénomène de l'accommodation.

L'impression des photographies destinées à être conservées comme documents doit être faite à l'aide de procédés fournissant des images indélébiles. M. A. PROVOST, de Toulouse, a insisté sur la facilité des manipulations à faire pour obtenir des images par le procédé au charbon : en l'état actuel de la science, c'est le mode de tirage qui se prête le mieux à l'utilisation de tous les négatifs. M. LABORIE a rappelé les avantages que présente sous ce rapport l'emploi du papier dit charbon-velours.

EXPOSITION

DE

LA SOCIÉTÉ DE PHOTOGRAPHIE DE TOULOUSE

La Société photographique de Toulouse, fondée en 1875, est la plus ancienne des nombreuses Sociétés photographiques de province. Grâce aux subventions de la Municipalité, elle avait organisé, à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, une exposition internationale de photographie. Les diverses branches de cet art sont des plus nombreuses; près de quatre-vingt-dix exposants de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, &c., avaient répondu à l'appel de la Société.

La photographie scientifique était représentée par de très belles astrophotographies de MM. Baillaud, Bourget, Montangerand, de l'Observatoire de Toulouse. Les radiographies de MM. les Drs Marie, Garrigou, Londe démontraient les applications les plus récentes de cette nouvelle branche de la photographie. MM. Polier, Dr Suis, Mathet, expo-

Digitized by Google

saient des photomicrographies de pièces histologiques, diatomées, végétaux, foraminifères, &c., absolument remarquables.

Les applications à la géologie sont des plus pratiques ainsi qu'en témoignent les spécimens envoyés par M. Norric, à Frasebourg (Angleterre), & ceux du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse (M. Trutat, directeur.)

L'archéologie a souvent recours à la photographie qui permet de conserver l'image fidèle des anciens monuments. De très intéressantes collections de vues archéologiques ont été soumises au jury ; citons en particulier celles de MM. Martin Sabon, de Paris, Angerer, de Vienne, Lassalle, de Toulouse.

Les applications de la photographie à l'histoire naturelle sont très étendues. M. G. Héron a exposé des spécimens qui montrent le parti que peut en tirer le viticulteur. Les photographies d'animaux par M. Hedges, de Lytham (Angleterre), constituent de véritables modèles du genre.

Les procédés d'impression mécanique par la photographie sont de plus en plus employés, soit pour l'illustration du livre, soit pour la confection d'albums industriels. MM. Delaye, Hemmerlé & Cie, de Lyon, Angerer & Gœschl, de Vienne, Thuerke, de Munich, la Société des arts graphiques de Genève présentaient un ensemble de spécimens donnant une idée très nette des progrès récemment réalisés dans cette industrie qui tend à remplacer les anciens procédés de gravure.

M. A. Gauthier-Villars, de Paris a exposé une belle collection d'ouvrages techniques destinés à vulgariser les procédés de photographie. Dans ce but, M. Gauthier-Villars père a entrepris sous le titre de *Bibliothèque photographique* la publication de nombreux traités concernant les diverses branches de la photographie : le nombre des volumes édités par cette maison dépasse le chiffre de 200 ; ces publications ont contribué dans une très large mesure aux progrès de la photographie.

La photographie des couleurs par méthode indirecte entre dans la voie industrielle ; deux exposants de marque MM. Lumière, de Lyon, avec leurs belles épreuves stéréoscopiques transparentes, & M. Chaupe, de Toulouse, dont l'exposition renfermait des photographies stéréoscopiques transparentes exé-

Digitized by Google

cutées d'après nature & de teintes très harmonieuses, l'ont nettement prouvé.

Les photographes amateurs de tous pays avaient largement répondu à l'appel du comité d'organisation : certains cadres contenaient de véritables œuvres d'art. Le Photo-Club de Paris était représenté par les envois de son président, M. Maurice Bucquet, dont les œuvres sont si appréciées des connaisseurs ; ses collègues de Paris, MM. Gilibert, comte Tyskiewicz, l'accompagnaient très dignement.

L'exposition de M. de Séverac & celle de MM. Polier, Hick's, Brownrigg, de Guilford (Angleterre) démontraient surabondamment que les photographes peuvent produire des œuvres d'art lorsqu'ils prennent la peine de s'astreindre aux règles de la composition. Des ciels harmonieux complétant heureusement de beaux paysages, des portraits très étudiés & dans les teintes les plus variés, tels que ceux présentés par M. Provost, montrent que la photographie est un art. Et cependant certaines œuvres exposées à profusion par des exposants qui ne savent se borner ne présentaient rien de bien artistique : formats uniformes, absence de ciels, de demi-teintes, mauvaise mise en plaque, &c., en un mot une collection complète des fautes à éviter s'étalait à côté des spécimens exposés par les artistes que nous venons de citer. Elle prouvait que, si tout le monde peut faire de la photographie, il faut une éducation & un sentiment artistique assez développés pour produire une œuvre d'art.

Ce caractère d'œuvre d'art se retrouvait dans les photographies stéréoscopiques exposées par Mme Héron, M. Bert, M. Lauzeral, M. Fac : le choix heureux des sujets, la bonne exécution technique des photographies contrastaient singulièrement avec les exhibitions un peu encombrantes de plusieurs exposants.

L'Exposition contenait un grand nombre d'épreuves obtenues par les procédés au charbon-velours & à la gomme bichromatée. Ces nouveaux modes d'impression permettent de produire des effets particuliers, très remarquables lorsqu'il s'agit d'interpréter un sujet d'après nature, mais qui ne sont pas acceptables lorsqu'on photographie une œuvre d'art. Autant

Digitized by Google

nous admirons les gommes bichromatées & les charbons-velours de MM. Bucquet, Bretenet, Laborie, Jullian, de Bonne, lorsque ces épreuves sont prises sur nature, autant nous proscrivons l'emploi de ce procédé quand il s'agit de faire une reproduction d'un dessin, d'une lithographie, d'un tableau, comme le tente M. Baillif, exposant qui, à côté de ses erreurs, nous présente de bonnes épreuves d'après nature.

Le matériel photographique était représenté par les produits de nos meilleurs constructeurs. MM. Demaria, Hermagis, Richard, Alexandre, Deffès, Hanriau, Zion, avaient envoyé de beaux spécimens de leur fabrication. Ces spécimens venaient heureusement compléter l'ensemble d'une exposition de photographie qui, au dire des étrangers membres du jury habitués à ces sortes d'exhibitions, ne pouvait être mieux réussie avec les ressources restreintes dont on dispose en province.

Charles FABRE.

Digitized by Google

SCIENCES MÉDICALES

ET HYGIÈNE

Les communications intéressent les diverses branches des sciences médicales & des sciences annexes. La seule communi cation se rapportant à la chirurgie est de M. le docteur Rolland.

CHIRURGIE.

M. le docteur ROLLAND (de Toulouse), dans sa communication sur la *cure de la myopie par la nasalorexis*, préconise l'opération de Badal qu'il a modifiée & qui lui a toujours donné d'excellents résultats. La myopie axile reconnaît pour cause unique l'allongement de l'œil déterminé par l'augmentation de pression intra-oculaire & un affaiblissement acquis ou héréditaire de la paroi sclérale. Par la *nasarolexis*, l'accommodation ne pouvant plus s'effectuer, la cause principale se trouve supprimée.

MÉDECINE.

Avec M. le docteur Régnier, nous quittons le domaine de la chirurgie pour entrer dans celui de la médecine.

M. le docteur RÉGNIER (de Paris) fait connaître des résultats sur le *Traitement des contractures tardives chez les hémiplégiques par la franklinisation oscillante.* Les courants voltaïques stables ou interrompus, employés contre les contractures, guérissent difficilement & d'une manière incomplète les contractures secondaires & tardives. M. Régnier, depuis deux ans, dans son laboratoire de l'hôpital de la Charité, a essayé

Digitized by Google

la franklinisation oscillante. L'électrode qui est appliquée sur le muscle contracturé est reliée à un solénoïde de vingt tours, mis en relation avec une bouteille de Leyde chargée par une machine statique. La durée des séances varie de cinq à dix minutes. Au bout de deux ou trois mois, les trois malades traités par M. Régnier ont pu recouvrer en grande partie l'usage de membres qui, auparavant, ne fonctionnaient pas.

Un mémoire de M. le docteur FOVEAU DE COURMELLE (de Paris), délégué de la Société épidémiologique & du service ozonométrique de la France est lu par M. le docteur GARRIGOU.

Ce mémoire a pour titre : *L'ozone industriel & médical, son chimisme thérapeutique & hygiénique.* — L'auteur rappelle d'abord le mode de formation de l'ozone dans l'atmosphère par les phénomènes météoriques ou les productions électriques humaines. Il y aurait une relation entre l'existence d'un excès d'ozone atmosphérique & la grippe. Cette relation aurait été observée en 1889-90 & dans les deux derniers hivers.

Au point de vue thérapeutique, l'ozone aurait une action contre la tuberculose pulmonaire, la coqueluche & l'asthme. De même c'est par leur oxygène électrisé qu'agiraient les vapeurs térébenthines des forêts de pins.

L'auteur examine ensuite comment agit industriellement ou médicalement l'ozone. Se basant sur des expériences personnelles & sur celles de divers auteurs, il pense qu'on doit refuser à l'ozone toutes propriétés bactéricides & admettre plutôt une action chimique. Dans l'organisme, l'ozone augmenterait la nutrition par la production de combinaisons alimentaires plus assimilables.

M. le docteur H. FRENKEL, au nom de M. le docteur BARDIER & au sien, expose les résultats d'expériences sur l'*action de certaines substances sur la diurèse.* Certains auteurs ont refusé au salicylate de soude toute action diurétique & ont conseillé de lui substituer le benzoate de soude. MM. Bardier & H. Frenkel ont étudié expérimentalement l'action de la caféine associée tantôt au salicylate, tantôt au benzoate de soude.

Les expériences étaient faites sur des chiens munis de canules urétérales. Le nombre de gouttes s'écoulant des uretères était

Digitized by Google

compté minute par minute, pendant deux ou trois heures. Avant & après les injections, on enregistrait la pression générale & la circulation rénale.

De ces expériences, les auteurs concluent qu'il n'y a aucune raison pour considérer le salicylate de soude comme un agent qui diminue le pouvoir diurétique de la caféine.

M. le docteur GÉRARD présente une étude sur le *dédoublement de quelques glucosides par l'émulsine & par les microbes de l'estomac*. Les expériences ont été faites sur la strophantine, la convallamarine, l'helléboréine & l'arbutine. Les résultats obtenus ont permis de conclure que les glucosides dédoublables par l'émulsine le sont également par les diastases hydrolysantes sécrétées par les microorganismes.

Ces phénomènes ont une certaine importance en thérapeutique. Il semble qu'on puisse leur rapporter les résultats inconstants de la strophantine.

L'opothérapie, actuellement si en vogue, a été l'objet d'une intéressante communication de la part de M. le docteur MOSSÉ. Cet auteur a tout d'abord étudié la teneur en iode du corps thyroïde des moutons débités à Toulouse. Les résultats sont analogues à ceux obtenus par Baumann & Boos en Allemagne. La richesse en iode varie avec l'alimentation des animaux; elle est bien plus considérable chez les moutons qui viennent de pâturer dans les pays à goître (Ariège) que chez ceux qui proviennent des fertiles plaines du Lauraguais. L'activité thérapeutique de ces organes paraissant être, en partie du moins, fonction de la teneur en iode, il est utile de signaler aux praticiens ce fait, intéressant aussi, au point de vue purement scientifique.

M. le docteur MOSSÉ examine ensuite les accidents provoqués par l'opothérapie. — 1° Les agents opothérapiques, comme tous médicaments sont d'autant plus dangereux qu'ils sont plus actifs. A ce point de vue simplement pratique, il y a donc une première division à établir entre les divers agents : le corps thyroïde, les capsules surrénales occupant la première place parmi les produits toxiques qui doivent être prescrits avec la plus grande prudence. Le thymus, le pancréas peuvent être prescrits à plus haute dose.

Digitized by Google

2° Les produits desséchés à température basse s'altèrent rapidement & peuvent produire du botulisme ; d'où l'indication de préférer les produits frais aux produits desséchés, toutes les fois que la chose est possible ;

3° L'intégrité du foie, du cœur & de l'émonctoire rénal ont une grande importance.

De plus, la susceptibilité individuelle en présence du médicament est très variable. D'où nécessité de prescrire avec prudence toujours, & toujours après avoir vérifié l'état organique du sujet, nécessité de s'arrêter ou d'interrompre dès que des signes d'intolérance se montrent.

D'où, par voie de déduction, utilité de considérer les produits desséchés comme de vrais médicaments dont la vente au public doit être réglementée ; utilité de signaler au public les dangers ou inconvénients de l'ingestion de substances organothérapiques fraîches délivrées à la boucherie.

En s'appuyant sur ces diverses considérations, M. Mossé propose à la réunion le vœu suivant qui a été adopté à l'unanimité :

« La section de médecine du Congrès des Sociétés savantes, considérant :

« 1° Que certains organes d'origine animale, notamment le corps thyroïde & les capsules surrénales, employés à l'état frais dans un but thérapeutique sont susceptibles de provoquer des inconvénients pour la santé ;

« 2° Que la facilité de se procurer ces organes dans les boucheries est de nature à favoriser l'abus ou tout au moins l'usage irraisonné & par suite nocif de la médication ;

« 3° Que, d'autre part, toute mesure tendant à réglementer la vente des agents opothérapiques par les bouchers détaillants serait illusoire,

« Emet le vœu :

« Que les conseils d'hygiène publique vulgarisent de la façon qui leur paraîtra le mieux appropriée la notion du danger de la vente des produits de boucherie employés dans un but thérapeutique ;

« Signale les services que peuvent rendre les vétérinaires

Digitized by Google

inspecteurs des abattoirs, marchés & boucheries, en faisant connaître aux débitants la toxicité de ces produits. »

Divers appareils sont présentés au Congrès.

C'est d'abord le sphygmographe digital de MM. le docteur LAULANIÉ & AUDEBERT. Ces auteurs ont comparé le pouls de la radiale & le pouls digital de l'homme & ils ont appliqué la sphygmographie digitale à la clinique obstétricale.

Des recherches nombreuses ont permis aux auteurs d'affirmer : 1° que le pouls digital & le pouls radial sont identiques & superposables chez les jeunes sujets & les adultes ; 2° l'amplitude de la pulsation est très variable & se trouve placée sous la dépendance de la circulation vaso-motrice diminuée par le froid, augmentée par la chaleur, l'application d'une bande d'Esmarch ; 3° chez quelques sujets, très rares d'ailleurs, la pulsation a une très faible amplitude ; 4° chez les vieillards, le pouls digital diffère du pouls de la radiale. Le pouls digital des vieillards appartient toujours au type central, c'est-à-dire à un type dont la région susdicrotique est très affaissée & le sommet remplacé par un plateau. Le pouls de la radiale, au contraire, est, chez les mêmes sujets, remarquable par sa rapide élévation, sa brusquerie, son amplitude & le grand développement de la région sus-dicrotique.

A l'aide du sphygmographe digital, MM. Laulanié & Audebert ont recherché l'état du pouls aux différentes époques de la puerpéralité ; ils ont trouvé peu de femmes réfractaires, deux seulement ; c'étaient des rachitiques aux doigts osseux dans lesquels la circulation était réduite à son minimum. A la suite de ces recherches, il paraît acquis dès maintenant que l'accouchement apporte toujours des modifications profondes dans le rythme, l'amplitude & la modification du graphique ; les sphygmogrammes en font foi. Après un temps variable, de six heures à deux jours, le pouls reprend la physionomie générale qu'il avait pendant la grossesse, tout en gardant encore quelques différences de détail.

D'ordinaire, l'amplitude des pulsations paraît décroître dans les trois ou quatre heures qui suivent la délivrance, &, six ou huit heures après, elle devient aussi grande, quelquefois plus grande que pendant la grossesse.

Digitized by Google

M. Maurel demande si le sphygmographe digital peut, dans tous les cas, remplacer en pathologie le sphygmographe de Marey.

M. Audebert répond qu'il ne peut donner satisfaction à M. Maurel, car le sphygmographe dont il vient de parler n'est point encore définitivement constant.

Puis M. CLUZET donne la description d'un nouvel appareil destiné à déterminer le degré de myopie ou d'hypermétropie des yeux.

L'appareil proprement dit se compose d'une tige horizontale supportant : 1° une lentille biconvexe de 15 dioptries, & 2° une lame de verre qui porte des traits verticaux gravés de millimètre en millimètre. Cette tige horizontale est portée par un pied vertical dont la base est assez lourde pour donner à l'appareil toute la fixité désirable.

La lentille biconvexe est fixée à l'extrémité de la tige qui est opposée au pied ; la lame de verre est fixée sur un curseur qui peut courir sur la tige horizontale grâce à une vis à crémaillère. De cette manière la lame de verre peut s'éloigner ou se rapprocher à volonté de la lentille.

De plus, la tige horizontale porte une graduation donnant en dioptries le degré de myopie ou d'hypermétropie de l'œil considéré.

Les accessoires de l'appareil proprement dit sont : 1° une mentonnière soutenant la tête du patient & lui permettant de conserver l'immobilité de son œil ; 2° un miroir ophtalmoscopique qui servira à éclairer le fond de l'œil.

C'est ensuite le tour de la radiographie stéréoscopique dont M. le docteur MARIE s'est fait le promoteur à Toulouse. MM. MARIE & RIBAUT viennent exposer au Congrès la technique & les applications médicales de la radiogaphie stéréoscopique.

Dans toute opération stéréoscopique, il est nécessaire d'obtenir deux images correspondant : l'une à la vue de l'objet par rapport à l'œil droit, l'autre à la vue de l'objet par rapport à l'œil gauche. Il suffit pour cela de réaliser deux perspectives différentes du même objet. On pourra, par exemple, faire successivement deux épreuves radiographiques en déplaçant le

Digitized by Google

tube dans l'intervalle des deux opérations parallèlement au plan de la couche sensible, l'objet occupant toujours la même position dans laquelle doit être la valeur de ce déplacement. Jusqu'à ces recherches, on s'était contenté de faire un déplacement arbitraire, par exemple, de 7 centimètres, qui correspond à la moyenne de l'intervalle des yeux. Ce déplacement possède dans chaque cas une valeur parfaitement déterminée, dépendant de l'épaisseur de l'objet radiographié & de la distance à laquelle on a placé le tube producteur des rayons X.

La méthode repose sur deux bases différentes :

1° Une base géométrique : $\frac{D}{d}=\frac{P}{p}=\frac{\lambda}{\delta}$;

2° Une base physiologique. L'indépendance entre la convergence & l'accommodation ne peut pas dépasser une certaine limite. Ce fait physiologique capital pour la vision stéréoscopique, qui n'est en somme que de la vision binoculaire indirecte, a été découvert par M. Cazes.

Partant de ces deux données, MM. Marie & Ribaut ont établi des formules & calculé les valeurs de l'écartement maxima pour des objets dont l'épaisseur varie de 1 à 20 centimètres & pour des distances de tube à l'objet de 10 à 50 centimètres.

Ces auteurs ont déjà fait un grand nombre d'applications de cette méthode, soit à l'anatomie, soit à la pathologie.

M. Garrigou, tout en reconnaissant que la stéréoscopie telle que MM. Marie & Ribaut l'ont établie, rend déjà des services considérables à la chirurgie surtout, se sert pour examiner les radiographies en relief d'une grande lentille & obtient des résultats très appréciables au point de vue de la mise en plan des lésions de la tête, des membres & de la poitrine.

MÉDECINE THERMALE.

La médecine thermale a été l'objet de communications nombreuses.

M. le Dr A. Dain (de Biarritz), lit un mémoire sur la gymnastique respiratoire & la cure climatérique & de marche, à Biarritz, dont voici les conclusions :

Deux causes qui peuvent exister isolément ou simultanément occasionnent la respiration défectueuse :

Digitized by Google

A. La mauvaise qualité de l'air absorbé ;

B. La capacité vitale insuffisante.

La première est connue, on s'inquiète généralement d'y remédier.

La seconde est aussi fréquente que méconnue, aussi elle est l'origine de troubles graves pour la santé.

Chez les sédentaires, les deux causes existent, créant le maximum d'effets nocifs.

Le séjour au grand air, loin des agglomérations, est très recommandable pour tous ceux, & ils sont légion, ayant une insuffisance respiratoire, mais il est indispensable d'améliorer au préalable la capacité vitale pour retirer des résultats satisfaisants, des meilleures conditions hygiéniques où l'on se place.

Pour les ralentis, les pervertis de la nutrition, un exercice musculaire facile & naturel pris au grand air complète très heureusement la cure aérothérapique, pourvu que les fonctions organiques aient été convenablement préparées par la gymnastique rationnelle des poumons, des muscles & des articulations, & améliorant la circulation.

Biarritz réunit un ensemble de conditions très avantageuses pour pratiquer la cure climatérique & de marche en terrains variés.

Cette méthode, combinant & dosant les agents physiques naturels, est une médication précieuse aussi bien pour les débilités que pour certains malades qui y trouveront la force, la santé physique & morale par des moyens simples, agréables, peu coûteux & d'une action sûre.

M. le Dr MAUREL, résumant la communication de M. Dain, fait ressortir que les deux points saillants de cette communication sont : 1° la nécessité d'une véritable éducation respiratoire & 2° l'utilité de la gymnastique respiratoire chez les prédisposés à la tuberculose & même pour certains tuberculeux. Or, M. le Dr Maurel, en s'appuyant sur ses travaux antérieurs sur ce même sujet, & dont quelques-uns datent déjà de dix ans, vient confirmer ces deux conclusions de M. Dain. Il approuve pleinement les idées de M. Dain, relatives à l'utilité de la gymnastique respiratoire chez les débilités de l'appareil

Digitized by Google

respiratoire ; il a personnellement recueilli plus de quarante observations depuis environ douze ans & présente des tableaux & des tracés à l'appui de ses observations. L'auteur se félicite de voir l'extension que prend tous les jours la gymnastique respiratoire appliquée aux prédisposés à la tuberculose.

M. GRIOLET craint que la gymnastique respiratoire ne prédispose à l'emphysème.

M. le Dr GARRIGOU, dans une première communication, présente un mémoire dans lequel il développe l'histoire des travaux & des savants méridionaux & pyrénéens, surtout, qui ont depuis deux cents ans fait progresser l'hydrologie médicale.

Il examine ensuite l'importance thérapeutique des métaux contenus dans les eaux minérales.

Pendant vingt-deux ans, une lutte ouverte a existé entre M. Garrigou & les autres hydrologues, au sujet de la présence des métaux multiples que contiennent les eaux minérales. Niée par tous les chimistes, la présence des métaux était au contraire affirmée par M. Garrigou.

Le professeur de Toulouse avait raison. Sa découverte a été officiellement proclamée par la Société d'hydrologie médicale de Paris, dans sa séance du 7 novembre 1898. Bien plus, les médecins ont commencé dès ce jour à expliquer les effets de certaines sources par suite de la présence des métaux que M. Garrigou y a découverts, en en faisant l'analyse complète. Et pour arriver à ces résultats, M. Garrigou emploie des quantités considérables d'eau (de 1 à plusieurs mètres cubes).

M. le docteur Cazaux, des Eaux-Bonnes, est arrivé à expliquer l'activité des Eaux-Bonnes sur les phtisiques par la richesse métallique de la source Vieille.

M. Garrigou, pour éviter les erreurs dans l'indication des stations thermales qui conviennent à chaque malade, soumet individuellement le malade à l'examen métalloscopique, & d'après les résultats obtenus, il adresse le sujet à telle ou telle station qu'il sait posséder des sources répondant à l'indication métalloscopique.

M. Garrigou cite à l'appui de sa thèse plusieurs observations de malades guéris par des eaux scientifiquement choisies,

Digitized by Google

& les malades dont il parle avaient résisté à tout traitement employé d'après les errements anciens.

Le cas d'une religieuse guérie, par l'emploi continu des eaux de la source du rocher de Saint-Nectaire, d'une série d'accès de manie aiguë d'une violence extrême, paraît surtout très intéressant.

Tous ces faits obligent à conclure qu'il est indispensable, aujourd'hui, en analyse chimique d'eaux minérales, de faire la recherche complète de tous les métaux & de toutes les substances que les sources minérales apportent à l'état de solution des profondeurs de la terre.

M. le Dr GARRIGOU, qui a appliqué la radioscopie à la thérapeutique thermale, vient citer les principaux résultats qu'il a obtenus par cette méthode.

La radioscopie permet de savoir ce qui se passe sur les organes avant & après le traitement thermal.

Partant de ce fait, l'auteur expose une série de photographies :

1° L'une montre l'état de développement énorme de la rate, du foie & du cœur chez un malade considéré comme simple neurasthénique. Après un traitement rationnel, le sujet, malade depuis dix ans, a été complètement guéri en un an ; ses organes, ainsi que le montre la deuxième radiographie, sont complètement revenus à l'état normal ;

2° Un enfant porte une tumeur blanche du genou ; il est soumis au massage & au traitement sulfo-chloruré, ainsi que le montrent les deux radiographies avant & après ;

3° Une jeune fille a un rétrécissement tel de l'estomac que l'organe a pris la forme & les dimensions d'une poire. Soumise au traitement par l'eau de Thil, elle guérit en un mois, étant malade depuis trois ans ; la radiographie marque les résultats du traitement ;

4° De nombreux calculs vésicaux, de la grosseur d'un gros pois, ont été vus dans la vessie ; aucun traitement thermal n'a été fait ;

5° Une jeune fille phtisique, prise absolument au début & traitée par les badigeonnages d'iode & une bonne nourriture,

Digitized by Google

est complètement guérie. Des radiographies montrent l'état de la poitrine avant & après le traitement.

M. le Dr MALPHETTE lit un mémoire sur les eaux de Capvern. Il signale deux particularités présentées par les sources de la station : la *Glairine*, du Bouridé, & l'*Etat électrique des eaux de la Hount-Caoute*.

Les nombreux baigneurs qui fréquentent le Bouridé ont tous remarqué cet état onctueux de l'eau, très agréable à la peau, que, jusqu'ici, l'on a attribué à la présence d'un mucus particulier désigné sous le nom vague de *glairine*. Est-ce bien là un mucus, une gélatine végétale ? Dans tous les cas, qu'est-ce que cette glairine ?

L'auteur, malgré ses recherches, n'a pu encore obtenir une réponse définitive.

La deuxième observation porte sur les eaux de la Hount-Caoute. A leur sujet, M. Malphette s'est livré, aux mois de juillet & août derniers, à des expériences fort intéressantes qui tendent à démontrer l'état électrique de ces eaux.

Des expériences de ce genre ont été faites ailleurs (Baumgartner, Lecomte, Scouttetin ; Zinno, de Naples ; Elevy, de Biarritz ; professeur Garrigou, de Toulouse).

L'intensité électrique est plus ou moins grande selon la composition des eaux, selon la proportion des principes immédiats qu'elles renferment, selon leur température. C'est ainsi que les eaux les plus chargées sont par ordre : les eaux acidulées riches en acide carbonique, les eaux sulfureuses, les eaux chlorurées sodiques & les eaux ferrugineuses.

Par le cobalt, le fer, l'arsenic, le plomb & le cuivre que les eaux de la Hount-Caoute renferment, l'auteur espère démontrer que les sulfatées calciques peuvent prendre rang parmi celles que nous venons de mentionner. D'où cette conclusion : que l'action thérapeutique des eaux minérales en général, de Capvern en particulier, ne dépend pas uniquement de la nature des éléments minéralisateurs, mais aussi de la plus ou moins grande énergie de leur état électro dynamique.

M. MARIE. — Dans quelles conditions expérimentales M. Malphette a-t-il recherché l'état électrique des eaux ?

M. MALPHETTE. — L'auteur ne soumet point au Congrès

Digitized by Google

un travail définitif, mais il s'est préoccupé des causes d'erreur provenant des baignoires, robinets, &c., &c.

M. MARIE pense qu'il faut surtout se méfier de la différence de potentiel entre les électrodes.

M. GARRIGOU. — Les nouveaux faits mis en évidence par M. Fraenkel, de Paris, démontrent que l'état électrique des eaux est un phénomène absolument naturel, & n'est point le fait de décompositions secondaires.

M. MARIE croit au contraire que l'état électrique est le fait de décompositions chimiques se produisant à la surface du sol.

M. le Dr RACINE (de Toulouse), dans une première communication, vient s'élever contre le préjugé qui consiste à éloigner certains tuberculeux des eaux sulfureuses.

La distinction faite entre les tuberculoses pulmonaires relevant des eaux sulfurées, distinction basée sur la forme de la maladie, ne saurait résister à l'examen des faits de la clinique.

La tuberculose pulmonaire guérit par le humage, à condition qu'elle ne soit pas très avancée, qu'elle n'ait pas amené de grands désordres locaux avec un retentissement sur l'organisme tout entier. Ce qu'il faut surtout considérer en pareille matière, c'est l'âge de la maladie & l'état du malade.

Dans le développement de son étude, le Dr Racine rappelle les différentes applications du soufre & de ses composés contre les maladies infectieuses & les intoxications. Il conclut en disant que l'action de l'hydrogène sulfuré contre la tuberculose pulmonaire peut aussi bien s'expliquer par l'action remontante & tonifiante du soufre que par l'action antibacillaire très nette de l'acide sulfhydrique.

M. le Dr RACINE présente ensuite quelques observations sur la possibilité d'appliquer la médication sulfurée à certains malades, bien que cardiaques. En étudiant la méthode du Dr Garrigou, le Dr Racine a pu soumettre au traitement sulfuré complet, à Luchon, des malades particulièrement excitables : neurasthéniques, choréiques, névrosés, cardiaques.

Il a même pu traiter, dans ces conditions, un syphilitique porteur d'une insuffisance mitrale.

Le mélange des sels de Salies & d'eau sulfurée change celle-ci en sulfurées, chlorurées, sodiques, bromurées.

Digitized by Google

Le coefficient soufré ne diminue pas & le bain devient neutre.

HYGIÉNE.

Parmi les communications qui se rapportent à l'hygiène, nous remarquons d'abord une étude de M. le Dr LEDÉ, de Paris, sur la protection qu'il est nécessaire d'accorder à l'enfant de la nourrice.

Seuls, les enfants des nourrices sur lieu ont été l'objet de la protection légale, mais l'article de la loi qui les protège est rarement appliqué.

Quant aux enfants des nourrices dites à domicile, l'âge du lait n'est pas fixé, de sorte qu'elles sont capables de prendre un enfant en nourrice quel que soit l'âge de leur propre enfant.

En attendant un article additionnel à la loi ou au règlement d'administration publique, une mesure consiste à demander aux parents de fixer, d'accord avec la nourrice, le délai à accorder à celle-ci pour opérer le sevrage de son propre enfant. En général, les parents fixent à quatre mois au plus la durée de temps accordée à la nourrice pour sevrer son enfant, quel que soit son âge.

L'élevage de deux enfants au sein par une même nourrice est difficile à mener à bien — & des deux enfants, c'est le nourrisson qui doit en souffrir, — & la preuve en est de la mort fréquente du nourrisson : 23 décès de nourrissons alors qu'on n'a constaté aucun décès d'enfants de nourrice (à noter que 12 étaient morts avant l'arrivée du nourrisson).

Plus l'âge du lait d'une nourrice est jeune, plus l'évolution dentaire chez le nourrisson sera retardée elle-même & en retard sur l'évolution dentaire de l'enfant de la nourrice.

Si l'évolution dentaire est précoce chez le nourrisson, c'est que l'enfant de la nourrice est confié à une autre nourrice ou mort avant l'arrivée du nourrisson.

Si l'évolution dentaire de l'enfant de la nourrice est en retard sur celle du nourrisson, c'est que la nourrice a réellement sevré son enfant, ce qui est rare.

Il y a donc lieu de souhaiter que le certificat médical, déli-

Digitized by Google

vré par le médecin inspecteur de la circonscription seul, soit chargé de délivrer le certificat médical au domicile de la nourrice, & que pour accorder la protection suffisante & efficace à l'enfant de la nourrice même, ce certificat ne puisse être accordé que si l'enfant de la nourrice est âgé d'au moins trois mois.

M. le Dr L. MAUREL signale au Congrès l'augmentation de la consommation du riz & il en étudie les causes & les conséquences surtout au point de vue de l'hygiène, mais aussi à celui des intérêts commerciaux du pays.

1° Il attribue cette augmentation à l'importation beaucoup plus considérable de nos riz coloniaux & à la baisse de prix qui en a été la conséquence. Cette importation de 1875 à 1895 a passé de 2 millions 1/2 à 65 millions de kilogrammes, & le prix du riz a baissé d'un quart, si bien que la farine de riz coûte actuellement sensiblement moins cher que celle de froment;

2° Relativement aux conséquences, M. le Dr Maurel se place successivement au point de vue de l'hygiène & au point de vue de nos intérêts commerciaux.

En ce qui concerne l'hygiène, il montre que le riz est un aliment aussi sain qu'aucun autre, & aussi que ses propriétés calorifiques sont les mêmes que celles du blé : 100 grammes de blé donnent 350 calories & 100 grammes de riz en donnent 353. Il n'y a donc aucun inconvénient à voir le riz pénétrer de plus en plus dans notre alimentation & même remplacer le blé.

Enfin, abordant la question des intérêts commerciaux, M. le Dr Maurel montre tout l'avantage qu'il y aurait à remplacer dans notre consommation la quantité de blé que nous achetons à l'étranger par le riz de nos colonies. La quantité de blé qui nous manque correspond à 4 % de notre consommation totale, & le M. Dr Maurel montre que la farine de riz peut être mélangée à celle de froment jusqu'à la proportion de 6 %, sans nuire à la panification & sans diminuer les propriétés nutritives du pain, puisque le blé & le riz donnent le même nombre de calories.

M. le Dr Georges PETIT, membre de la Société contre l'abus

Digitized by Google

du tabac, insiste sur les dangers de la propagation de la tuberculose par les fumeurs.

Les fumeurs qui crachent partout sont des propagateurs de la tuberculose. Des expériences de M. G. Petit, il résulte que le tabac ne peut en rien atténuer la virulence du bacille de Koch. Il est donc nécessaire d'instruire les masses sur les dangers qu'il y a de cracher par terre, en particulier dans les endroits fermés. Ce vœu a été émis par le dernier Congrès de la tuberculose qui s'est tenu à Paris en 1898. Pour diminuer le nombre des cracheurs, il suffit de diminuer celui des fumeurs. C'est là une question d'hygiène des plus importantes.

M. PEYRUSSON, professeur de chimie & de toxicologie à l'Ecole de médecine & de pharmacie de Limoges, soumet à la section d'hygiène un ensemble de mesures qui pourraient avec avantage être annexées à toutes celles déjà prescrites par l'administration supérieure concernant les constructions scolaires.

L'installation des écoles est l'objet de soins minutieux. On a établi le nombre de centimètres d'espace à imposer par élève dans les classes, cours, préaux ; on a arrêté la composition du mortier, on s'est préoccupé de l'orientation & du vent qui peut pousser les émanations des privés dans les classes, &, à côté de cette sollicitude sur presque tous les points, la règlementation de l'installation d'eau d'alimentation est vague & très incomplète, surtout lorsqu'il s'agit des puits qui, dans nombre de petites localités, constituent les seules prises d'eau.

Pour remédier au danger que présente cet état de choses, M. Peyrusson propose à la section d'hygiène d'appuyer de son vote les mesures suivantes :

1° Tout projet de construction d'école dont l'alimentation d'eau doit se faire par un puits devrait porter l'indication de l'emplacement de ce puits dont les urinoirs & privés devraient être aussi éloignés que possible, même si l'orientation en devient, par ce fait, un peu défectueuse ;

2° L'analyse de l'eau devra être jointe au dossier, au moins en ce qui concerne les matières minérales, car c'est très souvent & dans tous les pays que les eaux de puits sont crues, lourdes

Digitized by Google

& indigestes, ce qui devrait être établi, ne fût-ce que par un simple essai hydrotimétrique ;

3° Des indications devraient également être fournies concernant les causes possibles de pollution par infiltration, telles que le voisinage des étables, les dépôts de fumiers, l'écoulement de purin, &c., &c. ;

4° L'aménagement des puits & pompes devrait être indiqué sur les devis. Les parois latérales devraient être cimentées, au moins dans la partie haute, de façon à éviter la contamination par les eaux superficielles qui pourraient s'y déverser. Le plomb devrait être banni dans l'installation des tuyaux & pompes. Enfin, les dépenses devraient être prévues au devis ;

5° De plus, bien que cela corresponde à un autre ordre d'idées, il serait désirable qu'une instruction prescrivît de faire contracter aux enfants l'habitude de laver le bec de la pompe avant d'y boire, en y passant de l'eau avec la main.

Le principe de ces précautions a été admis par la commission mixte des constructions scolaires de la Haute-Vienne. La section d'hygiène approuve & appuie de son vote ces différentes mesures.

COMMUNICATIONS D'INTÉRÊT LOCAL.

Puis viennent un certain nombre de communications présentant pour la ville de Toulouse un intérêt tout spécial.

M. le docteur Bézy, professeur de clinique infantile à la Faculté de médecine de Toulouse, énumère toutes les mesures qui ont été prises pour la protection de l'enfance depuis la création de la Faculté de médecine.

Avant l'existence de la Faculté, cette protection était représentée par l'application de la loi Roussel, les ouvroirs du Bureau de bienfaisance, la Société de charité maternelle, l'Orphelinat & la Crèche de l'hospice de la Grave, l'Œuvre de protection des jeunes détenus. Depuis, nous avons eu la création d'un service de clinique avec dispensaire annexe, la création d'une colonie scolaire, l'organisation d'un service spécial pour diarrhées d'été, des distributions régulières de lait stérilisé aux nourrissons, des envois d'enfants à Salies-du-Salat & à Luchon, enfin la construction d'un pavillon pour la diphtérie. Mais ce qui

Digitized by Google

est surtout important, c'est le développement de l'esprit scientifique qui nous permet de lutter avec avantage contre les préjugés, si nombreux & si enracinés, en ce qui touche l'hygiène de l'enfant. On a constaté déjà les heureux résultats de toutes ces créations par le grand nombre d'enfants confiés à ces soins éclairés & arrachés ainsi aux défenseurs des préjugés, par les nombreux conseils qui sont demandés, par les secours moraux & matériels accordés à ces œuvres provenant des pouvoirs publics & de la charité privée.

M. le docteur RACINE demande si les abus scandaleux qui président à l'envoi des malades adultes à Luchon se produisent également pour les enfants.

M. le président CAUBET fait observer à M. Racine qu'il y a deux catégories de malades envoyés dans les villes d'eaux. Les uns dépendent de l'administration des hospices, les autres du Bureau de bienfaisance. Pour ce qui est des malades des hôpitaux, toutes les précautions sont prises, il ne se produit pas d'abus.

M. le docteur GUIRAUD fait l'exposé de la situation démographique & sanitaire de la ville de Toulouse depuis le commencement du siècle. Dans ce court laps de temps, la population de Toulouse a triplé ; de 50,000, elle s'est élevée à 150,000 habitants.

Cet accroissement, qui semble se ralentir depuis quelques années, est exclusivement dû à l'immigration. Les décès l'ont, en effet, emporté constamment sur les naissances, sauf pendant une courte période (1810-29), & la perte réelle, par les phénomènes démographiques naturels, est de 30,516 individus, soit 315 par an.

Cette déplorable situation démographique est le fait de la faiblesse de la natalité, qui ne cesse de décroître & qui est passée de 37 p. 1,000 habitants (1801-1811) à 18,2 p. 1,000 (1895-97).

Le taux de la mortalité toulousaine n'est pas très élevé & est sensiblement inférieur à la moyenne des villes de France au-dessus de 100,000 habitants : 23,8 p. 1,000 hab. au lieu de 25,13.

Bien que Toulouse ait encore de sérieux progrès à faire au

Digitized by Google

point de vue de l'hygiène, dans l'alimentation en eau potable, la canalisation souterraine, notre ville ne peut passer pour une ville insalubre. Au point de vue de la mortalité pour les diverses maladies, elle occupe plutôt un rang honorable.

M. le docteur MANDOUL, après avoir rappelé ses recherches bactériologiques sur les eaux d'alimentation de la ville de Toulouse, fait ressortir l'importance du *bacterium coli* commun en tant que signe de contamination des eaux potables. La présence du *coli bacille* dans les eaux serait plutôt la conséquence de l'infection de ces dernières que la cause elle-même. Le *coli bacille* constitue donc un symptôme important dont la recherche pourra fournir de précieuses indications. Dans ses recherches bactériologiques sur les eaux de Toulouse, M. le docteur Mandoul a observé une concordance constante entre la présence de ce bacille & des causes déterminées de contamination.

En résumé, nous voyons que les questions à l'ordre du jour, telles que la *radiographie*, *l'opothérapie*, sujets encore mal connus, & dont l'intérêt réside non seulement dans l'attrait de la nouveauté, mais encore dans l'espoir que fondent sur eux la clinique & la thérapeutique, ont occupé une large place dans les discussions du Congrès. Il est aussi à noter que les problèmes d'hygiène publique qui intéressent notre région n'ont pas été négligés. Ce côté pratique de la science, dont l'utilité, au point de vue social, n'a pas besoin d'être demontré, mérite de fixer l'attention des spécialistes. Les efforts de la science, on le sait, ne doivent pas seulement tendre à guérir, mais surtout à prévenir. A ce point de vue, le Congrès n'aura pas été stérile ; heureux si, sur tant de sujets obscurs, il a pu jeter quelque lumière.

Dr Henri MANDOUL.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

GÉOLOGIE.

Les travaux de Géologie se rapportent, pour la plupart, à l'analyse de phénomènes spéciaux aux montagnes Pyrénéennes. Certains s'occupent de points plus ou moins éloignés de nos régions. Nous diviserons notre analyse en deux groupes : I. *Géologie Pyrénéenne ;* II. *Géologie de régions diverses.*

I. Géologie Pyrénéenne. — M. Belloc, de la Société centrale d'aquiculture & de pêche, entretient la section de la *formation & des déformations des cuvettes lacustres.*

L'étude de ces phénomènes est fort complexe.

Les accidents orographiques produits par les contractions & les fendillements de la couche superficielle terrestre & les forces dynamiques qui modifient sans cesse le relief du sol sont les agents les plus actifs de la formation & de la déformation des bassins lacustres.

Dans quelques régions, comme en Auvergne ou aux Açores, les éruptions volcaniques ont également provoqué la formation de ce que l'on peut appeler des lacs de cratères.

Quant aux apports détritiques, produits par les éboulements ou transportés par les glaciers & par les torrents, ils sont rarement assez puissants pour former de véritables endiguements capables de retenir de fortes masses d'eau.

Cependant, il arrive parfois que ces barrages peuvent offrir assez de résistance pour entraver temporairement le libre écoulement des eaux pluviales.

On peut citer, soit dans les Pyrénées, soit dans les Alpes, plusieurs réservoirs ainsi formés.

Digitized by Google

Mais il convient de dire que la plupart des lacs de montagnes doivent leur origine aux cassures terrestres ou aux effondrements du sol.

Quant aux déformations des rivages & des fonds lacustres dans les hautes régions montagneuses, elles sont dues en majeure partie aux érosions & aux couloirs d'avalanches ouverts dans les flancs des pentes montagneuses qui environnent les cuvettes lacustres.

La végétation aquatique concourt aussi parfois, dans une très large mesure, au comblement des lacs.

Le soleil, le vent & la pluie sont, de même, de puissants agents de transformation.

Parmi les causes de destruction qui viennent d'être rapidement énumérées, les unes agissent très lentement en déposant sans cesse au fond des eaux les matières limoneuses longtemps tenues en suspension; d'autres, au contraire, rapides & imprévues, amoncellent brusquement sur un point déterminé d'énormes quantités de débris sableux ou rocheux, qui finissent peu à peu par modifier les contours des rivages.

M. CARALP fait une communication sur les *divers facies du Carbonifère & du Permien dans les Pyrénées centrales.*

Se basant sur de nombreuses coupes relevées surtout dans les Pyrénées centrales, entre la vallée de l'Ariège & celle de l'Adour, l'auteur établit la succession des assises, étudie leurs divers facies.

En ce qui concerne le Carbonifère, il montre que le Dinantien, formé à sa base par des schistes anthracifères à lydiennes avec nodules phosphatés, & en dessus par les schistes de la zone de Larbont, est constitué dans le haut par une série de couches très variables comme caractères lithologiques suivant les régions : tantôt exclusivement schisteux, il passe ailleurs à des calcaires par une série d'alternances calcaro-schisteuses; ailleurs, ce niveau est représenté par des dolomies, des calcaires métallifères, des brèches, des calschistes colorés & même des marbres amygdaliens (griotte vert de Campan.)

Le Houiller, en comprenant sous ce nom la partie moyenne & supérieure du terrain Carbonifère, est surtout schisteux & marin; toutefois, à sa base, s'intercalent, fréquemment, des

Digitized by Google

grès, des quartzites & des poudingues qui représentent une formation littorale.

Cet étage est continental dans la haute chaîne (région de la Maladetta), mixte dans la vallée d'Aure où des couches à végétaux & des couches à fossiles marins se trouvent entremêlées.

Au-dessus du Houiller vient le Permien avec ses trois étages : le Permien inférieur, ordinairement sans fossiles, renferme, aux environs de Saint-Girons, une faune marine comparable à celle de l'Oural, de l'Himalaya & surtout de la Sicile (genres *Daraelites*, *Agathiceras*, *Gastrioceras*, &c.). A cet horizon qui jusqu'ici est inconnu en France & représente l'étage Artinskien, fait suite une masse d'argilolites & de conglomérats rougeâtres, analogues au Rothliegend de Saxe & de l'Hérault (étage Saxonien) ; puis vient, formant le couronnement du Permien, un complexe de couches (calcaires métallifères, phtanites, &c.), riches en produits minéraux, tenant la place du Zechstein (étage Thuringien).

M. Caralp termine par quelques considérations sur les phosphates & montre qu'on en trouve échelonnés à divers niveaux entre la base du Carbonifère & le haut du Permien.

M. Fontès communique une note intitulée : *Sur deux niveaux successifs du lac de Caillaouas*, de laquelle il résulte que la construction d'un réservoir par décantation au lac de ce nom a mis en évidence l'existence antérieure d'un niveau du lac, à une époque difficile à préciser, à environ $4^{m}80$ plus bas que le niveau normal au moment de la vidange. Le trop plein de ce réservoir naturel s'écoulait alors par une rainure de 2 mètres environ de large dans le sol naturel, quand un bloc erratique & des éboulis sont venus boucher cet émonctoire & le relever au niveau actuel.

M. Fouque, de la Société centrale d'agriculture de la Haute-Garonne, parle de l'*utilisation en agriculture des terres phosphatées* que renferment les cavernes à ossements de l'Ariège, & entretient la section de l'exploitation de la grotte de Boucheitor, près de Bédailhac. Il cite comme ayant été trouvé dans cette grotte le *Bison prucus* rencontré par M. Harlé.

Digitized by Google

M. GARRIGOU fait une communication sur l'*Olygocène pyrénéen :*

On n'est pas très bien fixé sur l'olygocène pyrénéen. On ignore à peu près sa constitution physique.

M. Garrigou signale dans sa communication (la quatrième sur ce sujet) que ce terrain est représenté par des « dépôts glaciaires » probablement immenses qui existent au nord des Pyrénées, dans le terrain miocène, & dont on suit, le long de l'éocène, & au nord de ce terrain relevé, les nombreux affleurements morainiques purs ou remaniés.

M. Garrigou se réserve de faire une démonstration plus complète qu'il donnera ultérieurement dans un mémoire très documenté.

MM. MARCHAND & FABRE étudient : *Les actions torrentielles & subaériennes sur les plateaux des Hautes-Pyrénées.*

Dans la première partie du mémoire, consacrée à l'*étude physique* des plateaux, les auteurs exposent que la remarquable régularité du réseau hydrographique de la plaine centrale sous-pyrénéenne est en opposition avec la diffusion théorique que devrait présenter ce réseau dans une région à sol & sous-sol éminemment argileux ; ce contraste provient en réalité de l'étalement *conique* des plateaux d'origine fluvio-glaciaire & de l'élément *caillouteux* des dépôts superficiels qui y ont souvent des centaines de mètres de puissance. Les auteurs étudient ensuite : 1° le réseau hydrographique *divergent* de chacun des plateaux, le réseau *convergent* des bassins de réception extra-montagneux, enclavés à leur base ; 2° au point de vue géologique & pétrographique, le substratum des alluvions fluvio-glaciaires des plateaux, ces alluvions elles-mêmes, & sommairement les vallées d'où elles sont issues ; 3° les conditions météorologiques actuelles de la région : vents dominants, pluvieux, &c.

La deuxième partie du mémoire est consacrée au *Creusement des vallées.* Les auteurs y étudient successivement : 1° les érosions *longitudinales* rayonnantes, divergeant suivant les génératrices des cônes, en distinguant des vallées *directrices*, origine du réseau actuel, & des vallées de *dérivation*, que suivent aujourd'hui les cours d'eau issus de l'intérieur de la chaîne ;

Digitized by Google

2° les érosions *transversales*, suivant la section droite des vallées longitudinales ci-dessus. Des études spéciales sont consacrées à l'examen des influences dues : à la rotation terrestre (que les auteurs considèrent comme négligeable), aux vents dominants, aux vents pluvieux, aux actions subaériennes & de ruissellement ; 3° l'évolution du réseau hydrographique, les tranchements d'affluents, captures &c.

Les conclusions sommaires sont :

1° L'hydrographie générale des plateaux est d'origine fluvio-glaciaire ;

2° Les actions subaériennes & de ruissellement ont seules déterminé l'évolution du réseau & particulièrement la *dissymétrie* du profil des vallées dont elles poursuivent actuellement l'érosion en leur conservant un caractère de rayonnement divergeant sur l'ensemble de chaque plateau.

MM. REGNAULT ET JAMMES font une communication sur la *Grotte de Tibiran*, dans les Pyrénées. Les auteurs présentent la coupe d'un puits en fouille de 14 mètres de profondeur, qui s'enfonce verticalement dans la masse calcaire & situé sur un point de la grotte de Tibiran. Le fonds de ce puits comprenait :

1° Une couche superficielle stérile peu épaisse ;

2° Une couche à petits galets roulés contenant des débris nombreux d'animaux de petite taille & relativement modernes (Cerf, Chèvre, Chat sauvage, Hermine, Rhinolophe, Arvicole, &c.) ;

3° Une couche à argile grasse, riche en restes de la grande faune quaternaire ancienne (grand Ours des cavernes, petit Ours, Hyène, grand Bœuf, Cheval, grand Cerf, &c.)

Les fouilles ont été pénibles ; il était fort difficile en enlevant les terres d'éviter la chute de grosses roches descendues des parties supérieures & collées contre les parois par des concrétions stalagmitiques.

Parmi les couches relevées, il en est une qui provient de l'extérieur. Ainsi que l'a fait remarquer M. BOULE au cours de la discussion qui a suivi la communication, le remplissage des cavernes s'est effectué sous l'influence d'un climat caractérisé par l'abondance des précipitations atmosphériques. Les matériaux sont toujours d'origine locale & accumulés par des

Digitized by Google

phénomènes de nivellement. A ce point de vue, comme au point de vue paléontologique, il y a lieu de rapprocher intimement la formation des limons quaternaires extérieurs & les argiles à ossements de l'intérieur des cavernes.

Ce travail, en dehors des renseignements qu'il donne sur la succession des faunes à l'époque quaternaire, permet de fixer l'âge des couches de remplissage de Tibiran & par comparaison avec ce qui existe à Gargas de reconstituer dans une certaine limite l'histoire générale du massif qui contient ces deux grottes.

II. Géologie de régions diverses. — M. Alfred CARAVEN-CACHIN dépose un exemplaire de son ouvrage intitulé : *Description géographique, géologique, minéralogique, paléontologique, palethnologique & agronomique des départements du Tarn & de Tarn-&-Garonne*, un fort volume grand in-8° de 700 pages. Paris, Masson ; Toulouse, Edouard Privat, 1898.

Cet ouvrage est le fruit de vingt-cinq années de recherches. Il est divisé en deux parties principales qui contiennent respectivement :

1° La géologie physiographique, qui renferme la géographie du Tarn & du Tarn-&-Garonne ;

2° La géologie historique dans laquelle l'auteur nous fait suivre le développement des formations géologiques & des habitants de cette contrée, depuis les premières stades de leur existence jusqu'à leur état actuel. Cette seconde partie est divisée elle-même en six grandes sections, dont chacune comprend à son tour plusieurs chapitres.

La première section est consacrée aux terrains primitifs, granites, micaschistes, leptynites, &c.; la deuxième, au groupe Primaire ; la troisième, au groupe Secondaire ; la quatrième, au groupe Tertiaire. Dans ce terrain, très important dans le sud-ouest de la France, M. Caraven-Cachin a commencé par classer les assises que renferme cette contrée dans les époques éocène, oligocène, alloicène & miocène; puis, il a divisé ces terrains en dix étages & treize horizons paléontologiques ;

Digitized by Google

après quoi, il a cherché à établir le synchronisme de ces assises avec les couches du même âge, rencontrées dans le bassin de Paris.

Quant aux temps quaternaires & actuels, l'auteur s'est efforcé de suivre pas à pas le développement des facultés intellectuelles de l'homme dans les divers âges de la pierre (périodes paléolithiques & néolithiques), du bronze & du fer, dressant parallèlement la liste de toutes les stations humaines de ces curieuses époques & de celle des animaux & des plantes qui constituent la faune contemporaine de ces stations.

Enfin, une dernière section a été consacrée aux roches éruptives & filoniennes, aux minéraux de métamorphisme & aux gîtes minéraux & métallifères.

Dans chacun de ses livres, l'auteur s'est occupé d'abord de la partie théorique, c'est-à-dire des subdivisions des terrains, de leurs contacts, de leur extension & enfin de leur faune & de leur flore ; dans une seconde partie sont exposées les applications, c'est-à-dire le gisement des matériaux de construction, des métaux, des pierres précieuses, des combustibles, des matières utiles à l'agriculture, des sources. L'auteur y a joint l'analyse chimique des terres, des minéraux & des eaux thermales.

Pour montrer la valeur de cet important volume, il suffira d'ajouter que, sur le rapport de M. Daubrée, de l'Institut, l'Académie des sciences a décerné à M. Alfred Caraven-Cachin le prix Delesse.

M. le docteur COSTANG (de Paris) communique des notes & des épreuves photographiques concernant des cailloux qui simulent des parties du corps humain & qui constitueraient, d'après lui, des preuves de l'existence de l'homme pendant la période secondaire ! En l'absence de l'auteur, le président de section a transmis au Congrès les documents en cause. Il paraît bien difficile de partager la manière de voir du docteur Castang. Il faudra beaucoup de documents encore pour faire accepter l'existence de l'Homme secondaire.

M. GENTIL, préparateur au Collège de France, communique un travail sur *un cas singulier de recherche d'eau en Algérie. Le lac Karrar.*

Digitized by Google

M. LAURANS, ingénieur en chef des mines, directeur de l'Ecole des mineurs d'Alais, délégué de la Société scientifique & litéraire d'Alais, & M. Louis SARRAN D'ALLARD, délégué de la Société académique Indo-chinoise de France, &c., ont adressé une communication sur la zone à *Avicula contorta*, aux environs d'Alais.

Après quelques généralités sur les terrains Triasiques & Liasiques de la région cévenole, MM. Laurans & Sarran d'Allard décrivent les coupes qu'ils ont relevées dans l'étage Rhétien, aux environs d'Anduze, de Saint-Jean-du-Gard, de la Grand'-Combe, de Bessèges, de Robiac & de Salles-de-Gagnières. Dans ces diverses localités, la zone à *Avicula contorta* repose en stratification concordante sur le Trias, dont elle affecte le facies général : marno-calcaires, quelquefois gréseux, presque toujours jaunâtres, alternant avec des calcaires en plaquettes, souvent riches en fossiles : *Avicula contorta*, *Tæniodum præcursor*, &c.

Au-dessus, vient l'Hettangien, marno-calcaire à *Ostrea sublamellosa*, avec, au sommet, niveau à polypiers. La partie supérieure de l'Hettangien présente partout un facies dolomitique qui absorbe la presque totalité de la zone à *Ammonites angulatus*, & qui, au Pradinus, descend même plus bas. Cette zone des calcaires magnétiques s'étend jusqu'à la base du Lias proprement dit (calcaires à Gryphées).

Tous les gisements cités plus haut accusent le facies Triasico-rhétien des Cévennes d'Alais. Il n'en est plus ainsi pour celui du Cheylard, près d'Aujac. Là s'observe le facies de la région Lozérienne. Le Trias, très gréseux, se termine par un banc caractéristique, grès de la Lozère. Au-dessus, en stratification concordante, affluent des assises où l'élément gréseux domine, comme dans les couches inférieures. C'est le Rhétien que recouvrent les marno-calcaires de l'Hettangien. Chacun de ces horizons a ses fossiles & tout l'ensemble est en contact par faille avec les terrains anciens du massif de la Lozère.

M. l'abbé PARAT, de la Société des sciences de l'Yonne, décrit la *grotte néolithique de Nermont*, à Saint-Moré, la dernière des quinze grottes qu'il a fouillées dans la côte de Chaux, sur les bords de la Cure. Il donne en terminant

Digitized by Google

un résumé des résultats obtenus & un classement des populations qui ont visité ces abris, dont quatre ont un niveau paléolithique, cinq seulement n'ayant fourni aucune donnée.

M. RAMOND, assistant au Muséum d'histoire naturelle de Paris, adresse un mémoire sur l'*aqueduc du Loing & du Lunain*.

M. Armand VIRÉ retrace l'histoire des recherches sur *les cavités souterraines des Causses & des Pyrénées*. Pour M. Viré, les cavernes se divisent en trois groupes principaux :

1° Cavernes horizontales;

2° Cavités verticales;

3° Cavités verticales greffées sur cavernes horizontales.

L'auteur insiste plus spécialement sur ce dernier type, à propos de la grotte de Padirac (Lot). Il décrit avec beaucoup de détails cette cavité souterraine. A Padirac, le causse a une épaisseur d'environ 200 mètres. Cette minceur relative a permis à l'abîme ouvert dans ses flancs d'atteindre les marnes imperméables du Lias sur lesquelles l'eau s'arrête. C'est ainsi que, grâce à l'existence d'un lit étanche, une rivière a pu se se constituer & limiter le fond du gouffre.

ZOOLOGIE.

Les questions traitées se rapportent assez naturellement aux ordres d'idées suivants : *Variations morphologiques*, *influence des milieux*; *Embryologie & morphologie comparées*; *Zoologie économique*; *Zoologie pédagogique*; *Zoologie historique*.

I. Variations morphologiques; Influence des milieux. — MM. AUDIGUIER & JAMMES présentent les résultats de leurs recherches sur : *Les Salmonides dans le bassin supérieur de la Garonne*.

Les auteurs ont cherché à dégager les liens qui peuvent exister entre les diverses variétés de Truites que l'on rencontre dans le bassin supérieur de la Garonne. Ces animaux se rencontrent dans des milieux très divers : lacs, torrents & rivières, qui offrent chacun des conditions spéciales de vie. Les Truites présentent, en même temps, des dispositions très diverses de leurs formes, de leurs tailles & de leurs couleurs.

Les expériences faites à l'établissement de pisciculture de

Digitized by Google

Toulouse montrent que les Truites sont des êtres essentiellement plastiques, en rapport très étroit avec les milieux qu'elles habitent. A cause de la diversité de ces milieux, elles présentent des variations très grandes, plus considérables que celles offertes par les autres poissons d'eau douce.

Cette plasticité particulière des Truites a permis à MM. Audiguier & Jammes de préciser, dans une certaine mesure, les causes des divers aspects offerts par les Truites des Pyrénées.

Ils posent les conclusions suivantes :

Les diverses variétés de Truites des Pyrénées n'existent pas en tant que types fixes. Les caractères qui avaient fait admettre ces types sont essentiellement mobiles. Ils varient avec chaque individu & dépendent essentiellement des milieux que les suiets habitent.

Si, comme cette étude l'indique, les dispositions *homocerque* & *hétérocerque* des nageoires caudales sont sous la dépendance de phénomènes externes, si les milieux jouent un rôle dans leurs arrangements, toute une série de faits touchant à la morphologie des poissons, inexpliqués jusqu'à présent, deviennent des plus compréhensibles.

M. Belloc communique une étude sur : *La faune microscopique des eaux douces du Sud-Ouest de la France.*

L'étude des organismes microscopiques flottant au sein des eaux peut avoir une importance capitale. Ce sont, en effet, ces organismes microscopiques qui servent de nourriture aux jeunes poissons de nos cours d'eau & notamment aux alevins des Salmonides.

Cette masse de substance flottante, composée d'espèces animales ou végétales, a reçu des Allemands le nom de « plankton. »

Il est évident que la connaissance de quantité de nourriture qui se trouve dans chaque réservoir pyrénéen est non seulement intéressante au point de vue exclusivement scientifique, mais aussi au point de vue pratique. La qualité de cette nourriture est très utile à noter. M. Belloc signale les noms des animaux les plus répandus dans le « « plankton » pyrénéen. Parmi les *Copépodes*, ce sont les *Cyclops* & les *Diaptomus* qui semblent être les plus abondants dans les lacs des montagnes pyrénéennes.

Digitized by Google

Viennent ensuite, parmi les *Cladocères*, les *Daphnella*; puis deux espèces de *Daphnies* (*Daphnia longispina* & *Daphnia pulex*). Il faut encore signaler la *Ceriodaphnia pulchella*, recueillie en abondance dans les lacs de Caillaouas, de Lourdes & de Saint-Pé-d'Ardet. *Bosmina longirostris* & *Alona affinis* se rencontrent, la première, dans les lacs inférieurs, la seconde dans les bassins lacustres qui environnent la partie orientale du massif du Néouvieille.

Les *Prolifères* & certains *Protozoaires*, tels que *Ceratium longicorne* & une espèce indéterminée de *Peridinium*, ont également été rencontrés fréquemment.

En résumé, les lacs élevés des Pyrénées offrent au point de vue de la faune pélagique un intérêt spécial. En dehors de leur rôle alimentaire essentiellement pratique, les espèces qui la composent permettraient de faire une étude comparée de faunes fort curieuse, car elles rappellent tout à fait la faune que l'on trouve dans les eaux de l'hémisphère septentrional. En terminant, M. Belloc signale dans les lacs de la région d'Oredon (Hautes-Pyrénées) un *Copépode* nommé *Diaptomus lacinatus*, qui n'avait été signalé jusqu'ici que sur la partie continentale de l'Océan glacial.

M. MANDOUL présente une étude sur *La pigmentation des Poissons*.

L'intérêt de cette communication porte sur les relations de la pigmentation interne avec la pigmentation externe, fait qui n'avait pas encore été signalé par les auteurs.

Il y a un rapport étroit chez les Poissons entre la coloration cutanée & la pigmentation du péritoine; chez l'animal aveugle, le péritoine est toujours plus clair que chez les animaux témoins. Il y a donc rapport inverse entre la coloration des téguments & la pigmentation interne. Chez les animaux privés d'un seul œil, le phénomène est moins manifeste.

M. DE MONTLEZUN fait, au nom de M. Rogeron, une communication ayant pour titre : *Singularités du plumage chez le Canard sauvage*.

M. MARCAILHOU D'AYMERIC présente un travail ayant pour titre : *Coexistence des Isoëtes & des Truites dans la plupart des lacs de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales & de l'Andorre*.

Digitized by Google

Le travail de M. Marcailhou d'Aymeric, établi sur de multiples observations, constitue un document utile pour l'étude de la flore & de la faune pyrénéennes. Par l'étude minutieuse de la structure des *Isoëtes*, l'auteur a essayé de prouver que les animaux vivants qui servent de nourriture aux Truites des lacs doivent trouver, grâce à ce végétal, une alimentation abondante. Les animaux recueillis dans l'estomac & dans l'intestin des Truites sont des *Insectes*, des *Crustacés* (*Gammarus pulex*, &c.), des *Mollusques* (*Limnæa lacustris*, *profunda*, &c.), des *Rotifères*, des *Protozoaires*, &c., des *Diatomées*, des plantes vivant en société des *Isoëtes lacustris* & *Brochoni*.

Prévoyant les objections qui pouvaient lui être faites au sujet de quelques rares lacs où il n'a pu constater l'existence simultanée des *Truites* & des *Isoëtes*, l'auteur a démontré que les deux lacs dépourvus de Truites, mais contenant des *Isoëtes*, ne possédaient pas une profondeur suffisante pour que les truites puissent y vivre en hiver, ces lacs devant se geler entièrement. Pour le seul lac où l'auteur a constaté la présence des Truites & vainement recherché l'*Isoëtes*, il est possible & même probable que ces plantes y existent.

Dans tous les cas, sur plus de trente lacs explorés dans l'Ariège, les Pyrénées-Orientales & l'Andorre, l'auteur ne trouve que trois lacs faisant exception à la règle qu'il a posée de la coexistence des *Isoëtes* & des *Truites*.

M. A. Viré fait une communication sur les cavités souterraines des Causses & des Pyrénées & sur la faune souterraine. Nous ne retiendrons que ce qui se rapporte à celle-ci.

Après avoir fait remarquer l'absence, dans nos eaux souterraines, de Vertébrés (Batraciens & Poissons des cavernes d'Autriche & d'Amérique), il décrit les Arthropodes (Insectes & Crustacés) rencontrés par lui & montre leurs modifications, dues à l'obscurité.

Ses études ont eu lieu dans les Pyrénées, le Jura & le Plateau central. En outre, il a fait des expériences à Paris, dans le laboratoire souterrain créé par M. Milne-Edwards dans les catacombes du Jardin-des-Plantes.

Sous terre, on voit les yeux des animaux disparaître gra-

Digitized by Google

duellement; les organes du tact, de l'ouïe & de l'odorat croissent en proportion de l'atrophie de l'œil.

Enfin, M. Viré aborde une partie encore plus originale qui a trait à certains Crustacés de la région du Sud-est.

Ce sont des formes (*Cæcosphæroma Virei* & *Galimardi*, *Sphæromides Raymondi*, *Stenasellus Virei*) qui n'existent pas dans les eaux douces superficielles & qui, d'après la comparaison avec des formes fossiles, paraîtraient se rattacher à des espèces des mers tertiaires, disparues depuis plusieurs périodes géologiques de la surface du sol, & restées vivantes dans le milieu constant des cavernes.

Ces recherches ont une grande importance au point de vue de l'étude des variations morphologiques que présentent les animaux sous l'influence des milieux; la conservation dans les grottes de certaines formes que l'on ne connaissait qu'à l'état fossile présentent notamment un très haut intérêt au point de vue de l'histoire de l'évolution.

II. Embryologie et Morphologie comparées. — M. ROULE fait la communication suivante sur la métamorphose larvaire des Phoronidiens.

Les anciens auteurs ont décrit cette métamorphose en disant que le tube digestif de la larve se conserve tout entier pour donner celui du *Phoronis* adulte. Ce tube se bornerait à se couder, afin de placer la bouche à côté de l'anus, sur l'extrémité antérieure du corps. Il n'en est pas ainsi dans la réalité. Au moment de la métamorphose, la région postérieure, rectale, de cet appareil se détruit par histolyse; l'anus larvaire se ferme & disparaît; la région qui l'entoure diminue également & cesse d'exister. La zone dorsale du tube digestif des larves produit, sur son milieu & suivant son axe longitudinal, un bourrelet cellulaire. Celui-ci, d'abord plein, se perce rapidement d'un canal suivant son axe; il se transforme en un conduit placé sur le tube primitif & parallèle à lui. Il s'unit à ce dernier par l'un de ses bouts, s'ouvre au dehors par l'autre, tout à côté de la bouche. La disposition définitive est ainsi acquise : le tube digestif, recourbe sur lui-même & plié en deux, possède côte à côte son orifice buccal & son ouverture anale.

Digitized by Google

M. SABATIER expose le résultat de ses curieuses recherches sur la morphologie des membres pairs & impairs chez les poissons osseux & cartilagineux.

Les membres proviennent de modifications que fait subir aux *interépineux* le développement de la cavité générale. Les *interépineux* disparaissent tout le long du corps, sauf en avant & en arrière de cette cavité où ils restent, de part & d'autre, au nombre de deux : ces *interépineux* restants sont rejetés à droite & à gauche du corps où ils constituent le rudiment des membres.

M. Sabatier expose ensuite avec une lumineuse clarté les modifications que subissent ces os primitifs pour donner, sous une forme réduite, les pièces essentielles des membres des autres vertébrés.

III. Zoologie économique. — M. BELLOC expose une série de considérations sur les moyens d'accroître la faune ichtyologique des Pyrénées. Cette communication donne lieu à une discussion entre MM. Vaillant, Belloc & Audiguier. M. Vaillant insiste sur la nécessité de s'élever contre l'introduction des poissons exotiques, & notamment de la Truite arc-en-ciel. M. Belloc est de l'avis de M. Vaillant, & désire, en outre, que l'on favorise davantage l'extension des espèces indigènes & notamment des Saumons. Le docteur Audiguier fait une comparaison entre la comestibilité des Truites indigènes & des Truites exotiques & conclut en faveur de la protection des premières.

M. Ed. FOA fait une communication sur *les mœurs, l'avenir & la domestication éventuelle de l'éléphant d'Afrique.*

M. Emile BELLOC dépose sur le bureau un mémoire de M. Paul BOURDARIE sur le même sujet &, de la part de cet auteur, un certain nombre de brochures mises à la disposition des membres du Congrès.

Les conclusions de M. Foa & de M. Bourdarie sont d'ailleurs à peu près semblables. L'acharnement que certains commerçants européens déploient pour tuer l'Eléphant, afin de se procurer ses défenses, menace d'entraîner des conséquences déplorables. La guerre d'extermination que l'Eléphant subit en

Digitized by Google

ce moment est la conséquence d'un amour de richesse mal compris. Il est temps de mettre fin à cette boucherie. Tous les gens qui ont à cœur la civilisation de l'Afrique ont intérêt à protéger l'Eléphant. L'entreprise est moins difficile qu'elle ne le paraît.

M. MALET, professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, fait au nom de M. GIRARD, chef des travaux à la même Ecole, & en son propre nom, une communication sur *l'Engraissement du cheval de boucherie.*

Les recherches des auteurs ont abouti aux conclusions suivantes :

1° Trois semaines, un mois au plus, suffisent pour engraisser un cheval ;

2° L'engraissement du cheval de boucherie, bien conduit, est lucratif ;

3° On obtiendra le maximum de profit en engraissant des chevaux trop maigres pour être acceptés par la boucherie.

Dès lors, si d'une part on remarque qu'il est sacrifié annuellement, en France, au moins 25,000 chevaux maigres pour les boucheries hippophagiques ; si d'autre part on estime à 10 fr. le bénéfice moyen réalisé sur chaque animal engraissé, on voit que l'engraissement du cheval de boucherie est susceptible de procurer par an à la fortune publique un accroissement de 250,000 fr. L'engraissement du cheval de boucherie constituerait, en outre, un progrès hygiénique, puisque 5,000 kilogr. de viande médiocre se trouveraient remplacés par un poids plus élevé de viande de bonne qualité, sensiblement plus nutritive.

IV. Zoologie pédagogique. — M. TRUTAT a fait une conférence sur *l'Emploi des projections pour l'enseignement de l'Histoire naturelle.* Parmi les nombreuses applications de la photographie, il en est une qui mérite d'attirer tout particulièrement l'attention du Congrès : il s'agit de l'emploi des projections photographiques dans l'enseignement des Sciences naturelles.

Aujourd'hui la lanterne est devenue l'accessoire obligé de la conférence publique ; c'est à elle qu'est dû, en grande partie, le

Digitized by Google

succès des séances générales de la Société de géographie de Toulouse, c'est la lanterne qui attire surtout le public aux conférences que la Ligue de l'enseignement organise tous les hivers dans les écoles de Toulouse.

Mais l'emploi des projections ne doit pas se limiter à ces conférences, elle doit être un auxiliaire précieux dans l'enseignement des sciences naturelles, & elle seule rend possible alors cet enseignement par les yeux qui est le plus fécond de tous, & qui est essentiellement celui du naturaliste.

Quand & comment faut-il utiliser les projections dans l'enseignement de l'Histoire naturelle?

Dans les Facultés, les projections ne doivent être qu'une exception, & le dessin schématique au tableau sera toujours, d'après M. Trutat, le moyen démonstratif par excellence; mais la projection pourra être utilisée comme résumé pour faire passer sous les yeux de l'auditeur les documents réels interprétés dans le cours.

Dans l'Enseignement secondaire, tout au contraire, au Lycée, au Collège, la projection rendra les plus grands services au professeur; grâce à la lanterne, il pourra graver facilement dans la mémoire de ses élèves les données scientifiques élémentaires; ils auront vu, ils se souviendront.

Dans l'Enseignement primaire, enfin, où l'Histoire naturelle est presque hors cadre, les projections pourront remplacer tout autre mode de démonstration.

M. Trutat a présenté, à l'appui de sa thèse, des documents très intéressants tirés des diverses branches de l'Histoire naturelle. Chacun connaît les progrès que ce naturaliste a fait faire à l'enseignement par l'image photographique. Nul mieux que lui n'était désigné pour traiter au Congrès cette importante question du rôle de la photographie au point de vue pédagogique.

V. Zoologie historique. — M. CARTAILHAC a exposé une étude fort curieuse sur *les Musées d'Histoire naturelle aux siècles passés*. Des projections placées sous les yeux des Congressistes ont permis de parcourir une série de musées des diverses époques & d'apprécier l'ordre de classement des objets

Digitized by Google

qui y étaient renfermés. C'est tout une étude psychologique des anciens amateurs & naturalistes que M. Cartailhac esquisse au cours de sa communication.

BOTANIQUE.

Les communications faites à la section de botanique se rapportent d'une part à la botanique générale, & d'autre part à la botanique agricole.

Botanique générale. — Mlle BÉLÈZE, de la Société botanique & mycologique de France, empêchée, n'a pu communiquer au Congrès deux mémoires ayant pour titre, l'un : *Parasites végétaux des principales rosacées;* l'autre, *Flore des ruines.* Ces deux mémoires ont été analysés par M. Dr CLOS, président.

M. le Dr BRŒMER, professeur à la Faculté mixte de médecine & de pharmacie, présente en son nom & au nom de M. le Dr SUIS, professeur à la même Faculté, *une collection considérable de photographies,* reproduisant des *coupes microscopiques de plantes médicales.* L'auteur indique les procédés employés pour obtenir ces remarquables clichés. Il rend compte ensuite des services que cette collection peut rendre aux étudiants qui jusqu'ici ne pouvaient consulter que les schémas & les dessins plus ou moins exacts renfermés dans les ouvrages traitant de la même matière.

M. PRUNET, professeur de botanique agricole à la Faculté des sciences de Toulouse, donne lecture de deux mémoires dus l'un à M. LUTZ, de la Société botanique de France, intitulé : *De l'hydroxylamine comme source d'azote pour les végétaux; conséquences qu'on en peut tirer relativement à l'hypothèse de Bach sur l'assimilation;* l'autre de M. GUÉRIN, de la Société botanique de France, intitulé : *Sur les graminées à tégument séminal bien développé.*

M. BELLOC, a exploré un très grand nombre de lacs dans lesquels il a trouvé une flore qui comprend surtout des cryptogames cellulaires, quelques phanérogames & une grande abondance de diatomées.

Cette flore offre des particularités assez intéressantes, selon

Digitized by Google

l'altitude & aussi selon la nature des eaux & des terrains au milieu desquels ces lacs sont creusés.

Dans les bassins situés dans les parties basses de la chaîne des Pyrénées, ce sont généralement les *Myriophyllum spicatum*, *Nymphæa alba*, *Nuphar luteum*, *Potamogeton*, *Juneus* & *Cypercrées* diverses, &c., qui dominent.

Il faut encore ajouter à ces plantes plus ou moins abondantes selon les cas, certaines algues, parmi lesquelles on peut citer les *Conjuguées*, *Confervacées*, *Characées*, ainsi qu'une grande variété de Diatomées.

Dans les lacs supérieurs, la flore est plus restreinte. Elle consiste surtout en *Characées*, *Nitellées*, *Isoëtes* & *Muscinées* de différentes espèces. Ces lacs renferment peu de phanérogames. Dans les cuvettes formées de roches granitiques, on trouve principalement les genres *Utricularia sporganium*, ou bien encore quelques Renonculacées.

On trouve généralement fort peu de *Dermidiées* dans ces lacs, mais les Diatomées y sont très nombreuses.

M. le Dr Clos présente un travail fort intéressant sur *la région méditerranéenne & le chêne Kermès*. Dans la première partie de son mémoire, l'auteur précise les limites de la zone méditerranéenne occupée par le *Quercus coccifera* (chêne Kermès). Cette zone est bien plus rapprochée de la Méditerranée que de celle du *Quercus Ilex* (Ch. Pense), qui l'accompagne assez souvent.

Dans une deuxième partie, M. Clos cite trois stations de cette plante dans la région méditerranéenne des départements du Tarn, de la Haute-Garonne & de l'Aveyron. Il a découvert la première sur le flanc méridional de la Montagne-Noire, dit *de Berniquaut*. La deuxième a été signalée par M. Laborie, aux Causses de Castres. Enfin, la troisième a été trouvée à Avignonet, par M. Timbal-Lagrave.

Dans une dernière partie de son travail, M. Clos se demande si, depuis la découverte à Bigarras, près Ricaut (4 kilomètres sud-est de Castelnaudary), d'un ilôt de plantes de la région chaude, les limites de la région méditerranéenne données par MM. D. Candolle, Timbal-Lagrave & Contejean seraient bien véritables? Il veut croire que M. Flachaut,

Digitized by Google

dans sa carte botanique de France, en préparation depuis de longues années, voudra bien donner une réponse à cette question.

M. J. COMÈRE, membre de la Société botanique de France, lit un mémoire sur l'*Hydrodictyon utriculatum*, de Roth, & l'*Hydrodictyon femorale*, d'Arrondeau.

Dans son travail, l'auteur a voulu démontrer que ces deux formes ne formaient qu'une seule espèce. Il était étrange d'admettre, en effet, que l'on puisse conclure à l'absence, dans les environs de Toulouse, de l'*Hydrodictyon utriculotum*, si répandu ailleurs, & à son remplacement par une forme spéciale à nos régions. Arrondeau, l'auteur de l'*Essai sur les conferves des environs de Toulouse*, a été fort probablement induit en erreur dans sa détermination par des caractères qui varient avec les diverses périodes du développement de l'*Hydrodictyon utriculatum*.

M. le docteur LAMIC, présente un mémoire intitulé : *La région florale du sud-ouest de la France*. Après avoir donné un aperçu général de la région, de sa situation, de ses limites, de son climat & de ses terrains, insistant sur l'importance des influences maritimes, l'auteur nous montre les caractères de sa végétation. Il nous fait voir comment elle tient à la fois de celle des régions voisines situées au Nord & au Midi. Par là s'explique la coexistence de plantes du Nord ou de plantes montagnardes & de plantes de la région méditerranéenne dont l'auteur cite de nombreux exemples.

La présence d'un nombre assez grand d'espèces de la région maritime fait du Sud-Ouest un centre de végétation des plus importants.

La faculté de naturalisation de plusieurs espèces américaines lui donne un caractère particulier. De cette étude il faut conclure que le sud-ouest de la France doit constituer une région florale spéciale, région de transition & d'importance secondaire, sans doute, mais dont l'autonomie lui paraît néanmoins incontestable.

En **Botanique agricole**, nous remarquons d'abord la communication de M. G. HÉRON, de la Société d'agriculture & d'horticulture de la Haute-Garonne. Cet auteur lit un mémoire

Digitized by Google

intitulé : *Observations physiologiques sur quelques-uns des cépages acclimatés dans le Sud-Ouest, suivies d'analyses précises sur la composition de leurs vins.*

M. Héron, après avoir passé en revue & décrit les cépages qu'il a observés, s'est attaché à en rechercher la valeur réelle pour le viticulteur.

Il a voulu non seulement indiquer le degré alcoolique de chacun des cépages cultivés dans la Haute-Garonne, mais encore déterminer le degré alcoolique maximum que le viticulteur peut obtenir avec la production la plus élevée possible.

La culture de la vigne n'est pas, dit-il, purement théorique, & si des dégustateurs peuvent classer les vins suivant leurs mérites relatifs, le viticulteur, lui, doit chercher à les connaître dans l'ordre de leur valeur ramenée au revenu net.

M. Héron indique que cette valeur relative des cépages entre eux est une question qui se trouve intimement liée à la culture de la vigne proprement dite & à sa taille ; aussi a-t-il comparé entre eux les vins produits par des souches conduites suivant différents modes de taille. Il a recherché notamment si le degré saccharimétrique des raisins était plus élevé dans le voisinage de la souche ou à l'extrémité des branches à fruit ; il a pu ainsi se convaincre que le raisin n'était pas fatalement plus alcoolique dans le voisinage de la souche, comme on l'a cru jusqu'à ce jour.

L'auteur a eu l'heureuse idée de compléter ses descriptions par des vues photographiques de chaque cépage, joignant à celles-ci une description ampélographique avec notes indiquant les modifications survenues après le greffage sur porte-greffe américain.

De nombreux tableaux indiquent le classement qu'il convient de donner à chaque variété de raisin, ce qui permet aux viticulteurs, en les consultant, de choisir les cépages les plus recommandables pour pouvoir récolter un bon vin marchand. M. Héron précise que toutes ces indications ont besoin d'être confirmées par de nouvelles expériences ; il compte les entreprendre cette année sur plusieurs points de la Haute-Garonne, dans des sols très différents, afin de pouvoir publier la suite

Digitized by Google

de son atlas ampélographique donnant des renseignements d'une si grande utilité pour les viticulteurs.

M. LAURENS, de la Société d'agriculture de la Haute-Garonne, fait une communication sur la culture du topinambour dans le Lauraguais. D'après l'auteur, on a eu tort d'abandonner la culture du topinambour dans le Lauraguais & de la remplacer par la culture du trèfle & de l'esparcette, car cette plante est précieuse pour l'élevage en particulier, en raison de la double récolte qu'elle donne : fanes & tubercules. La culture en est des plus faciles & la production des plus abondantes, tandis que les récoltes des prairies artificielles sont le plus souvent compromises par la sécheresse. Il signale, en outre, le profit que les agriculteurs pourraient en retirer en créant des distilleries agricoles.

M. DE SAINT-QUENTIN, de la Société d'acclimatation, fait connaître les efforts qu'il a faits pour acclimater en France une solanée originaire de l'Uruguay, le *Solanum commersonii*, qui ressemble à notre pomme de terre, mais qui aurait sur elle l'avantage de pouvoir être cultivée dans des endroits humides. Les tentatives faites par M. Heckel, directeur du Jardin des Plantes de Marseille, laissent penser à M. de Saint-Quentin que, dans peu de temps, le *Solanum commersonii* sera rendu comestible.

PHYSIONOMIE DU CONGRÈS
concernant l'histoire naturelle.

Nous devons surtout, en dehors de la *nature des matériaux* mis au jour & dégagés de manière à devenir ou d'une utilité immédiate ou d'un usage précieux pour des travaux futurs, porter notre attention sur l'*origine* de ces matériaux & le *caractère des chercheurs* qui les ont présentés.

La plupart des matériaux proviennent de la région Toulousaine, des Pyrénées surtout. Cette origine locale donne au Congrès une partie de son allure décentralisatrice. Le caractère des chercheurs est de même intéressant à examiner. Si nous mettons à part les professionnels de l'Histoire naturelle, obligés aux voyages, allant voir sur place, dans les régions les

Digitized by Google

plus diverses, les documents qui peuvent les intéresser, il reste une catégorie importante de chercheurs, attachés par leurs occupations courantes à tel ou tel point du sol qu'ils quittent rarement & sur lequel ils déploient souvent de grandes qualités d'observateurs. Les documents qu'ils recueillent resteraient ignorés pour la plupart, si, non loin de leurs centres d'occupations, des assises savantes ne venaient, de loin en loin, assembler leurs précieuses récoltes, & donner à chacun la sanction morale que méritent leurs travaux.

D'autres diront l'utilité des Congrès régionaux à de multiples égards ; nous nous contentons de signaler les avantages qu'ils offrent à notre propre point de vue.

L. JAMMES.

Digitized by Google

SCIENCES

MATHÉMATIQUES & PHYSIQUES

MATHÉMATIQUES.

Les communications de mathématiques ont porté sur les sujets suivants : la *géométrie*, la *théorie des mécanismes*, l'*algèbre*, la *théorie des substitutions* & l'*astronomie*.

La **géométrie** est représentée par deux communications, dont l'une émane du président de la Section de mathématiques, M. DARBOUX.

Il montre l'importance des transformations finies & le lien qui les rattache à la théorie des systèmes triples orthogonaux, théorie qui a fait autrefois l'objet de très belles recherches de l'auteur; il revient à ce sujet de prédilection & montre comment les transformations finies permettent d'établir très simplement l'équation différentielle du troisième ordre qui domine toute la théorie des systèmes triples orthogonaux.

M. ANDRADE, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, expose au Congrès ses vues sur la façon dont on peut perfectionner l'enseignement de la géométrie ordinaire ou euclidienne, & comment, d'autre part, il est facile & simple d'introduire dans l'enseignement secondaire & supérieur les géométries non euclidiennes.

La **théorie des mécanismes**, considérée dans son développement, est l'objet d'une étude critique de M. KŒNIGS, professeur à la Sorbonne, ancien professeur à la Faculté des sciences de Toulouse. Il montre la nécessité, en présence de l'importance toujours plus grande que prend le machinisme

Digitized by Google

dans la civilisation contemporaine, d'édifier sur de nouvelles bases la théorie des mécanismes qui manque de solidité. Le travail de M. Kœnigs est le perfectionnement & le développement des idées, aussi fécondes qu'originales, émises sur ce sujet par Reulaux. A la condition de conserver un certain nombre des idées de Reulaux, d'en modifier quelques-unes & d'en adjoindre de nouvelles, il est possible de faire de la question des mécanismes une science déductive comme la mécanique rationnelle.

En **algèbre**, on trouve un travail de M. LAPEYRE relatif à l'interpolation des cotangentes des petits arcs, permettant de calculer, au moyen d'une table trigonométrique, les cotangentes de tous les arcs avec l'approximation même de la table. A cet effet, l'auteur part des formules connues qui donnent cos *ma* & sin *ma* en fonction de cos $^m a$ & des puissances entières de tg *a* &, par division, cotg *ma* comme la somme d'une série illimitée ordonnée par rapport aux puissances impaires croissantes de tg *a*, les coefficients de ces puissances étant des fonctions assez simples des coefficients du développement du binôme de Newton. Lorsque *a* est très petit, un très grand nombre de termes du développement de cotg (m + h) *a* sont négligeables, & M. Lapeyre est conduit à une formule très simple donnant cette expression, dans laquelle *h* est un accroissement donné au nombre entier *m*.

La *théorie des substitutions* a été l'objet d'un savant mémoire de M. R. LE VAVASSEUR, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de Toulouse, mémoire intitulé : *Étude du groupe des isomorphismes de* $(Gp)^3$. Un semblable travail ne saurait être résumé en quelques lignes intelligibles, & on ne peut que rendre hommage à l'auteur de ces profondes & difficiles recherches.

L'astronomie est représentée par deux communications sur l'intérêt desquelles il n'est pas besoin d'insister.

M. BAILLAUD expose l'organisation du service photographique à l'Observatoire de Toulouse. — Ce service a été créé à l'occasion de la construction de la carte photographique internationale du ciel à laquelle l'Observatoire de Toulouse colla-

Digitized by Google

bore. Cet Observatoire est chargé de l'étude de la zone comprise entre 4° & 11° de déclinaison boréale. Le travail comprend l'obtention à l'équatorial photographique du modèle de Paris, — d'une part, — de 1,080 clichés à poses de trois fois 30 minutes & la reproduction en photogravure sur cuivre de ces clichés sur lesquels chaque étoile est représentée par un triangle équilatéral formé par trois points très voisins correspondant aux trois poses; — &, d'autre part, de 1,440 clichés à trois poses de 20, 150 & 300 secondes, de la mesure de ces clichés qui renfermeront les étoiles jusqu'à la onzième grandeur, & de la construction d'un catalogue de ces étoiles dont le nombre dépassera 200,000.

Pour servir de base à ce catalogue, M. Saint-Blancat a entrepris au cercle méridien un catalogue, aujourd'hui terminé, de 3,600 étoiles dont chacune a été observée cinq fois. On commence un second catalogue d'environ 5,000 étoiles qui s'adjoindront aux premières, de façon que l'on ait des positions connues & dans un système uniforme d'environ 12 étoiles par cliché carré de 2° de côté.

M. Montangerand, à qui est confié l'équatorial photographique, a obtenu à cet instrument bon nombre de nébuleuses & d'amas; son épreuve de la nébuleuse d'Orion n'a été dépassée nulle part.

M. Bourget, au grand télescope, a réussi à faire des poses longues & a commencé des mesures de nébuleuses & d'amas stellaires. La réduction des mesures du catalogue international photographique se fait sous sa direction. Des observations à poses courtes s'organisent au grand télescope & seront prochainement en pleine activité. On a adopté à l'équatorial Brünner une lunette photographique d'un mètre de foyer donnée à l'Observatoire par MM. Paul & Prosper Henry, & qui servira à M. Rossard pour la recherche de l'observation des petites planètes.

M. Baillaud étudie la mesure photométrique des clichés photographiques au moyen d'un photomètre à coin. La méthode est assez rapide pour s'appliquer à la mesure de la grandeur des 200,000 étoiles du catalogue international.

Digitized by Google

M. H. BOURGET a exposé au Congrès la méthode qu'il emploie pour obtenir, au grand télescope de l'Observatoire de Toulouse, & avec des poses longues, de belles photographies d'étoiles où les images stellaires soient circulaires & bien *piquées*. La méthode la plus simple consisterait à vérifier le centrage de la plaque photographique au moyen d'une lunette pointeur *de même longueur que le télescope* & qui, par suite, en partage toutes les flexions. On a dû adopter à Toulouse une autre solution consistant à enlever la gélatine de la plaque photographique sur une étendue circulaire de 5 millimètres de diamètre autour de l'endroit où une étoile-guide doit faire son image. On peut alors suivre directement cette étoile en pointant sur elle, derrière la plaque, à travers une ouverture pratiquée dans le dos du châssis, un microscope muni d'une croisée de fils. Il est bien évident qu'on s'arrange pour placer au centre du champ la nébuleuse ou l'amas à photographier. L'application de cette méthode a fourni à M. Bourget de fort belles épreuves photographiques susceptibles de donner, par des mesures micrométriques, les positions très exactes de toutes les étoiles d'un amas résoluble.

Dans un ordre d'idées très différent, M. CAZENEUVE a présenté au Congrès un certain nombre d'appareils permettant de résoudre graphiquement divers problèmes sur la mesure du temps, le point en mer & les différents calendriers, parmi lesquels l'auteur a étudié plus particulièrement le calendrier musulman.

PHYSIQUE ET AÉRONAUTIQUE.

Nous classerons les communications dans l'ordre suivant : *physique proprement dite*, *météorologie*, *aéronautique*.

En **physique pure**, la *théorie des dimensions* a été l'objet d'un travail de M. JUPPONT. L'auteur, trouvant insuffisante la définition ordinaire de la température, en cherche une plus rationnelle & croit la trouver dans l'interprétation des équations de dimensions. Toutes ses déductions reposent sur cette hypothèse fondamentale que la chaleur spécifique est un nombre & par suite n'a pas de dimensions; dès lors, si

Digitized by Google

l'on identifie la chaleur avec une énergie, c'est-à-dire si l'on suppose que l'équivalent mécanique de la chaleur est, lui aussi, un nombre, il s'ensuit que la température apparaît comme le carré d'une vitesse.

Comparant ensuite les dimensions de la température à celles des principales grandeurs électriques, M. Juppont en tire d'intéressantes conséquences.

L'électricité n'est représentée dans le Congrès que par une communication de M. DENEUVE que nous livrons aux réflexions des ingénieurs-électriciens, & qui consiste à produire l'électricité par la réaction de l'acide sulfurique sur le fer. Les sous-produits de cette réaction sont l'hydrogène d'une part, le sulfate de fer de l'autre, & M. Deneuve voit dans le bénéfice que l'on retirera de la vente de ces produits une source de richesses qui légitime & au delà l'abandon de la dynamo & le retour à la pile pour la production de l'énergie électrique.

Le travail de M. MATHET se rapporte à l'**optique**. L'auteur s'est préoccupé de perfectionner le microscope dans le but de rendre aisé aux naturalistes l'examen des détails les plus minimes des diatomées qui servent de test-objets & par conséquent permettent de faire l'épreuve de la valeur d'un instrument. Il y parvient au moyen d'écrans diversement colorés, combinés avec un condenseur convenable. A cette occasion, il expose sommairement la théorie de la vision microscopique de Abbe & montre l'influence de la diffraction & de l'ouverture de l'objectif.

En **élasticité**, M. BOUASSE indique une loi de comparaison des courbes de torsion pour des fils de matière identique & de diamètres différents. Il montre que cette loi rend compte d'un certain nombre de lois empiriques énoncées par divers physiciens & qui ne sauraient être acceptées comme l'expression de la réalité. La loi proposée par M. Bouasse paraît être d'une haute généralité & marque un progrès important dans l'étude de la torsion des fils métalliques.

Relativement à la **chaleur**, M. MATHIAS expose les procédés de vérification de la loi des états correspondants. Il montre de quelle commodité est pour cet objet le diamètre rectiligne de la courbe des densités & comment on peut connaître

Digitized by Google

très exactement tous les éléments de ce diamètre, même dans le cas où l'on ne possède que quelques densités de liquide prises au-dessous de la température d'ébullition & la température critique. Il arrive à cette conclusion qu'en général le diamètre n'obéit pas rigoureusement à la loi des états correspondants, même dans les séries homologues de la chimie organique; il s'ensuit qu'on n'a pas le droit, comme le font beaucoup de physiciens, d'appliquer sans précautions la loi des états correspondants au calcul des constantes critiques.

Les travaux de **météorologie** sont assez nombreux. Au moyen des observations diurnes du baromètre, du thermomètre & de l'hygromètre, M. B. BAILLAUD a pu résumer l'étude du climat de Toulouse dans ces vingt-cinq dernières années. Il a constaté dans la marche diurne moyenne du baromètre deux maxima & deux minima qui se déplacent un peu quand on passe de l'hiver à l'été. En moyenne, les deux minima de la pression ont lieu à quatre heures du matin & à quatre heures du soir; les deux maxima à neuf heures du matin & à onze heures du soir. On est porté à penser, par analogie avec ce qui se passe dans d'autres parties du monde, qu'il y a une relation de parallélisme très étroite entre les courbes de la pression barométrique & celles de la déclinaison magnétique.

La marche diurne moyenne de la température, comme celle de l'hygromètre, ne présente qu'un maximum & un minimum; le minimum de la température se trouve un peu avant le lever du soleil & le maximum vers deux heures.

La communication de M. MARCHAND, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi, relative au mécanisme des grandes chutes d'eau dans les Pyrénées centrales, est des plus intéressantes, car elle paraît donner, au moyen d'une raison physique simple, l'explication de ces pluies diluviennes qui, par suite du déboisement progressif des Pyrénées, ont pour conséquence de redoutables inondations.

Lorsque les vents saturés d'humidité viennent de l'Atlantique se buter sur les Pyrénées, après n'avoir traversé que des plaines, ils montent le long des pentes françaises en se détendant & par suite en se refroidissant. Si l'on admet que cette détente est adiabatique & si on se donne la vitesse du courant

Digitized by Google

d'air, sa température & son degré hygrométrique, on peut calculer la quantité d'eau qu'il abandonne par heure & par mètre carré. M. Marchand arrive ainsi à une concordance des plus curieuses entre le calcul & l'observation. Il s'ensuit donc que les pluies d'inondations n'ont rien de commun avec les phénomènes cycloniques & que, par suite, rien ne permet de les prédire; il semble cependant que ce phénomène soit lié à celui qui, sous le nom de *Mer de nuages*, est bien connu des personnes qui ont souvent l'occasion de monter au Pic du Midi.

On sait quel intérêt les météorologistes de tous les pays, de l'Europe surtout, accordent actuellement à la météorologie des grandes altitudes. En particulier, l'étude de la hauteur des nuages, de leurs mouvements est à l'ordre du jour.

La France possède pour cet objet, à l'Observatoire de Trappes, créé par la munificence de M. Léon Teisserenc de Bort, un établissement modèle pourvu d'un outillage perfectionné. Le défaut d'une semblable installation est sa richesse même, & il faut savoir gré aux savants qui résolvent à peu de frais les mêmes problèmes & mettent la météorologie dynamique à la portée des observatoires moins richement dotés. C'est dans cet ordre d'idées que M. Marchand a présenté au Congrès un appareil photographique simple qui permet d'obtenir, par une construction géométrique élémentaire, la hauteur d'un nuage observé par deux appareils identiques aux extrémités d'une *base* de longueur connue. Un tel couple d'appareils fonctionne entre Bagnères-de-Bigorre & une station voisine.

Comme contribution à la météorologie des grandes altitudes, M. Marchand indique deux formules empiriques permettant de calculer en fonction de la hauteur la tension de la vapeur d'eau & de la température. Les résultats donnés par ces formules pour les altitudes de 5,000, 10,000 & 15,000 mètres sont très suffisamment d'accord avec ce que l'on sait de la tension d'eau & de la température à ces altitudes énormes. En particulier, il semble, d'après les résultats fournis par les ballons-sondes, qu'il y ait une chute très brusque de la température un peu au delà de 10,000 mètres, la température baissant après suivant une loi beaucoup plus lente de l'altitude croissante. Il va sans dire que la formule proposée par M. Mar-

Digitized by Google

chand ne peut rendre compte d'une semblable distribution de la température aux altitudes extrêmes.

MM. MARCHAND & FABRE proposent une explication physique simple de la dyssémétrie qu'on observe dans le profil de section droite des vallées pyrénéennes, & particulièrement de celles qui naissent du plateau de Lannemezan. La déformation du profil des vallées étant un *phénomène géologique actuel* et la partie originale du mémoire de MM. Marchand & Fabre consistant surtout dans des preuves d'ordre géologique, nous prions le lecteur de vouloir bien se reporter au chapitre de la *Géologie* pour l'analyse de cet intéressant travail. (Voir page 333.)

Le travail de M. PLANCOUARD appartient à ce qu'on pourrait appeler la *météorologie historique*. Il a trait à des chutes de grêle qui ont ravagé le Vexin & desquelles l'auteur ne tire d'autre conclusion pratique que la nécessité de la mutualité agricole.

L'**aéronautique** est représentée par une communication de M. JOBERT ainsi intitulée : « Présentation de roues suspensives directrices, élévatoires, motrices, pouvant assurer la conservation de l'énergie, la constance des effets par les forces centripète & centrifuge qui leur sont communiquées, & créer un rendement supérieur d'action démontrable. » Au fond, M. Jobert est guidé dans son travail par les particularités qu'il a cru remarquer dans le vol des oiseaux. Il distingue, en effet, deux phases dans l'action des ailes : une phase de transport & une phase de soutien. Dans cette seconde, l'aile attaque l'air presque tangentiellement, à la façon des hélices des navires. Au lieu de s'inspirer de cette manière de voir exclusive, il préfère s'inspirer de la première phase du vol de l'oiseau & attaquer l'air presque normalement au moyen de nouveaux modèles d'hélice qu'il présente au Congrès en les accompagnant d'explications fort imagées & d'une saveur toute particulière.

CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

La **chimie inorganique** est représentée par deux communications d'un grand intérêt.

Digitized by Google

M. Albert GRANGER a étudié les combinaisons de quelques métaux avec les métalloïdes trivalents, en particulier avec l'arsenic. A cet effet, il attaque ces métaux, au rouge sombre, par la vapeur de chlorure d'arsenic : il se forme alors des arséniures & des chlorures métalliques. Un traitement par l'eau chaude enlève les chlorures & laisse les arséniures inaltérés. Cette méthode est absolument calquée sur celle qui donne les phosphures métalliques par l'action de la vapeur de chlorure de phosphore sur les métaux. Les métaux étudiés sont le fer, le nickel, le cobalt & le cuivre.

M. ALOY a étudié, en particulier, les chlorures & bromures doubles d'uranium & des métaux alcalins. Ces composés n'avaient été préparés jusqu'ici que par voie humide ; on peut les obtenir par la voie sèche & d'une façon directe en entraînant le chlorure d'uranyle par un courant de chlore dans le tube même où il a été produit & de le diriger sur le chlorure alcalin porté au rouge. On obtient alors des chlorures doubles anhydres d'un beau jaune d'or. Si l'on remplace le chlore par de la vapeur de brome ou bromure uraneux passant sur un bromure alcalin ou alcalino-terreux chauffé au rouge, on obtient les bromures doubles qui sont vert pâle. Ces bromures doubles très hygrométriques donnent avec l'eau des solutions vertes & se dissocient partiellement avec mise en liberté d'acide chlorhydrique.

Comme transition de la *chimie inorganique* à la *chimie organique*, on peut signaler le très remarquable travail de MM. SABATIER et SENDERENS.

Si l'on fait passer sur un métal réduit, le nickel par exemple, un mélange d'acétylène & d'hydrogène, on obtient une réduction qui est fonction de la température, de la composition du mélange d'acétylène & d'hydrogène & jusqu'à un certain point de la nature du métal réduit. Lorsque le volume d'hydrogène est double de celui de l'acétylène, on obtient, avec le nickel & à la température ordinaire, de nombreux carbures saturés & non saturés condensables en un produit qui présente les caractères & surtout l'odeur caractéristique du pétrole ordinaire. L'expérience est d'une netteté telle qu'elle peut être proposée comme expérience de cours ; ajoutons que c'est

Digitized by Google

la seule expérience connue qui donne un produit de synthèse ayant véritablement l'odeur du pétrole. A mesure que la proportion d'acétylène augmente, la réaction change d'une façon continue & finit par donner surtout des produits aromatiques en même temps que la matière foisonne. La même réaction se produit avec le fer, le cobalt & le cuivre réduits à partir d'une certaine température : avec le noir de platine on obtient au contraire, dès la température ordinaire, des carbures aromatiques. L'étude de ces réactions est d'une grande importance pour la théorie de la formation des pétroles naturels.

En **chimie organique** proprement dite, on peut citer le travail de M. Barral sur la chloruration du carbonate de phényle, résultat obtenu par l'action plus ou moins ménagée de divers chlorurants. L'auteur a employé successivement un courant de chlore dans du carbonate de phényle dissous dans du tétrachlorure de carbone — en présence de l'iode —, puis la même action obtenue par voie sèche, le carbonate de phényle étant fondu & additionné d'iode. M. Barral a étudié ensuite l'action du chlorure d'aluminium anhydre à froid, puis à l'ébullition, & enfin l'action du pentachlorure d'antimoine sur le carbonate de phényle fondu.

Il se forme ainsi des composés chloro-substitués de composition extrêmement variée.

La **chimie biologique** est représentée par un travail de M. le Dr GÉRARD. Ce savant avait déjà établi dans une première série d'expériences, communiquées en 1896 à la Société de biologie, que les microbes de l'estomac décomposent l'amygdaline comme le fait l'émulsine. Il a voulu voir si d'autres glucosides & en particulier les glucosides susceptibles d'être absorbés dans un but thérapeutique pouvaient être hydrolysés par les micro-organismes de l'estomac.

Les expériences ont porté sur la *strophantine*, la *convallamarine*, l'*arbutine* & l'*helléboréine*. Tous ces glucosides, dédoublables plus ou moins rapidement par l'émulsine, éprouvent également cette décomposition par les diastases hydrolysantes sécrétées par les microorganismes de l'estomac. Ce phénomène permettrait peut-être d'expliquer l'inconstance des résultats provenant de l'administration de la strophantine.

Digitized by Google

La **minéralogie** n'est représentée que par une communication de M. BARRAL relative à un minerai de fer du Caucase. Il s'agit d'une variété d'hématite brune compacte dans laquelle l'analyse a décelé la présence de mercure *à l'état d'oxyde*, état sous lequel ce métal n'avait pas encore été signalé. L'étude de ce singulier minerai aurait évidemment besoin d'être poursuivie.

PHYSIONOMIE DU CONGRÈS

concernant les sciences mathématiques et physiques.

Si l'on se place sur le terrain des faits, il faut convenir, & cela a été un bonheur pour le Congrès de Toulouse, qu'il y a une différence considérable entre le *Congrès théorique*, tel qu'il était fixé sur l'ordre du jour des séances, & le *Congrès réel*, dont nous rendons compte aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées*. Cela tient à ce que les bureaux, dans lesquels le personnel universitaire de Toulouse était fortement représenté, ont tenu à honneur de prendre une part effective au Congrès, & cela nous a valu une ample moisson de communications dont la valeur ne le cédait en rien à l'inédit.

Au surplus, il est juste d'ajouter que les présidents de sections, venus pour la plupart de Paris, que d'anciens professeurs de Toulouse, devenus des sommités de la science parisienne, ont bien voulu, eux aussi, payer au Congrès de la cité palladienne leur tribut académique.

Là a été le cachet personnel du Congrès.

Les communications de mathématiques de trois sont montées à huit & ont embrassé des régions extrêmement variées de la science.

La physique & l'aéronautique comptent trois défaillances rachetées par de nouvelles recrues & un total de douze communications, dont la moitié sont d'ordre météorologique.

Enfin, la chimie & la minéralogie, qui, grâce à une défaillance, n'étaient plus représentées sur l'ordre du jour que par une seule communication de chimie organique, ont atteint le

Digitized by Google

chiffre de six communications, toutes inédites & du plus haut intérêt.

Tout optimisme à part, & en ce qui concerne les sciences mathématiques & physiques, le Congrès de Toulouse a fait honneur à notre ville.

Émile MATHIAS.

Digitized by Google

SECTION DE GÉOGRAPHIE

HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

La section a tenu sept séances & a entendu trente-sept communications, soit : treize sur le Midi pyrénéen ; six sur le reste de la France ; huit sur les colonies françaises ; sept sur les autres pays ; cinq sur la décimalisation du temps & de l'arc.

Les séances ont été parfaitement remplies & suivies avec attention jusqu'au dernier moment ; mais on ne peut dissimuler que le chiffre des communications est un peu faible, étant donné l'appel fait à tous les érudits & l'étendue du programme qui n'était d'ailleurs nullement limitatif. On s'étonne surtout de ne trouver qu'une lecture de géographie proprement dite ou descriptive. Mais on sait combien les travaux de ce genre attirent peu en général l'attention de nos Sociétés provinciales de géographie ou d'histoire naturelle.

En revanche, les documents historiques abondent & viennent former deux séries principales : l'une concernant nos colonies, l'autre intéressant la région méridionale où venait siéger le Congrès. Il faut mentionner enfin les mémoires dus à l'initiative de M. de Rey-Pailhade en faveur de la décimalisation du temps & de l'arc.

1° Lectures concernant le Midi toulousain.

Un mémoire de M. DUFFART, secrétaire de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, est intitulé : *Origine des sables ayant contribué aux formations éoliennes quaternaires qui caractérisent le plateau landais & la côte de Gascogne.*

Il résulterait des recherches de M. Duffart que les dunes

Digitized by Google

anciennes continentales de Gascogne, les dunes anciennes littorales & les dunes modernes sont formées de matériaux ayant une origine commune, transportes & poussés vers l'est par les vents dominants.

Les érosions des hauts-fonds précontinentaux formés par les apports énormes des fleuves pendant la période quaternaire ont les premiers contribué à ces formations & à celles des cordons littoraux. Les témoins de ces formations sont les dunes continentales des premiers massifs les plus éloignés de la côte.

Les érosions des fonds sous-marins ont continué l'œuvre commencée, & il en est résulté dans les fonds marins la constitution de vallées sous-marines parallèles à la côte & de dunes littorales, dont le dévoloppement n'est que ralenti de nos jours, mais non point arrêté.

M. Bouquet de la Grye insiste sur l'importance du phénomène dont il vient d'être question & qui se traduit par une perte annuelle d'une bande de $1^{m}50$ de terrain le long du littoral, perte qui n'est pas compensée par les atterrissements signalés en d'autres points des côtes françaises.

M. Emile Belloc, de la Société centrale d'aquiculture & de pêche, fait une première communication sur : *Le Massif du Néouvieille.*

La partie centrale de la chaîne des Pyrénées renferme plusieurs massifs imposants. Celui dont le pic d'Aubert ou grand Néouvieille (3,092 mètres d'altitude) forme le point culminant, est entouré d'une vaste ceinture de hauts reliefs, parmi lesquels on distingue : Le pic du Bugaret (3,030 mètres), le Mâoucapéra (2,710 mètres), le Turon-de-Néouvieille (3,056 mètres), le pic Long (3,194 mètres), le pic Badet (3,161 mètres), le pic du Campbieilh (3,175 mètres), le pic Méchant (2,944 mètres), le pic du Eugatet (2,714 mètres), & la crête d'Anglade & d'Estibère, qui se profile du sud-est au nord-ouest, à une hauteur moyenne de 2,560 mètres de hauteur.

L'arête montagneuse qui passe au sommet du Néouvieille, développe ses vastes échancrures sur une longueur de 60 kilomètres environ, depuis le pic de Troumouse jusqu'à l'origine

Digitized by Google

du plateau de Lannemezan. Elle constitue la ligne de faîte des deux versants principaux qui séparent le bassin de la Garonne & celui de l'Adour.

Cette haute région du Néouvieille est extrêmement pittoresque; elle donne asile à un grand nombre de lacs d'une limpidité admirable. Parmi les principaux, on peut en compter cinquante-six environ, dont trente-huit déversent leurs eaux dans le bassin de l'Adour, & dix-huit dans celui de la Garonne. La plupart sont situés à plus de 2,000 mètres d'altitude; ils nourrissent des truites excellentes.

La faune & la flore de ces bassins lacustres élevés a beaucoup d'analogie avec celle de l'Europe septentrionale. C'est ainsi, par exemple, qu'on y trouve, parmi les plantes aquatiques, des *Isoëtes* et des *Subularia*, inconnus dans la plaine.

En résumé : Le massif de Néouvieille, dont les soubassements & les falaises abruptes impriment à cette contrée un aspect grandiose et sauvage, renferme une des plus belles régions lacustres des Pyrénées.

M. Emile BELLOC : Des *Nomenclatures géographiques*.

L'utilité d'un *Glossaire topographique de la France* n'est pas contestable. Les idiomes & les patois locaux, l'instruction obligatoire aidant, tendent de plus en plus à se franciser. Sans disparaître complètement, il est à craindre, d'ici un demi-siècle, que nos « parlers » méridionaux s'abatardissent ou dégénèrent au point que personne ne puisse plus être en état de fixer la véritable signification des anciennes expressions toponymiques.

Déjà, par suite des bizarres déformations & traductions successives qu'ils ont subi, un très grand nombre de noms géographiques voient leur origine vouée à une obscurité définitive. En effet, comment pourrait-on reconnaître par la suite, que les crêtes de *Stentor* signifient les falaises qui avoisinent l'*Estan tort*, situé dans le département de l'Ariège; ou bien que le col de *Darius* veut dire col d'*Arrîous* (d'*Arrius*) « col des ruisseaux » (Basses-Pyrénées) ?

Le *lac glacé de Tourrat*, pour *lac tourrat* (*tourrat* étant la

Digitized by Google

traduction du mot *glacé*), forme une tautologie que l'on rencontre plusieurs fois sur nos cartes pyrénéennes.

Dans la région de Bardonèche, le village de *Milaures* « mille vents », est devenu le village des *Mylors*. Le *Beau beissa* « rocher penché », a été transformé en *Bobèche*. L'*Abérou* « l'abreuvoir » s'est changé en l'*Abbé heureux*, &c. On pourrait encore, sans se donner grand mal, en citer des centaines.

En terminant, l'auteur rappelle qu'il a déjà demandé, au cours d'une précédente communication, faite à la Sorbonne, que l'on veuille bien, pendant qu'il en est temps encore, soumettre les noms de lieux à une étude méthodique sérieuse, sous peine de voir l'histoire de leur origine & de leur signification bientôt enveloppée d'un voile impénétrable.

M. J.-F. BLADÉ énumère sommairement les *principales sources de noms de lieux en Gascogne*, avec exemples à l'appui :

1° Noms de lieux tirés des montagnes, des collines, des vallées, des plaines, des cours d'eaux, des étangs & des lacs ;

2° Noms de lieux tirés des produits spontanés ou agricoles du sol, forêts, pâtures, plantation d'arbres, terres à céréales & à légumes divers ;

3° Noms de lieux tirés des industries qu'on y exerçait, moulins à vent & à eau, forges, tuileries, poteries, carrières, &c. ;

4° Noms de lieux d'origine ecclésiastique, couvents, moûtiers, abbayes, terres appartenant à des ordres religieux & militaires, &c., &c. ;

5° Noms de lieux d'origine féodale, châteaux de construction ancienne ou relativement récente, gentilhommières, salles, abbayes laïques, alleux, terres nobles ou données en franchise, &c., &c.

Cet exposé sommaire tend à prouver qu'en Gascogne comme ailleurs, les principales sources de noms de lieux sont les mêmes.

M. DE REY-PAILHADE communique le résultat de ses calculs pour établir un *profil des Pyrénées*, destiné à compléter le plan en relief de la chaîne construit en 1887 par M. Decomble,

Digitized by Google

pour l'exposition de Toulouse. Il commente ce travail devant la section qui s'est transportée dans la salle du conseil de la Société de géographie dont ce plan, à l'échelle de 1/40,000e, orne le mur principal.

M. VUACHEUX, publiciste au Havre, donne lecture d'un mémoire répondant à la sixième question proposée par les Sociétés de géographie de la région Sud-Ouest : « Inventorier les cartes locales & régionales anciennes manuscrites ou imprimées, cartes des diocèses de province, plans de ville. »

Le même auteur signale les *Cartes manuscrites du géographe Buache.* Elles sont conservées à la bibliothèque de la ville du Havre. (Catalogue de cette bibliothèque, 1886, n° 338.) M. Vuacheux en a dressé un inventaire.

C'est un projet de recueil des cartes géographiques des diocèses du Languedoc, commencé le 15 septembre 1748 & fini le 10 octobre suivant par Buache, géographe, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 7 février 1700, mort le 27 janvier 1773. Ce recueil est composé : 1° De trente-neuf cartes de différentes dimensions; 2° d'une épreuve gravée; 3° d'un questionnaire géographique aux curés des paroisses du Languedoc; 4° d'une table alphabétique des grandes seigneuries & simples fiefs de la noblesse du Languedoc.

Incidemment, M. Vuacheux fait connaître l'existence d'une carte manuscrite du diocèse de Rieux, par M. Bossat, curé de Daumazan, 1690, aux armes d'Antoine-François de Bertier, évêque de Rieux.

M. le lieutenant-colonel de Ville-d'Avray, délégué de la Société de topographie de France, lit au nom de M. FAUVEL, membre de la même Société, un mémoire sur les documents du cadastre ancien, connus sous le nom de *compoids palyptiques*, papiers de l'estime, & appelle en particulier l'attention de la section sur un certain nombre de documents de cette nature provenant des archives de l'ancienne généralité de Languedoc.

M. MALAVIALLE, secrétaire général de la Société languedocienne de géographie : *Documents inédits concernant les rela-*

Digitized by Google

tions de Riquet & Andréossy. On connaît le débat qui s'est élevé, au début du dix-neuvième siècle, entre les descendants de Riquet & ceux d'Andréossy au sujet de la paternité du canal de Languedoc. Tandis que tous les documents du dix-septième siècle l'attribuent à Riquet, Andréossy l'a revendiquée par un mémoire secret de 1675, qui a été publié en 1800 par son arrière-petit-fils, le général Andréossy. A l'en croire, il aurait été l'inventeur & l'inspirateur du projet, & Riquet n'en aurait été que l'exécuteur. On lit, en effet, encore dans certains ouvrages que le canal du Midi fut exécuté par le financier Riquet, sur les plans de l'ingénieur Andréossy.

Cette prétention n'est pas justifiée. Il y a longtemps qu'on l'a démontrée fausse. Mais il pouvait subsister quelques doutes[1]. Pour achever de les dissiper, M. Malavialle a recherché & trouvé, dans les archives du canal, à Toulouse, des documents inédits qui complètent ceux qu'on connaissait déjà, démontrant qu'Andréossy n'a été qu'un employé particulièrement chargé des travaux de dessin & de cartographie au service de Riquet. Mais, en dehors de ses propres affirmations, rien ne permet de soutenir qu'il ait été l'inspirateur des projets de Riquet.

M. l'abbé MARSAN, curé de Saint-Lary : *Projet de route transpyrénéenne par le port de Lopez, pour relier Paris & Madrid* (fin du dix-huitième siècle). Il s'agit de l'entreprise tentée, dès 1768, par une Société composée de MM. Denis Deschamps, de Toulouse, fournisseur de la marine au port de Toulon, Georges Théveny, de Narbonne, Joseph Lasserre, de Paris, Barthélemy Fournier, de Montoussy, & Jean Carrère, de Saint-Lary, de relier, par une route passant par un tunnel ouvert au fond de la vallée du Louron, Montauban & Toulouse à Barbastro & Saragosse. M. l'abbé Marsan a retrouvé tous les documents relatifs à cette affaire, dont il donne le résumé. On voit encore dans la gorge de Lopez, sur le flanc nord-est du pic de Guerreys, une profonde excavation de 60 &

1. Seulement dans l'esprit des personnes qui n'ont pas connaissance des pièces authentiques publiées par les descendants de P.-P. Riquet dans leur *Histoire du canal de Languedoc*, 1805. E. C.

Digitized by Google

quelques mètres, qui correspond à l'entrée du tunnel commencé par l'ingénieur Picot.

M. CABANNES, ancien contrôleur principal des douanes, membre de la Société des études du Comminges, a lu un travail sur les *Chemins de Transhumance dans le Couserans.*

Après avoir fait l'historique des relations établies au Moyen-Age entre les hautes vallées des Pyrénées, tant françaises qu'espagnoles, l'auteur retrace les origines de l'important traité des *Lies & Passeries*, conclu en 1513, entre les représentants des vallées du Couserans & du Comminges, & ceux des vallées correspondantes de l'Aragon & de la Catalogne. Ce traité, conclu en dehors du concours du roi de France, mais néanmoins approuvé par ce monarque, consacrait, entre autres avantages, la faculté pour les communautés contractantes de faire pacager, même en temps de guerre, les troupeaux sur les territoires & montagnes desdits pays.

Cette clause du traité est encore en vigueur dans le Couserans. Après avoir énuméré les divers chemins parcourus par les troupeaux de l'arrondissement de Saint-Girons (Ariège), pour se rendre en Espagne par le Port-d'Orle, M. Cabannes fait connaître la curieuse & séculaire organisation de la transhumance au pacage du Pla de Béret, situé dans la partie orientale de la vallée d'Aran (Espagne), & où se trouvent les sources de la Garonne & de la Noguera-Pallaresa.

Cette communication donne lieu à un échange d'observations entre MM. BLADÉ, GUÉNOT & CABANNES sur la transhumance dans les diverses parties de la chaîne pyrénéenne & l'influence de ses pratiques sur la destruction des forêts.

M. le baron DESAZARS DE MONTGAILHARD : Du vicus de *Cobiomaco*, d'après le discours de Cicéron *Pro Fonteio*. Il montre que ce doit être une mauvaise lecture d'*Hebromago* ou *Ebromagi* indiquée par la carte de Peutinger. Il recherche aussi à identifier les lieux de *Croduni* & de *Vulchalo*, & croit pouvoir indiquer *Verduni* (Revel) comme correspondant à *Croduni*, mal écrit ou mal lu par les copistes médiévaux. Quant au lieu de *Vulchalo*, il croit qu'il doit être recherché dans la partie méridionale de l'Aude, vers Fanjeaux & Mirepoix.

Digitized by Google

M. le baron DESAZARS DE MONTGAILHARD expose ensuite une opinion sur la *direction des voies romaines de Toulouse vers Narbonne*. Ces voies paraissent avoir été au nombre de deux & n'avoir été créées qu'assez tard. Il semble qu'on se contenta jusqu'à Auguste soit des pistes gauloises, soit d'une route établie par les trafiquants étrangers, phocéens ou carthaginois. Pour le premier siècle & pour les siècles suivants, M. le baron Desazars fait la carte de ces diverses voies, d'après la carte de Peutinger, & par les milliaires qui se trouvent sur le sol ou dans les musées régionaux ou même dans une église.

M. Jean-François BLADÉ, correspondant de l'Institut : *Les Duchés-Pairies de la Gascogne*. Après avoir rappelé la situation des fiefs de cette importance, au point de vue du droit public, sous les Valois & sous les Bourbons, l'auteur s'attache à restituer en détail, d'après les sources, & aux dates mêmes de leur création, les duchés-pairies d'Albret (1556), de Gramont (1648), de Lavedan (1650), de Roquelaure (1652), & d'Antin (1711). Un appendice est consacré au duché non pairie de Duras, qui date de 1689, & qui se trouvait situé partie en Guyenne, partie en Agenais, & partie en Bazadais. L'intérêt principal de ces recherches porte principalement sur l'Albret & le Lavedan, à raison de l'importance du premier au point de vue politique, & de celle du second au point de vue de la composition des vallées pyrénéennes de Barèges, d'Azon, de Davantaigue, de Castelloubon, de Saint-Savin, de l'Extrême-de-Salles & de Batsou-Viguère. Les trois premières de ces vallées se divisaient en *vics*, comprenant un nombre inégal de paroisses.

Pour la restitution de ces districts montagnards, M. Bladé déclare avoir largement bénéficié du concours de M. Bourdette, spécialiste aussi modeste que compétent.

M. Ch. DUFFART, secrétaire de la Société de géographie de Bordeaux : *La Carte manuscrite de C. Masse*, 1707-1724. Cet auteur a découvert dans les archives de la conservation des eaux & forêts de Bordeaux, trois nouvelles feuilles inédites (nos 25, 26 & 27), qui viennent compléter l'atlas de ce célèbre

Digitized by Google

ingénieur militaire, acquis, il y a quelques années, par la ville de Bordeaux. Elles sont justement le plus ancien document que l'on possède sur quarante kilomètres de côtes, de dunes et d'étangs au sud de la pointe de Graves.

2° Lectures concernant le reste de la France.

M. QUARRÉ-REYBOURBON, secrétaire général adjoint de la Société de géographie de Lille : *Les plans de la ville de Lille & les cartes de la châtellenie de Lille.*

Depuis plus de quarante ans, M. Quarré-Reybourbon a acquis tous les plans de Lille, gravés ou manuscrits, qui se sont présentés en vente & il a ajouté le relevé de ceux qui se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris, aux archives départementales du Nord & aux archives municipales de Lille. Il est arrivé ainsi à décrire cent vingt pièces suivant les méthodes préconisées par la section. Cette nomenclature sera fort utile.

M. NICOLAÏ, de la Société d'économie politique de Bordeaux, lit un travail, extrait de ses recherches sur *les noms d'origine ibéro-aquitanique*. Ce mémoire a pour objet d'établir l'étymologie du nom de la ville de Bordeaux, *Burdigala*, que M. Nicolaï cherche dans le dictionnaire basque. *Bortugara* signifierait *port du passage*.

L'origine aquitanique de Bordeaux, indiquée déjà dans Strabon, serait ainsi de nouveau confirmée par la toponymie.

M. l'abbé BONNO, correspondant du ministère, secrétaire de la Société archéologique de Provins, répondant à la septième question du programme, donne un résumé de l'*Histoire de la forêt de Jouy-le-Châtel, arrondissement de Provins* (*Seine-&-Marne*). A l'époque néolithique, la forêt s'étendait sur la majeure partie du plateau; à l'époque gauloise, elle servait de limite aux Meldes & aux Sénons; des monnaies des Sénons, des Lenques & des Morins y ont été recueillies. Le défrichement, commencé par les Sénons, est continué par les Gallo-Romains qui, pour se protéger, établissent des *aggeres*

Digitized by Google

ou fortins dans toute l'étendue de la forêt; au quatrième siècle, la forêt n'était guère plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. La forêt reprend ses droits vers 234. Le passage d'Attila, les exactions des empereurs romains, l'approche des Francs ont tellement ruiné & terrorisé les habitants du plateau que ceux-ci, sous Magnus-Maximus, ont déserté la contrée (388).

Nul souvenir archéologique ne se rencontre à partir de l'arrivée des Francs, sous les ducs de Champagne (575-708), lors de l'invasion des Normands (872-912), sous les comtes de la maison de Vermandois (923-1019), jusqu'à l'avènement au comté de Champagne de la maison de Blois. Alors, sous l'influence de saint Bernard, le comte Thibaut installe des moines Cisterciens dans la forêt, & ces pionniers de l'agriculture & de la civilisation, qui savaient allier la contemplation au travail des mains, groupent autour de leur monastère tout un peuple désœuvré qu'ils initient au maniement de la charrue. L'histoire de l'abbaye de la forêt de Jouy est celle de toutes les abbayes fondées au douzième siècle (1124) : les moines reprennent à la forêt les terres défrichées autrefois par les Gaulois & les Gallo-Romains, & l'œuvre se poursuit avec succès jusqu'au quatorzième siècle, époque terrible durant laquelle, pour échapper aux vexations des troupes anglaises, ils se réfugient à Provins & abandonnent leurs terres, jusqu'en 1497, aux ronces & aux arbres forestiers.

La forêt était possédée par les moines de Jouy, les nombreux couvents de Provins & les seigneurs champenois; les habitants des villages voisins y jouissaient du droit de « pennage » & les habitants de Chenoise, d'après un curieux document écrit sur une ardoise (Bibliothèque nationale), du droit de pâturage. Les moines de Jouy avaient l'usage dans toute la forêt, & il en fut ainsi jusqu'à l'édit du roi sur les bois des communautés (1619). A partir de 1667 jusqu'à la Révolution, l'abbaye de Jouy ne possèdera plus, en forêt, que 870 arpents 74 perches. La forêt actuelle, devenue forêt de l'Etat, a beaucoup perdu de son étendue; sa contenance n'est plus que de 1,432 hectares 44 ares.

M. CHAUVIGNÉ, correspondant du ministère, à Tours :

Digitized by Google

Géographie historique de la « forêt de Chenevose », située autrefois en Indre-&-Loire, entre le Cher & l'Indre, & complètement disparue depuis longtemps. Le mystère qui l'entoure grandit l'intérêt de cette reconstitution approximative à laquelle l'auteur est arrivé à l'aide de textes nombreux & de minutieuses recherches.

Cette monographie précise d'abord certains points de détail, établit les limites, donne les origines des noms de lieux & rapproche les étymologies qui pourraient éclairer la question.

Les cartulaires des anciennes abbayes de la région offrent de nombreuses indications ; c'est avec leur secours que M. Chauvigné établit les divisions primitives de la forêt de Chenevose & peut en retracer l'histoire.

L'étude est complétée par l'examen détaillé des restes actuels qui viennent affirmer l'existence de ces bois considérables désormais tirés de l'oubli.

Il est donné ensuite lecture d'un mémoire de M. DRAPEYRON, intitulé : *Le rapport & la discussion sur la grande carte de la France, par Cassini à la Chambre des députés* (*26 février* 1818). Le comte Cassini, fils de Cassini de Thury, qui avait formé, en 1756, la fameuse association pour l'exécution de la grande carte de France, adressa, pour la dernière fois, au nom de ses collègues, une pétition à la Chambre des députés. De là le rapport & la discussion du 26 février 1818. Les circonstances semblaient favorables. On était dans la période la plus libérale de la Restauration : c'est le maréchal Gouvion Saint-Cyr qui était ministre de la guerre. M. Paillot de Loyses, député de l'Aube, fit un rapport éloquent & bien documenté ; M. Piot, député de la Sarthe, intervint avec vigueur. M. Lainé prit la parole & l'on sait l'influence qu'il avait sur ses confrères. Bref, il fut convenu que le ministre de la guerre examinerait à nouveau la question avec tout l'intérêt que méritait « le plus beau monument élevé à la géographie ». Cependant les choses traînèrent en longueur. Le comte Cassini se fit alors le fondé de pouvoirs de la veuve de Louis Capitaine & ne revendiqua plus d'autre titre à partir du 1er juin 1818. M. de Belleyme, qui

Digitized by Google

avait été chef de la section topographique des archives de l'empire, & qui est l'auteur d'importants travaux cartographiques, lui fut substitué. C'est lui qui se mit en rapport avec le colonel Jacotin, du dépôt de la guerre, représentant du ministre. Il réussit à faire attribuer à Mme veuve Louis Capitaine & à M. Caron, possesseurs de dix-sept actions, une indemnité de 50,000 francs. Telle fut la fin de la Compagnie formée en 1756 pour l'exécution de la carte de France.

On sait qu'à ce moment même, on entreprenait la carte de l'état-major.

A l'occasion de cette communication, M. de Rey-Pailhade montre le retentissement qu'ont eu les travaux de Cassini dans la région toulousaine & résume notamment les travaux de rattachement du plan de la ville Toulouse au réseau général de la carte de France.

M. BOUQUET DE LA GRYE fait appel, au nom de la section de géographie rétrospective de l'Exposition universelle de 1900, à toutes les personnes possédant des documents anciens sur la cartographie, qui seront accueillis avec reconnaissance par le comité de Paris.

M. le Secrétaire analyse également une communication de M. Joseph MALLAT, intitulée : *Géographie officielle de la France continentale.*

3° Lectures sur les Colonies françaises.

M. FOURNIER, secrétaire de la Société de géographie de Marseille, communique un document important pour l'*histoire de la Martinique au dix-huitième siècle.*

Un officier de mérite, le chevalier de Saint-Mauris, connaissant bien les Antilles françaises, avait dressé, en 1765, à la demande du gouverneur de la Martinique, un mémoire sur l'état politique & économique de cette colonie. Dans ce mémoire, plein d'aperçus originaux, M. de Saint-Mauris donne des détails sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, les mœurs, l'administration, etc.; il critique avec indépendance & propose maintes réformes utiles. L'agriculture, « dans ces

Digitized by Google

climats où la nature ne dort jamais », ne lui paraît pas aussi prospère qu'elle pourrait l'être ; les colons sont à peu près exclusivemenr appliqués à la production de la canne à sucre; cette culture, plus rémunératrice, leur fait négliger toutes les autres, même celle du manioc utilisé pour la nourriture des esclaves.

M. de Saint-Mauris a surtout étudié les mœurs des habitants qu'il représente comme ayant « de l'esprit, du feu, de la vivacité », pleins de bravoure, mais enclins à la frivolité. Il parle longuement de l'esclavage, « cette matière sur laquelle des auteurs illustres se sont déchaînés ». « Je voudrais, ajoute-t-il, que ces auteurs, qui ont écrit sous des lambris dorés, au coin de leur feu, se transportassent dans les cabanes de nos paysans, & de là dans celles de nos esclaves & qu'ils comparassent le sort des uns avec celui des autres. » L'esclavage lui apparaît comme un mal nécessaire, « peut-être celui qui est le plus utile à la société. »

Les différents rouages administratifs sont critiqués avec bon sens par M. de Saint-Mauris, qui déplore l'envoi d'officiers de marine pour gouverner les colonies. Il demande le rétablissement de la chambre de commerce & préconise divers moyens pour relever le trafic, notamment celui des esclaves qui n'arrivent pas en assez grand nombre à la Martinique. Le manque de bras a amené la fermeture de nombreuses sucreries ; il importe, dit-il, qu'on se procure grand nombre d'esclaves, qu'on se les procure « de première main & à un juste prix ».

La religion catholique est seule professée dans le pays, qui compte vingt-huit paroisses, deux hôpitaux & deux couvents de religieuses pour l'éducation des filles ; il n'y a aucune école pour les garçons. « Ceux dont les parents n'ont pas les moyens de les envoyer en France croupissent dans l'ignorance des devoirs les plus essentiels & la transmettent à leurs enfants ».

Une copie de ce mémoire de M. de Saint-Mauris est conservée aux archives particulières de M. le marquis de Forbin-d'Oppède, petit-fils de M. de Thomassin-Peynier, gouverneur de la Martinique à la fin de l'ancien régime.

M. G. SAINT-YVES, de la Société de géographie de Marseille ·

Digitized by Google

Quelques documents sur les Antilles & la Guyane au dix-septième siècle.

On sait que la Compagnie des Iles d'Amérique, fondée à la suite de l'occupation de l'île de Saint-Christophe par d'Enambuc, se vit obligée, en 1650, de vendre ses domaines, & qu'à partir de cette année les Antilles furent placées sous une sorte de régime féodal jusqu'au jour où Louis XIV, à l'instigation de Colbert, médita la création d'une nouvelle Compagnie sous le nom de Compagnie des Indes occidentales. La création de cette Compagnie nécessita des négociations très difficiles pour le rachat des droits des seigneurs des îles; les précieux mélanges Colbert, de la Bibliothèque nationale, contiennent de curieux & importants documents sur ces négociations & sur les personnes qui y furent mêlées.

La Compagnie ayant été fondée, Alexandre Prouville de Tracy fut chargé de faire reconnaître ses droits & son autorité aux Antilles; les mélanges Colbert nous fournissent de nouveaux documents sur son voyage. Puis, lorsque les Antilles sont absolument réorganisées & en pleine prospérité, nous avons, à la Bibliothèque nationale, les non moins intéressants papiers de J.-A. Patoulet, intendant de justice, police & finances des îles de l'Amérique, à partir de 1679.

Enfin, les textes présentés se terminent par un document des Archives nationales : « La relation du sieur Godais, envoyé le long de la rivière des Amazones pour l'exécution du traité provisionnel fait entre la France & le Portugal, pour les limites entre la colonie de Cayenne du côté du Brésil.

M. G. SAINT-YVES communique l'analyse d'un manuscrit qu'il a trouvé dans la bibliothèque de Montauban.

C'est une *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la mère Inchereau de Saint-Ignace, & qui va de 1639 à 1716. L'analyse de ce document est accompagnée de quelques lettres inédites de François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec.

Du même auteur : *Campagnes du vice-amiral Jean d'Estrées dans la mer des Antilles* (1676-1678). Au cours de la guerre de Louis XIV contre la Hollande, notre colonie naissante de

Digitized by Google

la Guyane, qui avait pourtant subi déjà tant de déboires, était tombée entre les mains des Hollandais. C'est à reprendre le fort de Cayenne que fut employée la flotte placée sous les ordres du vice-amiral Jean d'Estrées; celui-ci paya en partie les frais de l'expédition.

Dans la seconde campagne, celle de 1677-1678, les opérations du vice-amiral de Passant se rattachent également à notre histoire coloniale par la conquête de l'île de Gorée & des comptoirs de Rufisque, de Joal & de Portudal : ce sera la base de notre future colonie du Sénégal, le germe de notre expansion dans l'Afrique occidentale.

Au point de vue de l'histoire navale, ces deux campagnes n'offrent pas moins d'intérêt; elles sont caractérisées par la bataille de Tabago & par le naufrage de la plus grande partie de l'escadre sur les rochers d'Avès, non loin de l'île de Curaçao, deux faits qui indiquent comment des officiers généraux, tels que d'Estrées, comprenaient la tactique.

Transportés des armées de terre dans les armées de mer, ils attaquaient l'ennemi avec une bravoure remarquable, une rare audace, mais comme dans un duel d'homme à homme, de vaisseau à vaisseau, sans tenir compte des nécessités de l'évolution des escadres; ou bien, ignorants des premiers principes de la navigation, ils s'entêtaient dans leur ignorance de grands seigneurs sans écouter l'avis des pilotes & des gens experts, & allaient se jeter sur des bancs & des récifs, comme le fit d'Estrées.

Sur ces deux campagnes nous avons des documents imprimés qui sont les extraits de la *Gazette;* des documents manuscrits : lettres du vice-amiral d'Estrées, de Patoulet, commissaire de l'escadre, rapports & dépositions des capitaines qui se trouvent aux archives de la marine & qu'avait déjà utilisés Guérin dans son *Histoire de la marine.* Nous avons aussi de nombreux renseignements contenus dans les documents des mélanges Colbert, à la Bibliothèque nationale, qui ont permis de compléter utilement cette page fort intéressante de nos annales coloniales & maritimes.

M. H. FROIDEVAUX, de la Société de géographie de Paris :

Digitized by Google

Une enquête sur les terres des bords du Kourou en décembre 1764. C'est le résultat d'un petit voyage effectué dans la vallée supérieure du Kourou par un officier immigré du Canada en Guyane, nommé Perault, où se trouve notamment racontée dans ses détails l'entrevue du voyageur français & du chef indien Arequarre. Il fournit des renseignements précieux sur les sentiments qui animent les indigènes des bords du Kourou quand, en 1763 & 1764, les colons français arrivèrent sur leur territoire, & montre quelle ardeur conservaient encore certains émigrés au moment où la tentative de colonisation était devenue un véritable désastre.

M. MALAVIALLE, secrétaire général de la Société languedocienne de géographie : *L'Ethnographie de Madagascar d'après les documents portugais* du seizième siècle & du début du dix-septième, & particulièrement d'après la relation de voyage du père Luiz Mariano (1613-1614).

De ces documents, il résulte que, à cette époque, il y avait à Madagascar trois races distinctes :

1° La race *buque*, originaire de la Malaisie, dominante & parlant une langue d'origine malaise, qui est devenue l'idiome général de Madagascar ;

2° La race *cafre* ou banton, parlant la langue cafre, mais peu développée & n'existant qu'à l'état de colonie littorale sur la côte nord-ouest, depuis le Manambolo jusqu'au cap Saint-Sébastien ;

3° Des colonies arabes ou juives, en tout cas, sémites & blanches, sur la côte nord-ouest (Antalasts) & sur la côté sud-est & est. Ce sont les colonies plus tard signalées par Flacourt Zaffé-Raminia, Zaffé-Cassimambon, Zaffé-Hibrahim comme originaires de la Mecque ou de Mangalore, de l'Arabie ou de l'Inde.

Ces différents éléments se sont depuis fondus. Il n'existe de distinction entre noirs & blancs que dans l'Imérina, entre les Hovas & les Andriana. Il pourrait se faire, & c'est une supposition de Le Gentil (1762), que les Andriana fussent, non pas des Malais, comme on le croit, mais des descendants

Digitized by Google

de ces colonies sémites & blanches de la côte orientale de Madagascar.

A la suite de cette lecture, M. HAMY fait observer que les textes réunis par M. Malavialle ne modifient les théories courantes sur les Hovas qu'en ce qui concerne la date de leur apparition dans l'histoire de Madagascar, qui se trouve ainsi remonter aux premières années du dix-septième siècle. Les faits anthropologiques, ethnographiques & linguistiques sur lesquels repose l'identification de ces Hovas & des Malais de la Sonde conservent toute leur valeur ; on ne saurait en effet attacher aucune importance à des observations ethnologiques aussi vagues que celles de la plupart des anciens voyageurs qui viennent d'être cités.

L'étude des types de Madagascar, moins fondus que ne le pense M. Malavialle, démontre en effet la coexistence dans la grande île d'éléments ethniques empruntés tout à la fois aux races indonésienne & malaise, d'une part, & de l'autre aux races nègres du Sofala & du Mozambique avec quelques rares éléments sémitiques, plus ou moins modifiés d'ailleurs dans leurs caractères physiques.

MM. G. SAINT-YVES & J. FOURÉE, de la Société de géogra phie de Marseille : *L'Expédition de M. de La Haye à Madagascar & dans la mer des Indes* (1670-1673). Les difficultés que rencontraient la colonisation française à Madagascar & l'établissement du commerce français dans les Indes orientales, ainsi que la guerre entre les Hollandais, décidèrent Louis XIV à envoyer dans la mer des Indes une puissante escadre sous le commandement d'un lieutenant-général des armées royales, M. de La Haye. On possède sur ce voyage deux journaux de bord manuscrits, celui de M. de Turelles-Thiballier, commandant le vaisseau *la Navarre*, & celui de M. de Tremblay, commissaire de l'escadre ; ces deux documents sont conservés aux archives du ministère de la marine, ainsi que plusieurs lettres de M. de La Haye.

L'escadre fit d'abord un court séjour à la baie de Saldanha, dans l'Afrique australe, épisode déjà étudié par M. Froidevaux, puis elle vint à Madagascar & à Bourbon. M. de La Haye est

Digitized by Google

un enthousiaste de l'île Bourbon qu'il considère comme devant être notre véritable escale dans la mer des Indes ; au contraire, il est partisan de l'évacuation de Fort-Dauphin & il ne voit à Madagascar que deux points qui méritent d'être occupés : la baie d'Antongil & l'île de Sainte-Marie. Les documents nous révèlent, au cours de l'expédition, une véritable rivalité entre le chef, un terrien, & les officiers des troupes de terre, d'une part, & les capitaines des vaisseaux, d'autre part ; les actes d'indiscipline sont fréquents.

Et lorsque l'expédition arrive aux Indes & tente la conquête de Ceylan le désarroi est à son comble parmi l'élément militaire comme parmi les représentants de la Compagnie des Indes. Dans de telles conditions, un échec était inévitable. Les textes conservés au ministère de la marine sont utilement complétés par des documents des archives du ministère des colonies, cartons de Bourbon & de Madagascar & par des documents imprimés de l'époque.

M. HAMY rappelle à ce sujet la publication faite, par M. Froidevaux, du journal de Bellanger de l'Epinay, attaché à la même expédition.

M. DU PATY DE CLAM : *Les bassins aurifères de la colonie de la Côte d'Ivoire*. Communication qui n'ajoute rien à nos connaissances.

4° Lectures sur divers Pays.

MM. G. SAINT-YVES & ALLEMAND-MARTIN communiquent les premières pages du *Récit du voyage de Joseph Martin à travers l'Asie, de Pékin à Marghilan*, rédigé d'après les notes laissées par l'explorateur, qui sont en la possession de la famille. M. Saint-Yves a également rapporté quatre carnets d'itinéraires levés à la boussole ; ces carnets lui ont été remis au Ferganah.

Les documents comprennent des notes de voyage, des observations astronomiques, des observations météorologiques & géologiques, par conséquent les éléments scientifiques complets du voyage. L'itinéraire général est le suivant : Pékin, la partie orientale du Petchili, le fleuve Jaune près du nord de la

Digitized by Google

boucle, Lantcheou-fou (l'itinéraire passe entre les deux routes par Kalgan ou par Sin-gan-fou), Sinin, le Koukou-Nor, la région des sources du Hoangho, le Tibet septentrional, retour sur les Nanchan, Sa-Tcheou, Tchertchen, Khotan, Kachgar, Marghilan. M. Saint-Yves insiste sur l'utilité scientifique de la publication intégrale des notes fort importantes de Joseph Martin, qui a succombé aux fatigues de son exploration de trois années.

M. l'abbé MARSAN, curé de Saint-Lary, correspondant de la Société archéologique du Midi, lit un travail sur un *Projet de communication entre l'Océan atlantique & l'Océan pacifique par le lac de Nicaragua* (1785-1786), d'après un manuscrit retrouvé dans les archives du château d'Arreau.

Ce hardi projet, dû au comte L.-H. de Ségur, commandant du château de Péronne & chevalier de Saint-Louis, fut présenté, en 1786, à M. de Florida-Blanca, ministre des affaires étrangères à la cour de Charles IV, roi d'Espagne.

L'auteur du mémoire, après avoir établi que le déversement des eaux d'une mer dans l'autre ne présente aucun inconvénient sérieux, se met à la recherche des divers points de l'isthme par lesquels cette communication peut avoir lieu. Il en indique quatre, qui sont :

1° Le fleuve du Chagre ou Rio de Caimanes, navigable jusqu'à la Venta de Cruces, à cinq lieues de Panama.

2° Le golfe Dulce, en suivant la direction du port d'Acayuta, dans l'Océan pacifique ;

3° Le fleuve Chamaluson qui, en se joignant à celui de San-Miguel, formerait un canal depuis Puerto de Cavallos jusqu'à la baie de Fonseca, dans l'Océan pacifique ;

4° Enfin, le fleuve de San-Juan, qui a sa source dans le lac de Nicaragua.

Ce dernier point, qui avait déjà attiré l'attention de Charles-Quint, est l'objet de ses préférences.

Le comte de Ségur, après avoir fait ressortir les grands avantages que l'Espagne devait retirer de cette communication, ajoutait ces graves paroles :

« Il n'est certainement pas échappé à la prévoyance de

Digitized by Google

Votre Excellence que la nouvelle puissance des Etats-Unis fait une pressante nécessité de mettre hors d'insulte un pays si propre à leur inspirer le désir des conquêtes qui sera peut-être entré dans les calculs politiques ou dans les chimères ambitieuses de cette nouvelle puissance ; mais elle verra bien que l'escadre ou les troupes en observation dans cette province seroient dans l'heureuse position de voler au secours des Isles, du Continent & de l'Asie. »

L'exécution de ce projet devant entraîner des frais immenses, une Compagnie dont faisait partie le comte de Ségur se chargeait de la mener à bonne fin, moyennant la concession de certains privilèges, tels que la propriété d'une étendue de terrain propre à l'agriculture, soit aux environs du lac de Nicaragua, soit aux environs du canal proposé ; la faculté de pêcher d'une mer à l'autre & de prendre le sel nécessaire pour saler le poisson ; l'exemption des impôts pour tous les sujets espagnols ou étrangers qui s'établiraient dans ces parages à cette occasion, ainsi que pour tous les ouvriers de la Compagnie blancs ou nègres, &c.

Le même auteur fait connaître le *Journal détaillé d'un voyage dans les Pays-Bas & la Hollande, par le duc de Crillon* (1723), d'après un manuscrit qu'il a retrouvé dans les archives du château d'Arreau.

Parti de Paris, le 18 mai, en compagnie de M. de Clèves & de M. Pougin, le duc de Crillon visite les villes de Péronne, Cambrai, Valenciennes, Quiévrain, Mons, Bruxelles, Malines, Anvers, Rotterdam, Leyde, Harlem, Amsterdam & La Haye.

Au retour, son itinéraire portait la visite des villes de Gand, Lille & Saint-Quentin ; mais une lettre de rappel adressée à l'un de ses compagnons de route le modifia. Il rentrait le 6 juillet dans la capitale.

Tout incomplet qu'est donc le Journal du duc de Crillon, il ne manque pas d'offrir un certain intérêt.

Ainsi, parmi tant de renseignements géographiques & historiques, nous savons qu'il existait à Bruxelles, chez le sieur Vanderborcht, directeur général de la Monnaie, une collection de médailles d'argent, de grand & de petit bronze & une *Sainte-Famille* de Rubens, estimée 1,000 florins ; chez un

Digitized by Google

orfèvre, nommé Coppens, des Téniers & des Vauwermans; chez Schœvaeter, une *Bacchanale* de Rubens, estimée 3,000 livres.

La visite des ateliers de basse-lisse de cette ville nous révèle l'existence, chez Leyniers, de belles tapisseries représentant l'*Histoire de Télémaque* & le *Triomphe des Dieux*.

Le cabinet du sieur Péters, d'Anvers, renferme divers tableaux de Rubens, Paul Véronèse, du Titien & le *Martyre de saint Pierre* de Van-Dyck; celui de Mme de Witte, des Van-Dyck, des Téniers & autres tableaux de l'Ecole flamande.

A Rotterdam, le sieur Valkembourg lui montre des tableaux de maîtres de la même Ecole, & le sieur Brower, cinq tableaux de son beau-père Vanderwerf.

A Leyde, il remarque chez M. de La Cour quatre beaux vases en bronze de Miris.

Enfin, à La Haye, nous le trouvons visitant le beau cabinet d'histoire naturelle du sieur Vincenti, qui est, dit-il, le plus grand & le plus singulier assemblage qui existe en Europe, & il a fallu la patience & le flegme d'un Hollandais & quarante ans de travail pour faire un tel amas qui serait digne de passer dans le cabinet d'un prince. »

C'est dans cette dernière ville que le duc de Crillon fit la rencontre du poète de Lagrange, l'auteur des *Philippiques*.

Il rapporta de son voyage plusieurs Téniers, dont un représentant l'*Entrée de Proserpine aux enfers*, vendu 500 florins.

Le comte Louis-Hector de Ségur ayant acheté une partie du mobilier que le duc de Crillon possédait en Espagne, ceci nous explique la présence du manuscrit parmi les papiers du château de Ségur, à Arreau, dans la vallée d'Aure.

M. VEUCLIN a envoyé à la section un manuscrit intitulé : *Le second & dernier voyage, en Russie, de Nicolas-Gabriel Clerc* (1769-1775). Il est donné lecture de quelques passages de ce travail.

M. Henri Cordier, membre du comité, présente & analyse rapidement un manuscrit de M. Henri CHEVALIER, de la Société de géographie de Paris, intitulé : *Coiffures coréennes*, qui fait suite à un premier mémoire sur un sujet analogue

Digitized by Google

présenté au Congrès de 1898, & une note de M. Jean MOURA, de Saint-Gaudens, tirée des papiers de son père, naguère représentant du protectorat français du Cambodge & qui se rapporte au calendrier cambodgien.

M. CAZENEUVE, de la Société astronomique de France, présente à la section un certain nombre de petits appareils destinés à faciliter les observations topographiques sommaires, règle à latitudes, astrolabe, &c. Il montre ensuite un petit *calendrier perpétuel instantané* & un *calendrier musulman perpétuel*, donnant la concordance exacte des calendriers Julien & Grégorien.

M. DURAN-LAPIE, professeur au lycée de Montauban, a rédigé, pour répondre à la dix-huitième question du programme du comité, une *biographie du voyageur français le comte d'Escayrac de Lauture*.

Le comte Pierre-Henri-Stanislas d'Escayrac de Lauture, commandeur de la Légion d'honneur, membre de la commission centrale de la Société de géographie, de la Société asiatique & de la Société orientale, né à Paris le 19 mars 1826, descendait d'une des plus anciennes & des plus honorables familles du Quercy, dont trois représentants Guy, Guichard & Bernard avaient suivi Louis IX en Egypte; aussi les armes des d'Escayrac figurent à la salle des croisades du palais de Versailles. En 1844, après de brillantes études, M. d'Escayrac, qui avait montré une aptitude extraordinaire à parler les langues étrangères & un vif désir de voyager, entra comme attaché au ministère des affaires étrangères. En 1845, choisi comme secrétaire par le capitaine de vaisseau Romain-Desfossés, il visita successivement Madagascar, les Comores, Zanzibar & la côte orientale d'Afrique. Après avoir été attaché à l'ambassade de France en Portugal & avoir parcouru le Maroc, il donna sa démission en 1848, pour se consacrer tout entier à l'étude de la langue arabe, des divers idiomes des noirs, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine, de l'Egypte & du Soudan. En 1853, il publia le fruit de ses observations en un volume *Le Désert & le Soudan*, qui lui valut, à vingt-sept ans, la croix de la Légion d'honneur. En 1856, M. d'Escayrac fut choisi

Digitized by Google

par le vice-roi d'Egypte pour prendre le commandement en chef d'une expédition à la recherche des sources du Nil, & en 1860, il fut attaché à l'expédition anglo-française en Chine, avec une mission scientifique. Malheureusement, il fut saisi par les Chinois, & si horriblement traité par eux, bien qu'il parlât à fond leur langue, qu'il était plus mort que vivant lorsqu'il fut rendu à la liberté. Elevé à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur, M. d'Escayrac rentra en France & publia en 1864, *Les Mémoires sur la Chine*, le travail le plus complet qui ait paru jusqu'alors. Mais les souffrances avaient complètement ruiné sa santé, & il mourut à peine âgé de quarante-deux ans, le 18 décembre 1868, victime de son amour pour la science.

5° La Décimalisation du Temps et de l'Arc.

M. DE REY-PAILHADE lit un mémoire relatif à l'emploi du temps décimal sous la Révolution, notamment à Marseille & à Toulouse. On croit généralement que les décrets de la Convention nationale sur la décimalisation du temps n'ont jamais été exécutés. Or, l'auteur du mémoire a retrouvé de nombreux documents qui prouvent l'existence d'horloges décimales publiques, à Paris & à Toulouse, par exemple, & montrent l'emploi de l'heure qu'elles fournissent, notamment dans des actes d'état civil.

M. BALSEINTE, instituteur public à Toulouse, expose le résultat des expériences d'enseignement qu'il a faites par le système de division décimale du jour & du cercle.

Les conclusions sont absolument favorables à la réforme projetée.

M. l'abbé VERSCHAFFEL, de l'Observatoire d'Abbadia, donne quelques explications *sur l'emploi de la division décimale du temps & de l'arc.*

L'expérience faite dans cet Observatoire prouve bien qu'on trouve un avantage appréciable, au point de vue de la facilité des calculs, dans la décimalisation du temps & de l'arc. Mais il ne faut pas oublier que, pour certains systèmes de décimalisation du temps & de l'arc, il est difficile de construire des

Digitized by Google

pendules battant une sous-division exacte de ces systèmes. Il croit qu'il faut tenir compte de cette circonstance & de quelques autres qu'il énumère, avant de choisir un système de décimalisation.

Il engage, en terminant, tous ceux qui s'occupent de la question à se mettre d'accord avant tout sur le choix de l'unité de temps.

M. de REY-PAILHADE rappelle, à propos des difficultés mentionnées par M. Verschaffel, les tables qu'il a calculées & qui donnent des fractions décimales jusqu'au dixième de minute, ce qui permet d'établir rapidement des concordances.

M. Verschaffel a des tables qui vont jusqu'au centième de seconde. Chaque soirée favorable, il peut faire deux cents observations; mais qu'il s'en trouve un certain nombre qui exigent des comparaisons immédiates, il lui faudra accumuler les calculs de conversion, ce qui deviendra impraticable.

Il est partisan en principe de la décimalisation, mais il estime que, dans l'état actuel des choses, l'étranger s'y refusant, il faut s'en tenir pratiquement aux anciens systèmes.

M. BOUQUET DE LA GRYE expose quelques observations pratiques destinées à obvier aux inconvénients signalés par M. Verchaffel, à l'occasion des observations du pendule. Le balancier de 4 mètres est celui qui actuellement donne les meilleurs résultats.

Émile CARTAILHAC.

Digitized by Google

L'EXPOSITION

DES

APPAREILS DE MESURE DU TEMPS ET DES ANGLES GRADUÉS

SUIVANT LE SYSTÈME DÉCIMAL

Cette exposition, organisée par la Société de Géographie de Toulouse, à l'occasion du trente-septième Congrès des Sociétés savantes, était installée dans une salle du premier étage de l'hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure ; elle a fortement attiré l'attention des connaisseurs, qui ont constaté les immenses progrès réalisés par l'idée de l'application du système décimal aux mesures du temps & des angles. M. le général DE SESMAISONS, commandant le 17e corps d'armée, a visité l'exposition dans tous ses détails.

Nous ne pouvons publier ici le catalogue raisonné[1] de tous les instruments envoyés à Toulouse ; mais nous devons en donner un aperçu général pour en faire ressortir l'importance vraiment considérable.

Un concours de montres & de pendules décimales avait déjà eu lieu l'année dernière à Paris, sur l'initiative de M. DE REY-PAIEHADE ; mais l'exposition de Toulouse, qui a réuni plus de cent appareils, a été une véritable révélation pour tout le monde. On ne croyait pas que la matérialisation de cette idée fût aussi avancée.

La presse scientifique & même les journaux quotidiens entretiennent fréquemment leurs lecteurs de ce sujet. Les chercheurs trouvent des documents anciens très importants.

1. Ce catalogue paraîtra dans le *Bulletin de la Société de géographie*.

Digitized by Google

l'exposition de Toulouse, à laquelle ont pris part trente-huit exposants, parmi lesquels deux Suisses, un Italien & un Mexicain, fera époque dans l'histoire de ce progrès à réaliser.

A part quelques exceptions, tous les instruments se rapportaient à trois systèmes décimaux :

1° Jour décimalisé, suivant le décret de la Convention nationale en date du 4 frimaire an II ;

2° Quart de cercle décimalisé en 100 grades, suivant le même décret du 4 frimaire an II ;

3° Heure décimalisée en 100 minutes subdivisées décimalement.

Jour décimalisé.

Ce système a de nombreux partisans, parmi lesquels des savants de haute valeur, tels que M. FAYE, le vénéré doyen des astronomes français, & M. A. CORNU, l'éminent physicien.

Dans ce groupe, figuraient de belles photographies d'instruments anciens, construits pendant la Révolution, appartenant au Conservatoire des Arts-&-Métiers, au Musée Carnavalet, à l'Ecole d'horlogerie de Paris & à M. Tresca. On a examiné avec intérêt les montres décimales de la même époque que MM. J. Olivier, L. Leroy & Raffy avaient bien voulu nous confier. La montre historique du célèbre conventionnel Saint-Just est particulièrement intéressante, car il n'y a aucune concordance avec les heures duodécimales.

Ce groupe rétrospectif montre toute l'importance qu'on attacha au temps décimal pendant la Révolution.

Le fait suivant, qui m'a été signalé par M. le baron DE BOUGLON, prouve qu'en province on s'occupait aussi beaucoup du temps décimal.

Antoine Alric, de Toulouse, fut arrêté & incarcéré le 7 décembre 1793 comme ayant montré « ses opinions aristocratiques dans toutes les circonstances. » L'horloger Alric avait du s'occuper de l'heure décimale. Un décret de la Convention nationale, en date du 21 pluviôse an II, avait organisé un concours pratique d'appareils décimaux. Le comité de surveillance de Toulouse, à qui Alric avait demandé sa mise en liberté, répondait à l'agent national près le district :

Digitized by Google

« Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu, — comme tu l'avais bien pensé, — à accorder la liberté à Alric, horloger, mais *nous allons l'engager à exécuter son plan sur les montres décimales.* » (Archives de la Haute-Garonne, L. 764). Alric fut élargi le 10 fructidor an II, « reconnu plus bavard que dangereux pour la chose publique & ayant besoin de son travail pour vivre. »

Nous avons fait des recherches pour retrouver le cadran de l'horloge décimale publique installée au Capitole pendant la Révolution, mais nos investigations ont été infructueuses. Un horloger très intelligent de Toulouse, M. RAFFY, a comblé cette lacune en construisant un grand cadran que tous les congressistes ont remarqué à l'entrée de l'hôtel d'Assézat. Au moyen de divisions & d'aiguilles en deux couleurs, on lisait les heures ordinaires & le temps décimal. Cette belle pièce a réalisé le vœu exprimé par l'administration municipale de Toulouse, dans sa séance du 15 fructidor an VI. Elle demandait que l'horloge du Capitole « montre l'indication des heures décimales avec celles duodécimales, afin que le public soit à même de connaître les rapports de l'une à l'autre. »

Parmi les appareils modernes, on remarquait le chronomètre de M. de REY-PAILHADE, ingénieur civil des mines (L. Leroy, constructeur), battant 200,000 fois par jour. C'est le premier chronomètre construit battant ce nombre décimal que nous allons retrouver plusieurs fois.

Il y avait une série de montres simples & compliquées donnant à la fois les heures ordinaires & le temps décimal. Il serait trop long de décrire tous ces appareils appartenant à des amateurs ou à leurs constructeurs : MM. ANQUETIN, BORDE, BOSSY, CHESNET, DURAND & RAMOND, GAULME, LAGARDE & SÉBILLE, L. LEROY, MARULAZ, J.-R. OLIVIER RAFFY, DE REY-PAILHADE, RIVALS & VILLOUTREIX. Les montres à deux faces de MM. CHESNET, L. LEROY, OLIVIER & VILLOUTREIX ont été très remarquées & trouvées vraiment pratiques. Une face sert à la lecture des heures, minutes & secondes, & l'autre à la lecture des fractions décimales du jour ; l'emploi des deux faces empêche toute confusion. Or, la confusion dans la lecture était

Digitized by Google

le principal inconvénient des montres anciennes. Les montres à deux faces constituent un réel progrès.

Dans un autre ordre d'idées, M. RAFFY, horloger à Toulouse, a exposé le mètre horaire scolaire, de son invention, qui fait apprendre rapidement & sans efforts les concordances des deux systèmes. Ce mètre a obtenu une médaille d'argent à Besançon.

M. GRIN, ingénieur à Paris, avait envoyé les tableaux synoptiques de son enseignement à l'*Association polytechnique*. Il divise le jour en vingt heures de cinquante minutes, ce qui en fait mille au jour (c'est le décicé de M. de Rey-Pailhade), puis le reste est régulièrement décimal. La circonférence est divisée régulièrement suivant le système décimal, en dix, cent, mille, &c., parties égales.

Un instituteur de Toulouse, M. BALSEINTE, a eu l'heureuse idée de dresser un tableau récapitulatif complet du système métrique, comprenant les divisions décimales du jour & du cercle entier. On y voit clairement que la décade, ou dix jours, fait régulièrement partie du jour décimalisé.

Pour la décimalisation du cercle entier, M. DE REY-PAILHADE exposait un sextant de marine (Hurlimann, constructeur), une boussole, une série de cartes portant une double graduation décimale en *cirs* ou centièmes de cercle, des tables de concordance à neuf chiffres, de petites tables de logarithmes à quatre décimales, & une collection complète de ses nombreux mémoires sur l'application du système décimal au temps & aux angles.

Enfin, dans ce groupe figuraient aussi les grandes tables de logarithmes à huit décimales de M. de MENDIZABAL TAMBOREL.

Il faut citer l'intéressante pendule géographique établie par MM. DURAND, MARULAZ, RAMOND & DE REY-PAILHADE. Toute la Terre est représentée sur une face, une aiguille unique ayant un soleil à l'équateur fait le tour en un jour. Trois cercles divisés donnent les concordances des fractions décimales du jour & du cercle avec les heures & minutes, ainsi qu'avec les longitudes exprimées en degrés. Cette pendule a vivement intéressé tous les visiteurs. Elle montre, en outre, que le

Digitized by Google

jour & le cercle entiers sont bien des unités comme bases de décimalisation.

Quart de Cercle décimalisé.

Ce système, qui est celui employé par l'armée française & plusieurs instituts géodésiques, était représenté par l'exposition de M. le capitaine de frégate E. GUYOU, membre de l'Institut & du Bureau des longitudes.

Il comprenait deux appareils d'horlogerie, appeles *tropomètres*, divisant le jour suivant les 400 grades du cercle.

C'est, à proprement parler, un appareil mesurant en grades les angles des astres entre eux. Ces instruments, construits par M. Leroy pour le service hydrographique, battent 200,000 fois par jour. Un sextant, une rose de compas de marine, un modèle de carte marine avec graduation supplémentaire en grades, des tables de logarithmes de l'armée à 5 décimales, & enfin des *Ephémérides décimales* pour 1899 complétaient cet ensemble, qui va servir sur six navires de guerre français pour étudier les avantages & les inconvénients de l'extension du système décimal à la navigation.

La publication de ces Ephémérides décimales est un véritable événement scientifique. On nous permettra de rappeler que, dès 1896, nous avions demandé avec instance cette publication & même la fondation d'une *Société internationale des Ephémérides décimales*, à laquelle quelques personnes ont déjà adhéré[1].

Cet essai, qui va se faire exactement *un siècle* après l'adoption officielle du mètre en France[2], aura certainement les plus heureux résultats sur l'achèvement de l'œuvre de la Convention. Il faut remarquer que M. le commandant Guyou, fait

1. Projet d'éphémérides astronomiques et géographiques dans le système décimal. Toulouse 1896.

2. C'est le 23 avril 1799 que la commission de la Convention nationale, chargée de la « préparation » du mètre, terminait ses travaux. Un peu plus tard, le 10 décembre 1799 (19 frimaire an VII), on promulgua la deuxième loi constitutive du système métrique décimal, qui fixa définitivement la valeur du mètre & du kilogramme.

Digitized by Google

complètement abstraction du temps comme grandeur. La notion de l'angle suffit à la résolution des principaux problèmes astronomiques.

M. l'abbé VERSCHAFFEL, directeur de l'observatoire Abbadia, près Hendaye, avait envoyé un dessin de la pendule sidérale employée dans cet établissement & divisée aussi dans le système des 400 grades au jour.

Il est utile de faire remarquer que ces deux premiers systèmes font partie des unités décimales décrétées par la Convention nationale. Les études actuelles tendent à rechercher les voies & moyens d'obtenir une concordance complète de l'unité de temps avec l'unité d'angle.

L'exposition de Toulouse, où l'on a vu des appareils variés destinés à résoudre ce problème, a attiré fortement l'attention des connaisseurs. L'opinion générale est que l'on doit attendre les résultats des essais qu'on va faire avant de prendre une décision définitive. Quand on sera convaincu de l'excellence du système décimal pour l'angle, on abordera le problème du temps décimal qui complètera de rendre décimal le faisceau des trois unités fondamentales : *longueur*, *poids-masse* & *temps*.

Heure décimalisée.

Dans ce système mixte, mi-duodécimal & mi-décimal, on remarquait les appareils de M. GALLICE, ancien élève de l'École Polytechnique, un petit sextant, une rose de compas de marine, deux rapporteurs dont un à règle, une règle à calculs de 50 centimètres (Tavernier-Gravet, constructeur), une carte de marine avec graduation du cercle en 240 degrés & des notices imprimées sur cet instrument. Dans ce groupe figuraient un chronographe de M. COSANDIER, de La Chaux-de-Fonds, indiquant les fractions décimales de l'heure jusqu'à 1/20,000e; une montre de MM. FRANCILLON & Ce, de Saint-Imier, avec trotteuse excentrique; 5 montres simples & compliquées de M. BRISEBARD, de Besançon, avec trotteuse simple ou rattrapante au centre. Ces diverses montres battent 20,000 fois à l'heure, soit 480,000 fois par jour.

Deux appareils seulement étaient gradués dans la division décimale de la demi-journée.

Digitized by Google

Le sympathique docteur GRACIETTE, bibliothécaire à l'Université de Toulouse, avait envoyé un document très intéressant pour l'histoire du système métrique dans notre province. La *Société du Jeu des Echecs* fondée à Toulouse en 1833, avait pour but de propager le système métrique. Elle décernait au plus fort joueur, un mètre d'or, c'est-à-dire trente-quatre pièces de vingt francs & onze pièces de dix francs, qui font un mètre en longueur. Le lauréat avait l'obligation de faire l'éloge du système métrique dans un discours public. Cette société a publié en 1836 une « adresse à la *Société de médecine* de Toulouse, pour obtenir qu'elle coopère avec la *Société du Jeu des Echecs*, à la propagation du système métrique ».

M. le lieutenant D'ANDRÉ, qui a su combiner habilement la balistique à la cartographie, a fait figurer à cette exposition plusieurs *clipsomètres* décimaux, appareils qui, au moyen des courbes des cartes décimales, indiquent les positions à donner à l'infanterie pour que son tir rase sur une grande étendue le terrain sur lequel est installé l'ennemi. La méthode du clipsomètre a déjà reçu l'approbation de hautes personnalités militaires.

Enfin, une collection de cadrans solaires anciens & modernes complétait cette exposition vraiment intéressante.

Par ce résumé, chacun aura une vue d'ensemble de l'exposition de Toulouse, qui, par la variété de ses appareils, par les mémoires traitant cette question, montre clairement combien le monde scientifique s'habitue progressivement à un changement inévitable.

L'exposition de Toulouse, en prouvant qu'il sera facile de surmonter les difficultés matérielles, aura rendu un réel service à la science.

Cette manifestation scientifique a encore une portée plus haute, en présence des circonstances suivantes :

La Chambre des députés a pris en considération une proposition de loi de M. Paul GOUZY, député du Tarn, tendant à compléter le système métrique décimal décrété par la Convention nationale & vient de nommer une commission spéciale pour l'étude de cette question.

L'exposition de Toulouse va permettre aux membres de cette

Digitized by Google

commission de constater combien il sera facile d'introduire dans le domaine scientifique les unités proposées autrefois par la Convention pour les deux grandeurs du « Temps » & de « l'Angle ». Elle renfermait, en effet, tout le matériel scientifique nécessaire — chronomètres, sextants, tables de logarithmes, éphémérides, cartes — pour sa mise en pratique immédiate.

Dans une question aussi grave, qui touche à toutes les sciences & à toutes les branches de l'industrie, on ne saurait s'engager à la légère dans une voie, nous ne disons pas mauvaise, mais seulement imparfaite.

La France doit s'inspirer de ce que firent les immortels créateurs du système métrique en toute indépendance & avec la maturité exigée par un sujet si délicat. On ne voit aujourd'hui que des perfectionnements de détail à apporter à leur œuvre, où toutes les unités forment un faisceau indissoluble.

En résumé, notre avis est que nos savants les plus éminents doivent étudier avec soin la meilleure solution à donner à ce problème scientifique si important. Imitant ensuite ce qu'on fit pour l'établissement du mètre, notre gouvernement devra faire accepter cette solution par un Congrès international réuni à cet effet.

Ce n'est enfin qu'après une entente générale que le public sera progressivement initié aux nouvelles mesures du temps & des angles.

J. DE REY-PAILHADE.

Digitized by Google

FÊTES DU CONGRÈS

« En France, a-t-on dit, tout finit par des chansons. » On pourrait ajouter : « Et tous les Congrès finissent par des banquets ; » mais, quand ces Congrès ont lieu dans le Midi, il n'y a pas seulement un banquet de clôture, ce sont fêtes, soirées de gala, punchs & illuminations tous les soirs!

Ce ne furent point des fêtes banales, telles qu'en peut organiser tout entrepreneur de fêtes avec quelques mâts pavoisés & force lampions.

Elles ont eu leur physionomie propre, Méridionale & Tousaine : là furent leur signification & leur portée. Le Congrès des Sociétés savantes, depuis sa fondation & dans la pensée de ceux même qui l'ont fondé, est avant tout la fête de la Science provinciale, — provinciale par ceux qui s'y vouent, — provinciale surtout par les sujets auxquels elle s'applique. Réveiller le passé de telle province, dans ses monuments religieux ou municipaux, dans ses chartes locales, jusque dans les minutes notariales, tels sont, la plupart du temps, & quelle que soit l'importance des autres sciences qui participent au Congrès, son passionnant intérêt & son heureuse opportunité.

Or, cette fois, c'est le Midi & c'est Toulouse qui ont offert leur hospitalité au Congrès; c'est le Midi & c'est Toulouse qui ont bénéficié des recherches des érudits, des archéologues, des historiens. Toulouse & le Midi ne pouvaient mieux faire que recevoir leurs hôtes & leurs « losangiers » comme il leur convenait, à la Méridionale, à la Toulousaine. Saveur locale & parfum de terroir, poésie très particulièrement vibrante & colorée. C'est le caractère frappant de ces fêtes, & c'est leur vif attrait. Voilà pourquoi la *Revue des Pyrénées* n'aurait eu garde de passer sous silence ces manifestations de l'âme Lan-

Digitized by Google

guedocienne & Gasconne, qui n'a rien perdu de sa personnalité, malgré cette « belle centralisation que l'Europe nous envie. »

Suivons sans nous arrêter les rues pavoisées de drapeaux & d'oriflammes & arrivons tout de suite au premier rendez-vous.

Au Capitole (4 avril). — La Municipalité toulousaine, voulant souhaiter au Congrès la bienvenue au nom de la Ville entière a offert, à neuf heures du soir, dans les salons du Capitole, un vin d'honneur à MM. les Congressistes.

Le Capitole est illuminé jusqu'aux corniches, & le vieux Donjon, endormi depuis les guerres de Religion, semble se rajeunir de fraîches couleurs au milieu de son jardin de verdures & d'allées, discrètement piquées de petites lumières qui brillent comme des rubis sertis dans l'émeraude.

Les bouchons de champagne sautent, & M. le maire Serres, assisté de M. le préfet Viguié, de M. le premier président Dormand, de M. le général Fabre & de M. le recteur Perroud, s'exprime ainsi :

« Au nom de la ville de Toulouse, j'ai l'honneur de souhaiter une cordiale bienvenue à vous tous, Messieurs, qui êtes venus parmi nous afin de prendre part au Congrès des Sociétés savantes.

« L'hospitalité que vous recevrez dans notre vieille capitale du Languedoc ne ressemblera guère, en dépit de notre bonne volonté, au séjour enchanteur de Paris, où vous aviez l'habitude de vous réunir.

« Permettez-moi cependant d'espérer que vous garderez un souvenir indulgent de notre accueil & que, peut-être, vous nous pardonnerez d'avoir, à vos dépens, recherché & obtenu l'honneur de recevoir le trente-septième Congrès, & devancé ainsi les Universités rivales.

« Je bois à tous les membres du Congrès. »

M. Héron de Villefosse remercie au nom des Congressistes M. Serres, la Municipalité & la Ville tout entière du cordial accueil qui a été fait aux membres des Sociétés savantes de France. On lève les coupes inspiratrices, & on se sépare aux

Digitized by Google

accents de la *Toulousaine*, qui monte en fanfare de la cour Henri IV.

A L'HÔTEL D'ASSÉZAT (5 avril). — Le lendemain soir, ce fut la *Soirée offerte aux Congressistes étrangers à la Ville par les Sociétés scientifiques & littéraires de la Ville.*

L'hôtel d'Assézat s'était mis en toilette de gala : plus de pierres croulantes, plus de murs éventrés & rongés d'humidité & de salpêtre; partout la lumière qui découpe la ligne élégante de chaque arceau Renaissance. Les façades de la cour étalent orgueilleusement la grâce de leurs murs de briques & de pierres, coupés de tours aux perrons ciselés. Partout des guirlandes de feuillage, partout des lustres étincelants, partout des fleurs, &, dans cette soirée correctement belle de printemps, un ciel d'un bleu profond criblé d'étoiles.

Tous les Congressistes sont réunis là, au milieu de l'élite de la société toulousaine. On se montre, avec leur manteaux de soie violette, Monseigneur Mathieu, archevêque de Toulouse, de l'Académie des Jeux Floraux, & Mgr Rougerie, évêque de Pamiers. On y voit également le général de Sesmaisons, commandant le 17e corps, M. le Préfet, M. le Maire, M. le Recteur, MM. les Doyens des Facultés, un grand nombre d'Officiers supérieurs... Il faut renoncer à tout citer.

L'« Harmonie la Toulousaine », l'orphéon « l'École-Philarmonique » (M. Laporte, directeur), l'orchestre d'amateurs de musique ancienne (M. Messaud, directeur) font successivement applaudir le *Bravo*, de Salvayre, *Bagnèro Toulousaino*, de Gailhard (de l'Opéra), tous deux Toulousains, & la délicieuse chanson attribuée à Gaston Phœbus, comte de Foix :

Aqueros mountagnos
Que tan hautos soun
M'empachon de vese
Mes amours ount soun...

Les Amateurs de musique ancienne exécutent ensuite avec infiniment d'art les airs vieillots & tendres de *Camille*, opéra comique de Dalayrac (1753) & des extraits de *Guy de Chesne*, comédie de Laruette (1731), tous deux Languedociens, puis des fragments d'*Hécube*, tragédie en musique de Grange de

Digitized by Google

Fontenelle (1769); enfin il nous est donné d'applaudir avec enthousiasme *le Mietjoun* de Paul Vidal (chef d'orchestre à l'Opéra) & notre Marseillaise, *La Toulousaine*, de Mengaud & Deffès, nos compatriotes.

Entre chacun de ces morceaux, grâce aux magnifiques projections de MM. Ancely, Brouquier, Cartailhac, Haffner, Lassalle, Regnault, Trutat & Ufferte, membres de la Société photographique de Toulouse, MM. les Congressistes peuvent admirer les vallées profondes, les glaciers & les cavernes sauvages des Pyrénées, des vues splendides de « la Haute montagne en hiver » & enfin les plus beaux sites & les plus précieux monuments de Toulouse & des environs. Cela devient de la féerie quand ce sont les fleurs de M. Lumière mêlant leur éclat aux moelleuses délicatesses des tapis de velours & de soie.

Mais avant de passer au plantureux buffet, qui eut valu à Tivollier les félicitations du joyeux « *beuveur* » Rabelais, une dernière merveille soulève tous les bravos : dans l'angle de la cour, tout au haut de la tour d'escalier, la délicieuse lanterne de la Renaissance s'embrase, les arcs-boutants de briques arrondis en anses se colorent, les murs se teintent de pourpre, les fenêtres du campanile s'encadrent d'électricité, toute la tourelle devient blanche, rose, fine, légère & aérienne, comme un délicat hochet de cristal. — Qui donc parlait d'hôtel construit par Bachelier, donné par M. Ozenne & restauré par M. Deloume? Personne n'en a voulu rien croire. Nous étions chez le prince de Golconde, dans un palais bâti par les Fées!

Aux Jacobins (6 avril). — Le lendemain, l'Université de Toulouse offrait une soirée, dans la salle Capitulaire & l'antique nef des Jacobins, aux membres du Congrès des Sociétés savantes. Elle n'aurait pu mieux choisir le lieu de son accueil : d'abord elle tenait à recevoir ses hôtes chez elle, & bien chez elle; & elle témoignait une délicate prévenance en offrant à des savants, pour la plupart archéologues & historiens, l'hospitalité des souvenirs les plus vénérables de l'Art & de l'Histoire méridionale. — Dans la Salle capitulaire, étonnée de ce moderne confortable, elle avait fait préparer, en excellente

Digitized by Google

maîtresse de maison, un punch largement servi. Au moment des toasts, M. le recteur PERROUD, qui a été des plus utiles & des plus dévoués promoteurs du Congrès, adresse à nos hôtes éminents quelques mots de très cordiale bienvenue.

M. HÉRON DE VILLEFOSSE, Président du Congrès, membre de l'Institut, dans une allocution charmante, pleine d'à-propos & bien en harmonie avec le cadre des piliers élancés, des nervures gothiques & des primitives fresques, a remercié le Recteur & l'Université en ces termes :

« MONSIEUR LE RECTEUR,
« MESSIEURS,

« Nous allons de fête en fête ! Hier à pareille heure nous étions réunis à l'hôtel d'Assézat où nous assistions à un spectacle charmant. Si nous n'avions pas entendu chanter *la Toulousaine*, nous aurions pu nous croire transportés par l'habileté du magicien qui est l'âme de ce logis & dont le nom est sur nos lèvres, dans quelque palais Florentin, au temps de Laurent le Magnifique.

« Aujourd'hui c'est l'Université de Toulouse qui nous reçoit à son tour. Elle nous accueille dans la vieille maison de Saint-Dominique, dans un édifice bien Français, à l'ombre de ces arceaux gothiques, qui ont vu passer tant d'hommes & qui ont entendu tant de choses. S'ils pouvaient nous raconter leur histoire, quelle belle séance le Congrès tiendrait ici ! Mais d'autres enchantements nous sont réservés ce soir. On veut nous fêter encore avec une cordialité qui nous touche, avec une délicatesse à laquelle nous sommes déjà habitués, mais dont le souvenir restera vivant dans nos cœurs. Je regrette qu'une voix plus éloquente que la mienne ne puisse se faire entendre pour dire à nos hôtes, au nom du Comité des Travaux historiques & scientifiques, au nom de toutes les Sociétés savantes de France, dont les délégués sont ici, notre profonde gratitude. Je remercie l'Université de Toulouse de son accueil ; je bois à sa prospérité & à sa grandeur, je bois aux maîtres qui forment sa couronne de gloire, au Recteur éminent qui a eu l'honneur de présider à sa rénovation définitive. »

De là, Congressistes & Universitaires, fraternellement con-

Digitized by Google

fondus, sont entrés sous l'antique voûte des Jacobins, où les quatre-vingt-dix chanteurs & chanteuses de la *Cæcilia*, soutenus par leur puissant orchestre, ont fait entendre, sous la direction de M. l'abbé Mathieu, *Rédemption* de César Franck, le *Sanctus* de l'oratorio d'*Elie* de Mendelssohn & l'*Alleluia* du *Messie* de Haendel. Œuvre & décor, c'était pour de pareils hôtes un régal bien approprié.

Jamais ces profondeurs ténébreuses, où la Révolution avait installé des écuries, n'avaient abrité public plus sensible au prestige du passé; jamais leurs échos formidables n'avaient redit, depuis saint Dominique & nos aïeux de foi ardente, les accents d'une inspiration à la fois plus religieuse & plus artistique. L'impression de l'antiquité des lieux, cette musique si haute, ce contact avec des hommes éminents ont donné à beaucoup d'entre nous ce frisson qu'on n'oublie pas. — Quand nous nous sommes retirés, en longeant le vieux cloître discrètement illuminé, nous songions qu'en communiant ainsi dans le culte du passé, dans la religion de l'Art & de l'enthousiasme de la Science, l'Université toulousaine & le Congrès avaient justifié une fois de plus le glorieux surnom de *Toulouse la Palladienne*.

Arrivée du Ministre (7 avril). — Attention! Portez armes! C'est l'arrivée de M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique.

Brillant cortège, gardes municipaux, artillerie, canons, &c. Mais un orage est survenu, &, pendant qu'ont lieu les réceptions à la Préfecture & la visite au Lycée & au Musée, il pleut ferme.

Soirée de gala au Capitole (L'Opéra). — La pluie heureusement n'a tenu à mouiller que les cérémonies officielles; elle a fait trêve le soir, pendant que la retraite aux flambeaux promène dans le faubourg Saint-Cyprien son chapelet de globes multicolores & sa traînée de torches. Au théâtre du Capitole a lieu une soirée de gala, dont nous ne saurions mieux faire que de transcrire le progamme :

Samson & Dalila (deuxième acte), Mme Héglon, MM. Courtois & Noté, de l'Opéra;

Digitized by Google

Guillaume Tell (trio du 2e acte & final), MM. Noté, Paoli, de l'Opéra, & Lussiez, du théâtre du Capitole;

Ouverture de *Guillaume Tell*, exécutée par l'orchestre du théâtre du Capitole, sous la direction de son chef M. A. Raynaud;

La Maladetta, ballet en deux actes & deux tableaux, d'après une légende gasconne, par MM. Gailhard & G. Hansen, musique de Paul Vidal : la Fée des neiges, Mlle Zambelli, du théâtre du Capitole; Lilia, fiancée de Caduat, Mlle Sandrini, de l'Opéra; Cadual, pâtre pyrénéen, M. Ladam, de l'Opéra.

Orchestre sous la direction de l'auteur, M. Paul Vidal, chef d'orchestre de l'Opéra.

On pense de quels bravos ces œuvres & ces artistes ont été salués.

Le Banquet des Romanisants et des Félibres. — Sur l'initiative des Félibres de l'*Escolo Moundino*, un banquet a été offert, ce même jour 7 avril, au café Riche, aux maîtres de la philologie romane, en ce moment au Congrès de Toulouse. Il fut présidé par M. Jeanroy, l'excellent professeur de langue & de littérature romanes à la Faculté des lettres de Toulouse, ayant en face de lui M. Camille Chabaneau, le savant historien de la langue & de la littérature romanes dans notre Midi. M. Jeanroy avait à sa droite M. Gaston Paris, membre de l'Académie française, & à sa gauche, M. Paul Meyer, membre de l'Institut. Puis venaient de nombreux érudits de Toulouse & de la région, ainsi que de la France & de l'Étranger, en tout une soixantaine de convives.

Au dessert, M. Jeanroy prend le premier la parole, & s'exprime à peu près en ces termes :

« Nul, Messieurs, n'est plus étonné que moi-même de me voir à cette place, que votre courtoisie m'a imposée, & je me demande si ce n'est point par amour du paradoxe que vous avez voulu faire présider par un professeur une réunion de félibres, — à laquelle nous sommes, nous autres universitaires, associés de très grand cœur, — faire exprimer vos sentiments dans le langage décoloré d'un philologue, alors qu'ils l'eussent été si bien dans les chaudes sonorités du parler

Digitized by Google

d'Oc, que je me réjouis d'entendre tout à l'heure? Ou n'est-ce point plutôt parce que vous avez voulu marquer ainsi clairement que vous voyez en nous des alliés & des collaborateurs tout naturels? Et c'est là, en effet, l'idée même qui a inspiré cette manifestation. Vous sentez, Messieurs, que votre langue forme un tout, où le passé se rejoint nécessairement au présent : sans doute vous n'avez ni le temps ni les moyens de pénétrer tous les secrets de cette vieille langue des troubadours, aussi difficile que belle; mais un instinct du cœur vous en révèle l'incomparable valeur poétique; vous aimez à y chercher les titres de noblesse de vos idiomes locaux & vous sentez que, mieux vous la connaîtrez, mieux vous saurez dans vos œuvres préserver ceux-ci des contacts qui, dans la rue, les défigurent & les déshonorent. Et voilà pourquoi vous avez voulu rendre hommage aux trois savants qu'une heureuse circonstance a réunis parmi nous. L'un est le maître incontesté de la science romane; c'est lui qui a suscité dans ce domaine, si délaissé il y a cinquante ans, une activité, une émulation dont nos collègues étrangers pourraient vous rendre un éclatant témoignage. Quant aux deux autres, ils ont acquis des droits tout particuliers à votre reconnaissance : par les textes qu'ils ont découverts, publiés, commentés, aussi bien que par leurs œuvres originales, ils ont fait plus que personne en Europe pour le progrès des études provençales. Je lève mon verre en l'honneur de l'auteur de l'*Histoire poétique de Charlemagne*, en l'honneur des deux auteurs ou éditeurs de la *Grammaire limousine*, des *Derniers troubadours de la Provence*, du *Roman de Flamenca*, de la *Chanson de la Croisade*, des *Biographies des Troubadours...* »

Après cette allocution, où l'on retrouve le charme délicat & discret qui caractérise son auteur, M. Camille CHABANEAU veut répondre à M. Jeanroy. Et il le fait avec une chaleur communicative qui soulève les applaudissements de toute l'assemblée.

Puis M. André SOURREIL, le président de l'*Escole Moundino*, se lève & prononce en languedocien un discours où il précise les revendications de la patrie romane, & rappelle les conquêtes de ses enfants les plus glorieux.

Digitized by Google

M. Louis VERGNE lui succède & salue, au nom des Félibriges, les savants, qui ont aussi en honneur la langue romane.

Les poètes viennent ensuite réciter des vers patriotiques en français, comme M. J. ROZÈS DE BROUSSE (Rosier-Fleury) & en languedocien comme M. J.-Félicien COURT.

Prenant à son tour la parole, M. Gaston PARIS commence par remercier de l'honneur qui lui a été fait en l'associant à ses amis, MM. Camille Chabaneau & Paul Meyer; puis, il se félicite de la présence à ce banquet de trois romanistes étrangers représentant trois petits pays qui ont su maintenir intactes l'âme & la conscience de leurs ancêtres & repousser l'absorption incessante des grandes nations qui les avoisinent. Il esquisse à grands traits les mérites & les services de M. Leite de Vasconcellos, professeur à Coïmbre (Portugal), qui a si vaillamment donné son concours à l'œuvre commune en s'occupant sans cesse de la *Romania*. Il parle ensuite de M. Salverda de Grave, membre de l'Université de Leyde (Hollande), qui a mis à jour le roman d'*Æneas*, le plus vieux en date après celui de *Thèbes*, retrouvé par M. Constans, d'Aix. Il s'adresse enfin à M. Wallensköld, professeur, à l'Université d'Helsingfors (Finlande), qu'il félicite de sa lutte incessante contre la centralisation panslaviste pour empêcher l'absorption dans la grande Russie de sa petite patrie. Il ne desespère pas de voir le Tzar céder aux revendications si justes & si touchantes de la Finlande, le seul pays slave où il peut aller reposer sa tête sans avoir la moindre crainte pour sa sécurité, ainsi qu'on l'a dit très justement. C'est pourquoi, il boit de tout cœur à nos hôtes étrangers & plus particulièrement à celui de la Finlande.

M. Paul MEYER ayant été appelé à prendre à son tour la parole, commence par remercier ses interpellateurs de ne l'avoir pas prévenu de leur projet, car la préoccupation d'un discours à prononcer l'aurait empêché de savourer l'excellente chère qui lui a été servie. Il prend texte du menu du banquet, où a été dessiné un soleil levant avec ces mots, qui brillent en lettres d'or : *S'es escondutz, mas non es mortz.* « Ce sont, dit-il, des mots empruntés à une ancienne langue,

Digitized by Google

mais qui se comprennent malgré les diversités locales du langage actuel. Elles réveillent en moi deux idées que j'ai conçues dès les premiers temps du Félibrige, il y a environ quarante ans, & qui aboutissent à un grand éloge de l'œuvre que poursuit ici l'*Escolo Moundino*. D'une part, lorsque Roumanille, Mistral, Aubanel & les autres félibres de la première heure ont montré que les idiomes du Midi pouvaient être appropriés à des sujets d'une haute & grave poésie, ils ont donné un merveilleux instrument à des hommes qui, s'ils avaient dû s'exprimer en français, n'auraient rien produit, & n'auraient pas contribué pour leur part à la gloire littéraire de notre grande patrie. Ceci n'est pas une vaine supposition. Ne voyons-nous pas que pendant le quinzième siècle, alors que la langue du Midi n'était plus considérée comme digne de servir à l'expression des idées poétiques, & que le français n'était pas encore assez répandu, comme il le fut au quatorzième siècle au temps de Du Bartas, ne voyons-nous pas, dis-je, que l'histoire littéraire du Midi n'a à nous offrir qu'une page blanche? Grâce aux félibres un fleuron nouveau a été ajouté à la couronne poétique de la France... Et puis, qu'il soit permis de le dire à un philologue, les poètes, les écrivains qui conservent le culte de leur langue maternelle nous rendent cet inappréciable service de nous fournir des documents linguistiques dont, dans l'avenir, la valeur sera appréciée, plus peut-être qu'elle ne l'est aujourd'hui. Toulouse est proprement la terre d'élection de cette renaissance commencée en 1854 par les sept félibres de Fonségugne. Toulouse est associée aux premiers chants de la poésie provençale, puisque le comte de Poitiers, Guillaume IX, le premier troubadour, a vécu à Toulouse & y a sans doute pris le goût de la poésie, Toulouse est le pays de Peire Vidal, l'un des plus élégants, de Guillem Figuiera, l'un des plus énergiques parmi les troubadours. C'est à Toulouse qu'ont été faits les premiers efforts, maintenant bien connus grâce à M. Chabaneau, pour restituer à la langue sa première pureté. — Telle a été l'œuvre des Sept-Troubadours, lorsqu'ils ont constitué la célèbre compagnie de la Gaye-Science. Ils ont été des philologues autant que des littérateurs. Et, s'ils n'ont pas sauvé la poésie romane de la destruction

Digitized by Google

lente qui la menaçait, ils ont du moins sauvé la langue. »

L'orateur termine par un toast à Toulouse & à ses gloires littéraires.

Quand M. Paul Meyer se rassied, au milieu des applaudissements, M. SALVERDA DE GRAVE prend la parole pour remercier son vénéré maître Gaston Paris de ses paroles aimables & tous les assistants de la sympathie avec laquelle ils les ont écoutées. « S'il se trouve parmi vous, s'écrie M. de Grave, trois représentants de pays peu étendus, ce n'est pas un hasard. C'est que les petits peuples éprouvent le besoin d'entrer en contact avec les grands centres de civilisation. Et les Hollandais qui éprouvent ce besoin, s'adressent de préférence à la France. »

M. Salverda de Grave propose ensuite la santé de son ami, l'éminent romaniste M. Jeanroy, président du banquet.

M. WALLENSKÖLD, professeur à l'Université d'Helsingfors, joint ses remerciements à ceux de son ami de Grave. Il ne veut pas entrer en des détails pour lui pénibles au sujet de son pauvre pays. Il remercie seulement avec effusion son vénéré maître Gaston Paris de ses paroles bienveillantes. Il s'adresse aux représentants de Toulouse & aux félibres, & les remercie de l'accueil charmant qu'ils ont fait aux étrangers venus pour le Congrès. M. Wallensköld termine par ces mots prononcés en excellent languedocien : *Lebi moun beire à la santat de Tolosa.*

M. LEITE DE VASCONCELLOS se joint aux deux précédents orateurs pour remercier en termes émus M. Gaston Paris & tous ceux qui se sont associés à l'hommage qui a été rendu à sa personne & à son pays.

M. L. CHABRIÉ (Louis de Rivalta), exalte la langue du Midi & rend hommage à ceux qui l'ont parlée comme à ceux qui ont entrepris sa réhabilitation.

Sur l'invitation qui lui en est faite, M. le baron DESAZARS DE MONTGAILHARD, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux, prend la parole & montre que cette Académie est la véritable héritière de la Compagnie du Gai-Savoir. Sans doute, pendant de longs jours, elle a abandonné la langue ancestrale. Mais, en ces temps-là, la question nationale dominait toutes les préoccupations. Il s'agissait de constituer la France, & c'est à ce

Digitized by Google

but qu'ont tendu successivement la Monarchie & la Révolution de 1789. Ce but atteint, rien n'empêche de revenir à nos traditions provinciales, &, en particulier, à notre vieille langue. C'est pourquoi l'Académie des Jeux Floraux l'a rétablie dans ses concours & vient de couronner deux poètes du Félibrige, M. Lamourère, instituteur à Gibel, & Mme Philadelphe de Gerde. Son rôle deviendra d'autant plus utile, que les poètes se grouperont plus nombreux autour d'elle. Elle est d'ailleurs normalement indiquée pour cette mission par son institution séculaire, par la situation géographique de Toulouse, par son rôle historique comme métropole du Midi. Et si la Provence a vu lever de nouveau le soleil littéraire & poétique qui doit éclairer notre Midi de ses rayons féconds, c'est le Languedoc qui est appelé à le voir briller à son zénith.

M. Emile CARTAILHAC, secrétaire général de la Société archéologique du Midi de la France, soutient la même thèse au point de vue de l'Art méridional dont il montre l'épanouissement & les mérites au Moyen-Age & à la Renaissance.

M. BACQUIÉ-FONADE, secrétaire de l'*Escolo Moundino*, revient à l'œuvre du Félibrige & en montre les avantages. « Il n'y a pas, dit-il, dans l'association du Félibrige, que des poètes & des littérateurs. L'article premier des statuts, rédigés lors de sa fondation, établit d'une façon très précise que « le Félibrige a pour but de réunir les hommes qui, par leurs œuvres, sauvent la langue du pays d'Oc, ainsi que les savants & les artistes qui étudient & travaillent dans l'intérêt de ce pays ».

« C'est ainsi, ajoute-t-il, que nous cherchons à maintenir & à répandre le culte de la petite patrie par l'étude de tout ce qui nous rattache au pays natal : monuments, mœurs, usages, coutumes, traditions, légendes, chansons & airs populaires, &c., &c.

« La langue est certainement plus que toute autre chose l'objet constant de notre préoccupation, car nous pensons fermement que la civilisation d'un peuple est affirmée aussi bien dans sa langue que dans son histoire, & l'étude de la première nous permet encore mieux de nous mettre en communication avec l'esprit & le génie des générations qui nous précèdent. Les vestiges les plus insignifiants du passé, un mur

Digitized by Google

en ruines, la moindre pierre, trouvent une place dans les musées & les collections des archéologues & nous oublierions notre langue, dernier héritage de nos aïeux & leur âme même qui, traversant les âges, est venue jusqu'à nous? »

Après de nouveaux discours prononcés par MM. LORIS, VERGNE, GRAMMONT, ANGLADE, M. Camille CHABANEAU remercie de nouveau les orateurs & envoie un souvenir ému à la mémoire de son vieil ami, Anatole Boucherie, qui a été un des meilleurs ouvriers de nos revendications méridionales.

Enfin, sur la proposition de M. Gaston PARIS, un télégramme dont le texte suit, signé de tous les convives, est mandé à M. Frédéric Mistral :

Félibres & romanisants présents au Congrès des Sociétés savantes, réunis pour fêter Gaston Paris, Chabaneau & Paul Meyer, saluent Mistral, duca, signore e maestro.

(*Suivent les Signatures.*)

Le même soir, arrivait la réponse de M. Mistral, qui était ainsi conçue :

Salut e glori au Felibrige moundin, au gai sabe di soucietat sabento e à si très primadiè : Gaston Paris, Paul Meyer, Chabanèu. Vivo Toulouso!

F. MISTRAL.

La fête se termina assez tard dans l'après-diner, après que MM. Wallensköld, Vasconcellos & de Grave furent proclamés membres-correspondants à l'étranger de l'*Escolo Moundino*. MM. E. Cartailhac & le baron Desazars furent également nommés membres du Félibrige toulousain.

LE BANQUET AUX JACOBINS. (8 avril). — La Municipalité offre un banquet au Ministre & aux Congressistes dans la grande salle gothique des Jacobins.

Gardes municipaux en culotte blanche, musique de l'Ecole d'artillerie, sergents de ville en grande tenue, — magnifique table ornée de gerbes de fleurs, menu dessiné par Jognarelli, chanson patoise délicieusement chantée par un élève du Conservatoire, tout fut parfait.

M. Leygues avait à sa droite M. le préfet Viguié & à sa gauche M. Héron de Villefosse, président du Congrès. A la

Digitized by Google

table d'honneur, également avaient pris place, MM. le général de Sesmaisons, le Maire de Toulouse, Perroud, recteur de l'Université, le premier président Dormand, Gaston Paris, de l'Institut, etc.

Au dessert, M. SERRES prend la parole :

« M. le Ministre de l'Instruction publique, dit-il en substance, a bien voulu accepter l'invitation qui lui a été faite de rehausser, par sa présence à Toulouse, l'éclat de la première réunion en province du Congrès des Sociétés savantes. Au nom de la ville de Toulouse, que j'ai l'honneur de représenter ici, je suis heureux d'adresser les plus chaleureux remerciements au ministre républicain qui a présidé la séance de clôture du Congrès. J'adresse aussi mes remerciements aux Congressistes qui, par les manifestations élevées de leur pensée, font œuvre durable de décentralisation.

« Enfin, j'affirme que je suis profondément touché d'avoir entendu un ministre reconnaître & affirmer la suprématie intellectuelle de Toulouse la Savante.

« En terminant, qu'on me permette de remercier encore une fois les Sociétés savantes d'avoir choisi Toulouse comme lieu de réunion des Congressistes. »

M. LEYGUES prend à son tour la parole :

« Mon premier mot, dit-il, est de remerciement adressé à M. le Maire de Toulouse; nous eûmes déjà, il y a quelques mois, le plaisir de nous rencontrer à l'occasion des fêtes des Cadets de Gascogne, dont j'étais. Je suis heureux de constater que la vieille cité qu'il a l'honneur de représenter ici a réservé aux représentants de la science un accueil respectueux & cordial. Je crois inutile d'affirmer ici tout le plaisir que j'ai eu à présider la séance de clôture du Congrès, d'abord à cause de la valeur de ceux qui y ont pris part, & aussi parce que j'aime Toulouse pour l'esprit qui anime ceux qui l'habitent. Toulouse est, en effet, la ville essentiellement artistique & je crois ne pas être taxé d'exagération en affirmant qu'aimer l'art toulousain c'est aimer l'art français.

« Qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, d'architecture, les Toulousains sont partout les maîtres; un beau tableau, une

Digitized by Google

belle statue sont nécessairement l'œuvre de Toulousains. C'est à ce titre que je lève mon verre en l'honneur de Toulouse, cité de Pallas. »

Une triple salve d'applaudissements salue le discours de M. Georges Leygues.

M. HÉRON DE VILLEFOSSE, au nom du Congrès, prononce quelques mots de remerciements à l'adresse de la municipalité & de la ville de Toulouse pour le chaleureux accueil qui a été réservé aux Congressistes.

M. le préfet VIGUIÉ prend en dernier lieu la parole & dit qu'il a l'espoir que les Congressistes emporteront de Toulouse un bon souvenir.

Le repas s'est terminé vers dix heures & les convives se dirigent — hélas! sous une pluie battante — à la soirée de gala qui leur est offerte au théâtre du Capitole.

LA SOIRÉE DE GALA AU CAPITOLE (Comédie Française), donnée, celle-ci, par les artistes de la maison de Molière, a été aussi, comme on peut le penser, au-dessus de tout éloge. Le nom des artistes dispense de l'accompagnement ordinaire des qualificatifs & des compliments. Disons seulement qu'on a eu la joie d'entendre : *La Mort de Pindare*, de Jules Truffier, dit par Mme Amel; *les Vieux de la Vieille*, par M. Dehelly; *les Animaux malades de la peste*, par M. Laugier; *le Savetier & le Financier*, par M. Leloir; *les Petits cochons roses*, d'Edmond Rostand, par M. de Féraudy, & bien d'autres encore.

MM. de Féraudy, Leloir, Laugier, Dehelly & Falconnier, Mmes Bertiny & Lynnès ont rendu avec un incomparable talent *l'Amiral*, l'amusante pièce de Jacques Normand, & enfin la fière chanson *la Toulousaine* a retenti avec son enthousiasme habituel :

O moun pays, ô Toulouso, Toulouso!
Aymi tas flous, toun cel, toun soulelh d'or!

***

Il était bien tard, & après cette laborieuse semaine de travaux, de communications, de visites archéologiques, de ban-

Digitized by Google

quets, de fêtes, de punchs, de discours & de soirées de gala, chacun s'apprêtait à regagner son hôtel pour réparer dans un sommeil profond & prolongé les forces perdues, lorsque M. de Lahondès nous rappelle au passage : « N'oubliez pas que c'est demain matin, à cinq heures, que part le train de Carcassonne ! »

J.-R. DE BROUSSE.

Digitized by Google

SÉANCE DE CLOTURE

Dans la salle capitulaire & la nef des Jacobins, nous avions revu Toulouse médiévale ; à l'hôtel d'Assézat, Toulouse Florentine nous était apparue comme par un beau soir de la Renaissance. La clôture du Congrès a eu pour cadre la salle des Fêtes au Capitole, & nous avons retrouvé là, au milieu des grands souvenirs qu'évoque cette voûte municipale, toutes les Toulouses passées, saisies & rajeunies par le pinceau artiste de Toulouse la contemporaine. Voici le Toulouse du troubadour avec ses bois sacrés que hantent les muses, voici le Toulouse des cours d'amour & des Jeux Floraux, avec Clémence-Isaure portant les fleurs symboliques, voici Toulouse héroïque luttant contre Simon de Montfort, voici la splendeur féconde de la nature méridionale sur les coteaux du Lauraguais, voici enfin Toulouse patriote envoyant ses mobiles à la frontière. C'est sous le stimulant de ces souvenirs & dans l'admiration de ces belles œuvres, que le Congrès a tenu sa dernière & solennelle séance. Elle fut une part de la grandeur imposante de cette cérémonie ; l'autre part est due aux magnifiques discours qu'il nous fut donné d'entendre.

Inutile de dire que la salle était comble. Pendant que le tout Toulouse administratif, scientifique & littéraire se case sur les chaises mises à la disposition du public, les giboulées d'avril font rage au dehors. De temps à autre un rayon de soleil traverse le ciel maussade & vient se jouer — une minute à peine — sur les personnages allégoriques dont Paul Pujol a orné le plafond. Ces rayons font ressortir, avec une extraordinaire intensité de tons, les toilettes de couleurs claires des dames présentes à la cérémonie, & leurs chapeaux ornés de fleurs printanières où la violette domine — hommage discret

Digitized by Google

rendu sans doute par les Toulousaines à l'antique Académie des Jeux Floraux.

M. le Ministre a ouvert la séance & donné la parole à M. HÉRON DE VILLEFOSSE qui a lu le discours suivant :

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS,

Au cours d'une carrière déjà longue de professeur, j'ai eu quelquefois l'occasion d'être consulté par des jeunes gens indécis sur le choix d'une thèse. Quel sujet faut-il prendre, me demandaient mes élèves ? A cette question, je répondais invariablement par cette autre : De quel pays êtes-vous ? Et nous ne tardions pas à découvrir le terrain de culture qui convenait le mieux à l'intelligence & au caractère de mon jeune interlocuteur.

L'étude de l'histoire locale se présente, en effet, sous des aspects multiples où chaque genre d'esprit peut facilement trouver son compte; elle est enveloppée d'un charme toujours pénétrant; elle offre un attrait secret, car elle donne satisfaction à l'un des sentiments les plus naturels du cœur humain, celui qu'on a nommé l'amour du clocher. C'est le clocher qui nous rappelle les plus douces & les plus fraîches impressions de notre jeunesse. A mesure que nous avançons dans la vie, nous avons besoin de savoir plus complètement ce que pensaient avant nous ceux qui s'agitaient sur les rives où nous nous agitons nous-mêmes; nous aimons à évoquer leur mémoire, à faire revivre tous les souvenirs qui se rattachent à l'histoire de la petite patrie où nous avons appris à aimer si tendrement la grande.

Ces sentiments, messieurs, sont les vôtres, puisque vous représentez au plus haut degré les différentes manifestations des études locales, véritables assises de l'histoire générale, sans lesquelles il est impossible de construire un édifice solide. Chaque année vous apportez à ce Congrès des Sociétés savantes le fruit de vos recherches : vous nous livrez généreusement vos conquêtes. Aujourd'hui, pour la première fois depuis plus de trente-cinq ans, nous ne nous retrouvons plus à Paris, sous les voûtes de la Sorbonne. C'est au pied des Pyrénées, dans la cité du « Gai Sçavoir » & de la poésie que vous êtes accourus de tous les points de l'horizon. On ne pouvait choisir un endroit plus propice à nos confidences, ni plus favorable à la diffusion de la lumière. L'antique métropole du midi de la France, assise au milieu de cette large dépression qui met en communication directe les rivages de l'Atlantique & les côtes de la Méditerranée, avec ses nombreux établissements d'instruction, sa brillante université, ses riches églises, ses musées, son culte traditionnel des lettres, des sciences & des arts, son éclatant patrimoine de gloire, est bien par excellence la ville de l'hospitalité scientifique.

Digitized by Google

Mais pourquoi le rendez-vous ordinaire a-t-il été changé ? Vous avez répondu comme moi à l'appel de M. le Ministre de l'Instruction publique qui, sans doute, vous dira lui-même tout à l'heure le motif de cette innovation, & dont la chaude éloquence saura caractériser, comme elle le mérite, une tentative de décentralisation dont nous sommes en droit d'attendre les plus heureux effets pour le développement de nos études, pour la vie des associations provinciales.

Les archéologues s'en réjouissent plus que les autres. Ils obéissent en cela à un sentiment naturel, car leurs travaux ne peuvent que gagner à un déplacement de ce genre. Si le calme & le silence leur sont parfois nécessaires, ils ont aussi besoin de discuter & d'échanger leurs idées, il leur faut aussi la vue des monuments originaux pour atteindre plus sûrement le but que nous poursuivons tous, la découverte de la vérité. L'archéologie est de moins en moins une science de cabinet. Les voyages deviennent faciles ; les collections se multiplient & s'enrichissent ; les documents sont mieux classés & mieux connus : il faut les voir. Quelle que soit l'exactitude d'une reproduction, l'image la plus parfaite ne saurait remplacer l'examen de l'original &, comme nous disons dans les musées, sa mise en mains. D'ailleurs est-on jamais sûr qu'un monument figuré ait été entièrement compris par son premier éditeur ?

Mais l'homme qui travaille hésite souvent à se déplacer pour une vérification ; il craint de faire un voyage inutile, de perdre son temps & son argent ; il écrit à un confrère ou il attend..... & il attend quelquefois trop longtemps. Il est donc nécessaire qu'il y ait pour lui une occasion, une sorte d'obligation morale, de se mettre en route ; il lui faut un Congrès ! Alors il part. Avez-vous jamais entendu dire qu'un Congressiste ait regretté son déplacement ? Il a toujours voyagé dans les conditions les plus agréables, il a trouvé des amis partout ; il a fait des découvertes ; il a exposé ses idées & profité de celles des autres ; il revient au logis le cœur plein de contentement & de bons souvenirs, rapportant, sans parler des distinctions, des carnets chargés de notes & des photographies de tout ce qui l'a intéressé. C'est là le rêve du travailleur, c'est celui que nous réalisons en ce moment.

Toulouse nous attirait plus qu'une autre ville à cause de ce qu'elle pouvait offrir à nos regards curieux & de tout ce qu'elle tient en réserve pour nos études. Son musée que Montalembert, dans une de ses lettres à Victor Hugo, appelle la collection la plus originale & la plus nationale qui existe en France, mérite toujours ce bel éloge ; il n'a trompé les espérances d'aucun de nous. Je plains ceux qui n'ont pas eu la satisfaction de le voir & d'en admirer les nombreuses séries ; ils n'ont pas goûté complètement la saveur de notre art méridional qui se confond, ici comme ailleurs, avec l'histoire sociale. Rien n'est plus vivant, rien n'est moins monotone que l'allure de ces grands saints du Moyen-Age qui peuplent le cloître de l'ancien couvent des Grands-

Digitized by Google

Augustins & qui, dans ce pittoresque décor, rappellent au visiteur les souvenirs & les traditions de cette belle province!

Mais c'est la matière gallo-romaine qui forme le fond de tous nos musées provinciaux. Sous les Romains, la Gaule entra dans une ère de prospérité & de splendeur qu'elle n'a jamais retrouvée, même à l'époque moderne. Elle était restée si longtemps sans monuments, qu'elle se hâta de rattraper le temps perdu. Son sol se couvrit de nombreux édifices où l'art, devenu l'une des formes du bien-être, le disputait à la richesse. Toulouse, qui peut se glorifier de posséder la plus ancienne inscription latine découverte en Gaule, avait vu la civilisation se développer de bonne heure dans ses murs; elle avait son Capitole & ses rhéteurs; c'était « la cité de Pallas », avait dit Martial, &, jusqu'aux derniers moments de l'empire, cette ville lettrée mérita son surnom. Si elle a changé sa parure, elle n'a modifié ni ses penchants ni ses traditions.

Dans une région où le marbre est une des richesses naturelles du sol, on peut s'attendre à rencontrer plutôt qu'ailleurs des manifestations anciennes de l'art du sculpteur; on a le droit de rechercher, pour ainsi dire, les premières origines d'une école de sculpture qui, depuis Nicolas Bachelier jusqu'à nos jours, a tenu une place considérable & a joui d'une renommée si légitime.

En 1841, un excellent appréciateur des choses de l'antiquité, le comte de Clarac, proclamait que le musée de Toulouse était, après le musée royal du Louvre, la collection de France la plus riche en bas-reliefs & en bustes antiques. Il ne s'est trouvé personne pour en appeler de ce jugement auquel les découvertes les plus récentes sont venues apporter une confirmation éclatante.

Souffrez que je m'arrête quelques minutes à ces découvertes : elles me conviaient à venir à Toulouse. J'en sais plus d'un parmi ceux qui m'entendent prêts à faire la même confession.

De toutes les antiquités mises au jour sur le territoire de la Gaule, il en est peu qui, par leur importance, par les circonstances de leur invention, par leur originalité & par la difficulté même qu'on éprouve à en déterminer avec exactitude la première destination, aient attiré l'attention publique au même degré que les antiquités habituellement désignées sous le nom de Martres-Tolosanes. Depuis l'année 1634, mais surtout de 1826 à 1830, on a trouvé près de cette localité, située sur les confins de la campagne toulousaine, au point où les vallées rétrécies de la Garonne & du Salat se réunissent, un véritable trésor de sculptures antiques. Il y avait là un gisement de marbres travaillés d'une richesse extraordinaire, le plus considérable que la Gaule ait fourni à nos recherches. Vous les avez vus dans le Musée; ils en constituent l'une des plus intéressantes séries. Ceux qui les ont recueillis ou qui les ont classés en ont exposé l'intérêt avec une compétence particulière. Vous savez quelle part ont prise à ces fouilles mémorables de Martres-

Digitized by Google

Tolosanes l'Etat, le département de la Haute-Garonne, la ville de Toulouse & la Société archéologique du midi de la France; vous savez quelle reconnaissance nous devons aux hommes distingués qui les ont dirigées avec autant de dévouement que de bonheur.

Tous ces marbres, bustes, statues, bas-reliefs, ensembles décoratifs appartiennent à la période du Haut Empire; le style en témoigne avec évidence. Ils ont été découverts au milieu de substructions antiques, mais les ruines sont restées muettes. Aucun fragment ne porte la plus légère inscription, aucun n'est accompagné d'une légende explicative; rien, pas même un débris de texte, relevé au milieu des décombres, ne peut nous renseigner sur l'histoire de ces sculptures ou sur le caractère de l'édifice auquel elles appartenaient. La voie romaine longeant la rive gauche de la Garonne passait devant les ruines qu'aucun document écrit ne permet d'identifier avec une station connue d'itinéraire.

Y avait-il en cet endroit un édifice religieux? Etait-ce un temple? Ce fut l'impression des premiers fouilleurs, à une époque où on donnait facilement ce nom à tous les murs antiques. Les bas-reliefs sortis des fouilles se rapportant presque tous à Hercule, on décida que ce héros était honoré dans ce lieu & que ses exploits, comme à Olympie, y étaient racontés sur le marbre pour l'édification des visiteurs. L'existence d'un sanctuaire si riche en œuvres d'art & si pauvre en inscriptions serait un fait remarquable & contraire aux bonnes habitudes romaines. Heureusement pour nous, quand il s'agissait d'honorer un héros, un empereur, un ami ou un maître, de témoigner aux dieux le respect qu'on leur conservait encore, nos ancêtres gallo-romains ne ménageaient pas les dédicaces. Le riche citoyen qui faisait placer dans un lieu public la statue de Vénus ou l'image d'un Auguste, l'esclave qui prélevait sur son modeste pécule le prix d'un ex-voto au génie de son patron, ne manquaient jamais l'un & l'autre d'apprendre au passant, par une plaque inscrite ou par un piédestal bien en vue, leurs noms, leurs qualités & les motifs de leur action.

Cette opinion de la première heure paraît aujourd'hui très difficile à défendre. Rien ne peut justifier l'hypothèse d'un temple.

Une seconde opinion s'est fait jour. Le principal auteur des découvertes de 1826, Dumège, avait baptisé les ruines du nom pompeux de « palais gallo-romain ». Des archéologues moins ambitieux proposèrent d'y voir une riche maison de plaisance, décorée avec luxe par la fantaisie d'un possesseur inconnu. Quelques fragments d'architecture & des débris de mosaïque semblaient confirmer cette théorie, sans toutefois la fortifier sans rien révéler ni de l'aménagement ni de la destination précise des différentes parties de l'habitation.

Une troisième opinion a été émise; elle a paru particulièrement séduisante. Il y avait peut-être dans l'antiquité, à Martres-Tolosanes, a dit un très ingénieux archéologue, un chantier permanent de mar-

Digitized by Google

brerie où l'on exploitait pour les besoins de le plaine les brèches blanches venues par eau des hautes vallées de la Garonne. A l'entrée de la grande percée qui s'étend jusqu'à Bordeaux, les blocs arrachés aux flancs de la montagne prenaient, sous le ciseau de tout un peuple de praticiens, la forme de statues, de bustes, de bas-reliefs. C'est de là qu'ils étaient expédiés par les voies de terre & d'eau pour être importés dans les cités de l'Aquitaine ou dans celles de la Narbonnaise. Ainsi s'expliqueraient facilement ces répétitions d'une même série de reliefs, ces exemplaires du même portrait, cette uniformité dans la matière qui, d'après les constatations faites, dit-on, par des experts compétents, est toujours le marbre blanc de Saint-Béat. Du moment que ces sculptures sont exécutées en marbre indigène, il faut bien admettre qu'elles ont été faites dans le pays même. Si, comme on nous l'affirme, elles ont été trouvées disposées les unes contre les autres, sous des pans de mur écroulés, il paraît naturel de penser à un véritable magasin de marbres. Lebègue, le regretté professeur de la Faculté de Toulouse, dont le nom restera attaché à l'histoire de ces découvertes & qui a tiré de ses propres recherches de très utiles conclusions, refuse à ce chantier la qualité d'atelier. Il ne consent à y voir qu'un entrepôt de sculptures commodément situé, à proximité des carrières, entre la voie romaine & la Garonne, pour recevoir les statues travaillées dans la région voisine & les exporter sur les grandes villes. Il a soulevé ainsi une question secondaire qui peut être discutée avec profit & pour le règlement de laquelle on a déjà produit d'intéressants arguments. En tout cas, l'hypothèse du chantier reste entière.

Quant à la considération par laquelle on prétend rendre inadmissible l'existence de l'atelier aussi bien que celle du dépôt, elle n'est pas sans réplique. On trouve invraisemblable que l'atelier ait renfermé au moment de sa destruction des bustes d'empereurs ayant vécu à plus d'un siècle de distance. Un industriel pouvait fort bien exécuter pour les besoins de son commerce une série des membres de la *domus divina*, de même qu'à la Renaissance on exécutait les séries des Césars. Et d'ailleurs, pourquoi dans un magasin de vente, chez un marchand de marbres sculptés, n'admettrait-on pas la présence du vieux à côté du neuf? On voit encore cela de nos jours. La tête d'Auguste & la séduisante réplique de la Vénus de Cnide, qui remontent aux premières années de l'empire & qu'on s'étonne de retrouver à côté d'œuvres du deuxième & du troisième siècle de notre ère, pouvaient bien, dans une maison de marbrerie, être conservées comme des modèles.

Il y a quelques mois à peine, l'Académie des inscriptions entendait exposer les heureux résultats des dernières fouilles de Martres. L'habile & savant ingénieur qui les a conduites avec une méthode si parfaite, & dont les efforts ont été couronnés d'un plein succès, a

Digitized by Google

présenté également au Congrès les plans des constructions & les photographies des objets découverts. Il a repris devant vous, avec des documents & des développements nouveaux, une des opinions que je viens de rappeler. On ne peut en douter. Il a retrouvé à Chiragan — c'est le nom que porte le point où ont eu lieu les principales découvertes — les traces certaines d'une immense villa entourée de dépendances considérables. Cette vaste habitation où s'étaient amoncelés tant de sculptures & surtout tant de bustes impériaux était-elle la résidence attitrée d'un haut fonctionnaire ou la demeure d'une riche famille dont les domaines s'étendaient dans les vallées voisines? il appartient à M. Joulin de nous éclairer sur ce point & de nous expliquer pour quelle raison, dans un pays où le marbre abonde, à une époque où les inscriptions de tout genre étaient si nombreuses, la villa de Chiragan, qui est restée habitée pendant plusieurs siècles, ne nous a livré qu'un document épigraphique insignifiant.

Tel est dans ses grandes lignes l'état de l'opinion sur les découvertes de Martres. La section d'archéologie du comité des travaux historiques s'est intéressée d'une façon particulière à cette question. Pour l'étudier, elle a envoyé sur le terrain deux de ses membres; elle a obtenu du Ministre de l'instruction publique les moyens de poursuivre les fouilles, s'associant ainsi aux justes préoccupations, aux généreux efforts des académies & des sociétés de la région. A l'heure actuelle, le problème paraît mûr pour une solution définitive, car les pièces dont on peut se servir pour émettre un jugement sont maintenant réunies. C'est ici qu'on peut les examiner & les discuter. Vous vous transporterez d'ailleurs dans les champs mêmes où elles ont été recueillies, & là, après avoir entendu les explications du savant qui a dirigé les excavations, vous verrez s'il est possible de reconstituer avec lui l'histoire de ce terrain bouleversé, s'il est prudent de reconstruire par la pensée les édifices détruits ou de formuler une théorie précise sur leur destination; en un mot, vous déciderez ce qu'il faut admettre ou rejeter dans les diverses hypothèses proposées à vos méditations. Efforçons-nous toutefois, en voulant corriger les erreurs de nos devanciers, de ne pas en commettre nous-mêmes de nouvelles.

Une conclusion paraît dès à présent tout à fait solide & intéressante. Avant les dernières recherches, un mauvais renom s'attachait aux sculptures de Martres dont l'abondance & l'étrangeté étonnaient à bon droit : elles héritaient aussi de la réputation douteuse d'un de leurs premiers inventeurs. Aujourd'hui, on est certain qu'elles sont parfaitement authentiques. C'était un point délicat & très nécessaire à fixer avant l'examen définitif d'un ensemble qui peut donner lieu à des remarques si diverses, intéressant à la fois l'histoire de l'art, celle du pays, l'histoire particulière du commerce & de l'industrie.

Un autel de modeste apparence trouvé à Marignac, à 2 kilomètres de Saint-Béat, & placé dans le musée non loin des sculptures de

Digitized by Google

Martres, porte une dédicace qui vient confirmer l'existence d'ateliers de marbriers dans la montagne à l'époque romaine en même temps que l'exportation des marbres travaillés. Deux associés, entrepreneurs ou praticiens, y rappellent qu'ils ont exécuté, pour la première fois, des colonnes d'une certaine dimension & les ont fait sortir de la vallée. Ce qui est particulier, c'est que leur hommage s'adresse au dieu Silvain & aux montagnes de Numidie, comme s'ils avaient voulu rappeler ainsi leur origine africaine & faire savoir à la postérité qu'ayant appris leur métier en Numidie, où l'exploitation du marbre était depuis longtemps en vigueur, ils étaient venus en Gaule pour appliquer dans les carrières des Pyrénées les procédés d'extraction & de taille en usage dans leur pays.

Ce petit texte se présente à nous comme le trait d'union, comme le lien entre les antiquités de la Gaule & celles de l'Afrique. Ces antiquités forment aujourd'hui deux familles également illustres : la noblesse de l'une est très anciennement connue & appréciée; l'autre, d'origine plus récente, a eu, dès sa naissance, des états de service éclatants. Au comité d'archéologie, elles vivent côte à côte, sous le même toit, & cependant elles restent en bonne intelligence : c'est qu'elles conservent leurs distances sans se confondre, sans que l'une empiète sur le domaine de l'autre.

Comme l'a dit récemment un des maîtres de l'archéologie romaine, dans le silence de ses écrivains, dans l'isolement de ses ruines, la Gaule, même Narbonnaise, paraît pâle & silencieuse à côté de l'Afrique. Là-bas, de l'autre côté du lac bleu qui sépare Marseillle de Carthage, les découvertes se multiplient avec une rapidité merveilleuse. Cette terre, restée muette pendant tant de siècles, s'est mise à parler tout à coup! Ses paroles se sont multipliées & les feuillets de son histoire se dressent nombreux devant nous, si nombreux que nous avons à peine le temps de les déchiffrer. C'est de là que nous arrivent aujourd'hui les rayons de cette pénétrante lumière qui éclairera l'histoire de l'empire romain, qui permettra de résoudre les grandes questions sociales, agraires ou religieuses, autour desquelles s'agitaient les destinées du monde antique.

Les historiens s'arrêtent étonnés devant ce débordement de documents, dont quelques-uns ébranlent leurs systèmes ou troublent leurs idées; ils n'osent achever l'œuvre commencée dans la crainte d'être obligés de la refaire. Qui ne connaît aujourd'hui l'importance des inscriptions de Souk-el-Khmis, d'Aïn-Ouassel, de Ksar-Mezrouar ou d'Henchir Mettich? Parmi les matières qui rentrent dans l'histoire des institutions, aucun sujet n'est d'un intérêt plus général que l'étude des grands domaines sous l'empire romain; il en est peu qui aient une portée plus grande. C'est là, en effet, que sont nés le colonat & le bail perpétuel, c'est-à-dire les institutions les plus caractéristiques du droit du Bas-Empire, institutions qui sont devenues les assises

Digitized by Google

mêmes de la société du Moyen-Age. On ne saurait donc accorder trop d'attention aux origines d'un état social qui fut celui du monde occidental pendant la plus grande partie de son histoire. Ainsi nos inscriptions d'Afrique annoncent & expliquent l'histoire du Moyen-Age, dont elles permettent en quelque sorte de préparer la préface.

A d'autres points de vue, que de services l'exploration du nord de l'Afrique ne nous a-t-elle pas rendus! Par elle nous avons acquis une connaissance moins imparfaite de certaines idées religieuses qui restaient encore, pour nous, entourées de mystères. Le culte du Saturne africain, sous ses nombreuses dénominations topiques, celui de la déesse Céleste, pour ne citer que les principales divinités du pays, se montrent maintenant avec plus de clarté; on les suit jusque dans la forme des sanctuaires & des enceintes qui leur étaient consacrés. L'armée romaine défile devant nous avec tous les détails techniques de son organisation. La forte & solide administration d'où est sortie celle des Etats modernes se développe dans toute la régularité de ses rouages. Les biographies des hauts fonctionnaires qui ont reculé les limites de la puissance romaine, qui ont pacifié ou gouverné les provinces, exercent la plume de nos érudits. Les questions relatives à l'établissement des marchés, à l'exploitation des carrières, aux installations hydrauliques, à l'aménagement des eaux, à l'organisation des tribus indigènes & tant d'autres s'expliquent sans effort.

Le souvenir des grandes persécutions revit par des légendes lapidaires qui nous reportent aux âges héroïques du christianisme; l'histoire locale est pour ainsi dire jalonnée par une série de basiliques & de marbres chrétiens. Pendant que nos savants consacrent le meilleur de leur activité au vaste inventaire des richesses archéologiques, à la description méthodique des monuments figurés, à la topographie antique du pays, nos architectes exhument des villes entières. Une colonie, fondée par Trajan, au nord de l'Aurès, secoue la poussière qui recouvrait ses ruines & se montre au visiteur étonné telle qu'elle était au déclin de l'empire romain. Carthage même, la vieille Carthage punique que l'on croyait à tout jamais anéantie, renaît de ses cendres avec ses dieux & ses symboles : de ses nécropoles encore intactes sortent les produits de son industrie & de son commerce au sixième siècle avant l'ère chétienne. Ce n'est pas sans une réelle émotion que l'an dernier nous avons pu lire, à jamais fixés sur le marbre, les noms des suffètes qui administraient la vieille cité au temps de sa gloire & de son indépendance.

La philologie trouve son compte dans ces recherches, aussi bien que l'histoire de l'art. De riches mosaïques nous consolent de la perte des peintures contemporaines. Les unes nous introduisent chez les grands propriétaires, occupés dans leurs domaines à l'élevage des chevaux de course ou à la chasse de la grosse bête; les autres nous mènent aux bords du Nil, nous transportent dans les régions éthérées

Digitized by Google

de l'Olympe, nous font assister au fond des mers au brillant défilé du cortège d'Amphitrite. L'une d'elles, appelée à prendre place parmi les plus célèbres du monde, présente une valeur historique inappréciable; elle nous a révélé le premier portrait authentique de Virgile.

Au cours du siècle qui va finir, l'Afrique a été vraiment le terrain d'études le plus fécond livré à l'activité de nos savants. On aime à répéter que les Français ignorent l'art de tirer profit de leurs conquêtes. Il faut repousser avec dédain ce reproche immérité quand il s'agit de l'exploration scientifique de nos provinces africaines; elle a été conduite avec une vigueur & un succès qui sont bien notre œuvre & dont la France peut se montrer fière à juste titre.

Sur cette terre transformée & fécondée par notre sang & par nos armes se sont créées des associations laborieuses, dont les recherches nous charment & nous attirent; elles dressent les fastes de toutes les conquêtes qui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, ont jeté sur ces rivages les semences les plus diverses. Les musées & les centres d'études se sont multipliés; la vie scientifique & littéraire est née & se développe tous les jours; des revues spéciales d'histoire, de géographie, d'archéologie ont été fondées & prospèrent. Le moment est peut-être venu de donner à ce coin si vivant de la patrie un témoignage tangible de notre sollicitude. Tout nous y invite à l'heure actuelle. Pouvons-nous espérer qu'une de nos réunions prochaines se tiendra en Afrique? Nous avons déjà fait la moitié du chemin.

Ce jour-là, vous pourrez juger plus complètement le grand travail scientifique qui s'y est accompli depuis cinquante ans sans trouble & sans défaillance; ce jour-là vous rendrez un éclatant hommage aux explorateurs & aux savants qui en ont été les ouvriers infatigables & désintéressés. Le plus illustre d'entre eux n'est plus; mais la mémoire de Léon Renier est restée vivante chez tous ses disciples; il demeure leur guide & leur maître. Aucun d'eux n'a oublié avec quelle joie il citait au premier rang de ses collaborateurs les officiers de notre armée. C'est à eux qu'appartient, en effet, une bonne part du butin dont l'étude nous captive aujourd'hui. Ceux qui s'élançaient à l'assaut de Constantine & qui allaient peut-être y tomber en héros avaient déjà serré dans les plis de leur tunique les copies des premières inscriptions qui devaient nous révéler les secrets de l'administration romaine; ceux qui achèvent aujourd'hui plus paisiblement notre grande carte africaine ne laissent passer aucune occasion de prouver qu'ils sont animés du même esprit que leurs aînés. Je souhaite. & mon vœu n'est pas isolé, que, dans un avenir prochain, le Congrès des Sociétés savantes franchissant la mer qui nous sépare, aille offrir à nos frères de la France africaine le tribut de notre reconnaissance.

M. BAILLAUD, directeur de l'Observatoire de Toulouse, a pris ensuite la parole en ces termes :

Digitized by Google

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS,

Les savants français nés au milieu du dix-neuvième siècle, vers cette année 1848 qui vit cette émancipation sociale, l'établissement du suffrage universel, ont eu, devenus hommes, l'heureuse fortune d'assister à une décentralisation continue du travail & des ressources scientifiques, pour le plus grand bien de la science & de la patrie. A leurs débuts, ils ont eu plus d'une fois à lutter contre les obstacles amoncelés devant eux, à se défendre du découragement dont leurs devanciers avaient été trop souvent victimes. Ils ont été soutenus par cette révolte intérieure que produit, dans des âmes de vingt ans, la constatation des maux dont souffrent le peuple & la patrie, par l'influence aussi de ces voix généreuses qui, dans les plus mauvaises époques de la vie des nations, s'élèvent pour rappeler les purs & éternels principes. Les malheurs mêmes de la France, à cette date cruelle, ont été le point de départ d'une période de progrès qui ne peut être près de finir.

De ces progrès, l'un des plus importants puisque c'est un facteur nécessaire de la liberté, de la valeur morale & de la nation, est le développement de l'instruction à tous les degrés. La réunion du Congrès des Sociétés savantes dans une ville de province est une manifestatien tangible de ce qui a été fait pour l'enseignement supérieur & les recherches scientifiques.

La décision qui a fixé à Toulouse la première réunion hors Paris a causé une grande joie aux membres des Sociétés & des Institutions savantes de cette ville. Ils avaient été courageusement à la peine; ils sont heureux & fiers de voir leur vieille ville, si libérale, si généreuse, si vivante, être à l'honneur. Je suis assuré d'être leur interprète, en exprimant leur reconnaissance à tous ceux qui, dans la cité ou dans les hautes sphères gouvernementales, dans les corps élus ou à la tête de l'administration, ont poursuivi avec tant d'activité, de persévérance & de succès le développement des établissements scientifiques, littéraires ou artistiques de cette ville. Il ne m'appartient de prononcer aucun nom; je donnerai cependant un souvenir ému à notre Mécène, Th. Ozenne, qui nous a légué cette merveille d'architecture, l'hôtel d'Assézat & des Sociétés savantes.

Plusieurs ont craint que les sacrifices faits par la République & par les villes demeurent trop longtemps infructueux. Il suffirait, pour les rassurer, d'énumérer les revues créées par les universités régionales, les publications régulières des Sociétés savantes des départements, les recherches poursuivies sur tous les points du territoire, & leurs principaux résultats.

Il en est peu, sans doute, de plus considérables que cette magnifique entreprise de la carte photographique du ciel, à laquelle la France a pu convier le monde entier, en gardant, dans ce travail

Digitized by Google

gigantesque, une part importante, grâce à la collaboration, avec l'observatoire de Paris, des trois observatoires d'Alger, de Bordeaux & de Toulouse, observatoires qui doivent aux muicipalités & au gouvernement de la République, soit leur création, soit une transformation complète de leur activité scientifique. Je voudrais essayer de montrer l'importance de la grande œuvre due à l'initiative de ce savant, de ce patriote qu'était l'amiral Mouchez & d'en retracer brièvement l'histoire.

C'est bien une œuvre d'origine française, dans ses moyens & dans sa conception.

Je n'ai pas à rappeler que c'est la France qui a donné la photographie au monde. C'est un modeste chercheur de Chalon-sur-Saône, Joseph-Nicéphore Niepce, qui, de 1813 à 1816, après de nombreux essais faits au moyen d'instruments rudimentaires trouvés dans la boutique d'un opticien de la localité, obtint, par l'entremise de la chambre obscure, des dessins sur des plaques d'étain enduites d'un vernis spécial. En 1827, Niepce obtenait des épreuves photographiques sur des plaques de cuivre argenté recouvertes de bîtume de Judée.

Depuis, la photographie a été l'objet de recherches dans toutes les parties du monde. Les noms de Daguerre, de Bayard, de Niepce de Saint-Victor, de Poitevin, de Taupenot, de Girard, de Davanne, de Quinsac & de tant d'autres, rappellent assez quelle part eut la France dans ses progrès.

Trois quarts de siècle sont à peine écoulés depuis les travaux des premiers inventeurs. Dans ce court intervalle, la photographie s'est entièrement transformée. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle constitue un des plus merveilleux outils dont dispose l'homme, qui trouve en elle un mode entièrement nouveau de relations avec le monde extérieur. Son invention équivaut à l'attribution à l'homme d'un sixième sens, d'un sens qui ne se fatigue pas par l'usage, d'autant plus subtil, au contraire, que son emploi est plus prolongé. La plaque photographique peut être indéfiniment conservée. Le voyageur peut en ajourner le développement à son retour. Il y a plus : les rayons lumineux les plus photogéniques, ceux qui agissent le plus sur les plaques photographiques, ne sont pas les plus sensibles à nos yeux, ou même nous sont invisibles. La photographie peut donc nous fournir l'image d'êtres, nous permettre l'étude de phénomènes dont, sans elle, nous ne pourrions pas même soupçonner l'existence.

L'application aux études astronomiques a produit une riche moisson de découvertes, a amené des progrès extraordinairement rapides dans la connaissance du ciel.

Au début, cette application n'a progressé que très lentement. Les procédés de Niepce & Daguerre & de leurs successeurs immédiats étaient trop peu sensibles pour se prêter à la reproduction d'images aussi faibles que celles des étoiles. Tout au plus, permettaient-ils d'ob-

Digitized by Google

tenir des épreuves de la lune & du soleil, & il s'est trouvé que la photographie de ces deux astres éclatants constitue l'un des problèmes les plus difficiles qu'offre l'astronomie.

Les premiers essais de photographie astronomique furent faits, dès 1840, en Amérique, par Draper. En employant un télescope newtonien de 13 centimètres d'ouverture, par des poses de vingt minutes, Draper obtint une série intéressante de daguerréotypes de la lune, de 25 millimètres de diamètre.

En 1845, Fizeau & Foucault, en France, obtiennent un daguerréotype du soleil montrant des taches solaires & manifestant nettement la décroissance de l'éclat du soleil, du centre vers les bords.

En 1850, Bond, en Amérique, avec le réfracteur de 38 centimètres d'ouverture de l'observatoire de Harvard College, par des poses de 40 secondes, obtint une série de daguerréotypes de la lune de 12 centimètres de diamètre.

Les durées de pose étaient bien longues & ne pouvaient guère faire entrevoir la photographie stellaire. Dès 1851, un progrès considérable était réalisé par l'emploi du collodion, suggéré par Legray. D'autre part, les objectifs des réfracteurs, excellents pour les rayons visuels, devenaient médiocres pour les rayons photo-chimiques violets ou ultra-violets. C'est un astronome américain, Rutherfurd, qui, le premier construisit un objectif achromatisé spécialement pour les rayons chimiques, après avoir vainement tenté de transformer un objectif ordinaire en objectif photographique par l'addition d'une lentille, problème qu'il parvint à résoudre ultérieurement. L'objectif photographique de Rutherfurd avait 29 centimètres d'ouverture. Il lui fournit en 1864 & 1865 de très belles photographies de la lune. En même temps, Draper en obtenait de plus belles peut-être, en employant un miroir de 40 centimètres en verre argenté.

En Europe, des essais importants furent faits pour photographier la couronne solaire pendant les éclipses totales de 1851 & surtout de 1860. Pendant cette dernière, Warren de la Rue, Secchi & Foucault obtinrent, en Espagne, des épreuves donnant la couronne & les protubérances. En dehors des éclipses, des observations photographiques régulières de la surface solaire au moyen d'instruments spéciaux ont été organisées, notamment à Kew, à Postdam, à Wilna, à Lisbonne. C'est en France que la surface solaire a été photographiée de la façon la plus parfaite par MM. Janssen qui, en 1876 & 1877, avec une lunette de Prazmowsoki de 18 centimètres d'ouverture, après une étude très minutieuse de l'intensité du spectre photographique solaire, & en employant pour l'agrandissement un dispositif très soigné, obtint, par des poses de 1 3000e de seconde, les merveilleuses épreuves de 30 centimètres montrant tous les détails des granulations de la surface du soleil, que tous les astronomes ont alors admirées.

La photographie des étoiles était moins hérissée de difficultés que

Digitized by Google

celle de la lune ou du soleil, elle se heurtait à un seul obstacle, mais un obstacle insurmontable au début, la faible intensité lumineuse de ces astres, même des plus brillants d'entre eux. Bond, en 1850, avait obtenu des daguerréotypes de Vega & de Castor. Ce dernier astre, une des plus belles étoiles doubles du ciel, avait donné, non pas deux points, mais une image allongée. La longue durée de la pose nécessaire pour obtenir des étoiles relativement si belles n'était pas encourageante, & les essais ne furent pas continués. Bond les reprit en 1857 en employant le collodion. Il obtint, en dix-huit minutes, l'étoile double Mizar & l'étoile voisine Alcor, de la grande Ourse. Alcor & le compagnon de Mizar sont de cinquième grandeur ; l'étoile principale est de la troisième. Bond reconnut que la distance & l'orientation des deux composantes de Mizar pouvaient être mesurées, sur la plaque photographique, avec une grande précision, & qu'il suffisait d'une exposition de quelques secondes pour obtenir l'étoile principale.

Gould, à Cordoba, vers 1875, fut le premier astronome qui ait obtenu un grand nombre de clichés stellaires. Avec le grand objectif de Rutherfurd, cet astronome réunit en quelques années 1,350 clichés d'étoiles doubles, d'amas d'étoiles & d'étoiles se présentant comme ayant peut-être des parallaxes sensibles. Une partie des clichés de Gould furent obtenus sur des plaques au gélatino-bromure d'argent, dont la fabrication, perfectionnée par Bennett, en 1878, devint rapidement courante.

L'introduction de ces plaques fut, pour la photographie astronomique, en raison de leur extrême sensibilité, le point de départ des plus rapides progrès. Les astronomes les employèrent d'abord à obtenir des représentations fidèles des astres les plus remarquables du ciel. La grande nébuleuse d'Orion, le plus beau de tous, si difficile à dessiner en raison des variations d'éclat qu'elle offre d'un point à l'autre, fut l'objet immédiat de leurs efforts. Draper, de 1880 à 1882, en obtint diverses belles épreuves dont l'une à pose de 137 minutes. Un amateur anglais, M. Common, en 1882, avec un télescope à miroir de 90 centimètres d'ouverture, par une pose de 39 minutes seulement, obtint un cliché qui est demeuré célèbre.

La principale difficulté qu'offre aujourd'hui la photographie stellaire se trouve dans la nécessité d'avoir, pendant toute la durée de la pose, une image de l'étoile rigoureusement fixe sur la plaque sensible. Depuis longtemps, les équatoriaux sont pourvus de mouvements d'horlogerie d'une très grande puissance & d'une remarquable précision, qui entraînent leurs lunettes, comme une horloge entraîne son aiguille, de façon à les faire tourner uniformément autour de l'axe de l'instrument. Cet axe coïncide avec l'axe de la sphère céleste, autour duquel les étoiles, comme on sait, tournent d'une manière absolument uniforme. Si donc, la vitesse du mouvement d'horlogerie est suffisamment bien réglée, l'axe optique de la lunette, une fois

Digitized by Google

dirigé sur l'étoile, la rencontrera constamment. L'image de l'étoile n'aura aucun déplacement sur la plaque photographique.

La conception est simple, la réalisation plus difficile. Des équatoriaux pourvus de lunettes de plusieurs mètres de longueur, pesant avec leurs axes & leurs contrepoids des miliers de kilogrammes, ne peuvent être conduits avec autant de précision que l'aiguille d'une montre ou d'une pendule astronomique. La moindre poussière dans les dents de certains rouages produit des oscillations. En outre l'atmosphère terrestre, avec laquelle il faut toujours compter dans les observations astronomiques, modifie la direction des rayons lumineux venus de l'étoile, & ce changement dépend de la position de l'astre par rapport à l'horizon, position qui varie considérablement pendant les longues poses. Il faut donc que l'astronome ait un moyen de surveiller l'étoile qu'il veut photographier, tout au moins une étoile voisine, & de rectifier la direction de la lunette, si l'image vient à s'écarter de la position primitivement choisie. Cependant, la plaque photographique n'est pas transparente, & l'astronome ne peut que rarement utiliser pour ce rôle important la lunette photographique elle-même. Il est conduit à fixer sur le tube de cette lunette une seconde lunette invariablement liée à la première, au moins pendant la pose, lunette qui joue le rôle de lunette guide, une lunette pointeur.

Primitivement, on employa à cet usage les chercheurs à grand champ dont les grandes lunettes sont ordinairement pourvues. L'astronome anglais I. Roberts imagina de monter de façon qu'ils pussent tourner autour d'un même axe de déclinaison & se faire mutuellement contre poids, un télescope de Newton de 50 centimètres d'ouverture destiné à la photographie & un réfracteur de 18 centimètres d'ouverture qu'il emploie comme lunette guide. C'est avec cet instrument qu'il a préparé le bel atlas de nébuleuses & d'amas d'étoiles qu'il a publié en décembre 1893.

Plusieurs astronomes, à partir de 1882, conçurent l'idée de photographier des zones étendues de la sphère céleste & se mirent à l'œuvre avec des instruments divers, notamment Pickering, à Harvard College, avec un instrument de 20 centimètres d'ouverture & $1^{m}15$ de distance focale; Gill, au cap de Bonne Espérance, avec une lunette de 15 centimètres d'ouverture donnant un champ de 6 degrés. Tous deux se proposaient la construction rapide de cartes renfermant toutes les étoiles du ciel jusqu'à une grandeur déterminée.

En France, la construction de pareilles cartes, par des mesures ou des dessins faits par voie d'alignement, donnant toutes les étoiles visibles dans les lunettes dont les astronomes disposaient ordinairement à cette date, avait été entreprise à l'Observatoire de Paris, vers le milieu du siècle actuel, en vue surtout de la recherche des petites planètes, par Chacornac, qui avait publié trente-six cartes voisines de

Digitized by Google

l'écliptique, ayant chacune cinq degrés de côté. Ces cartes renferment les étoiles jusqu'à la treizième grandeur. L'œuvre de Chacornac avait été continuée par MM. Paul & Prosper Henry qui publièrent à leur tour seize cartes auxquelles s'en ajoutent une construite par M. Stephan & une autre par MM. Wolf, André & Baillaud. A mesure qu'avançait ce travail ingrat, il devenait de plus en plus difficile & rebutant, le nombre des étoiles de chaque carte augmentant toujours, en raison de ce que les cartes restant à faire se trouvaient dans la voie lactée ou dans son voisinage immédiat.

La dernière carte que j'ai mentionnée contient 4,558 étoiles & j'ai souvenir d'avoir ajouté près de la moitié du nombre total dans une revison faite en 1874, alors que nous croyions avoir achevé le travail en 1873. Il n'est pas sûr qu'une revision nouvelle, faite dans des conditions météorologiques excellentes, n'aurait pas conduit à ajouter encore un milier d'étoiles faibles. Il était cependant impossible de ne consacrer à cette besogne que les plus belles nuits. Il eût fallu dix ans pour achever une carte & il en restait une vingtaine à faire. De plus, la découverte de nombreuses petites planètes s'écartant notablement de l'écliptique montrait qu'il y aurait le plus grand intérêt à construire plusieurs séries de cartes au-dessus & au-dessous de la zone entreprise. L'achèvement du travail apparaissait indéfiniment reculé, quel que fût le zèle des astronomes qui y consacraient leurs efforts. Le précieux appoint apporté par la publication de vingt excellentes cartes par Peters, en Amérique, de sept non moins complètes par Palisa, tout en étant précieux, porte à quatre-vingts seulement le nombre total des cartes dessinées. Pour représenter de la même manière le ciel entier, il en eût fallu quinze cents.

Il arriva même que, dans la voie lactée, le travail parut absolument impossible. Les étoiles se succédaient si nombreuses & serrées que l'astronome ne pouvait les reconnaître.

MM. Paul & Prosper Henry se décidèrent à employer la méthode photographique. Je ne puis mieux faire ici que de reproduire une des pages que consacra à leurs travaux M. l'amiral Mouchez, directeur de l'Observatoire de Paris, dans l'*Annuaire du bureau des Longitudes pour* 1887.

« Nul mieux qu'eux, d'ailleurs, n'était préparé pour résoudre ces difficultés; car, suivant les traditions, trop abandonnées aujourd'hui, des grands astronomes des siècles passés qui s'occupaient eux-mêmes de la construction de leurs instruments, ils consacraient depuis longtemps, dans leur modeste atelier de Montrouge, tous les moments de liberté que leur laissait leur service très actif à l'Observatoire de Paris, à l'étude de la taille & du polissage des grands verres d'optique.

« Une grande intelligence des questions à résoudre, l'harmonie d'aptitudes un peu différentes & très heureusement associées chez les deux frères, une volonté énergique & un travail persévérant qu'au-

Digitized by Google

cune distraction ne venait jamais troubler, ne pouvaient manquer de leur assurer un succès bien mérité. Ils étaient devenus, en quelques années, les plus habiles artistes de France, & leur notoriété n'était pas moins grande à l'étranger.

« Il leur fut donc facile de construire d'abord, comme essai, un premier objectif de 16 centimètres achromatisé pour les rayons chimiques, qui, provisoirement adapté à un des deux équatoriaux du jardin, leur donna, dès les premiers essais, en juin 1884, un très remarquable cliché d'une région de la voie lactée. Je fus si frappé de la beauté exceptionnelle de ce début & de son extrême importance pour l'avenir de l'astronomie, que, malgré quelques difficultés administratives, je n'hésitai pas à accepter leur proposition de faire construire immédiatement un grand appareil photographique spécial de 33 centimètres d'ouverture, dont ils se chargeaient de faire la partie optique, notre habile artiste Gautier devant en faire la partie mécanique.

« Le nouvel instrument a remplacé en mai 1855 l'un des deux petits équatoriaux du Jardin. Il consiste dans un tube métallique à section rectangulaire, de 37 centimètres sur 68 centimètres, contenant simultanément & parallèlement la lunette photographique de 33 centimètres d'ouverture & de $3^{m}43$ de distance focale, & la lunette chercheur ou pointeur, de 24 centimètres d'ouverture sur $3^{m}60$ de distance focale; une mince cloison métallique sépare les deux lunettes. La monture équatoriale est du système dit « anglais », c'est-à-dire que le centre du tube est placé dans l'axe polaire de l'instrument, ce qui permet de suivre un astre dans toute sa course au-dessus de l'horizon sans renversement de lunette. »

Mis en possession de leur instrument, si remarquable par sa stabilité & ses qualités optiques, MM. Paul & Prosper Henry l'employèrent à des travaux de toutes sortes & obtinrent un très grand nombre de précieux clichés, parmi lesquels je me bornerai à citer la carte des Pléiades, à pose de quatre heures, contenant 2,326 étoiles. Une carte de Pléiades avait été dessinée en 1874, à l'Observatoire de Paris, à l'équatorial de 33 centimètres, par M. Wolf, qui y avait inscrit toutes les étoiles visibles, au nombre de 625. La nouvelle carte de MM. Henry renferme tout ce que l'œil peut voir, par une très belle nuit, au télescope de 83 centimètres de l'observatoire de Toulouse, dont l'excellent miroir, je suis heureux de le rappeler ici, a été construit par eux, tout à leur début, en 1872.

Ces résultats ouvraient définitivement à l'astronomie une voie nouvelle. La carte des Pléiades de MM. P. & P. Henry n'était pas seulement intéressante en raison du grand nombre des étoiles qu'elle contenait. Elle montrait autour de plusieurs étoiles de cette constellation, Alcyone, Electre, Maïa, Mérope, de belles nébuleuses dont la dernière seule avait été bien vue, avec des instruments moyens, en

Digitized by Google

de rares occasions, par quelques astronomes, dont le témoignage aurait peut-être été plus ou moins contesté si l'un d'eux n'eût été Schiaparelli. Il était établi que la photographie agrandit l'univers en nous révélant des astres sur lesquels l'œil, aidé des plus grandes lunettes, n'a aucune prise.

L'amiral Mouchez n'hésita pas à proposer la réunion d'un Congrès astronomique international en vue de provoquer une association d'un certain nombre d'observatoires pour l'exécution d'une carte photographique du ciel.

L'œuvre à accomplir surpassait de beaucoup les forces d'un seul observatoire & même des observatoires d'une seule nation. MM. Henry ne s'étaient pas proposé principalement d'aller vite. Leur instrument permettait d'obtenir sur les plaques photographiques, non pas une image approximative du ciel, mais une représentation complète & précise. Assurément, il était possible, avec des lunettes à grand champ, d'avoir rapidement une carte complète du ciel; mais de telles lunettes déforment très notablement les configurations des astres, comme les cartes géographiques planes déforment les régions représentées. L'instrument de MM. Henry donnait un champ de deux degrés seulement, exigeant dix mille plaques pour la sphère céleste entière. Mais, dans ce champ, aucune déformation sensible, aucune distorsion n'était à craindre. L'instrument pouvait donner des résultats dépassant de beaucoup le problème primitivement posé.

Les astronomes du monde entier savent quel service MM. Paul & Prosper Henry ont rendu à l'astronomie. Les pages que l'amiral Mouchez a consacrées à ces savants si modestes & si simples sont à la fois à leur honneur & à l'honneur de celui qui les a écrites. Son nom & le leur passeront à la postérité avec la carte photographique du ciel qui demeurera le fondement de l'astronomie dans l'avenir le plus reculé.

Le premier Congrès astrophotographique, réuni à Paris en 1887, fut une grande fête astronomique. Les invitations avaient été envoyées à plus de cinquante astronomes de seize nations différentes au nom de l'Académie des sciences, par ses secrétaires perpétuels, MM. J. Bertrand & Vulpian. L'Académie se chargea des frais de publication des procès-verbaux du Congrès.

La première réunion eut lieu à l'Observatoire de Paris, le 16 avril 1887, sous la présidence de M. Flourens, Ministre des affaires étrangères : la séance de clôture, le lundi 25 avril. Le Congrès nomma président d'honneur M. l'amiral Mouchez; président M. O. Struve, directeur de l'observatoire de Poulkova, près Saint-Pétersbourg; vice-présidents, MM. Auwers, de Berlin; Christie, de Greenwich, & M. Faye qui, le premier, dès 1849, avait montré l'importance que prendrait la photographie astronomique; les secrétaires étaient MM. F. Tisserand; Bakhuyzen, de Leyde; Duner, de Lund; Trépied, d'Alger. Les directeurs de tous les observatoires français assistèrent au Congrès.

Digitized by Google

Le Congrès, sur la proposition de l'amiral Mouchez, décida que l'on entreprendrait, à la fois, une carte photographique contenant toutes les étoiles du ciel jusqu'à la quatorzième grandeur, grandeur limite de ce que l'œil peut saisir dans les lunettes de 30 centimètres d'ouverture, & un catalogue des positions précises des étoiles jusqu'à la onzième grandeur, d'après des mesures à effectuer sur des clichés spéciaux à poses courtes. Pour le contrôle, pour éliminer toute possibilité d'erreur, il fut décidé que, suivant la tradition des astronomes, l'un & l'autre travail seraient faits deux fois, que l'on prendrait deux séries de clichés pour la carte, deux séries pour le catalogue. On en profiterait pour introduire plus d'homogénéité dans l'ensemble, en faisant coïncider les centres des clichés de chaque série avec les angles des clichés de l'autre; on remédierait ainsi à cette circonstance que les images, près des bords des clichés sont un peu allongées & moins régulières qu'au milieu. Le travail sera fait au moyen d'intruments identiques à celui de MM P. & P. Henry. Dix-huit observatoires s'engagèrent à y participer. Le Congrès, avant de se séparer, forma un comité permanent comprenant onze membres élus, auxquels furent adjoints les directeurs des observatoires participants.

Le comité permanent se réunit, à l'Observatoire de Paris, en septembre 1889 & en avril 1891, sous la présidence de l'amiral Mouchez, &, en mai 1896, sous la présidence de F. Tisserand, son successeur à l'Observatoire de Paris.

Ces diverses sessions furent employées à régler définitivement les points essentiels du travail. En fait, lors de la réunion du premier Congrès, en 1887, chacun avait l'intuition nette que le moment était venu d'entreprendre une carte du ciel; mais une foule de questions scientifiques étaient en suspens qui ont fait, de 1887 à 1896, l'objet des recherches d'un grand nombre d'astronomes. La plupart d'entre elles ont été résolues. Notamment, pour ne parler que des travaux français les plus importants, M. Lœwy a étudié magistralement le rattachement de clichés voisins dans le but de déterminer avec précision les éléments dont dépendent les distances, dans le ciel, des astres inscrits sur ces clichés; & MM. Henry, dans une série de courts mémoires, ont donné des règles extrêmement simples pour le même objet.

Certaines questions, notamment l'estimation ou la mesure des grandeurs stellaires, offrent de très grandes difficultés & exigeront encore de longs travaux. On devra se contenter provisoirement de solutions approchées. Dans la dernière réunion, celle de 1896, présidée avec tant de cordialité, de savoir & d'habileté, par F. Tisserand, les conditions d'exécution de la carte & du catalogue ont été arrêtées, à l'unanimité, sur les rapports préparés par des commissions, dans le sein desquelles avait régné la plus parfaite entente, & qui, sans doute, ont voulu marquer la part qui revient à la France dans cette grandiose entreprise, en choisissant pour rapporteurs deux astronomes français.

Digitized by Google

Je viens de prononcer, & non sans une émotion profonde, le nom de Tisserand dont j'ai eu l'honneur d'être l'élève en astronomie, l'ami & le successeur à Toulouse. Qui de nous, pendant les délibérations de 1896, ou à cette inoubliable soirée de clôture dans laquelle les sympathies que lui témoignaient les plus illustres représentants de l'astronomie nous semblaient à tous grandir notre patrie dans le monde, qui de nous aurait pensé que la mort impitoyable viendrait l'enlever, quelques mois après, à cinquante ans, à l'affection des siens, à la science à la tête de laquelle il occupait l'un des tout premiers rangs! Les astronomes de Toulouse & de tous les observatoires français gardent pieusement son souvenir. Nul doute que, s'il eût vécu, il ne fût aujourd'hui présent à cette séance; aucun savant mieux que lui n'a compris, n'a pratiqué la décentralisation scientifique.

Les décisions prises en 1896 entraînent pour les observatoires participants des dépenses considérables. La publication de la carte proprement dite, activement étudiée, avant cette date, à Paris, à Alger, à Toulouse, offrait des difficultés sérieuses. Le premier Congrès de 1887 avait décidé que la reproduction serait faite par des procédés photographiques, sans aucune intervention de la main de l'homme dans la mise en place des étoiles sur les pierres ou plaques de cuivre employées à l'impression. Il arrivait qu'un grand nombre de points imperceptibles qui représentent, sur les clichés, les plus faibles étoiles, disparaissaient à la photogravure & qu'une foule de petits points apparaissaient, dus à des poussières déposées sur le cliché, & que l'on pouvait prendre pour des étoiles. Le comité, sur la proposition de Tisserand, décida que chaque cliché de la carte serait fait par trois poses durant chacune trente minutes, & que, d'une pose à l'autre, on donnerait à la lunette un très petit déplacement, de telle manière que chaque étoile soit représentée par un très petit triangle dont les trois images forment les sommets. Le comité, sans l'imposer, autorisa la reproduction par la voie de la photogravure sur cuivre. Les études sont aujourd'hui terminées &, grâce à un crédit provisoire accordé par l'État, les observatoires français se sont mis à l'œuvre & ont commencé la publication. Le comité international s'est borné, pour faciliter leur tâche aux astronomes qui n'obtiendraient pas les crédits nécessaires, à prescrire le dépôt au bureau international des poids & mesures, à Paris, d'un diapositif sur verre de chaque cliché agrandi deux fois. La Chambre des députés a inscrit récemment, au budget de 1899, un crédit annuel suffisant pour que les observatoires français de Paris, Alger, Bordeaux, Toulouse, puissent achever en vingt-cinq ans la publication de 4,860 clichés dont ils sont chargés. Le nombre total, pour les deux séries de la carte entière, est 22,054 clichés répartis entre dix-huit observatoires.

Le crédit voté, 92,000 francs par an, sera suffisant pour assurer l'exécution & la publication non seulement de la carte, mais aussi du

Digitized by Google

catalogue des positions précises des étoiles jusqu'à la onzième grandeur & de l'admirable atlas de la lune de MM. Lœvy & Puiseux. Il n'y a plus aucun doute que l'œuvre entreprise soit terminée dans vingt-cinq ans. Je suis personnellement convaincu que nous économiserons quelques années & que les plus favorisés de nous verront l'achèvement de la partie de l'œuvre dont la France a été chargée.

J'ai dit que la carte photographique & le catalogue seront le fondement de l'astronomie dans l'avenir le plus reculé. Il suffit, pour en être sûr, d'apprécier combien seraient utiles à l'astronomie actuelle quelques observations un peu exactes d'éclipses anciennes. L'astronomie stellaire ne date pas de deux siècles. Elle commence avec les observations méridiennes de Bradley. Herschell, il y a juste un siècle, lui a donné par ses célèbres jauges du Ciel, par ses observations d'étoiles doubles & de nébuleuses, par ses travaux sur l'éclat des étoiles, par ses recherches sur le mouvement du système solaire dans l'espace, un développement extraordinaire. Depuis, dans toutes les branches, les études commencées par Herschell ont été poursuivies. Chacun de ses mémoires est devenu le point-départ d'un chapitre important de l'astronomie sidérale. La carte internationale photographique résoudra la plupart des problèmes ou donnera le moyen d'y faire de rapides progrès. Les efforts combinés de tous les astronomes du dix-neuvième siècle ont abouti à la connaissance des positions précises, à une seconde d'arc, de 100 à 150 milliers d'étoiles. Le catalogue international donnera, dans une vingtaine d'années, les positions précises, au quart de seconde, de plus de deux millions d'étoiles. Les astronomes pourront, dès cette époque, étudier les mouvements propres de tous ces astres, les mettre en évidence, en mesurer un grand nombre & obtenir des renseignements certains sur la constitution de l'Univers.

D'autre part, les résultats de l'entreprise scientifique due à l'initiative française s'étendront & s'étendent déjà bien en dehors de l'œuvre elle-même. De nombreux observatoires sont dès maintenant pourvus de grands instruments photographiques & ont introduit dans leurs travaux les plus divers ce merveilleux outil, la plaque sensible. L'étude des nébuleuses, celle des étoiles doubles, la recherche des petites planètes, la mesure des parallaxes, c'est-à-dire des distances des étoiles, la photométrie stellaire, les études de spectroscopie, sont autant de travaux infiniment plus aisés que dans le passé. Il ne m'appartient pas d'entrer, à ce sujet, dans plus de détails. Mais nous pouvons avec confiance voir l'astronomie française s'élever au-dessus de nouveaux horizons. Elle a, dans plusieurs directions, obtenu les plus importants succès.

Je ne sais, messieurs, si j'aurai réussi à atteindre, même de loin, le but que je m'étais proposé en commençant ce discours. J'aurais voulu vous faire partager, à tous, en quelque mesure, l'enthousiasme que produit une grande œuvre en ceux qui, simples ouvriers, ont l'hon-

Digitized by Google

neur de consacrer leurs forces à la réalisation des conceptions des inventeurs, enthousiasme plus grand encore quand il s'agit d'une œuvre nationale résultant des efforts de tant de savants français. Tout ce qui recule le domaine des sciences, même les sciences les moins susceptibles d'application immédiate, recule aussi les limites de l'esprit humain; &, à mesure que les hommes qui ont voué leur vie à l'étude s'avancent plus avant dans la connaissance de l'Univers, il se produit une synthèse des idées qui éclaire le monde. Le peuple entier s'élève &, lentement, sans doute, mais sûrement, devient noble & meilleur. C'est une grande jouissance pour le savant que la contemplation de l'Univers; il en éprouve une plus grande en pensant qu'en travaillant pour la science il travaille pour la patrie & pour l'humanité.

M. Gaston PARIS, membre de l'Académie française, s'est ensuite levé & a prononcé le discours suivant :

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Le Moyen-Age romantique n'est pas, comme on l'a quelquefois dit par réaction contre le genre « troubadour », une invention de quelques rêveurs naïfs, épris, sur des malentendus, d'une époque qu'ils ne connaissaient pas. La haute société française de l'âge féodal a bien réellement conçu un idéal d'héroïsme, de générosité, d'amour pur & de ferveur religieuse, & cet idéal a trouvé dans la poésie du temps son expression plus ou moins parfaite. Qu'il différât beaucoup de la réalité, c'est ce que nous prouve l'étude de l'histoire; mais c'est déjà pour la France d'autrefois un honneur de l'avoir conçu, de l'avoir aimé, de l'avoir exprimé, & de l'avoir inculqué aux autres nations. Si l'on doit surtout juger une société par ce quelle est, il faut aussi lui tenir compte de ce qu'elle voudrait être : la poésie qu'elle produit spontanément est un élément qu'on ne saurait négliger pour l'apprécier dans ce qu'elle a de plus intime, puisque la poésie, comme l'a dit un poète sincère entre tous, n'est après tout « qu'un rêve où la vie est plus conforme à l'âme. »

Je veux vous entretenir aujourd'hui d'une histoire qui est, surtout dans ses dernières formes, une des plus nobles, des plus touchantes & des plus poétiques que nous ait laissé le Moyen-Age, une de celles où cet idéal un peu factice s'est le mieux traduit. On pourrait presque trouver qu'elle est trop « Moyen-Age »; on la croirait au premier abord inventée par quelque romancier moderne, voyant l'époque de la chevalerie sous un jour purement conventionnel. Rien n'y manque des ingrédients ordinaires : ni le chevalier sans reproche autant que sans peur, ni la dame injustement persécutée, ni l'amour chaste & discret, ni le bon moine, ni le traître à l'âme aussi noire que celle de sa vic-

Digitized by Google

time est immaculée. Tout cela est cependant parfaitement authentique, autant du moins que peut l'être un roman, mais c'est un roman du Moyen-Age, & même, dans sa première forme, un roman du haut Moyen-Age. L'origine semble bien en être toulousaine ou au moins méridionale, & c'est à cause de cela que je l'ai choisi pour en faire l'objet d'une communication au Congrès qui tient aujourd'hui sa dernière séance dans la vieille & glorieuse capitale de l'Aquitaine.

Il existe toute une série de récits, de poèmes, d'œuvres dramatiques & de romans en prose qui, sous des noms & dans des cadres divers, nous racontent essentiellement la même histoire. D'habiles critiques en ont reconnu la parenté & les ont divisés en groupes distincts. C'est d'abord le groupe catalan, — récit des chroniqueurs Bernat Desclot (fin du treizième siècle), Carbonell (fin du quinzième siècle), & Beuter (seizième siècle), auxquels se rattachent une romance espagnole (quinzième siècle) &, quoique avec l'immixtion d'éléments étrangers, la source inconnue où ont puisé deux chroniques éditées en Provence au dix-septième siècle, celle de César de Notre-Dame & la *Chronique des rois d'Arles*, — puis un poème anglais du quatorzième siècle, tiré d'un poème français perdu; — un « miracle » français du quatorzième siècle; — enfin, un groupe de quatre versions intimement apparentées : un poème danois du quinzième siècle, deux romans, l'un français & l'autre allemand, du seizième siècle, & une nouvelle italienne de Bandello. Laissant de côté les deux chroniques provençales & le miracle français, dont les rapports avec les autres versions sont trop vagues ou trop compliqués, je résumerai l'histoire dans les trois formes, de plus en plus riches, où elle se présente à nous d'après le groupe catalan, le poème anglais & le troisième groupe. Le rapport de plus ou moins grand développement qui se remarque entre ces trois formes correspond à leur antiquité relative : ce sont trois phases successives de l'évolution du thème.

Je commence par la plus simple & la plus ancienne, celle du groupe catalan. Le héros du roman, — disons « le comte », sans essayer encore de lui donner un nom, — entend raconter par un jongleur le péril où se trouve, là-bas, en Allemagne, l'impératrice sa suzeraine. Deux barons de la cour l'ont injustement accusée d'adultère, & elle sera brûlée si à un terme fixé il ne se trouve personne pour combattre ses accusateurs. Le comte part secrètement pour Aix-la-Chapelle & arrive au moment où l'exécution va avoir lieu. Revêtu d'une robe de moine que lui a procuré un vrai moine dévoué à l'impératrice, il est introduit auprès d'elle, l'entend en confession, &, sûr dès lors de son innocence, lui révèle son nom & son dessein. Il se présente en armes sur le lieu du supplice & provoque seul les deux calomniateurs : il tue le premier, sur quoi l'autre avoue le crime qu'ils ont commis « par haine & envie », & implore le pardon de l'impératrice, pardon qu'elle lui accorde généreusement. Elle est ramenée en triomphe au palais, &

Digitized by Google

on cherche partout le vainqueur, mais il a disparu. Au bout d'un certain temps, l'impératrice fait connaître le nom qu'il lui avait été interdit de révéler plus tôt, & l'empereur veut qu'elle aille elle-même, en pompeux appareil, trouver son libérateur dans le lointain comté où il est retourné. Elle est accueillie par le comte avec magnificence, & le ramène en Allemagne, où l'empereur le remercie à son tour & lui accorde un notable.

On le voit, dans cette histoire il n'y a pas trace d'amour : la générosité, le souci de la justice, le dévouement féodal sont les seuls mobiles qui fassent agir le héros. On ne comprend pas bien pourquoi il cache son nom, &, l'ayant révélé à l'impératrice, exige qu'elle attende un certain temps pour le faire connaître. Aussi a-t-on conjecturé que le couple catalan avait ici perdu un des éléments du récit originaire, élément conservé dans le poème anglais, qui représente, comme je l'ai dit, un poème français perdu, sensiblement plus ancien.

Ici, en effet, le comte, au moment de l'aventure, est en guerre avec l'empereur, & dès lors sa conduite est naturelle. Il craint, s'il est reconnu, d'être arrêté ; même après son exploit, il n'est pas sûr que la reconnaissance efface chez l'empereur l'ancienne inimitié, & il ne veut qu'on sache son nom que quand il se sera mis en sûreté. Il est donc probable que le poème anglais a conservé ici la version primitive.

D'ailleurs en beaucoup d'autres traits, il se rapproche du groupe catalan &, par conséquent, de l'original. Il est seul avec ce groupe à donner à l'héroïne le titre d'impératrice, à faire parvenir fortuitement au comte la nouvelle du péril qu'elle court, à attribuer à deux barons ligués contre elle la calomnie dont elle est victime, & à faire combattre le héros contre tous deux, l'un étant de même renversé du premier coup, l'autre implorant (mais ici vainement) sa grâce. Dans la description du combat, il y a même des passages où l'accord entre le poème anglais & la romance castillane est littéral, & ne peut s'expliquer que par une source commune.

Toutefois, si en beaucoup de traits le poème anglais reproduit fidèlement le thème primitif, il s'en écarte par l'introduction d'un élément inconnu à ce thème & qui change, à vrai dire, tout l'esprit du récit, mais pour lui donner un charme qui lui manquait. L'impératrice & le comte ne sont plus des inconnus l'un pour l'autre ; ils se sont déjà vus, ils se sont aimés, ils ont échangé des aveux, & elle lui a fait présent d'un anneau ; quand, le prenant pour un moine, elle se confesse à lui, elle ne trouve à se reprocher que cette faute commise pour lui-même, ce qui naturellement le remplit de tendresse & d'émotion. Au reste, l'amour n'a pas été entre eux plus loin que l'expression d'une sympathie mutuelle. Le poème français était sans doute sur ce point plus réservé encore que ne l'est l'imitation anglaise. Dans les romans de *Palanus* & de *Galmi*, qui en dérivent, comme le poème anglais, il n'existe entre les deux héros qu'un amour idéal & pur, qui porte seu-

Digitized by Google

lement chacun d'eux à se rendre de plus en plus digne de l'honneur que lui fait l'autre en l'aimant.

Le dénouement de *Palanus* est de tous le plus conforme à cette donnée : tandis que dans les autres versions du troisième groupe & dans le poème anglais, la dame finit, son mari étant mort, par épouser son libérateur, ici nos deux héros, après leur terrible aventure, restent l'un pour l'autre ce qu'ils étaient auparavant : ils éprouvent seulement, elle de la reconnaissance & de la joie d'avoir si bien placé son estime, lui de la fierté d'avoir si bien répondu à la confiance de celle qui a purifié le culte qu'il garde pour elle. C'est par de tels sentiments, à la fois exaltés & purs, que notre récit prend vraiment une place à part entre tant de récits analogues & mérite d'être regardé comme l'incarnation du plus noble idéal chevaleresque.

L'amour entre l'impératrice & le comte n'est pas le seul trait que le poème français inconnu ait ajouté au simple récit primitif. La calomnie contre l'impératrice, présentée dans celui-ci sous une forme vague, y est racontée avec des circonstances précises. Et d'abord le motif de la conduite des traîtres est différent : ils n'agissent plus « par haine & envie » ; chargés, pendant une absence de l'empereur, de la garde de leur souveraine, ils conçoivent pour elle une passion d'autant plus odieuse qu'ils se l'avouent l'un à l'autre & rêvent de l'assouvir tous deux, & c'est quand elle les a repoussés avec indignation qu'ils jurent de la perdre. A cet effet, ils réussissent à introduire dans sa chambre, pendant qu'elle dort, un jouvenceau qu'ils ont abusé; puis ils font irruption avec de nombreux témoins, &, comme pris d'indignation, mettent à mort le malheureux page avant qu'il ait pu parler. Au retour de l'empereur, ils lui racontent le prétendu crime de sa femme, qu'ils ont emprisonnée, & celui-ci croit à une évidence qui paraît manifeste.

Nous retrouvons les deux éléments dont se compose cet épisode dans des traditions qui ressemblent à la nôtre. Dans la légende si répandue que l'on désigne généralement par le nom de *Crescentia*, nous voyons, comme ici, un personnage chargé, en l'absence de l'époux, de la garde de sa souveraine, s'en éprendre, lui faire des propositions qu'elle repousse & s'en venger en l'accusant à son tour auprès de son trop crédule mari. Le roman français du *Comte de Toulouse* a sans doute puisé à cette source le cadre de l'épisode qu'il a ajouté au thème primitif. Quant au stratagème à la fois infâme & naïf qui constitue la forme même de la machination employée contre l'impératrice, il se retrouve dans plus d'une de nos chansons de geste, — ainsi dans la *Reine Sebille* & *Doon de la Roche*, — & c'est là sans doute que l'a prise l'auteur du poème français perdu.

De ce poème dérivent, nous l'avons vu, parallèlement au poème anglais, les autres versions de notre récit; mais elles n'en dérivent pas directement : il faut admettre un intermédiaire par lequel s'expliquent les traits communs qu'elles présentent en regard du groupe catalan &

Digitized by Google

du poème anglais. Le plus important de ces traits est qu'il n'y a plus qu'un accusateur, ce qui d'ailleurs est plus naturel, du moment qu'un amour coupable est devenu le mobile de la calomnie.

Un autre est tout gracieux & romanesque. Ce n'est point le hasard qui apprend au héros le péril où se trouve sa dame : c'est elle-même qui l'appelle à son secours par un message, auquel il ne fait qu'une réponse évasive, ce qui enlève à l'infortunée son dernier espoir Quand, vêtu en moine, il l'a confessée, il lui demande en aumône l'anneau qu'elle porte au doigt, seule richesse qu'elle ait conservée. Après le combat il disparaît, & nul ne sait qui était le généreux libérateur (tandis que dans le poème anglais il s'était fait connaître, non plus à l'impératrice elle-même, mais à l'abbé qui lui avait procuré son déguisement). Plus tard, il revient à la cour, & celle qui jadis l'avait si doucement traité le reçoit avec une froideur dont elle finit par lui dire la cause : il accepte ses reproches sans protester, mais fait en sorte qu'elle voit à son doigt l'anneau qu'elle a donné au moine inconnu qui l'a confessée dans la prison. Elle le reconnaît, tombe à ses pieds & lui demande pardon. Cette scène est bien dans l'esprit qui devenait de plus en plus celui de la légende : elle fait honneur au remanieur qui l'a conçue.

Ce remanieur travaillait évidemment sur le poème français, qui est aussi la source du poème anglais du quatorzième siècle. Son œuvre a en commun avec ce poème la plupart des traits qui le distinguent du groupe catalan, donc du thème primitif. Le remaniement ne doit pas être ancien, car aucun de ses dérivés n'est antérieur à la fin du quinzième siècle. Il laissait sans doute dans le vague le pays & le rang des personnages : dans aucun des dérivés, l'héroïne n'est impératrice; elle est reine d'Angleterre ou de Pologne, duchesse de Bretagne ou de Savoie ; le héros est un comte de Lyon, un roi de Bohême, un chevalier breton ou un seigneur espagnol. J'imagine que ce remaniement était écrit en latin, & qu'il appelait simplement son héros *comes quidam palatinus ;* c'est ainsi que je m'explique ce singulier nom de Palanus donné par le roman français au comte, qu'il fait comte de Lyon simplement parce que l'auteur écrivait dans cette ville.

Telle est sous ses formes successives cette belle & naïve histoire, où les sentiments les plus délicats & les plus élevés de la chevalerie apparaissent mêlés aux traits les plus sombres de la férocité & de la justice dérisoire des temps barbares. Peut-on bien découvrir une base historique & déterminer l'époque & le pays où elle a pris naissance ? Un savant allemand, M. Gustave Lüdtke, l'a essayé dans un livre où l'érudition la plus exacte est mise au service de la plus pénétrante ingéniosité, &, bien que sa démonstration ne puisse pas être regardée comme absolument certaine, elle paraît au moins très plausible; elle est en tout cas des plus attrayantes, & elle offre pour les Toulousains un intérêt tout particulier.

Digitized by Google

Les versions de notre récit qui dérivent du remaniement du poème français donnent au héros & à l'héroïne, on vient de le voir, les noms & les titres les plus divers. Mais le groupe catalan s'accorde avec le poème anglais, représentant le poème français antérieur, pour faire de la souveraine injustement persécutée une impératrice; quant au héros, l'accord du groupe catalan & du poème anglais est d'autant plus frappant qu'il n'apparaît pas d'abord & ne se révèle qu'à un examen attentif : il s'agit dans le premier d'un comte (anonyme) de Barcelone, dans le second d'un comte Bernard de Toulouse; or, il a existé un comte de Barcelone qui a été en même temps comte de Toulouse, & ce comte s'appelait Bernard : c'est le célèbre fils du plus célèbre & plus glorieusement célèbre Guillaume de Toulouse (ou saint Guillaume de Gellono), Bernard, que nous appelons ordinairement duc de Septimanie, mais qui fut également à la tête des deux grands comtés séparés par cette province. Une telle coïncidence peut difficilement être fortuite. Si maintenant nous trouvons dans l'histoire de ce personnage quelque chose qui puisse être considéré comme ayant servi de base à la tradition poétique qui met en scène ici le comte de Barcelone, là le comte Bernard de Toulouse, nous aurons bien des chances d'être dans le vrai en croyant que le héros de la tradition est le personnage historique.

Or précisément il y eut, tout le monde le sait, entre Bernard & celle qui, de son temps, était assise sur le trône impérial, des rapports qui ressemblent singulièrement ou qui, du moins, ont pu être considérés comme ressemblant à ceux qu'établit la poésie entre le comte de Toulouse & de Barcelone & l'impératrice. Judith, la seconde femme de Louis le Pieux, fut accusée en 830, par un parti en tête duquel figuraient deux puissants seigneurs, Hugon & Matfrid, d'adultère avec Bernard, *camerarius* du palais depuis 824, & fut de ce fait maltraitée, reléguée & emprisonnée. En février 831, le parti qui lui était favorable ayant repris le dessus, elle se justifia, dans une assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, par un serment solennel. Bernard, qui, devant l'hostilité déchaînée contre lui, s'était retiré à Barcelone, n'assistait pas à cette assemblée; mais il parut à celle qui eut lieu, en automne, à Thionville, & il offrit de soutenir par un combat judiciaire l'innocence de ses relations avec Judith; pas plus qu'à Aix contre l'impératrice, aucun accusateur ne se présenta; quant aux deux comtes Hugon & Matfrid, ils avaient, du chef de haute trahison, été condamnés à mort à Aix-la-Chapelle, & n'avaient dû la vie qu'à la clémence de l'empereur. Bernard ne fut pas toutefois réintégré dans ses fonctions de *camerarius*; il retourna dans ses comtés de France & d'Espagne.

L'histoire, après tant de siècles, se déclare hors d'état de porter un jugement certain sur la nature des liens qui existèrent entre le duc de Septimanie & la princesse Judith. Furent-ils seulement unis par des intérêts politiques, Bernard aspirant à prendre sous le nom du faible Louis la direction effective de l'empire, Judith ne songeant qu'à assu-

Digitized by Google

rer au profit de son fils Charles un remaniement du partage imprudent fait par l'empereur, avant son second mariage, entre ses trois fils du premier? Furent-ils coupables, comme leurs ennemis, surtout Hugon & Matfrid, les en accusèrent avec passion? Entre les assertions contradictoires des contemporains, il nous est impossible de le décider, & d'ailleurs, vous le savez, il est bien difficile, pour rappeler un mot célèbre, d'être sûr de ces choses-là. Mais il est évident que les partisans de Bernard & surtout les populations qui, des deux côtés des Pyrénées, vivaient sous son autorité & lui étaient toutes dévouées, proclamèrent bien haut l'innocence de l'impératrice & traitèrent de vils calomniateurs les deux comtes Hugon & Matfrid. Le triomphe de l'impératrice à Aix-la-Chapelle, la confusion de ses accusateurs condamnés à mort, puis graciés, l'offre de Bernard, à Thionville, de combattre en champ clos ceux qui soutiendraient la calomnie, devaient bien facilement, dans l'imagination de ses fidèles, éloignés du théâtre des événements & n'en recevant que des échos altérés, se transformer en un drame autrement simple & pathétique, où le comte Bernard, cachant son nom à cause de l'inimitié de l'empereur, se présentait comme champion de l'impératrice accusée d'adultère non avec lui mais avec un autre, recevait d'elle-même, sous le sceau sacré de la confession, l'attestation de son innocence, combattait seul les deux infâmes persécuteurs, les forçait à demander grâce, & disparaissait aussitôt pour se retirer dans son comté, où la reconnaissance de l'impératrice & de l'empereur enfin éclairé venait, plus tard, lui apporter l'hommage dû à son héroïsme & à son dévouement.

La légende ainsi formée avait — on en comprend sans peine le motif — écarté des relations entre Bernard & l'impératrice tout soupçon d'amour, même platonique; plus tard seulement, quand elle fut devenue pour ceux qui la racontaient un simple roman, s'y introduisit le délicat & pur élément d'un amour qui n'a rien que d'ennoblissant pour les deux âmes qui le ressentent; toutefois, même dans cette version nouvelle, conformément à la légende originale, ce n'est pas avec le héros, comme il eût été naturel, c'est avec un autre personnage que l'impératrice est accusée d'avoir failli à ses devoirs d'épouse. Tout semble donc indiquer que c'est dans les comtés soumis à Bernard que fut mise par écrit, après un temps que nous ne pouvons préciser, la légende à laquelle avaient donné lieu les événements, par eux-mêmes singuliers & romanesques, de 830 & de 831.

Elle ne revêtit pas la forme des chansons de geste : l'épopée, qui a tant célébré Guillaume de Toulouse, ignore complètement son fils, & d'ailleurs, l'épopée, à cette époque, n'admettait guère de thèmes aussi purement personnels. Ce fut très probablement un récit latin qui transmit à la postérité la belle histoire née, au moment même, de la connaissance imparfaite & de l'impression exagérée des faits. Bernard y était sans doute appelé — comme dans un autre document légendaire

Digitized by Google

qui le concerne — *comes Tolosanus & Barcinonensis;* de là le double nom de « comte Bernard de Toulouse » qui s'est conservé dans le poème anglais, & de « comte de Barcelone », qu'ont préféré, comme il était naturel, les récits catalans.

L'histoire de Bernard dut de bonne heure passer de la Catalogne dans l'Espagne plus occidentale; car il semble bien qu'on en ait une adaptation, d'ailleurs bizarre, dans une aventure attribuée par la *Cronica general* d'Alfonse X à la femme & aux deux fils du roi de Navarre Sanche le Grand († 1001), & qui ne doit pas être postérieure au douzième siècle. Si ce rapprochement est fondé, c'est la plus ancienne trace de notre légende qui nous ait été conservée, & elle se présente en Espagne, c'est-à-dire là où nous la trouvons plus tard sous la forme la plus voisine de sa forme définitive.

Le récit latin se répandit aussi dans le nord de la France & fournit au douzième ou treizième siècle la matière d'un poème dont la perte est des plus regrettables & auquel remontent directement le poème anglais & indirectement les imitations faites en France, en Allemagne, en Danemarck & en Italie. La dernière, celle de Bandello, est la plus altérée & peut-être la moins bonne; elle a toutefois un certain intérêt pour l'histoire littéraire. Adaptée, en 1713, au goût du temps par Mme de Fontaines, elle ravit le jeune Voltaire, & il en tira plus tard l'inspiration de sa tragédie de *Tancrède,* qui fut un de ses plus brillants succès, se maintint longtemps au répertoire & peut être regardée comme un des prototypes du drame romantique. Aussi la ramification légendaire qui s'était jadis étendue sur toute l'Europe a poussé une dernière branche jusque dans la littérature presque contemporaine.

La souche qui a produit cette végétation riche & vivace paraît bien avoir ses racines dans la terre méridionale où Bernard donna le spectacle de son existence tumultueuse & féconde en péripéties. Le grand duc de Toulouse Guillaume est devenu le centre d'un des cycles les plus nationaux de notre vieille épopée; autour de son fils Bernard, par l'interprétation idéalisée d'un épisode de sa vie, s'est formée une légende d'un caractère plus individuel, qui peu à peu, transportée hors de sa patrie, s'accroissant d'éléments empruntés ailleurs & s'enrichissant d'heureuses innovations, est devenue une des incarnations les plus complètes & les plus typiques de la poésie romantique & chevaleresque. Il m'a semblé intéressant de rappeler ce souvenir dans une réunion tenue à Toulouse. Les vents & les oiseaux ont dispersé par le monde une semence de poésie qui avait germé dans une terre féconde entre toutes : j'ai voulu rassembler les fleurs qui en sont nées &, sous les cieux les plus divers, se sont richement épanouies, & en faire hommage au sol dont elles sont originaires.

Enfin, M. LEYGUES, Ministre de l'Instruction publique, avec

Digitized by Google

une bonne grâce charmante, doublée d'une éloquence peu commune, a conquis son auditoire en prononçant un discours dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici qu'une brève analyse :

MESSIEURS,

Au nom du gouvernement de la République, je salue les membres des Sociétés savantes réunis dans ce Congrès; je salue l'Université de Toulouse & la Cité dont nous sommes aujourd'hui les hôtes.

M. Leygues explique pourquoi le Congrès s'est réuni à Toulouse. Ce choix a été dicté par deux raisons. Le Ministre dit que peu de villes ont une histoire plus belle que l'histoire de Toulouse. Il continue :

La cité palladienne a connu la vie orageuse des cités libres, les élans de patriotisme & de dévouement, la tension des âmes que provoquent les grands espoirs, les grands triomphes & les grands deuils mis en commun. Comme Athènes, Venise & Florence, elle a été un centre exquis de civilisation élégante & raffinée. Comme elles, elle a connu la gloire des sciences, des lettres & des arts.

M. Leygues dit qu'il est utile que les provinces se visitent comme de bons voisins & que les Français doivent apprendre à connaître toute la France !

— Nous sommes heureux, ajoute-t-il, que les membres des Sociétés savantes viennent vous voir & vous juger sur place. Votre race est vive, ardente, mobile; la douceur de votre climat & la beauté de votre ciel vous ont fait une raison claire & une conscience tranquille. Nous ne sommes pas des rêveurs, nous sommes des idéalistes. Vous ne comprenez pas grand'chose à cette sombre philosophie que quelques-uns voudraient nous imposer, qui veut que l'homme se fasse son propre bourreau & qui ne voit dans le monde que haine, violence, perversité. Vous croyez l'âme humaine meilleure, vous aimez la vie pour le mouvement, pour l'action, pour le but, pour elle-même.

On vous a dits légers parce que vous savez rire, insouciants parce que vous savez chanter. On vous connaissait mal. Vous savez simplement allier le travail & la joie; la vérité est que vous aimez tout ce qui est beau & vrai & que vous allez du même pas écouter les savantes leçons de vos docteurs & y cueillir l'églantine dans le jardin de Clémence-Isaure. Votre force, c'est votre bonne humeur. Le seul rayon qui perce la nuit du Moyen-Age vient du Midi; vos troubadours riment & festoyent

Quand partout on désespère.

Digitized by Google

Si bien que dans le sombre hiver féodal, Toulouse apparaît comme un Eldorado rempli de fleurs & de chants.

Nous devions bien, Messieurs, à la glorieuse cité qui, dans les mauvais jours, garde le culte des lettres, de la science & des arts, qui conserve pour le monde ce trésor de joie mise en péril par l'universelle barbarie, l'hommage que nous lui rendons aujourd'hui.

M. Leygues ajoute que le choix de Toulouse a été dicté par une seconde raison :

Le choix de Toulouse, dit-il, marque un pas nouveau dans la voie ouverte par la création des Universités provinciales. En créant les Universités nous avons voulu créer des centres intellectuels rivaux & distincts, semblables, autant que la marche du temps le permet, aux centres qui existaient en France aux treizième & quatorzième siècles. Nous avons voulu donner à nos Universités & aux Facultés qui les composent plus de cohésion, plus d'indépendance & de force.

J'ai parlé d'Universités provinciales. J'insiste sur ce mot. Les Universités ne doivent pas rester isolées & comme étrangères dans les régions où elles sont établies. Elles doivent participer de plus en plus à la vie locale. Elles doivent s'imprégner du génie local, étudier les idiomes, défendre les monuments, recueillir les traditions, s'incorporer à la cité, protéger, faire revivre, en un mot, tout ce qui constitue le caractère, l'originalité, la physionomie de nos provinces.

Les Universités ne doivent pas seulement faire œuvre d'initiative individuelle; elles doivent aussi faire œuvre de décentralisation. La science universelle n'y perdra rien, l'histoire nationale & le pays y gagneront beaucoup.

Faire connaître nos provinces que la nature marque d'empreintes si fortes & si variées, c'est les faire mieux aimer. Nous portons tous en nous des affections & des souvenirs qui s'éveillent à chaque étape de la vie & tournent nos vœux & nos cœurs vers la maison paternelle, vers les premiers horizons qui ravivent nos regards. Affections, souvenirs, amour du pays, culte des aïeux, premières joies, premières douleurs, tout cela c'est le meilleur de nous-mêmes, c'est ce qui forme notre personnalité, c'est ce qui fait notre vertu & notre valeur morale. Ramener l'homme à la source de ces émotions & de ces souvenirs, c'est fortifier cette vertu, accroître cette valeur; c'est grandir l'homme, c'est grandir la Patrie.

Un grand problème préoccupe en ce moment l'opinion : c'est le problème de l'instruction & de l'éducation ; les Universités nous aideront à les résoudre. C'est par l'orientation générale qu'elles donneront aux esprits, qu'elles imprimeront au pays la direction salutaire. Qui ne voit le rôle que peuvent jouer ici les Sociétés savantes? Le plus grand danger qui puisse menacer la démocratie, c'est l'affaiblissement des études

Digitized by Google

& l'abaissement de l'esprit national. Le seul moyen de conjurer le danger, c'est de réagir contre le caractère exclusivement utilitaire que quelques-uns semblent vouloir donner à notre enseignement public. Ils se trompent, ceux qui croient que dans une démocratie l'instruction doit être avant tout technique & professionnelle. Ainsi comprise, l'instruction compromettrait le progrès social lui-même qu'elle prétendrait servir en supprimant la culture générale & les hautes spéculations qui n'aboutissent pas à des fins immédiates, mais qui habituent l'esprit à voir de haut & de loin, qui stimulent les ambitions généreuses & qui forment le capital moral d'une nation.

L'instruction doit être scientifique, littéraire & esthétique. Il faut donc qu'elle soit classique, parce que les études classiques, joignant à l'enseignement des faits l'enseignement des idées, ont seules une vertu véritablement éducatrice, une portée véritablement humaine. Mais, dit-on, l'esprit des démocraties est un esprit positif. C'est une raison de plus pour développer en elles le goût des recherches désintéressées, le sens & l'amour du beau qui n'est que du beau. Créons des écoles professionnelles, organisons plus fortement notre enseignement technique & professionnel. Que chacun sache où il trouvera l'instruction appropriée à ces besoins. Nous conservons à notre enseignement public le caractère général de haute allure & ne privons personne de sa part légitime de connaissances générales & d'idéal. Egalisons les esprits, mais en élevant leur niveau, non en l'abaissant.

J'ai dit que l'enseignement doit être philosophique, scientifique & littéraire. Je trouverai peu de contradicteurs. Mais j'ai dit aussi qu'il devrait être esthétique. Eh! oui, esthétique. Les arts ne nous apprennent pas seulement à sentir & à juger la beauté des lignes & des formes, l'harmonie des rythmes & des sens, il nous faut connaître la pensée humaine, & souvent dans son expression la plus émue & la plus éloquente. Est-ce qu'on ne connaît pas aussi bien Toulouse en visitant ses monuments romains & ses monuments de la Renaissance, qu'en lisant son histoire dans les chroniques? Est-ce que les uns ne forment pas le complément indispensable des autres? Est-ce que l'art du douzième & du treizième siècles n'a pas tout dit? Quel manuscrit en raconte plus long sur le dogmatisme & symbolisme chrétien, sur l'état d'âme de la France d'alors, que la cathédrale de Chartres? On lit aussi nettement que dans un livre la pensée du siècle sur les porches & les verrières de Paris, d'Amiens, de Bourges, de Poitiers, de Rouen & d'Auxerre. Et que dire de ce monde, plus ancien encore, dont on nous parlait tout à l'heure, de ce monde qui soulève son linceul de poussière & se dresse devant nous, sur tant de points de l'Afrique du Nord? Voici Tebessa avec son arc de Caracalla, son temple de Minerve, son monastère; Timgad, au pied de l'Aurès avec son arc de Trajan, son théâtre, ses thermes, le Forum, son Capitole, sa voie triomphale, où se voient encore dans le roc les ornières creusées par les roues des chars.

Digitized by Google

Et Carthage, que l'on croyait perdue! La Carthage punique découverte par le P. Delattre & à laquelle l'un de nos jeunes maîtres les plus éminents, M. Gauckler, vient encore d'arracher de nouveaux secrets! La ville de Tarente & d'Echmon est là couchée au bord du golfe bleu, en face des collines qui virent passer les galères d'Hamilcar, les chevaux hennissant d'Hannibal & l'armée grondante des mercenaires! Allez voir Carthage. Ne craignez ni déception, ni désenchantement. Vous ne verrez qu'un monceau de débris & de cendres; mais c'est le même ciel, la même mer, le même horizon & de tels souvenirs planent sur ce sol bouleversé, montent de ces ruines, que vous serez saisi d'une émotion indicible & que vous emporterez de votre pèlerinage un impérissable souvenir. Oui, tout cela vit, tout cela parle, mais il faut savoir écouter, il faut savoir lire. La haute culture nous apprend le langage mystérieux des choses. Il serait impie de ne la point défendre.

M. Leygues rappelle les discours qui viennent d'être prononcés par MM. Héron de Villefosse, Baillaud & Gaston Paris.

Il termine ainsi :

Impossible d'imaginer des sujets plus variés & d'entendre des voix plus éloquentes. Nous avons fait avec ces orateurs une promenade admirable à travers le monde. Je les en remercie au nom de tous.

Messieurs les membres du Congrès, vous venez de démontrer une fois de plus, par la diversité & par l'importance des travaux accomplis dans ce Congrès, l'utilité de ces réunions périodiques & la puissance de votre association. Chercheurs infatigables épris de beauté & de vérité, gardiens jaloux des traditions nationales & des monuments de la France, vous élargissez chaque jour le champ du savoir humain, vous défendez contre l'indifférence & l'oubli le patrimoine légué par les aïeux, vous maintenez précieusement le lien qui doit unir le présent au passé; vous préparez les transmissions nécessaires entre le présent & l'avenir. Par vos publications ininterrompues, par les documents dont vous enrichissez sans cesse nos collections & par vos méthodes, vous êtes les collaborateurs les plus précieux de l'enseignement public. Votre œuvre est une profession de foi perpétuelle contre la routine & les préjugés & une affirmation éclatante de ce que vaut la haute culture & de ce qu'elle peut pour l'émancipation des esprits, les progrès de la civilisation & la Grandeur de la Patrie.

On applaudit à tout rompre. Mais ce n'était pas fini des applaudissements. En effet, depuis tant d'années qu'il y a des Ministres qui voyagent, on ne les vit jamais descendre en quelque cité hospitalière les mains vides. M. le Ministre de l'Instruction publique eut cette fois le choix heureux, surtout

Digitized by Google

en ce qui concerne la nomination dans la Légion d'honneur de M. Antonin DELOUME, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse, & membre de la plupart des Sociétés savantes de notre ville. Si la distinction fut opportune? Jugez-en. Passez chez un éditeur-libraire & lisez la belle étude sur *Les manieurs d'argent à Rome;* passez à la Faculté & écoutez l'enseignement qui tombe de cette chaire; passez devant l'hôtel d'Assézat, sauvé de la ruine, rajeuni de trois siècles, & revenez nous dire si jamais distinction fut plus méritée par celui qui en était l'objet, & qui s'est dévoué à la science & à l'art dans la ville de Toulouse.

Nous nous faisons aussi un plaisir & un devoir de mentionner les deux croix promises à MM. RUPIN, archéologue & historien de la Corrèze, & GAUTHIER, archiviste de Besançon.

Mais c'est Toulouse & le Midi qui ont eu encore la meilleure part des faveurs ministérielles, & nous sommes heureux de rappeler les noms de nos compatriotes, qui, à cette occasion, reçurent les palmes académiques.

1° *Officiers de l'Instruction publique.*

M. Grégoire André, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Toulouse;

M. Charles Fabre, professeur adjoint à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse;

M. Léonce-Laurent-Edmond Goblot, professeur de philosophie au Lycée de Toulouse;

M. Louis Guiraud, chargé de cours à la Faculté mixte de médecine & de pharmacie de l'Université de Toulouse;

M. Maurice-Jean-Claude-Eugène Hauriou, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Toulouse;

M. Alexandre Mérignhac, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Toulouse;

M. Louis Saint-Ange, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Toulouse;

M. Jacques-Emile Thouverez, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

2° *Officiers d'Académie.*

M. Jean Adher, membre de la Société de géographie de Toulouse;

M. Joseph-Louis Comère, membre de la Société d'histoire naturelle de Toulouse;

Digitized by Google

M. le chanoine Célestin Douais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, vicaire général à Montpellier;

M. Fauré, professeur au Conservatoire de musique de Toulouse;

M. Victor-Maurice Garrigou, membre de l'Académie de législation de Toulouse;

M. Hébrard, professeur à l'Ecole des beaux-arts de Toulouse;

M. Hippolyte-Maurice Houques-Fourcade, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Toulouse;

M. Eugène Jullian, président de la Société photographique de Toulouse;

M. Juppont, conseiller municipal à Toulouse.

Mlle Magné, directrice de l'Ecole Saint-Cyprien à Toulouse;

M. Théodore Marie, chargé de cours à la Faculté mixte de médecine & de pharmacie de l'Université de Toulouse;

M. Jules-Ferdinand-Joseph Marsan, chargé de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse;

M. de Montlezun, aide-naturaliste au Musée d'histoire naturelle de Toulouse;

Mme Piquemal, inspectrice des travaux de coupe à Toulouse;

M. Charles Portal, correspondant du ministère de l'Instruction publique, archiviste du département du Tarn;

M. Félix-Louis Roubaud, professeur de dessin au Lycée de Toulouse.

M. René de Thélin, président de la Société académique des Hautes-Pyrénées;

M. le docteur Tranier, adjoint au maire de Toulouse, délégué cantonal, président du Comité de la Caisse des Écoles.

Et c'est fini de la séance de clôture; c'est fini du Congrès. La contrainte des cérémonies officielles va faire place à la gaieté expansive, mais toujours érudite, des excursions archéologiques.

E. P.

Digitized by Google

EXCURSIONS

CARCASSONNE.

Toulouse est entourée d'une couronne de monuments qui complètent le charme d'un voyage en Languedoc; les murailles de la cité de Carcassonne, Sainte-Cécile d'Albi, Saint-Bertrand de Comminges, puis les tours de Foix, la cathédrale de Rodez avec l'abbatiale de Conques, les cloîtres de Moissac, de Saint-Lizier & de Fontfroide, plus loin les cathédrales & les forteresses du Languedoc méditerranéen.

Obligée de choisir, la commission archéologique du Congrès avait décidé les trois premières excursions qui ont été suivies par un grand nombre de collègues, venus de toutes les provinces de France, malgré les fatigues de six journées de séances ou de fêtes du soir, & les complexités de la vie contemporaine qui rendent si difficile pour tous de passer plus de huit jours hors de chez soi.

Le matin du dimanche 9 avril, une soixantaine montaient en wagon, où les causeries d'art & de souvenirs se poursuivirent jusqu'à Carcassonne. Ils trouvèrent à la gare nos collègues des deux sociétés de la ville, M. Costes, président de la société des Lettres, Sciences & Arts, M. le colonel Grillères, ancien président, M. Bouffet, ingénieur, M. Desmaret, architecte, M. Gaston Jourdanne, maître ès Jeux Floraux, & plusieurs autres. Le nombreux cortège s'engage sous les berceaux des superbes platanes du boulevard où les premiers bourgeons verdoient à peine & entre au Musée, en saluant, dès le vestibule, le buste de Gamelin qui semble frémir encore sous le pouce de Falguières, legs de la joyeuse excursion des Cadets de Gascogne. A côté se dresse la belle croix à personnages autrefois à

Digitized by Google

Villanière, dont une heureuse conjoncture a fait récemment retrouver dans les archives notariales de Toulouse, comme une description, avec celle d'un crucifix fort analogue, érigée en 1508, sur la place de la Sirène, aujourd'hui des Tiercerettes.

Le Musée de Carcassonne est digne de servir de modèle par l'excellente disposition des salles de moyenne étendue, où les tableaux ne sont pas noyés dans un trop nombreux ensemble & reçoivent du plafond une lumière très favorable. Il l'est aussi par le choix des toiles, les unes achetées par la Société des Arts, comme le *Martyr retiré du Tibre* de Cabanel & un paysage de Daubigny, vraie perle qui vaut aujourd'hui dix fois ce qu'elle a coûté, il y a plus de quarante ans; les autres envoyées par l'Etat, comme la *Francesca de Rimini* de Henri Martin, scène violente & brutale qui ne faisait pas prévoir les actuelles recherches de style, subtiles & fines du maître; enfin surtout, celles qu'un généreux donateur, M. Courtejaire, fit acheter, pendant quatre à cinq ans, parmi les meilleures du Salon de Paris. Au premier rang resplendissent, dans leur fière & sauvage beauté, les *Chérifas* de Benjamin Constant.

Mais les excursionnistes étaient surtout des archéologues & la petite salle de M. Raynaud, un collectionneur modeste & silencieux, qui a donné à sa ville natale le précieux résultat des poursuites de toute sa vie, les retient plus longtemps qu'aucune autre. Il était surtout l'homme des clefs, & les vitrines en gardent plus d'une centaine. Mais les ivoires, les albâtres & les émaux brillent au milieu de ces ferrures, & l'on admire particulièrement un ciboire émaillé du haut Moyen-Age, peut-être de travail espagnol. Les Toulousains remarquent un couronnement de sainte Catherine en albâtre, de la même famille que le couronnement de la Vierge du Musée Saint-Raymond.

La longue colonne traverse ensuite rapidement les rues droites en damier de la grande bastide, construite dans la seconde moitié du treizième siècle par la permission commisératrice de saint Louis, & se rendent à l'église Saint-Vincent où ils assistent à la messe d'onze heures. C'est une vaste nef de plus de vingt mètres, qui adopta dans le pays de la pierre, de même que l'église analogue de Saint-Michel, un peu moins large, le plan simple, économique & le plus conforme aux

Digitized by Google

convenances du service divin, que les nécessités imposées par la brique avaient inauguré à Saint-Étienne de Toulouse au commencement du treizième siècle. Elle serait insuffisamment éclairée, ainsi que les églises espagnoles, par des hautes verrières rondes, si le sanctuaire n'était percé de longues fenêtres à meneaux, où des vitraux récents, pâles & de tons faux, laissent regretter les fragments qui restaient des anciens. L'église n'a été voûtée qu'au siècle dernier; la cathédrale de Mirepoix, plus large encore, ne l'a été que de nos jours.

En sortant par la grande porte occidentale, on admire les quatre statues du quatorzième siècle qui conservent les attitudes, la grave expression des figures simples & les larges plis des beaux temps du siècle précédent; en particulier celle de saint Louis qui avait été présentée au Congrès.

Mais Carcassonne, c'est la Cité, la Cité dans laquelle, au commencement de ce siècle, Millin ne voyait « que l'ancienne partie de la ville où les rues sont étroites », & qui, célèbre aujourd'hui dans les deux mondes, attire & captive tous ceux qui tiennent en estime l'art français ainsi que la vie héroïque & fière du Moyen-Age. C'est le Pompéi de ces temps robustes. Aussi, dès après déjeuner, les groupes empressés se réunissent sur la place Sainte-Cécile, les uns, après avoir examiné rapidement au passage la maison du quinzième siècle du riche marchand Pierre Grassalio, en danger paraît-il d'être démolie, les autres, le bel hôtel de Rolland de Roquan construit au dernier siècle. Des landaus, gracieusement offerts par la Société des Lettres & Arts, les emportent jusqu'au pied de l'éperon rocheux, fortifié dès l'époque romaine, pour défendre un passage d'importance capitale qui pouvait être attaqué par des envahisseurs arrivant de trois directions diverses. Tous mettent pied à terre pour examiner plus à l'aise, à la montée, les hautes murailles grises & leurs tours altières. Quelques-uns même avaient dû descendre plus tôt pour accompagner le cher président de la Société française d'archéologie, trop peu méfiant du vent méridional qui fait rage au milieu de l'isthme entre les deux mers, à la recherche de son chapeau qu'un tourbillon inattendu avait précipité dans les saules d'une des îles de la rivière d'Aude.

Digitized by Google

« Vent du cers, vent du marin, Londrin premier, Londrin second[1], une vieille citadelle, voilà Carcassonne », disait un vieux dicton local.

La tour carrée de l'Évêque, fièrement campée sur les deux enceintes, attire surtout les regards, & la permission accordée par Philippe le Hardi à l'évêque Izarn, en août 1280, de réserver des fenêtres grillées dans les murailles qui la flanquent, fixe la date de leur construction.

Mais la première visite est, en toute justice, pour l'ancienne cathédrale Saint-Nazaire. La nef romane, dont les matériaux furent bénis par Urbain II, en juin 1096, lorsqu'il venait de consacrer le sanctuaire déjà construit de Saint-Sernin, n'est pas voûtée selon la mode auvergnate de la basilique toulousaine[2]. Les bas-côtés sont élevés jusqu'à la hauteur de la voûte de la nef centrale qu'ils contrebutent par leur voûte en berceau continu. C'est le parti qui avait été adopté dans le Poitou, à Saint-Savin particulièrement & dans quelques provinces voisines. Il convenait à des églises de petite dimension & n'obligeait pas à la construction de galeries supérieures. La sculpture aussi diffère de celle de Saint-Sernin, & c'est une occasion de constater l'infinie variété des sources d'inspiration auxquelles puisaient les sculpteurs de l'ère romane. Elle conserve un caractère plus fruste & plus barbare, sauf un chapiteau d'une extrême élégance vers la nef méridionale dont on voit les analogues à la grande abbatiale de Toulouse. Les gros piliers cylindriques paraissent empruntés à l'architecture poitevine.

Mais dès la fin du treizième siècle, les évêques, comme bien d'autres, trouvèrent trop austère & trop sombre la triple abside voûtée en quart de sphère & voulurent lui substituer un chœur selon l'art nouveau dont les élancements super-

1. Pièces de drap qui avaient fait la fortune de la ville.

2. Ce point d'interrogation est justifié par la remarque judicieuse présentée dans une des séances du Congrès par M. Brutails que les Toulousains n'avaient pas besoin d'emprunter à l'Auvergne les voûtes en quart de cercle contrebutant la voûte centrale de Saint-Sernin, parce qu'ils en trouvaient le modèle dans les monuments romains qu'ils pouvaient voir dans la province.

Digitized by Google

bes fascinaient aussi les provinces méridionales. La vicomté, d'ailleurs, avait été réunie à la France; les officiers royaux apportaient les goûts & amenaient les artistes du nord; les rois de France, saint Louis & Philippe le Hardi, adoptaient Carcassonne pour leur ville privilégiée dans le midi & dirigeaient les nouvelles constructions avec la sollicitude la plus attentive.

Alors s'ouvrirent vers le fond de l'église les ailes légères des transepts & l'aérienne & lumineuse lanterne du sanctuaire tout en verrières, où seules sont en plein les minces piles des colonettes entre les fenêtres. Rien de méridional n'apparaît plus dans cette féerie; nous sommes transportés à la Sainte-Chapelle ou aux chapelles absidales d'Amiens. La sveltesse est même poussée si loin qu'elle est excessive & devient un défaut, puisqu'on se vit obligé de maintenir par des tirants de fer la poussée des petites voûtes des transepts. Seules, les colonnes rondes paraissent vouloir s'harmoniser avec celles de la vieille nef. D'ailleurs, la ferme volonté de la conserver est manifeste. Le nouveau sanctuaire se prolonge dans son axe & les raccords entre les deux parties sont définitifs. On n'avait pas les mêmes ambitions ni les mêmes ressources qu'à Toulouse où le fastueux évêque Bertrand de l'Isle avait construit quelques années auparavant un chœur magnifique en dehors de la nef de Raymond VI qu'il projetait évidemment de remplacer par une nef nouvelle selon les formes & les lignes du chœur.

Il est même probable que l'on utilisa, à Saint-Nazaire, les fondations de l'ancienne abside. Les dimensions restreintes du nouveau sanctuaire, la situation des deux sacraires sur le prolongement des deux collatéraux, qui semblent ainsi avoir pris la place des deux absidioles, amènent à le supposer.

Le chœur fut richement orné par l'évêque Pierre de Rochefort (1300-1321) dont les armes figurent à la clef de voûte. Trois des vitraux superbes qu'il fit placer versent encore dans l'intérieur une lumière transfigurée, de même que ceux des deux roses & de deux chapelles des transepts. Ils conservent l'intensité & l'éclat, avec les dispositions par petites scènes, de ceux du treizième siècle; nulle sécheresse & nulle dureté n'y apparaissent. Ils sont au nombre des plus beaux de France.

Digitized by Google

Deux vitraux à grands personnages datent du seizième siècle. On y voit les armes de l'évêque Martin de Saint-André avec celles aux trois roues des d'Aussillon, ainsi qu'on les voit réunies de même sur le linteau de la porte du collège, aujourd'hui musée Saint-Raymond à Toulouse, & sur le bas-relief en albâtre du tombeau de Jean Saint-André conservé au musée des Augustins.

La voûte & les arcatures au-dessous des fenêtres reçurent aussi des peintures sobres mais d'un excellent style pour soutenir la coloration des vitraux.

Enfin, les statues des Apôtres, peintes aussi autrefois, se dressent devant les piliers comme à la Sainte-Chapelle. Elles présentent un caractère de distinction & de finesse qui les différencie des statues de Rieux que l'évêque Jean Teissandier devait faire sculpter à Toulouse peu d'années après. Elles paraissent dues, comme l'architecture du chœur, à des artistes du nord. Autour des piliers de l'entrée, les figures de la Vierge, de saint Nazaire, de la Religion tenant une croix & d'anges d'une superbe envolée sont aussi très remarquables & cet ensemble mériterait une publication spéciale.

Les statues de l'évêque Pierre de Rochefort, qui mourut le 31 mars 1321, & de ses deux diacres sur son tombeau, conservent aussi les belles traditions du treizième siècle[1]. La statuaire avait créé de tels chefs-d'œuvre dans cette incomparable époque qu'ils continuèrent à être imités pendant de longues années & que cet art se transforma moins pendant le quatorzième siècle que l'architecture. La statue de saint Vincent au portail de son église, que l'on venait d'examiner, est une reproduction manifeste de celle du diacre à la droite de l'évêque.

L'évêque est représenté debout, en chape, & bénissant. Mgr Barbier de Montault, l'érudit de France qui connaît le mieux la liturgie & l'iconographie du Moyen Age, avait dit, dans un de ses innombrables travaux, que les évêques étaient toujours ensevelis avec leur chasuble. On lui objectait la

1. Viollet-le-Duc, *Dict. d'arch.*, IX, 58; *Dict. du mobilier*, III, 96.

Digitized by Google

statue de Pierre de Rochefort. Peut-être en concevait-il quelque souci quand je pus le délivrer de cette inquiétude archéologique, en lui envoyant le dessin de la dalle tumulaire de l'évêque, au devant de son effigie, où il est gravé au trait, revêtu en effet de la chasuble. Il est là représenté mort, tandis qu'il est vivant dans la statue sculptée.

Dans la chapelle correspondante, au midi de l'église, les Congressistes remarquent le bas-relief de travail grossier incomplet d'ailleurs, que rien n'empêche de regarder comme la représentation de la mort de Simon de Montfort. On y voit du moins le pierrier qui lui lança la pierre vengeresse. Il est vrai qu'on n'y voit pas le fier comte, mais il pouvait se trouver sur la partie détruite de la pierre. Il est vrai aussi qu'une scène sur les créneaux paraît figurer une de celles dont parle Pierre de Vaux-Cernay, le martyre d'un prisonnier poignardé en vue des assiégeants.

Dans le transept, une grande dalle tumulaire arrête aussi le cortège. Elle passe pour avoir recouvert pendant quelques années le corps du terrible envahisseur, qui fut transporté ensuite à Montfort l'Amaury. M. Gaston Jourdanne fait remarquer le style de l'incision au trait selon le caractère de l'époque, la grande taille du guerrier qui répond à ce que disent les chroniqueurs & surtout les lions & croix de Toulouse gravés sur la cotte d'armes que seul Simon de Montfort pouvait porter au même temps.

On descend ensuite dans la chapelle de l'évêque Radulph, qui pourrait servir de modèle par sa finesse & son élégante simplicité à une chapelle à construire dans un château. Le tombeau de l'évêque n'est pas d'un aussi grand style que celui de Pierre de Rochefort, mais la scène de l'ensevelissement sculptée dans l'arcature au-dessous de la statue attire par la naïveté des physionomies & la délicatesse de la facture, dont tous les fins détails, longtemps protégés par un terrassement cette fois propice, apparaissent avec une fraîcheur séduisante comme s'ils venaient d'échapper à peine au ciseau du sculpteur.

Mais on est impatient de grimper sur les remparts; on jette

Digitized by Google

un coup d'œil rapide sur les fouilles récentes du cloître[1] qui n'ont pas encore amené de découvertes importantes, & on s'engage par la porte d'Aude sur le chemin de ronde que l'on suit en contournant ou en escaladant les tours jusqu'à la tour Saint-Nazaire. Par le passage qui s'ouvre au rez-de-chaussée, on descend sur les lices, car on voudrait tout voir à la fois; on examine au passage les appareils d'assises de diverses époques, romaines, visigothes & médiévales, & l'on remonte dans les divers étages de la superbe porte Narbonnaise, dont la grande salle devrait bien être munie de vitraux, délivrée de son aspect de délabrement & disposée en salle de réception ou en musée.

L'heure avançait, mais on défile cependant sur les lices du nord pour arriver jusqu'à l'enceinte du château, où M. Bouffet montre une poterne romaine construite en d'énormes assises de pierres de taille. Elles rappellent celles que l'on voit à la partie inférieure de la tour du Plo, justement à l'extrémité opposée du grand diamètre de l'immense ovale. Elles montrent que l'enceinte romaine présentait de ce point à l'autre, la même étendue que celle de Philippe le Hardi.

Si une course rapide à travers ces formidables remparts est insuffisante pour faire apprécier toutes les ressources ingénieuses du système de défense, elle a permis toutefois aux étrangers d'admirer la beauté d'exécution & la puissance grandiose & dominatrice de ce magnifique ensemble. L'aspect en était si menaçant qu'en fait la Cité, telle que nous la voyons, n'a jamais été attaquée. Le Prince Noir, dans sa chevauchée dévastatrice de 1355, satisfit sa fureur en incendiant la ville basse, mais défila prudemment sous les terribles murailles. Les Congressistes n'avaient pas d'ailleurs le loisir de disserter sur les dispositions diverses des villes fortifiées. Ils ont simplement échangé quelques observations sur les restaurations de Viollet-le-Duc.

Celles de la Cité de Carcassonne sont les plus inattaqua-

1. Entreprises sur l'initiative du président de l'*Escolo Audenco*, M. H. Salières, & dont les frais sont couverts moitié par souscription populaire, moitié par une allocation de la direction des Beaux-Arts.

Digitized by Google

bles qu'il ait entreprises. Il était guidé par les assises inférieures des murs & des tours, dont il n'a eu à rétablir que le couronnement, & il ne pouvait guère s'écarter. On lui a reproché les toitures en ardoises. Mais le pignon de la tour du Trésau & un bas-relief sculpté au-dessus d'une porte près des tours Narbonnaises indiquent nettement des combles aigus, qui ne pouvaient être recouverts que d'ardoises. On en trouve d'ailleurs des débris innombrables, & il est difficile de couvrir en tuiles de grandes surfaces coniques. Il ne faut pas perdre de vue que l'enceinte intérieure fut reconstruite par les architectes du domaine royal, qui avaient toujours employé ce mode de couverture. Seulement, Viollet-le-Duc a cru pouvoir se permettre, &, en vérité, on ne saurait l'en blâmer, de remplacer les ardoises de la Montagne Noire par celles d'Angers, plus légères & plus résistantes.

Mais n'aurait-il pas dû laisser la tuile romaine & toujours locale recouvrir les tours plus petites du château, surtout les tours qu'il appelle visigothes[1]. Il est certain, en effet, que ces tours élevées, celles-ci à une époque où on n'employait pas encore l'ardoise, celles-là par les maîtres des œuvres des comtes de Carcassonne, ne devaient avoir qu'une toiture de tuiles. L'effet général gagnerait d'ailleurs à cette variété, & rien n'est plus contraire au sentiment du Moyen-Age qu'une uniformité déterminée & absolue.

Viollet-le-Duc a recouvert une seule tour par un dallage sur voûtes, celle de Saint-Nazaire. Elle était la plus ruinée, démolie presque jusqu'au sol intérieur. Il était donc libre d'imaginer un couronnement nouveau, qu'il n'avait pas prévu toutefois dans son premier projet gravé dans les archives des monuments historiques, mais qu'il a justifié plus tard par l'opportunité de dresser des pierriers ou mangonneaux sur cette tour, située sur la partie la plus exposée de l'enceinte. Le plus haut étage de toutes les autres tours est en plancher;

1. Ces tours, construites en pierres cubiques de petit appareil avec chaînage de briques, ne seraient-elles pas romaines? Elles sont semblables aux murailles de Toulouse, & les remparts de toutes les villes de la Gaule furent reconstruits dans les premières années du quatrième siècle.

Digitized by Google

il est donc évident qu'elles étaient couvertes par une charpente & un toit.

Viollet-le-Duc avait indiqué un pignon beaucoup moins élevé pour les bâtiments du château qui joint la tour Pinte. Les successeurs l'ont haussé presque jusqu'à la hauteur de cette fière tour de guette, à laquelle ils ont fait perdre ainsi son caractère. C'est une erreur; d'autant qu'à transformer les plans du grand rénovateur du Moyen-Age, mieux aurait valu reprendre les toitures plates en tuiles beaucoup plus vraisemblables pour ces bâtiments du Château.

Mais l'illustre archéologue est impardonnable d'avoir relevé en grand appareil la façade de l'église Saint-Nazaire. Il était beaucoup moins familier avec l'architecture romane méridionale qu'avec l'art gothique. Il l'a bien prouvé, hélas! à Saint-Sernin.

Avant de redescendre, les Congressistes se rassemblent dans un café, précédé d'un jardin pompéïen, qu'avaient illustré déjà déjeuners & lunchs, repas & repos du jeune bataillon de l'Ecole des Chartes conduit par M. de Lasteyrie & des flamboyants cadets de Gascogne. Les hospitaliers collègues de la Société des lettres & des arts offrent le champagne local, la blanquette de Limoux aussi tapageuse & supérieure, il faut bien le reconnaître, à la plupart des champagnes qui se boivent hors de la table des souverains ou des rois de la finance. Les toasts s'échangent avec une fraternelle cordialité. M. Coste ouvre le feu en souhaitant la bienvenue aux étrangers. M. Héron de Villefosse, président du Congrès, remercie de l'accueil reçu en termes de la plus délicate courtoisie, & ajoute un mot aimable pour la Société archéologique de Toulouse, & pour son président qui avait donné quelques indications à l'église Saint-Nazaire. M. le comte de Marsy exprime à son tour la joie éprouvée devant des œuvres d'art d'une valeur si haute & au milieu d'amis qui se devinent & se reconnaissent si bien; il se fait aussi l'interprète de tous pour témoigner leur reconnaissance à M. Cartailhac qui a organisé les excursions du Congrès avec le souci le plus irréprochable, les soins les plus minutieux. M. Cartailhac répond avec sa verve que rien ne lasse. Un félibre du terroir

Digitized by Google

imprime a la réunion son caractère méridional par des vers attendris & patriotiques dans la langue sonore & chaude qui reprend un essor inattendu, & l'on redescend en hâte vers la gare, non sans jeter plus d'un dernier regard vers l'altière forteresse, qui laissera à tous ceux qui l'ont vue ou revue ce jour-là, le souvenir charmé d'une des belles journées de la vie.

J. DE LAHONDÈS.

MARTRES-TOLOSANES, VALCABRÈRE et SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES, LA GROTTE DE GARGAS.

Les membres du Congrès devaient naturellement se rendre à Martres-Tolosanes, &, une fois dans cette direction, continuer sur Saint-Bertrand-de-Comminges, Valcabrère & la grotte de Gargas.

C'est ce qui fut fait le lundi 10 avril. Dès six heures du matin, une quarantaine de Congressistes, parmi lesquels MM. Héron de Villefosse, Babelon & le Dr Hamy, membres de l'Institut, se trouvaient réunis à la gare Matabiau, & à sept heures quinze ils arrivaient à Martres-Tolosanes.

Martres-Tolosanes. — Dès leur arrivée à la gare, les Congressistes ont été reçus par M. Joulin, membre de la Société archéologique du Midi de la France, qui a dirigé les fouilles exécutées depuis deux ans dans la plaine de Martres. Ils se sont rendus aussitôt au lieu, dit *Chiragan*, où s'étendait une immense villa romaine.

Toutes les substructions de la *Villa Urbana* étaient encore à découvert ; on a parcouru successivement le *Vestibulum*, le *Péristylium*, les Thermes & leurs divisions habituelles, un grand jardin fermé ou *Palestre*, près duquel se trouvait un *Triclinium* d'été ; enfin, au milieu d'un grand massif de constructions on a pu voir béant l'un des grands trous de décom-

Digitized by Google

bres, dans lesquels les débris d'une décoration sculpturale particulièrement belle & variée ont été retrouvés.

Les Congressistes ont ensuite visité le petit musée où tous les objets recueillis dans les dernières fouilles sont exposés.

Nous rappelons les différentes fouilles faites depuis deux cent cinquante ans dans ce gisement célèbre, dont la destination était restée jusqu'ici une énigme.

Des fouilles furent faites au dix-septième siècle; il n'en est pas resté de traces. On recueillit alors un certain nombre de monuments figurés qui furent placés dans l'orangerie de l'évêché voisin, de Rieux. Les nombreuses ruines émergeant au-dessus du sol, firent penser que l'on était sur l'emplacement d'une ville dont on avait retrouvé le temple.

En 1826-30, M. Dumège a fouillé un grand trou rempli de débris, où il a trouvé la plupart des sculptures exposées au Musée de Toulouse. En même temps, il relevait les substructions d'un des côtés du grand péristylium. Il crut avoir retrouvé la *Calagorgis* des *Convenæ*, & il vit les substructions d'un temple consacré à Hercule dans le grand trou de débris qu'il avait fouillé.

En 1840, une commission de la Société archéologique a relevé, sans grande précision, les substructions d'une partie des Thermes.

Enfin, en 1890-91, le regretté M. Lebègue a exploré à nouveau le grand trou de décombres de Dumège, &, dans les parties profondes, il a trouvé des compléments précieux des sculptures de son prédécesseur & quelques œuvres nouvelles. Il supposait que c'était le magasin d'un atelier de sculpture.

Les nouvelles fouilles (1897-98), ont fait retrouver de très nombreuses sculptures de tout ordre; elles ont fixé définitivement la destination des substructions explorées à différentes reprises. Ce sont celles de la plus grande villa connue jusqu'ici dans les provinces de l'Empire. Cette villa, dont le plan & la partie inférieure de certaines élévations sont conservées, était entourée de petites villas & de *vici*, dont les plans ont été également relevés. On connaît aujourd'hui les époques de

Digitized by Google

sa construction, de ses agrandissements & les circonstances de sa destruction.

A dix heures cinquante-sept, les Congressistes reprenaient le train, qui, bientôt après, les déposait à Montréjeau, où les attendait un excellent déjeuner, préparé au buffet de la gare, par M. Ferrières.

Les discussions scientifiques cessent, l'air pur de la montagne a aiguisé les appétits & l'on ne songe plus qu'à faire honneur aux plats, qui se succèdent avec rapidité. Il ne faut pas perdre de temps. Le programme est long. Les landaus qui attendaient dans la cour de la gare nous entraînent bientôt dans la vallée du Comminges. Le temps est superbe. A cette époque de l'année, la riante vallée de la Garonne & les pics neigeux qui forment l'horizon, offrent un paysage vraiment féerique. Nos Parisiens sont émerveillés.

Tout à coup, la cathédrale de Saint-Bertrand, émergeant de la plaine, apparaît sur son rocher légendaire. Encore un coup de collier & nous voici devant l'église romane de Valcabrère.

Valcabrère et Saint-Bertrand-de-Comminges. — A Valcabrère & à Saint-Bertrand-de-Comminges, les Congressistes ont été reçus par la Société des Etudes du Comminges & par son président, M. Anthyme Saint-Paul, qui est aussi membre de l'Association pyrénéenne. Parmi les savants étrangers à notre Midi, il en était qui n'avaient jamais vu ces deux localités, & ils n'ont pas cherché à dissimuler l'impression d'agréable surprise qu'ils éprouvaient. M. A. Saint-Paul s'est constitué le guide officieux de ses confrères, mais en se bornant le plus souvent à leur signaler les points les plus dignes de leur attention, & en cherchant à provoquer de leur part des observations nouvelles aussi bien qu'à émettre les siennes propres. Il a pu s'apercevoir ainsi que maints problèmes restent encore à résoudre; il a de plus recueilli les vœux qui lui ont été exprimés pour la préparation prochaine d'une véritable monographie de Saint-Bertrand & de Valcabrère. De cette monographie, M. Sacaze a déjà constitué

Digitized by Google

presque en entier les éléments pour la période gallo-romaine.

Valcabrère a sa bonne part dans la richesse épigraphique du sol de l'antique *Lugdunum*. Malheureusement, l'heure pressait; M. Héron de Villefosse, qui avait déjà étudié les inscriptions de Valcabrère & de Saint-Bertrand, n'a pu se livrer en leur présence aux précieux commentaires qu'elles auraient suscités, qu'aurait suscités notamment la double épitaphe du prêtre Patrorla & de la jeune Valeria Severa, qu'il avait eu sans doute pour épouse avant d'entrer dans les ordres sacrés.

Le chœur de l'église a été l'objet d'un examen relativement long, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. M. A. Saint-Paul, en comparant l'architecture de ce chœur avec celle des deux cryptes d'Orléans, proposait comme date probable le neuvième siècle; mais l'avis presque unanime a été que l'on pouvait sans trop de crainte remonter jusqu'aux Mérovingiens. M. A. Saint-Paul a fait remarquer les murs latéraux de la dernière travée de la nef, murs qu'il croit avoir terminé originairement le transept de l'église mérovingienne ou carolingienne. La nef, elle, malgré les voûtes en quart de cercle qui couvrent ses bas-côtés & malgré son caractère roman très prononcé qui la place au temps même de saint Bertrand, soit à la fin du onzième siècle, est un peu négligée par les visiteurs, toujours impatients de passer du portail au chœur & du chœur au portail. Ce dernier, postérieur d'un bon demi-siècle à saint Bertrand, présente quatre belles statues qui paraissent avoir été déplacées & qui sont relatives à un exorcisme pratiqué par le saint évêque, tandis que les chapiteaux retracent la même scène & celle du martyre, en Espagne, des saints patrons de l'église, Just & Pasteur.

L'autel & le tombeau du quatorzième siècle, de destination inconnue, qui le surmonte, ont retenu un moment les Congressistes à qui M. le Curé a bien voulu montrer le chapiteau mérovingien & le vase de verre qui renfermaient les reliques placés dans cet autel lors de sa consécration par l'évêque Raymond-Arnaud, en 1200. M. Bernard, de Bagnères-de-Luchon, n'était pas là pour recueillir les félicitations que n'eût pas manqué de lui valoir la découverte faite par lui, en 1886,

Digitized by Google

sur des inductions parfaitement raisonnées, des reliques, du chapiteau & du procès-verbal authentique de la consécration.

On n'a pas quitté Saint-Just-de-Valcabrère sans constater l'état de délabrement où, faute de secours, reste cette église, qui est un de nos monuments historiques de premier ordre; état qui, s'il se prolonge, finira par nécessiter des frais considérables de restauration.

De Saint-Just & de son cimetière, isolés à près d'un kilomètre du village, nos voitures sont montées à Saint-Bertrand; tandis que, par une grande attention de M. le Doyen, les joyeuses volées du bourdon de la cathédrale nous souhaitaient déjà la bienvenue.

On est entré par la porte Cabirole, dont on n'a pu, en un passage trop rapide, examiner l'inscription romaine, dédicace à l'empereur Claude, ni la figure d'animal (louve, renard ou chien?) placée à côté. A peine aussi un coup d'œil au palais épiscopal de 1549 & à la maison Bridaut, récemment dépouillée de ses intéressants ventaux de la Renaissance. Les restes, au nord de la cathédrale, appelés le palais de saint Bertrand, ont amené des échanges de vues sur leur date, qui pourrait être légèrement postérieure à cet évêque.

La visite de la cathédrale a commencé par son annexe, le cloître, presque aussi célèbre qu'elle-même. Les trois galeries romanes, par les différences notables existant dans les profils des arcades & dans les chapiteaux, ont d'abord paru n'être pas de la même époque; mais, comme l'a fait remarquer M. A. Saint-Paul, les bases ont partout un profil identique, celui de la seconde moitié du douzième siècle. Les quatre Évangélistes, bien connus, qui de leurs bras enveloppés de draperies portent leurs attributs & de leurs têtes nues soutiennent un énorme chapiteau, ne seraient pas plus anciens, malgré la barbarie de leur exécution.

La quatrième galerie, celle qui longe l'église, a été reconstruite au quatorzième siècle pour mieux supporter de place en place des arcs-boutants qui soutiennent les grands voûtes. Son principal intérêt se trouve dans les tombeaux qu'elle renferme : deux sont des sarcophages antiques dont les couver-

Digitized by Google

cles ont été retaillés au treizième ou au quatorzième siècle; deux autres, bien qu'étant aussi taillés en sarcophages, sont en entier de ces mêmes siècles. N'ont pas passé davantage inaperçues l'épitaphe de la matrone romaine Paula, gravée sur le marbre par les soins de ses trois enfants & celles de maints chanoines du Moyen-Age dont une, celle de Vital d'Ardengost, donne toujours à rêver au lecteur, par le distique qui la termine :

Hic jacet in tumba rosa mundi, non rosa munda
Non redolet, sed olet quod redolere solet.

L'auteur a voulu évidemment faire un jeu de mots sur la puanteur d'un cadavre opposée à la fleur de santé d'un corps encore dans sa force; c'est, mais dans un style un peu cru, une de ces leçons que les morts, au Moyen-Age, étaient censés adresser aux vivants. Près de la pierre sépulcrale de Vital d'Ardengost sont deux arcades dont l'une géminée, restes assez gracieux de la salle capitulaire de la fin du douzième siècle.

Une petite porte romane, sans moulures ni ornements, conduit du cloître à la cathédrale, romane elle-même par sa première travée & par les murs latéraux de deux autres travées jusqu'à mi-hauteur, ogivale quand au reste. La cathédrale qui avait été construite ou tout au moins commencée par saint Bertrand, fut en majeure partie démolie en 1304 pour faire place à un édifice plus vaste, sans pilliers, dont la largeur serait donnée par les trois nefs réunies de l'ancien, & dont la longueur serait considérablement augmentée du côté du chœur. La nouvelle abside eut cinq chapelles, dont la série fut prolongée après coup le long d'une partie de la nef. L'œuvre gothique ne fut achevée que sous l'épiscopat de Hugues de Châtillon (1335-1352), qui dut puissamment y contribuer de ses deniers; mais le donateur le plus généreux fut sans contredit le pape Clément V, qui, se souvenant d'avoir été évêque de Comminges, pourvut, durant son souverain pontificat, c'est-à-dire de 1305 à 1314, à la plus grande partie des frais, ainsi qu'il le rappelle lui-même dans une charte de 1313.

Indépendamment de sa beauté monumentale, l'église de

Digitized by Google

Saint-Bertrand peut être considérée aussi comme un écrin renfermant de vrais trésors archéologiques. Celui de ces trésors qui a le plus frappé les visiteurs, c'est, naturellement, le groupe des charmantes boiseries de la Renaissance formé par l'autel, la clôture du chœur, le jubé, les stalles, la chaire & l'orgue. Presque rien ne reste à dire sur ces œuvres, tant que l'on n'aura pas trouvé le nom de l'artiste qui les exécuta, en 1536, sur l'ordre de l'évêque Jean de Mauléon. Quelques confrères cependant, intrigués par le caractère étrange de certaines figures, ont voulu s'aventurer dans l'inédit, & ont parlé d'origine allemande. Cette opinion n'a pas été partagée, elle a même été combattue positivement par M. de Marsy, convaincu que l'ouvrier était bien Commingeois ou tout au moins du bassin de la Garonne.

Le tombeau de Hugues de Châtillon soulève plusieurs problèmes dont un seulement a été résolu, celui de sa date, qui est évidemment la seconde moitié du quinzième siècle; il ne serait pas téméraire de l'attribuer à Jean de Foix (1471-1501), qui aurait voulu dignement honorer un de ceux qui parmi ses prédécesseurs avaient le plus fait pour la cathédrale. C'est à Jean de Foix qu'est dû aussi le tombeau de saint Bertrand lui-même, placé derrière l'autel, & sur une des faces duquel M. Bedin, curé actuel de la paroisse, très curieux de tout ce qui intéresse son église, a dégagé récemment d'assez belles peintures du temps d'Henri IV.

Une sorte de tourelle octogonale, à droite de l'abside, contient, à hauteur du premier étage, la sacristie : c'est là qu'est le trésor proprement dit. Mais les deux chapes du quinzième siècle, la mitre du douzième ou du treizième siècle, d'autres objets tenant au costume pontifical, le célèbre bâton d'ivoire appelé « la licorne », le coffret du quatorzième siècle aux armes d'un bon chevalier « qui combattait pour sa dame », tout cela n'a obtenu qu'un regard distrait : l'heure du départ pour Gargas était arrivée & plus qu'arrivée.

Aussi est-on sorti de l'église presque sans voir ni le légendaire crocodile appendu au mur occidental, ni l'inscription d'Andossicus à côté du portail, au dehors, ni ce portail lui-même, dont le tympan avec son Adoration des Mages a mis

Digitized by Google

en échec bien des érudítions, ni la tour dont la restauration récente eut provoqué peut-être certains regrets. On est descendu vers la porte Majou, & là aussi il a fallu renoncer à disserter sur l'inscription d'Andossus & sur le bas-relief qui l'accompagne, représentant sans doute un loueur de voitures du troisième ou du quatrième siècle dans l'exercice de ses fonctions. A plus forte raison a-t-il été impossible de faire le tour des vieux remparts & d'en considérer un instant les nombreux fragments gallo-romains.

On s'est acheminé vers Tibiran, & on y serait arrivé sans avoir quitté l'antique sol de *Lugdunum Convenarum :* telle est l'opinion émise par beaucoup d'écrivains qui se sont occupés de Saint-Bertrand. Mais il est à croire que la cité des Convènes s'étendait plutôt sur l'emplacement de Valcabrère & que Tibiran était simplement la ville d'un Tiberius ou d'un Tiberianus quelconque.

Entre temps, la Société des Etudes du Comminges[1] avait offert un lunch dans le cloître de Saint-Bertrand. On y a bu au savant archéologue qui préside cette Société, M. Anthyme Saint-Paul, à ses membres, aux Congressistes. Mais le temps presse, nous avons hâte de nous rendre à Gargas. La route qui mène à Tibiran est très pittoresque. Elle unit les vallées de la Neste & de la Garonne, couvertes d'énormes dépôts morainiques qu'apportèrent autrefois les glaciers d'Aran, d'Oô & de Luchon. Les voitures s'arrêtent au village. Le touristes grimpent sous bois à travers la montagne, jusqu'à l'entrée de la grotte.

Grotte de Gargas. — Quelques minutes de repos sont accordées aux touristes pour leur permettre de supporter sans danger la température de la grotte. M. Félix Regnault en profite pour rappeler l'historique de ce gisement[2].

C'est vers 1865 que le Dr Garrigou & M. de Chasteigner,

1. Cette compagnie, plus active & plus sérieuse que maintes Sociétés savantes départementales, siège dans une sous-préfecture, à Saint-Gaudens. Elle donne un exemple excellent de décentralisation. La *Revue de Comminges*, qu'elle publie, compte XIV volumes.

2. Voir *Revue du Comminges*, livraisons d'avril 1885.

Digitized by Google

amateur girondin en villégiature à Luchon, pratiquèrent des fouilles à l'entrée de la grotte. Ils purent recueillir les débris d'un foyer de l'époque du renne &, dans les couches sous-stalagmitique profondes, des ossements d'animaux de l'époque Quaternaire[1]. Quelques années après, grâce au concours dévoué de MM. le Dr Rème, maire de Montréjeau, & Raoul d'Aventignan, M. Regnault fut autorisé par la commune à poursuivre les fouilles. Il entreprit l'étude de la formation de la grotte, des dépôts fossilifères qu'elle renferme. Ces longues & fatiguantes recherches ont permis de rassembler les squelettes entiers de l'ours des cavernes, de l'hyène, du loup; & des ossements de l'auroch, du grand cerf, du rhinocéros, du lion, &c. Grâce à la générosité de M. Regnault, le Muséum de Paris, le musée de Toulouse & un grand nombre d'établissements scientifiques possèdent des échantillons de ces divers animaux. Après la visite minutieuse des grandes galeries : salle de l'ours, salle des colonnes, salle rampante, &c., M. Regnault a conduit les congressistes devant l'orifice des Oubliettes, puits de vingt mètres de profondeur & à peine assez large pour laisser passer le corps d'un homme. C'est dans ces souterrains, d'un si difficile accès, que M. Regnault a retrouvé des squelettes entiers d'animaux dans un état merveilleux de conservation.

La *Revue des Pyrénées* a donné à différentes reprises le compte rendu de ces longues & dangereuses recherches.

Les touristes doivent s'engager maintenant dans un étroit boyau qui va les conduire dans une salle dite sépulcrale, à cause des sépultures qu'elle renferme[2], & qui constitue à elle seule une grotte fort belle, dont l'accès est due à M. Regnault. Pour y pénétrer, il fallait primitivement ramper sur une longueur de 50 à 60 mètres dans un étroit couloir, se redresser ensuite, grimper par une fissure boueuse, s'accrocher aux concrétions, aux anfractuosités de la roche. La voûte est très élevée. De toutes parts s'élancent des stalactites, des

1. Voir *Monographie de Bagnères de-Luchon*, par le Dr F. Garrigou, 1872, p. 203.

2. *Association française*, Congrès de Bordeaux, 1895.

Digitized by Google

stalagmites qu'éclairent des feux de couleurs variées. L'aspect est grandiose. Mais nous sommes au bout de ces sites étranges. Voici la lumière du jour.

M. le Dr Hamy ne veut point quitter la grotte sans adresser à M. Regnault ses félicitations les plus sincères. Il rappelle en quelques mots les belles fouilles de Gargas, les découvertes qu'elles ont amenées. Les Congressistes s'associent aux paroles du savant membre de l'Institut, & M. Regnault remercie tous les excursionnistes, & plus particulièrement les dames, de l'intérêt qu'ils ont attaché à la visite de Gargas.

Nos voitures nous attendent à Tibiran, chez l'ancien fermier de la grotte, M. Mansas, où l'on trouve un gîte pour se reposer & se rafraîchir.

Les derniers rayons du soleil éclairent encore les pics neigeux d'une teinte rosée qui graduellement s'estompe de violet & de bleu, tandis que dans la plaine, les pâles reflets du jour qui fuit plongent la vallée dans une tonalité sombre, dont l'œil bientôt ne pourra plus saisir les détails.

Après une demi-heure d'un trajet qui paraît trop court tant le paysage varie, nous voici de nouveau devant le buffet de la gare de Montréjeau où le dîner nous attend.

Pendant le repas, un plat circule parmi les convives, contenant divers objets qu'à première vue, on serait tenté de prendre pour des bonbons, ce sont des silex taillés par les habitants primitifs de l'entrée de la caverne, puis des dents d'ours, de hyènes, de loups, que chacun reçoit & conservera en souvenir de l'excursion.

Au dessert, M. Héron de Villefosse lève son verre aux organisateurs & au directeur de l'excursion.

Le sifflet annonce que notre train est en gare. Chacun se précipite sur son sac. Dans un joyeux pêle-mêle, nous regagnons notre compartiment réservé. En route pour Toulouse!

Félix REGNAULT.

Digitized by Google

ALBI.

Le samedi 11 avril 1899, était le jour fixé pour la troisième excursion organisée par la Société archéologique du Midi à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes.

Les Congressistes partirent pour Albi à six heures cinquante-cinq du matin, sous la direction active & intelligente de M. Cartailhac.

Quelques kilomètres avant Albi, les voyageurs virent, dominant un coteau dénudé, les ruines du château de Castelnau-de-Bonafous ou de Lévis, bâti au treizième siècle, par Sicard d'Alaman, ministre & ami du dernier comte de Toulouse Raymond VII.

A la gare d'Albi, les excursionnistes furent reçus par les membres de la Société des Sciences, Lettres & Arts du Tarn, ayant à leur tête le président, le brave colonel Teyssier & les autres membres de son bureau : Portal, archiviste départemental, Auguste Vidal, Lacroix, Jules Jolibois, secrétaire perpétuel, & autres.

Les Mines. — La découverte de la houille aux environs immédiats de la ville d'Albi est toute récente. L'honneur d'avoir pressenti que le bassin houiller de Carmaux se prolongeait jusque là, appartient à M. Emile Grand, ingénieur. Ses prévisions furent absolument vérifiées & confirmées par une série de sondages, de telle sorte que l'exploitation put être commencée & poursuivie avec succès. Elle a pris déjà un grand développement, ainsi que les usines pour le criblage & le triage des houilles, la fabrication des cokes & des briquettes agglomérées.

Les membres du Congrès n'avaient pas le temps de s'occuper des mines proprement dites, ils ont dû se borner à visiter les usines. Ils furent accueillis à leur arrivée de Toulouse par M. le Directeur, entouré de ses principaux auxiliaires, qui les ont conduits dans une des salles de l'administration. Là, on eut la surprise de se trouver en face d'un lunch, dont Mesdames Grand firent les honneurs avec une exquise bonne

Digitized by Google

grâce. Après avoir choqué les verres à la prospérité des mines d'Albi, les Congressistes furent invités à monter dans les wagons salons de la Compagnie, & ce train luxueux les transporta sur la butte élevée où arrive le charbon sortant des puits, & d'où il se distribue dans les diverses parties des usines. On put étudier l'outillage très perfectionné que de puissants moteurs mettent en œuvre, & l'on termina la visite en assistant à la pittoresque sortie du four des grands gâteaux de coke incandescent que l'on épandait sur la plate-forme, sous les longs jets d'eau, au milieu des nuages tourbillonnants de vapeur.

Les assistants n'étaient pas en général au courant des opérations de ce genre. Toutes les observations qui ont été faites chemin faisant, les réponses prodiguées à leurs questions multipliées ont ajouté un profit très sérieux à l'agrément de la promenade qu'on aurait voulu prolonger.

Mais la Verrerie ouvrière d'Albi était sur notre route, & le Comité albigeois l'avait inscrite sur notre programme.

La Verrerie. — Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous en avons franchi le seuil, nous souvenant des luttes & des évènements déplorables qui furent son origine. Comme nous eûmes l'occasion de le dire à l'administrateur qui nous recevait au nom des ouvriers, nous cherchions uniquement à voir ce qui unit les Français, à apprécier les labeurs intelligents & obstinés, qui transforment la matière & contribuent au progrès de l'industrie nationale, du bien-être général & de la civilisation. La vue d'une verrerie en pleine activité offre le plus grand intérêt. Là aussi, nous avons constaté des perfectionnements importants & maints détails curieux. Mais nous ne pouvions nous empêcher de déplorer qu'un progrès des machines, n'ait pas permis encore de soulager les souffleurs, dont la dure besogne a souvent de si cruelles conséquences. Ces ouvriers, exposés à des maux implacables dès leur jeunesse, nous ont reçus avec la plus complète courtoisie, & méritent le sympathique souvenir du Congrès[1].

1. Nous devons à notre excellent confrère, M. Emile Cartailhac, cette relation de nos excursions aux mines d'Albi & à la Verrerie ouvrière.

Digitized by Google

La Ville. — Au retour de cette excursion industrielle, il était temps de réparer ses forces, & l'Hôtel de la Poste réunit au déjeuner près de cinquante convives.

Mais on avait hâte, le repas terminé, de visiter la cité albigeoise. Conduits par M. Vidal, secrétaire de la Société des sciences, lettres & arts du Tarn, & par M. le baron de Rivières, les Congressistes passèrent d'abord au pied d'une haute enceinte de briques jadis couvent de Clarisses, &, tout en face, ils virent une façade sculptée en pierre, dont les formes tourmentées leur firent sans peine reconnaître une église bâtie par les Jésuites. Elle date du dix-septième siècle & fut la chapelle du Collège fondée par les membres de cette Compagnie, sous l'épiscopat de Gaspard Daillon du Lude, dernier évêque d'Albi[1]. Elle sert aujourd'hui de chapelle au lycée. Traversant à la hâte cet établissement, les visiteurs y virent une collection de photographies des principaux monuments de l'Europe.

Puis, continuant leur marche au cœur de la vieille ville, ils passèrent près de l'emplacement de trois églises supprimées à la Révolution & aujourd'hui entièrement démolies : Saint-Affric, Saint-Etienne, Saint-Julien. Rue de la Grand-Côte, une fenêtre romane ornée d'une élégante archivolte, une porte à chapiteaux romans & un personnage en bas-relief assis sur un faudesteuil, attestent l'art du douzième siècle. Quelques pas plus loin, la maison de Gorsse montre une tour massive de la fin du quinzième siècle couronnée de faux machicoulis & accompagnée d'un corps de logis en colombages finement découpés du dernier gothique. On passa à côté des restes du monastère de Fargues, dont l'église avait ses contreforts en brique, de forme semi-circulaire comme ceux de la cathédrale.

Les membres du Congrès visitèrent ensuite le palais épiscopal, & admirèrent la puissante masse de son donjon de briques; œuvre du quatorzième siècle, véritable forteresse avec ses grands machicoulis formés d'un seul arc ogival, tels que ceux du palais des Papes à Avignon. La chapelle, élégante

1. Le siège épiscopal fut après lui érigé en archevêché.

Digitized by Google

construction du quinzième siècle, lambrissée de jolies stucs de la fin de l'époque Louis XIV, fait suite aux appartements des évêques bâtis aussi au quinzième siècle & remaniés au dix-septième. On y voit deux salons aux plafonds ornés de peintures du temps du grand Roi. Les jardins en terrasse, d'où l'on aperçoit un vieux pont du treizième siècle, dominent le Tarn. Ils sont soutenus par de grands murs de même époque que le donjon, avec contre-forts en demi-cercle, & ils complétaient l'enceinte fortifiée de cette imposante demeure féodale.

Une rue sépare la cathédrale Sainte-Cécile de l'archevêché. La majestueuse abside du quatorzième siècle se présente la première, donnant sur la place appelée autrefois de la Verbie, & on longe les contreforts semi circulaires en briques, construits, comme tout le monument, en briques épaisses reliées par des lits de mortier d'égale épaisseur. On passe sous une élégante porte crénelée, élevée vers 1400 par Dominique de Florence, mort archevêque de Toulouse; cette porte faisait le complément de l'enceinte fortifiée qui entourait la cathédrale. Un large escalier conduit au porche où le style ogival à son déclin a prodigué toutes ses élégances. Elevé dans la première moitié du seizième siècle, on y voit les armes des prélats qui le firent construire : les deux Gouffier, le cardinal du Prat, le cardinal Jean de Lorraine. Ce magnifique ouvrage, du style flamboyant, a été sauvé de la ruine & habilement restauré par César Daly.

A leur entrée dans l'église métropolitaine, les excursionnistes y furent reçus par M. l'abbé Chabbert, premier vicaire, en l'absence de M. l'Archiprêtre. Leur impression fut tout d'abord celle de l'éblouissement à la vue de cette voûte sublime où les Italiens qui la décorèrent n'ont pas laissé une place vide de couleur. Mais c'est à peine si l'on déchiffre quelques noms d'artistes, dont plusieurs étaient Bolonais. Celui de Lucrecia Cantora a exercé la sagacité des chercheurs. Le monument, commencé en 1282 par Bernard de Castanet, continué par ses successeurs, ne fut terminé qu'en 1383. A la fin du quinzième siècle, Louis d'Amboise Ier éleva le clocher & fit construire le jubé & la clôture du chœur. Son neveu

Digitized by Google

Louis d'Amboise II &, après lui, son successeur Charles de Robertet, firent peindre, de 1503 à 1514, toute la grande voûte & les chapelles. Quelques années auparavant, le cardinal Joffroi avait fait décorer la chapelle de la Sainte-Croix de scènes curieuses figurant l'invention de la vraie croix par sainte Hélène, la bataille du pont Milvius entre Maxence & Constantin, &c. Mais déjà, au commencement du quinzième siècle, des artistes français inconnus avaient peint au bas de la tour du clocher le jugement dernier avec les bienheureux dans le Paradis & les supplices des damnés dans l'Enfer. On voit parmi les élus un roi de France (probablement saint Louis), car les traits du visage rappellent ceux de la statue du saint roi, à l'église Saint-Vincent de Carcassonne.

L'église est à une nef, &, avant que le jubé avec la clôture du chœur si richement décoré à l'extérieur par les statues des prophètes & à l'intérieur par celles des apôtres eussent été élevées, ce monument devait produire un plus grandiose effet. A ce moment-là, les voûtes des chapelles n'existaient pas. Sur la façade du jubé, on voyait les statues des patriarches de l'Ancienne loi ; elles ont été enlevées pendant la Révolution. Jubé & chœur, taillés dans une pierre blanche, sont des chefs-d'œuvre du gothique flamboyant, & les portes ont conservé leurs serrures, véritables bijoux de ferronnerie. Les statues du chœur, sculptées avec un réalisme qui touche à la minutie, se font remarquer par les détails des costumes, & les images des apôtres & des prophètes tiennent des phylactères dont les légendes se correspondent suivant les données du symbolisme du Moyen-Age. A remarquer entre autres la statue de la Vierge, au fond du chœur, celle de sainte Cécile & le groupe de l'Annonciation autour du chœur.

Un membre du Congrès, M. Robert Triger[1], avait eu l'heureuse pensée d'apporter comme point de comparaison des phototypies de statuettes en bois de la maison *de la reine Bérengère* au Mans. Ces images de même époque que celles d'Albi offrent, comme poses & costumes, une analogie remarquable

1. Vice-président de la Société archéologique du Maine.

Digitized by Google

avec les statues du chœur de Sainte-Cécile; mais l'exécution en est très inférieure.

Les peintures de la grande voûte & des chapelles ont pour auteur des artistes italiens contemporains du Pérugin & de Raphaël. Exécutées avec un grand sentiment de la perpective, elles montrent le faire des œuvres de la première Renaissance en conservant les données du symbolisme chrétien. On y voit peu de grandes scènes, sauf la parabole des Vierges sages & des Vierges folles, le couronnement de Marie dans le ciel, la Transfiguration, l'incrédulité de saint Thomas. Au centre de l'abside est le Christ législateur entouré des Quatre animaux. Ces peintures, où l'on retrouve des inspirations prises chez Ghirlandajo, Pinturichio, &c., sont encore, après 380 ans, d'une fraîcheur & d'une conservation parfaites; il n'existe ni en France ni en Italie un ensemble de décoration dans un pareil état d'intégrité.

Les peintures des chapelles méritent également d'être étudiées, surtout celle de la Croix dont nous avons déjà parlé, celle de la Passion, celle des deux saints Jean, celle de saint Michel. Dans une chapelle très sombre, on voit un superbe *Ecce Homo* en bois sculpté. A remarquer aussi à la grande voûte, sur deux lignes parallèles, depuis l'abside jusqu'à l'orgue, les patriarches, ancêtres de la Vierge Marie.

Des pierres tombales, aux épitaphes en grande partie effacées, se voient dans tout le pavé de l'édifice.

Les membres du Congrès voulurent voir de plus près les peintures & montèrent aux tribunes au-dessus des chapelles en traversant la sacristie construite aux quatorzième & quinzième siècles. Ils remarquèrent dans la décoration des murs de grandes surfaces en faux marbre où l'on distingue quantité de sujets ou de figures grotesques religieuses, satyriques, etc.

En fait d'œuvres postérieures, ils virent l'orgue placé en 1736 & dont les sons majestueux se faisaient entendre, la chaire de la seconde moitié du dix-huitième siècle & la chapelle terminale de l'abside, avec son ornementation de l'époque Louis XVI.

La cathédrale est bâtie avec une solidité qui défie les siècles; la grande voûte se trouve contrebutée par les contreforts

Digitized by Google

qui constituent de grands murs, se continuent à l'intérieur & forment la séparation des chapelles. Le chemin de ronde en terrasse a été construit de 1850 à 1860 par César Daly, qui s'est inspiré pour son ornementation de motifs copiés dans la tour du clocher. Et, de même qu'au clocher, il aurait dû terminer les tourelles qu'on est en train de démolir, non en pointe, mais par une balustrade. Avant 1850, il n'y avait qu'un seul clocheton au côté sud de l'abside; c'était une tour de guette.

Les Congressistes remarquèrent les récents & malencontreux travaux d'abaissement du chœur & des stalles capitulaires, ce maître-autel hideux, sans style, que la voix populaire a déjà baptisé du nom de *pont d'Arcole*, & cette horrible estrade devant l'autel de paroisse qui diminue d'un tiers la longueur de la nef. Là, comme dans bien des monuments historiques de France, le caprice des architectes officiels l'a emporté sur le bon sens & sur l'opinion publique des Albigeois. Les travaux de restauration des peintures sont au contraire dignes d'éloge.

En sortant de la cathédrale, dont les teintes varient suivant les heures de la journée, les visiteurs entrèrent dans la vieille église Saint-Salvy, où ils furent reçus par M. l'abbé Dambre, curé de cette paroisse. L'édifice s'élève sur l'emplacement d'un monastère où vivait au sixième siècle le saint évêque Salvy, ami & contemporain de Grégoire de Tours. L'intérieur, divisé en trois nefs [1], a conservé ses piliers romans ainsi qu'un portail latéral & deux absidioles. La grande abside & les voûtes datent du quinzième siècle, sauf celles du fond de l'édifice qui ont été refaites au dix-huitième siècle. La sacristie date du quinzième siècle, & le maître-autel, avec son baldaquin de marbre, appartient à l'art du siècle dernier. A l'extérieur, on remarque le clocher, massive tour en pierre d'aspect imposant, dont la partie basse doit appartenir au onzième siècle, la partie haute est du treizième & fut terminée au quatorzième.

Un cloître, aux arcades à plein cintre & colonnettes de

1. La porte d'entrée dans l'axe de l'église est murée & englobée dans des maisons particulières.

Digitized by Google

marbre, occupait le nord de l'église; il n'en subsiste plus qu'une galerie d'aspect repoussant par sa saleté. Dans le préau, servant aujourd'hui de jardin au presbytère, se voit un tombeau arqué datant comme le cloître de la seconde moitié du treizième siècle[1].

Puis, continuant leur marche, les Congressistes virent dans la rue Timbal une jolie maison de bois à remplissages de briques, œuvre de la première Renaissance, avec la boiserie de la porte de même époque. En face, dans la même rue, se montre une lourde façade de la fin du seizième siècle. Mais, dans la cour intérieure, on voit une jolie loggia, un puits avec sa margelle du temps & deux bustes de pierre figurant François Ier & Claude de France. Dans un angle de cette cour, une porte très effritée par les hivers, est surmontée d'un écusson armorié timbré d'un casque délicatement sculpté.

Mais le temps marchait, & le moment vint de se rapprocher de l'Hôtel de ville où une réception était préparée pour les Congressistes. Là, M. Andrieu, maire d'Albi, entouré de tout le Conseil municipal, adressa aux savants étrangers la bienvenue d'une façon élégante & courtoise, & leur offrit le vin d'honneur dans la salle des États d'Albigeois. Le champagne fut accompagné des gâteaux traditionnels d'Albi : gimblettes, trèfles, navettes, petits jeannots. M. Héron de Villefosse remercia le maire & le conseil municipal avec sa grâce habituelle.

De là, on se rendit à l'hôtel Rochegude, jolie petite maison du siècle dernier, léguée à la ville d'Albi par un de ses enfants, le contre-amiral Paschal de Rochegude, avec une belle bibliothèque de treize mille volumes.

Les bibliophiles y feuilletèrent de vrais trésors en manuscrits à miniatures, incunables, livres à reliures précieuses, & les travaux d'érudition du donateur qui a laissé un nom bien connu des romanistes. M. Bressolles, bibliothécaire, fit au Congrès les honneurs de la précieuse collection dont il a la garde. Les minutes s'écoulaient, & les voyageurs visitèrent

1. Ainsi que l'atteste une inscription presque effacée datant de 1273, le texte en a été conservé.

Digitized by Google

rapidement le Musée où quelques bons tableaux, quelques objets de curiosité dignes de remarque entassés dans des salles exigues forment un véritable pêle-mêle avec divers échantillons d'histoire naturelle. Le jardin de l'hôtel Rochegude, transformé en parc paysager, est un charmant lieu de promenade pour les Albigeois. On y a déposé quelques fragments de sculpture, épaves de monuments démolis à Albi ou aux environs. On y voit aussi une fontaine en plomb de la fin du treizième siècle provenant de Lisle d'Albigeois, & enfin le buste en bronze de l'amiral de Rochegude.

Mais le repas qui précédait le départ rappela les membres du Congrès à l'hôtel de la Poste. Au dessert, le vaillant colonel Teyssier remercia chaleureusement les visiteurs étrangers & les dames de leur visite à Albi. A son tour, M. Héron de Villefosse porta la santé des Albigeois & du défenseur de Bitche. M. le Maire d'Albi ajouta quelques aimables paroles, & M. le comte de Marsy remercia les habitants d'Albi & leur Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres au nom de la Société française d'Archéologie.

Puis vint la séparation, & les Congressistes quittèrent Albi, les uns regagnant Toulouse, les autres se dirigeant vers le nord de la France, & tous emportant un souvenir charmé de ces quelques heures passées dans la cité albigeoise, & de la merveilleuse vision de sa cathédrale.

L'excursion à Albi a dignement clôturé la série des promenades archéologiques du Congrès des Sociétés savantes.

Baron DE RIVIÈRES.

PADIRAC.

C'est d'après les indications de M. G. Vuillier, un des meilleurs collaborateurs du *Tour du Monde*, que M. E.-A. Martel se rendit au gouffre du puits de Padirac, sur le Causse de Gramat (Lot). Sa première investigation eut lieu le 9 juillet 1889. Ce jour là, on descendit par une échelle de corde,

Digitized by Google

suspendue dans le vide, au fond du puits proprement dit, à 54 mètres au-dessous du niveau du Causse, & l'on reconnut une galerie qui s'ouvrit largement. On descend encore par de nouveaux puits en suivant un ruisseau qui croît rapidement.

Le lendemain, l'exploration recommence. En avant les sacs du bateau de toile qui a déjà rendu de si grands services à Bramabiau & à Dargilan.

Bientôt le *Crocodile* flotte sur des eaux qui coulent largement, sur une rivière superbe & calme pendant un demi-kilomètre dans un vaisseau aux proportions colossales, puis dans des salles fantastiquement décorées de blanches stalactites étincelant aux feux du magnésium. « Les gouttes d'eau tombant des voûtes sonnent aigues ou graves, argentines ou sourdes selon la distance, mates sur la rivière, sonores sur la stalagmite, & l'écho qui discrètement les répercute, combine toutes ces notes en un chant harmonieux, en une musique douce, plus harmonieuse & pénétrante que les suaves timbres terrestres ».

Plus loin, l'eau change brusquement de niveau de temps en temps, les difficultés commencent & grandissent à chaque pas. A chacun de ces passages de ces gours, il faut débarquer sur la fragile crête stalagmitique, sortir le bateau & le descendre dans le bassin suivant. Trente-quatre fois à l'aller & autant au retour, la bougie entre les dents, M. Martel & ses compagnons, M. Gaupillat, son cousin & son collaborateur de vieille date, auront à répéter cette dangereuse manœuvre & souvent une glissade impossible à éviter, leur fera prendre un bain complet. Les gours ont de vingt centimètres à six mètres de hauteur; le plus grand mesure de douze à quinze mètres de longueur. L'aspect des galeries change sans cesse.

Les parois se rapprochent parfois; ce n'est plus qu'un détroit, une simple fente irrégulière qu'il faut franchir en de certains points; tantôt le *Crocodile* passe en se comprimant, il faut en partie démonter le bateau, le porter au-dessus des eaux & le glisser au travers de la fente élargie en ce point. Le plafond s'élève à perte de vue ou s'abaisse au niveau des eaux. Il faut se coucher sur le ventre au fond du bateau qui n'a que trente centimètres de profondeur & vingt de saillie, puis cas-

Digitized by Google

sant avec la tête de petites stalagmites qui l'arrêteraient & le déchireraient, pousser du dos pour avancer & sortir du *pas du tiroir* long de cinq à six mètres!

Chemin faisant mille accidents! Les moyens d'éclairage ne s'accommodent guère de tant de secousses, de tant de plongeons dans l'eau, plus ou moins voulus, de tant de gouttes d'eau qui tombent d'en haut. Allumettes & briquets sont hors de service (sur six bougies allumées, adaptées aux bordages, une fausse manœuvre en soufflera quatre à la fois). Et l'on continue cette course aventureuse entre toutes, car l'on pourrait être entraîné sur de silencieux rapides impossibles à remonter. Il suffirait d'une crue des eaux pour empêcher le retour! « Et qu'importe, l'inconnu se prolonge, attirant, irrésistible; en avant, encore en avant, à la découverte. » On marche ainsi longtemps encore; mais de nouveaux obstacles se montrent : l'eau commence à engourdir les membres; la provision de bougies s'épuise; alors MM. Martel & Gaupillat se souviennent qu'ils ont des montres; il est deux heures, depuis quatre heures ils naviguent & portent le bateau seuls, tous deux. La fatigue les envahit. Ils reviennent en deux heures & demie, mais non sans grandes peines & de dangereux incidents. Au total, ils avaient vécu douze heures dans le souterrain.

Quatorze mois plus tard, les hardis compagnons se retrouvaient à Padirac, renforcés de quelques collaborateurs dignes d'eux, propriétaires de la région, E. Rupin, de Materre, Ph. Lalande... Mais cette fois, la renommée avait fait entendre sa voix & ses trompettes, plus de mille personnes assistaient à la descente qui s'effectua avec sept cent kilos de bagages, vivres préparés, équipe d'hommes, *trois* bateaux, appareils photographiques & lampe électrique perfectionnée. On avait résolu de passer la nuit sous terre & de ne remonter que quand on aurait fini. Ce programme fut exécuté à la lettre. Les péripéties sont les mêmes que la première fois; l'enthousiasme plus grand encore, on découvre des galeries nouvelles & non des moins belles, des points de vue étonnants, des passages superposés; cependant la fatigue s'impose forcément encore, le travail devient surhumain. Six cents mètres plus loin que l'an dernier, on songeait au retour, lorsque l'on constate « l'abais-

Digitized by Google

sement des voûtes, cul-de-sac complet, partout la muraille; pas un trou, pas une fente, pas une fissure, c'est le fond, Padirac est fini ».

La rivière souterraine mesure trois kilomètres de longueur totale, forme douze lacs, saute par-dessus trente-six barrages. Padirac est une merveille unique en son genre; seules, les cavernes de la Recca à Saint-Canzian, près de Trieste, en Autriche, lui sont comparables. C'est une des grandes curiosités de la France.

C'est ce dont M. Martel put s'assurer plus complètement, en continuant ses recherches souterraines en divers pays de l'Europe. Nulle part il ne trouva rien de plus admirable ni de plus grandiose que les splendeurs de *sa* caverne.

Une troisième expédition fut accomplie, en 1895, par lui & ses amis, MM. Rupin, Pons & autres. Elle ne fut pas loin de tourner au tragique, le naufrage d'un des canots de toile faillit noyer MM. Martel, Pradines & Delclaux. Cette aventure reste le plus pénible souvenir de toutes les campagnes spéléologiques de l'intrépide & sympathique explorateur. Au cours de cette visite & d'une quatrième en 1896, en hiver, par un très mauvais temps, on fit de fort intéressantes observations sur le régime des eaux, l'étude topographique fut achevée.

Entre temps, M. Martel avait résolu de mettre à bref délai les savants & les touristes, à même de connaître & d'apprécier les merveilles qu'il a su découvrir, & que seules, les six personnes, dont nous avons donné les noms, avaient vues entièrement; cinq autres les avaient seulement entrevues. Il lui fallut plusieurs mois de laborieux pourparlers avec quinze paysans, possédant la surface d'un sol où la propriété est très divisée, pour réussir à acheter la rivière souterraine.

M. Martel, lorsqu'il eut en main par actes définitifs & réguliers, enregistrés, notariés & transcrits, la propriété des cavernes, la mit aux mains d'une Société, au capital de cinquante mille francs, pour procéder à l'aménagement & à l'exploitation. On ne peut se douter des efforts & de la patience que tout cela exigea. La France n'est pas commode pour ceux qui veulent la servir dans des voies nouvelles & avec désintéressement.

Digitized by Google

Bref, nous recevions fin mars une invitation à assister à l'inauguration solennelle du Puits de Padirac, fixée au lundi 10 avril 1899, à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique & en présence de notabilités du Lot & de Paris dont le nom nous était donné.

Malheureusement pour nous, Toulousains, l'époque était mal choisie. Nous avions déjà préparé, de concert avec les Sociétés savantes de notre région, des excursions pour les membres du Congrès. Nous conduisions, le 10 avril, nos hôtes à Saint-Bertrand-de-Comminges & à la grotte de Gargas, combien modeste à côté de celle de Padirac! N'ayant à offrir de plus que le souvenir des grands ours & des hyènes qui l'habitaient aux temps préhistoriques!

L'inauguration de Padirac eut lieu devant les personnages annoncés & avec tout le succès espéré.

Maintenant le gouffre & ses magnifiques profondeurs sont ouverts à tout venant. Un escalier féerique accroché aux parois du grand puits, d'autres aux puits secondaires, ici des rampes, là des ponts sur la rivière, de bons canots permettent l'accès à tous les touristes qui, naturellement, acquittent le droit d'entrée & sont astreints à obéir aux justes prescriptions du règlement établi par la Société.

Déjà ils se présentent en nombre, isolés ou en groupe, bénéficiant dans ce dernier cas de certains avantages. La route qui conduit de la station Rocamadour au village de Padirac est plus fréquentée. Les amateurs de pittoresque arrivent de tous les points de notre France & de l'étranger, ils visitent le matin, les gorges de Rocamadour & le célèbre village sacré, avec ses vingt couvents ou églises suspendus à ses flancs, & l'après-midi, le grand souterrain. Les hôtels habitués à recevoir les pèlerins ont vu leur clientèle doublée & ont perfectionné leur installation, sans augmenter leurs prix modestes. Non loin de là, au sud, est le château d'Assier, aux délicieuses ciselures de la Renaissance; au nord, celui de Castelnau-de-Bretenoux, donjon Moyen-Age & grandiose, dominant le plus bel horizon &, par delà les bords enchantés de la Dordogne & de la Cère, les hauteurs de Puy-d'Issolud & les cîmes du Cantal.

Digitized by Google

Toute la région est à parcourir, & la population qui l'habite est très sympathique.

Notre ami, M. Louis de Malafosse, l'inventeur de *Montpellier-le-Vieux*, a contribué sinon à la fortune du moins à l'aisance des riverains du Tarn & de la Dourbie, mais mieux encore, souvent au péril de sa vie & grâce à un zèle sans limites & soutenu depuis vingt ans, M. Martel a été le bienfaiteur des Causses de l'Aveyron, de la Lozère, du Lot. Il a fait école, la *Société de Spéléologie* qu'il a fondée en 1894, comprend de nombreux membres & publie de très bons *bulletins* & *mémoires*, où l'on trouve le compte-rendu de découvertes effectuées dans les deux mondes!

E. CARTAILHAC.

Voici quelques indications pour l'excursion de Padirac, au départ de Toulouse.

Train express, 1 heure.

Arrivée à Gramat, 5 h. 20.

Une voiture arrêtée d'avance à l'hôtel Cassagne, vous prend en gare & vous conduit à Rocamadour, où l'on dîne & où l'on couche. Le lendemain, au soleil levant, visite de Rocamadour, départ en voiture à 8 heures, arrivée au gouffre de Padirac, 10 heures.

Guides en permanance au village, Tournier, garde assermenté; pour plus de sûreté, écrire à M. le Curé de Padirac.

Descente, déjeuner, promenade souterraine (photographies interdites). Prix d'entrée : 10 francs.

4 h. 1/2, départ pour Gramat, dîner & départ par le train de 8 h. 12.

(*N. B.* Les gorges d'Antoire peuvent être négligées par qui a vu Rocamadour.)

Variante : Départ 6 h. 52, matin, déjeuner en route, arrivée à 11 h. 40 à la *station* de Rocamadour (à deux kilomètres & demi de ce village); départ immédiat pour Padirac, par la *correspondance* (2 fr. 50 aller & retour), arrivée au puits à 1 h. 1/2. Descente & visite. Retour à la gare à 7 h., dîner, hôtel Grange, départ pour Toulouse à 8 heures.

E. C.

Digitized by Google

CONCLUSION

Le soleil a favorisé la première réunion provinciale des savants de toute la France. La ville de briques a besoin de lui pour être rose, & elle devient terne & maussade sans ses rayons. Elle a d'ailleurs multiplié ses coquetteries ; c'est une invite, & Bordeaux ou Lyon, quand viendra leur tour, tiendront à cœur d'être aussi séductrices. Mais ce tour viendra-t-il ? La province a beau prodiguer ses sourires, elle aura bien de la peine à l'emporter sur la grande coquette, dont les agaceries pimentées attirent le monde, nationaux & étrangers, riches & pauvres, princes & mendiants. Parmi les graves érudits eux-mêmes, beaucoup ne dédaignent pas une semaine de l'année, passée dans l'atmosphère grisante des boulevards, & le soir encore au milieu des étincellements de lumières, d'art raffiné ou de gaieté débordante du Théâtre-Français ou du Palais-Royal.

Les plus graves, ceux qui travaillent sans relâche & à qui le labeur continu est aussi nécessaire que le pain quotidien, trouvent évidemment plus de secours pour leurs recherches dans les grandes bibliothèques de la rue de Richelieu ou de la place Sainte-Geneviève, dans les musées & les collections du Louvre, du Trocadéro & bien d'autres. Puis on m'indique une troisième catégorie fort empressée pour le pèlerinage annuel de Paris à laquelle, dans ma naïveté, je ne pensais guère, celle des solliciteurs !

Bref, soyons sûrs que les Congrès provinciaux seront battus en brèche. L'essai de Toulouse a été accompagné d'un succès tel qu'il sera cependant difficile de les attaquer.

Le plus grand nombre de lectures a été fourni par les éru-

Digitized by Google

dits de Toulouse & de la région. Ce sont surtout aussi des hommes d'étude par goût plus que par devoir professionnel, ceux qu'on appelait autrefois des amateurs ou des curieux, qui les ont données. Elles étaient suivies souvent d'observations & de discussions courtoises qui attestaient leur valeur. Leur ensemble formerait plusieurs volumes. Il est évident que beaucoup d'entre elles n'auraient pas été envoyées aux Congrès de la Sorbonne. Les travailleurs, d'ailleurs gens paisibles, ne peuvent se rendre tous à Paris, & ne consentiraient pas volontiers à confier leurs mémoires aux hasards d'une lecture de rencontre, sans pouvoir défendre leurs conclusions, si d'aventure elles étaient contestées. Puis, c'est chez eux, dans le cadre naturel de leurs études & de leurs sujets d'observation, qu'il convient de les entendre & de les voir. On peut ainsi vérifier sur place ce qu'ils disent d'un monument par exemple, d'une institution ou d'un détail d'histoire naturelle locale.

Après quelques années de ces excursions scientifiques, on aurait toute facilité pour comparer l'état intellectuel de chacune des provinces, & l'on reconnaîtrait les ressources que ne cesse d'offrir notre terre féconde. Les étrangers qui sont venus nous voir ont été saisis par le mouvement d'idées qui se révèle à Toulouse. Tandis que, dans d'autres villes, une seule Société, le plus souvent, réunit les hommes d'études de tout ordre & que les séances mensuelles ne sont remplies que par les compte rendus des ouvrages reçus, une dizaine de Société diverses, dans notre ville, tiennent des séances hebdomadaires constamment remplies par des lectures originales & des études inédites. Chacune publie son Bulletin ou son volume de Mémoires & ce n'est déjà pas un mince travail que de se tenir au courant de la bibliographie toulousaine.

Mais si nos visiteurs ont eu plaisir & profit à voir nos horizons & nos monuments, ceux des provinces du Nord surtout, plus dépaysés quand ils arrivent devant nos briques & nos tuiles romaines ou sous notre ciel bleu, dans nos larges nefs & en face de nos robustes clochers, quand ils entendent dans nos rues & nos marchés les sonorités chaudes de notre vieille langue, que nous quand nous entrons en Catalogne ou en Toscane, leurs observations & leurs causeries nous éclairent

Digitized by Google

parfois sur des points inaperçus de notre art, & nous révèlent des sources d'admiration souvent trop négligées par nous-mêmes

Ceux qui ont beaucoup vu savent comparer & discernent d'un coup d'œil des détails qui nous avaient échappé ou dont l'explication nous inquiétait. Ils ont reconnu, dans notre musée des antiques, que vraiment les fouilles de Martres avaient mis au jour la plus importante villa des Gaules, dans celui des sculptures du Moyen-Age une incomparable collection d'œuvres d'art de la pierre, attestant l'inspiration puisée à des sources multiples, mais puissamment originale à son tour d'une école qui a rayonné dans nos provinces méridionales & fécondé le génie français. Le musée Saint-Raymond, fondé hélas! cinquante ans trop tard, n'en renferme pas moins des richesses qui ont vivement surpris ceux qui ont su trouver le temps de le visiter. Richesses est le mot exact à tous les points de vue. Se doute-t-on ici que telle vitrine vaut près d'un million?

J'ai eu l'occasion de montrer nos précieux manuscrits de la vieille Compagnie du Gai Savoir, non seulement aux éminents romanistes, MM. Gaston Paris & Chabaneau, très impatients de les examiner après les avoir longtemps étudiés dans des copies, mais aussi à des professeurs des Universités de Coïmbre, de Leyde & d'Helsingfors. La vue de ces recueils fameux, plus fameux peut-être à l'étranger, en Allemagne particulièrement, que chez nous, a été une des joies de leur séjour.

Ces agapes scientifiques ne donnent pas seulement à des amis de l'étude, qui ne se connaissaient que de nom, le plaisir de nouer par de longues & cordiales causeries des relations devenues bientôt intimes; elles doublent les mâles voluptés du travail par la communication des idées & les éclaircissements des entretiens; elles établissent, à travers la distance, une fraternité qui a sa source dans les plus nobles sentiments, le culte du beau & l'amour du bien. Mieux encore, elles montrent à tous combien sont factices les agitations de la politique qui n'excitent que des divisions malsaines, tandis qu'au-dessus de cette surface tumultueuse, l'âme française poursuit

Digitized by Google

sa voie de lumière & d'aspirations élevées, de recherche obstinée pour l'amélioration du sort des humbles.

Quelques hommes officiels se sont mêlés sans doute dans ces assemblées où plus de cinq cents travailleurs se sont vus réunis. Qu'ils poussent plus loin leur visite encore, qu'ils pénètrent dans les ateliers & dans nos campagnes & qu'après avoir vu le labeur acharné, le sillon creusé avec une persistance que rien ne décourage, ils reviennent dire aux gouvernants jusqu'à quel degré sont coupables ceux qui, dans la poursuite d'ambitions cupides ou dans l'âcreté de luttes mesquines qui ne répondent à aucun des sentiments ni des intérêts du pays, méconnaissent & paralysent la droiture & l'énergie du vrai peuple de France.

L'apprécier mieux serait un précieux résultat des Congrès provinciaux. La France n'est pas assez connue des Français.

J. DE LAHONDÈS.

Digitized by Google

NOMS DES CONGRESSISTES

AISNE.

MM. Henriet, Josse, Minouflet, Petit, Plarr, } membres de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.

ALPES (Hautes).

Dulaut, professeur au lycée de Gap.
Guillaume (abbé), archiviste du département, correspondant du Ministère.

ALPES-MARITIMES.

Doublet, professeur au Lycée de Nice.
Moris, archiviste du département, correspondant du Ministère.

ARDÈCHE.

Violet, de la Société archéologique des Vans.

ARDENNES.

Laurent, correspondant du Ministère, archiviste des Ardennes.

ARIÈGE.

Begouen, membre de l'Institut de Carthage.
Blazy (abbé), de la Société ariégeoise des lettres, sciences et arts.
Cau-Durban (abbé), *idem*.
Chevalier (A.), membre de la Société des ingénieurs civils, à Saint-Girons.
Ferran (abbé A.), aumônier du Collège de Pamiers, membre de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.
Gadrat, libraire à Foix.
Gardes (abbé), curé de Luzenac.
Marcailhou d'Aymeric, pharmacien à Ax-les-Thermes.

Digitized by Google

MM. Poux, archiviste de l'Ariège.
ROGER-ROBERT, professeur au Lycée de Foix.

AUBE.

BERNIOLLE, professeur au Lycée de Troyes.
MOROT (Ch.), membre de la Société vétérinaire, à Troyes.
VERNIER, archiviste du département, correspondant du Ministère, à Troyes.

AUDE.

BARRAL, BOUCHÈRE, GALIBERT, GRILLIÈRES, MARTY, SABATIER, SICARD, } membres de la Société centrale d'agriculture de l'Aude.

AVEYRON.

CONSTANS (Léopold), CONSTANS (Marius), CREISSELS, } de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
DELPRAT, professeur au Collège de Villefranche.
LACOMBE, professeur au Collège de Villefranche.
MOURLOT, inspecteur d'Académie, à Rodez.

BOUCHES-DU-RHONE.

BRY (Georges), professeur à la Faculté de Droit, à Aix, correspondant du Ministère.
CONSTANS, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.
FOURNIER, de la Société de Géographie de Marseille.
GÉRIN-RICARD (de), de la Société de statistique de Marseille.
JOVET, professeur de l'Université, à Aix.
MAGON, professeur à l'École de médecine à Marseille.
SAINT-YVES, de la Société de Géographie de Marseille.
VERNEAUX, membre de la Société de droit maritime, à Marseille.

CALVADOS.

ANQUETIL, de la Société des Antiquaires de Bayeux.
BELISSENT (A.), Conseiller d'arrondissement, maire à Parfouru-sur-Odon.
FAUVEL, de la Société entomologique de France, à Caen.
LAIR (comte), de la Société française d'archéologie.
RAVENEL (Jules), de la Société des beaux-arts, à Caen.
TRAVERS, correspondant du Ministère, à Caen.

Digitized by Google

CANTAL.

MM. GRAND (Roger), archiviste du département, à Aurillac.
ROCHEMONTEIX (de), maire de Cheylade, correspondant de la Commission des monuments historiques.

CHARENTE.

CHAUVET, notaire à Ruffec.
COUILLAUX, juge de paix, à Saint-Genis-de-Saintonge.
DANGUY, directeur de l'École d'agriculture de Famelles de Jurignac, par Blanzac.
DUPRAT, professeur au Collège de Cognac.
LAJONIE, industriel, à La Couronne.
MAIRE, membre de la Société de graphologie, à Cognac.
MONTÉGUT (de), correspondant honoraire du Ministère à La Rochefoucault.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

GARNAULT (Emile), membre de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de la Rochelle.
RICHEMOND (de), archiviste du département, correspondant du Ministère, à La Rochelle.

CHER.

BAZENERGE, membre de la Société des antiquaires du Centre.
GIACCOBBI, vice-président du Conseil de préfecture de Bourges.
ROGER, membre de la Société des antiquaires du Centre.
SOYER, archiviste départemental à Bourges.

CORRÈZE.

LACROIX, principal du Collège de Brive.
PERRIN, professeur au Lycée de Tulle.
RUPIN, correspondant du Ministère, à Brive.

CORSE.

DUFOURMANTELLE, de la Société de législation de Paris, ancien archiviste de la Corse, à Ajaccio.

COTE-D'OR.

FABRE (Lucien), inspecteur des eaux et forêts, à Dijon.

Digitized by Google

DEUX-SÈVRES.

MM. Sieur, professeur au Lycée de Niort
Valette (René), correspondant du Ministère, à Fontenay-le-Comte.

DORDOGNE.

Bourriéres, membre de la Société des études littéraires et scientifiques, à Sarlat.
Daniel (Louis), membre de la Société des beaux-arts de la Dordogne.
Dussaux, membre de la Société des beaux-arts de la Dordogne, à Périgueux.
Fayolle (marquis de), membre de la Société archéologique, en Périgord.
Fournier de Laurière, Ladevi-Roche (Dr), Lassaigne, membres de la Société des beaux-arts de la Dordogne.
Mandin, membre de la Société historique du Périgord.
Mazy (Emile), membre de la Société des beaux-arts de la Dordogne.
Porentru (Robert), *idem*.
Rouméjoux (de).
Syrmen, professeur au Collège de Sarlat.
Villepelet, archiviste du département, correspondant du Ministère, à Périgueux.

DOUBS.

Gauthier (Jules), archiviste du département, correspondant du Ministère, à Besançon.

DROME.

Chevalier (Ulysse), correspondant du Ministère, à Romans.
Lacroix (A.), archiviste du département, correspondant du Ministère, à Valence.

EURE.

Coutil, président de la Société normande d'études préhistoriques, correspondant du Ministère, aux Andelys.
Montier, avocat, de la Société normande d'études préhistoriques et de la Société historique de Normandie, à Pont Audemer.
Pillet, principal du Collège de Verneuil.
Veuclin, publiciste, correspondant du Comité des Sociétés des beaux-arts des départements à Mesnil-sur-l'Estrié.

Digitized by Google

EURE-ET-LOIR.

MM. BARTHÈS (Dr), de la Société internationale des questions d'assistance, à Chartres.
DURAND (Roger), président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
GERONDEAU, trésorier de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
LETAINTURIER, correspondant du Ministère, sous-préfet de Châteaudun.

GARD.

BLAVET (Alcide), de la Société scientifique et littéraire d'Alais.
CARRIÈRE, conservateur du Musée archéologique de Nimes, correspondant du Ministère.
CLAUZEL, de l'Académie de Nimes.
FABRE (Gustave), de l'Académie de Nimes.
GROS (Amédée), LAURANS, OBERKAMPFF, } de la Société scientifique et littéraire d'Alais.
POISSON, professeur au Lycée d'Alais.
SARRAN D'ALLARD (de), de la Société indo-chinoise de France, archiviste de France.

GARONNE (HAUTE-).

CABANNES, contrôleur principal des douanes en retraite, à Bagnères-de-Luchon.
COUGET, de la Societé des études du Comminges, à Saint-Gaudens.
DECAP, de la Société des études du Comminges, instituteur à Muret.
DUFFAUT, curé-doyen à Montgiscard.
PICOT, trésorier de la Société des études du Comminges, à Saint-Gaudens.

TOULOUSE

ADHÉMAR (comte d'), Mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux.
ADHER, membre de la Société de Géographie.
ALBERT (Auguste), avocat.
ANCELY, ancien juge au Tribunal de commerce.
ASTIER, professeur au Lycée.
AUDEBERT (Dr), professeur agrégé à la Faculté de médecine.
AUDIGUIER (Dr), président de la Société d'agriculture.
AURIOL, membre de la Société archéologique du Midi de la France.
BACQUIÉ-FONADE, secrétaire-trésorier de l'*Escolo moundino*.
BAILLAUD, directeur de l'Observatoire, doyen honoraire de la Faculté des sciences.

Digitized by Google

MM. Balseinte, membre de la Société de géographie.
Bardier, professeur agrégé à la Faculté de médecine et de pharmacie.
Barrière-Flavy, membre de la Société archéologique du Midi de la France.
Basset (Dr J.), président de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Batiffol, recteur de l'Institut catholique.
Bauby, président de l'Académie de législation.
Bellecour, sous-intendant militaire.
Bézy (Dr), professeur à la Faculté de médecine.
Bourget, maître de conférences à la Faculté des sciences.
Bræmer, professeur à la Faculté de médecine, conseiller municipal.
Bressolles (Joseph), professeur à la Faculté de Droit.
Brissaud, professeur à la Faculté de Droit, membre de la Société archéologique du Midi de la France.
Calvet, professeur à l'École des Beaux-Arts.
Candelon (Dr), membre de la Société de médecine et de la Société archéologique du Midi de la France.
Capèle (de), vice-président de la Société d'agriculture.
Capelle (P.), professeur au Caousou.
Caralp, professeur à la Faculté des sciences.
Cartailhac, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques.
Caubet (Dr), doyen honoraire de la Faculté de médecine.
Cazeneuve (commandeur), membre de la Société astronomique de France.
Clos, directeur du Jardin des Plantes.
Coll, professeur au Lycée.
Comère, membre de la Société botanique de France et de la Société d'histoire naturelle de Toulouse.
Cotton, maître de Conférences à la Faculté des sciences.
Couture, doyen de la Faculté libre des lettres.
Couzi, chef des travaux chimiques à la Faculté des sciences.
Decens, attaché à la bibliothèque de l'Université.
Delorme, membre de la Société archéologique du Midi de la France.
Delpech (Antonin), professeur à la Faculté de Droit.
Delpech (Louis), membre de la Société archéologique du Midi de la France.
Demeure de Beaumont, publiciste.
Desazars de Montgailhard (baron), directeur de la *Revue des Pyrénées*, membre de l'Académie des sciences.
Destrem, professeur à la Faculté des sciences, adjoint au Maire.

Digitized by Google

MM. DOGNON, professeur à la Faculté des lettres.
DUBARRY, médecin-major de 1re classe.
DUBÉDAT, ancien conseiller à la Cour.
DUBOUL (A.), Mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux.
DUMAS, professeur à la Faculté des lettres.
DUMÉRIL, professeur à la Faculté des lettres, vice-président de l'Académie de législation.
ESPARBÈS (abbé).
FABRE (Charles), professeur à la Faculté des sciences, secrétaire de la Société de photographie.
FONTÈS, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées et du service hydraulique.
FOUQUE, membre de la Société centrale d'agriculture de la Haute-Garonne.
FRÉBAULT (Dr), président de la Société de médecine.
FRENKEL, professeur agrégé à la Faculté de médecine et de pharmacie.
FRÉZIÈRES (F.), ancien directeur du Petit Lycée.
GALINIER, architecte, sous-directeur de l'Ecole des beaux-arts.
GARRIGOU (Dr Félix), professeur à la Faculté de médecine, correspondant honoraire du Ministère.
GAUBERT, directeur du Petit Lycée.
GIRARD (Alfred), président du Tribunal de commerce.
GOBLOT, professeur au Lycée.
GRACIETTE (Dr), sous-bibliothècaire à la bibliothèque universitaire.
GRAILLOT, professeur au Lycée, chargé de conférences à la Faculté des lettres.
GRIOLET, vétérinaire.
GUÉNOT, secrétaire général de la Société de géographie.
GUILLERMIN (R. P.), Prieur du Couvent des Dominicains, professeur à l'Institut catholique.
HÉRON, membre de la Société d'agriculture.
HALLBERG, professeur à la Faculté des lettres.
JAMMES, maître de conférences à la Faculté des sciences.
JEANNEL, professeur à la Faculté de médecine.
JEANROY, professeur à la Faculté des lettres.
JOUGLA, étudiant en Droit.
JOULIN, directeur de la poudrerie.
JULLIAN, ingénieur, président de la Société de photographie de Toulouse.
JUPPONT, ingénieur des arts et manufactures, conseiller municipal.
LABÉDA (Dr), doyen de la Faculté de médecine.
LAHILLONNE, professeur en congé.
LAHONDÈS (de), président de la Société archéologique du Midi de la France, correspondant du Ministère.

Digitized by Google

MM. LAMIC, professeur à la Faculté de médecine.
LAMIRAND, professeur au Lycée.
LAPIERRE, bibliothécaire honoraire de la ville.
LAROMIGUIÈRE, ingénieur civil des mines.
LARY, professeur au Lycée.
LAULANIÉ (Dr), directeur de l'École vétérinaire.
LAURENS, président de Chambre à la cour d'appel.
LAUTRÉ (Dr), inspecteur départemental des enfants assistés.
LECLERC DU SABLON, doyen de la Faculté des sciences.
LÉCRIVAIN, professeur à la Faculté des lettres.
LEGOUX, professeur à la Faculté des sciences, président de la Société de géographie.
LESTRADE, membre de la Société archéologique du Midi de la France.
LE VAVASSEUR, professeur au Lycée.
MACARY, archiviste adjoint du département.
MAISONNEUVE (abbé), mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux.
MALET, professeur à l'École vétérinaire.
MANDOUL, professeur au Lycée.
MANDOUL (Dr), chef des travaux pratiques à la Faculté des sciences.
MARIE (Dr), professeur à la Faculté de médecine.
MARSAN, maître de conférences à la Faculté des lettres.
MASSIP, bibliothécaire de la ville, directeur des archives municipales.
MATHIAS, professeur à la Faculté des sciences.
MATHIEU (Mgr), archevêque de Toulouse, mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux, membre de la Société archéologique du Midi de la France.
MATHIEU (abbé), directeur de la *Cæcilia*.
MAUREL, professeur à la Faculté de médecine.
MÉDAN, directeur de l'*Ecole Sainte-Barbe*.
MÉRICANT, ancien professeur à l'Institut des Jeunes Aveugles.
MÉRIMÉE, doyen de la Faculté des lettres.
MONTLEZUN, membre de la Société d'acclimatation de France.
MORÈRE (abbé), aumônier de l'externat Sainte-Rose.
MOSSÉ (Dr), professeur à la Faculté de médecine.
NAVARRE, maître de Conférences à la Faculté des Lettres.
NEUMANN, professeur à l'École vétérinaire.
NOGUÉS, docteur-médecin.
OGEREAU, proviseur du Lycée.
PAGET, doyen de la Faculté de Droit.
PALENC (Dr), membre de la Société archéologique du Midi de la France.
PARANT (Dr), membre de la Société de médecine.
PASQUIER, archiviste du département, correspondant du Ministère.
PÉE-LABY, chef de travaux de botanique à la Faculté des sciences.

Digitized by Google

MM. PERROUD, recteur de l'Université.
PLASSARD, professeur au Lycée.
PONTAL, archiviste-paléographe.
PRIVAT (Paul-Edouard), imprimeur-libraire, membre de la Chambre de commerce.
PRIVAT (Edouard), archiviste-paléographe, secrétaire-gérant de la *Revue des Pyrénées*.
PRUNET, professeur à la Faculté des sciences, directeur adjoint de la station agronomique.
RACINE (Dr), secrétaire du syndicat des Stations pyrénéennes.
RAUH, professeur à la Faculté des lettres.
RAYMOND-CAHUSAC (de), mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux.
REGNAULT (Félix), membre de la Société archéologique du Midi de la France.
RESSÉGUIER (F. de), mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux.
REY-PAILHADE (de), ingénieur civil des mines.
RIBAUT (Dr), chef adjoint des travaux pratiques à la Faculté de médecine.
RIVIÈRES (baron de), correspondant du Ministère.
ROSCHACH, membre non résident du Comité des travaux historiques et scientifiques, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
ROULE, professeur à la Faculté des sciences, correspondant du Ministère.
ROZÈS, docteur en Droit.
RUMEAU, instituteur, membre de la Société de géographie.
SABATIER, professeur à la Faculté des sciences.
SAINT-QUENTIN (de), membre de la Société nationale d'acclimatation.
SAINT-RAYMOND, professeur à l'Institut catholique.
SAPLAYROLLES, licencié en Droit.
SERRES, maire de Toulouse.
SCHNEIDER, professeur au Lycée.
SOREL (Dr), chef de clinique à la Faculté de médecine.
THOUVEREZ, professeur à la Faculté des lettres.
TRUTAT, directeur du Museum d'histoire naturelle, correspondant du Ministère.
VALENTIN (abbé), professeur à l'Institut catholique.
VERGNE, publiciste, capiscol de l'*Escolo moundino*.
VIDAL, professeur à la Faculté de Droit, président de la Société de patronage des enfants et adultes libérés.
VIGNAUX, sous-archiviste aux archives municipales.
VIGUIÉ, préfet de la Haute-Garonne.
ZÉGLICKI, juge au tribunal civil.
ZYROMSKI, professeur à la Faculté des lettres.

Digitized by Google

GERS.

MM. CAZE (Léon), membre de l'Institut sténographique, à Auch.
DUFFORT, pharmacien, à Masseube.
LABORIE, maire à Autherive.
LAVERGNE, membre de la Société historique de Gascogne.
PAGEL, archiviste départemental, à Auch.
RHODES, directeur de l'Ecole normale, à Auch.
SAINT-MARTIN, directeur des Écoles, à Simorre.
SAVERNE, directeur des Ecoles à l'Isle-en-Jourdain.
SÉRIS, inspecteur d'Académie, à Auch.
VIALAS, professeur au Collège de Condom.

GIRONDE.

AINTMANN, membre de la Société des archives historiques, à Bordeaux.
BARRAL, agrégé de la Faculté de médecine de Bordeaux.
BRAQUEHAYE, correspondant du Ministère.
BRUTAILS, correspondant du Ministère, archiviste de la Gironde, à Bordeaux.
CASTELNAU D'ESSENAULT (de), membre de la Société des archives historiques de la Gironde.
DAST LE VACHER DE BOISVILLE, correspondant du Ministère, à Bordeaux.
DUFFART, membre de la Société de géographie commerciale de Bordeaux.
FARENC, membre de la Société des archives historiques de la Gironde.
GOGUEL, GOSSART, GRUVEL, professeurs à la Faculté des sciences de Bordeaux.
HABASQUE, correspondant du Ministère, à Bordeaux.
KUNSTLER, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux.
MARC, professeur au Lycée de Bordeaux.
NICOLAÏ, membre de la Société d'économie politique, avocat à Bordeaux.
RÖDEL (Henri), membre de la Société de géographie commerciale de Bordeaux.
TANNENBERG (DE), professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux.
TASTE (DE LA), VIGNIAL, membres de la Société des archives historiques de la Gironde.

HÉRAULT.

ANDRADE, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.
BENOIST, recteur de l'Académie de Montpellier.

Digitized by Google

MM. BERTHELÉ, correspondant du Ministère, archiviste départemental à Montpellier.

BLANC, professeur au Collège de Cette.

BONNET, avocat, de la Société des archives de Montpellier.

CHABANEAU, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

CHARMONT, professeur à la Faculté de droit de Montpellier.

DOUAIS (chanoine), correspondant du Ministère, à Montpellier.

FLAHAULT (Ch.), professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.

GRAMMONT, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

MALAVIALLE, professeur à la Faculté, correspondant du Ministère, à Montpellier.

MOITESSIER, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

PÉLISSIER, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, correspondant du Ministère.

RAVOUX, juge de paix à Montagnac.

ROUCAUTE, professeur au Collège de Béziers.

SABATIER, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, correspondant du Ministère.

TEDENAT, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

TERRAILLON, professeur au Collège de Béziers.

TEULIÉ, bibliothécaire universitaire de Montpellier.

VIGIÉ, président de l'Académie des sciences et lettres, doyen de la Faculté de droit de Montpellier.

ILE-ET-VILAINE.

BOUCHER, membre de la Société française d'hygiène.

FONTAINE, membre de la Société française de géographie de Rennes.

GRANDMOULIN, agrégé près la Faculté de droit de Rennes.

GRASSERIE (DE LA), juge au Tribunal civil de Rennes, correspondant du Ministère, de la Société de législation de Paris.

LAPEYRE, professeur au Lycée de Saint-Brieuc.

INDRE.

CHARLEMAGNE, ancien magistrat à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE.

AVENET,
BONNERY (Gaston),
BOSSEBŒUF (Abbé),
BOUSREZ (Louis),
} membres de la Société archéologique de Touraine.

CHAUVIGNÉ, correspondant du Ministère, membre de la Société de géographie de Tours.

PERICAT, membre de la Société archéologique de Touraine.

Digitized by Google

MM. Rouille-Ladvèze, de la Société photographique de Touraine.
Vincent (T.), membre de la Société archéologique de Touraine.

ISÈRE.

Collet, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble.
Crozals (de), professeur à la Faculté des lettres de Grenoble.
Kilian, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble.
Morillot, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble.

JURA.

Ichard (Jean), } membres de la Société d'excursion et de photo-
Regad (Paul), } graphie à Saint-Claude.

LANDES.

Degert (abbé), membre de la Société de Borda à Dax.

LOIR-ET-CHER.

Guignard de Butteville (Ludovic), vice-président de la Société d'histoire naturelle à Chouzy, près Blois.
Taste (de la), à Blois.
Trouillard, archiviste départemental à Blois.

LOIRE.

Thiollier (Noël), correspondant du Ministère, à Saint-Étienne.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Dortel (Alcide), avocat, conseiller général à Nantes.
Lynier, président de la Société de géographie commerciale à Nantes.
Maître (Léon), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Nantes.

LOIRET.

Devaux (Jules), avocat-avoué à Pithiviers.

LOT.

Combes, contrôleur de la Caisse d'épargne à Cahors.
Carbonel, avocat à Cahors,
Delperier, imprimeur à Cahors,
Deymard, ingénieur,
Dupuy, avoué,
Gary (Abbé),
Girma, libraire à Cahors,
} membres de la Société des études du Lot.

Digitized by Google

MM. RIGALDIÈS, professeur au Collège de Figeac.
ROUMEJOUX (A. DE), SALGUES, de la Société historique et archéologique du Périgord, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE.

BLADÉ, correspondant de l'Institut, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux, à Agen.
DUBOIS (abbé), DURENGUES, de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen.
LAUZUN (Ch.), RATIER (Ch.), de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.
THOLIN, correspondant du Ministère, archiviste départemental, à Agen.

LOZÈRE.

PORÉE, archiviste départemental à Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

DELAHAYE, JOUITTEAU, membres de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
LAIR (Comte), membre de la Société française d'archéologie à Blou.
ROGERON, directeur du Laboratoire de l'École normale, de la Société nationale d'acclimatation de France.
URSEAU (abbé), correspondant du Ministère à Angers.

MANCHE.

ADAM (abbé), de la Société archéologique de Valognes.
AUFRAY (abbé), curé desservant de Saint-Cyr, près Valognes.
JOUAN, correspondant du Ministère à Cherbourg.
LEMARQUAND, juge de paix à Valognes.

MARNE.

BOURDEL, professeur au Lycée de Reims.
DEMAISON, archiviste du département, correspondant du Ministère, à Reims.
JOVY (Ernest), correspondant du Ministère, professeur au Collège de Vitry-le-François.

MAYENNE.

GALLAND (A.), professeur au Lycée de Laval.

Digitized by Google

MEURTHE-ET-MOSELLE.

MM. GERMAIN, correspondant du Ministère, secrétaire perpétuel de la Société française d'archéologie, à Nancy.

LIÉGEOIS, professeur à l'Université de Nancy, correspondant du Ministère.

NORD.

BOISSONNET (Baron DE), membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai.

BRISSE-POURPOINT, membre de la Société d'émulation de Cambrai.

DODAUTHUN, secrétaire général de l'Union Faulconnier, à Dunkerque.

LOOHEN (abbé), professeur aux Facultés catholiques de Lille.

PRUDHOMME, juge au Tribunal civil, membre de la Société de législation comparée de Paris.

QUARRÉ-REYBOURBON, de la Société de géographie de Lille.

RENAUT, membre de la Société d'émulation de Cambrai.

SWARTE (DE), trésorier payeur général, correspondant du Ministère à Lille.

OISE.

BRY, COZETTE, } membres du Comité historique et archéologique de Noyon.

DEPOIN, secrétaire de la Société historique du Vexin.

GALLOIS (abbé), membre de la Société historique de Compiègne.

MARSY (Comte DE), président de la Société française d'archéologie, à Compiègne.

MOREL (abbé), correspondant du Ministère, de la Société historique de Compiègne.

PAGEL, du Comité archéologique de Noyon.

PAS-DE-CALAIS.

DELAMARRE (abbé), supérieur de l'Institution Sainte-Marie à Aire-sur-la-Lys.

HERMAND (abbé), directeur du Collège d'Aire-sur-la-Lys.

PUY-DE-DOME.

BRUYANT, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES (BASSES-).

DAIN (Alfred), membre de la Société française d'hygiène, docteur-médecin, à Biarritz.

DUCLA, professeur au Lycée de Pau.

Digitized by Google

MM. PLANTÉ (Adrien), président de la Société des sciences et arts de Pau.
SOULICE, correspondant honoraire du Ministère, conservateur à la bibliothèque de la ville de Pau.
VERSCHAFFEL (abbé), de l'Observatoire d'Abbadia, près Hendaye.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

CANET, professeur au Lycée de Tarbes.
CARDEILLAC (DE), avocat à Tarbes.
DEJEANNE (Dr), correspondant du Ministère à Bagnères-de-Bigorre.
DUMORET, président de la Société Ramond à Bagnères-de-Bigorre.
GANDY (Dr), membre de la Commission météorologique à Bagnères-de-Bigorre.
GÉLY, GÈSE, } professeurs au Collège de Vic-Bigorre.
GÈZE, bibliothécaire de la Société académique de Tarbes.
LABROUCHE, correspondant du Ministère, archiviste des Hautes-Pyrénées à Tarbes.
MARCHAND, directeur de l'Observatoire du Pic-du-Midi à Bagnères-de-Bigorre.
MARSAN (abbé), curé de Saint-Lary.
PELOQUIN, professeur au Collège de Vic-Bigorre.
PORTALET, principal du Collège de Bagnères-de-Bigorre.
PROSPER, membre de la Société académique de Tarbes.
RÉCÉJAC, professeur au Lycée de Tarbes.
RICAUD (abbé), membre de la Société académique, directeur du Grand Séminaire de Tarbes.
RIPET, inspecteur d'Académie à Tarbes.
SANSOT, membre de la Société Ramond à Bagnères-de-Bigorre.
THÉLIN (DE), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

PALUSTRE, archiviste départemental à Perpignan.
VIDAL, correspondant du Ministère, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

RHONE.

BARRAL, professeur à la Faculté de médecine de Lyon.
CAILLEMER, doyen de la Faculté de droit de Lyon, correspondant du Ministère.
GUILLEMINET, président de la Société de pharmacie de Lyon.
HOLLEAUX, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
LUMIÈRE (Frères), membres de la Société de photographie à Lyon.

Digitized by Google

MM. Morat, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Lyon.
Texte, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
Vessiot, professeur à la Faculté des sciences de Lyon.

SARTHE.

Triger (Robert), correspondant du Ministère, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, membre correspondant de la Société archéologique du Midi de la France.

SAVOIE.

Borrel, architecte, correspondant du Ministère à Moutiers.
Pascaud, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, correspondant du Ministère.

SEINE.

Advielle, membre de la Société protectrice des animaux.
Arboux, membre de la Ligue de la prévoyance et de la mutualité.
Aulard, professeur à la Sorbonne.
Babelon, membre de l'Institut.
Baguenault de Puchesse, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques.
Balagny, membre de la Société française de photographie.
Belloc (E.), membre du Club alpin français.
Bénac, membre de la Société des ingénieurs civils de Paris.
Berthaud, membre de la Société française de photographie.
Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France.
Blanchet (A.), membre de la Société de numismatique.
Blayac (J.), préparateur à la Faculté des sciences.
Bonaparte (Prince Roland), membre de la Commission centrale de la Société de géographie de Paris, membre de la Commission des travaux historiques et scientifiques.
Bonnet, membre de la Société des études philosophiques.
Bonis, référendaire au sceau.
Boule (M.), assistant au Muséum d'histoire naturelle.
Bourgon (Dr de), membre de l'Association philomatique.
Bouquet de la Grye, membre de l'Institut.
Bournon, rédacteur des monographies historiques des communes du département de la Seine.
Boutillier (A.), membre de la Société de sténographie unitaire.
Brault, Bucquet, } membres de la Société française de photographie.
Cacheux (Émile), membre de la Société française d'hygiène.

Digitized by Google

MM. CANTREL.
CAZEAUX (Dr), membre de la Société d'hydrologie médicale.
CHARLIER-TABUR, rédacteur au journal *le Temps*.
CHAURÉ (Lucien), membre de la Société de topographie de France.
COHEN (Jules), membre de la Ligue de la prévoyance et de la mutualité.
COLAS, président de la Société des études philosophiques.
CORDIER (H.), professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes et à l'École libre des sciences politiques.
CORDIER (Mme).
DARBOUX, doyen de la Faculté des sciences, membre de l'Institut.
DARESSY (Mme Marie), fondatrice de l'École professionnelle, à Levallois-Perret.
DARLIN, professeur à l'École normale supérieure secondaire pour les jeunes filles, membre du Comité des travaux historiques.
DAVANNE, président de la Société française de photographie.
DELISLE (Léopold), directeur de la Bibliothèque nationale.
DENEUVE, membre de l'Académie d'aérostation.
DEPOINT (Séré), président de la Société historique du Vexin.
DIDIER (Paul), directeur adjoint au laboratoire de chimie à l'École normale supérieure.
DOP (Louis), membre de la Société des Anciens élèves de l'École des sciences politiques.
DRAPEYRON, membre de la Société de topographie de France.
DROUIN, secrétaire de la Société asiatique.
DUVAL (Mlle).
DUVAL (Gaston), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal.
EREY, membre de l'Académie d'aérostation.
ESQUIÉ, architecte.
ESTOUP.
FAUVEL (E.), membre de la Société topographique de France.
FÉRET (A.), membre de la Société française d'hygième.
FILHOL, membre de l'Institut, professeur au Muséum.
FOA, explorateur.
FOSSÉS (Comte DES), membre de la Société française de photographie, à Saint-Maur-les-Fossés.
FOVEAU DE COURMELLES (Dr), membre de la Société française d'hygiène.
FROIDEVEAUX, membre de la Société de géographie de Paris.
GAYRAUD, membre de la Société centrale d'aquiculture et de pêche.
GASSAUD, membre de la Société des ingénieurs civils.
GAZIER, professeur à la Sorbonne.
GENTIL, préparateur au Collège de France.
GRANGER, professeur à la Manufacture de Sèvres.
GRAVIER (C.), membre de la Société française de photographie.

Digitized by Google

MM. GRÉARD, membre de l'Académie française, vice-recteur de l'Université de Paris.
GUÉRIN (Paul), secrétaire de la Société de botanique.
GUESNON, correspondant honoraire du Ministère.
HAMON (G.), membre de la Société des pêches maritimes.
HAMY (Dr), membre de l'Institut.
HAMY (Mlle).
HARMAND (Georges), avocat à la Cour d'appel.
HENRY (Victor), membre de la Société des études philosophiques.
HÉRON DE VILLEFOSSE, président du Congrès, membre de l'Institut.
JANET (A.), ancien ingénieur.
JANSEN, membre de la Société française de photographie.
JOBERT, membre de l'Académie d'aérostation.
KŒNIGS (M.), professeur à la Sorbonne.
KŒNIGS (Mlle).
LACOUR, ingénieur civil des mines.
LAMBERT (A.), avocat à la Cour d'appel.
LASTEYRIE (Comte Robert DE), membre de l'Institut.
LÉDÉ (Dr), membre de la Société de statistique.
LEFÈVRE-PONTALIS, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques.
LERMINA (Jules), membre de l'Association littéraire.
LEVASSEUR, membre de l'Institut.
LEYGUES (G.), Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.
LONDE, membre de la Société française de photographie.
LUCAS, architecte.
LUTZ, président de la Société de botanique.
LYON-CAHEN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit.
MALARCE (DE), membre de la Société des institutions de prévoyance.
MALINVAUD, secrétaire général de la Société de botanique.
MAREH (L.).
MAREUSE, membre de la Société protectrice des animaux.
MARTONNE (DE), surveillant à l'École normale supérieure.
MASCART, membre de l'Institut.
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MICHELET, statuaire.
MONECORE (Félix DE), membre de la Société des antiquaires de la marine.
MUTEAU, membre de la Société d'assistance.
NAVARRE, membre de la Société de l'institut sténographique de France.

Digitized by Google

MM. NEYMARCH (A.), membre de la Société de statistique de Paris.
NIZET, professeur à l'École des hautes études commerciales, membre du Comité des études historiques et scientifiques.
OMONT, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale.
PARIS (Gaston), membre de l'Académie française.
PECH, membre de l'Association polytechnique.
PECTOR, membre de la Société française de photographie.
PÉRARD, membre de la Société des pêches maritimes.
PÉRÉS (Gustave), membre de la Société topographique de France.
PÉRONNET, membre de la Société des études philosophiques.
PETIT (V.-Georges), membre de la Société contre l'abus du tabac.
POUPINEL, architecte.
PRÊT, membre de la Société des études philosophiques.
PROU, bibliothécaire au dépôt des médailles de la Bibliothèque nationale.
RAMOND (G.), assistant au Muséum d'histoire naturelle.
RAHIR (Ernest), membre de la Société de topographie de France.
RÉGNIER (Dr).
REVELIÈRE DE LA REVELIÈRE (Comte DE), membre de la Société des études historiques.
ROCHETAIN.
ROQUES (Jacques), membre du Groupe des idéalistes.
ROZET, architecte.
ROY (Ernest), membre de la Société de sténographie.
SALLEFRANQUE, membre de la Société de statistique de Paris.
SAINT-ARROMAN, chef du 5e bureau de la direction de l'Enseignement supérieur.
SAINT-PAUL (Anthyme), président de la Société des études du Comminges.
SERVOIS, directeur des Archives nationales.
SIMON, préparateur à l'École normale supérieure.
SOLANS, ingénieur.
TANNERY (Jules), sous-directeur à l'École normale supérieure.
THÉZARD (Dr), ingénieur chimiste.
TRIBOULET, membre de la Société de topographie de France.
UMDENSTOK, membre de l'Académie d'aérostation.
VAILLANT (Léon), professeur au Muséum d'histoire naturelle.
VANNACQUE.
VARINARD, membre de la Société de géographie.
VAUTHIER, membre de la Société de statistique.
VIÉ, membre de la Société de graphologie, à Saint-Mandé.
VILLARD, attaché à l'École normale supérieure.
VILLE D'AVRAY (Colonel DE), membre de la Société de topographie de France.
VIRÉ (A.), secrétaire de la Société de spéléologie.

Digitized by Google

MM. Wallon, membre de la Société française de photographie.
Worms, membre de la Société française de sociologie.
Yvernes.

SEINE-INFÉRIEURE.

Collin (Albert), publiciste à Rouen.
Laforge (Léon), Vuacheux, } publicistes au Havre.

SEINE-ET-MARNE.

Bonno (Abbé), membre de la Société d'histoire de Provins, correspondant du Ministère.
Buisson, membre de la Société d'histoire de Provins à Monsigny-Lernoup.
Carton, propriétaire à Meaux.
Hugues, archiviste départemental, correspondant du Ministère à Melun.
Laboure, propriétaire à Meaux.
Leroy, archiviste de la ville, correspondant du Ministère à Melun.
Marty (Abbé), membre de la Société historique de Provins.
Tabernat (Mlle), membre de la Société historique de Provins.
Thoison, correspondant du Ministère à Larchant.

SEINE-ET-OISE.

Belèze (Mlle), membre de la Société de botanique et mycologique de France à Montfort-l'Amaury.
Dion (Comte de), Président de la Société archéologique de Rambouillet, correspondant du Ministère à Montfort-l'Amaury.
Mareuse, membre de la Commission des antiquités et des arts à Versailles.
Plancouard, correspondant du Ministère, membre de la Commission départementale des antiquités et des arts de Seine-et-Oise.
Simon, avocat à Versailles.
Thomas, curé de Taverny, correspondant du Ministère.

SOMME.

Dumesnil (Geoffroy), membre de la Société d'émulation d'Abbeville.
Ledieu, bibliothécaire de la ville, correspondant honoraire du Ministère à Abbeville.
Pharond, correspondant honoraire du Ministère à Abbeville.

Digitized by Google

TARN.

MM. BESAIRIE, professeur au Collège de Castres.
BESSÉRY, CABIÉ (Edmond), de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.
CARAVEN-CACHIN, membre de la Société géologique de France à Salvagnac.
JOLIBOIS, de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.
LACROUX (Numa), pharmacien de marine en retraite à Albi.
MALPHETTES, docteur-médecin à Albi.
PORTAL, archiviste départemental, correspondant du Ministère à Albi.
RIEUX, de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.
VIDAL, chef de bureau de la Préfecture d'Albi, de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.

TARN-ET-GARONNE.

BORDES, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres à Montauban.
BOURDEAU, membre de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
CALHIAT (chanoine), membre de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, aumônier du Lycée Ingres à Montauban.
CALVET, professeur au Collège de Moissac.
CORONE, DELPEY, membres de la Société des sciences, arts et belles-lettres de Montauban.
DURAND-LAPIE, professeur au Lycée de Montauban.
FORESTIÉ (E.), GALABERT (abbé), membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne à Montauban.
GARDELLE, architecte à Montauban.
LABORIE, MATHET, membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
MATHIEZ, professeur au Lycée de Montauban.
MILA DE CABARIEU, président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Montauban.
POTTIER (abbé), correspondant du Ministère, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
SAINT-FÉLIX (DE), membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Montauban.
TAILLEFER (abbé), membre de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Digitized by Google

VAR.

DILHAC, inspecteur primaire à Draguignan.
POUPÉ, professeur au Collège de Draguignan.

VAUCLUSE.

MM. LABANDE, REQUIN (abbé), } correspondants du Ministère à Avignon.

VENDÉE.

RAVION, professeur au Collège de Luçon.

VIENNE.

BONNET, professeur à la Faculté de droit de Poitiers.
BOURALIÈRE (DE LA), secrétaire de la Société des archives historiques du Poitou.
DANGEARD, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers.
MÉNARDIÈRE (DE LA), professeur à la Faculté de droit de Poitiers.
RICHARD, archiviste départemental, correspondant du Ministère à Poitiers.

VIENNE (HAUTE-).

ARBELLOT (chanoine), correspondant honoraire du Ministère à Limoges.
COURTOT, professeur au Lycée de Limoges.
FAGE (René), correspondant du Ministère à Limoges.
GENDRE (LE), président de la Société botanique du Limousin.
JOUHANNEAUD, avoué à Limoges.
LEROUX (A.), archiviste départemental, correspondant du Ministère à Limoges.
LEYMARIE (C.), correspondant honoraire du Ministère à Limoges.
MASFRAND, président de la Société des amis des sciences et des arts de Rochechouart.
PEYRUSSON, professeur à l'École de médecine de Limoges.
RIVET, secrétaire de la Société botanique du Limousin.

VOSGES.

PETITDEMANGES, à Saint-Dié.

YONNE.

CAZALA, président de la bibliothèque populaire d'Avallon.
JORDAN, membre de la Société d'études d'Avallon.

Digitized by Google

ÉTRANGER.

MM. Anglade, agrégé de l'Université, étudiant à l'Université de Bonn (Allemagne).

Leite de Vasconcellos, professeur à l'Université de Coïmbre (Portugal).

Salverda de Grave, professeur à l'Université de Leyde (Hollande).

Wallensköld, professeur à l'Université d'Helsingfors (Finlande).

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOULOUSE.

Toulouse. Histoire, archéologie monumentale, facultés, académies, établissements municipaux, institutions locales, sciences, beaux-arts, agriculture, commerce, région pyrénéenne. In-8°, 1150 pages, broché, 1887..... 5 »

Etudes d'archéologie et d'histoire. *Documents toulousains, souvenirs et impressions*, par J. de Malafosse. 1 beau volume in-8° raisin de 500 pages, avec gravures..... 6 »

L'Eglise Saint-Etienne, cathédrale de Toulouse, par Jules de Lahondès. Ouvrage orné de 14 gravures hors texte, d'après des photographies et les dessins de l'auteur, et de deux plans. 482 pages. In-8°, broché..... 7 50

Histoire de la paroisse Notre-Dame la Dalbade, par l'abbé R.-C. Julien. Ouvrage orné de 5 phototypies hors texte, de gravures d'après les photographies et dessins de J. de Lahondès. In-8°, 522 pages, broché..... 7 50

La Chapelle du Grand Séminaire de Toulouse, notice historique et descriptive, par un prêtre de Saint-Sulpice (avec 17 phototypies hors texte et 2 plans). 1 beau volume grand in-8°, 216 pages..... 10 »

Origine et établissement de l'Académie des Jeux Floraux. Extrait du manuscrit inédit des *Leys d'amors*, publié avec une introduction, des notes et une table alphabétique des poètes de l'Ecole de Toulouse, par Camille Chabaneau. Brochure grand in-4°, 32 p. 5 »

Le Tribunal révolutionnaire de Toulouse (25 nivôse, 3 floréal an II, 14 janvier-22 avril 1794), par Axel Duboul. 1 volume in-8°, 170 pages..... 2 50

Digitized by Google

Les Reclus de Toulouse sous la Terreur, registres officiels concernant les citoyens emprisonnés comme suspects, par le baron R. DE BOUGLON.

1er *fascicule :* Les citoyens reclus à la Visitation. In-8°, br . 3 »

2e *fascicule :* Les citoyens reclus aux Carmélites, à la Conciergerie, au ci-devant Sénéchal, aux Hauts-Murats. Les citoyens en arrestation chez eux. In-8°, broché..... 3 »

La fin du Parlement de Toulouse, par Axel DUBOUL. 1 volume in-8°, 432 pages..... 5 »

La Société toulousaine à la fin du dix-huitième siècle (l'ancien régime et la Révolution), par Paul DE CASTÉRAS. In-8°, broché. 3 50

Tolosa Tectosagum, par Edw. BARRY. Petit in-8°, à grandes marges..... 8 »

Histoire des évêques et archevêques de Toulouse, par l'abbé CAYRE. Beau volume grand in-8°..... 5 »

RÉGIONS TOULOUSAINE ET PYRÉNÉENNE.

Inscriptions antiques des Pyrénées, par Julien SACAZE, avec préface de M. Albert Lebègue, 468 inscriptions dont 350 gravées d'après les monuments originaux. 1 fort volume in-8° raisin de 600 pages, imprimé sur beau papier..... 20 »

(*Bibliothèque méridionale.*)

Histoire littéraire de la ville d'Albi. L'instruction en province avant 1789, par Jules ROLAND. Beau volume in-8°..... 5 »

Annales de Pamiers, par M. J. DE LAHONDÈS. 2 volumes in-8°, brochés..... 8 »

Histoire de la baronnie de Merville, pays de Guyenne, sénéchaussée et diocèse de Toulouse, par l'abbé LARRONDO. 1 volume in-8°, avec cartes, plans et phototypies. 552 pages..... 7 »

L'Isle-en-Dodon, châtellenie de Comminges, par l'abbé B. MAGRE..... 2 »

Pibrac. Histoire de l'église, du village et du château, par A. DU FAUR, comte de Pibrac. In-8°, broché..... 3 »

Gaston IV, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn, prince de Navarre (1423-1472), par Henri COURTEAULT, archiviste aux Archives nationales. 1 volume grand in-8°..... 7 »

(*Bibliothèque méridionale.*)

Histoire de Saint-Félix de Caraman, *baronnie des Etats du Languedoc*, par M. l'abbé G.-B. MORÈRE, ancien professeur d'histoire. 1 volume in-8° de 250 pages..... 3 »

Lettres écrites par M. de Froidour à M. de Méricourt et à M. de Medon, publiées avec des notes par P. DE CASTERAN. 1 vol. in-8° de 214 pages..... 7 50

Monographie de l'église Saint-Just de Valcabrère, par M. MÉTIVIER, architecte du département du Gers. 80 pages in-8°, 13 planches hors texte..... 2 50

Digitized by Google

LANGUEDOC.

Histoire générale de Languedoc, avec des notes et des pièces justificatives, par Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissete, religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. — Édition accompagnée de dissertations et notes nouvelles, contenant le recueil des inscriptions antiques de la Province, des planches de médailles et de sceaux, des cartes géographiques, etc., avec une introduction de M. E. Dulaurier, membre de l'Institut, continuée jusques en 1790 sous le titre de *Études historiques sur la province de Languedoc*, par M. Ernest Roschach, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. **Ouvrage couronné par l'Institut.** Annoté par M. Auguste Molinier, professeur à l'Ecole des Chartes; M. Emile Mabille, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. Charles Robert, membre de l'Institut; M. Paul Meyer, membre de l'Institut; M. Chabaneau, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier; M. Allmer, correspondant de l'Institut; M. Edward Barry, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse; M. Lebègue, professeur à la même Faculté; M. Germer-Durand; M. Joseph Roman, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

L'*Histoire générale de Languedoc*, avec la continuation et les additions, forme 15 volumes de texte, de notes et de preuves, dont un volume d'épigraphie, format in-4°, imprimés en caractères élzéviriens.

Le prix des 15 volumes est de..... **400 fr.**
Exceptionnellement, le tome XV (Epigraphie) est vendu séparément au prix de..... **50 fr.**

Un album, contenant des cartes géographiques, des reproductions de monnaies, de poids, de sceaux, etc., est actuellement en préparation.

Les plus grandes facilités de payement sont données pour l'acquisition de cet ouvrage. Un prospectus spécial est adressé sur demande affranchie.

Étude sur l'administration féodale dans le Languedoc (900-1250), par A. Molinier, professeur à l'Ecole des Chartes. In 8°, 1879..... 10 »

Étude sur l'administration de saint Louis et d'Alphonse de Poitiers dans le Languedoc, suivie des actes des enquêteurs de ces deux princes, par *le même*. In-4°..... 20 »

Géographie historique de la province de Languedoc au Moyen-Age, par *le même*. 1 vol. gr. in-4°, broché, 458 pag. 20 »

Établissement de l'imprimerie en Languedoc, par le Dr Desbarreaux-Bernard. 1 vol. petit in-4° de 430 pages, accompagné de 14 planches hors texte. Tiré à petit nombre, il n'en reste que fort peu d'exemplaires au prix de..... 30 »

Essai sur les villes fondées dans le sud-ouest de la France aux treizième et quatorzième siècles sous le nom générique de Bastides, par M. A. Curie-Seimbres. Grand in-8°, papier vélin, 1880. (Couronné par l'Institut)..... 4 »

Digitized by Google

Inscriptions antiques de la province du Languedoc (Recueil des), par Edw. Barry, Lebègue, Germer-Durand, etc. Beau vol. in-4° cartonné à l'anglaise. (Couronné par la Société archéologique du midi de la France)..... 50 »

Le royaume d'Aquitaine et ses marches sous les Carlovingiens, par E. Mabille, de la Société des Antiquaires de France. In-4°, 60 pages..... 3 »

Les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc du treizième siècle aux guerres de religion, par Paul Dognon, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. 1 volume grand in-8°..... 10 »
(Bibliothèque méridionale.)

Quelques préliminaires de la Révocation de l'Édit de Nantes en Languedoc, par M. Gachon, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier. 1 beau volume grand in-8°..... 7 »
(Bibliothèque méridionale.)

LANGUE ET LITTÉRATURE DU MIDI DE LA FRANCE.

Théophile et Paul de Viau, Étude historique et littéraire, par Ch. Garrisson. 1 volume grand in-8° raisin de 240 pages..... 6 »

Poésies complètes de Bertran de Born, publiées dans le texte original, avec une introduction, des notes, un glossaire et des extraits inédits du cartulaire de Dalon, par Antoine Thomas, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Toulouse, chargé du cours de philologie romane à la Sorbonne. Petit in-8°..... 4 »
(Bibliothèque méridionale.)

Documents pour l'Histoire de la Domination française dans le Milanais (1499-1513), publiés par L.-G. Pélissier, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. 1 volume grand in-8°..... 7 50
(Bibliothèque méridionale.)

Les Mystères provençaux du quinzième siècle, publiés pour la première fois, par MM. Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, et H. Teulié. Petit in-8°..... 7 »
(Bibliothèque méridionale.)

Le Troubadour Guilhem Montanhagol, par Jules Coulet, agrégé des lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole pratique des hautes études. 1 volume petit in-8°..... 5 »
(Bibliothèque méridionale.)

Grammaire languedocienne (dialecte de Pézénas), par Emile Mazuc. 1 beau volume in-8° (xvi-352 pages)..... 7 50

Les biographies des Troubadours en langue provençale, publiées intégralement pour la première fois, avec une introduction et des notes, accompagnées de textes latins, provençaux, italiens et espagnols concernant ces poètes, etc., par Camille Chabaneau. Brochure in-4° raisin, 204 pages..... 20 »

Digitized by Google

Origine et établissement de l'Académie des Jeux Floraux. Extrait du manuscrit inédit des **Leys d'amors,** publié avec une introduction, des notes et une table alphabétique des poètes de l'Ecole de Toulouse, par Camille CHABANEAU. Brochure gr. in-4°, 32 pages. 5 »

Sur la langue romane du midi de la France ou le provençal, par Camille CHABANEAU. Brochure grand in-4°, 10 pages..... 2 »

Œuvres de Pierre Goudelin, collationnées sur les éditions originales, accompagnées d'une étude biographique et bibliographique, de notes et d'un glossaire, par le Dr J.-B. NOULET. In-8°, 507 pages, broché..... 2 »

PUBLICATIONS DE LUXE.

Album des monuments et de l'art ancien du Midi, Monographies détaillées accompagnées de bibliographies complètes, de nombreux desseins dans le texte et de planches en photocollographie. Format in-4°, édition de bibliophile. Le premier tome, publié sous les auspices de la Société archéologique du Midi et la direction de M. Emile CARTAILHAC, est illustré de 48 planches et de 150 dessins. Il renferme 20 notices dues aux principaux archéologues méridionaux ; il ne reste que 50 exemplaires disponibles. Prix du volume..... 40 »

Les tomes II, III et IV sont en préparation. — (*Demander prospectus spécial.*)

Étude sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France. Industrie wisigothique. Avec 35 planches, une carte et de nombreuses figures dans le texte, par C. BARRIÈRE-FLAVY. In-4°, broché. (Tiré à petit nombre.)..... 30 »

Monuments primitifs des Iles Baléares (mission scientifique du ministère de l'Instruction publique), par Emile CARTAILHAC. In-4°, 1 volume de texte avec 80 figures et un album de 51 planches en phototypie. (Tiré à petit nombre.)..... 50 »

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
Les Congrès provinciaux et leur inauguration à Toulouse	Bron Desazars	219
Le Congrès de Toulouse à l'hôtel d'Assézat	J. de Lahondès	227
Séance d'ouverture	L. de Granval	235
Histoire	F. Pasquier	243
Philologie	A. Jeanroy	266
Archéologie	J. de Lahondès	271
Sciences économiques & sociales	H. Duméril	289
Philosophie	F. Lary	302
Photographie	Ch. Fabre	306
Exposition de la Société de Photographie de Toulouse	—	308
Sciences médicales et hygiène	H. Mandoul	312
Histoire naturelle... Geologie	J. Jammes	330
Histoire naturelle... Zoologie	—	338
Histoire naturelle... Botanique	—	346
Mathématiques	E. Mathias	352
Physique & aéronautique	—	355
Chimie & Minéralogie	—	359
Géographie historique & descriptive	E. Cartailhac	364
Exposition des appareils de mesure du temps	de Rey-Pailhade	388
Fêtes du Congrès. — Réceptions diverses au Capitole, à l'Hôtel d'Assézat, aux Jacobins. — Soirees. — Banquets	J. R. de Brousse	396
Séance de clôture	E. P.	412
Excursions. Carcassonne	J. de Lahondès	447
Excursions. Martres, Saint-Bertrand, Valcabrère, Gargas	F. Régnault	457
Excursions. Albi	Baron de Rivières	467
Excursions. Padirac	E. Cartailhac	475
Conclusion	J. de Lahondès	481
Noms des Congressistes		485
Bibliographie méridionale		507

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 8072

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les Stations thermales et hivernales

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, ETC.

Tarif spécial **G. V.** N° **106** (Orléans).

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de **20** à **40** %, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), **Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn**, etc.

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** JOURS,

non compris les jours de départ et d'arrivée.

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions

Notices et Renseignements : **5, rue Drouot, Paris**

Décret d'intérêt public Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE

St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENICAL)
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et son débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE.**

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard** à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

DÉPOT SPÉCIAL ET DIRECT

DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

NOTA. — Ses relations directes avec les sources permettent à la Maison AUBA de livrer les eaux minérales toujours fraîches, aux meilleures conditions de prix.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.*

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse,

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

SAISON 1899

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du **Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre**, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billet Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits**, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire.
Pornichet (Sainte-Marguerite).
Escoublac-la-Baule.
Le Pouliguen.
Batz.
Le Croisic.
Guérande.
Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz).
Plouharnel-Carnac.
Saint-Pierre-Quiberon.
Quiberon (Le Palais-Belle-Ile-en-Mer).
Lorient (Port-Louis, Larmor).
Quimperlé (Pouldu).
Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant).
Quimper (Bénodet).
Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy).
Douarnenez.
Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Digitized by Google

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS DE LIBRE CIRCULATION

Pour les plages de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1899, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

	1re CLASSE	2e CLASSE
	fr.	fr.
1° Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de **Savenay**.....	100 »	75 »
2° Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de **Savenay**. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, de.....	0 1344	0 09072

BILLETS. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du **Croisic** et de **Guérande** à **Châteaulin** et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

VALIDITÉ. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0.04×0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1899

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

Pour La BOURBOULE, le MONT-DORE, ROYAT et VIC-sur-CÈRE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans, délivre, à toutes les gares de son réseau pour les stations thermales de **La Bourboule**, du **Mont-Dore**, de **Royat** et de **Vic-sur-Cère**, des billets aller et retour, à prix réduits, dont la durée de validité est de **10 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant payement d'un supplément de 10 % du prix du billet.

En outre du MONT-DORE et de LA BOURBOULE à ROYAT et CLERMONT-FERRAND *et vice versâ,*

De BORT à LA BOURBOULE, au MONT-DORE, ROYAT et CLERMONT-FERRAND *et vice versâ.*

On délivre des billets d'Aller et Retour à prix réduits,

VALABLES PENDANT **3** JOURS

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'Aller et Retour de Famille

POUR LES STATIONS THERMALES DE

Chamblet-Néris (NÉRIS), ÉVAUX-les-BAINS, Moulins (BOURBON-L'ARCHAMBAULT), la BOURBOULE, le MONT-DORE, ROYAT, Rocamadour (MIERS), Saint-Éloy (CHATEAUNEUF-les-BAINS), VIC-sur-CÈRE.

RÉDUCTION de 50 %

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré du **15 Mai** au **15 Septembre**, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des **Billets d'Aller et Retour collectifs** de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenace du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, **ce jour non compris**, est de **30 jours.**

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES
DEVANT PARAITRE PROCHAINEMENT

A. Auriol. — La Fondation de la Chartreuse de Toulouse.
B. Baillaud. — Le Climat de Toulouse.
Barrière-Flavy. — Le Costume & l'Armement des Wisigoths aux Ve & VIe siècles.
Vte Begouen — Le général Max Caffarelli du Falga.
— Une espionne de Richelieu : Mme d'Amalvy née Sybille des Aigues.
Bon Desazars. — Un Artiste toulousain contemporain : Bernard Bénezet.
— La Légende de Virgile à Toulouse : Le vrai Virgile toulousain.
Desdevises du Dézert. — Les idées de M. Yves Guyot & de Mme Pardo-Bazan sur l'Espagne contemporaine.
François Dhers. — La Campagne du maréchal Soult en 1814 dans les Pyrénées-Occidentales.
C. Douais. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'Art à Toulouse (Les baux à loyer de la Chambre des Notaires).
— Inventaire du Trésor de Saint-Sernin de Toulouse (1246-1657).
J. Dubédat. — A travers la Cerdagne.
Dr Graciette. — Une Société littéraire ignorée de Toulouse à la fin du dix-huitième siècle.
Jean de l'Hers. — Au Musée de Montpellier. — Les dix-sept portraits d'Alfred Bruyas.
Joulin. — Fouilles de Martres-Tolosane : La décoration sculpturale de la villa de Chiragan.
Gaston Jourdanne. — Le Mouvement félibréen & ses dernières productions.
Auguste Laget. — Les Chanteurs toulousains du dix-neuvième siècle.
Le commandant M*.** — La campagne du duc de Rohan dans le Lauraguais. — Les combats de Souilhe & de Soulhanels en 1627.
Lestrade. — Œuvres d'art exécutées à la Dalbade aux seizième et dix-septième siècles.
Louis Maisonneuve. — Les Idées philosophiques de Fermat.
Massip. — La Calligraphie à Toulouse, au quinzième siècle.
Émile Mathias. — Le Magnétisme terrestre dans la région toulousaine.
Édouard Privat. — Le Château de Lourdes pendant la guerre de Cent-Ans (1360-1407).
Un Pyrénéen. — Histoire de l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre.
Bon de Rivière. — Une Princesse allemande en Albigeois : La comtesse d'Isembourg.
Ernest Roschach. — L'Historien Nicolas Bertrand.
Rumeau. — L'Assistance publique à Grenade pendant la Révolution.
Edmond Saint-Raymond. — Dupuy Dugrez & son Traité sur la Peinture.
Louis de Santi. — Les Hérétiques albigeois du Lauraguais au treizième siècle.
Th. Suran. — Un Poète bigourdan du dix-neuvième siècle : Frédéric Soutras.
Vte Jean d'Ussel. — Paysages andorrans.
Louis Vergne. — La manufacture des tabacs de Toulouse.

NOTA. Tout ouvrage concernant la France méridionale & l'Espagne septentrionale, dont deux exemplaires auront été adressés à la Direction de la REVUE DES PYRÉNÉES, *45, rue des Tourneurs, sera l'objet d'un compte rendu critique.*

Digitized by Google

Revue des Pyrénées

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

FONDÉE PAR MM. JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : LE BARON **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

Paraissant tous les deux mois par livraisons de 100 pages environ.

Abonnement annuel : 12 francs.

TOME XI

1899 — 3e & 4e LIVRAISONS

SOMMAIRE

		Pages.
Les Congrès provinciaux et leur inauguration à Toulouse	Baron Desazars	219
Le Congrès de Toulouse à l'hôtel d'Assézat	J. de Lahondès	227
Séance d'ouverture	L. de Granval	235
Histoire	F. Pasquier	243
Philologie	A. Jeanroy	266
Archéologie	J. de Lahondès	271
Sciences économiques & sociales	H. Duméril	289
Philosophie	F. Lary	302
Photographie	Ch. Fabre	306
Exposition de la Société de Photographie de Toulouse	—	308
Sciences médicales et hygiène	H. Mandoul	312
Histoire naturelle : Géologie	J. Jammes	330
Histoire naturelle : Zoologie	—	338
Histoire naturelle : Botanique	—	346
Mathématiques	E. Mathias	352
Physique & aéronautique	—	355
Chimie & Minéralogie	—	359
Géographie historique & descriptive	E. Cartailhac	364
Exposition des appareils de mesure du temps	de Rey-Pailhade	388
Fêtes du Congrès. — Réceptions diverses au Capitole, à l'Hôtel d'Assézat, aux Jacobins. — Soirées. — Banquets	J. R. de Brousse	396
Séance de clôture	E. P.	412
Excursions : Carcassonne	J. de Lahondès	447
Excursions : Martres, Saint-Bertrand, Valcabrère, Gargas	F. Régnault	457
Excursions : Albi	Baron de Rivières	467
Excursions : Padirac	E. Cartailhac	475
Conclusion	J. de Lahondès	481
Noms des Congressistes		485
Bibliographie méridionale		507

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

45 RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Septembre-Octobre 1899.

Revue

des

Pyrénées

Toulouse

Digitized by Google

LIBRAIRIE EDOUARD PRIVAT

45, RUE DES TOURNEURS, TOULOUSE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Monographie de la basilique de Saint-Just de Valcabrère,

par R. MÉTIVIER, architecte du département du Gers; 80 pages in-8°, 13 planches hors texte..... 2 50

Grammaire languedocienne (*dialecte de Pézénas*), par Emile MÂZUC.

1 beau volume in-8° (XVI-352 pages)..... 7 50

Histoire complète de Jeanne d'Arc, avec appendices, notes et pièces justificatives, cartes et plans. — 3 vol. in-8° de plus de 600 pages chaque, par M. le chanoine DUNAND, avec une lettre de M. Léopold DELISLE, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale..... 24 »

Tome I : LA JEUNESSE DE JEANNE D'ARC. — Tome II : SA MISSION.
Tome III : SON MARTYRE.

Cette *Histoire de Jeanne d'Arc*, la première complète qui ait paru jusqu'à présent, la première qui donne toutes les scènes de ce drame sans précédent qui s'appelle le Procès de Rouen, n'est pas, comme on pourrait le croire, un simple recueil de citations et de documents. C'est avant tout un récit vivant, rapide, — remarquablement documenté toutefois, — des fait de l'histoire de Jeanne, histoire la plus étonnante, la plus merveilleuse et néanmoins la plus authentique qui se puisse imaginer. Pour composer ce récit dans lequel semble palpiter l'âme de la Pucelle, incarnation de l'âme de la France, l'auteur a su profiter de tous les documents que les recherches les plus récentes comme les plus anciennes ont mis au jour. C'est une justice que les critiques les plus autorisés lui ont rendue.

Des appendices, cartes, plans et notes spéciales, renvoyés à la fin des volumes, éclaircissent les questions posées dans le cours du récit. De la sorte, à l'intérêt d'une histoire des plus attachantes se joint celui des recherches et des solutions critiques.

Quelques préliminaires de la Révocation de l'Édit de Nantes en Languedoc, par M. GACHON, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier. — Un beau volume grand in-8°. Prix..... 7 »

La Révocation de l'Edit de Nantes a été fort étudiée. L'ensemble des mesures qui ont atteint les Religionnaires, les responsabilités qu'elles mettent en cause ont été l'objet de nombreuses recherches, servies par la publication de documents empruntés à toutes les régions protestantes de la France.

Il ne s'agit ici que d'une province. Mais c'est celle qui a vu le plus d'initiatives se produire dans cette procédure de vingt-cinq ans dont les progrès ont abouti à la violence et à l'acte décisif de la Révocation, celle qui a fourni les plus claires preuves de la complicité de tous à cet acte, et d'une campagne cohérente et logiquement menée. Le rôle des gens du roi, notamment des intendants de Bezons et Daguesseau, celui des évêques, celui des assemblées provinciales y ont une importance et un relief particuliers. De là l'intérêt qui s'attache aux faits groupés et analysés dans ce livre, et aux textes qui y sont joints.

Cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque Méridionale*, 2e série, tome V.

L'Angleterre en Egypte, par sir Alfred MILNER, ouvrage traduit de l'anglais, par M. F. MAZUC, ancien inspecteur général des finances d'Egypte. — 1 volume in-8° de 510 pages..... 7 50

Au moment où la question d'Egypte préoccupe si vivement les esprits, il n'est peut-être pas inutile de savoir ce qu'en pense la masse de la population anglaise. Son opinion est en grande partie basée sur les renseignements qui lui sont fournis par l'ouvrage de sir A. Milner, qui a eu un très grand retentissement de l'autre côté de la Manche et qui est devenu en quelque sorte le bréviaire des Anglais sur la question égyptienne. L'excellente traduction qu'en donne M. Mazuc permet à tous les Français d'avoir aujourd'hui à leur portée un ouvrage devenu classique en Angleterre.

Digitized by Google

L'ESPAGNE D'AUJOURD'HUI

A PROPOS D'UN LIVRE DE M. YVES GUYOT
ET D'UNE CONFÉRENCE DE Mme PARDO-BAZAN

L'Espagne vient de glisser sur la dernière marche de la *escala dolorosa* qu'elle descend depuis Philippe II. Après trois mois de guerre, marqués par trois grandes défaites, elle a perdu ses dernières colonies. Elle est réduite à la péninsule & à ses annexes des Baléares & des Canaries. Rien n'a manqué à sa défaite pour la rendre aussi dure, aussi amère qu'il en fut jamais.

Les malheurs de l'Espagne ont trouvé un écho en France. La sympathie générale est allée aux vaincus plutôt qu'aux vainqueurs, & doit être d'autant plus précieuse aux Espagnols que nous aurions eu peut-être des raisons très sérieuses de penser autrement.

Je ne parle pas des souvenirs de cette guerre d'Espagne qui nous a fait perdre l'empire de l'Europe. Nous n'avions pas le droit pour nous, nous avons porté la peine de notre servilité.

Mais depuis Napoléon nous avons assez fait pour l'Espagne pour mériter l'oubli du passé. Nous lui avons inspiré le désir de la liberté & nous l'avons aidée à la conquérir. Nos poètes ont éveillé les siens, nos ingénieurs ont tracé ses premiers chemins de fer, nos capitalistes ont soutenu ses entreprises, nos négociants ont développé son agriculture & stimulé son industrie. Malgré tout, nous sommes restés pour le gros de la nation espagnole l'ennemi héréditaire. Elle s'est peu affligée

Digitized by Google

de nos désastres. Le clergé espagnol & tout ce qui tient à lui nous déteste cordialement.

Les Etats-Unis ont pour nous toutes les séductions de la jeunesse. La France a presque des yeux de mère pour ce grand peuple dont elle a soutenu les premiers pas. Un peu scandalisée parfois de ses audaces & de ses brusqueries, elle admire son libéralisme, sa science, sa merveilleuse & féconde activité. La France & l'Amérique ont entre elles de puissantes relations d'intérêt. L'Amérique est une de nos meilleures clientes, nous n'avons qu'à gagner à rester en ses bonnes grâces.

Et, malgré tout, ce n'est pas aux États-Unis que sont allés les vœux de la France. Elle a cédé à je ne sais quelle affinité secrète qui nous porte instinctivement à préférer le Latin au Saxon. Elle a compris qu'il y avait quelque chose d'odieux dans cette lutte d'un peuple richissime & admirablement préparé contre une nation appauvrie par un siècle de guerre civile & tout récemment encore par trois ans de campagne sous un ciel meurtrier. En dépit des tirades humanitaires des Américains, la France a senti qu'ils abusaient de leur force. Elle a regretté peut-être le temps où son épée était au service du faible contre le fort. Prisonnière des monarchies européennes, elle a du moins fait ce qu'elle a pu pour arrêter l'effusion du sang.

Nos divisions se sont cependant manifestées dans cette question comme dans toutes les autres; l'Amérique n'a eu pour elle qu'une minorité, mais une minorité agissante & hardie, qui n'a pas craint d'avouer hautement ses préférences.

I.

M. Yves Guyot, ancien ministre, a publié dans le journal *le Siècle* une série d'articles qu'il a réunis dans un livre intitulé : *L'Evolution politique & sociale de l'Espagne.*

C'est l'un des plus sévères réquisitoires que l'on ait écrits en France contre ce malheureux pays.

M. Yves Guyot a sans doute oublié que nous fûmes, nous

Digitized by Google

aussi, il n'y a pas encore trente ans, vaincus et dépouillés par un peuple qui a invoqué contre nous tous les arguments qu'il entasse contre l'Espagne. Son livre n'est pas généreux & est peut-être imprudent.

Je ne crois pas cependant qu'il ait voulu, en l'écrivant, insulter aux vaincus. Il appartient à un parti qui ne se pique pas d'idéalisme & qui veut acclimater chez nous l'esprit pratique des peuples germains & saxons. Il se donne comme tâche « de substituer la civilisation scientifique & productive à la civilisation sacerdotale & militaire » qui a régné dans le passé. Je crois comprendre la grandeur de la Science, & je voudrais voir mon pays rompre avec bien des habitudes fâcheuses, avec bien des routines & bien des préjugés. J'avoue, toutefois, que cette transformation radicale m'effraie, & que le soldat, & même le prêtre, me paraissent avoir encore leur place marquée dans toute société bien organisée. Il vaudrait mieux faire à la religion, à la force, à la science & au travail, leur juste part d'influence sociale que supprimer deux de ces facteurs de toute prospérité. La civilisation uniquement scientifique & productive court grand risque de n'être qu'un corps sans âme. — Mais c'est la formule du jour! — Et M. Yves Guyot a vu dans l'Espagne vaincue & ruinée un excellent exemple des dangers que présente la civilisation d'ancien régime. Voilà un peuple qui s'est laissé mener depuis quatre siècles par des clercs & des soldats; regardez où ils l'ont conduit! M. Yves Guyot n'a sans doute contre l'Espagne aucun grief particulier; elle lui fournit un argument à l'appui de sa thèse, voilà tout.

Le livre renferme deux parties distinctes & de valeur inégale. La partie historique esquisse les grands faits des annales espagnoles depuis le seizième siècle & retrace les progrès incessants de la décadence. La partie économique nous renseigne sur les conséquences de la guerre, l'état des finances, du commerce & de l'industrie espagnole.

M. Yves Guyot n'est pas un historien de profession. Il a consulté des manuels détaillés & a bien mis en relief les faits principaux, mais il n'a pu acquérir la parfaite intelligence des milieux où vivaient les hommes dont il parle; il

Digitized by Google

les considère toujours du même point de vue & les juge sommairement d'après des principes, sans doute excellents, mais qui leur étaient totalement inconnus. Il ne voit, par exemple, dans l'Inquisition qu'une institution odieuse & dans l'expulsion des Morisques qu'un abominable & absurde coup de force. C'est bien ainsi, en effet, que nous apparaissent aujourd'hui ces choses, mais elles ne produisirent pas le même effet sur ceux qui en furent témoins. Si des hommes de la valeur de Ximenès, de Charles-Quint, de Macanaz, de Charles III & de Campomanès ont cru bon de maintenir le Saint-Office, c'est apparemment qu'ils lui voyaient quelque utilité que nous ne lui voyons plus; c'est se tirer trop aisément d'affaire que de les accuser d'ignorance & de fanatisme. Les Mores étaient en Espagne un corps étranger que la nation tendait naturellement à éliminer. Elle s'en débarrassa, comme l'Europe se débarrassera un jour des Turcs. C'étaient des intrus dont la présence constituait pour l'Espagne un très réel danger. Philippe III fut certainement beaucoup moins déraisonnable en chassant les Morisques que Louis XIV en chassant les Protestants.

La colonisation espagnole est jugée avec le même parti pris. Il faut toujours, lorsque l'on parle de ce sujet, avoir devant les yeux les incroyables difficultés que durent surmonter les Espagnols pour découvrir, conquérir, explorer & gouverner un monde entier avec quelques milliers & parfois quelques centaines de soldats. Ils furent, il est vrai, des maîtres impitoyables; mais ils ont marqué de leur empreinte la moitié du continent américain. Ils ont creusé des ports, frayé des routes, bâti des villes, beaucoup plus belles au dix-huitième siècle que la plupart des capitales de l'Europe. Ils ont imposé à 17 millions d'hommes leur foi, leurs lois & leurs coutumes, &, pendant deux cent cinquante ans, le Conseil des Indes a été obéi à Lima, à Manille & Mexico. La législation espagnole des Indes est un des codes les plus humains qui aient été rédigés, & les quarante dernières années de la domination espagnole ont été marquées en Amérique par d'immenses progrès. La colonisation espagnole est une œuvre incomplète, mais d'une incontestable grandeur. Humboldt, qui visita le

Digitized by Google

Mexique au commencement de ce siècle, en rapporta l'idée la plus avantageuse.

Les guerres civiles de l'Espagne de 1820 à 1876 ne présentent à l'observation superficielle qu'un chaos inextricable, qu'un confus bouillonnement; mais, si on les étudie en détail, on voit que ces guerres avaient une raison & un but : il s'agissait d'arracher l'Espagne à la contemplation de son passé & de la retourner du côté de l'avenir. L'entreprise n'a pas encore réussi & il se peut qu'elle fût désespérée; personne ne soutiendra, je pense, qu'elle ne devait pas être tentée. Si la lutte a été si longue, c'est que la masse de la nation n'a pas bougé depuis le temps des Rois Catholiques; elle est demeurée à peu près indifférente à cette guerre d'idées, ou elle a pris parti pour la réaction; c'est une minorité, — très faible en nombre, — qui a imposé à l'Espagne les principes du droit politique moderne. L'armée espagnole, aujourd'hui si déchue, a joué dans ces guerres un grand & noble rôle. Espartero, O'Donnel, Narvaez lui-même sont de beaux & magnanimes soldats. Il y a dans ces guerres des pages splendides, dignes des plus beaux temps de l'héroïsme espagnol.

Si l'organisation officielle du gouvernement libéral n'a pas amené tous les heureux résultats qu'on en devait attendre, c'est que la réaction, vaincue en apparence, est restée réellement au pouvoir avec Isabelle II. L'Espagne a joué de malheur avec ses rois. Cependant rien n'était perdu encore en 1868, & la Révolution qui renversa Isabelle montra la force qu'avaient prise les idées libérales, même dans la partie la moins cultivée de la nation. Un vent de liberté souffla sur l'Espagne : Topete, Prim, Serrano, Zorrilla voulurent sincèrement l'émanciper. La décadence morale, la léthargie n'ont commencé qu'avec la Restauration, & la faute en est principalement à Canovas qui, las de combattre, a acheté ses ennemis. A ce régime de corruption sournoise, l'armée a perdu sa probité & son honneur, l'administration a achevé de se pourrir, le peuple s'est pris à mépriser ses gouvernants, depuis le premier ministre jusqu'au dernier alcalde, & n'a plus pensé qu'au plaisir. Mais ce peuple qui rêve, chante & danse au milieu de ses désastres est resté un admirable peuple militaire. Les sol-

Digitized by Google

dats de Santiago sont restés quarante jours sans pain, vivant d'herbes & de racines & d'un demi-litre de rhum par jour, & se sont battus avec entrain sans une plainte, sans une défaillance.

M. Yves Guyot n'a pas de peine à prouver que l'Espagne est mal gouvernée. Le système électoral est faussé, les élections sont dirigées par des tyranneaux de village, les partis politiques ne sont que des coteries, le fonctionnarisme est une plaie vive. Tout cela est vrai. Mais sied-il bien à un Français de condamner chez nos voisins les abus dont nous souffrons tant nous-mêmes? N'avons-nous pas mauvaise grâce à parler d'élections faussées, de tyrans de village & de la plaie du fonctionnarisme?

Il faut être bien presbyte pour ne pas apercevoir ces défauts chez nous quand on les voit si bien à l'étranger.

M. Yves Guyot condamne l'enseignement livresque & les examens routiniers des Universités espagnoles. Il a raison. Mais sait-il que notre enseignement primaire souffre exactement des mêmes vices, que notre enseignement secondaire est au *carcere duro* des programmes inflexibles, que notre enseignement supérieur lui-même a peine à suivre son chemin à travers les pousses folles des règlements?

M. Yves Guyot condamne l'intolérance du Catholicisme espagnol & l'esprit d'exclusion qui fait dire là-bas : « L'Espagne aux Espagnols catholiques! » La formule est à coup sûr peu libérale, mais M. Yves Guyot est-il beaucoup plus juste lui-même lorsqu'il écrit « que les catholiques ne peuvent avoir des aspirations libérales qu'en se mettant en contradiction avec leur religion. » Cela aussi, c'est de l'intolérance & de l'exclusivisme. Cela ne revient-il pas à dire : « La France aux non-catholiques! »

M. Yves Guyot médit fort de l'armée espagnole. Ce n'est pas moi qui prendrai la défense de MM. Weyler, Daban, Polaviéja & consorts; mais, — mal pour mal, — je préfère le peuple qui respecte son armée, même vaincue, même coupable, au peuple qui insulterait la sienne. Même aux mains d'un bandit, le drapeau reste sacré.

Les chapitres relatifs à la guerre contre les Etats-Unis sont

Digitized by Google

intéressants; mais on ne peut s'empêcher de songer que la France s'est fait jadis les mêmes illusions. Nous aussi, nous avons cru que le courage suffirait à nous assurer la victoire, nous avons cru que l'Europe interviendrait en notre faveur, nous avons cru à des triomphes imaginaires. — Que nous nous blâmions nous-mêmes de notre outrecuidance & de notre légèreté, rien de mieux. Mais nous n'avons pas le droit de morigéner les autres, quand ils n'ont fait que nous imiter.

La partie économique du livre de M. Yves Guyot abonde en détails curieux sur l'état des anciennes colonies espagnoles, sur les embarras du trésor, les fautes commises par les hommes d'Etat & les financiers castillans. Mon incompétence en ces matières ne me permet pas de discuter les assertions d'un économiste comme M. Yves Guyot; je me bornerai à remarquer en passant que notre budget grossit tous les jours & que bien des gens commencent à le trouver trop lourd pour nos forces.

Le livre de M. Yves Guyot est une œuvre de polémique hâtive, volontairement incomplète & trop visiblement inspirée par l'esprit de parti.

II.

Les amis de l'Espagne ont voulu avoir sur l'Espagne, telle que la guerre l'a faite, l'opinion d'un écrivain espagnol, & ils ont demandé à l'un des plus aimés, à doña Emilia Pardo-Bazan, de venir faire à Paris une conférence sur ce sujet. Le succès a été grand & mérité.

Mme Emilia Quiroja Pardo-Bazan [1] est née en Galice & a passé ses premières années dans ce ravissant pays qui est la Bretagne de l'Espagne, — une Bretagne monumentale, avec des montagnes de 1,500 mètres. — Douée comme tant d'Espagnols d'une facilité prodigieuse, elle a de plus une curiosité infatigable & un amour vrai pour la science. Elle a cultivé les langues mortes & les langues vivantes; elle a étudié les sciences

1. Cf. Maria Letizia de Rute : Emilia Pardo-Bazan. — *La nouvelle Revue internationale*, 1er mai 1899.

Digitized by Google

naturelles & les mathématiques; la philosophie a exercé sur elle une séduction toute particulière : Leibnitz, Descartes, Spinosa, Hégel voisinent avec Voltaire dans sa bibliothèque, & cette savante dame n'a rien d'une Bélise. D'une gaieté alerte & vaillante, faisant sa part à la vie mondaine, entre ses enfants qu'elle adore & les lettres où elle excelle, Mme Pardo-Bazan est exempte de tout pédantisme. Ses ouvrages, déjà nombreux, marquent les grandes phases du développement de son esprit. Elle a écrit un livre sur saint François d'Assise, une étude de mœurs populaires, *la Tribuna*, elle a osé faire à Madrid de la critique sérieuse, elle a dirigé à elle toute seule pendant trois ans une petite revue intitulée : *Nouveau Théâtre critique*. Elle a résumé de façon magistrale l'histoire du mouvement littéraire en Espagne; elle a semé d'innombrables articles dans des revues françaises, espagnoles & américaines; elle a l'ardente & dramatique imagination des écrivains de son pays, & sait cependant, — ce qu'ils ignorent presque tous, — ne pas se payer de mots, ne pas prendre une belle phrase pour une bonne raison. C'est à bon droit que Mme de Rute, son amie, vante la virilité de son esprit. Avec toute la grâce d'une grande dame, doña Emilia pense & écrit comme un philosophe, qui serait très lucide & très spirituel.

Sa dernière conférence est un chef-d'œuvre de bon sens, de clairvoyance & de sensibilité.

Elle débute par cette parole si courageuse & si attendue que l'heure de la vérité a sonné. Cette vérité lui paraît si désirable, si nécessaire qu'elle va jusqu'à remercier M. Yves Guyot de ses amères critiques & l'appelle spirituellement un ami involontaire de l'Espagne.

La cause vraie de la décadence espagnole est pour Mme Pardo-Bazan le culte exclusif, l'apothéose déraisonnable du passé. Hypnotisée par le merveilleux éclat de sa gloire ancienne, l'Espagne n'a pas compris qu'une nation ne peut s'immobiliser quand tout remue, se renouvelle & se transforme autour d'elle. Elle a vécu sur « une légende dorée » dans un monde fantastique, que ses poètes & ses artistes ont rendu plus prestigieux encore & qui a fini par lui inspirer l'horreur du réel, le mépris de la science, de l'expérience & de l'activité.

Digitized by Google

Légendiste, Mme P. Bazan l'a été elle-même, tant la légende est attrayante, tant il y a d'intense poésie dans ses féeriques visions. Elle ne l'est plus aujourd'hui; elle en goûte encore la beauté, mais elle n'en subit plus la fascination; elle a cherché à déchiffrer cette énigme si douloureuse de la décadence espagnole, procédant directement de la gloire & de l'extraordinaire fortune de l'Espagne.

Oui, dès le temps de Philippe II, dès le temps de Charles-Quint, dès les Rois Catholiques, la décadence commençait. L'Espagne triomphait des Mores, conquérait l'Italie, acquérait les Flandres, dominait l'Empire, découvrait le Nouveau-Monde, & de cette effrayante grandeur naissait la ruine.

Mme Pardo-Bazan cherche la cause profonde des malheurs de l'Espagne dans le caractère national lui-même.

La race espagnole est composite. Au fond Ibérique primitif se sont ajoutés les Celtes, les Phéniciens, les Romains, les Germains (Goths, Alanins & Vandales), les Arabes, les Berbères.

L'ancienne Espagne apparaît cependant de très bonne heure telle que nous la voyons aujourd'hui, avec son amour de l'indépendance, son goût naturel pour l'outrance, pour le trop en tout.

Par deux fois, avant le seizième siècle, la civilisation espagnole brille d'un vif éclat : d'abord sous la domination romaine, puis sous les kalifes arabes. Mme Pardo-Bazan paraît beaucoup admirer cette dernière époque. Elle me permettra de ne pas être du tout de son avis sur ce point. La civilisation arabe a été brillante, quoique peu originale; mais l'Islam traîne partout avec lui une tare honteuse : il n'a su fonder ni la famille, ni la cité; il n'y a point de place chez lui pour la femme ni pour le droit; il n'a organisé que des sociétés barbares, soumises à l'arbitraire & au bon plaisir, passant du caprice voluptueux à la violence féroce.

L'influence musulmane a été, à mon avis, fatale à l'Espagne; & Mme Pardo-Bazan semble bien le croire aussi, car on retrouve dans la peinture qu'elle fait du caractère espagnol certains traits, qui viennent des Arabes, & qui ne sont pas les moins fâcheux.

Digitized by Google

Ce caractère espagnol, Mme Pardo-Bazan en marque très nettement la dominante : un individualisme farouche & intransigeant. Enfermé dans sa personnalité comme dans une forteresse inaccessible, l'homme ne voit de la hauteur de son orgueil rien qui mérite son attention, rien qui s'impose à son respect. L'homme ainsi fait a véritablement une âme de sultan ; le pouvoir peut lui manquer, mais il a tous les instincts d'un despote.

L'Espagnol n'a aucun respect pour la conscience d'autrui. Entêté dans ses opinions — même les plus irréfléchies & les plus déraisonnables — il s'attribue une sorte d'infaillibilité qui se fait volontiers persécutrice. Il est très porté à confondre son intérêt ou son caprice avec son droit ; il a, paraît-il, si bien faussé ses institutions judiciaires que le nom seul de justice fait sourire & frémir tout à la fois.

Et c'est là sans doute ce qui a légitimé l'Inquisition aux yeux des grands politiques qui l'ont approuvée & conservée. Pour soumettre au joug un être aussi rétif & doué d'une violence aussi désordonnée, il fallait peut-être le carcan de fer du Saint-Office. On remarque en tout cas que l'histoire d'Espagne présente un aspect plus anarchique qu'aucune autre. Des siècles entiers sont remplis par des discordes civiles & le dix-neuvième siècle semble en Espagne renouer une tradition nationale interrompue depuis trois cents ans. Or, ces trois siècles de paix intérieure presque jamais troublée, ces trois siècles d'ordre matériel coïncident justement avec le règne de l'Inquisition. Cela ne suffit pas pour la réhabiliter, cela explique peut-être sa longue durée & la protection qu'elle a trouvée chez des princes qui n'étaient ni fanatiques ni sanguinaires.

Mme Pardo-Bazan continue son analyse impitoyable du caractère espagnol tel que l'a fait la légende dorée ; elle le décompose en ses éléments, & d'une note juste & brève elle fixe la valeur de chacun d'eux, sans se laisser prendre aux apparences, si brillantes qu'elles soient.

La légende dorée veut que l'Espagnol soit le prototype de la vaillance. Certes, il est brave ; le prince de Condé, qui s'y connaissait, disait que la valeur Espagnole avait quelque chose de plus brillant que toute autre, mais ce courage est trop sou-

Digitized by Google

vent celui de Don Quichotte partant en guerre contre les moulins à vent. Le négligent espagnol ne se préoccupe pas du danger qui le menace, il lui suffira, le moment venu, de bondir sur son ennemi. Avec cette tactique, l'Espagne a vu venir la guerre sans se préparer à la soutenir; elle a fait la guerre avec des vaisseaux sans canons, avec des machines sans mécaniciens, avec des fusils sans cartouches, avec des soldats sans vivres, & tout son courage n'a pu lui donner la victoire. L'Américain était brave lui aussi, mais il avait la bravoure sage. Mme Pardo-Bazan revient souvent sur cette idée. Elle n'aurait pas voulu la guerre, elle trouvait que l'Espagne a accepté assez de duels pour pouvoir en décliner un sans être taxée de poltronnerie. Elle fait observer avec raison que l'héroïsme n'était pas démenti au temps de Charles-Quint. « Le Cid même était prudent jusqu'à la sournoiserie, un rusé compère. Énormément de courage, mais beaucoup de prévoyance & de calcul, pour ne pas gaspiller ce beau courage dont on était sûr à l'occasion. Voilà nos héros, grands politiques en même temps. »

L'Espagne vante aussi volontiers sa foi que son courage. On se fait honneur en Espagne du titre de *Cristiano viejo*, on se rappelle les sacrifices de tout genre faits pour conserver intacte l'orthodoxie, on s'en fait gloire, & l'on ne serait pas surpris que le ciel fît des miracles pour sauver une nation si pieuse & si attachée à la foi; au fond, il ne ferait que son devoir. Mme Pardo-Bazan croit que l'Espagne a été, en effet, très religieuse, mais qu'elle ne l'est plus. Le catholicisme trouve encore dans le peuple un assentiment moutonnier, il ne trouve plus qu'indifférence ou scepticisme chez la bourgeoisie ou dans les classes supérieures. La foi n'est ni raisonnée, ni active. La religion espagnole périt étouffée par les pratiques & la pullulation des dévotions parasites. Les vols sacrilèges dans les églises vont se multipliant, & la voix des évêques n'est plus écoutée. Quelques prélats avaient voulu condamner les réjouissances scandaleuses qui continuaient en pleine guerre à attirer la foule : leurs mandements n'ont pas enlevé un spectateur aux *toros*, ni une danseuse à la *verbena*.

Mme Pardo-Bazan traite la question religieuse avec une

Digitized by Google

grande indépendance. Elle ne croit pas que les maux de l'Espagne viennent précisément du Catholicisme, mais bien de la forme spéciale que le caractère espagnol a donnée au Catholicisme. C'est là une vue très originale & très profonde. Les religions produisent des fruits différents, suivant les pays où elles s'acclimatent, & il y a plusieurs variétés de Catholicisme. Le Catholicisme espagnol n'est pas celui des Lavigerie & des Ireland. C'est un dogmatisme étroit & un mysticisme passionné, qui prennent une fière tournure quand ils sont représentés par un saint Ignace ou une sainte Thérèse, mais qui dégénèrent trop aisément en fanatisme & en niaiserie chez les médiocres.

Mme Pardo-Bazan ne partage pas la naïve illusion de ces Allemands qui voient dans le Protestantisme le remède aux maux de l'Espagne. Le Protestantisme subirait lui aussi la marque du génie espagnol & deviendrait le plus féroce, le plus outré des despotismes. Mme Pardo-Bazan frémit en pensant à ce que serait devenue l'Espagne calviniste. Catholique, l'Espagne a laissé faire l'Inquisition, — Calviniste, chaque Espagnol se fût fait inquisiteur. C'eût été le fanatisme actif au lieu du fanatisme passif.

L'Espagnol se fait gloire de son mépris pour l'argent. Riche, il jouit de sa fortune à sa guise; pauvre, il ne s'en estime pas moins, & se flatte de ne pas juger les hommes d'après le nombre de leurs écus.

S'il en était absolument ainsi, l'Espagnol posséderait là une précieuse & bien rare vertu. Mais Mme Pardo-Bazan croit que son désintéressement est surtout fait de paresse & d'inapplication.

L'Espagnol ne méprise pas l'argent tant qu'il le dit, mais il ne veut pas le gagner par un effort patient & continu. Il a gardé un préjugé contre le travail. La loi aragonaise obligeait le noble à donner une pension alimentaire à son fils « *a quien es indecoroso el trabajar* ». Beaucoup d'Espagnols n'ont pas encore compris la noblesse du travail. Ils préfèrent placer leur bien sur l'Etat plutôt que de l'exposer dans l'industrie; ils aiment mieux rechercher une mauvaise place du gouvernement que de se faire eux-mêmes une situation par

Digitized by Google

leur travail. Les plus aventureux attendent la fortune d'un gain au jeu ou à la loterie.

L'Espagnol enfin passe pour avoir voué à la femme un véritable culte. Aux choses qu'on lui avait dites, Mme d'Aunoy croyait que l'amour avait dû naître en Espagne.

Il n'est aucun endroit de la légende dorée qui paraisse à Mme Pardo-Bazan plus faux que celui-là; & je crois qu'elle voit plus vrai que tous ceux qui s'en sont tenus aux apparences. Il y a deux manières bien différentes d'aimer la femme. On l'aime pour soi ou pour elle. Pour soi!... à ce compte, tous les peuples l'ont aimée, tous sont féministes. — Pour elle!... c'est infiniment plus rare. Aimer la femme pour elle, c'est voir en elle une égale, c'est lui reconnaître tous les droits qu'on se reconnaît à soi-même, & à ce compte, il n'y a pas encore de peuple féministe. L'Espagne est plus loin que tous les autres pays d'Europe d'admettre cette égalité. Au fond, aucun Espagnol ne se soucie d'accorder à la femme le moindre droit ni même la moindre instruction. Nonne ou épouse, domestique ou courtisane, voilà les quatre professions qui sont faites pour elle, & les hommes d'Etat les plus libéraux n'admettent pas qu'elle puisse prétendre à d'autres.

Avec son orgueil, sa valeur folle & inutile, sa religion superstitieuse & à fleur d'âme, son désintéressement par paresse & son amour égoïste, l'Espagnol s'est immobilisé & paraît devenu incapable de toute réaction; c'est une nation ankylosée, qu'on aura toutes les peines du monde à remettre en mouvement, parce qu'elle a perdu le goût de l'action.

Les optimistes croient avec Castelar « qu'il n'y a plus rien à faire en Espagne. » Les pessimistes croient avec Canovas « qu'il n'y a plus rien à faire de l'Espagne. »

Que va devenir cette Espagne au sang appauvri, aux nerfs épuisés, à l'intelligence en friche?

Mme Pardo-Bazan a trop d'esprit & de goût pour se donner comme prophète. Elle se contentera d'être de cœur avec la petite minorité distinguée qui prêche à la nation lasse le travail & l'effort.

Digitized by Google

III.

J'espère avoir suivi exactement Mme Pardo-Bazan dans le développement de ses idées; je regrette de n'avoir pu faire passer dans ma brève analyse quelque chose du charme de sa parole vibrante et chaude.

Elle voudra bien me pardonner d'ajouter quelques réflexions personnelles aux pages si intéressantes que je viens de résumer.

J'ai passé les mois d'août & de septembre 1898 en Espagne, à Barcelone & à Madrid. J'avais quitté la France plein d'appréhensions. Je me rappelais les mouvements tumultueux qui avaient marqué, il y a quinze ans, l'affaire des Carolines & je pensais trouver l'Espagne nerveuse au dernier point & prête pour la révolution.

Mais non; la presse remplissait ses colonnes de chroniques mondaines, Madrid s'amusait, il y avait *toros* deux fois par semaine, & l'on s'occupait beaucoup plus des nouveaux tramways électriques que de Cuba ou des Philippines.

Pour comble de stupéfaction, l'arrivée des convois de *repatriados* ne semblait causer aucune émotion. On les voyait errer par les rues, tremblant la fièvre sous leurs habits de toile, & jaunes sous leurs grands chapeaux de paille; on les regardait curieusement, sans apparence de compassion. Pas de comités de secours, personne à la gare du Nord pour leur offrir à l'arrivée une tasse de lait, pour leur dire une bonne parole. Une femme qui s'en indignait fut saisie par la police & conduite au poste.

Comment expliquer un pareil abandon, un pareil défaut d'esprit public?

Comment l'expliquer! — C'est l'œuvre néfaste des politiciens. C'est le résultat et le châtiment de leurs mensonges, de leurs fourberies & de leur corruption. Voilà cent ans qu'ils promettent à ce pays la liberté, la justice & la prospérité. Ils

Digitized by Google

l'ont saigné à blanc sur les champs de bataille, ils lui soutirent chaque année 700 millions de francs, ils lui ont fait une dette de 7 milliards, ils l'ont fait prisonnier d'une « partida » de six cents généraux qui n'a su ni le gouverner, ni le défendre, mais qui entend bien continuer à l'exploiter. Ils l'ont soumis à une administration tracassière & concussionnaire. Ils ne lui ont donné ni écoles ni tribunaux. Eh bien ! le pays, las de convulsions sans résultat, méprise aujourd'hui ses maîtres, & s'il ne se lève pas pour les chasser, c'est qu'ils seraient remplacés peut-être par des hommes encore pires...

Mais cette lassitude n'est pas générale. Le Catalan ne dissimule pas son mépris pour le politicien castillan; il annonce l'intention de reconquérir l'Espagne au travail & à l'activité.

Les Vascongades, la Navarre, la province de Burgos, présentent avec les pays purement castillans le plus heureux contraste. Tandis que les *repatriados* grelottaient en Castille sur les dalles des salles d'attente, à Vitoria, à Nanclarès, à Alsasua, à Pampelune, chaque train était abordé par un gracieux essaim de jeunes filles & de jeunes gens, portant le brassard à la croix rouge, & les bols de lait, les tasses de bouillon, les biscuits, les vins généreux étaient offerts aux pauvres petits soldats jaunes, qui remerciaient d'un salut & d'un sourire.

De Pampelune à Burguete, je voyageai avec un jeune paysan de vingt-deux ans qui revenait de Cuba. Il racontait ses souffrances comme il eût raconté une histoire arrivée à un autre. On lui devait sa solde de plusieurs mois; il me demandait naïvement si je pensais qu'il la toucherait quelque jour. Il rentrait à la maison paternelle, fier du devoir accompli, ne médisait point trop de ses chefs, mais ne dissimulait pas son mépris pour les politiques, responsables de la défaite des soldats espagnols, — *los mejores del mundo!*

C'est dans cet orgueil que l'Espagne puisera la force nécessaire pour se relever. Elle n'est pas morte, elle ne veut pas mourir, mais la question est de savoir d'où lui viendra le salut. Si elle attend un sauveur, un grand homme providentiel, un Messie capable de rendre l'intelligence à son église, le désintéressement à ses généraux, la probité à son adminis-

Digitized by Google

tration, elle pourra attendre fort longtemps. Elle fera mieux de ne compter que sur elle.

Un journal illustré publiait au mois de septembre le portrait d'une belle & fière jeune femme, & l'accompagnait de cette légende suggestive & bien espagnole : « Eh bien ! trouvez-vous que j'aie l'air d'une vaincue ? »

Non, Carmencita, tu n'as pas l'air d'une vaincue ! N'écoute pas tes moines, congédie tes généraux, sois impitoyable aux voleurs, instruis tes fils, enseigne-leur l'amour du travail, & ta maison redeviendra plus riche & plus prospère qu'aux jours d'Ysabel la Grande & de Fernando l'Avisé.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Digitized by Google

UN POÈTE BÉARNAIS DU XVIIIe SIÈCLE

CYPRIEN D'ESPOURRIN

(1698-1759.)

— SUITE[1] —

VIII.

LA LANGUE.

Parmi les nombreux dialectes de la langue romane, M. Couaraze de Laa[2] place au premier rang le béarnais & le bigorrais, frères & sœurs de la mère commune, qui, d'après M. Bruce Whyte, diffèrent peu du celtique & du vieux gaulois. Les vallées d'Ossau & du Lavedan ayant gardé mieux que bien d'autres leur indépendance, grâce à leur position topographique, ont conservé plus longtemps la langue dans sa prime fleur.

Pourquoi d'Espourrin a-t-il choisi le béarnais de préférence au français qu'il parlait en gentilhomme? A-t-il compris que sa muse trouverait des expressions plus savoureuses dans le charmant dialecte du pays? A-t-il deviné ce que des personnages idylliques perdraient de vérité en adoptant un langage qui n'était point le leur? A-t-il voulu perpétuer le génie de ce langage en le dotant d'une œuvre bien vivante & qui ne serait d'aucun temps parce qu'elle serait de tous les temps? Qui le saura jamais?

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril 1899.
2. *Les chants du Béarn & de la Bigorre.* Tarbes, 1861.

Digitized by Google

« La poésie populaire & purement naturelle, dit Mon-« taigne, a des naïvetés & des grâces par où elle se compare « à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art, « comme il se veoit ez villanelles de Gascogne & aux chan-« sons qui n'ont cognoissance d'aulcune science ny mesme « d'escripture[1]. »

Les poésies de d'Espourrin ont cette fraîcheur, cette grâce & cette beauté vantées par Montaigne. Derrière le poète, on ne sent point l'auteur, on devine l'homme. « C'est surtout à « l'euphonie vocale qui naît de l'abondance & de la profu-« sion des voyelles, c'est aussi aux terminaisons qui se fondent « en diminutifs langoureux & s'allongent comme une ca-« resse », que l'œuvre de d'Espourrin doit une partie de son charme. Sa langue « est par excellence la langue des mignar-« dises amoureuses; aucune n'a plus de câlinerie dans les « termes, dans la phrase plus de naïveté & d'abandon[2] », écrit M. Ducuing, qui prétend n'avoir pas trouvé dans l'ode la plus amoureuse d'Anacréon, dans la « plus noble séré-« nade de l'Italie, des vers qui soient arrivés plus caressants « à *son* oreille & plus mielleux que ceux-ci » :

Berouyine, Charmantine,
Berouyine, lou mé sou!
Perqué n'as-tu tan de rigou,
  Douce amourine?
Perqué n'as-tu tan d'amarou,
  Per toun aymadou?
. . . . . .

Enthousiasmé, notre critique s'écrie : « Lorsque la poésie « bucolique fuyait la nature à tire d'ailes, dans un coin des « Pyrénées un véritable chalumeau arcadien réveillait la muse « champêtre endormie depuis les anciens jours à l'ombre des « bois... » Pourquoi faut-il qu'il mêle à ces pimpantes appré-ciations cette note attristée? « Pendant quelque temps en-« core, les chansons de d'Espourrin trouveront des échos « dociles dans les Pyrénées. Elles feront tressaillir le cœur

1. Montaigne, *Essais*, t. II, ch. XVII, de la « Présomption. »
2. *Revue de Paris*, mars 1843, Ducuing.

Digitized by Google

« des jeunes filles amoureuses. Pendant quelque temps encore « elles seront aussi pour les jeunes gens qui s'exilent un sou- « venir vivant du pays perdu; elles feront pleurer quelques « soldats au fond de l'Afrique, quelque artisan perdu dans les « pampas du Paraguay. Mais vienne une autre génération, & « tout ce qui fait une province, tout ce qui constitue le génie « d'une localité, la langue, les mœurs, les usages, s'effacera « sous le frottement incessant de l'unité nationale, & les liens « si tendus de la centralisation auront brisé toutes les résis- « tances de clocher... Alors tout sera dit pour d'Espourrin, & « l'on cherchera vainement sa poésie dans les débris inféconds « d'un idiome détruit. »

M. Frédéric Rivarès fait preuve du même pessimisme : « Notre Béarn s'en va, dit-il, non sans tristesse. Mœurs, lan- « gage, chants, costumes, tout s'efface, tout se confond... A « peine trouve-t-on dans quelques villages éloignés ces vieilles « coutumes dont nos pères croyaient l'observation aussi néces- « saire à leurs mariages & à leurs funérailles que la bénédic- « tion même du prêtre. Tout le monde devient *franciman*[1]. »

M. Couaraze de Laa, après une étude substantielle, s'inscrit en faux contre ces opinions. Il avance, sans crainte d'être contredit : « 1° que, dans les campagnes, on ne parle « partout que la langue vulgaire au foyer de la famille, dans « les transactions habituelles, & que les enfants, malgré les « sévères défenses de leurs maîtres, à peine sortis de l'école, « reviennent à la langue du foyer; 2° que, dans les villes « mêmes, le patois est la langue usuelle de la plus grande « partie de la population; que l'autre partie fait souvent « alterner le patois avec le français[2], etc. » Il s'obstine, avec Paul Meyer, Gaston Paris, Arsène Darmsteter, Lakanal, Eugène Lintillac, Michel Bréal, Jules Simon, etc., à ne pas vouloir prononcer l'oraison funèbre d'idiomes qui ne demandent qu'à vivre, qu'on ne saurait empêcher de vivre sans « tuer la reconnaissance & le culte des souvenirs. »

« C'est une étrange destinée, disait de son côté, en 1835,

1. *Chansons & airs populaires du Béarn.* Pau, Vignancour, éd., 1884.
2. *Les chants du Béarn & de la Bigorre* Tarbes, 1861.

Digitized by Google

« Charles Nodier, avec sa verve originale, que celle des pa-
« tois, cette belle langue rustique, mère indignement rebutée
« de nos langues urbaines & civilisées, que ses filles ingrates
« désavouent & qu'elles vont persécuter jusque sous le chaume,
« tant elles craignent, dans l'état de leur prospérité usurpée,
« qu'il ne reste quelque part trace de leur roture... » Il ne comprend pas cette « Saint-Barthélemy d'innocents & gra-
« cieux idiomes », & il ne lui « semble pas que le patois ait
« perdu ses droits à l'estime de cette classe éclairée & simple
« de la société, qui fait cas avant tout du naïf & du sensible,
« & qui le prise au-dessus de tous les efforts de l'art, quand
« elle le trouve naturellement relevé par une expression &
« par un tour spirituel. » Il approuve M. Raynouard qui
« replace, par d'admirables études, la langue admirable de ses
« aïeux, les troubadours, au rang qu'elle a tenu parmi les lan-
« gues classiques & qu'elle n'aurait jamais dû perdre[1]. »

A son tour, M. Jules Roussy[2] prétend que « la poésie des
« troubadours est morte avec eux. » Il ne nie pourtant pas
« ce travail des esprits qui, depuis Goudelin jusqu'à d'Es-
« pourrin, se produit avec tant d'ensemble & de persistance,
« ne peut manquer d'avoir sa signification. » Et néanmoins, malgré ce « concert poétique qui depuis deux siècles &
« demi n'a pas eu de solution de continuité, » M. Roussy conclut « à l'impuissance des efforts tentés. » L'attaque est savamment dirigée, les coups généralement portent, & la courtoisie avec laquelle ils sont lancés n'en atténue guère l'effet.

Nos langues vulgaires ont conscience de leur vertu vivace. Maltraitées par les uns, frappées d'ostracisme par les autres, condamnées à une mort prochaine par ceux-ci, mises au ban de la littérature par ceux-là, elles réclament avec énergie une place au soleil; bien mieux, elles refleurissent, elles s'affinent, elles se perfectionnent, elles prennent un essor nouveau sous l'impulsion d'esprits éminents, elles prouvent à tous qu'elles ont en elles *le germe de la perpétuité* que leur refuse M. Ma-

1. Charles Nodier, *Le Temps*, 10 octobre 1835.
2. *Revue des Sociétés savantes*, t. III, 2e semestre, pp. 1 & suiv.

Digitized by Google

zure[1], qu'elles n'ont pas à se retirer « *devant l'universalité* » du français, devant les décrets de *la loi*[2], de *la pensée* & de l'usage; qu'elles seront longtemps encore *la fontaine de Jouvence*[3] où « la reine des langues vivantes » viendra *se rajeunir;* qu'enfin, elles sont mieux que des « *ruines à entretenir*, « *non pour l'usage, mais pour l'art*[4]. »

« Une série d'œuvres, parfois excellentes, forme comme le « chaînon qui rattache les anciens troubadours aux poètes d'oc « modernes[5]. » Depuis, &, même avant Goudelin, jusqu'à nos jours, une espèce de croisade est entreprise pour *le maintien*

1. *Histoire du Béarn & du pays basque.* Pau, Vignancourt, 1839, p. 464.

2. Talleyrand, le 10 septembre 1791, demande devant les assemblées révolutionnaires la suppression des patois. Le conventionnel Grégoire l'avait devancé dans cette voie. Le 13 avril 1790, il envoyait par toute la France une série de quarante-trois questions relatives au patois. Il constate, dans un discours demeuré célèbre, que « la langue française est, de l'assentiment de tous les peuples, une langue *classique*, » & il s'écrie avec douleur « qu'au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale... » Barère, de son côté, dénonce « le péril que faisaient courir à la République les idiomes anciens » (28 janvier 1794). Après beaucoup de tâtonnements, de recherches, de propositions, de discours, d'enquêtes, comprenant qu'une pareil réforme « ne pouvait s'organiser par décret, » que les dialectes provinciaux tout en s'imprégnant de plus en plus du français avaient résisté aux lois promulguées jusque-là (édits de 1621, 1633, 1685, 1700, 1754), l'abbé Grégoire dut se contenter d'une « adresse aux Français, d'un appel fait à leur patriotisme & à une sainte émulation pour bannir les jargons, derniers lambeaux de la féodalité & monuments de l'esclavage... » L'unification de la langue resta donc encore à l'état de problème. « Pour détruire le patois, il faudrait détruire le soleil, la fraîcheur des nuits, le genre d'aliments, la qualité des eaux, l'homme tout entier; » telle avait été au sujet de *l'anéantissement des patois* la réponse d'un Provençal à l'abbé Grégoire & cette réponse paraissait être celle de tous les *patoisants* de la nation. (Voir *Histoire externe de la langue*, par M. Ferdinand Brunot, dans l'*Histoire de la langue & de la littérature française*, sous la direction de M. Petit de Julleville; t. VII. Armand Colin & Ce, éditeurs. Paris.

3. Gaston Jourdanne, *Histoire du Félibrige.* Avignon, Roumanille, édition 1897.

4. Mazure, *Histoire du Béarn & du pays basque.*

5. Gaston Jourdanne, *Histoire du Félibrige.*

Digitized by Google

& la glorification des patois. Dans ce concert poétique, les noms de Goudelin, de d'Espourrin, de Jasmin rappellent « l'attention sur la langue méridionale que cultivaient, en « même temps & très honorablement, une pléiade de poè- « tes. » Puis viennent les sept amis de Fontségugne qui, s'ils « payent leurs dettes envers leurs devanciers, depuis les « troubadours jusqu'à Jasmin », provoquent une renaissance qui va s'imposant & se développant de jour en jour; renaissance féconde en œuvres de durée & dont l'expansion est telle que Villemain a pu dire cet aphorisme aussi fameux que discuté : « La France est assez riche pour avoir deux littéra- « tures. »

Comment donc se fait-il que, dans l'avant-propos des *Précurseurs du Félibrige, au dix-neuvième siècle*, M. Donnadieu n'ait pas jugé d'Espourrin digne de figurer au seuil de sa riche galerie, en tête des Bitaubé, des de Mesplès, des de Bordeu, des Bonnecaze, des Gassion, des Navarrot (le seul qu'il cite) & d'une foule d'autres célébrités méridionales? Il est vrai que cette galerie n'est, paraît-il, *fermée que d'une cloison simple.* Espérons que cette cloison tombera sous peu, & que Cyprien d'Espourrin, dont nul ne saurait renier la gloire, trouvera enfin la place qu'il mérite entre l'auteur du *Ramelet* & celui de *Françounetto.*

Lorsque, il y a deux siècles, ce poète naquit, la littérature béarnaise, éclose avec Gaston Phœbus, semblait morte avec lui. La Navarre était devenue française, française aussi était devenue la langue. On ne se souvenait déjà plus de ce mot attristé de Henri IV :

> Qu'anera mau per lous Bernes,
> Quoan lous hills parlen frances.

Le béarnais était banni des salons aussi bien que des joutes littéraires. Cyprien d'Espourrin releva cet instrument rouillé; « il l'épura, le disposa, le dressa selon toutes les règles de « l'art, & il finit par laisser des chants que la muse bucolique « avait inspirés & que la postérité s'est empressée de re-

Digitized by Google

« cueillir[1]. » Cette langue dédaignée flattait son oreille, développait en lui l'amour de la petite patrie, lui faisait saisir avec un bonheur rare le *Chalumeau arcadien* & penser ce que Jasmin devait dire un siècle plus tard :

***

De sabens francimans
La coundannon à mort dezempéy trés cens ans.
Tapla biou saquela, tapla sous mots brounzinon;
Et cent milo milès enquero y passaran,
Sounaran & tindinaran.

Et ceci encore (épître de Jasmin à M. Dumon) :

***

Cependen, & l'aunou del païs zou coumando,
Estudiaren la francimando
Et la nostro tabé; s'en Francès, nous la cal;
Ensegnas lou puple, à bel tal!
Employas pèr acos cinq, siès ans de sa bito!
Aura dios lengos el; las prendra per moumens...

Et, dans son orgueil de poète, Jasmin ajoutait avec un accent de prophète :

***

O ma lengo, tout me zou dit,
Lançarei uno estello à toun frount encrumit...

IX.

Le Poète.

« Les pâtres du Béarn chantent les couplets de d'Espourrin, « dit M. Xavier Marmier[2], comme les gondoliers de Venise

1. Ducuing, *Revue de Paris*. Mars, 1843.
2. X. Marmier, Poésies populaires de nos provinces (*Revue de Paris*, août, 1835).

Digitized by Google

« chantaient les romances du Tasse. » M. Mazure vante le « génie bucolique du poète béarnais, la grâce exquise, la simplicité des sujets qu'il choisit, le charme le plus fugitif des « sentiments qu'il exprime[1]. » M. Bascle de Lagrèze reconnaît que ses poésies « sont ses plus beaux parchemins de noblesse[2]. » Celui-ci déclare qu'il est le premier, le plus grand des bucoliques français[3]. Celui-là rapproche ses églogues des églogues de Virgile[4]. C'est à qui le comparera à Théocrite[5], à Tibulle[6], à Anacréon[7]. Plus moderne, M. Mary-Lafon — bien à tort vraiment — le convertit en Béranger[8]. Il va jusqu'à lui attribuer la chanson si connue de Gaston Phœbus. Toute l'antiquité y passe, & cette flatterie n'est pas pour déplaire à ceux qui se laissent séduire par le prenant attrait de ces chansons.

La meilleure, la plus complète appréciation de l'œuvre de d'Espourrin a été donnée en 1849, par M. Moët, professeur de seconde & de rhétorique au lycée de Pau, dans un discours de distribution des prix sur la poésie béarnaise. Ce critique habile affirme sans snobisme que si le Béarn n'a pas *enfanté un Homère ou un Racine, c'est un honneur pour lui d'avoir produit un d'Espourrin.*

Jamais poète, en effet, ne fut mieux doué que ce fils du Béarn. Sans se croire ni se dire littérateur, ce descendant des troubadours faisait des vers pour le plaisir de les entendre & dans la joie des compositions vouées (*provisoirement*) à l'inédit. Très bon musicien, à l'exemple des troubadours, la musique devenait pour lui *partie intégrale, indivisible de la conception & de la réalisation poétiques;* elle était la voix même,

1. Mazure, *Histoire du Béarn & du pays basque.*
2. De Lagrèze, *Recueil des actes de l'Académie de Bordeaux*, 1855. *Essai sur la langue & la littérature du Béarn.*
3. Ducuing, *Revue de Paris.* Mars, 1843.
4. Vignancour, *Poésies béarnaises*, 1817.
5. Rivarès, *Chansons populaires du Béarn*, 1844, & une foule d'autres.
6. Dureau de la Malle fils, *Les Pyrénées*, poème, 1808.
7. Ducuing & divers.
8. Mary-Lafon, *Tableau historique & littéraire de la langue parlée dans le midi de la France.*

Digitized by Google

l'âme de ses personnages. Mais il ne ravala jamais *les héros de sa fiction à n'être que les instruments de sa poursuite de l'effet*[1]. La mélodie s'exhalait naturellement de ses chansons comme le souffle s'exhale des lèvres. De *prétextes* de musique ou de *prétextes* de vers pour les adapter à tel ou tel air connu, il n'eut jamais cure. La tâche lui eût paru dérisoire & il n'aurait pu s'y soumettre. Sans calculer, il prenait l'élan, & sa strophe, exécutée d'enthousiasme dans l'émotion de l'idée, s'échappait en jet harmonieux autant du cœur que du cerveau. Il n'avait nul souci de la renommée, nulle préoccupation de la gloire, & cela mettait dans sa fiction le retentissement du réel, lui communiquait cette flamme de vie qui est un garant de durée. Les *anatomies curieuses* le laissaient froid. Comme celui d'Henner, son génie était un mélange de *justesse* & de *simplicité*. En faiseur de synthèses, il laissait à d'autres le soin d'amuser le public par des descriptions pompeuses, d'habiles procédés. Il n'ignorait pas « qu'un poème infini peut s'enfer- « mer dans une strophe, & que le grand art est d'éveiller un « monde d'impressions par le contact d'éléments restreints. »

Lou soulel me fa canta, dit l'illustre Mistral. D'Espourrin aurait pu aussi le dire. Pas plus que l'auteur de Mireille, il ne prend des attitudes, il ne philosophe ni avec l'amour, ni avec la douleur, ni avec le bonheur. Héros & héroïnes n'ont aucun *le mal de penser;* mais comme ils sont vivants, comme ils sont humains! Aussi, avec une envergure moins grande, sans doute, que celle de Mistral, est-il l'inspirateur, le maître des poètes qui le suivent, & son influence est si pénétrante que l'on a été jusqu'à attribuer à certains d'entre eux des chansons qu'on ne saurait lui disputer. Personne n'a mieux que lui uni au charme de la couleur le sanglot des âmes, la hardiesse de la touche à la délicatesse du sentiment. « Rire & pleurer, c'est toute la musique de la vie », remarque Robert de la Sizerane dans *le Peintre de l'Engadine*[2]. Cyprien d'Espourrin l'a senti avant lui. Chacune de ses églo-

1. Louis de Fourcaud, *L'Anarchie lyrique* (*Revue internationale de musique*, pp. 3 & 4).

2. *Revue des Deux-Mondes*, mars 1898, p. 379.

Digitized by Google

gues est un petit poème d'où se dégage une idée de l'humanité en général. Dans le cadre restreint qu'a choisi le poète, par delà la *réalité immédiate & variable*, il a saisi le fond qui ne change pas. Il a deviné aussi que, pour être compris & goûté de ses compatriotes, il devait leur présenter des images familières, des portraits où ils pussent se reconnaître, &, par cette pensée si juste, il a non seulement fait la fortune de son œuvre, mais il l'a affranchie de l'oubli. Sentiments tendres, détails gracieux, termes vibrants, tour d'esprit aimable, accent mélancolique, observation fine, combien d'autres qualités lui ont valu l'admiration naïve des montagnards, &, ce qui est plus difficile à conquérir, l'estime réfléchie des gens de lettres!

Plus heureux qu'un simple chansonnier, il a cheminé sans effort dans le paisible domaine de l'idylle, & n'a jamais oublié le genre d'acteurs qu'il mettait en scène. De là son incontestable supériorité.

La poésie pastorale s'imposait à cet esprit autant par le pays auquel il la consacrait que par les préférences du siècle [1]. Dans ce champ fertile que visaient ses contemporains & dont les anciens avaient reculé les limites, il s'est créé une des premières places, sinon la première. A l'inverse de Fontenelle, il n'apprend pas à ses bergers à *soupirer avec finesse*, il se garde de leur donner *le ton de la bonne compagnie*. Aussi ses églogues ont une vérité, un naturel qui font défaut à celles de cet auteur. « Entre la grossièreté ordinaire des bergers de « Théocrite, dit Fontenelle, & le trop d'esprit de la plupart « de nos bergers modernes, il y a un milieu à tenir. Il faut « que les bergers aient de l'esprit & un esprit fin; ils ne plai- « raient pas sans cela. Il faut qu'ils n'en aient que jusqu'à un « certain point, autrement ils ne seraient pas des bergers [2]... »

Que d'Espourrin a mieux compris le sens de l'églogue, & combien on doit le louer d'avoir eu d'autre souci que « la vo-

1. Si Gessner, né en 1730, mort en 1788, a eu beaucoup d'imitateurs dans un siècle porté à la pastorale, il n'a exercé aucune influence sur d'Espourrin, qui n'a pu connaître son œuvre, cette œuvre n'ayant été publiée en France qu'en 1786-1793.

2. Fontenelle, *Discours sur la nature de l'églogue*, t. VI.

Digitized by Google

lonté de faire des vers avec esprit[1] ! » Il est artiste, tandis que Fontenelle est l'antipode de l'artiste. Il est poète, tandis que Fontenelle, s'il fait des vers, c'est par tradition de famille[2]. Fontenelle, *philosophe précurseur du dix-huitième siècle*, mais *littérateur attardé*[3], n'a même pas, comme Houdar de la Motte, assez de talent *pour faire illusion à son époque;* d'Espourrin, avec le sens artistique qui manque à tous les deux, sans s'inquiéter de l'avenir, n'écoutant que le caprice ou l'inspiration, sème ses chants avec la prodigalité du vrai poète & les confie à *la mémoire,* à *la tradition*, comme autrefois l'ont fait *Homère & Ossian*[4]. Si les chansons qu'il a laissées « n'avaient « eu du Béarn que la langue et les charmes de la mélodie », il y a longtemps qu'elles ne vibreraient plus sur les monts ni dans les cabanes. Elles ont ce qu'on ne trouve pas dans les pastorales de Fontenelle, de Houdar de la Motte & d'une foule d'autres; elles ont ce qui a perpétué sa gloire & a fait la célébrité de Goudelin. Sans doute, il y a des divergences entre d'Espourrin et le gai poète toulousain; mais il existe entre eux bien des points de contact qui sont autant en l'honneur de l'un que de l'autre. Tous les deux, ils essaient de relever une littérature agonisante, sinon morte, de rendre à un idiome proscrit de par les événements et les rois quelques-unes de ses qualités primitives, & ils y réussissent. Tous les deux, comme Mistral le sera plus tard, ils deviennent, chacun dans son idiome, les Malherbe de la *poésie moderne* en langue d'oc. Ils créent cette poésie « sans tâtonnements, ils *s'élèvent*, « du premier effort, à la perfection & réunissent dans un « même sentiment d'admiration toutes les classes de la so- « ciété. » Tous les deux « ont la sensibilité profonde des vrais « poètes[5] », avec « la grâce entraînante, le charme délicat, le naturel exquis dont sont privés Fontenelle & La Motte. Nés

1. Fontenelle.
2. Il était le neveu de Corneille par sa mère.
3. *Histoire de la langue & de la littérature françaises.*
4. La Boulinière, *Itinéraire descriptif & pittoresque des Hautes-Pyrénées françoises*, t. II, p. 392.
5. G. Jourdanne. Eloge de Pierre Goudelin, couronné par l'Académie des Jeux Floraux, 1893.

Digitized by Google

dans des conditions différentes, élevés dans des milieux opposés, ils n'ont pas d'ambitions semblables, peut-être parce qu'ils n'ont pas de semblables besoins; car si l'un est obligé de s'occuper *du vivre & du couvert* dont parle La Fontaine, l'autre jouit de l'existence facile & large du riche gentilhomme. Tous les deux sont les précurseurs de ce *beau mouvement littéraire* qui devait aboutir au *Félibrige* & provoquer la renaissance des langues du Midi, étudiées seulement & appréciées jusque là par quelques savants romanistes. Poussons plus loin le parallèle, nous verrons que Goudelin recherche « les ovations bruyantes du populaire & les applaudissements discrets des sociétés aristocratiques[1]. » D'Espourrin, lui, n'est le familier *d'aucun collège poétique*[2], ni le poète d'aucun prince de son pays; il se contente des suffrages plus modestes des montagnards, &, si de tous côtés lui arrivent les témoignages de l'estime publique, ces témoignages ne se transforment pas en pensions[3]. Les grands seigneurs font accueil au poète languedocien; Louis XV n'est pas insensible aux chansons du béarnais, que Jéliotte[4] exprime devant la cour avec un art mer-

1. Eloge de Goudelin. M. Gaston Jourdanne. Goudelin est souvent l'élu du collège du Gay-Savoir.

2. Il aurait pu l'être; l'*Académie béarnaise des sciences & des beaux-arts* ayant été autorisée par lettres patentes du 21 mars 1721, grâce à la protection du duc de Gramont & du comte de Morville qui fixèrent d'abord à 100 livres la cotisation annuelle. Les états de Béarn en votèrent 500 pour les prix à distribuer. On doit à ses membres la fondation de la bibliothèque de Pau & d'une bibliothèque musicale (les séances étaient accompagnées de concerts).

3. La ville de Toulouse s'honora *en accordant à Goudelin une pension de trois cents livres*, ainsi que le chapitre de Saint-Etienne, en lui donnant *une allocation*.

4. Jéliotte est né dans les Basses-Pyrénées. D'abord enfant de chœur à l'abbaye de Garaison, il passe dans l'église Sainte-Marie d'Auch, &, de là, sur notre grande scène, où il devient le premier chanteur de l'époque. Louis XV & Mme de Pompadour se plaisaient à l'entendre chanter la chanson si originale : *De cap à tu soy Mariou.* « Une autre gloire était réservée à d'Espourrin, dit M. Vignancour (*Poésies béarnaises*). De nos jours (1827) les chants de cet aimable poète ont aussi retenti dans les palais de nos rois. » Ils y sont exécutés de nouveau sous Louis-Philippe.

Digitized by Google

veilleux. Goudelin « éveille la vieille gaieté française, mor- « dante sans fiel, spirituelle & vive, galante avec retenue, qui « ne ressemble en rien aux *gaillardises* d'Auger Gaillard [1], au *Passetemps* & au *Dondon infernal* de Bellaud de la Bellaudière [2] ». Cyprien d'Espourrin cultive une muse plus plaintive, sinon plus tendre; son cadre est moins vaste, les sujets qu'il traite sont moins divers. « C'est toujours l'amour qu'il chante, mais l'amour souffrant », remarque M. Xavier Marmier [3], qui ne connaît, avec bien d'autres, que ce côté du génie du poète, parce que, en effet, l'amour domine dans ses pièces, comme si cette passion était à ses yeux la plus intéressante, la plus féconde en émotions vives & variées. Les bergères de d'Espourrin, pas plus que la Liris de Goudelin, ne ressemblent en rien à l'Estelle de Florian, si bien pomponnée & poudrée qu'elle en est travestie [4]. Ces sœurs de Liris fleurent bon le grand air & les senteurs rustiques. Qu'elles pleurent, rient, espèrent ou se désespèrent, elles ne sont pas des fantoches, des *pupazzi de rêve* [5]; de même que leurs amoureux,

1. Auger Gaillard, né à Rabastens sur le Tarn, vers 1530, fut charron (de là le surnom de Rodier), ménétrier & poète. Il vécut surtout de la musique & de la rimaille, & n'eut jamais la *goutte aux dents*, comme dit Rabelais. Il prit les armes en faveur de la Réforme, apprit à lire en cherchant, après la paix de Longjumeau, bon gîte et bon couvert; s'étudia à devenir *franciman;* attaqua, après les avoir loués, les mérites littéraires des quatre rimeurs du roi : Desportes, Ronsard, Baïf, Amadis Génie, dans l'espoir de détourner à son profit de la munificence royale quelques espèces sonnantes. Obligé de quitter le pays, il se réfugia en Béarn, où il mourut miséreux & quémandeur jusqu'à la dernière heure, usant et abusant de sa verve satirique. — Voir l'étude de M. G. de Clausade sur le Rodier de Rabastens qu'il rattache à l'école pantagruélique.

2. Bellaud de la Bellaudière, qu'on ne saurait confondre avec Rémy Belleau, est un soldat de fortune des bords du Rhin. Le succès de ses poésies fut si grand qu'on faillit voir, en 1595, quelque chose comme un félibrige anticipé, déclare M. Gaston Jourdanne. — Voir, de M. Paul Mariéton, l'éloge de ce poète. (*Revue félibréenne*, 1891, p. 156.)

3. Poésies populaires de nos provinces. (*Revue de Paris*, août 1835.)

4. C'est donc à tort que certains critiques donnent à d'Espourrin le nom de Florian des Pyrénées.

5. M. Jules Lemaître. M. Antoine Benoist, *Essais de critique dramatique*. Paris, librairie Hachette, 1898.

Digitized by Google

elles n'appartiennent pas à un monde imaginaire, elles vivent, elles sentent, elles aiment, elles souffrent, C'est ainsi que sans fausser la vérité, & précisément parce qu'il ne la fausse pas, le poète obtient des effets d'un pathétique émouvant & simple.

Comme Goudelin, il est doué d'une vraie culture littéraire, & « les personnages les plus classiques de l'antiquité païenne » ne lui sont pas inconnus. Mais ce qui était une nouveauté & paraissait un charme à l'époque de Goudelin commençait à devenir *banal* au dix-huitième siècle, *pour avoir beaucoup servi*, ce qui n'empêchait pas qu'on ne s'en servît encore. D'Espourrin n'abuse pas de ce procédé; si, par hasard, il cède à ce courant, il se reprend bien vite & laisse reposer en paix ces souvenirs sous leur vénérable poussière.

Ses chansons s'expliquent d'elles-mêmes. A ceux qui voudraient essayer d'en faire la critique, on pourrait répondre ce qu'Agnès dit à Arnolphe :

> Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'âme;
> Horace avec deux mots en ferait plus que vous...

Ces deux mots, Cyprien d'Espourrin les trouve & ils sont définitifs.

Chose assez curieuse, les religieux de Bétharram auraient traduit en vers latins rimés, dit M. de Lagrèze [1], les chansons du poète béarnais, chansons pourtant peu faites pour des moines, & le P. Vanière, avec un soin dévot, se faisait le traducteur de la superbe pièce de Goudelin sur la mort de Henri IV; mais ces traductions tout à la louange des poètes font regretter l'original.

« L'homme étant toujours porté à mettre ses héros à son « image », d'Espourrin a *forcément subi*, comme Goudelin, sûrement à un degré moindre, « les inconvénients de la popu- « larité. » Il est donc évident que le Goudelin & le d'Espourrin populaires ne ressemblent guère au vrai Goudelin, « com- « mensal des Mainteneurs de la fête des fleurs [2] », ni au vrai

1. *Recueil des actes de l'Académie de Bordeaux*, 1855 : Essai sur la langue & la littérature du Béarn.

2. Gaston Jourdanne, *Eloge de Goudelin*.

Digitized by Google

d'Espourrin, syndic de la noblesse aux Etats de Bigorre. De joyeuses légendes se sont greffées sur leur nom ; on n'a qu'à entrer dans leur vie pour s'assurer que ce ne sont que des légendes.

C'est ainsi qu'un vieux voiturier d'Argelès nous racontait naguère que Cyprien d'Espourrin, en gai compère qui ne recule devant aucune folie, serait parti à la tête de cent jeunes gens pour courir l'aventure. Nous lisons dans *Cent ans aux Pyrénées*, de M. Henri Béraldi, que M. d'Etigny fit, quand? — la date n'est point désignée[1], — une ascension au lac de Gaube « avec une suite de *cent* personnes (une vraie excur-« sion de club alpin). Il avait amené jusqu'à des musiciens. » Le poète, s'il vivait encore, admirait trop d'Etigny pour ne pas être de la partie.

Cet entrefilet jette un certain jour sur les dires du voiturier d'Argelès, & semble prouver la facilité avec laquelle nous arrivons à dénaturer l'histoire.

Quoi qu'il en soit de ces légendes qui, là-bas, au fond des montagnes, sont racontées à la veillée, le culte voué au poète n'en est ni amoindri, ni altéré; son nom vole de bouche en bouche avec une telle nuance d'admiration & d'orgueil, que l'on regrette moins de voir encore vide la place qui lui revient de droit dans les anthologies & les histoires littéraires.

X.

L'ŒUVRE.

Des savants dont l'autorité essaie de faire loi dépouillent à l'envi certains auteurs de ce qui était leur gloire. Ils les rapetissent, les amoindrissent, les transforment en vulgaires imitateurs. Qu'ils usent de leur droit & de leur science « pour réduire au néant bien des inventions apocryphes[2] », c'est un

1. Cette date ne peut qu'être circonscrite entre 1751 — nomination de d'Etigny à l'intendance d'Auch — & 1767, époque de sa mort.

2. Académie des Jeux Floraux, *Remerciement de Monseigneur Mathieu, archevêque de Toulouse.*

Digitized by Google

devoir auquel nul ne saurait s'opposer. Qu'ils nous disent, par exemple, que la *Chanson de la glu* de Richepin est prise, esprit & lettre, dans *Amour de mère* de Verdaguer, l'illustre poète catalan[1], nous n'aurons rien à reprendre. Mais que, de conjecture en conjecture, de déduction en déduction, ils attaquent sans preuves l'authenticité de la *chose jugée* par les siècles, qu'ils sèment de tous côtés le doute, c'est une action dont on ne saurait les louer s'ils ne parviennent à remplacer que par des ténèbres la lumière ou ce qu'on croyait être la lumière. C'est ainsi qu'on se demande aujourd'hui si le chant si populaire de Gaston Phœbus :

Aquéres mountines que tan haoutes soun

est bien de lui. Le compositeur Lacome n'ose se prononcer; tel critique retrouve la même idée dans un chant populaire de la Grèce moderne; tel autre la retrouve aussi dans une vieille chanson de la Corrèze. Qui a imité ou copié, est-ce le comte de Foix ou les auteurs anonymes de ces chansons? Aucun des trois peut-être, &, s'il y a plagiat, pourquoi accuser celui-ci plutôt que ceux-là?

Le plus fameux sonnet écrit en béarnais, dit M. de Lagrèze[2], qui fait sans doute allusion au sonnet de Gassion, serait tiré d'une pièce du cardinal Bembo[3]. M. Mazure, à son tour, se

1. Cette ballade a été composée en 1880. Mgr Tolra de Bordas l'a traduite en français en 1881 (voir l'*Essai sur l'Atlantide*), & Richepin l'a introduite dans *la Glu*, en versiculets charmants.

2. B. de Lagrège, *La société & les mœurs en Béarn*. Pau, Cazaux, édit., p. 349.

3. Ce sonnet, jusqu'en 1827, a été attribué à un Gassion. Lequel? On l'ignore. De Bordeu croit que l'auteur serait un médecin, membre de cette famille, aïeul du marquis de Gassion, & qui aurait vécu dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Sans la note de Bordeu, M. Couaraze de Laa aurait été porté à accorder la paternité de ce sonnet au maréchal de Gassion qui cultivait la muse sous la signature de Jean de Hontas & se serait peint dans ces vers. Ce sonnet, qu'il soit de lui ou de l'aïeul médecin, ne serait pas une œuvre originale; il aurait été tiré des œuvres poétiques de l'italien Pierre de Bembo; Ronsard l'aurait traduit, Gassion l'aurait imité & serait resté à *la hau-*

Digitized by Google

demande si d'Espourrin n'a pas été le simple *arrangeur d'antiques & naïves compositions* perpétuées traditionnellement jusqu'à lui. Il hésite entre l'affirmative & la négative, dans l'impossibilité où il est de découvrir les variantes primitives que d'Espourrin, l'eût-il voulu, aurait été impuissant à rayer de la tradition & de la mémoire des montagnards. Ce simple fait est assez probant pour éviter toute dissertation à ce sujet.

Cyprien d'Espourrin n'est pas plus un *imitateur* qu'un *arrangeur* habile, & il peut dire avec Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Ses petits poèmes auraient-ils sans cela une allure aussi vivante, aussi originale, cette sincérité, cette mise en place si sûre, cette émotion communicative, ce mot *définitif* de l'expression *sentie*, toutes qualités marquées au coin du créateur & non du traducteur?

Non, d'Espourrin n'est pas un manœuvre d'art, il est un *précurseur*, il est un maître; son œuvre est bien personnelle. S'il n'a pas *élargi ses cadres poétiques*, s'il *s'est trop maintenu dans les limites étroites de la chanson*[1], c'est par un dessein très arrêté de la volonté. M. Mazure aurait voulu trouver dans ses poésies « les détails de la vie des champs, les accidents pittoresques de la montagne, les aventures des contrebandiers, etc., etc. » La profusion des accessoires ne cache-t-elle pas, souvent bien mal, la pauvreté des sentiments? Rousseau lui-même, qu'il nous donne des comédies, des essais de tragédie, *la Nouvelle Héloïse*, introduit-il des incidents autres que le rapprochement ou la séparation de ses héros? Sans doute, il fait un fond à ses tableaux, il a le sens de la couleur & de la nature comme l'auront après lui Bernardin de Saint-Pierre & Chateaubriand. Que viendrait faire une palette aussi riche dans les productions de d'Espourrin? Ce poète ne néglige pas le *vert* dans son art & sa littérature, mais il n'en abuse pas. Il connaît trop les montagnards & les paysans,

teur de son modèle. (Voir l'*Etude critique sur Bembo, Ronsard & Gassion*, par M. Couaraze de Laa.)

1. Mazure.

Digitized by Google

il sait trop qu'ils n'ont guère du contemplatif que l'attitude, & que la nature extérieure ne les touche qu'en raison de l'influence exercée par elle sur les choses de la vie, pour s'égarer en des descriptions pompeuses dont se seraient vite lassés les modestes acteurs qu'il met en scène. S'il s'était moins identifié avec eux, les échos des vallées ne répèteraient plus depuis longtemps ses chansons.

Il n'avait pas, comme Watteau, à montrer *les lumières caressantes, les horizons transparents & légers, une harmonie de couleurs soyeuses & savamment avivées;* il n'avait pas à accrocher *un rayon d'or aux cassures satinées des corsages & des pourpoints*[1]. La muse qui l'inspirait était plus rustique, & tout écart de ce côté eût été équivoque, aurait ressemblé aux *bacchanales des peintures du temps.* Il n'eut aucun de ces *entraînements suspects*, grâce à l'instinct du vrai, au goût de la mesure. Esprit logique, il se serait refusé à cette mode commençante, quand même cette mode n'aurait pas été en désaccord absolu avec le genre poétique qu'il avait adopté. Il unissait à une légèreté de touche une justesse incomparable. Pourquoi ajouter des ajustements qui auraient faussé la vérité & en aurait travesti le *rendu?* Qu'avait-il à faire, sinon à incarner en des personnages divers des sentiments propres à ces personnages, sans altérer la lucidité de l'observation, la simplicité rapide qui en est la caractéristique, l'épanchement du rêve dans le réel, par un alliage de rhétorique, des détails de paysage qui auraient entravé la marche de l'action? D'un coup de crayon net & décisif, d'Espourrin, sans chercher l'effet, le rencontrait, le mettait en relief avec une vérité & un bonheur rares.

Ceux qui pensent que sa lyre était bien monocorde n'ont pas goûté la charmante diversité de ses pièces, ni combien sur un fonds d'apparence si mince qu'on le dirait voué à la stérilité, il a su varier la passion & en exprimer les mille nuances.

Le plus souvent, il parle des chagrins de l'amour, des dou-

1. *L'Art français au dix-huitième siècle dans ses rapports avec la littérature.* Samuel Rocheblave, *Histoire de la langue & de la littérature française, sous la direction de M. Petit de Julleville.*

Digitized by Google

leurs qu'il entraîne à sa suite. S'il en évoque les joies, c'est d'une façon si discrète que ces joies semblent effleurer à peine les âmes qui en sont émues. Mais quelle variété dans les situations, dans les caractères, dans l'expression, dans la coupe des strophes! Comme dans certains passages son vers vous étonne, vous pénètre, retentit en un choc de syllabes dures qui battent l'air avec un bruit de fléau, ou s'amollit pour lancer à plaisir la gamme des espérances amoureuses. C'est ainsi que dans la chanson : *U youen galan you mey troubat*, la belle raconte en une poésie touchante & fière ce que la tendresse inspire à son *aimé*. On respire avec elle & *trousseü de briülettes* qu'il lui porte chaque matin, les fleurettes qu'à brassées il répand devant elle; on entend les chansons qu'il lui chante en s'accompagnant sur *la clari*. L'enthousiasme dont elle déborde est vrai; on y sent la dictée du cœur; il la rend poète sans savoir ce qu'est un poète. On comprend qu'elle *aurait beau avoir cent amoureux*, l'élu serait toujours pour elle *le roi des pasteurs* & *en aurait la couronne*.

Même grâce, même émotion dans : *Aü mounde nou y a nat pastou;* mais quelle variété dans l'expression, dans le rythme, dans l'idée! La strophe forme un dizain de rimes plates toutes masculines. Cette accumulation voulue de sons, dont en général on redoute la dureté, produit ici une harmonie séduisante. Ecoutons les propos de la bergère qu'une passion naïve a su enjoyeler :

Aü mounde nou y a nat Pastou,
Coum lou qui m'ayme à you;
Eth sap parla plà lou Francés,
Dap la gran yen qu'in ey courtés!
Si pourtabe espade, you crey
Que semblaré lou Rey.

***

Si l'abat bist desseü tucoü
Dansa lou Mouchicoü,
Lou Passe-pé, lou Manuguet,
Boun-Diü! Qu'in se tien dret!
Dessus tous lous pastous d'Ossaü
Certes eth qu'à la claü.

Digitized by Google

Elle n'oublie pas le

... parassol oundrat de flous
Fourmat per lous amous

qu'il a *planté* pour elle *Aü cor deü cladat.*

Ce tableautin est exquis de fraîcheur & de grâce.

Ailleurs, le poète se fait moraliste. Un berger se plaint de la trahison de sa bergère. L'absence l'a guéri d'un tourment dont elle se *félicitait.* La raison revenue, il voit le danger que, par légèreté, court l'infidèle & lui fait doucement la leçon. *U moumen de feblesse pot arriva*, lui dit-il,

Nou seras pas mestresse
De refusa,
Ni mey per toun adresse
Deü répara.

Il termine en lui conseillant de renvoyer le garçon qui la courtise, de prendre garde à la *glissade* dont le pas est doux & qui entraîne tant de pleurs après elle.

Dans ces dizains, les rimes redoublées de la fin, l'alternat des vers de quatre pieds avec les vers de six pieds sont d'un effet saisissant. La jolie coupe! C'est de la musique parlée!

Quoi de plus expressif que :

Malaye quoan te by,
Trop charmante brunette,
Couelhé de ta manette
La flou deü roumany
Malaye quoan té by...

Et cette autre :

Nou bos yamey aüdi, houlette,
Lou lengatyé de mou amou...

Et celle-ci :

L'amou qu'ey û petit ménit
Ennemic de toute countrence...

un peu trop peut-être dans le goût du dix-huitième siècle.

Digitized by Google

mais d'une observation si fine qu'on en oublie le maniérisme & qu'on répète avec la conviction du poète :

Per dessus tout bôle l'Amou.

Quelle allure, quelle légèreté de couche dans :

De cap à tu soy, Mariou;
Tu m'as charmat per ta douçou,
Tu m'as ligat deü permé moumen,
Et tà doucemén,
Et tà tendremén,
Que you soy en tourmen!
Quat boulhes, ou n'at boulhes pas,
You t'aymerèy dinqu'aü trépas.

Les cinq strophes se déroulent en un *allegro* musical aussi pimpant que les paroles, la mesure à six-huit scande ces vers d'une façon charmante en une mélodie toute de simplicité & de joliesse. Nous ne pouvions que noter en passant cette petite pièce exquise, chantée si souvent, nous le savons, par le fameux Jéliotte, au grand plaisir de Louis XV et de Madame de Pompadour :

Per acère castagnère
U berye négat de plous.

a une coupe sautillante qui ne manque ni de séduction ni de grâce. Un berger se plaint à une bergère de ne recevoir d'elle que des mépris. La moqueuse ne l'écoute guère; elle rit de ses propos, se dérobe à ses poursuites, *mais elle trouve sur sa route* une épine *qui par le pied l'accroche.* Le berger l'atteint, enlève l'épine de la blessure &, pour se payer de la peine, il embrasse la belle *si tendrement qu'elle ne fut pas de glace. — Elle l'aima depuis ce moment.*

Pour peu que l'on examine de près ces chansons, on voit que chez d'Espourrin la nature « n'est pas un témoin impas- « sible des joies & des douleurs de l'homme, remarque « M. Moët; elle est en deuil quand il souffre & prend un « air de fête quand il est heureux. » Cette observation est

Digitized by Google

juste. Le poète, en se pénétrant des sentiments qui agitent l'âme simple & naïve des montagnards, a su saisir « ce caractère de la passion qui, loin de se renfermer en elle-même, se répand au dehors & associe l'univers entier à ce qu'elle éprouve[1]. »

Une bergère se désole-t-elle à la pensée de l'aimé qui combat pour la patrie? Elle appelle chien & troupeau pour qu'ils partagent sa douleur. Un berger est-il trahi par une belle? Tout devant lui change d'aspect : la riante colline qu'il descendait si gaiement avec la volage lui paraît désolée; les oiseaux eux-mêmes se mettent à l'unisson de sa tristesse. Ailleurs encore, êtres & choses sont évoqués par une bergère qui s'est laissé séduire par les douces paroles d'un enjoleur, avec la bonne foi & l'honnêteté de la première jeunesse. La douleur l'étouffe; elle a besoin d'en faire confidence, d'en appeler à tout ce qui a vu *les empressements* du perfide, à tout ce qui a entendu ses promesses. Qu'il achève l'œuvre maudite. Vite, qu'il la fasse mourir. Elle servira d'exemple *aux autres* du village, & il aura beau gémir, soupirer, il s'en trouvera bien quelqu'une qui se moquera de sa misère.

Comme il est humain le sentiment qui domine dans cette pièce! Comme on sent que, dans cette âme neuve, tout a été froissé, blessé d'une de ces blessures qui transforment une existence! Il y a dant ces six strophes un long poème de sensibilité féminine, d'observation aiguë, observation & sensibilité que l'on retrouve aussi intenses dans la plupart des autres idylles.

Rien de faux, de prétentieux ou de froid dans l'ordonnance de ces peintures. Les personnages mis en scène sont toujours vrais, jamais grotesques. Ils agissent, ils parlent, ils exultent, ils souffrent, ils trompent comme nous pourrions le faire. Partout & toujours le poète dépouille sa personnalité pour entrer dans celle d'autrui, & c'est pourquoi les êtres qu'il crée sont si vivants que, par un retour sur nous-mêmes, souffrances, faiblesses, espérances, joies deviennent nôtres.

Voici des bergers qui partent pour la guerre. Quelle diffé-

1. M. Moët, *Discours sur la poésie béarnaise.*

Digitized by Google

rence d'impressions & d'expressions ! Amour de cœur, amour de tête sont finement traduits dans ces chansons. Que l'on en juge :

Adiü la bère Margoutou !
Tu bas perdé toun serbidou !
You baü party
Per lou Rey serby.
Maudite sie la guerre !
Dens sas amous
D'aüta malurous,
Nou'n badou sus la terre !

Le vers est inégal, saccadé, comme les sanglots qui déchirent la poitrine de l'amoureux. Il pleure de vraies larmes. La sincérité de ce désespoir émeut. Avec lui, on *maudit la guerre* qui le sépare de la bien-aimée. Pour la consoler & se donner du courage, il lui dit que *bientôt il reviendra*, qu'il lui écrira *pendant la campagne*, *s'il y a du papier*. Mais aussitôt reparaît l'idée triste. Il pense au testament qu'il pourra faire, & comme, s'il meurt, *ce sera du mal d'amour*, il veut *qu'on lise* sur sa tombe : *Ci-gît mon ami Pierre*.

Tout autres sont les sentiments exprimés dans :

Charmante brune, mas amous,
Aüs despartits soun las doulous.

Les strophes de six vers sont aussi régulières que les pulsations du conscrit ; amour & douleur ne sont qu'à fleur de lèvre. Il déclare à la bergère en larmes que, puisqu'il ne peut rester, *il est inutile de pleurer*. Une *bande joyeuse* l'attend & les plus riantes illusions le font d'avance cheminer à travers un mirage, tenir garnison dans *forts*, *châteaux* & *citadelles*, manger *du bon pain blanc*, dormir la *grasse matinée*. Que sa brunette serait heureuse si elle voulait le suivre ! Il parle de l'ennemi en breteur qu'aucun danger ne décourage, & qui, combattant pour sa belle, ne saurait craindre la *destinée*. N'aura-t-il pas pour se défendre *bombes*, *boulets*, *grenades*, *poudre*, *mortiers*, *de bons canons* ? Une allégresse juvénile claironne d'un bout à l'autre de la pièce. Notre homme a beau

Digitized by Google

dire qu'il prouvera, par sa *conduite*, *sa constance* & *sa fidélité*; il a beau vouloir *mourir de mille peines* plutôt que de rompre les liens qui l'unissent à la triste bergère, on le soupçonne d'être de ces amoureux qui, d'après la jolie expression de Boileau, *meurent par métaphore*. L'affectation de ces regrets vous laisse froid, & cette hâte de partir fait deviner bien vite les pensées non formulées de derrière la tête.

Combien est plus touchante la plainte de Madeleine lorsque la *milice cruelle* lui enlève le fiancé. Ce n'est plus ici la tête qui dicte, c'est une âme qui vibre, une âme de femme aimante & aimée dont la rusticité champêtre est teintée d'une délicatesse qui ne saurait être étrangère à aucun milieu.

Nul n'a mieux rendu que d'Espourrin la naïveté de ces êtres simples. Ses bergers ont *du bon sens*, des idées justes, mais peu nombreuses; ils ont ce que la nature peut donner & non ce qui s'acquiert par l'éducation. Leur ignorance des choses de la vie fait parfois sourire; ils seraient moins eux-mêmes s'il en était autrement.

(*A suivre.*) Maurice GAY.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

— SUITE [1] —

Le moment d'appliquer la Constitution civile du clergé semblait venu pour plusieurs corps constitués. Quelques ecclésiastiques, obéissant comme beaucoup de leurs contemporains aux idées philosophiques du temps, crurent pouvoir promettre le serment, d'autres le refusèrent & une troisième catégorie se réservait.

Comme pour d'autres réformes aussi peu préparées, une certaine hésitation se manifestait dans la manière d'exécuter la loi. Dès le premier jour on était dans l'embarras. La Constitution civile du clergé donnait les fonctions ecclésiastiques à l'élection. Quelle autorité devait convoquer les assemblées primaires? A cette question adressée à l'Assemblée nationale, il n'avait pas été encore répondu. Il fut décidé qu'elles devaient être convoquées par le procureur syndic du District. Aux termes des articles 7 à 14 de cette Constitution, l'évêque devait, après avoir donné son adhésion, nommer ses vicaires. M. Pérès, député, fut chargé de faire à Paris, à M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, les sommations nécessaires sommations qui aboutirent au refus du serment.

C'est au mois de décembre 1790 que commença la résistance ouverte à cette Constitution. M. Bernadet, curé de Saint-Etienne, avait promis d'adhérer à la Constitution & d'accepter

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril 1899.

Digitized by Google

le poste de premier vicaire de l'évêque; mais sa manière de voir ayant changé, il fit un acte chez Me Fayac, notaire, renonçant à la charge de premier vicaire[1].

Le service du culte fut alors presque abandonné. Les chapitres de Saint-Étienne & de Saint-Sernin suspendirent les offices canoniaux. Les autorités durent inviter les curés à pourvoir aux besoins & à la dignité du culte[2].

1. Archives de la Haute-Garonne.

2. Lettres de la municipalité sur l'exercice du culte. Réponses à ces lettres. (Archives de Toulouse, Registre des délibérations de 1790.) = *A M. Bernadet, curé de Saint-Etienne.* La municipalité attend de la religion, du civisme & du zèle de M. Bernadet, curé de Saint-Etienne, qu'il veillera & pourvoira à ce que les messes de cinq & de six heures, la grand'messe & les vêpres dans le chœur soient célébrées demain avec la solennité convenable. Dans la supposition qu'ils n'aient pas de prêtres pour remplir ces fonctions, la municipalité lui déclare qu'elle lui en donnera & que MM. Barthe, Baurès, Saurine, Martin Saint-Romain, Vignaux, Bouillac & autres prendront les heures qu'on leur indiquera. M. Bernadet est prié de répondre par écrit au secrétaire greffier que la municipalité charge de lui porter le présent arrêté. Délibéré au Consistoire, à sept heures du soir, le 4 décembre 1790.

Réponse de M. Bernadet. — Le curé de Saint-Etienne ne désire rien tant & avec plus d'ardeur, sinon qu'il aie un nombre suffisant de prêtres pour venir célébrer la sainte messe tous les jours, mais principalement dans les festivités & solennités de l'Eglise. Si la municipalité de son côté en procure pour cet effet, le curé de Saint-Etienne en procurera aussi qui seront exacts à venir célébrer & entretenir la sainteté, la décence & la majesté du culte divin. Il est assuré pour demain de MM. Cortas, Audibert, Bernis, Long, Lassave & de ses cinq vicaires. Pour ce qui regarde les vêpres, le curé a déjà parlé à la musique qui doit s'y rendre & à douze prêtres de chœur qui feront leurs fonctions à l'autel de paroisse pour la plus grande commodité des paroissiens. — S'il plaisait à la municipalité de faire savoir ses volontés à ces prêtres habitués ainsi qu'à la musique, au serpent & à l'organiste, il en résulterait un très grand bien pour seconder les bonnes intentions du curé qui, en rendant hommage au corps municipal, le prie d'être intimé & convaincu de son civisme & de son zèle pour la religion. Le 4 décembre 1790. Bernadet, curé de Saint-Etienne.

Les 5 & 7 décembre nouvelles lettres de la municipalité aux curés de Saint-Etienne & de Saint-Sernin. M. Castilhon répondit qu'il croyait pouvoir assurer le service divin dans son église.

Le 8 décembre, à dix heures du matin, les officiers municipaux

Digitized by Google

Si le service divin était en souffrance, les membres du chapitre de Saint-Étienne & les prébendiers de Saint-Sernin se réunissaient pour délibérer. Mailhe demandait qu'un projet d'arrêté, proposant la suppression de tout ou partie de leur traitement, fût mis sous les yeux de l'Assemblée nationale. Le procureur général syndic écrivait au député Pérès sur ce sujet : « C'est le seul moyen de réduire « cette anticivique engeance. »

Des scrupules de conscience se manifestaient aussi chez certains citoyens. Alayrac, juge élu du district de Muret, prêta un serment restrictif. Il dit qu'il se soumettait à ce qui faisait l'objet du serment, à la condition qu'il n'y aurait rien de contraire à la religion. Cette restriction fut considérée comme un outrage, « car, dit le procureur général syndic, « par ces décrets, bien loin de donner la moindre atteinte à « la religion, nos augustes représentants ne font que la déga- « ger des abus qui l'avaient défigurée. »

L'administration du Département recevait, en séance, presque journellement, des visiteurs ou des citoyens venant exposer de vive voix leurs demandes ou leurs réclamations.

L'abbé Barthe[1], à la tête d'une délégation du club des Amis de la Constitution, venait informer le conseil qu'il se proposait de donner des conférences en français sur le sujet brûlant du moment : la Constitution civile du clergé. Une députation de la garde nationale venait demander d'activer les mesures pour assurer l'exécution de cette Constitution.

Des habitants de la commune de Miremont dénonçaient leur vicaire pour avoir lu en chaire un prétendu décret défendant la vente des biens nationaux. Vignole, délégué par la Chambre de commerce, venait exposer verbalement le préju-

écrivirent au supérieur du séminaire de Saint-Charles, pour qu'il envoyât des séminaristes le jour même avant trois heures aux vêpres de l'église Saint-Sernin. Pareille demande fut faite le même jour au supérieur du Séminaire du diocèse & à celui de la Mission pour les vêpres de l'église Saint-Etienne.

1. Paul-Benoît Barthe, doyen des professeurs de la Faculté de théologie, le même qui avait fait le discours aux gardes nationales le 4 juillet.

Digitized by Google

dice que porte à la ville la suppression de l'hôtel des Monnaies. Le conseil du Département appuya la pétition de la Chambre de commerce.

Plusieurs négociants de Montauban informaient le conseil de leur projet d'établir à Toulouse des manufactures pouvant occuper un grand nombre d'ouvriers. Il s'agissait de fabriques de drap & d'ateliers de teinture. Le conseil déclara qu'il ne voulait négliger aucun moyen pour encourager ces nouveaux établissements.

Les légions de la garde nationale continuaient à délibérer & les motions discutées se ressentaient de l'état d'esprit de chaque légion. Le directoire du Département leur ordonna de ne prendre de délibération que sur les objets relatifs à leur discipline[1].

Dans les clubs, à des orateurs violents en succédaient de plus violents encore. Mailhe, Rouzet, l'abbé Barthe, l'acteur Desbarreaux, Arbanère, Loubet, Loubers, Capelle, Janole, étaient les orateurs habitués des amis de la Constitution.

Le président de la Société populaire de Rieux, Dupau, écrivait à Mailhe : « Le maire ne s'opposant plus à l'établis-« sement de la Société, cela me dispense de donner suite aux « mesures que j'avais méditées pour le réduire à la raison... « L'établissement d'une Société populaire était véritablement « nécessaire dans une ville qui renferme dans son sein plu-« sieurs membres suspects[2]. »

Dans les premiers jours de l'année 1791, des troubles agitèrent Cazères, Grisolles, Muret. A Buzet, dans la nuit du 8 au 9 janvier, le château appartenant à M. de Clarac fut

1. La municipalité reçut des plaintes réitérées que certains corps armés de la ville avaient délibéré d'assujettir au service de la patrouille des personnes du sexe « qui ont des droits particuliers à notre respect. » Douziech fut chargé d'informer les légions que rien dans le service ne pouvait être innové sans l'intermédiaire de la municipalité; que, quoiqu'il soit raisonnable & juste d'appeler au service de la patrouille les citoyens de toutes les classes indistinctement, les femmes, veuves & filles, n'y sont point comprises & en sont personnellement exemptes.

2. Archives de la Haute-Garonne. Correspondance du procureur général syndic.

Digitized by Google

brûlé. Un colonel de passage, se rendant en Espagne, y fut tué.

M. de Clarac avait reçu chez lui M. d'Escayrac, colonel des grenadiers royaux de Guienne, son parent & son ami, accompagné de M. Caminel. La garde nationale de Buzet croyant voir dans cette réunion un acte d'hostilité contre le nouveau régime, arrêta un nègre, domestique de M. d'Escayrac, saisit un cheval & une valise[1].

M. de Clarac réclama contre ces actes, mais la garde nationale vint assiéger le château & finit par l'incendier. M. de la Vallière, lieutenant de vaisseau, se rendant chez M. de Clarac, fut arrêté & maltraité par les gardes nationaux. Un officier municipal le reconnut & lui ménagea le moyen de prendre la fuite.

Les gardes nationales de Lavaur & de Saint-Sulpice survinrent & protégèrent M. de Clarac. On l'arrêta & on le conduisit dans les prisons de la Maison commune de Toulouse, où il était encore le 15 janvier, jour où furent élus les juges de paix. A cette date, les autorités avaient de sérieuses craintes pour la tranquillité publique.

Arbanère, juge au tribunal de district, vint à la Maison commune en vertu d'un jugement & d'un délibéré. Des considérations de sûreté & de tranquillité publiques avaient fait interroger dans l'auditoire de la Maison commune le sieur Caminel, habitant de Montauban, & Narcisse, nègre, arrêtés à Buzet & conduits avec M. de Clarac dans les prisons. Il devait aussi « faire lecture au sieur de Clarac des charges de la procédure commencée à la diligence de la partie publique. »

Mailhe répondait le 16 janvier au procureur-général syndic de la Gironde qui l'avait avisé des craintes que l'on avait pour la tranquillité : « Rien ne doit être négligé dans les cir-
« constances où nous nous trouvons. Tout était disposé contre
« les mouvements qui auraient pu se faire hier, mais il ne
« s'en est élevé aucun. Au surplus, nous sommes ici perpé-

1. Une romance héroïque publiée par les partisans de M. de Clarac insinue que M. d'Escayrac avait l'intention d'émigrer :

« Allait chercher dans un ciel plus heureux
« La paix, transfuge de la France. »

Digitized by Google

« tuellement sur nos gardes, & quoique nous ayons autour « de nous les ennemis les plus fougueux de la Révolution, « qui font tous leurs efforts pour réveiller le fanatisme, nous « y avons aussi des patriotes sur lesquels nous pouvons comp- « ter & dont le nombre est plus que dominant. Les aristo- « crates affectent de représenter au loin la ville de Toulouse « comme un lieu propre à devenir le foyer de leurs complots « & le point de leur réunion. Mais j'ose assurer que cela ne « se réalisera jamais. Le patriotisme y est en forces plus que « suffisantes pour déjouer toutes les manœuvres. Si cepen- « dant vous acquériez quelque notion ultérieure sur l'avis « que vous m'avez donné ou sur tout autre objet relatif aux « circonstances, je vous prie de vouloir bien m'en instruire. »

Un arrêté avait été pris par la municipalité le 15 décembre 1790 pour enjoindre à tous les propriétaires des hôtels de la ville d'avoir à détruire les armoiries placées sur les portes ou aux balcons. Les propriétaires ne s'étant pas empressés d'obéir, un nouvel arrêté du 18 janvier 1791 les informait que « faute « par eux de le faire, la municipalité y mettra des ouvriers « à leurs frais. » Cette menace fut exécutée sans retard, puisque à la date du 23 février, les registres de la Maison commune portent un compte présenté par différents ouvriers « qui ont travaillé à enlever les différentes armoiries placées « sur les hôtels & lieux publics & qui ont fourni des maté- « riaux pour réparer l'emplacement des écussons, ledit compte « se portant à la somme de 417 liv. 17 s. 10 den. »

La caisse de la ville paya aussi la dépense faite pour l'installation des juges du district. Huit musiciens « de la Comé- « die » reçurent 48 livres pour les indemniser de leur concours, & Ramond, capitaine au fait de la santé, présenta un compte de 89 livres 4 sous au sujet de la dépense faite pour la décoration en guirlandes aux portes principales de l'Hôtel de ville, du Palais & autres, pour la *jonchée* des passages, cours, vestibules & grand'chambre du Palais & pour le carillonneur du Palais. Les prisonniers reçurent à la même occasion 35 marques de pain, & pour 20 livres d'autres objets[1].

1. Archives municipales, Registre des comptes (années 1790, 1791).

Digitized by Google

La situation gênée de l'hospice de la Grave fut signalée à l'Assemblée nationale. Le directoire du Département mit d'urgence 10,000 livres dans la caisse de cet asile charitable & une souscription faite à la Société des Amis de la Constitution produisit en sa faveur 10,412 livres.

La population & les autorités avaient conscience de la déchéance & de la ruine de Toulouse dont une des principales causes était la disparition du Parlement. On cherchait, ainsi que nous l'avons vu, à y créer des industries ou à y attirer celles existant déjà dans la région. La Société des Amis de la Constitution fit présenter à la municipalité M. Guitard, d'Agen, fabricant de toiles peintes, qui sur l'invitation d'un de ses membres s'était décidé à transporter dans notre ville son établissement. « Il n'est point question « ici d'un projet hasardé, disait l'adresse de la Société à la « municipalité, mais seulement de transporter un établisse- « ment déjà existant dont la réussite ou le succès ne sont « point équivoques... Nous vous prions d'accorder à M. Gui- « tard un logement convenable au genre de son établisse- « ment, gratuit pendant dix ans avec une indemnité de « 1,500 livres par année... »

La municipalité résolut de donner 1,500 livres pour le logement & 1,500 livres de subvention, sous la condition que la fabrique devait occuper deux cents personnes. A la suite de la délibération est l'acceptation : « Je déclare & promets de « me conformer à la présente délibération en tout son con- « tenu. Auguste Guitard, neveu[1]. »

Les officiers municipaux prirent, le 1er février 1791, une délibération qui expulsait de Toulouse M. de Chaunac que l'opinion publique désignait comme impliqué dans les troubles de Montauban de l'année précédente. Dès le 3 février, M. de Chaunac adressa à la municipalité un acte de soumission & de protestation. Il était à Toulouse depuis un mois. La connaissance des troubles de Montauban ayant été renvoyée par l'Assemblée nationale au district de Toulouse, il semblait

1. Archives municipales. Registre des délibérations.

Digitized by Google

naturel à M. de Chaunac de résider dans cette ville. La municipalité dut requérir le général de la garde nationale pour l'expulser.

L'attente de l'application de la loi sur la Constitution civile du clergé maintenait à Toulouse une agitation croissante. Dès le 19 janvier, on avait connu le refus de serment de M. de Fontanges. Ce refus, d'après la loi, rendait le siège vacant. Mailhe écrivit à ce sujet à M. Pérès, député : « Puis-je « convoquer l'assemblée électorale du département ? C'est « mon opinion, & je ferai tous mes efforts pour la faire « prévaloir à l'assemblée du directoire, parce que je suis « impatient d'avoir un évêque élu par le peuple, & que cela « est d'ailleurs instant pour assurer ici la tranquillité publique « & pour contenir un grand nombre de fonctionnaires ecclé- « siastiques qui paraissent avoir formé une coalition de refus. « Je ne puis vous dire à quel point il est urgent que nous « ayons un évêque ami de la Constitution. Comptez toujours « sur mon zèle pour la maintenir... »

Dix jours après, le procureur-syndic du district de Rieux réclamant contre les lenteurs mises à l'application de la loi sur le serment, recevait de Mailhe une réponse qui démontre les difficultés que soulevait la loi nouvelle & les embarras qu'il prévoyait à la suite de son application.

« ... Nous avons différé la publication de la loi du 27 no- « vembre parce que nous avons su qu'il existe une forte coali- « tion de refus entre les ecclésiastiques fonctionnaires publics. « La loi, une fois publiée, doit être exécutée avec une sainte « vigueur ; mais si la plus grande partie des curés & des « vicaires abandonnaient leur poste, comme ils seraient for- « cés de le faire après l'expiration du délai pour le serment, « nous serions fort embarrassés n'ayant pas un évêque cons- « titutionnel pour autoriser leurs successeurs. Nous avons « cru qu'avant tout il fallait nommer l'évêque du départe- « ment. »

Les hésitations étaient passées ; le 12 février, les procureurs-syndics des Districts furent invités à convoquer les électeurs pour la nomination de l'évêque.

Une protestation contre ce projet d'élection fut envoyée de

Digitized by Google

Paris par M. de Fontanges. Elle fut renvoyée comme inconstitutionnelle à l'Assemblée nationale.

M. de Brienne fut élu au premier tour de scrutin, le 27 février.

Le 28, on chanta un *Te Deum* à l'Eglise métropolitaine & le carillon de la Maison commune fut touché à cette occasion [1].

Le délai fixé pour la prestation du serment des ecclésiastiques expirait le dernier dimanche de février. Les officiers municipaux firent ce jour dans chaque paroisse la lecture de la loi & de l'instruction de l'Assemblée nationale sur la Constitution civile du clergé. La prestation de serment fut renvoyée au dimanche suivant. La formule était : « Je jure d'être fidèle « à la Nation, à la Loi, au Roi, & de maintenir de tout mon « pouvoir la Constitution du royaume décrétée par l'Assemblée « nationale constituante aux années 1789, 1790, 1791 [2]. »

1. C'était une tradition du Moyen-âge pour les magistrats municipaux d'avoir un carillon à la Maison commune. Il arrivait parfois qu'une ville, à la suite de difficultés avec le pouvoir central, était privée du droit d'élire ses magistrats ; elle était alors quelquefois privée de son carillon. Toulouse ne pouvait abandonner ce privilège, & lors de l'élévation de la grande façade, vers le milieu du dix-huitième siècle, Cammas plaça le carillon au haut des nouvelles constructions.

Per courouna soun edifici,
Cammas a faït un carilloun,
Qu'à toutos las houros del joun,
Des Toulousens fa le delici,
En *la, si, ut, ré, mi, fa, sol,*
I joguo les aïres que bol.

(Jean-Florent BAOUR, *Remerciement de Janot, ou le Trimfle de Toulouso.*)

2. Un registre fut ouvert à la Maison commune pour recevoir les promesses de serment des ecclésiastiques. Il est aux archives municipales & a pour titre : *Registre des déclarartions faites par le clergé concernant le serment prêté sur le décret de l'Assemblée nationale.* Il n'est pas folioté & comprend des déclarations faites du 12 janvier 1791 au 30 mars 1793. Un répertoire détaché donne le nom des prêtres ayant promis le serment du 11 janvier 1791 au 27 octobre 1792. Après cette date, les noms n'ont plus été répertoriés. Jusqu'au 13 août 1792, le serment vise les décrets de 1789, 1790, 1791. Le 27 août 1792, la formule est : « De maintenir la liberté & l'égalité ou de mourir en les « défendant. » Le 30 août, on ajoute la formule de la loi du 10 août :

Digitized by Google

Le 6 mars 1791 eut lieu dans l'église Saint-Etienne, en présence de la municipalité, la prestation solennelle du serment. Les officiers municipaux, accompagnés de notables formant le conseil général de la commune & leur greffier, s'étaient rendus à neuf heures dans l'église métropolitaine du Sud. Ils prirent place sur les bancs placés près de la chaire & assistèrent à la messe paroissiale. Après la messe, le P. Sermet prononça une instruction relative à la cérémonie.

Le secrétaire-greffier fit un appel nominal & le serment individuel de chaque fonctionnaire public fut reçu purement & simplement dans les termes du décret. Les 8, 9 & 14 mars de nouveaux serments furent prêtés dans la chapelle de la Maison commune à l'issue de la messe[1].

La correspondance de Mailhe avec toutes les autorités, Districts & Municipalités, était des plus suivies. Chacun se recommandait à lui pour la solution d'affaires pendantes. Le maire de Puydaniel, lui ayant demandé d'interposer son *autorité suprême* en faveur d'une demande qu'il adressait au

« Etre fidèle à la Nation. » A partir de février 1793, on prête le serment : « D'être fidèle à la Nation française, de maintenir la liberté & « l'égalité ou de mourir en les défendant, comme aussi de protéger la « sûreté des personnes & des propriétés. »

Dans leurs déclarations, quelques ecclésiastiques ajoutent des réflexions ou accentuent leurs promesses. Jean-Baptiste Ricard, prêtre de la maison de Saint-Rome (Doctrinaires), se fait gloire de rappeler qu'on ne peut lui contester d'avoir parlé le premier publiquement en faveur du serment civique & d'en avoir prouvé la légitimité & la nécessité... Il ne craignait pas de dire pour rassurer les consciences alarmées que notre divin législateur & notre divin modèle n'aurait pas hésité de prêter, lorsqu'il conversait avec les hommes sur la terre, le serment exigé par notre Assemblée nationale si on le lui avait demandé...

On trouve à la prestation de serment de l'abbé Cazals, ci-devant Bénédictin, la première application du Calendrier républicain.

1. Ce serment n'était pas prêté seulement par les ecclésiastiques. Y étaient astreints aussi tous les fonctionnaires publics. Le procès-verbal de la réception du serment porte ces mots : « En exécution de l'article 3 de la loi du 26 décembre 1790, concernant le serment des ecclésiatiques fonctionnaires publics séculiers & réguliers & *pour tous autres* qui sont dans le cas de prêter le serment prescrit par ladite loi.

Digitized by Google

Département, reçut de lui cette réponse : « Permettez que « j'improuve ces expressions. D'abord, je n'ai aucune auto- « rité ; je n'ai que le droit de requérir. Ensuite, ce n'est pas « ainsi qu'on doit parler aux élus du peuple. Ce genre d'adu- « lation pouvait servir sous l'ancien régime, où nos tyrans « voulaient être flattés alors même qu'ils nous opprimaient, » mais il est indigne des nouveaux administrateurs. »

On s'adressait aussi à lui pour des demandes d'emploi. Une lettre lui arriva de Saint-Gaudens portant une recommandation de ce genre ; elle était écrite par une dame. Mailhe fit une charmante réponse : la fermeté du patriote y perce à travers une galanterie de bon ton. La destinataire était Mme Pégot :

« Madame, je ferai mon possible pour placer M. Escat, « votre recommandé dans la gendarmerie nationale. Je dois « pourtant vous dire que mon crédit à cet égard est bien loin « de ce que vous le supposez, puisque je n'ai même pas de « voix à donner. J'espérerais pourtant réussir si j'avais des « preuves de patriotisme à alléguer en faveur de M. Escat. « Votre témoignage serait tout pour moi en toute autre ma- « tière ; mais en fait de patriotisme ou de Constitution, vous « me permettrez de ne pas m'en rapporter tout à fait à vous. « Il serait donc bon qu'un patriote bien reconnu m'écrivît « pour m'attester le patriotisme de votre candidat & s'en ren- « dît en quelque sorte garant ; avec cela nous n'en douterions « pas, parce que les vrais patriotes sont la vérité même, sur- « tout pour ce qui concerne la chose publique. Si je demande « cette précaution, c'est que nous sommes décidés, & avec « raison, à n'admettre dans la gendarmerie nationale que les « sujets dont les principes sont bien sûrs.

« Dans tous les cas, Madame, vous pouvez être assu- « rée que vous n'avez pas de meilleur ami que moi ; j'en « jouerai le rôle avec autant de plaisir que de zèle dans toutes « les occasions qui pourront se présenter, mais cela ne doit « pas me faire oublier de rester attaché à la place que « j'occupe.

« Une infinité de curés conformistes du district de Saint- « Gaudens se sont plaints à moi, verbalement & par écrit,

Digitized by Google

« qu'ils n'ont pas été payés du supplément de 1790 & qu'on « leur fait éprouver de grandes lenteurs pour le paiement de « leurs quartiers; ils ajoutent que les curés & les vicaires « non conformistes ont touché la plupart leur supplément de « 1790 & qu'ils ont toujours été payés à point nommé de « leurs quartiers courants. Je suis bien sûr que vous êtes « incapable d'une pareille distinction, & qu'elle vous est « entièrement inconnue. M. Pégot a sans doute laissé un « commis pour le remplacer, & ce commis est probablement « un franc aristocrate. Déjà, sur les dénonciations qui m'ont « été faites, j'aurais requis contre lui les poursuites les plus « sévères; il vous doit l'indulgence dont j'use à son égard; « mais si de suite il ne change pas de conduite, je serai forcé « de faire sévir. S'il y avait quelque prédilection, ce serait en « faveur des curés conformistes & non en faveur des autres. « Veuillez lui parler dessuite à ce sujet, vous assurer de ses « dispositions pour l'avenir & me répondre par le plus pro- « chain courrier.

« Mon devoir rempli, je reprends le caractère de l'amitié, « & vous répète que je suis invariablement votre ami [1]. »

Le 17 février, le directoire du Département avait dû faire une proclamation au sujet d'une querelle survenue au quartier Saint-Cyprien entre gardes nationaux. Depuis ce moment, le feu couvait sous la cendre, & le 16 mars on se trouvait presque en état de guerre civile.

De nouvelles querelles avaient surgi entre des légionnaires de la seconde de Saint-Barthélemy & des légionnaires de Saint-Nicolas. La légion de Saint-Nicolas était formée de citoyens dévoués à la Constitution, la 2e légion de Saint-Barthélemy, que nous avons rencontrée dans toutes les tentatives anti-constitutionnelles, était formée d'anciens employés du palais de justice, opposés par intérêt à la Révolution & à ses principes. M. Daspe, ancien président à mortier du Parlement, en était le colonel.

M. Daspe se rendit le 16 mars à la Maison commune, &

1. Archives de la Haute-Garonne, *Correspondance du proc. gén. syndic.*

Digitized by Google

parlant aux officiers municipaux des querelles survenues entre les deux légions, alla jusqu'à dire que ses légionnaires, à la première occasion, tireraient sur leurs ennemis, qu'ils désignaient sous le nom de *bande noire*[1].

Le général de la garde nationale étant absent de Toulouse (il avait dû se rendre à Cintegabelle & à Auterive pour réprimer des troubles), le major général organisa des patrouilles qu'accompagnaient des officiers municipaux. Le 17 au matin, on vint annoncer à la Maison commune qu'on se battait dans différents quartiers. Les officiers municipaux parcoururent la ville à la tête d'une forte patrouille, & tout paraissait tranquille; mais arrivés devant le poste de Saint-Barthélemy, ils en trouvèrent la porte fermée; personne dans la rue, mais quelques citoyens aux fenêtres. Un homme était étendu roide mort près de là. C'était Raymond, fils de Jean-François Maréchal, étranger à la 2e légion.

La patrouille, composée de deux cents hommes, voulait venger sans retard la mort du légionnaire assassiné, mais les officiers municipaux parvinrent à la ramener à la Maison commune en y faisant apporter le cadavre. Il portait treize blessures faites avec des armes à feu chargées, quatre à balle & neuf avec du gros plomb. Deux blessés avaient aussi été trouvés dans la rue : Lavigne & Taverne. Le premier fut transporté chez lui, à Saint-Cyprien, & le second à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques. Lavigne, blessé mortellement, déclara que passant sur la place Perchepinte, armé d'un sabre qu'il ne tira point, il s'était senti atteint de coups de fusil que des hommes arrêtés & attroupés sur la place lui avaient tiré par derrière. » Taverne déclara de son côté « qu'ayant passé la place Perchepinte avec le sieur Lavigne, armé d'un sabre, & le fils de Jean-François, qui n'avait qu'un bâton, il avait aperçu un groupe de membres de la légion Daspe, qu'ils passèrent sans que personne leur dît rien; mais au moment

1. En souvenir probablement des deux Confréries ayant existé à Toulouse au treizième siècle : *la blanche*, fondée par l'évêque Foulques, & *la noire*, créée par les habitants de la ville en opposition à la première.

Digitized by Google

où ils arrivaient auprès de la rue Daussargues, ils reçurent plusieurs coups de fusil dont il fut blessé à la jambe, le fils de Jean-François tué[1], & Lavigne blessé. »

On apprit aussi qu'au Coin[2] du Soleil, un sieur Peloux avait essuyé un coup de fusil chargé à grenaille; qu'il avait répondu en tirant à son tour contre les attroupés, & que pendant qu'il battait en retraite on tirait sur lui, tant de la rue que de l'intérieur des boutiques & des fenêtres.

La municipalité fut informée que les gardes nationaux de la légion de Saint-Nicolas se préparaient à se porter vers le quartier de la Perchepinte pour tirer vengeance de l'assassinat de Lavigne. M. Sabathié fils, colonel de cette légion, parvint à calmer le premier moment d'effervescence. Des membres des différentes légions accoururent à la Maison commune demandant des cartouches pour courir au quartier Saint-Barthélemy. Les officiers municipaux se répandirent dans les groupes & cherchèrent à les calmer.

La municipalité, exécutant une décision du directoire du Département, alla se faire remettre les armes de la 2e légion. Ne pouvant empêcher les gardes nationaux de l'accompagner & espérant que l'aspect du drapeau rouge les contiendrait, elle fit porter ce drapeau, environné de six officiers municipaux. Il fut déclaré que la loi martiale serait proclamée si une voie de fait était exercée contre qui que ce fût. Avant de se mettre en marche un des officiers municipaux fit renouveler le serment civique aux gardes nationaux.

On opéra plusieurs perquisitions chez M. Daspe; la fureur des légionnaires ne pouvait être contenue; quelques coups de feu furent tirés, mais heureusement ne blessèrent personne. On prit chez le colonel le drapeau de la 2e légion & on le plaça sur l'affût d'un canon. On arrêta aussi deux individus, La Ramée & Dreuil, désignés comme les deux assassins. Les officiers municipaux eurent beaucoup de peine à les préserver

1. Il fut inhumé aux frais de la ville. Ramond, capitaine au fait de la santé, présenta, le 18 mars, un compte de dix-huit livres pour les frais de cette inhumation.

1. A Toulouse, une rue étroite est communément appelée *Coin*.

Digitized by Google

de la fureur populaire; ils durent les placer au milieu d'eux & se faire entourer de dragons à cheval pour rentrer à la Maison commune. Les parents des victimes eux-mêmes aidèrent à les protéger. Arrivé sur la place Royale, le peuple, de plus en plus surexcité, demandait leur exécution immédiate & le brûlement du drapeau par la main du bourreau. On dut fermer la porte de l'Hôtel de ville & braquer quatre pièces de canon pour en défendre l'entrée.

Les officiers municipaux, le procureur syndic du District, le P. Sermet, Lavigne, frère d'une des victimes, & le père de l'autre, Jean-François, s'employaient avec la plus grande ardeur à calmer l'émotion populaire; ils y parvinrent en livrant le drapeau qui fut déchiré à belles dents & brûlé sur la place Royale.

Les fusils retirés du poste de la 2e légion furent vérifiés; on trouva les uns chargés de balles percées, d'autres avec des lingots de plomb ou des balles mâchées.

Une proclamation de la municipalité & du directoire du Département assemblés, ordonna la suspension de la légion, exigea la remise des fusils qui restaient à rendre sur les cinquante-deux qui lui avaient été confiés, défendit à tous citoyens de porter des armes, sauf le cas de service commandé.

Le lendemain, les trois corps administratifs : directoire du Département, District & Municipalité firent une nouvelle proclamation. Le calme était rétabli. Pour éviter le retour de pareils troubles, ils déclaraient éteinte & supprimée la seconde légion de Saint-Barthélemy; ses membres ne pouvaient s'assembler en corps ni faire aucun service militaire, ou porter le bouton d'uniforme ni aucune marque distinctive de cette légion sans être arrêtés sur-le-champ comme séditieux & perturbateurs du repos public.

Ceux des membres de la deuxième légion attachés aux principes de la Constitution étaient invités à faire leur déclaration à la municipalité pour entrer dans une des autres légions de la ville; mais cette proclamation interdisait aux gardes nationaux de passer d'une légion à l'autre « sauf le cas non affecté de changement de domicile. »

Digitized by Google

Victor de Broglie, qui semblait destiné à faire à l'Assemblée nationale les rapports sur les événements de Toulouse, rendit compte des faits qui avaient ensanglanté notre cité ; il conclut par ce bel éloge de la population & des autorités : « Tel est « l'exposé fidèle de ces journées tumultueuses qui pouvaient « devenir plus désastreuses & plus sanglantes encore, si le « courage, la constance & la prudence des corps administratifs, « des officiers municipaux & des gardes nationales ; si même « l'esprit général de cette ville & le respect que, dans ses plus « grands emportements, le peuple y conserve pour l'autorité « de la loi, n'avaient prévenu les plus grands malheurs. » L'Assemblée nationale, sur la proposition de son comité des rapports, rendit ensuite un décret qui supprimait la seconde légion de Saint-Barthélemy & demandait au roi la poursuite des coupables. De semaine en semaine, le ministre de la justice devait rendre compte de l'état de la procédure.

L'Assemblée exprimait ensuite sa satisfaction sur la parfaite intelligence qui avait régné entre les différentes parties de l'administration & de la force publique ; elle louait la prudence, le courage du directoire du Département, du District, de la Municipalité, & accordait une approbation spéciale aux grands exemples de courage & de dévouement pour la loi donnés par le P. Sermet, Lavigne & Jean-François.

Quelques jours après, la municipalité, considérant que les trois citoyens qui avaient perdu la vie [1] à la suite des événements étaient « des victimes malheureuses des ennemis de la Constitution », accordait un secours de 200 livres à la veuve de Lavigne, décidait le placement de 100 pistoles (1,000 fr.) en faveur de ses deux enfants, donnait 600 livres au père de Raymond & reversait sur la famille de Taverne la somme de 200 livres que celui-ci aurait touchée à sa sortie de l'hôpital.

Dix jours après cette échauffourée, le 28 mars, Hyacinthe Sermet fut nommé évêque de la métropole du Sud, par suite du refus du cardinal Loménie de Brienne d'accepter ce siège. 2,400 livres lui furent allouées le même jour par le directoire,

1. Taverne était décédé à l'Hôtel-Dieu, par suite des blessures reçues aux jambes.

Digitized by Google

afin de subvenir aux premières dépenses que sa dignité lui imposait. Le 1er avril, le nouvel évêque demandait qu'il lui fût désigné, parmi les évêques qui avaient prêté le serment, un prélat consécrateur. Le directoire désigna l'évêque de Paris & l'évêque de Limoges[1].

1. Antoine-Paschal-Hyacinthe Sermet, né à Toulouse en 1732, mort à Paris le 24 août 1808, entra dans l'Ordre des Carmes-Déchaussés à l'âge de seize ans. Il y enseigna la philosophie & fit le cours de théologie aux novices; visita les couvents de son Ordre en Espagne. A son retour, il prêcha à Paris & donna une station de Carême à Versailles devant Louis XV, ce qui lui valut le titre de prédicateur ordinaire du roi. Il occupa de hautes charges dans son Ordre & fut assez heureux pour pacifier de graves différends qui avaient éclaté. Au moment de la Révolution, Sermet accepta & défendit avec ardeur la Constitution civile du clergé. Son discours du 14 juillet 1790, prononcé en patois devant la légion de la garde nationale de Saint-Geniès, était un violent & spirituel réquisitoire contre les abus de l'ancien régime. Sermet n'y ménageait aucun des trois ordres, aussi lui créa-t-il d'implacables inimitiés. Après son élection à l'évêché métropolitain du Sud, de nombreux libellés, dus surtout à des parlementaires & à des ecclésiastiques, essayèrent de ternir sa réputation. Ils purent se produire grâce à la division regrettable qui existait alors dans le clergé français, division qui aurait été évitée si la passion & l'intérêt personnel n'eussent aveuglé les deux partis. Leur entente aurait évité de grands malheurs & de grands crimes; mais, à ce moment, l'accord amené plus tard par le Concordat était impossible. Sermet, après sa consécration, écrivit au pape Pie VI; il ne reçut aucune réponse. Plus tard, ne voulant pas déroger aux lois de l'Église, il refusa de permettre à ses diocésains de profiter de la loi sur le divorce votée par l'Assemblée nationale & fut emprisonné pour ce refus, le 7 brumaire an II (29 août 1793) à la prison de la Visitation, où il se trouva en butte aux vexations des royalistes. Le 9 thermidor le rendit à la liberté. Sermet continua à s'occuper d'affaires religieuses, selon que le lui permirent les circonstances. Il tint un Synode diocésain, présida un concile métropolitain, réorganisa les diocèses de son arrondissement & assista, en 1797 & 1801, aux conciles nationaux de France. Il donna sa démission, comme ses collègues, en 1801. Sermet avait, avant la Révolution, écrit plusieurs mémoires comme membre de l'Académie des sciences de Toulouse. On lui doit aussi de nombreux travaux sur les sciences sacrées. Son éloge funèbre fut prononcé, lors de ses funérailles, à Paris, dans l'église Saint-Nicolas, par l'abbé Grégoire, ancien évêque de Blois & sénateur de l'Empire. Parlant de la situation faite à l'Eglise durant la Révolution, l'orateur s'exprime ainsi : « Alors

Digitized by Google

La mort de Mirabeau fut connue le 8 avril à Toulouse. Un service solennel auquel assistèrent le directoire du Département, le District, la Municipalité, le tribunal judiciaire, le tribunal de commerce, la garde nationale, les juges de paix, la Société des Amis de la Constitution fut célébré dans l'église Saint-Etienne. Toutes les paroisses de la ville firent aussi un service public pour honorer la mémoire du tribun.

Une délibération des officiers municipaux porte que « le buste de Riquetti Mirabeau à la tribune, exécuté en marbre, sera placé dans le lieu le plus éminent du Consistoire de la Maison commune. » Le directoire du Département prit le deuil pour huit jours & invita les citoyens à le porter durant le même temps.

Les autorités, toujours préoccupées du développement de l'industrie à Toulouse & de remplacer par les produits du négoce le bénéfice que les plaideurs procuraient autrefois à la ville, espéraient aussi moraliser par le travail une certaine classe de la population toulousaine qui comptait beaucoup plus sur les aumônes en nature que distribuaient autrefois les maisons religieuses. Aussi les officiers municipaux votèrent-ils pour six années un secours annuel de 4,000 livres en faveur de Lorié qui, ayant projeté d'établir à Toulouse la première fabrique de papiers, avait fait construire à ses frais les bâtiments nécessaires. Ils furent enlevés par l'inondation de juin 1790, au moment où Lorié allait y installer ses machines. La municipalité espérait que cet atelier procurerait des ressources de travail « qui diminueraient d'autant les sollicitudes de l'admi-

l'état des pasteurs les assimilait à ceux de l'antiquité; tout leur rappelait cette sentence du célèbre évêque d'Hippone : *La Religion, sur la terre, ne demande que la liberté de passage.* Les pontifes & les prêtres n'avaient plus à craindre la réduction des richesses, mais les horreurs de la misère. Des outrages formaient leurs revenus & la considération qu'ils obtenaient ne pouvait être que le fruit de leurs vertus. Jadis, dans son cloître, Sermet avait joui d'une aisance honnête, & sous l'éclat de la mitre, il ne trouvait que l'indigence. Lorsque, en 1799, il publia un Ordo d'une forme nouvelle où étaient insérés des extraits des Saints-Pères sur les devoirs des ecclésiastiques, pour faire imprimer ce recueil édifiant, il vendit une partie de sa bibliothèque. »

Digitized by Google

nistration & feraient disparaître les désordres qui naissent le plus souvent de l'oisiveté & de l'indigence. »

Leurs soins se portèrent aussi vers le développement d'une école de marine qui existait à Toulouse ; ils adressèrent à ce sujet une supplique à l'Assemblée nationale & au roi. Cette école avait été fondée en 1789 par quelques citoyens & avec l'assentiment des capitouls ; elle était formée de classes gratuites consacrées à l'enseignement de la jeunesse qui se destinait aux armes & à la mer. Inspectée en 1791 par M. Levêque, elle fut trouvée dans un état d'organisation convenable ; quelques élèves étaient déjà placés sur les vaisseaux de l'Etat, d'autres sur des bâtiments de commerce. Les classes étaient fréquentées habituellement par plus de cinquante élèves de la ville ou du département.

Les juges élus essayèrent d'user des mêmes prérogatives que s'était arrogé le Parlement relativement aux condamnés à mort. Le 4 avril 1791, les juges du District ayant à faire exécuter un condamné, le firent conduire à la Maison commune, l'y mirent en chapelle & le bourreau procéda à sa dernière toilette dans la sacristie de l'Hôtel de ville. Les juges demandaient ensuite une salle pour recevoir le corps du supplicié. La municipalité protesta contre la présence du condamné, refusa de recevoir le corps & invita le commissaire du roi à aviser.

Le nouvel évêque de la métropole du Sud venait d'être sacré à Paris & se disposait à rentrer à Toulouse quand parut la lettre pastorale & ordonnance de M. de Fontanges au clergé séculier & régulier & à tous les prêtres de son diocèse[1]. L'archevêque y déclarait intrus le nouvel évêque, le menaçait des peines portées contre les schismatiques, lui défendait d'exercer aucune fonction épiscopale, déclarait nulles les ordinations faites par lui & les absolutions données par les prêtres qu'il aurait ordonnés, défendait aux fidèles d'assister aux offices qu'il pourrait célébrer ou à ceux que célébreraient les pasteurs créés à la place de ceux qui auraient refusé le serment. Il donnait

1. Cette lettre, envoyée sous forme de brochure, était datée de Paris, le 20 mai 1791.

Digitized by Google

en même temps pleins pouvoirs de ministère aux prêtres qui resteraient dans son obédience.

Les instructions de l'archevêque furent entendues du clergé &, dès ce moment, plusieurs ecclésiastiques résistèrent ouvertement à la loi. Le nombre des prêtres conformistes, encore loin de répondre aux besoins des paroisses, ne s'augmenta guère & on dut encore temporiser.

Le livre de correspondance du procureur général syndic avoue nettement cette situation. « Il n'est pas encore possible de remplacer les non-conformistes », écrivait Mailhe le 24 mai au président du district de Muret, en l'informant qu'il avait communiqué, la veille au soir, au directoire & à l'évêque la liste des prêtres réfractaires. « Les prêtres qui ont « prêté le serment constitutionnel préfèrent être à Toulouse « ou dans les environs. Les ci-devant curés de Toulouse sont « désolés depuis qu'ils se sont vus remplacés par des prêtres « qui valent infiniment mieux qu'eux & qui jouissent de « toute l'estime publique. Ils ne savent même pas déguiser « leurs regrets... »

Le recrutement des prêtres conformistes ne paraît pas cependant avoir été aussi aisé que le prévoyait Mailhe. Les non-conformistes résistaient passivement. Le 1er juin, l'administration du district de Rieux fut chargée par le directoire du Département de surveiller avec le plus grand soin les curés & les vicaires qui n'avaient pas prêté le serment, « notamment le curé de Cazères qui avait tenu des propos inconstitutionnels. »

Des dénonces quotidiennes contre les non-conformistes arrivaient à Toulouse. Le président de la Société des Amis de la Constitution de Saint-Martory écrivait à celle de Toulouse que, dans le district de Saint-Gaudens, 84 curés & 73 vicaires avaient fait le serment conforme à la loi ; 20 curés & 13 vicaires l'avaient fait avec restriction ; 21 curés & autant de vicaires l'avaient refusé ; 32 curés & 29 vicaires ne l'avaient ni prêté ni refusé. Les Sociétés populaires harcelaient les autorités locales pour leur faire appliquer la loi ; les présidents de Districts en demandaient par contre-coup l'application à l'administration centrale. Mailhe aussi voulait appliquer la loi & remplacer les prêtres non-conformistes, mais il ne pouvait

Digitized by Google

cacher la situation. « ... Je confère depuis plusieurs jours avec « M. l'évêque sur les ressources que nous pourrions offrir pour « remplacer les curés non-conformistes. Ces ressources sont « nulles pour le moment. Je crois que vous avez bien fait de « convoquer l'assemblée électorale, vu que de tous les côtés « & dans tous les districts on se plaint du retard apporté à cet « objet. C'est qu'on ne connaît pas notre pénurie de prêtres- « citoyens, & il est important de ne pas trop la laisser con- « naître. Le premier essai tenté à Revel ne fut pas heureux. « La plupart des curés refusèrent. Dans le district de Tou- « louse, le remplacement des curés non-conformistes a été « effectué, mais de manière que presque toutes les paroisses « & annexes y sont dépourvues de vicaires. »

On essayait, faute de mieux, de remplacer les curés des chefs-lieux & ceux qui paraissaient les plus dangereux.

Une loi du 13 mai autorisait les non-conformistes à dire la messe dans une église paroissiale, succursale ou oratoire national : toute autre fonction leur était interdite dans un temple appartenant à l'Etat. « Ce n'est, dit le procureur général syndic, que dans les églises non nationales qu'ils peuvent exercer toutes les fonctions relatives au ministère, en acquérant des édifices qu'ils peuvent consacrer à un culte particulier en y plaçant l'inscription qui leur sera donnée. »

Plusieurs municipalités hostiles à la Révolution résistaient à l'application de la loi en prenant des mesures vexatoires contre les curés conformistes. Elles réglaient l'heure de la messe de façon que les prêtres conformistes célébraient leurs offices dans des églises vides. Pour faire cesser ces inégalités, et par représailles, on décida que les non-conformistes ne pouvaient faire annoncer leur messe au son de la cloche & que l'heure de sa célébration serait fixée par le curé conformiste. Les conflits éclataient aussi pour les causes les plus futiles entre certaines municipalités & les curés constitutionnels, tantôt par suite de tracasseries de celles-ci ou les provocations de ceux-là.

Entre autres complications, Mailhe exprimait ses craintes sur la bonne entente de la municipalité de Muret & le curé conformiste. L'administration, dit-il, a voulu régler le cours de la procession; elle avait le droit de le faire; le règlement du cours

Digitized by Google

de la procession est un objet civil & de police. Il engage le curé conformiste à user de modération & écrit en même temps à l'ancien curé & aux vicaires pour les engager à ne pas continuer à troubler les esprits.

Le curé conformiste de Pibrac, M. Gibrac, avait dû commettre quelque grave méfait. Il fut menacé par le procureur général syndic d'être traduit devant l'accusateur public « pour être poursuivi criminellement pour les faits les plus graves. » Toutefois, on lui promettait de le nommer à une cure éloignée de Pibrac s'il consentait à se retirer.

A Auterive, le curé constitutionnel était débordé par le progrès du *fanatisme;* il en portait plainte au directoire du Département, & on lui répondait « que les moyens projetés pour « arrêter les progrès du fanatisme seraient prochainement mis « à exécution. »

A Toulouse, aux approches de la Fête-Dieu, les officiers municipaux, craignant que les maisons religieuses de femmes refusassent de recevoir dans leurs chapelles les processions présidées par les curés constitutionnels, prit le 19 juin un arrêté invitant les supérieures des maisons religieuses de tenir leurs églises ouvertes & ornées relativement à la décence du culte pour toutes les processions qui seront faites pendant l'octave du *Corpus;* que, sur l'avis qui leur sera donné par les pasteurs des églises paroissiales & par les aumôniers des Confréries de pénitents, elles auront un prêtre disposé à recevoir le Saint-Sacrement & que les cloches de leur maison annonceront aux fidèles le passage de la procession devant leur église.

Le 21 juin, les officiers municipaux, assistés de l'évêque métropolitain du Sud & de l'abbé Antichan, commissaire épiscopal, réglèrent l'ordre de marche des différents curés de la ville aux cérémonies publiques : 1° le curé de Saint-Michel; 2° celui de Saint-Nicolas; 3° de la Dalbade; 4° du Taur; 5° de Saint-Pierre-des-Cuisines; 6° de Saint-Sernin; 7° de la Daurade; 8° de Saint-Etienne.

Le clergé constitutionnel subissait une sorte de quarantaine, & les catholiques pratiquants, suivant en grand nombre les conseils de M. de Fontanges, s'abstenaient de paraître aux offices célébrés par les curés conformistes. Une lettre pastorale

Digitized by Google

de M. Drulhe, ancien doctrinaire, curé constitutionnel de Notre-Dame du Taur, indique les principes qui guidaient le clergé conformiste, comme la lettre de M. de Fontanges fait ressortir les raisons de conscience qui imposaient la résistance aux non-conformistes.

M. Drulhe était connu des paroissiens du Taur pour ses prédications avant de devenir leur pasteur élu; aussi se plaint-il de voir son troupeau divisé & se montre-t-il étonné que les sympathies qu'inspirait le prédicateur ne l'aient pas suivi comme curé. « La confiance particulière dont vous m'honoriez « autrefois, lorsque je vous annonçais la parole de l'Evangile, « m'était un garant assuré que vous m'auriez vu sans inquié- « tude & sans crainte exercer parmi vous les fonctions d'un « plus grand ministère. » Cet écrit démontre le grand savoir de l'ancien doctrinaire & la bonne foi du pasteur. C'est une page éloquente faisant connaître ce clergé qui croyait sincèrement conserver sa foi religieuse en obéissant aux lois de l'État; on voit la confiance de ces prêtres en l'avenir. En lisant ces pages, on est frappé de la perspicacité de M. Drulhe, car plusieurs de ses aspirations ont été réalisées.

Le départ de Louis XVI, accompli le 20 juin, était connu à Toulouse le 24. Le directoire du Département prit un arrêté pour assurer la tranquillité dans la ville : 1° le général doit mettre de suite sur pied toute la force armée dont il peut disposer pour servir & veiller nuit & jour à la tranquillité publique; elle sera soldée si besoin est; 2° la municipalité s'assurera du magasin à poudre & prendra chez les marchands la poudre, le plomb & les balles qui s'y trouveront; 3° aux portes de la ville, on s'assurera de tous les arrivants & partants qui seront conduits à la Maison commune, où leurs voitures, malles & papiers seront vérifiés; 4° les maîtres de poste ne pourront donner de chevaux que sur le vu d'une permission de la municipalité; 5° on établira des corps de garde nombreux sur toutes les places; 6° les détenteurs de fonds publics devront les faire transporter tout de suite à la Maison commune; 7° le directeur de la Monnaie doit remettre à la municipalité tout l'or & l'argent monnayé ou non dont il sera nanti; 8° tous les citoyens doivent déposer leurs armes à la Maison commune;

Digitized by Google

9° & 10° la municipalité peut prendre toutes les mesures qu'elle jugera convenables. Une commission permanente des trois corps administratifs siègera à la Maison commune. Les corps administratifs y tiendront aussi leurs séances.

Le directoire du Département fit aussi une proclamation au peuple sur l'enlèvement du roi & sur les menaces de l'étranger. A propos de Louis XVI, la proclamation contenait un extrait des lettres du roi au prince de Condé. On y déplorait l'enlèvement du monarque & on rappelait que le roi avait plusieurs fois montré son attachement à la Constitution [1].

Au sujet des rapports de la France avec les nations étrangères, la maison d'Autriche était signalée comme l'ennemi de notre pays.

La rentrée du roi à Paris fut connue le 27 à Toulouse, & les corps administratifs rédigèrent une adresse de félicitations.

Les détails donnés par les papiers publics sur cette rentrée, les bruits vagues qui couraient, l'opinion qui commençait à se faire jour sur la possibilité de supprimer la royauté en France servaient d'aliment aux discussions des clubs. Le jugement du roi & la proclamation de la République y étaient journellement demandés. L'Assemblée nationale crut éteindre ces aspirations en faisant les décrets des 15 & 16 juillet qui déterminent les cas où le roi serait censé avoir abdiqué la couronne & pourrait être poursuivi comme simple citoyen. Une sorte de réaction se produisit alors en faveur du roi, & des fanatiques du pouvoir royal constitutionnel dénonçaient ceux qui avaient critiqué la conduite du roi & avaient demandé qu'il fût déposé de la royauté.

Les pouvoirs publics eurent le bon esprit de ne pas prêter l'oreille à ces dénonciations dont voici un exemple : le président de la Société populaire de Saint-Martory avait signalé M. Pelleport, commandant des gardes nationales de Boulogne, comme ayant tenu des propos incendiaires & répréhensibles. Le procureur général syndic répondait : « Veuillez faire attention que l'époque de ces propos est antérieure à celle où

1. Arch. de la Haute-Garonne, registre des délibérations, 1791, f° 141, 142.

Digitized by Google

« nous avons connu les décrets des 15-16 juillet où le roi « sera censé avoir abdiqué la couronne & pourra être pour- « suivi comme simple citoyen. Or, avant ce décret, chacun se « permettait d'expliquer publiquement les opinions les plus « hasardées sur le compte du roi, & s'il fallait poursuivre tous « ceux qui ont passé à ce sujet les bornes de la modération, « les tribunaux ne pourraient y suffire & il pourrait d'ailleurs « en résulter les plus grands inconvénients. »

Deux objets importants pour les habitants de Toulouse occupaient les officiers municipaux : la création d'un Mont-de-Piété & la fabrication de la monnaie de cuivre.

Le projet d'établissement du Mont-de-Piété n'était pas nouveau, car le rapporteur, M. Rouzet[1], disait : « Il y aura bientôt « quatre ans que la demande d'un Mont de-Piété à Toulouse, « désiré par tous les bons citoyens ennemis des exactions que « se permettent les usuriers, a été formée. Il y en a plus de « trois que l'ancienne municipalité & la Chambre de com- « merce ont émis leur vœu pour un objet aussi intéressant. » M. Jacquemont Dumoulin avait demandé l'autorisation de créer cet établissement; il offrait à la municipalité un versement de 200,000 livres qui était trouvé insuffisant.

Quant à la monnaie de cuivre, son absolue nécessité se faisait sentir; les petits assignats couraient la ville & n'avaient été reçus par la population que sur la promesse formelle d'un prochain échange contre une monnaie de cuivre; la municipalité tenait à se dégager « *de cette espèce d'attentat à la foi publique* » & écrivait au directoire du District pour presser la fabrication de cette monnaie. Le cuivre manquant à Toulouse, la municipalité pense « que les corps administratifs devraient « se hâter de faire porter dans les creusets de la nation tous « les cuivres inutiles qui leur appartiennent & dont certains, « monuments de pure ostentation, pourraient au besoin être « remplacés par du fer. » La municipalité demande le déplacement & le transport à la Monnaie de plusieurs grands balustres de cuivre jaune qui sont à l'entrée de certaines chapelles

1. Rouzet, avocat, officier municipal, puis député, devint plus tard intendant de Mme la duchesse d'Orléans & fut créé comte de Folmont.

Digitized by Google

dans l'église des ci-devant Jacobins, ainsi que des rampes ou balustrades de même métal qui se trouvent placées à l'entrée du chœur de la métropole pour être au plus tôt convertis en sous.

Peu de jours après, un approvisionnement de cuivre arrivait de Hambourg; il fut remis au directeur de la Monnaie.

L'agitation religieuse se prolongeait à Toulouse. Plusieurs moines qui avaient renoncé à la vie commune continuaient à porter le costume de leur ordre : les fanatiques les suivaient avec respect, les révolutionnaires les insultaient, aussi la municipalité prenait le 2 août un arrêté enjoignant aux religieux de quitter l'habit monastique. Ils étaient déclarés personnellement garants & responsables des mouvements populaires dont leur obstination à conserver leur habit, au mépris des lois, pourrait être la cause ou le prétexte.

Les excitations des prêtres non-conformistes contre les conformistes, accompagnant les petites misères que peut inspirer la volonté d'opposer quand même des obstacles à l'organisation d'un ordre de choses nouveau, amenèrent les pouvoirs publics à interdire aux anciens pasteurs le séjour parmi les populations qu'ils avaient évangélisées.

Le directoire du Département adressa au président de l'Assemblée nationale un arrêté dont il avait ordonné l'exécution provisoire, arrêté relatif aux curés & vicaires remplacés qui ne pouvaient plus résider dans les lieux où ils avaient exercé leurs fonctions. Il est aisé de comprendre l'état d'anarchie religieuse qui régnait dans les campagnes. Dans les localités où les prêtres conformistes étaient sûrs de l'appui de l'autorité, les non-conformistes étaient molestés. A Rieux, par exemple, M. Seré, prêtre non-conformiste, se plaignait que le curé constitutionnel lui avait refusé les ornements pour dire la messe. Le procureur général syndic donna raison au non-conformiste. « La loi du « 13 mai, dit-il, est très précise; le défaut de prestation de « serment ne peut être opposé pour empêcher ce prêtre de « jouir de ses droits. »

Quand les autorités étaient indifférentes ou hostiles au nouvel ordre de choses, les conformistes ne pouvaient quelquefois être installés qu'avec l'appui de la force armée venue

Digitized by Google

de Toulouse, & après leur installation ils étaient sans autorité & souvent on les tournait en ridicule. Le Castéra fut un des lieux où l'on dut employer la force armée. Mailhe écrivait à ce sujet au procureur syndic de Grenade : « Notre directoire « vient de prendre un arrêté pour effectuer l'installation du « curé constitutionnel du Castéra. Les mesures qu'il prescrit « pour cet objet sont absolument nécessaires; il importe de les « exécuter ponctuellement. Il est temps d'assurer à la Consti- « tution civile du clergé sa pleine & entière exécution. Les « officiers municipaux devront pourvoir à la subsistance du « détachement qu'amènera M. de Séganville. »

A Noé, des affiches placardées dans la ville représentaient le curé constitutionnel entouré des flammes de l'enfer & des patriotes subissant différents supplices. Dans d'autres lieux, le curé constitutionnel était chassé. C'est ce qui arriva à Auterive où éclataient des troubles fréquents. Molinier, curé constitutionnel, fut même malmené par une partie de la population & dut se réfugier à Grépiac. Douziech, à la tête de quatre cents hommes de la garde nationale toulousaine & ayant le procureur général syndic pour commissaire civil, le réintégra.

Quelquefois encore, à défaut de prêtres conformistes, on usait des non-conformistes pour assurer l'exercice du culte, & on sévissait après contre ceux à qui on avait demandé de continuer le service divin. C'est pour un fait de ce genre que Mailhe écrivait le 23 août aux officiers municipaux de Castelgaillard : « Quoiqu'il ait été procédé à l'élection du curé qui « doit remplacer M. Izard, ci-devant curé de Castelgaillard, & « le remplaçant n'étant pas encore entré dans l'exercice de ses « fonctions, M. Izard doit continuer les fonctions paroissiales « jusqu'à ce que le nouveau curé sera en exercice effectif. Ce « ne sera qu'alors que vous devrez faire exécuter à l'égard de « M. Izard l'arrêté du directoire du 2 de ce mois qui l'oblige à « se retirer au delà de quatre lieues de Castelgaillard. »

Certains curés conformistes, obéissant à des idées d'indépendance, abandonnaient leur troupeau & brisaient les liens que leur imposait le sacerdoce pour s'enchaîner dans les liens du mariage. M. Pouderous, curé constitutionnel de Venerque, abandonna sa paroisse & alla habiter Montpellier, où il de-

Digitized by Google

meura quelque temps vicaire de l'évêque. Son successeur n'avait trouvé à Venerque ni les registres de baptême, ni les registres de décès. Le procureur général syndic du département écrivit à son collègue de l'Hérault : « M. Pouderous a quitté « sa paroisse sans donner sa démission & sans remettre les re- « gistres de baptême & de décès; qu'il reste vicaire épiscopal « s'il le veut, mais qu'il donne sa démission & rende les clés « de la chambre où sont enfermés les registres. » Si M. Pouderous n'avait prévenu ni son évêque ni les autres autorités de son départ, il n'avait pas négligé de faire ses adieux à ses paroissiens. En leur annonçant qu'il les quittait, il leur dit que *son cœur restait avec eux*. Ces mots avaient un double sens qui fut expliqué quelques mois plus tard, le jour où l'ancien curé se maria à une des plus jolies femmes de Venerque.

Un décret de l'Assemblée nationale du 29 août, sanctionné par le roi le 19 octobre, instituait à Toulouse dix paroisses : la cathédrale Saint-Etienne, la paroisse Saint-Augustin dans l'église conventuelle des Grands-Augustins, la paroisse Saint-Exupère, dans l'église conventuelle des Grands-Carmes, la Daurade, la Dalbade, Saint-Thomas d'Aquin, dans l'église conventuelle des Dominicains où était transférée la paroisse Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Saint-Michel, Saint-Sernin, dans l'église abbatiale de ce nom. Étaient conservés comme oratoires les chapelles de Saint-Sauveur, l'église conventuelle des Minimes, sous le titre de Saint-François-de-Paule, l'église conventuelle des Cordeliers, les églises conventuelles des Récollets & des Chartreux.

L'émigration vers l'Espagne avait pris une grande extension. Les villes de la frontière étaient travaillées au point de vue religieux comme les autres villes du département; c'est ce qui explique l'insurrection qui éclata à Bagnères-de-Luchon le 3 septembre.

Les travaux de l'Assemblée nationale constituante touchaient à leur terme; elle achevait enfin cette Constitution qui avait déjà été appliquée partiellement par voie de décrets & qui est restée le fondement du nouveau droit public de la France.

Le roi l'acceptait le 13 septembre, & le 14 il venait prendre devant l'Assemblée nationale l'engagement de la faire obser-

Digitized by Google

ver. L'Assemblée continua à siéger jusqu'au 30, jour où Louis XVI retourna dans son sein pour clore ses séances. Dès que le roi fut sorti, Thouret, s'adressant au public qui remplissait les tribunes, dit d'une voix forte : « L'Assemblée constituante déclare que sa mission est achevée, & qu'elle termine en ce moment ses séances. »

(*A suivre.*) E. CONNAC.

Digitized by Google

LA FAUNE ET LA FLORE

DES PYRÉNÉES FRANÇAISES

On a écrit de nombreux livres sur les Pyrénées françaises, & à tous les points de vue : historique, scientifique ou simplement pittoresque.

Il vient d'en paraître un nouveau qui les résume tous sous la forme la plus concrète. Il est l'œuvre d'un de nos compatriotes, M. Gésa Darsuzy, dont on connaît surtout les recueils de poésies & qui est un des plus jeunes maîtres ès Jeux Floraux. Nous lui empruntons deux chapitres, l'un sur la faune & l'autre sur la flore des Pyrénées. Ils permettront à nos lecteurs d'apprécier à sa juste valeur le mérite de cette publication tout à la fois si instructive & si littéraire. Nous regrettons de ne pouvoir y joindre quelques spécimens des illustrations qui l'accompagnent & qui sont aussi l'œuvre d'un Toulousain [1].

I. — La Faune.

Les grands disparus. — Ceux qui vont disparaître. — Leurs descendants. — Le monde des oiseaux. — Les grandes chasses locales. — La pêche. — Conchyliologie.

Si l'on considère la douceur du climat de la plus grande partie de la chaîne des Pyrénées, sa variété, en tout cas, & la

1. Un volume in-18, librairie Schleicher, rue des Saints-Pères, Paris. — Illustrations de William Marick. — Prix : 1 franc broché; 1 fr. 50 c. reliure toile.

Digitized by Google

richesse de la végétation, on est tenté de croire que la faune pyrénéenne doit être excessivement riche & nombreuse en espèces diverses. Les chasseurs détromperaient vite ceux qui seraient tentés de le croire, & les montagnards, à leur tour, viendraient donner plus de poids à leurs affirmations. Il est vrai de dire que certains animaux que connurent nos ancêtres dans les Pyrénées ont tout à fait disparu & que d'autres sont en train de complètement disparaître.

Des fouilles récentes pratiquées à travers monts par une foule d'infatigables explorateurs ont, en effet, permis de découvrir un nombre considérable de grottes à ossements qui nous ont dévoilé les traces des premiers habitants des Pyrénées & une partie des animaux qui y vivaient dans le commencement de la période historique. M. Tournal fit le premier connaître l'existence de l'homme préhistorique en France; MM. Lartet, Milne Edwards, Filhol, Garrigou, fouillèrent tour à tour les grottes à ossements de Rebénac, de Lourdes, des Tallien, d'Aurensan, d'Ussat, du Mas-d'Azil, &c., & leurs recherches furent fécondes & couronnées par le succès. La plupart de leurs découvertes ont le plus grand rapport avec celles de M. Frossard, qui a plus spécialement étudié la grotte d'Aurensan, aux portes de Bagnères-de-Bigorre. M. Dumaret, président de la Société Ramond, a eu l'amabilité de me fournir une foule de documents des plus précieux à ce sujet.

Au cours de ses intéressantes fouilles, M. Frossard, n'a pas découvert moins de vingt-sept espèces de mammifères différents, dont deux seulement ont complètement disparu des Pyrénées. Le premier & le plus important d'entre eux est le RENNE (*tarandus rangifer*), ruminant de la famille des cervidés, dont les ossements se trouvent constamment mêlés à ceux de l'homme pendant les premières périodes historiques.

A notre époque, c'est à peine si on le trouve encore, plus rare de jour en jour, en Scandinavie, en Laponie, en Finlande, au Groënland, ou dans l'extrême nord de l'Amérique (*tarandus caribu*). Se nourrissant de mousses & de lichens, supportant la chaleur & le froid, nageant bien, rapide à la course, il remplaça chez nos ancêtres le cheval, le bœuf & la vache. Car, pendant de longues générations, il servit, en effet, de bête de

Digitized by Google

somme, fournit à nos pères le lait & la viande, & leur rendit même service après sa mort, grâce à sa peau couverte de longs poils qui était une chaude fourrure, à ses ossements & à ses bois résistants dont on put faire des outils, des ornements & des armes.

Une particularité : la femelle du renne est la seule du genre *cervus* qui soit pourvue de cornes.

C'est un fait incontestable que l'existence du renne dans les plaines de la Bigorre, d'où il fut repoussé peu à peu vers les montagnes. Jules César l'aurait encore vu dans les plaines & Gaston Phœbus dit l'avoir chassé dans les gorges & dans les grands bois des Pyrénées. Du reste, on trouve encore dans la région alpine des Pyrénées le lichen qui était l'ordinaire nourriture du renne (*lichen islandicus* de Linné, *cetraria islandia vulgaris* de Scherer), mais il n'y peut atteindre le même développement que dans les régions boréales & ne dépasse pas 4 à 5 centimètres.

L'autre mammifère disparu est le GRAND CERF (*cervus pardinensis* ou *borbonicus*), qui dut apparaître dans les Pyrénées vers la fin du miocène, dont l'espèce y fut surtout nombreuse dans le pliocène & qui appartenait au genre *axis*. Plus encore que toutes les autres variétés du genre *cervus*, ceux-ci aimaient à habiter les montagnes, laissant la plaine aux autres espèces voisines. Le Cerf d'Europe (*cervus elaphus*), qui compte cinq à six espèces diverses, ne se trouve pas à l'état sauvage dans les Pyrénées. Du reste, il habite de préférence les forêts des plaines & on le trouve rarement dans les montagnes.

L'ELAN (*alces machlis*), animal circumpolaire comme le renne, habitait aussi autrefois tout le centre de l'Europe jusqu'au nord des Alpes. On ne le voit plus aujourd'hui qu'en Suède, en Russie, & surtout dans le Caucase, en Sibérie, au Canada & dans le nord des Etats-Unis. Il a ceci de particulier qu'il sait se bâtir à l'aide de ses pieds, avec de la neige battue, des espèces de camps retranchés d'une grande étendue où il se tient, avec plusieurs femelles & les jeunes, à l'abri des attaques des loups.

Un quatrième ruminant disparu, qui n'a pas laissé de trace dans la grotte d'Aurensan, mais qui exista dans les Pyrénées,

Digitized by Google

fut l'AUROCHS (*bison bonasus*), qu'il ne faut pas confondre avec l'*urus* dont parle César dans ses *Commentaires* & qui se rapproche beaucoup plus du *bison* des auteurs latins. On lui applique cependant ce nom d'*urus* dans les classifications modernes. Il était autrefois répandu dans toutes les forêts de l'Europe tempérée à l'époque quaternaire, & il n'en reste plus que de rares individus dans les forêts de Lithuanie, des monts Krapaks & du Caucase.

Le BŒUF PRIMITIF (*bos taurus primigenius*), qui vivait à l'époque quaternaire dans la plus grande partie de l'Europe, exista dans les Pyrénées, comme le témoignent les ossements retrouvés par M. Frossard dans la grotte d'Aurensan. Il atteignait alors une taille gigantesque, qui était double de celle de nos bœufs domestiques. On croit généralement que c'était lui qui était l'*urus* des anciens. Grégoire de Tours dit qu'il existait encore des bœufs sauvages dans les Vosges du temps du roi Gontran (561) & qu'on les appelait *bubalus*. Le roi s'en réservait la chasse & ceux qui étaient convaincus d'avoir tué un de ces animaux étaient punis de mort. Quant au mot *urus*, il serait d'origine gauloise, & Goldfuss dit que le taureau domestique s'appelle encore *ur* en certains cantons de la Suisse.

Le BOUQUETIN DES PYRÉNÉES (*capra pyrenaïca*), dont le bouquetin d'Espagne (*capra hispanica*) n'est qu'une variété, ressemble plus à celui du Caucase qu'à celui des Alpes. Il habite aussi la Sierra-Nevada, les montagnes d'Andalousie & celles du Portugal. Mais ces bouquetins sont devenus très rares & leur espèce va sans doute bientôt disparaître. On n'en trouve plus que quelques rares individus près du mont Rose, dans les Alpes Pennines, & vers la Maladetta & le mont Perdu, dans les Pyrénées. Leurs mœurs & leur cri ressemblent beaucoup à ceux du CHAMOIS.

Celui-ci ne compte guère qu'une espèce (*capella rupicapra*) & c'est le seul membre de la famille des Antilopes qui habite l'Europe centrale. On l'appelle chamois dans les Alpes & ISARD dans les Pyrénées. Les mâles vivent solitaires comme les bouquetins, & habitent les sommets voisins des neiges perpétuelles d'où ils descendent pendant le jour. En automne, ils rejoignent les troupeaux formés par les femelles, & les jeunes

Digitized by Google

se livrent, à l'époque du rut, de furieux combats où le mâle vaincu est souvent mortellement blessé d'un coup de corne, puis ils s'isolent avec leur femelle jusque vers le milieu de l'hiver. La chasse acharnée qu'on leur fait dans les Pyrénées les a rendus singulièrement méfiants. Chaque troupe est sous la conduite d'un guide & pose des sentinelles dès qu'elle s'arrête. Au moindre danger, le guide de la bande fait entendre une sorte de sifflement qui se répercute fort loin, frappe le sol d'un de ses pieds de devant, & toute la troupe prend aussitôt la fuite. La nourriture des isards est particulière & très fine. Ils sont friands des plantes alpines les plus délicates, surtout de la rose des Alpes, & ce n'est qu'en hiver qu'ils se rabattent sur les mousses & les lichens.

M. Frossard a aussi découvert dans la grotte d'Aurensan des ossements d'ANTILOPES & de CHÈVRES appartenant sans doute au genre *haplocerus montanus* ou au genre *capra ægagrus*, & qui présentent de nombreuses analogies avec le chamois.

Le CHEVREUIL (*capreolus europa*) se rapproche beaucoup du genre cerf, avec cette différence qu'il est télémétacarpien alors que les cerfs sont plésiométacarpiens. Il a la taille du mouton, tout étant plus haut sur jambes, son pelage est brun-roux & les jeunes sont tachetés. Les chevreuils vivent par familles de six à neuf individus, se nourrissent de jeunes pousses & d'herbes, causant de grands dommages aux forêts. On donne souvent le nom de *chevrette* aux femelles, de *daguet* au mâle qui fait sa première tête, et de *brocard* à celui qui pousse son premier andouiller. Les chevreuils sont peu nombreux dans les Pyrénées, mais assez communs dans toutes les forêts de France & d'Espagne où on le chasse assidûment.

Enfin, pour en terminer avec les ruminants & les herbivores, M. Frossard a encore trouvé dans la grotte d'Aurensan des ossements de MOUTONS & de CHEVAUX.

Les carnassiers sont représentés dans les Pyrénées par de nombreux individus. D'abord le vieux roi de la montagne, l'OURS (*ursus pyrenæus* & *ursus astarianus*), qui commence à être un peu légendaire, car il devient très rare dans les Pyrénées, & dont la chair jadis fort recherchée n'a, dans ma mémoire, laissé que de biens vilains souvenirs.

Digitized by Google

Viennent ensuite : le BLAIREAU (*meles taxus*), abondant depuis l'époque pliocène, très nuisible tant pour les récoltes que pour les couvées dont il croque œufs ou petits, & pour les levrauts qu'il dévore aussi sans scrupule ; le PUTOIS (*fœtorius putorius*), terreur des basses-cours & des petits oiseaux, qui mange fort bien les poissons, car il est très audacieux & est capable de lutter avec des animaux plus grands que lui ; la MARTRE (*martes abietum*) de mêmes mœurs que le putois ; la BELETTE (*mustela vulgaris*) & sa très proche voisine l'HERMINE (*mustela herminea*), très rare dans les Pyrénées ; enfin, la LOUTRE (*lutra vulgaris*), assez répandue, qui est aquatique, ne se nourrit que de poissons & peut atteindre, mesurée de la tête à la queue, jusqu'à un mètre de longueur.

M. Frossard n'a trouvé dans la grotte d'Aurensan, ni belette, ni hermine ; mais il y a découvert des ossements de CHIENS (*canis familiaris fossilis*, *canis alpinus* & *canis lupus spelæus*), de LOUPS (*canis lupus*, *canis occidentalis*), & de RENARDS (*vulpes*). Ce sont ces derniers seuls qui y ont pullulé. Les loups ont presque totalement disparu de l'Europe occidentale, & l'on peut dire totalement des Pyrénées.

Le genre *felis* — il est prouvé que le lion a habité jadis les Pyrénées, ainsi que l'éléphant, la hyène, le rhinocéros & la panthère — est encore représenté dans ces montagnes par deux espèces dont la seconde tend de plus en plus à devenir introuvable : le CHAT SAUVAGE (*felis catus* & le LYNX (*felis lynx*) ou LOUP-CERVIER, qui se plaît dans les endroits déserts ou rocheux des forêts des montagnes, s'attaque aux plus forts gibiers tels que les cerfs & les isards qu'il guette à l'affût pour leur sauter sur le dos & les tuer en leur ouvrant les artères du cou. Il ne craint pas d'attaquer aussi l'homme lui-même, & c'est, en un mot, un vrai félin.

Au commencement de l'époque tertiaire, cette famille était également représentée, dans le sud de la France, par de petits carnassiers de la taille de la martre & du putois, dont on a fait les *cynodictis* & les *plesictis* que Filhol a spécialement étudiés.

Le SANGLIER (*porcus singularis*) & le SANGLIER DOMESTIQUE (*sus scrofa*) sont encore fort communs dans les Pyrénées & dans toute la région montagneuse de la France occidentale. A

Digitized by Google

l'époque tertiaire, ils étaient beaucoup plus gros qu'aujourd'hui & occasionnaient des ravages encore plus considérables. Les sangliers se nourrissent de fruits, de graines & de racines. Ils sont chassés soit par des particuliers, soit parfois par les montagnards eux-mêmes, qui, pour défendre leurs récoltes menacées, se réunissent & forment des battues exterminatrices.

Parmi les rongeurs : le LOIR (*myoxus glis*), le LEROT (*eliomys nitila*), le RAT (*mus*), le RAT D'EAU (*arvicola amphibius*), le CAMPAGNOL DES MONTAGNES (*arvicola nivalis*) & le CAMPAGNOL DES CHAMPS (*arvicola arvalis*), le HÉRISSON (*erinaceus europæus*), le PORC-ÉPIC (*histrix cristata*), la TAUPE (*talpa europea* & *talpa cœca*), le SURMULOT (*mus decumanus*) sont abondants & redoutés aussi bien dans les Pyrénées que dans tout le reste de la France. Et je ne parle naturellement pas du LAPIN (*cuniculus vulgaris*) & du LIÈVRE (*lepus timidus*, *lepus variabilis* & *lepus mediterraneus*) qui sont les hôtes nés des vallons, des plaines & des bois.

Mais quelle immense variété d'oiseaux, par exemple, plane, perche, grimpe, niche, gazouille dans les Pyrénées! Il est impossible de les citer tous, & je dois me contenter de nommer seulement les principaux d'entre eux dans ma rapide nomenclature, en m'étendant surtout sur les oiseaux de passage qui sont une des petites fortunes des montagnards à cause de leur valeur commerciale.

Plusieurs gros oiseaux de l'ordre des rapaces ont élu domicile fixe dans les Pyrénées. Ce sont : le vautour[1], le catharte alimoche (*cathartes perenopterus*) ; le gypaète barbu (*gypaetus barbutus*) ; les faucons, les aigles ; puis l'autour (*falco palumbarius*), l'épervier (*falco nisus*), le milan royal (*falco milvu*) & le milan noir (*falco ater*), les buses, les busards.

Tous sont les rois de l'air comme les isards sont les rois des monts, & à toute heure du jour on les voit planer, immobiles ou rapides, au-dessus des pics neigeux, à travers l'azur immaculé.

Le genre CHOUETTE est représenté par la chouette hulote (*strix aluco*), effraie (*s. flammea*), chevêche (*s. passerina*), &

1. Vautour arrian (*vultur cinereus*), vautour griffon (*vultur fulvus*).

Digitized by Google

les HIBOUX grand-duc (*s. bubo*), moyen-duc (*s. otus*), brachiote (*s. brachyotos*) & le petit-duc (*s. scops*); les trois derniers n'habitent les Pyrénées que de passage.

L'ordre des Omnivores possède les représentants les plus bavards, les plus criards, &, en général, les moins sympathiques. Ce sont le CORBEAU noir (*corvux corax*), la CORNEILLE noire (*c. corone*) & la corneille mantelée (*c. cornix*), le FREUX (*c. frugilegus*), le GEAI casse-noix (*nucifraga caryocactes*), le PYRRHOCORAX choquart (*pyrrhocorax*) & coracias (*p. graculus*), le ROLLIER vulgaire (*coracias garrula*), le LORIOT (*oriolus galbula*), l'ETOURNEAU vulgaire (*sturnus vulgaris*) & unicolore (*s. unicolor*), enfin le MARTIN roselin (*pastor roseus*).

Nombreux est l'ordre des Insectivores dans les Pyrénées. Tous les oiseaux des genres *grive*, *pie-grièche*, *gobe-mouche*, *merle*, *bergeronnette* & *bec-fin* y sont représentés par des vingtaines d'espèces.

L'ordre des Granivores est aussi très abondant[1].

Enfin, on trouve également dans les Pyrénées beaucoup d'autres variétés d'oiseaux & de gallinacées appartenant aux genres *pluviers*, *vanneau*, *grue*, *cicogne*, *héron*, *courlis*, *poule d'eau*, *oie*, *canard*, *sarcelle*, &c.

1. Il est représenté par les ALOUETTES calandre (*alauda calandra*), cochevis (*a. cristata*), des champs (*a. arvensis*), lulu (*a. arborea*); les MÉSANGES grande charbonnière (*parus major*), petite charbonnière (*p. ater*), bleue (*p. cæruleus*), huppée (*p. cristatus*), à longue queue (*p. caudatus*), &c.; les BRUANTS jaune (*emberiza citrinella*), proyer (*e miliaria*), ortolan (*e. hortulana*), fou (*e cia*), de neige (*e. nivalis*), &c.; les BECS-CROISÉS des sapins (*loxia pytiopsittacus*), des pins (*l. curvirostra*); le BOUVREUIL commun (*pyrrhula vulgaris*); les GROS-BECS soulcie (*fringilla petronia*), verdier (*f. chloris*), serin (*f. serinus*), tarin (*f. spinus*), chardonneret (*f. carduelis*), &c.; le COUCOU gris (*cuculus canoras*); les PICS noir (*picus martius*), vert (*p. viridis*), mar (*p. médius*), &c.; la HUPPE (*upupa epops*), le GUÊPIER (*merops apiaster*), le MARTIN-PÊCHEUR (*alcedo ispida*), les HIRONDELLES de cheminée (*hirondo rustica*), de fenêtre (*h. urbica*); l'ENGOULEVENT (*caprimulgus europæus*); les COLOMBES ramier (*columba palumbus*), colombin (*c. ænas*), biset (*c. livia*), tourterelle (*c. turtur*); le COQ DE BRUYÈRE (*tetrao urogallus*); la GÉLINOTTE (*t. benasia*), les PERDRIX rouges (*perdrix rubra*) & grise (*p. cinerea*); la CAILLE (*p. coturnix*), puis dans l'ordre des coureurs, les OUTARDES barbue (*otis tarda*) & canepetière (*o. tetrax*).

Digitized by Google

Parmi tous ces oiseaux certains sont de passage accidentel & d'autres tendent déjà à disparaître, comme le coq de bruyère & les tétras. Et cela provient en grande partie du déboisement, de la conquête du sol par les montagnards, & aussi, mais en troisième lieu seulement, de la chasse. Car on chasse d'une façon très active dans les Pyrénées, & les touristes se livrent à ce sport quelquefois avec autant de fougue que les montagnards eux-mêmes & que les braconniers, qui font perdre tant de gibier.

Le coq de bruyère, assez dur à tuer, se tient ordinairement sur la lisière supérieure des bois de sapin au mois de septembre. Il se tire à l'arrêt dans les myrtils & les rhododendrons, mais fort difficilement, car il est très craintif, doué d'une excellente vue, & fuit à la moindre alerte. Aussi faut-il le chasser en montant plutôt qu'en descendant. Si l'on est plusieurs, on doit s'échelonner sur les pentes de façon à former une ligne oblique prenant les sapinières en écharpe, car le coq de bruyère descend toujours quand il fuit, & passera ainsi successivement devant chacun des chasseurs, si le premier le manque, ce qui arrive souvent.

La chasse à l'ours est très coûteuse & nécessite un grand nombre de traqueurs pour être couronnée par le succès. Et il faut encore que ces traqueurs soient intelligents & connaissent les mœurs & les habitudes de leur ennemi ; car, souvent, l'ours traqué ne bouge pas de sa cachette & l'on passe à côté de lui sans le voir, dans le fourré ou la fente de rocher où il s'est blotti. Cris, coups de fusil, rien ne peut arriver à l'en faire sortir. S'il se montre & qu'on ne parvienne qu'à le blesser, le danger peut être très grand, car l'ours se dresse alors sur ses pattes de derrière, il se précipite sur son adversaire, l'étreint & l'étouffe, si le chasseur n'est pas assez heureux pour le tuer à temps d'un coup de poignard, dans ce suprême corps à corps.

L'isard des Pyrénées, que les montagnards appellent *crabes* (chèvre), est assez répandu dans toute la chaîne, sauf vers les deux mers. Il vit une vingtaine d'années. Les paysans sont persuadés qu'il ne boit jamais & qu'il mange seulement de la neige. C'est une erreur, car les isards qui sont gardés en captivité boivent énormément, au contraire. Mais il est vrai que

Digitized by Google

l'isard adore la neige & s'y roule avec délice. Sa légèreté & sa rapidité sont extrêmes, aussi sa chasse est-elle impossible à mener à bien uniquement avec des chiens. Mais comme les isards affectionnent certains passages de la montagne, on en profite pour s'y porter & les chasser en battue avec des traqueurs qui doivent faire le moins de bruit possible. Du côté de Vénasque, on les attire à portée de fusil en jetant à terre du sel, dont ils sont très friands, & sur le massif des Posets en cachant un piège à loups sous des feuillages d'asphodèles ou de narcisses qu'ils affectionnent également. Mais on doit toujours chasser les isards à bon vent, car chaque horde place une ou plusieurs sentinelles dont il ne faut pas éveiller la défiance, car ils ont l'ouïe & la vue excessivement développées.

Une chasse curieuse des Pyrénées est la chasse aux palombes. Vers la fin de septembre, au moment du passage des innocentes bêtes, les montagnards plantent de grands mâts d'une quinzaine de mètres aux endroits resserrés où doit passer forcément le vol tout entier des ramiers ou des bisets. Un homme veille tout le jour au haut de ce mât, dans une petite cage masquée par les feuillages. Il tient à la main une ficelle mobile sur une tringle & où est accrochée une grossière figurine de bois représentant un épervier ailes déployées. Derrière lui sont dissimulés dans les arbres de longs filets couvrant toute la largeur du défilé. D'un sifflement, le guetteur annonce l'approche d'un vol, & aussitôt que les oiseaux sont près de lui, il lance sur eux le morceau de bois en forme d'épervier. Effrayées, les palombes s'abaissent vers les arbres pour fuir l'attaque de leur ennemi supposé, &, tout à coup, des poids jouent, les filets tendus s'abaissent, & c'est sur le sol, pendant un instant, un long bruit d'ailes qui se débattent sous les doigts cruels & meurtriers.

Il n'y a guère dans les Pyrénées qu'un seul poisson à pêcher, mais cette pêche est une source féconde de bénéfices pour tous les montagnards, je veux parler de la pêche de la truite (*trutta fario* & *trutta lacustris*) très abondante dans tous les adours, les gaves & les lacs. La truite a une chair très délicate & renommée, fort appréciée des gourmets. D'une voracité sans pareille, elle mange surtout les vers & les in-

Digitized by Google

sectes, mais aussi les poissons & leur frai. Le vairon est sa pâture favorite. Extrêmement méfiante, on la pêche à la ligne, à la nasse ou à l'épervier. On va même jusqu'à tirer au fusil quand elle atteint de grandes dimensions, car elle peut arriver à peser une vingtaine de livres. Les montagnards la prennent aussi à la main en plongeant ou en traversant les rivières. Comme ce poisson vit très bien dans les lacs, on a songé à le parquer dans certains d'entre eux pour qu'il s'y développe & y soit pêché plus facilement. C'est ainsi que le lac Bleu, près de Barèges, est devenu une sorte de réservoir naturel où l'on porte des truites qui y croissent & qu'on repêche quand on en a besoin. La qualité des eaux du lac Bleu, son altitude, sont aussi, peut-être, pour beaucoup dans cette coutume, car les truites changent énormément suivant les eaux dans lesquelles elles vivent, & leur couleur est différente suivant qu'on les pêche dans tel ou tel adour, dans tel ou tel lac, dans la montagne ou dans la plaine[1].

Il me reste à parler des coquillages terrestres & aquatiques que l'on rencontre dans les Pyrénées, &, à ce sujet, je ne pourrais mieux faire que citer une étude du général de Nansouty.

Dans une motte de tourbe de 4 centimètres cubes lavée dans l'eau bouillante, le général a trouvé des fragments de LIMNEA : *ovata*, *glacialis*, *stagnalis*, *peregra*, *minuta*, *thermalis;* de PHYSA; de PALUDINA : *ventricosa*, *decipiens*, *piscinalis;* de PLANORBUS : *abus*, *leucostoma;* d'ANCYLUS : *deperditus*, *lacustris*, *capuloïdes;* de CYCLAS : *cornea* & d'HYDRABIA *carinata*, pour les espèces fluviales, et d'HÉLIX : *striata*, *maritima*, *bupestris*, *costata*, *pulchella;* de PUPA : *muscarum*, *tridentata*, *pyrenaïca* & *vertigo* pour les espèces terrestres.

Enfin, on trouve dans les grottes des Pyrénées un assez grand nombre d'insectes aveugles, la plupart coléoptères. Quand on sait combien on a de peine à rassembler quelques

1. Les autres poissons vivant dans les Pyrénées sont : Acanthoptérygiens : le chabot (*cottus gobio*). — Malacoptérigiens : 1° Cyprinoïdes : la carpe (*cyprinus*), le barbeau (*cyprinus barbatus*), le goujon (*cyprinus gobia*), le véron (*cyprinus phoxinus*). — 2° Salmones : l'ombre (*salino tymallus*). — Anguilliforme : l'anguille (*murcena anguilla*).

Digitized by Google

données exactes sur les mœurs des insectes qui vivent au grand jour, on comprendra quelles difficultés on rencontre quand il s'agit de ces petits êtres dont l'existence se passe dans l'obscurité & qui subissent leurs métamorphoses au sein de la terre.

II. — La Flore.

Flore des vallées. — Flore sous-alpine. — Flore alpine. — Plantes médicinales. — Les grands botanistes pyrénéens : Tournefort, Ramond, Jouan, Gay, Endress, Picot de Lapeyrouse, Zetterstedt, Auguste de Lugo, Bordères.

Combien la nature est féconde en fleurs, en fougères, en herbacées délicates, en mousses ravissantes, dans les montagnes! Je ne sais si mon amour pour les Pyrénées me les fait voir plus belles qu'elles ne sont, mais il me semble que là, plus encore que partout ailleurs, la campagne est resplendissante, sous ses trois idéales parures, de printemps d'été et d'automne.

Le fond des vallées — surtout le revers méridional de la chaîne des Pyrénées, — voit croître & fleurir un nombre considérable de végétaux de la plus délicate élégance qui possèdent de précieuses vertus en même temps que la beauté. Je veux parler des plantes médicinales fort nombreuses dans les Pyrénées & parmi lesquelles je cite en passant : l'arnica, l'aconit, la belladone, la jusquiame, la digitale, la busserole, la valériane, la gentiane, la sauge, l'absinthe, la saponaire, le tilleul, le sureau, la sarriette, le thym, le serpolet, la reine des prés, le narcisse, la verveine, la violette, la douce-amère, le bouillon blanc, la vérâtre, la sabine, l'hièble, la carotte sauvage, la capillaire, l'anémone, le daphne, le millepertuis, la marrube, la ballote noire, le bugle, la menthe, le millefeuilles, la véronique, le petit-chêne, le beccabunga, la scabieuse, la bistorte, le tussilage, la bourrache, la petite centaurée, &c., &c.

En plus des plantes spéciales à ces trois saisons, les Pyrénées possèdent encore les plantes qui sont propres à trois zones diversement tempérées : celles des vallées proprement dites, celles de la région sous-alpine & celles de la région alpine.

Digitized by Google

Jusque vers le milieu de ce siècle, les merveilles de cette flore étaient peu connues, peu étudiées, sauf par Picot de Lapeyrouse & quelques autres botanistes distingués. Mais maintenant les savants ont conquis la montagne avec ses trésors & ses beautés.

La végétation des vallées présente à peu près le même caractère que celle du midi de la France, & possède, en plus de toutes les fleurs des champs & des coteaux, quelques espèces croissant dans les régions des hauts plateaux & des montagnes qui ont pu s'acclimater à une moindre altitude. A cause de l'infini réseau de petites sources & de ruisseaux minuscules qui s'entrecroisent dans les Pyrénées, les plantes amies de l'humidité sont nombreuses & leur végétation est si intense qu'elle cache parfois complètement au milieu des prairies ces jolis cours d'eau qui leur donnent la fraîcheur & la vie.

La région sous-alpine commence à environ 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer & s'arrête vers 2,000 mètres. Sa limite inférieure est la plupart du temps annoncée par la présence du rhododendron, car ce joli petit arbrisseau ne croît guère qu'entre 1,350 & 1,500 mètres d'altitude.

La région alpine commence vers 2,000 mètres & s'étend jusqu'à la cime des montagnes. Elle est peu riche en espèces, & cela tient à son climat qui peut être comparé à celui des pays situés entre le 65e & le 75e degré de latitude boréale. Quarante à cinquante jours par an, voilà le temps maximum où la région alpine voit rayonner sur elle le pâle sourire d'un printemps, d'un été & d'un automne éphémères. Elle semble, par contre, condamnée à subir un hiver éternel. Et l'on dirait que la végétation n'y vient apparaître que pour se laisser à peine deviner par les botanistes assez intrépides pour atteindre ces altitudes où frissonnent ses mièvres beautés. Un souffle des vents chauds du mois d'août fait naître dans ces régions alpines des plantes que l'on aurait pu croire propres seulement au climat de la Sibérie & du Groënland, & d'autres encore plus rares que ne peuvent effrayer ni le voisinage des glaciers éternels, ni les orages furieux qui dévastent les hautes cimes.

La végétation de la région sous-alpine est, sans contredit, la plus riche & la plus variée. On y trouve, à côté des plantes de climat moyen, aux fleurs ravissantes & aux feuillages tour

Digitized by Google

à tour gracieux & superbes, des plantes de la région des neiges, végétaux qu'on peut appeler nomades & qui, n'étant pas dans les conditions de vitalité qui leur sont propres, disparaissent d'une année à l'autre suivant la plus ou moins grande chaleur de l'été.

C'est Tournefort qui, le premier, a fait connaître la flore pyrénéenne au grand siècle & au grand roi. Ses premières explorations, en 1681, dans les montagnes avoisinant Luchon, furent périlleuses & romanesques. Ses luttes avec les Miquelets espagnols, peu habitués à cette époque à rencontrer dans ces parages de paisibles amateurs de fleurs nouvelles; ses ruses pour échapper aux brigands, quand il devait cacher son mince pécule dans un morceau de pain durci; cette nuit d'orage passée sous une cabane qui s'effondra, manquant l'ensevelir sous ses décombres; ces mille aventures qui ne décourageait pas son amour pour la botanique & son enthousiasme pour la montagne, entourent son nom de l'auréole de la légende.

Rentré chez lui en Provence, il classa les plantes recueillies dans ce premier voyage, & la célébrité qu'il avait déjà acquise à l'école de Montpellier le fit appeler comme suppléant à la chaire de botanique du Jardin royal des Plantes de Paris. Chargé de plusieurs missions scientifiques dans les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, il était toujours hanté par le souvenir de hautes cimes, des vertes vallées pyrénéennes, de ces fleurs éclatantes & délicates qu'il n'avait vues que là. Fagon, qui en avait gardé le même éblouissement, obtint pour lui, de Louvois, commission d'aller dans les Pyrénées « récolter des oignons & des plantes destinés aux cultures des jardins du roy. »

Il arriva en août 1685 & vint s'établir près de Bagnères-de-Bigorre, dans le tout petit village d'Asté, blotti au pied de la montagne de Lhéris, où l'on lit encore, au-dessus de la porte basse d'une pauvre cabane respectée par les ans, ce quatrain gravé sur la pierre rongée de lichens :

Pitton de Tournefort, dans cet humble réduit,
Des fatigues du jour se reposait la nuit,
Lorsqu'explorant nos monts qu'on ignorait encore
Le grand homme tressait la couronne de Flore.

Digitized by Google

Ce n'était pas le château debout il y a deux siècles, mais aujourd'hui en ruine, de Diane d'Andouins, comtesse de Gramont, ni le souvenir encore vivant de Corysandre & de son royal adorateur qui pouvaient attirer Tournefort à Asté, mais le voisinage de Lhéris, qui est un merveilleux jardin botanique où, de la base au sommet, on rencontre un si grand nombre de plantes appartenant à toutes les espèces & à toutes les zones, même à la zone alpine, fait d'autant plus rare que la montagne ne dépasse pas 1,700 mètres d'altitude.

Tournefort étendit plus loin ses explorations dans ces vallées ouvertes devant lui, sur ces montagnes qu'il contemplait du seuil de sa cabane, sur ce pic du Midi de Bigorre que Ramond devait, un siècle plus tard, gravir trente-cinq fois pour en étudier la flore, sur laquelle il n'a laissé pourtant que des indications incomplètes.

Mais Ramond, si éminent naturaliste & si éminent écrivain, doit-il être classé parmi les botanistes? La question est encore chaudement débattue. Ce qui est certain, c'est qu'il aima la botanique d'une passion non exclusive mais ardente, qu'il aida réellement à ses progrès, que la science botanique moderne a confirmé le plus grand nombre des découvertes que Lapeyrouse, son rival, lui contestait. Ramond a enrichi la flore des Pyrénées de seize espèces nouvelles qui n'avaient pas été mentionnées avant lui. Mais celle qui fait revivre son nom, la gloire de la vallée de Gavarnie, la superbe *Ramondia pyrenaïca*, à la fleur si bleue dans son beau feuillage de velours, avait été citée plus d'un siècle avant lui & avant Tournefort. Son nom est un pieux témoignage de reconnaissance que Richard proposa aux savants, en souvenir du maître qui l'avait tant de fois admirée.

Gouan a aussi donné son nom à plusieurs espèces qui avaient échappé aux recherches de Tournefort. La *Renoncule de Gouan* aux cinq larges pétales d'un or fauve, à la fleur de 35 millimètres de diamètre, au milieu d'un beau feuillage touffu, fleurit encore dans les régions alpines. L'amitié de Linné n'est pas son seul titre de gloire. Ses explorations pyrénéennes dans la seconde moitié du dix-huitième siècle furent surtout limitées aux Pyrénées orientales & ariégeoises. Dans le plus important

Digitized by Google

de ses ouvrages : *Illustrationes botanicæ*, on trouve la description détaillée de plus de trois cents espèces, dont quarante très exactement dessinées.

Gay vint, une cinquantaine d'années plus tard, en 1823, herboriser dans les Pyrénées & parcourut à peu près toute la chaîne. Quoique né à Nyon, dans le canton de Vaud, en 1786, il se fixa définitivement en France vers 1811 & y mourut en 1864, après avoir contribué à la fondation de la Société botanique de France. Une jolie ombellifère alpine qui fleurit au port de Vénasque eut, pendant plus d'un demi-siècle, le nom de *Gaya pyrenaïca ;* quelques botanistes le lui conservent encore. Gay a été le créateur du genre *Endressia*, auquel il a voulu donner le nom de son célèbre ami. Il découvrit aussi le *Pedicularis pyrenaïca* & le *Cerastium pyrenaïcum.*

C'est Gay qui a été l'inspirateur d'Endress dont les explorations plus hardies, plus nombreuses, furent aussi plus fructueuses. Né dans le royaume de Wurtemberg, en 1806, ce dernier vint dans les Pyrénées en 1829, débuta par les Corbières & l'Ariège, s'attarda dans les Pyrénées centrales, & c'est dans la vallée de Gavarnie qu'il reconnut une petite plante alpine très rare : l'*Androsace cylindrica.* En 1831, il consacra quatre mois à explorer les Basses-Pyrénées & les bords de la Bidassoa. Il y récolta beaucoup d'autres plantes rares & eut la bonne fortune d'en découvrir une absolument nouvelle qui garde son nom : la *Géranium Endressi.*

Vers le mois d'août de la même année, il arriva à Luchon pour explorer avec l'aide du botaniste luchonnais Boileau (qui a laissé un herbier considérable), le vallon d'Esquierry, cet autre jardin botanique qui est pour Luchon ce que Lhéris est pour la Bigorre. Il étudia aussi les glaciers de la Maladetta, ceux du port d'Oô, & il trouva enfin dans la vallée d'Astros l'*Aster pyreneus* déjà indiqué par Picot de Lapeyrouse, dont il était de mode de suspecter les renseignements.

Cependant, que d'indications précieuses parmi beaucoup d'erreurs dans son histoire des Pyrénées, à laquelle le savant de Candolle, si amer dans ses critiques, a fait, du moins d'après la chronique, beaucoup d'emprunts importants !... Ce qui est vrai, c'est que Lapeyrouse aima la botanique avec pas-

Digitized by Google

sion, les Pyrénées avec ferveur & Linné avec trop d'aveuglement. Il adopta son système sans réflexion & avec une bonne foi pleine de naïveté.

C'est le Suédois Zetterstedt qui, par ses études comparatives, a le plus victorieusement établi la supériorité de la flore des Pyrénées sur celle de la Scandinavie & des Alpes. Né en 1785, professeur de botanique à l'Université de Lund, il conserva sa chaire jusqu'en 1853, &, après quarante-cinq ans d'enseignement, commença ses voyages d'exploration à travers l'Europe. Les Pyrénées centrales le retinrent particulièrement. Il y renouait des relations avec les botanistes pyrénéens qu'il connaissait déjà depuis quelques années par correspondance & avec qui il faisait des échanges de plantes : Auguste de Lugo & Philippe à Bagnères-de-Bigorre, Bordères à Gèdre, Boileau & Lézat à Luchon. C'est ainsi qu'aidé du reste par le catalogue des plantes pyrénéennes publié par Bentham en 1826, il a pu établir le bilan de la richesse végétale des Pyrénées, car de la liste générale & comparative qu'il a dressée ressort qu'il n'y a que trente-cinq espèces de plantes trouvées dans la Scandinavie ou dans les Alpes qui manquent aux Pyrénées, tandis que c'est par centaines que l'on peut citer les plantes spéciales aux Pyrénées & manquant aux autres régions.

Parmi ceux qui fournirent les plus utiles renseignements à Zetterstedt, nous avons déjà nommé Auguste de Lugo, le moins connu d'entre eux parce qu'il n'a pas voulu l'être, qu'il s'est modestement renfermé dans le silence, composant sans repos pendant près de soixante années l'herbier le plus complet de la région, surtout pour les cryptogames dont il s'est presque exclusivement occupé durant la dernière période de sa vie. C'est lui qui avait découvert, dans les terrains calcaires de Labassère, le lichen des rennes (*Cladonia rangiferina*).

Espagnol, descendant de ce Fernandez de Lugo qui avait, au nom des rois catholiques, découvert & conquis l'île de Ténériffe au quinzième siècle, de cet Alvaro de Lugo chargé par Charles-Quint de reconduire à la frontière, après le traité de Cambrai, le dauphin fils de François Ier qui devait être Henri II, Auguste de Lugo vint en France vers l'âge de quatorze ans, fut élevé à Louis-le-Grand, connut vers la fin de

Digitized by Google

ses études les de Jussieu qui lui inspirèrent le goût de la botanique, & vint avec sa famille se fixer à Bagnères-de-Bigorre, qui fut jusqu'à la fin de sa longue vie le centre de ses explorations quotidiennes. Marcheur infatigable, il a gravi toutes les cimes, fouillé tous les ravins, exploré toutes les forêts. La vieillesse le surprit encore armé de son bâton ferré, la boîte d'herboriste sur l'épaule. La paralysie fit tomber de ses mains le microscope avec lequel il analysait patiemment les imperceptibles *Hypoxylées*, *Lycoperdacées*, *Urédinées*, & les champignons de toutes sortes.

C'est bien lui qui aurait pu dire ces paroles de Ramond léguant à son lit de mort son herbier à son fils : « Cet herbier est l'histoire d'un demi-siècle de ma vie. J'ai vécu seulement avec lui & les souvenirs qui l'accompagnent. Hors de là tout m'est superflu. »

La célébrité qu'il avait dédaignée pour lui-même, il fut heureux de la voir acquérir par d'autres, surtout par Bordères, dont il avait le premier reconnu les rares aptitudes & encouragé les travaux. Ce modeste instituteur de village devint un savant, membre correspondant de toutes les Sociétés botaniques d'Europe & d'Amérique, & de nombreuses plantes nouvellement découvertes par lui & par d'autres botanistes reconnaissants qui les lui ont dédiées perpétueront son nom & son souvenir : *Rosa Borderi*, *Trifolium Borderi*, *Hieraceum Borderi*, *Sonchus Borderi*, *Borderiea pyrenaia*, &c.

Son petit-fils est resté le digne continuateur de son œuvre.

Et comme l'on comprend qu'elle les ait tous tentés, captivés, uniquement séduits, cette flore enchanteresse des Pyrénées, vivifiée par le soleil chaud du Midi & par ces eaux cristallines qui s'épanchent de tous côtés en cascatelles & en ruisselets rapides, sillonnant d'un réseau d'argent le clair velours des pentes presque éternellement vertes, au-dessous de la ligne glacée où la montagne cesse d'être éternellement blanche !...

Gésa DARSUZY.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

La Gravure

L'art de la gravure est un art français par excellence. La photographie & ses multiples procédés de reproduction en ont amoindri l'importance, & le nombre d'artistes qui s'y livraient a diminué. Mais quelle différence entre les interprétations intelligentes, vives & expressives des gravures & les brutales traductions de l'appareil photographique! Quelle lourdeur, souvent quelle indécision dans les images baveuses & sans finesse que donnent aujourd'hui les journaux & les livres illustrés! La personnalité de l'artiste n'apparaît plus, & on n'a sous les yeux qu'une ombre vague sans caractère & sans accent.

Il importe donc de relever la gravure & de l'encourager. Une Société de gravure a été fondée en Normandie & a déjà amené dans cette province de fructueux résultats. Chaque sociétaire donne une cotisation annuelle de 25 francs, & reçoit tous les ans deux gravures au burin, composées uniquement pour les sociétaires & dont le cuivre est griffé après que tous ont été servis.

Le nombre des sociétaires ne peut dépasser deux cents & par suite, de même, le nombre des gravures, qui acquièrent avec le temps une valeur de rareté qui se joint à celle de leur mérite.

Un Toulousain, devenu Normand par sa destinée administrative, M. Branet, a tenté de fonder à Toulouse une Société analogue. Les artistes & les hommes de goût de la ville, toujours éprise de l'art, ont répondu à son appel. On compte déjà plus de cent adhésions.

Des élèves graveurs sortent tous les ans de notre Ecole des arts & vont se perfectionner à Paris. La nouvelle Société leur donnera l'occasion, trop rare jusqu'ici, de manifester leur ta-

Digitized by Google

lent. De même qu'en Normandie, ils devront reproduire les tableaux des musées ou les monuments de la province.

M. Edouard Privat, archiviste-paléographe, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse, a bien voulu se charger de recueillir les adhésions & de répondre aux demandes de renseignements.

***

Nécrologie

Toulouse vient de perdre un de ses savants, LOUIS LARTET, qui lui appartenait depuis un quart de siècle. Ses collègues & la plupart de ses amis, dispersés pendant cette période de vacances, ignorent ce malheur. Ils ne seront pas surpris, car un mal implacable venait de forcer ce distingué professeur à prendre, il y a peu de jours, une retraite prématurée.

Louis Lartet était né à Castelnau-Magnoac, le 18 décembre 1840, d'une famille qui a honoré la magistrature & le barreau. Son père cependant avait abandonné cette voie & était devenu l'un des principaux fondateurs de la paléontologie, une des illustrations de la science française. Louis, dès 1863, fut un des membres les plus actifs de la Société géologique; il fut attaché peu après à la grande expédition organisée par le duc de Luynes pour l'exploration de la Palestine. Il en rapporta les matériaux d'un grand ouvrage : *Exploration géologique de la mer Morte*, dont une partie forma sa thèse de doctorat & dont l'ensemble fut publié en 1876-1877.

Ses nombreux travaux sont disséminés dans les revues de géologie & autres; parmi ceux qui sont devenus véritablement classiques, il faut citer son étude d'*Une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées*. (*Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, 1874.)

D'abord suppléant de M. Leymerie à la chaire de notre Faculté (1873), il devint titulaire en 1879, & rendit à la science & au département le signalé service de publier la *Description géologique de la Haute-Garonne*, que la mort de M. Leymerie laissait inachevée.

Consciencieux à tous égards, Louis Lartet donna tout son temps à son enseignement, particulièrement soigné, & à ses

Digitized by Google

étudiants. Nos Académies avaient tenu à le posséder : la Société archéologique du Midi, dès son arrivée à Toulouse; la Société d'agriculture, en 1880; l'Académie des sciences & la Société d'histoire naturelle, en 1882; de cette dernière il fut deux fois élu président.

Il est mort dans son domaine familial de *Seissan*, petite commune du Gers. MM. les professeurs Bouasse & Jammes avaient seuls pu s'y rendre & représenter l'Université. Les obsèques, pour être dépourvues du faste officiel qu'elles auraient eu ici à un autre moment de l'année, n'en ont pas été moins belles, car une grande foule de paysans était accourue & lui a fait un long cortège à travers les champs.

Louis Lartet, depuis son enfance, était l'ami de ces braves gens; avec bon nombre d'entre eux, il avait fait campagne en 1870; il ne cessa jamais de les fréquenter & de les conseiller.

Il a eu les touchantes funérailles que méritaient son caractère loyal, son âme élevée, sa fidélité à la petite patrie.

E. C.

De l'Océan à la Méditerranée.

Le journal scientifique *la Nature*, fondé en 1873 par Gaston Tissandier, universellement répandu, & que dirige actuellement M. de Parville, eut l'an dernier l'idée de proposer à ses abonnés une excursion en France, dans le Massif central. Cette promenade scientifique eut le plus franc succès.

Excursion

La Nature était ainsi engagée à poursuivre son initiative, & cette année elle conviait ses lecteurs à visiter les Pyrénées & le Midi pyrénéen. M. Émile Cartailhac accepta la direction du voyage & dressa un plan merveilleux dont le texte, semé de renseignements inconnus aux *Guides* ordinaires & de plans, cartes & figures, fut imprimé avec luxe.

L'exécution matérielle de ce programme, mis au concours parmi les principales agences de voyage, échut à *la France pittoresque*, c'est-à-dire à M. Desroches, celui-là même qui a « organisé » les gorges du Tarn, la grotte de Dargilan, &c.

Digitized by Google

Toutes les Compagnies de chemins de fer accordèrent aux excursionnistes de *la Nature* un billet individuel à demi-place pour l'aller & le retour. La plupart de ceux qui descendirent vers les Pyrénées venaient de Paris, du nord de la France, surtout de l'Est. L'étranger — si l'on peut ainsi parler de la Suisse — était représenté par un professeur de l'Université de Genève & sa femme. Car les dames étaient admises, bien entendu. Leur présence est toujours une garantie du succès. Elles étaient une douzaine dans le groupe de cinquante personnes qui se trouvaient réunies le 25 août, de bon matin, sur les quais de Bayonne & s'embarquaient sur un coquet petit vapeur *l'Éclair*.

La température excessive des précédentes journées semblait déjà atténuée. De légères brumes voilaient un peu le soleil encore bas. Eclairés d'une lumière douce & favorable, les bords verdoyants & pittoresques de l'Adour passaient lentement sous nos yeux. Déjà les appareils photographiques entraient en fonction. Songez donc, il y avait concours & 1,500 francs de prix ; plus la perspective de contribuer à l'illustration du numéro spécial de *la Nature* qui racontera le voyage.

On débarquait aux appontements Carnot, contre les forges de l'Adour, où M. l'ingénieur Détanger, entouré de ses principaux collaborateurs, nous accueillait & nous pilotait avec une bonté & une complaisance inépuisables. Il est bien rare de pouvoir visiter ainsi une des plus grandes usines françaises! La coulée des hauts fourneaux, la monstrueuse marmite du Bessemer aux fantastiques étincellements, la confection des rails, surtout celle des roues de wagons aux *mains* de machines étonnantes nous ont occupés toute la matinée. Au sortir des forges, une promenade sous les pins résiniers des dunes les plus méridionales des Landes nous conduit au bord de la mer, à l'embouchure de l'Adour, en vue de *la barre* dont les caprices & les dangers limitent la navigation du fleuve & l'importance du port de Bayonne. Là nous faisons notre premier déjeuner en commun & le chef de l'expédition salue ses compagnons par un toast à leur bonne humeur. Disons de suite que ses vœux furent comblés : Une bonne humeur de très bon ton ne fit que grandir pendant ces quinze jours de vie

Digitized by Google

commune & elle n'eut jamais à réparer un fâcheux incident.

L'Éclair nous ramena à Bayonne, d'où le tramway à vapeur nous porta vite à Biarritz. Visite très consciencieuse de l'établissement des Thermes-salins, bain délicieux sur la mondaine plage de l'Océan, trop calme vraiment ce soir-là, dîner en vue de la mer à l'hôtel d'Angleterre, retour à Bayonne, audition des chants basques & béarnais interprétés par la très renommée Société *la Castagne* du Véloce-Club bayonnais : ainsi se passa notre première journée.

Le lendemain nous étions à Pau, attendus au monumental hôtel Gassion, dont le maître, alpiniste zélé, M. Meilhon, nous traitait en camarades. Le grand voyageur & l'artiste habile qui fit si souvent notre bonheur dans *la Nature* & autres publications, M. Albert Tissandier, assisté de sa charmante nièce, nous recevait dans sa belle Villa des Bois sur les coteaux célèbres de Jurançon [1]. Le retour fut idéal, au déclin du jour, avec les perspectives les plus belles sur le panorama classique de la montagne et sur la vallée du Gave.

Le soir, dans la belle salle municipale des concerts, sous les auspices de la Section de Pau du Club Alpin français, & l'on peut penser avec quel succès, M. Cartailhac faisait une conférence *sur les premiers habitants des Pyrénées*. Il nous reprocherait de ne pas dire qu'il fut secondé par un opérateur habile, M. Lassalle, photographe des Académies de Toulouse, qui avait été attaché à l'excursion & assura la bonne marche de toutes les projections photographiques.

A Lourdes, on canote sur le joli lac & l'on étudie le paysage « morainique ». Jusque-là en effet descendirent, mais dans un lointain passé, les vastes glaciers quaternaires. Après déjeuner, c'est le funiculaire du pic de Ger qui nous étonne & nous ravit par son audace, sa solidité, son élégance. Un jeune ingénieur, fils d'un des grands ingénieurs de notre temps, M. Chambrelent, a conçu cette œuvre, s'est passionné

1. Personne ne pouvait prévoir que cinq jours après son frère, Gaston Tissandier, allait s'éteindre après une longue maladie dont il faut chercher la cause dans la terrible ascension où succombèrent à ses côtés Crocé Spinelli & Sivel !

Digitized by Google

pour elle, & l'a exécutée rapidement, dotant la France d'un véritable chef-d'œuvre dont l'inauguration prochaine sera retentissante. Du sommet de la montagne, à 500 mètres au-dessus de Lourdes, le panorama est un des plus beaux de France. — Qu'on se le dise!

Le soir, nous étions à Cauterets, & la soirée était occupée encore par une séance de projections photographiques permettant à M. Cartailhac de faire connaître l'œuvre si remarquable de l'Administration des forêts, de MM. Lozes & Dellon, pour empêcher l'énorme massif du Péguère de crouler sur les établissements de la Raillère & d'anéantir Cauterets.

Il plut la nuit, tandis que nous étions les hôtes du somptueux hôtel d'Angleterre. Le matin, quelques brouillards montèrent rapidement avec nous au lac de Gaube & se capricièrent à nous cacher le fond de la vallée; cependant un instant nous avons pu voir les cimes neigeuses du Vignemale. Après midi, grâce à la bienveillance du maire, M. Meilhon, & des habitants, nous avions un défilé des guides & des danses locales. Au retour, un arrêt à l'usine d'électricité de Calypso vint mettre la note industrielle au programme. Cette usine actionne le tramway de Pierrefitte à Cauterets & à la Raillère.

Un ciel resplendissant favorisa notre course à Gavarnie, où l'on se réjouit de mettre enfin les pieds sur la neige & la glace. Le lendemain, à Tarbes, on admirait les étalons anglais & arabes, illustres vainqueurs des grands prix, & le jardin Massey, un des plus beaux de France. Après midi, toutes les manufactures de Bagnères-de-Bigorre nous étaient ouvertes : c'est aujourd'hui un centre industriel des plus prospères; on y travaille le marbre, l'ardoise, le bois, la laine. Quel intérêt surtout offre la fabrication des lainages & des costumes de dames infiniment variés de tissus, de couleurs & de formes. Là aussi les machines sont comme vivantes, &, ce qui ne gâte rien, entre les mains prestes & habiles de jolies filles un peu coquettes & volontiers souriantes.

Nous avions eu, pour nous faire accueillir à toutes les portes, le président, M. Dumoret, & les membres de la Société Ramond, qui, le soir, nous offrait dans ses salons, aux thermes, au milieu de ses livres & de ses collections, une coupe

Digitized by Google

de champagne; nous l'avons vidée à la louange de ses trois fondateurs, Emilien Frossard, Charles Packe, comte H. Russell; de ses membres les plus estimés, tels que le général de Nansouty & l'ingénieur Vaussenat; de son œuvre capitale, l'observatoire du Pic du Midi. Rentrés enfin à l'hôtel, les célèbres *Chanteurs montagnards* nous régalaient d'un concert exceptionnel.

Quand dormions-nous? je ne sais! en tout cas on sonnait la diane à des heures invraisemblables et personne ne boudait!

De Bagnères, par la vallée de Campan, dans les nuages, & par le col d'Aspin, en plein soleil, nous gagnons Arreau; puis, en chemin de fer, le buffet classique de Montréjeau; de nouveau en calèche, la grotte de Gargas & la cathédrale de Saint-Bertrand & l'église de Saint-Just de Valcabrère; enfin, nous voici à la station de Loures &, la nuit tombée, à Bagnères-de-Luchon, où M. le maire Bonnemaison nous gratifie de la retraite si originale des guides à cheval, accompagnant la musique de leurs sonores claquements de fouet.

Un temps radieux favorisa notre ascension du port de Venasque & du pic de Sauvegarde. On peut imaginer de la satisfaction de tous lorsque, au brusque détour du sentier, la Maladetta & les hautes montagnes de tous côtés apparurent dans leur splendeur. Les Pyrénées, enfin, triomphaient, & les amis des Alpes ne faisaient plus d'objections. Après un déjeuner à la hauteur des circonstances et de... 2,400 mètres, on revint par la route fatigante, mais si belle & si étonnante, du port de la Picade & de la Montjoye.

Le soir, au Casino de Luchon, M. Belloc, membre de la direction centrale du Club Alpin français, devant une foule immense, inattendue, douze cents personnes peut-être, parlait avec autorité des lacs des Pyrénées. Il décrivait leur origine, leur flore & leur faune en nous présentant de nombreuses & remarquables photographies.

Ainsi se terminait la première semaine. La suivante commença à Toulouse où les excursionnistes eurent presque deux jours pour entrevoir les aspects & les monuments de la ville. Le soir, l'hôtel d'Assézat, éclairé par l'obligeance de la Compagnie universelle d'acétylène, étincelait, & de temps en temps

Digitized by Google

les flammes rouges du maître artificier Lacroix jetaient sur le noble édifice une féerique lueur d'incendie cependant que la chorale l'*École philharmonique* chantait avec son art consommé *La Toulousaine*, de Mengaud & Deffès, & *Bagnèro toulousèno*, de Pedro Gailhard.

Le lendemain dimanche, MM. Montangerand & Rossard, à la prière du directeur absent, firent les honneurs de notre Observatoire, cette ruche laborieuse dont notre Université est fière, & après une visite à nos jardins publics, au Musée d'histoire naturelle, à la Garonne & à Saint-Cyprien, on se retrouvait à l'église des Jacobins où l'estudiantina *la Palladienne* obtenait avec ses seules mandolines les effets grandioses les plus inattendus.

Après midi, repos ou plus exactement liberté individuelle.

A cinq heures, nous filions sur Revel & nous faisions, de nuit, notre entrée à Sorèze. Mais pendant que l'on descend d'omnibus & que les Pères Dominicains nous tendent une main cordiale, l'ombre fuit par enchantement, & c'est aux flammes de bengale éclairant les vieilles maisons & la foule accourue que nous gagnons l'Ecole aimée de Lacordaire, où la plus affectueuse hospitalité nous est réservée.

Le lundi, après avoir visité l'Ecole, antique pépinière de bons & grands Français, nous avons fait la course classique dans la Montagne-Noire, de Sorèze à Lampy & par la rigole ombragée à Saint-Ferréol. Sur les divers points, les ordres de l'ingénieur en chef, M. de Volontat, ont facilité notre séjour, notre instruction & notre agrément. Le soir, nous étions à Carcassonne &, au matin, sur les murailles de la Cité. Toujours beau temps! Enthousiasme général! D'autant mieux que M. Gaston Jourdanne, nommé de la veille correspondant du Ministère, est venu prêter à son ami Cartailhac l'appui de sa parole autorisée, de sa science historique & de sa verve félibréenne. — Très goûtée aussi, sous la tonnelle, la blanquette de Limoux!

On s'éloigne à regret; mais le programme est fatal, la Méditerranée nous attire. Voici d'abord les grands étangs qui l'annoncent, la voici elle-même qui paraît bleue & éternellement séduisante. Nous l'apercevons dès Argelès, & de Collioure &

Digitized by Google

de Port-Vendres après chaque tunnel. Nous la touchons à Banyuls. La fin du jour est consacrée au Sanatorium où près de cent cinquante enfants originaires d'un peu partout, confiés à de tendres mains, reviennent lentement, mais sûrement en général, à la santé.

A Banyuls, — peut-être un Biarritz somptueux demain, — les excursionnistes à l'envi se plongent dans les flots; & après avoir dîné sur la terrasse de l'établissement des bains, en face de la mer, où courent les voiles blanches des pêcheurs retardataires, nous nous retrouvons groupés autour de M. de Lacaze-Duthiers, de l'Institut, dans son laboratoire Arago. Le vénéré professeur nous fait une conférence familière que l'on écoute avec une reconnaissante émotion & un charme complet. Il nous dit l'histoire de cet établissement créé & perfectionné par des dons généreux. M. de Lacaze oublie seulement d'avouer que lorsque l'argent a manqué, il a pris son modeste avoir personnel & l'a englobé dans son budget — au profit de son œuvre, de ses étudiants, de la science & de la Patrie. C'est ce qu'observe M. Cartailhac, aux applaudissements chaleureux de l'assistance, lorsque, à la fin de la soirée, M. de Lacaze nous offre un vin d'honneur & porte un toast à *la Nature* & à ses touristes.

Une surprise fort agréable nous était réservée :

Le lendemain, à six heures, un superbe yacht, avec grand pavois, est au mouillage : c'est la *Tita*, que M. Pamps, député de Céret, allié à la famille Bardou-Job, a envoyée pour nous faire promener sur les côtes d'Espagne. Nous passons ainsi en revue, du cap Bear au cap de Creus, le littoral pittoresque, escarpé, sauvage, semé de baies verdoyantes, où s'étalent des villages plus ou moins prospères. L'équipage a reçu un supplément de personnel pour la manœuvre... des bouteilles de champagne. C'est à regret que nous remettons pied à terre. Il sera dit que sur toute la ligne nous aurons seulement effleuré la coupe des plaisirs les plus variés.

Deux heures passent vite au laboratoire Arago; nous déjeunons ensuite & partons pour Elne où nous avons juste le temps de traverser le cloître, un des plus importants de notre vieille France, &, à quatre heures, nous sommes à Perpignan,

Digitized by Google

à la manufacture de cahiers de papier à cigarettes Bardou-Job.

La dernière soirée de l'excursion malheureusement est commencée. On va se disperser, mais pas avant d'avoir échangé de douces & chaleureuses paroles. Pas une note discordante durant ces quinze jours ne s'est fait entendre. Il y avait là cinquante personnes qui s'ignoraient, en général, & qui sont en passe de devenir amies. Enfin, c'est tout dire : nous avons vu perler des larmes dans de beaux yeux ! Satisfaits les uns des autres, les voyageurs ne l'étaient pas moins de leur guide, de ses amis disséminés sur la route & de son programme si heureusement accompli. Le doyen, M. de Malleplane, interprète du sentiment unanime, le lui a dit en le dénommant le bon génie de l'excursion & l'a prié d'accepter, en témoignage, une œuvre d'art que le groupe avait fait arriver de Paris, charmante tête de femme avec une ancre dans sa chevelure : *l'Espérance*, celle de se revoir, de se retrouver également accompagnés par les bons soins de *la Nature* & favorisés de Dieu. M. Cartailhac a répondu avec une naturelle & communicative émotion.

La dislocation cependant n'eut lieu que le mercredi. Une excursion matinale se fit sous la conduite de M. le Dr Donnezan au fort de la Serra d'en Vaquer, dont l'autorité militaire, à sa prière, nous avait ouvert les portes. Nous avons vu de là un panorama immense. Mais c'est aussi la localité aujourd'hui célèbre où M. le Dr Donnezan a fait les découvertes paléontologiques qui lui ont valu une récompense nationale.

Quelques instants après cette visite, les uns prenaient le rapide de Narbonne & s'envolaient aux quatre coins de l'horizon. D'autres, plus libres ou plus intrépides, se rendaient au Vernet pour faire l'ascension du Canigou.

Pour nous, Pyrénéens, nous avons à remercier *la Nature*, son directeur, M. de Parville, & son éditeur, M. Masson, président de la Chambre de commerce de Paris, de nous avoir valu cette visite très honorable, qui ne sera pas sans utilité & sans profit pour notre France méridionale.

D. DE C.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

DESDEVISES DU DÉZERT : **L'Espagne de l'ancien régime.** — *Les Institutions.* — Un volume grand in-8° de XXIII-454 pages (Paris, Société française d'imprimerie & de librairie, 1899). Prix : 5 francs.

C'est le second volume de la très importante étude historique consacrée à la nation sœur & voisine de la France, par M. G. Desdevises du Dézert, professeur d'histoire à l'Université de Clermont-Ferrand.

Le premier volume traitait de la *Société de l'ancien régime;* le second s'occupe des *Institutions* & les étudie dans leur organisation détaillée, leurs caractères essentiels, leur fonctionnement quotidien.

Après une introduction historique qui précise la situation de l'Espagne de 1700 à 1800 sous le régime bourbonien, M. Desdevises du Dézert nous fait connaître une à une les institutions qui la régissaient à cette époque : 1° le Roi & les Ministres; 2° les Conseils; 3° l'Administration provinciale; 4° l'Administration municipale; 5° l'Armée; 6° la Marine; 7° les Finances.

Toutes ces études spéciales sont appuyées sur des documents officiels ou sur des ouvrages de la meilleure notoriété. Elles mettent en complète lumière les qualités & les défauts de l'organisation politique & des mœurs sociales de l'Espagne au dix-huitième siècle. Elles amènent M. Desdevises du Dézert à rendre justice à « l'essai de despotisme éclairé qui fut tenté par les premiers rois d'Espagne de la maison de Bourbon. »

Ce n'est pas, en général, l'opinion des écrivains espagnols

Digitized by Google

qui voient dans le dix-huitième siècle une période désastreuse d'influence & d'imitation étrangère. Mais les faits & les chiffres sont là pour montrer qu'en 1700 l'Espagne était tombée au dernier degré de la décadence, tandis qu'en 1800 sa population, son armée, sa flotte, son agriculture, son industrie & surtout son commerce avaient singulièrement prospéré.

Les résultats obtenus sont d'autant plus remarquables qu'ils le furent sans violence, sans bouleverser la Constitution de l'Etat.

Les désastres & les hontes du règne de Charles IV ne doivent pas rendre l'historien injuste pour les règnes précédents, & M. Desdevises du Dézert nous montre que le despotisme éclairé qui a été pratiqué par le régime bourbonien était le seul régime applicable à l'Espagne du dix-huitième siècle. Il lui a donné en somme quatre-vingts ans de paix & de bonne administration; il a respecté autant que possible ses institutions nationales, & rien de ce qui a été détruit ne vaut la peine d'être regretté. Si la renaissance attendue après tant d'efforts a été tardive & incomplète, c'est précisément parce que le despotisme des Bourbons a été trop traditionaliste & parce que les hommes qui ont gouverné l'Espagne en notre siècle ne se sont jamais ralliés sincèrement à la cause du progrès & de la liberté.

Tout cela, c'est la conclusion de l'œuvre magistrale de M. Desdevises du Dézert; mais il faut lire son livre pour se rendre compte de son exactitude & de sa valeur. B. D.

Abbé BLAZY : **Le Clergé d'autrefois.** — *Henri Des-Innocens, curé de Saint-Vincent de Niaux au diocèse de Pamiers* (29 juin 1648, 12 mai 1713.) — (Foix, imprimerie J. Francal, 1898. Plaquette de 26 pages in-8°.)

Henri Des-Innocens était d'origine toulousaine; mais il avait fait son éducation ecclésiastique au séminaire de Pamiers, établi par l'évêque de Caulet dans des principes très rigoureux de piété & de science. Il s'y distingua si bien que Mgr de Caulet lui confia l'une des cures les meilleures de son diocèse. Mais il ne tarda pas à décliner cet honneur & demanda la

Digitized by Google

cure de Niaux « qui était des plus simples en revenu, mais des plus pénibles, ayant trois annexes qui en dépendent, laquelle paroisse avoit esté fort mal cultivée & d'une mauvoise réputation par les brigandages qui s'y commettoient autrefois, dont il restoit encore des racines d'une grande étendue. » Il en prit possession le 2 décembre 1675 & y mourut le 12 mai 1713 en « odeur de sainteté. » Il s'agit donc d'une biographie des plus simples. Mais M. l'abbé Blazy la considère comme le complément de savantes études de M. Georges Doublet sur Mgr de Caulet, &, à ce titre, son étude a l'importance d'un document historique. Elle a d'ailleurs une valeur intrinsèque par l'élévation des sentiments qui l'animent.

Abbé Blazy : **Une œuvre de M. Henri Des-Innocens.** — *Confrérie de Notre-Dame-des-Agonisants, érigée dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Niaux en* 1712. — Une plaquette de 18 pages in-8°. (Foix, imprimerie veuve Francal, 1898.)

Cette étude est l'appendice de la précédente & complète la biographie d'Henri Des-Innocens qui, après avoir fondé dans sa paroisse un hôpital, œuvre de bienfaisance temporelle, y avait érigé une confrérie de Notre-Dame-des-Agonisants, œuvre de bienfaisance spirituelle. M. l'abbé Blazy retrace ses fluctuations au dix-huitième siècle & son rétablissement en 1829 & en 1887.

A. Vignaux : **« Fillettes » et capitouls.** — *Documents pour servir à l'histoire de l'éloquence judiciaire & des mœurs à Toulouse pendant le quinzième siècle.* — Plaquette de 26 pages in-12. (Toulouse, imprimerie Lagarde & Sébille, 1899.)

Sous ce titre un peu boulevardier, M. Alphonse Vignaux, archiviste du Capitole, s'est proposé de réaliser le vœu émis par M. Brunetière dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1888, en publiant un plaidoyer d'un avocat toulousain, Me Groselier, tel qu'il a été conservé dans les archives communales en faveur des « pauvres fillettes communes de l'hostel public de Thoulouse », qui demandaient à être exonérées du droit qu'elles payaient au fermier (arrendement) de cet hostel

Digitized by Google

où elles étaient contraintes de « tenir leurs estats. » C'est un résumé rédigé par le greffier, revu par l'avocat & notifié aux parties, dont il devait être tenu compte pour la rédaction des arrêts, aux termes de l'article 103 de l'Ordonnance de 1452. Il est précédé de quelques renseignements historiques & biographiques qui le précisent & qui l'éclairent. Sans avoir une grande importance, il ne manque pas d'intérêt & méritait d'être mis en lumière. L. G.

Le jeton d'or à M. le comte de Rességuier, *offert par ses confrères de l'Académie des Jeux Floraux dans sa séance du 29 mai* 1899. — (Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, 1899). — Une plaquette de 30 pages petit in-8°.

L'Académie des Jeux Floraux ayant décidé qu'à l'occasion de la cinquantaine académique de M. le comte Fernand de Rességuier, nommé mainteneur en 1849, une médaille d'or lui serait offerte, le modérateur, M. le comte Victor d'Adhémar, lui adressa une charmante allocution rendant un juste hommage au vénéré doyen, & M. François Tresserre le compléta par quelques vers délicatement ciselés en son honneur. M. le comte de Rességuier y répondit de la façon la plus aimable & la plus spirituelle. Le tout a été recueilli en une plaquette du plus vif intérêt & montre en quelle haute estime est tenu le secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux. Dans sa réponse, M. le comte de Rességuier a fait preuve une fois de plus de cet esprit alerte & de ce cœur généreux qui le caractérisent & qui ne sauraient jamais veillir. Toulouse entière a applaudi à l'hommage qui lui était rendu comme aux temps où chaque ville mettait un orgueil jaloux à fêter ses littérateurs, ses artistes & ses meilleurs citoyens.

B. D.

D. Augustino Velez Albo : **De Vidiago à la Montaña.** — In-12; Gijon, imprenta del Comercio, 1899.

Ce petit livre est dû à la plume humouristique & observatrice d'un Asturien de mérite, qui en quelques pages nous promène agréablement le long de la côte cantabrique.

Digitized by Google

Ses descriptions sont intéressantes & exactes. Nous avons, à la lecture de son livre, revu les plages charmantes de Llanes & de Comillas, le monastère de Santillane & les ruines de San Vicente de la Barquera. Grâce à M. Velez Albo, nous avons refait un voyage charmant à la terre sacrée de l'Espagne, dans ce coin du royaume de Pelage où nous aimerions tant à revenir. Cte de S^t^-S.

A. DELOUME : **Vue de Toulouse au seizième siècle.** — *Les Capitouls.* — Une brochure grand in-8° de IX-77 pages. (Toulouse, Édouard Privat, libraire de l'Université, 1899.)

Ce n'est qu'un chapitre de la grande étude que M. Antonin Deloume se propose d'écrire sur *le Monde du droit & des hommes de finance à Toulouse vers le milieu du seizième siècle.* Et ce chapitre a été lu le 7 avril au Congrès des Sociétés savantes à l'hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure. Il débute par une vue du pays, de la ville & de ses quartiers. Puis, il étudie le capitoulat dans ses origines, son organisation, ses attributions, son fonctionnement. Il nous donne enfin l'histoire de sa grandeur & de sa décadence. C'est une étude très complète & très documentée, puisée aux meilleures sources & présentée de la façon la plus pittoresque. Elle sera suivie d'études semblables sur les États de Languedoc, le Parlement & l'Université. Nous les attendrons avec d'autant plus d'impatience qu'elles nous présenteront un tableau complet de la vie de Toulouse dans l'ancien régime & nous la montreront avec ses institutions & sa société de la façon la plus exacte & la plus intéressante. B. D.

Albert SALSAS : **Pyrénées inconnues.** — *La Cerdagne espagnole.* — Perpignan, imprimerie-librairie de *l'Indépendant*, 1899. — Un volume in-12 de 231 pages, avec gravures.

C'est un guide historique, archéologique & routier d'une des contrées des Pyrénées catalanes bien peu connues en France, mais qui mérite de l'être à tous égards. L'auteur, qui est un des membres les plus anciens de l'Association pyrénéenne, a accompli son œuvre avec la méthode, l'exactitude

Digitized by Google

& le soin d'un professionnel. Tout y est indiqué pour satisfaire l'érudit comme l'excursionniste & l'artiste. Avec lui, l'on sait où l'on va & comment on doit y aller. Rien n'est négligé de l'histoire & de l'archéologie, de la statistique & de l'art, de la bibliographie & de la cartographie.

Les illustrations qui accompagnent ce petit volume sont dues à l'auteur du livre. Tirées avec soin, elles donnent la physionomie très exacte des sites & des monuments qu'elles reproduisent. La plupart sont hors texte & inédites.

Le volume est terminé par un index alphabétique qui permet de retrouver rapidement tous les noms de lieux & des personnes dont il est parlé.

Cet ouvrage a été honoré d'une médaille de vermeil par la Société agricole, scientifique & littéraire des Pyrénées-Orientales. Il mérite, à tous égards, cette flatteuse distinction.

L. G.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DOUBLET & PASQUIER : *Le tableu de la bido del parfait crestia en berses*, par P. Amilia; nouvelle édit.; airs notés par le P. Comire. Foix, Pomiés, 1897; CXXXVI-426 p. petit in-8°. 2 50

A. ARTOZOUL : *Les Cadets de Gascogne. — Le Félibrige, les félibres.* Lyon, Storck, 1899. 31 p. in-8°.

Th. AZÉMAR : *Coutumes d'Escoussens. Transaction du* 10 *janvier* 1515. (Texte roman avec traduction française). Albi, Impr. des apprentis orphelins. Petit in-8°, 156 p.

José BALARY Y JOVANI : *Origenes históricos de Cataluña.* Barcelone, tip. de Hijos de Jaime Jepús, 1899. XXXVII-751 p. in-4°..... 21 pes.

BÉRALDI : *Cent ans aux Pyrénées.* 2 vol. Paris 1899. VII-229 p. in-8°.

J.-F. BLADÉ : *L'Evêché des Gascons.* Paris, Picard & fils, 1899. 83 p. in-8°.

A. BLETON : *Au delà des Pyrénées* (notes & impressions). Lyon, Storck, 1899. 32 p. in-8°.

G. BRÉGAIL : *Une Société d'agriculture en Gascogne au dix-huitième siècle.* Auch, Foix, 1899. 16 p. in-8°.

G. CANY : *L'Empirisme à Toulouse* (Thèse). Ed. Privat, 1899. In-8°.

Digitized by Google

Léon CHARPENTIER : *Villars & les Etats de Languedoc en 1764.* Carcassonne, Bonnafous, 1899, 22 p. in-8°.

E. CHARVET : *L'hôtel de ville d'Arles.* Paris, Plon, 1898. In-8°, 27 p.

L. COUTURE : *Un grand érudit de notre temps : Philippe Tamizey de Larroque.* Paris, Champion; Auch, Foix, 1899. 75 p. in-8°.

C. DAUX : *Le pèlerinage à Compostelle & la confrérie des pèlerins de Mgr Saint Jacques de Moissac* (1523-1830). Paris, Champion, 1898; XVIII-351 p.

Nicolas DIAZ Y PEREZ : *Reseña histórica de las fiestas reales celebradas en Badajos* (1287-1879). Madrid, Murillo, 1899. 232 p. in-8°. 3 50

LAFONT DE SENTENAC : *Les débuts de l'imprimerie dans le comté de Foix.* Foix, Pomiés, 1899; 51 p. in-8°.

Le marquis MAC-SWINEY DE MASHANAGLASS : *Le Portugal & le Saint-Siège.* — Tome I. Les épées d'honneur envoyées par les Papes aux rois de Portugal au XVIe siècle. — Tome II. Les langes bénits envoyés par les Papes aux princes royaux de Portugal. Paris, Picard & fils, 1899; 195 p. in-8°..... Tome I, 3 fr.; tome II, 4 fr.

Emile MÀZUC : *Grammaire languedocienne* (dialecte de Pézénas). Toulouse, Ed. Privat, 1899; 352 p. in-8°..... 7 50

Mélanges de littérature & d'histoire religieuse, publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. Paris, Picard & fils, 1899; 2 vol. V-575 p. in-8°.

MÉTIVIER : *Monographie de la basilique de Saint-Just de Valcabrère.* Toulouse, Ed. Privat, 1899; 80 p. in-8° (13 planches.)..... 2 50

MOREL-FATIO & PAZ Y MELIA : *Vida de Carlos III, escrita por el conde de Fernan-Nuñez.* (Libros de Anteno, tit. XIV & XV). Madrid, Fernando Fé, 1899; 2 vol, in-12..... 30 »

NABAILLET : *Caoucos fablos de J. de La Fontaine en rimos bigourdanos* (2e éd.) Bagnères-de-Bigorre, Coureau, 1899; X-8 p. in-12.

J.-M. VIDAL : *Une secte de Spirites à Pamiers en* 1320. Rome, P. Cuggiani. Extrait des *Annales de Saint-Louis-des-Français*, avril 1899; 65 p. in-8°.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 8301

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINERAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges, ou *viâ* Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris *viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30 JOURS**

PRIX DES BILLETS : 1re CLASSE, **163** FR. **50**. — 2e CLASSE, **122** FR. **50**

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des Bords de la Loire

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la Ligne de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **86** FRANCS. — 2e CLASSE, **63** FRANCS

DURÉE : **30 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **54** FRANCS — 2e CLASSE **41** FRANCS

DURÉE : **15 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris *viâ* Blois ou Vendôme.

CES BILLETS SONT DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

A Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie

ET A TOUTES LES GARES ET STATIONS DU RÉSEAU D'ORLÉANS

Pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Une brochure intitulée « **Le Cantal** » *est mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans, au prix de* **25 centimes.**

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

SAISON 1899

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du **Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre,** il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billet Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits,** pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire.
Pornichet (Sainte-Marguerite).
Escoublac-la-Baule.
Le Pouliguen.
Batz.
Le Croisic.
Guérande.
Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz).
Plouharnel-Carnac.
Saint-Pierre-Quiberon.
Quiberon (Le Palais-Belle-Ile-en-Mer).
Lorient (Port-Louis, Larmor).
Quimperlé (Pouldu).
Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant).
Quimper (Bénodet).
Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy).
Douarnenez.
Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Digitized by Google

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS DE LIBRE CIRCULATION

Pour les plages de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1899, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

	1re CLASSE	2e CLASSE
	fr.	fr.
1° Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de **Savenay**.....	100 »	75 »
2° Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de **Savenay**. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, de.....	0 1344	0 09072

BILLETS. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du **Croisic** et de **Guérande** à **Châteaulin** et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

VALIDITÉ. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04×0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

DÉPOT SPÉCIAL ET DIRECT

DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

NOTA. — Ses relations directes avec les sources permettent à la Maison AUBA de livrer les eaux minérales toujours fraîches, aux meilleures conditions de prix.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.*

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les Stations thermales et hivernales

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, ETC.

Tarif spécial **G. V.** N° **106** (Orléans).

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de **20** à **40** °/₀, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), **Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn,** etc.

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** JOURS,

non compris les jours de départ et d'arrivée.

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : 5, rue Drouot, Paris

Décret d'intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[L])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard**, place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et son débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE.**

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard** à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PRINCIPAUX ARTICLES

DEVANT PARAITRE PROCHAINEMENT

A. Auriol. — La Fondation de la Chartreuse de Toulouse.
B. Baillaud — Le Climat de Toulouse.
Barrière-Flavy. — Le Costume & l'Armement des Wisigoths aux Ve & VIe siècles.
Vte Begouen — Le général Max Caffarelli du Falga.
— Une espionne de Richelieu : Mme d'Amalvy née Sybille des Aigues.
Decap. — L'instruction primaire à Miremont (Haute-Garonne).
Bon Desazars. — Un Artiste toulousain contemporain : Bernard Bénezet.
— La Légende de Virgile à Toulouse : Le vrai Virgile toulousain.
François Dhers. — La Campagne du maréchal Soult en 1814 dans les Pyrénées-Occidentales.
C. Douais. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'Art à Toulouse (Les baux à loyer de la Chambre des Notaires).
— Inventaire du Trésor de Saint-Sernin de Toulouse (1246 1657).
J. Dubédat. — A travers la Cerdagne.
Dr Graciette. — Une Société littéraire ignorée de Toulouse à la fin du dix-huitième siècle.
Jean de l'Hers. — Au Musée de Montpellier. — Les dix-sept portraits d'Alfred Bruyas.
Joulin. — Fouilles de Martres-Tolosanes : La décoration sculpturale de la villa de Chiragan.
Gaston Jourdanne. — Le Mouvement félibréen & ses dernières productions.
Auguste Laget. — Les Chanteurs toulousains du dix-neuvième siècle.
Eug. Lapierre. — Alfred Roland et les 40 chanteurs montagnards.
Le commandant M*.** — La campagne du duc de Rohan dans le Lauraguais. — Les combats de Souilhe & de Soulhanels en 1627.
Lestrade. — Œuvres d'art exécutées à la Dalbade aux seizième et dix-septième siècles.
Louis Maisonneuve. — Les Idées philosophiques de Fermat.
Massip. — La Calligraphie à Toulouse, au quinzième siècle.
Émile Mathias. — Le Magnétisme terrestre dans la région toulousaine.
Édouard Privat. — Le Château de Lourdes pendant la guerre de Cent-Ans (1360-1407).
Un Pyrénéen. — Histoire de l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre.
Bon de Rivières. — Une Princesse allemande en Albigeois : La comtesse d'Isembourg.
Ernest Roschach. — L'Historien Nicolas Bertrand.
Rumeau. — L'Assistance publique à Grenade pendant la Révolution.
Edmond Saint-Raymond. — Dupuy Dugrez & son Traité sur la Peinture.
Louis de Santi. — Les Hérétiques albigeois du Lauraguais au treizième siècle.
Th. Suran. — Un Poète bigourdan du dix-neuvième siècle : Frédéric Soutras.
Vte Jean d'Ussel. — Paysages andorrans.
Louis Vergne. — La manufacture des tabacs de Toulouse.

NOTA. Tout ouvrage concernant la France méridionale & l'Espagne septentrionale, dont deux exemplaires auront été adressés à la Direction de la REVUE DES PYRÉNÉES, *45, rue des Tourneurs, sera l'objet d'un compte rendu critique.*

Digitized by Google

Revue des Pyrénées

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

FONDÉE PAR MM. JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : LE BARON DESAZARS DE MONTGAILHARD.

Paraissant tous les deux mois par livraisons de 100 pages environ.

Abonnement annuel : 12 francs.

TOME XI

1899 — 5e LIVRAISON

SOMMAIRE

I. L'ESPAGNE D'AUJOURD'HUI A PROPOS D'UN LIVRE DE M. YVES GUYOT ET D'UNE CONFÉRENCE DE Mme PARDO-BAZAN.... **Desdevises du Dézert.** 313

II. UN POÈTE BÉARNAIS DU DIX-HUITIÈME SIECLE : *CYPRIEN D'ESPOURRIN* (*suite*). **Maurice Gay**..... 320

III. LA RÉVOLUTION A TOULOUSE ET DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.— I. *DES ORIGINES DE LA RÉVOLUTION A LA FIN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE* (*suite*)..... **E. Connac**..... 338

IV. LA FAUNE ET LA FLORE DES PYRÉNÉES FRANÇAISES..... **Gésa Darsuzy**..... 384

V. CHRONIQUE DU MIDI (*La gravure. — Nécrologie. — Une excursion : de l'Océan à la Méditerranée.*)..... 400

VI. BIBLIOTHÈQUE MÉRIDIONALE (*L'Espagne de l'ancien régime. — Le Clergé d'autrefois. — Une œuvre de M. Henri Des-Innocens. — Fillettes et Capitouls. — Le jeton d'or à M. le comte de Rességuier. — De Vidiago à la Montaña. — Vue de Toulouse au seizième siècle. — Pyrénées inconnues*..... **S. S S.**..... 405

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

45 RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Novembre-Décembre 1899.

Revue

des

Pyrénées

Toulouse

Digitized by Google

LIBRAIRIE EDOUARD PRIVAT
45, RUE DES TOURNEURS, TOULOUSE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Lézat. — *Sa coutume, — Son consulat*, par MM. Ch. LE PALENC, membre de la Société archéologique du Midi de la France, et P. DOGNON, professeur à l'Université de Toulouse. — Un volume de LXVII-127 pages in-8°..... 5 »

Monographie de la basilique de Saint-Just de Valcabrère, par R. MÉTIVIER, architecte du département du Gers ; 80 pages in-8°, 13 planches hors texte..... 2 50

Grammaire languedocienne (*dialecte de Pézénas*), par Emile MÀZUC. 1 beau volume in-8° (XVI-352 pages)..... 7 50

Histoire complète de Jeanne d'Arc, avec appendices, notes et pièces justificatives, cartes et plans. — 3 vol. in-8° de plus de 600 pages chaque, par M. le chanoine DUNAND, avec une lettre de M. Léopold DELISLE, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale..... 24 »

Tome I : LA JEUNESSE DE JEANNE D'ARC. — Tome II : SA MISSION.
Tome III : SON MARTYRE.

Quelques préliminaires de la Révocation de l'Édit de Nantes en Languedoc, par M. GACHON, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier. — Un beau volume grand in-8°. Prix..... 7 »

La Révocation de l'Edit de Nantes a été fort étudiée. L'ensemble des mesures qui ont atteint les Religionnaires, les responsabilités qu'elles mettent en cause ont été l'objet de nombreuses recherches, servies par la publication de documents empruntés à toutes les régions protestantes de la France.

Il ne s'agit ici que d'une province. Mais c'est celle qui a vu le plus d'initiatives se produire dans cette procédure de vingt-cinq ans dont les progrès ont abouti à la violence et à l'acte décisif de la Révocation, celle qui a fourni les plus claires preuves de la complicité de tous à cet acte, et d'une campagne cohérente et logiquement menée. Le rôle des gens du roi, notamment des intendants de Bezons et Daguesseau, celui des évêques, celui des assemblées provinciales y ont une importance et un relief particuliers. De là l'intérêt qui s'attache aux faits groupés et analysés dans ce livre, et aux textes qui y sont joints.

Cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque Méridionale*, 2e série, tome V.

L'Angleterre en Egypte, par sir Alfred MILNER, ouvrage traduit de l'anglais, par M. F. MAZUC, ancien inspecteur général des finances d'Egypte. — 1 volume in-8° de 510 pages..... 7 50

Au moment où la question d'Egypte préoccupe si vivement les esprits, il n'est peut-être pas inutile de savoir ce qu'en pense la masse de la population anglaise. Son opinion est en grande partie basée sur les renseignements qui lui sont fournis par l'ouvrage de sir A. Milner, qui a eu un très grand retentissement de l'autre côté de la Manche et qui est devenu en quelque sorte le bréviaire des Anglais sur la question égyptienne. L'excellente traduction qu'en donne M. Mazuc permet à tous les Français d'avoir aujourd'hui à leur portée un ouvrage devenu classique en Angleterre.

Digitized by Google

LES ÉTABLISSEMENTS GALLO-ROMAINS

DE LA PLAINE DE MARTRES-TOLOSANES

Les nouvelles fouilles exécutées à Martres-Tolosanes en 1897-1898-1899, grâce aux subventions de l'Etat, du département de la Haute-Garonne & de la ville de Toulouse, ont donné la solution du problème posé depuis le dix-septième siècle, par des découvertes accidentelles de sculptures antiques importantes, faites dans un champ du quartier de Chiragan : à savoir, ce qu'étaient les établissements qui répondaient à de nombreuses ruines gallo-romaines, signalées depuis longtémps sur divers points de la vallée de la Garonne en cet endroit.

Ces établissements sont disséminés sur une quarantaine de kilomètres carrés, dans la plaine de Martres-Tolosanes, qui est située à l'extrémité sud de la campagne toulousaine, au point où les vallées rétrécies de la Haute-Garonne & du Salat se réunissent. La petite ville de Martres se trouve à peu de distance de l'ancienne voie romaine de Toulouse à Dax, entre les deux stations de l'itinéraire d'Antonin appelées *Calagorgis*, ou *Calagurris*, & *Aquae-Siccae*.

I.

LES VILLAS ET LES VICI.

On a relevé successivement les plans de quatre villas : à Chiragan, Bordier, Sana & Coulieu, & de deux Vici, l'un à Saint-Cizy, près de Cazères, l'autre à Tuc de-Mourlan, près

Digitized by Google

de Boussens, & reconnu les emplacements de plusieurs autres villas & vici, & d'habitations isolées. Les établissements représentent donc la vie rurale, à tous ses degrés, pendant la période gallo-romaine.

Grande villa de Chiragan. — Cette villa se distingue par la grandeur & l'importance de ses constructions & par la richesse de sa décoration sculpturale. Les quatre-vingt bâtiments, groupes de bâtiments & ouvrages, qui couvrent près de 3 hectares, sont répartis sur trois lignes parallèles, dans un enclos de 16 hectares, compris entre la Garonne & la voie romaine de Toulouse à Dax. Un premier *praetorium*, de dimensions assez restreintes, a été construit sous Auguste; il a été rebâti, probablement sous Trajan. Par ses dispositions générales & ses dimensions, le deuxième état rappelle la maison de Diomède à Pompéi, avec ses trois divisions : *Vestibulum*, *Peristylium* & *Thermes*. Des agrandissements considérables, qui ont porté la surface bâtie au tiers de celle de la villa d'Hadrien, & une décoration architecturale fastueuse, datent des Antonins. On trouve des remaniements jusque sous les Constantins. L'étude des constructions des différentes époques a donné lieu à des observations intéressantes : le type classique de la maçonnerie en petit *opus*, employé exclusivement tout d'abord, disparaît peu à peu par la substitution aux moellons calcaires des matériaux ordinaires du pays, les cailloux roulés de la Garonne. Comme à Pompéi & à la villa d'Hadrien, la décoration consiste en stucs & en placages.

On a recueilli, dans les différentes fouilles, de nombreux éléments architectoniques : colonnes, pilastres, frises, ayant servi à la décoration des façades & des intérieurs. Les revêtements & les dallages comprennent toutes les variétés de marbre de la région. Suivant l'époque, les mosaïques, quelques-unes en place, sont formées de grains de différentes grosseurs, en calcaires, ou en marbres, colorés, de smaltes & de verres dorés. Enfin, on a retrouvé, avec des objets usuels en bronze, fer, os, terre cuite, ivoire, de nombreux débris de la décoration sculpturale, dans des amas de décombres, quelques-uns très considérables.

Digitized by Google

Cette dernière décoration, toute en marbre, dépasse par son importance, & par la variété des genres de sculptures & des sujets, tout ce qui a été découvert jusqu'ici dans les villas des provinces de l'Empire. On peut en juger par les indications que voici : 1° Sculptures architectoniques, sur des pilastres, chapiteaux, frises, &c.; 2° trois grands ensembles décoratifs & des séries de masques scéniques & bachiques; 3° soixante-quinze statues, figurines, têtes, petits groupes, bas-reliefs; 4° soixante-quatorze bustes-portraits.

Les proportions de la villa Urbana, ses développements successifs, les sculptures religieuses & politiques qui l'ornaient, une inscription votive, la position géographique choisie, enfin, les médailles retrouvées, conduisent à la conclusion que cette immense villa a été habitée pendant plus de quatre siècles, d'Auguste à Arcadius, par des procurateurs chargés d'administrer les domaines impériaux, formés de confiscations faites, lors de la conquête, dans la vallée supérieure de la Garonne & dans celle du Salat.

Autres villas. — Les villas de Bordier, Sana, Coulieu, étaient des propriétés privées, d'importance moyenne ou petite, construites sous les Antonins. Sana, bâti à l'époque du développement de Chiragan, était orné de nombreuses colonnes de marbre & de mosaïques; on n'y a pas rencontré de sculptures. D'après les médailles, les trois villas étaient encore habitées au quatrième siècle.

Vici. — Le vicus de Saint-Cizy est formé par une agglomération de grandes fermes séparées; d'après la surface des substructions & les quatre exploitations fouillées, il pouvait avoir une population de sept à huit cents habitants de toute condition, qui cultivaient la plaine de 10 kilomètres carrés, comprise entre la première terrasse de la Garonne & le fleuve. Les substructions du sacellum de cette commune rurale ont été retrouvées sous une chapelle bâtie sur un monticule voisin. Le cimetière à incinération avec des inscriptions & des vases funéraires, & le cimetière de sarcophages enfouis, de marbre & de pierre, qui renfermait deux cents tombes, quelques-unes

Digitized by Google

ornées, témoignent de l'aisance des chefs des fermes. Quinze mille monnaies, la plupart de billon, dont trois trésors, sont sortis depuis quinze ans de cette station. — Le vicus de Tuc-de-Mourlan était de proportions moindres : les habitations, plus petites, ne pouvaient contenir qu'une famille; soit, cent vingt habitants pour les maisons retrouvées. La condition des colons de Tuc-de-Mourlan paraît avoir été très modeste, comparée à ceux de Saint-Cizy. — Les deux villages ont été habités d'Auguste à Théodose.

D'après les monnaies recueillies, la vie s'est éteinte dans tous ces établissements au commencement du cinquième siècle, au milieu des ravages de la grande Invasion. L'état de fragmentation de la décoration sculpturale de Chiragan & l'étude des amas de décombres où les sculptures ont été retrouvées, — l'un des gisements, formé par le bassin d'impluvium d'un petit atrium, est nettement une cachette, — permettent de supposer que tous ces lieux habités ont été détruits par les Vandales avant de passer en Espagne (408).

II.

LA DÉCORATION SCULPTURALE DE LA GRANDE VILLA DE CHIRAGAN.

Les débris de la décoration sculpturale de la villa de Chiragan comprennent tous les genres cultivés pendant la période fastueuse de l'Empire romain, aux premier & deuxième siècles : ornements architectoniques; grands ensembles décoratifs pour des surfaces murales ou des entre-colonnements; statues, statuettes, bas-reliefs, petits groupes, à sujets mythologiques & religieux, philosophiques, politiques, de genre & d'animaux; enfin un nombre considérable de bustes-portraits. Nous avons étudié successivement les différentes parties de cette décoration au point de vue des sujets & du style, des rapprochements avec des œuvres connues & de la matière employée;

Digitized by Google

nous en avons déduit des indications sur l'époque & les lieux où les sculptures ont été faites. Voici le résumé de ce travail.

Sculptures architectoniques. — La décoration des grands pilastres & frises se rapporte à trois types : 1° Des pilastres de 1 mètre & 0^m60 de largeur, sont ornés de rinceaux de larges feuilles d'acanthe, avec fleurons & vrilles, à grand relief, sur lesquels sont posés des oiseaux, des insectes, &c. Les compositions rappellent des décorations classiques de la meilleure époque ; mais l'exécution, & notamment le travail des surfaces, laissent à désirer. Sur une frise, le lierre remplace l'acanthe. — 2° Les rinceaux de feuilles d'acanthe de deux pilastres de 0^m65 de largeur, nous reportent par leur relief discret à la frise encadrant la porte du temple d'Auguste à Ancyre, qui date du premier siècle ; toutefois, la composition, dont certains détails rappellent des frises picturales de Pompéi, est beaucoup moins heureuse. — 3° Sur deux autres pilastres, de 0^m60 & 0^m40 de largeur, nous voyons un exemple de ces larges feuilles d'acanthe, aplaties & imbriquées tout le long du fût, qui sortent d'une touffe placée à la partie inférieure.

Ces sculptures représentent huit portiques ou encadrements de portes, de hauteurs variant de 14 à 5 mètres. Elles sont toutes en marbre des Pyrénées, des carrières d'Arguenos ou de Saint-Béat ; elles ont donc été faites sur place. Si l'on ne savait pas que les marbres des Pyrénées, surtout en gros échantillons, n'ont été exploités qu'au milieu du deuxième siècle, ces ornements pourraient être rapportés au premier. Une petite tête aux prunelles excavées, qui sort d'une touffe d'acanthe, servant de fleuron à un chapiteau de pilastre, confirme l'indication donnée par la nature du marbre. Toutes ces décorations ont été faites au milieu du deuxième siècle, lors du deuxième remaniement & agrandissement de la villa primitive.

Parmi les débris des décorations de petits intérieurs, nous signalerons des pilastres & des colonnettes cannelées, & deux frises ornées de dessins géométriques, comme certaines compositions architecturales des peintures murales de Pompéi. On a également recueilli les fragments d'un grand vase décoratif de marbre, orné de feuilles d'acanthe.

Digitized by Google

Ensembles décoratifs. — Les ensembles décoratifs, presque tous en marbre de Saint-Béat, & par conséquent faits sur place, sont des rappels d'œuvres sculpturales ou picturales connues. Les *grands médaillons des Dieux*, destinés à être placés à une certaine hauteur, sont, à l'exception de la tête de Mars, qui paraît être un portrait, une composition banale comme celle des douze Dieux de la table de Stabies, ou des fresques-médaillons, représentant les Dieux des jours de la semaine, dans un intérieur de Pompéi. — Les *sept Travaux d'Hercule* retrouvés, grandeur deux tiers nature, se rapprochent, comme composition, des fresques du péribole d'un temple de Pompéi ; comme exécution, les exagérations des attitudes & des saillies musculaires & osseuses, montrent ce qu'étaient devenues les traditions lointaines des écoles asiatiques entre les mains de praticiens très habiles, mais ignorant l'anatomie & travaillant sans modèle. Il en est de même de quelques fragments d'une deuxième série des Travaux d'Hercule, à plus grande échelle. — Vingt-six masques bachiques & scéniques, en marbre d'Italie, qui servaient d'appliques dans des intérieurs, sont, pour la plupart, de bon style.

La présence d'Esculape & de Mithra parmi les grands Dieux du Panthéon gréco-romain, l'évidement des yeux de tous les personnages, & certains détails de vêtements & d'armures, rapportent toutes ces sculptures à la deuxième moitié du deuxième siècle.

Statues, statuettes, têtes, bas-reliefs, groupes. — Ces soixante-quinze pièces, qui représentent les sujets les plus variés, presque toutes du meilleur style, sont, pour la plupart, des œuvres du deuxième siècle, qui, sans l'évidement des prunelles, pourraient être rapportées au premier. De nombreux menus débris, qui ne répondent pas aux fragments importants retrouvés, augmenteraient le chiffre des pièces de plus de moitié. Presque toutes les sculptures sont en marbre grec ou d'Italie; elles ont donc été apportées de Rome ou d'un grand centre artistique de l'Empire. En général, ce sont des copies, des réductions, des imitations, des rappels d'œuvres connues, quelques-unes célèbres, du grand art, de l'art hellénistique & de

Digitized by Google

l'art romain. Les sujets se classent de la manière suivante. Le Panthéon gréco-romain a une trentaine de pièces, grandeur nature, demi-nature & figurines, parmi lesquelles une copie de la tête de la Vénus de Cnide, une Fortune, & des réductions de la Minerve de Vellétri & de l'Hercule attribué à Lysippe. — Le mythe de Bacchus compte une douzaine de sujets. — Les divinités égyptiennes comprennent : une Isis polychrome, de mauvais style romain, faite sur place, en marbre des Pyrénées; un Jupiter-Sérapis hellénistique, copie du deuxième siècle, & un Harpocrate grec. — Les cultes de Mithra & d'Adonis, quatre ou cinq pièces. — Esculape & Hygie, quatre pièces. — Un charmant petit bas-relief représente l'enlèvement de Proserpine; un autre, celui de Ganymède; il y a de nombreux fragments de petits groupes. — Trois reliefs avec figures de philosophes & d'orateurs, Socrate & Démosthène. — Un barbare supplicié, sujet politique ou social; des provinces vaincues aux pieds de Rome ou d'un empereur. — Enfin, des fragments de six petits groupes d'animaux.

La Triade égyptienne, peut-être des statues ou des bustes de dieux & les reliefs des philosophes, ornaient le sacellum; les autres figures décoraient les grandes salles, le péristylium, les atrium, les appartements intimes & les jardins.

Bustes-portraits. — Soixante-quatorze bustes-portraits d'hommes, de femmes & d'enfants, la plupart en marbre grec ou d'Italie, sont venus de Rome ou d'un grand centre artistique. Faits du vivant des personnages, ces portraits reflètent les variations du goût & les différences d'exécution pendant une période de près de trois siècles. Ils représentent des empereurs, des membres des maisons divines & des inconnus. Treize bustes d'empereurs ou de Césars, quelques-uns doubles ou quadruples, mais de types différents pour un même empereur : Auguste, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Annius-Vérus (?), Commode, Septime-Sévère, Gordien III, Pupien, Volusien (?), Gallien & Salonine (?). Un certain nombre de ces portraits reproduisent ou rappellent des bustes connus des grandes collections; les autres appartiennent a des types qui n'ont pas encore été rencontrés. Les portraits d'inconnus,

Digitized by Google

quelques-uns remarquables, ont été classés chronologiquement, surtout d'après le mode de représentation des yeux, de la chevelure & de la barbe, &, pour les femmes, d'après la coiffure. C'est ainsi que l'on a établi quatre séries qui comptent : d'Auguste à Trajan, six bustes; les Antonins, trente-quatre bustes; les Sévères, onze bustes; la période de l'anarchie militaire, huit bustes. Des fragments de quinze têtes & bustes sont des trois dernières séries.

En terminant, nous dirons que l'ensemble de la décoration sculpturale de Chiragan dépasse tout ce que l'on a trouvé jusqu'ici dans le même lieu, en dehors de Rome. Des pilastres sculptés, qui ornaient la façade d'un vaste bâtiment de la villa Urbana, ont des dimensions qui les rapprochent de ceux des plus grands temples élevés sous les Antonins. Si les statues, statuettes, figurines & groupes rappellent par les sujets & les dimensions, l'ornementation, bien moins variée, des intérieurs les plus riches de Pompéi, les monuments publics ont seuls donné des ensembles décoratifs comparables aux Médaillons & aux Travaux d'Hercule, & l'on n'a pas encore rencontré, dans les grandes villas des environs de Rome, une collection de portraits se rapportant à une période aussi longue. Remarquons, enfin, que Chiragan présente la plus importante réunion que l'on connaisse, des monuments figurés qui manifestent les idées religieuses de la haute société romaine, aux époques de syncrétisme des Antonins & des Sévère.

Léon JOULIN.

Digitized by Google

PAYSAGES ANDORRANS

La république d'Andorre se trouve sur le versant espagnol des Pyrénées. Le département français frontière est l'Ariège. Toutes les hautes vallées de l'arrondissement de Foix qui se dirigent perpendiculairement à la ligne de crête des Pyrénées se terminent par des ports très élevés descendant en Andorre ; ce sont, dans le fond de la vallée de l'Ariège, les deux ports de Saldeu (2375 m.) & de Framiquel (2495 m.), tous deux traversés par des chemins muletiers. Dans la vallée de l'Aston, affluent de l'Ariège, le port de Fontargente (2252 m.), également traversé par un chemin muletier. Dans la vallée du Vicdessos, le port du Rat (2542 m.) avec son chemin muletier, & le port d'Arinsall (2740 m.) ; puis, dans les vallées secondaires du Vicdessos, les ports d'Arbeille (2604 m.) & de Siguer (2594 m.), avec un chemin praticable aux mulets.

... Trois heures du matin... Un vigoureux coup donné à notre porte nous rappelle à la réalité ; nos guides sont déjà debout... Dehors, une nuit noire, une de ces nuits comme seules en ont les vallées de montagne ; leur profondeur semble trop grande pour permettre à la lumière d'y pénétrer...

Bientôt nos pas répondent à la voix du torrent qui roule à nos pieds & qui seul avec nous ose troubler le repos des géants endormis.

Nous sommes quatre : un compagnon, M. X..., moi & deux guides.

Digitized by Google

Nous passons ainsi le pont de Marc[1] & nous voici engagés dans le fond de la vallée de Soulcem[2]; les rochers, les arbres prennent à la lueur vacillante de la lanterne du guide de tête des formes bizarres. Nous marchons toujours; nous suivons un chemin muletier couvert de cailloux sur lequel nos bâtons ferrés font entendre un léger grincement métallique...

. . . . . .

Bientôt les objets autour de nous prennent des formes plus précises : c'est le jour...; les montagnes se détachent en sombre sur le ciel plus clair...

La route caillouteuse se continue en un sentier battu sur des pâturages. Nous voici au plat de Soulcem; il fait grand jour. Nous montons insensiblement jusque là-bas, au fond de la vallée, où il nous faudra attaquer le col...

A gauche & à droite les ravins succèdent aux ravins...; les troupeaux de vaches ou de moutons qu'on envoie tous les ans de la plaine passer la saison d'été sur la montagne se réveillent au bruit de nos pas. Nous entendons les sons argentins des clochettes qu'ils portent au cou; ils se lèvent à notre approche, nous regardant d'un œil effaré, & tranquillement partent pour les pentes supérieures où ils vont passer la journée.

Nous continuons toujours, pressés que nous sommes de nous débarrasser des rudes montées avant la chaleur. Pourtant, cette vallée de Soulcem est belle ce matin-là... Un ciel sans nuages..., des pâturages très verts..., un ruisseau qui cherche son lit; il n'a pas encore cette force qui lui fera surmonter tous les obstacles. Il est là ce torrent de tout à l'heure coulant sans bruit comme un ami inoffensif... Des roches par place détachent leurs silhouettes sur ce fond tranquille & reposé, & tout autour les géants des montagnes de l'Ariège. Au fond, c'est le roc de Médocourbe dont le profil anguleux commence à être baigné par le soleil; sa tête prend tous les tons, depuis l'orangé jusqu'au rouge vif; à côté, c'est la masse imposante

1. Marc, dernier hameau français, dans le fond de la vallée du Vicdessos.

2. Vallée de Soulcem est le nom que porte la haute vallée du Vicdessos à partir de Marc.

Digitized by Google

du Récofred qui s'éclaire; puis, dans les crevasses & les fentes des rochers, c'est la neige, la neige toute blanche, qui, elle aussi, va bientôt s'illuminer comme tout ce qui l'entoure...; puis ce sont des pics innombrables...

Nous sommes pourtant au pied du col & il faut commencer l'ascension. Nous décidons alors de prendre quelques minutes de repos; les sacs sont déchargés & nous voici en train de nous livrer à une opération des plus prosaïques, mais des plus nécessaires : nous mangeons, assis sur des rochers à côté d'une cabane de pâtres. Ces cabanes de montagnes, très basses pour que le vent & la neige ne les renversent pas, très étroites pour qu'elles soient moins difficiles a chauffer, très sales parce que les montagnards ne sont jamais propres, servent de refuge à un pâtre pendant toute la saison d'été. Comme matériel, c'est très sommaire : un lit de pierre couvert de branches de rhododendrons, de génevriers, sur lesquels on étend un manteau, une marmite, deux ou trois seaux pour l'eau & le lait, voilà tout. Pas de foyer ni de cheminée : un trou dans la toiture qui, elle aussi, est en pierres plates comme la cabane.

. . . . . .

. . . . . .

En route... Le guide, un Andorran, ouvre la marche. C'est un bel homme que ce Justin; grand, jeune, bien fait, il a toute la vigueur & toute la nonchalance de sa race. Coiffé d'une casquette de provenance française, vêtu d'un veston de velours, il s'élève rapidement, lestement & sans bruit, avec des espadrilles qu'une semelle de corde forme en entier.

Derrière lui marche un porteur, un vieux paysan du Vicdessos. Avec son béret, sa lenteur, il représente bien une race différente; ses mouvements sont lents & tout chez lui est pesé.

Nous nous élevons rapidement sur le versant droit de la vallée; au bout d'une heure nous atteignons la dernière cabane française où nous quittons le chemin qui nous mènerait en Andorre par le port du Rat, nous appuyons à gauche & voici le port d'Arinsal.

Ce port s'ouvre devant nous entre deux rochers; pour l'atteindre, ce sont des éboulis, des clappes, des flaques de neige

Digitized by Google

qui dorment inconscientes du soleil. L'ascension devient rude au milieu de rares rhododendrons & des blocs de rochers énormes... Ici, plus de chemin...; la montagne tout autour nous brave avec sa paroi verticale...

A onze heures, voici le port & voici l'Andorre! Devant nous, à nos pieds, toujours des éboulis. Quelques flaques de neige, des touffes de gazons brûlées de ci de là tranchent à peine sur les rochers rouges qui les entourent; puis, à quelques centaines de mètres au-dessous, deux petits lacs : deux de ces petits lacs pyrénéens superbes de couleur, d'un vert émeraude. Le soleil ne les a pas encore touchés. Tout à coup, nous voyons ses rayons en approcher insensiblement, & ces deux lacs de vert deviennent bleu, d'un bleu limpide & transparent, presque plus beau que le ciel lui-même qu'ils réflètent, & autour le rocher, ce rocher tout rouge qui a l'air de se perdre dans leur bleu...

Plus loin, ce sont des pâturages de montagne tout jaunes : on se demande comment les petits points blancs que nous voyons là-bas & qui sont des moutons peuvent trouver à s'y nourrir. Puis, plus haut, des pics, des rochers, & tout en bas la vallée d'Arinsal, avec sa forêt de pins qui semble vouloir monter à l'assaut des grandes hauteurs en semant par places des arbres en sentinelles avancées; là-bas enfin, bien loin, la chaîne des montagnes de Canillo qui s'estompe à peine & se perd dans les vapeurs que le soleil amène avec lui.

Derrière nous, c'est la France. C'est d'abord la région que nous venons de traverser, c'est cette innombrable quantité de pics qui resplendissent sous un soleil de midi, ce sont les géants de 3000 mètres & plus qui s'appellent le Montcalm & la Pique d'Estats, presque privés de neige tant l'année est chaude, c'est le roc qui forme la pyramide de Medocourbe, c'est la Rouge, c'est l'infinité de dentelures & de déchirures que peut offrir une chaîne de montagnes dont les ports les plus bas ont 2500 mètres, ce sont des rochers, des herbes, des neiges...

Mais voici la descente...; elle s'effectue dans des éboulis à pentes très raides, à fragments de rochers brisés, où l'on descend le corps collé à la montagne, le bâton entre les mains,

Digitized by Google

ce grand bâton pyrénéen, l'ami inséparable des hautes solitudes; on descend ainsi vite sur ces éboulis où à chaque pas on enfonce dans l'effritement millénaire des rocs.

Aux lacs, seconde halte.

Nous sommes depuis dix minutes en Andorre, ce singulier pays qui n'a pas l'air d'être de notre époque tant il est primitif.

L'Andorre se montre à nous dans ses grandes lignes, & presque en entier : elle n'est pas grande la petite république; sur la carte, elle mesure 27 kilomètres de long sur 29 de large & se compose presque uniquement de deux vallées : l'une, celle que dans le pays on appelle la rivière de Canillo & que les géographes ont baptisée du nom de Valira orientale; l'autre, la rivière d'Ordino, appelée Valira d'Ordino. Ces deux vallées se réunissent aux Escaldes & forment la Balira ou Valira qui se jette dans le Rio Sègre en Espagne.

La population de ces vallées peu considérable (12,000 d'après les uns, 6,000 d'après les autres), vit groupée en paroisses. Ces paroisses, au nombre de six, sont subdivisées en hameaux, ce sont Andorra, San Julian de Loria, Encamp, Ordino, Canillo, La Massana. Elles sont régies d'après les constitutions qui leur ont été octroyées par une charte de Louis le Débonnaire en 805 [1].

Après bien des tribulations au Moyen-âge, l'Andorre resta fief indivis entre l'évêque d'Urgel & les comtes de Foix, sous la suzeraineté des rois d'Aragon. Les Andorrans payent en cette qualité deux tributs : l'un à l'évêque d'Urgel, 450 francs; l'autre à la France, 960 francs, qui représente les droits des comtes de Foix.

Le fondement de la société en Andorre est la famille. Les chefs de famille ont un rôle comme dans toutes les sociétés primitives; ils forment les conseils, sont chargés de la police, & en cette qualité sont tenus d'avoir un fusil, de la poudre & de courir sus aux malfaiteurs.

Les affaires des paroisses sont administrées par ce conseil;

1. D'après les conversations de notre guide, pendant le déjeuner. Nous donnons ces détails, sans assumer la responsabilité de ses dires.

Digitized by Google

celles de la République sont régies par un conseil supérieur formé des consuls majeurs & mineurs de chaque paroisse, & de deux délégués par paroisse désignés par le suffrage des chefs de maison. Ces vingt-quatre conseillers nomment trois syndics qui font exécuter les décisions de l'assemblée & la président.

Les pouvoirs des suzerains sont représentés par deux viguiers : l'un, nommé par la France pour un temps illimité; l'autre, nommé par l'évêque d'Urgel pour trois ans & qui doit être Andorran; enfin, le gouvernement espagnol nomme un vice-roi. Les viguiers exercent en commun les pouvoirs de toute nature dont ils sont investis par les titres & la coutume.

Telles sont, à grands traits, les principales conditions d'existence de la République.

L'Andorran, en général, est pauvre : il vit uniquement de ses troupeaux. Les terrains cultivés occupent le fond des vallées qui sont très étroites; tout le reste est livré au pâturage. Ces montagnes, beaucoup trop grandes pour les indigènes, sont souvent louées pour la saison d'été à des communes françaises ou espagnoles. A côté de ce premier moyen d'existence, on en trouve un second, non moins important : la contrebande. Tout Andorran est contrebandier.

Entre la France & l'Espagne, l'Andorre est toute faite pour être un dépôt de contrebande; mais comme la Catalogne est un pays peu riche & que les provinces françaises voisines sont pauvres, il ne passe que de la contrebande bon marché, du tabac & des allumettes : tabac espagnol, andorran, français même, car l'on sait que le tabac de la régie va à l'étranger sous le nom de tabac d'exportation à un prix peu élevé, ce tabac rentre en France & est souvent vendu 10 centimes moins cher que dans les bureaux français : allumettes surtout fabriquées à Andorra-la-Vielle, avec du phosphore d'exportation également. Si bien qu'en Andorre il y a de véritables maisons montées pour le transport de la contrebande : les hommes, sont payés 7 francs par jour; on les charge de 25 kilos & ils partent, la charge dans un sac de toile rendu rigide par de minces plaques de bois, le bras gauche passé dans une courroie, le bras droit entouré d'une corde qui va se

Digitized by Google

réunir à l'autre bout du sac ; on se débarrasse ainsi plus facilement du ballot quand on est pris. Dans ce cas, la maison ne vous paye pas : « c'est le risque »... Et les voilà partis pour les ports français ou espagnols : les ports qui donnent dans la vallée de l'Ariège, dans celle d'Aston, dans celle de Siguer ou du Vicdessos... Chaussés d'espadrilles, leur marche est plus légère & moins bruyante : ils vont silencieux, groupés, un homme de tête en avant pour explorer le terrain... Tout à coup, un mouvement se produit, quelque chose de suspect : aussitôt les ballots sont déposés, & voici les contrebandiers dans la nuit noire, faisant des escalades & fuyant aussi rapidement que possible. S'ils sont pris, pas de défense, ils ne font pas de leur métier un point d'honneur ; ils ne sont pas comme l'Aragonais qui en vient aux mains & qu'on est obligé de désarmer... Au moins, pendant leur temps de prison, ils seront nourris gratuitement, & d'une nourriture qui vaut bien celle du pays.

Pendant que nous écoutions ces détails de la bouche de notre guide, les heures avançaient & il fallait songer à reprendre la marche.

Nous voici partis. C'est encore une descente, & des plus raides, sur une de ces pentes d'herbes que dans le pays on appelle gyspet & qui est très glissante. La pointe du bâton appuyée à la montagne, le manche à peu près horizontal, le corps de l'homme le plus en arrière possible, nous descendons rapidement à grandes enjambées vers un premier ressaut que nous apercevons à nos pieds.

Après une heure de cette descente vertigineuse, nous nous arrêtons & nous regardons derrière nous : il est là le petit port d'Arinsal, bien loin & bien haut, avec ses rochers, ses neiges, ses rhododendrons. Devant, c'est la vallée avec des toits dans le fond : Arinsal, puis des prairies, un peu plus haut des champs, & enfin la forêt : la forêt de ces pins séculaires, vieux débris que l'hiver, la neige, l'homme n'ont pas encore abattus ; ils sont là avec leur feuillage sombre, en deuil de leurs frères tombés, & dont les troncs géants gisent couchés en maints endroits... Au-dessus, c'est le pâturage, c'est la montagne avec ses troupeaux, ses rochers, ses neiges... Nous

Digitized by Google

descendons toujours, bientôt, au milieu des buis, des cailloux roulés, un chemin de montagne, nous dit le guide...

Enfin, nous sommes dans le fond de la vallée, sur une des grandes routes de l'Andorre, titre bien pompeux pour le chemin que nous rencontrons, chemin exposé au soleil, pas assez large pour permettre aux voitures d'y passer, & des pierres partout... Nous traversons quelques prairies, nous rencontrons quelques filles allant aux champs travailler, quelques mulets, quelques garçons.

Avec leurs « bonnettes » rouges sur la tête, leurs grands yeux de gazelle, qui vous regardent avec effarement, leur teint halé par la montagne, leurs visages rasés, ils représentent bien un type différent, le type espagnol dans toute son élégance, soit que, drapé dans la cape ou dans la mantille, il manie la navaja ou l'éventail. Perchés négligemment sur des échafaudages de bois que portent des mules, agaçant les filles qui passent à pied un mouchoir blanc ou noir sur la tête plié en triangle & noué autour du cou, ils montent ramasser du foin : ils vont revenir ensemble tout à l'heure les uns à côté des autres...

Arinsal!... Voici le premier village à flanc de coteau, avec ses maisons très hautes & très noires, ses balcons où pendent le maïs déjà mûr, le tabac pour la consommation de la famille, ses granges ouvertes à la porte desquelles se précipite une foule de gens pour voir les étrangers.

Nous marchons toujours. Derrière nous, les montagnes des grandes Pyrénées prennent des teintes brunes, violettes & bleues; elles paraissent bien loin... A nos côtés, les montagnes andorranes se profilent en deux longues rangées parallèles, avec leurs forêts & leurs pâturages brûlés; devant nous, la chaîne de la vallée de Canillo semble vouloir nous barrer la route & sort de la demi-teinte dans laquelle elle nous avait d'abord apparu. L'air devient lourd dans le fond de cette vallée encaissée, pas un souffle de vent...; des prairies à droite & à gauche, des eaux claires courent autour de nous, mais sans nous apporter la fraîcheur.

Erts, second village! Une des sœurs de notre guide y habite & nous entrons chez elle.

Digitized by Google

Une porte donne accès à une petite cour où des chiens nous accueillent de leurs aboiements; un escalier de quelques marches en bois sur le côté de la maison, & nous voici dans une grande salle, assez obscure, malgré la grande fenêtre qui l'éclaire. Au fond, une étagère avec de la vaisselle; à l'autre bout de la pièce, une grande table en chêne, une de ces tables énormes & vénérables qui ont vu s'asseoir autour d'elles une foule de générations; tout autour des bancs, quelques femmes & quelques enfants.

La maîtresse de maison nous accueille en nous souhaitant la bienvenue; puis, après cette réception sommaire, elle se tourne vers son frère. Ils causent ensemble en une de ces langues du Midi, harmonieuses & musicales si elle ne sortaient de gosiers rauques de montagnards. Une servante va préparer du vin pour les étrangers, & à l'autre bout de la pièce, deux garçons de douze à quatorze ans que nous dérangeons disparaissent sur le balcon, effarouchés par notre visite; mais, curieux de voir des Français, ils nous regardent de leurs grands yeux noirs. Ils portent la coiffure nationale, la « bonnette » andorrane, un bonnet phrygien tout rouge bordé d'une large bande noire. Pendant ce temps, les tous petits s'accrochent aux jupes de leur mère & s'en font un écran pour mieux nous dévisager.

Le maître n'est pas là; il va rentrer tout à l'heure. Cependant nous nous asseyons sur un banc : il faut nous rafraîchir. On fait circuler au milieu de nous un vase en verre muni à sa partie inférieure d'un petit goulot très mince, nous devons boire ainsi...; c'est le *porro* andorran.

Bientôt le maître arrive : un grand Andorran tout rasé, aux épaules carrées; un solide montagnard. Lui aussi nous souhaite la bienvenue, mais il rentre du travail & il faut qu'il se mette à table.

Nous voyons mettre sur cette grande table de chêne des assiettes, des porros & en même temps, une grande soupière qu'une servante apporte d'une pièce voisine, la cuisine, toute petite cette cuisine avec son foyer, & un grand trou au plafond pour permettre à la fumée de sortir...

. . . . . .

Digitized by Google

Nous continuons notre marche & voici la Massana, où nous tombons dans la vallée qui descend d'Ordino. Ces vallées andorranes se ressemblent toutes : un grand pic dans le fond, deux hautes rangées de montagnes de chaque côté, une rivière, des près, des champs.

La Massana : une des six paroisses de l'Andorre, à cheval sur un torrent de montagne, avec ses rues pavées de pierres toutes petites & arrondies par le passage continu des générations, ses maisons hautes & toutes noires, ses grands balcons en bois à la partie supérieure, sous les toits, qui servent de séchoirs, mais sans saillie sur la rue; ses granges ouvertes sur trois côtés, son maïs qui pend, son tabac qui sèche, ses mules qui circulent, ses chiens qui aboient, ses enfants qui crient!...

Nous avons vu un intérieur, voyons maintenant un magasin. Nous entrons tout en haut du village dans une épicerie : une grande porte cochère; à côté, un recoin sombre où l'on trouve entassé depuis du tabac jusqu'à des espadrilles & de la morue; une lucarne sur la rue, une porte s'ouvrant sous le hangar, voilà tout l'éclairage... Montons au premier : une grande pièce sale & obscure avec une grande table sale en bois, un buffet chargé de verres sales & de porros, une cheminée qui fume : c'est un café. On y consomme surtout de l'eau & de l'anisette; ce mélange remplace l'absinthe des pays civilisés.

Puis, c'est à l'église que nous allons faire une visite : une église toute sombre au fond de laquelle se détache un maître-autel en bois doré; des saints habillés comme en Espagne, pas une chaise, deux bancs parallèles aux murs pour les membres du conseil, une tribune pour les gens du peuple; deux objets que nous prenons pour des chaises à porteur & qui sont des confessionnaux; des étendards de la paroisse...; à côté & tout autour, ce sont les morts qui trouvent auprès de leur église un lieu saint pour leur dernier repos...

Nous continuons toujours notre marche; l'aspect du pays change petit à petit. Nous nous engageons dans une gorge profonde; la rivière se resserre entre deux parois de rochers dont les moindres anfractuosités sont garnies de buis, d'herbes...

Nous passons ainsi à côté de la chapelle de Sant'Antoni, une

Digitized by Google

toute petite chapelle microscopique, sombre : un maître-autel dans le fond, deux rangées de bancs accolés au mur, voilà tout son mobilier. L'entrée en est fermée par une grande grille devant laquelle le passant fait sa prière, &, précédant le tout, un hangar avec de gros anneaux pour permettre d'attacher sa monture.

Après avoir traversé plusieurs fois le torrent, nous arrivons enfin dans une vallée plus ouverte l'endroit où la Valira d'Ordino se jette dans celle de Canillo. Elle est large cette vallée, avec de grandes prairies dans le fond. Le village des Escaldes, le Luchon andorran, là-bas, de l'autre côté, tranche avec ses maisons sombres sur les prés qui l'entourent, & puis, toujours des montagnes, des pâturages, des forêts, mais des forêts qui trahissent un climat moins froid ; les pins disparaissent pour faire place aux chênes : le chêne vert, cet arbre triste des pays chauds, fait son apparition, & à côté de lui des champs de tabac qu'on est en train d'arroser prouvent que nous sommes dans un pays tout autre que celui du versant nord.

Il commence à se faire tard ; tout à coup, en prenant un raccourci & en escaladant un rocher, nous apercevons Andorra. Elle est là la vieille capitale de la République, baignée dans un soleil couchant ; elle nous apparaît dans un reflet bleuâtre de vapeurs. Au fond de la vallée, c'est la rivière & ses vertes prairies, puis des champs de tabac ; à mi-côte, c'est la ville, toute petite, avec son clocher d'église : on dirait un village de campagne si deux ou trois toits à pignons ne nous rappelaient à la réalité & au respect que l'on doit avoir pour une capitale, capitale bien petite, mais bien faite à l'image de son minuscule état.

Nous l'atteignons enfin. C'est d'abord une rue noire, entourée de hautes maisons toutes noires, presque sans fenêtres ; par terre, un petit pavé de cailloux également noirs, de grandes portes en bois, de grands clous rouillés, de grands barreaux en fer rouillés..., quelques Andorrans également tout noirs..., quelques mules toutes noires...

Puis, c'est une place que nous traversons, une place où quelques maisons, « celles des riches », crépies à la chaux, tranchent singulièrement sur tout le fond qui les entoure ; à un

Digitized by Google

angle, une tour carrée isolée; les clous de la porte en sont énormes; les barreaux en fer, deux fois plus gros que de raison, tamisent le peu de jour qui peut y pénétrer : c'est une prison. Les malheureux qui y séjournent (heureusement le fait est rare) sont attachés au mur avec des chaînes... Puis c'est l'église... Nous continuons toujours notre marche, &, dans une de ces petites ruelles tortueuses & toutes noires, une maison aussi noire que les autres devant laquelle s'arrête le guide : c'est l'hôtel, l'hôtel Calouñes, pour nous l'hôtel Terminus...

Le dehors n'est pas engageant; entrons pourtant. A l'intérieur, une grande salle dans laquelle plusieurs individus crachent, fument & boivent; debout sur une chaise, un petit homme à favoris grisonnants, une calotte de fourrure sur la tête, malgré la chaleur, est en train de tirer, un couteau entre les dents, à pleine main sur quelque chose qui pend au plafond : c'est un lapin qu'il écorche. Voici notre hôte; c'est à peine s'il fait attention à notre arrivée, tant il est occupé. Il consent à nous montrer des chambres. Des chambres!... On nous met deux dans une pièce que, sans aucun doute, la Commission d'hygiène ferait agrandir. Des images de saints & de madones partout, jusque sur les lits; mais, en revanche, pas de cuvettes ni d'eau.

C'est d'abord à la fabrique d'allumettes que nous nous rendons, la fabrique de ces allumettes d'exportation qui entrent chez nous sur le dos des contrebandiers. Une maison d'aspect aussi misérable que les autres se présente à nous : nous montons au premier par un escalier en bois; l'ingénieur, un Espagnol de Barcelone, nous introduit. Il nous fait entrer dans un appartement comprenant trois pièces, c'est tout son royaume; c'est là qu'une douzaine d'enfants de dix à quinze ans, chétifs, malingres, travaillent toute la journée. Elle est bien simple cette fabrication, & serait curieuse à visiter si les malheureux qui s'en occupent ne nous faisaient pas autant pitié. Ils sont là travaillant toute une journée pour 50 & 60 centimes par jour, encore sont-ils payés en argent espagnol, & le change était au moment de notre visite à 50 %. La cire, de provenance espagnole, est filée, coupée; les allumettes sont

Digitized by Google

mises dans des cadres, trempées dans une composition de phosphore, placées dans des boîtes, puis partent de là pour la France ou l'Espagne & sont vendues à raison de 80 centimes la douzaine de boîtes.

De là, c'est vers le palais, la Casa del Val, que nous nous dirigeons. Le palais, titre bien pompeux pour la construction que nous apercevons derrière un grand mur (une sorte de mur d'enceinte). Ce palais est noir & sombre comme tout ce qui l'entoure. C'est un grand bâtiment lourd dont la façade présente trois fenêtres de dimensions inégales & des lucarnes; il date du seizième siècle : l'inscription 1580, *Domus concilii, sedes justitiæ* l'indique. A son entrée, une lourde porte de chêne avec des clous vénérables, un écusson aux armes de la République; à l'angle gauche, une tour, une ancienne prison abandonnée dont les barreaux de fer indiquent assez clairement l'emploi.

Sans nous attarder davantage, entrons : au rez-de-chaussée, une écurie pour les mules de MM. les Conseillers; au premier, trois grandes salles parallèles, à grands murs blanchis à la chaux & à bancs de chêne; dans la dernière, une armoire en bois encastrée dans le mur contient les archives de la République. Cette armoire est munie de six serrures portant le nom des six paroisses de l'Andorre (chaque paroisse garde sa clef respective); dans le fond, des fauteuils en paille pour le président & les syndics; enfin, accrochés au mur, les robes & les tricornes dont se revêtent les conseillers pour entrer ne session, car tout se fait avec gravité dans les séances de ce parlement primitif, tout est pris au sérieux, plus peut-être que dans les Etats voisins & suzerains. Enfin, à droite de cette salle s'ouvre la chapelle de saint Armengol, évêque d'Urgel & patron de l'Andorre.

Pour compléter cette visite de la Casa del Val, parcourons encore quelques pièces qui en font non seulement le siège du Parlement, mais encore une posada. La République est soucieuse du sort de ses représentants : si elle ne les paye pas, du moins elle les hospitalise. Nous visitons successivement une cuisine dont le foyer occupe le centre, & a des dimensions suffisantes pour laisser cuire des moutons tout entiers, car les dîners pan-

Digitized by Google

tagruéliques sont fort en honneur. Des bancs de bois entourent le foyer & permettent de se chauffer; enfin, tout autour, six chambres & douze lits complètent l'hôtellerie. Ces douze lits servent aux vingt-quatre conseillers, les syndics seuls ayant le privilège de coucher chez eux & d'enfermer leurs collègues avec les clefs énormes du palais.

Nous eussions voulu voir une des séances de ce Parlement primitif, sans doute fait d'après les traditions de Louis le Débonnaire. Nos pères devaient discuter les affaires comme eux, & les diètes dont les historiens nous parlent devaient être une amplification de ces séances. Je voudrais les voir, le travail une fois fini, se chauffer autour des moutons ou agneaux qui rôtissent au feu, éclairés par la lueur rougeâtre des bois de pins (*vairo*) qui servent à cet usage; je voudrais les voir s'asseoir aux vieilles tables de chêne noircies par les ans & autour desquelles leurs pères se sont assis comme eux, & puis aussi manger, dans la vaisselle d'étain, les poulets bouillis, les agneaux & chevreaux rôtis qui forment le fond de ces repas de gala, en même temps que boire à ces porros andorrans le vin espagnol lourd & sentant la poix; je voudrais les voir drapés dans leurs manteaux, se coucher sur les lits de camp que leur offre la République qui la nuit veille sur eux, alors que le jour ils ont veillé sur elle. . . . . .

. . . . . .

Nous sommes déjà loin, le lendemain, quand le soleil paraît à l'horizon, en route vers la France. Le matin, nous avons traversé à la lanterne le village des Escaldes, nous y avons passé alors que tout dormait. Seul, le bruit de nos pas & des sources sulfureuses qui jaillissent en plusieurs points, a troublé le silence de la nuit...

La vallée monte lentement : au fond, une rivière, la Valira de Canillo, descend vers les pays de plaine; tout autour, des montagnes tombent presque à pic & forment une gorge profonde qui tantôt se resserre & tantôt s'élargit; en plusieurs points, elle nous présente des parois verticales dont les moindres anfractuosités sont garnies de buis, cette plante des calcaires exposés à la chaleur & au soleil.

Nous dépassons ainsi Encamp, une des six paroisses de l'An-

Digitized by Google

dorre. En cours de route, nous croisons des gens qui vont au travail; des mulets, superbement couverts de harnais rouges rehaussés de cuivre, descendent la vallée; quelques vieux, la bonnette sur la tête, portent la culotte courte de l'Aragon.

A un tournant de route, Meritxel, le grand pèlerinage andorran, nous fait voir bientôt sa petite chapelle au milieu d'une prairie très verte. « C'est le 8 septembre la fête; l'évêque de la Seo (d'Urgel) y vient, nous dit le guide »... Puis Canillo, autre paroisse de l'Andorre. Ils se ressemblent tous ces villages; là nous faisons halte & nous allons chercher des vivres...

La grande montagne approche ; nous la sentons à ce fond de vallée qui nous montre des pâturages de sommet; à l'aspect de ces forêts de pins qui occupent une place plus grande sur les versants des montagnes; nous la sentons à ces blocs de rochers énormes roulés par je ne sais quelle force, & qui attestent la puissance de décomposition de notre monde ; nous la sentons à cet air plus pur qui n'a pas encore été souillé par d'autres, enfin & surtout à ce je ne sais quoi qui vous dit que vous montez & que vous êtes déjà haut.

Derrière nous, nous laissons une gorge resserrée : devant nous la vallée s'élargit & ce sont des pentes douces couvertes de pâturages & de forêts qui viennent s'arrondir dans le fond pour remonter en courbes gracieuses sur le versant opposé. Nous pouvons apercevoir quelques cîmes : elles se dessinent là-bas dans leur netteté matinale, leurs contours sont encore fixes, elles se découpent en bleu plus sombre sur la profondeur bleue du ciel. Elles semblent bien près ce matin-là ; nous les voyons dans tous leurs détails, nous en comptons les rochers, les ravins & presque les massifs de rhododendrons.

Nous montons maintenant rapidement. Nous traversons San Pere, puis la vallée qui nous mènerait en France par le port de Fontargente. Ce port s'ouvre entre deux rochers au milieu de pâturages tout parsemés de pierres & de blocs : on dirait les deux piliers d'une porte géante entre la France & l'Andorre.

Nous montons toujours : c'est Saldeu, le dernier village Andorran, que nous laissons dernière nous.... c'est une forêt

Digitized by Google

de pins rabougris que nous traversons en nous élevant sur la gauche de la vallée ; le col est là-haut, au milieu des pâturages entre deux montagnes peu élevées & arrondies : ce ne sont plus les beautés sévères d'hier.... c'est un plateau monotone.

Derrière nous, la vallée resplendit sous un soleil de midi, la chaleur tombe accablante sur ses prés, ses bois, ses villages : c'est San Pere tout noir que nous voyons là-bas ; à nos pieds, c'est Saldeu dont quelques maisons blanches jettent une note gaie dans ce paysage si sombre ; ce sont des forêts de pins à mi-hauteur qui semblent garder dans leur solitude & leur ombre l'approche des sommets ; au-dessus, tout en haut, des pâturages brûlés & jaunis.....

Bientôt paraissent les rhododendrons & les rochers : le col est là avec ses poteaux télégraphiques[1] pour nous indiquer le chemin. Du côté français, le port de Saldeu (2375^{m}) est le port le plus fréquenté de l'Andorre. Un sentier muletier le franchit ; en hiver seulement, il devient difficile à cause des avalanches : à chaque pas, des croix nous indiquent qu'en cet endroit bien inoffensif aujourd'hui par le beau temps, un homme s'est perdu dans ses solitudes neigeuses.

Du haut, nous apercevons la France : c'est à nos pieds un cirque de gazons : au loin, ce sont des masses rocheuses importantes : c'est le Pedrous qui semble défier le ciel, tant son profil est raide ; à côté de lui, c'est le pic Auriol avec quelques taches neigeuses ; là-bas, tout là-bas, le Carlitte peut-être : tout cela apparaît dans une atmosphère vaporeuse, compagne inséparable d'un soleil de midi. Derrière nous, ce sont les crêtes andorranes ; à notre gauche, quelques roches ; à notre droite, des pâturages, des roches qui s'estompent dans la chaleur & nous en renvoient les rayons ; ce sont des flaques de neige sur les Pyrénées andorranes, aux endroits où les arêtes aigues des pics prennent leur essor vers les grandes hauteurs.

Nous descendons rapidement dans des terres noires, où nous

1. Le port de Saldeu est le port le plus fréquenté entre la France & l'Espagne ; c'est par lui que passe la poste qui vient de France & le fil télégraphique qui relie Andorre à l'Hospitalet, commune française.

Digitized by Google

enfonçons jusqu'à la cheville — rude descente...; puis ce sont des pâturages jusque là-bas dans le fond de la vallée où nous trouverons la France.

Nous descendons toujours : nous venons de prendre les rives de l'Ariège , bientôt voici la frontière passée : nous voici à l'Hospitalet, première commune française ; de l'Hospitalet, nous descendons à Ax en voiture, & de là le chemin de fer.....

Vte JEAN D'USSEL.

Digitized by Google

UN ARTISTE TOULOUSAIN CONTEMPORAIN

BERNARD BÉNEZET

(1835-1897)

Entre tous les artistes toulousains qui se sont manifestés dans la seconde moitié de notre siècle, il n'en était pas de mieux doué que Bernard Bénezet. Son œuvre peinte est considérable. C'était, en outre, un érudit & un lettré, & il a beaucoup écrit. Mais d'une modestie exagérée, vivait dans l'isolement & nul n'était moins connu, &, par suite, plus mal apprécié. Pour la première fois, sa vie & son œuvre viennent d'être racontés d'une façon détaillée par son collègue de l'Académie des Jeux Floraux, M. le baron Desazars de Montgailhard. Nous empruntons les pages qui suivent à « l'Éloge » qu'il lui a consacré.

I.

Par sa famille comme par sa naissance, Bernard Bénezet appartenait à cette partie de la vieille Gaule Narbonnaise qui a vu successivement se mêler à sa population celtibérienne les Phocéens & les Romains, les Wisigoths & les Sarrazins. Il était né, le 21 janvier 1835, dans la petite cité de Lagrasse, qui, assise au pied des Corbières, entourée de remparts & hérissée de tours, se groupe en face de l'abbaye effondrée des Bénédictins de l'Orbieu & fut une des principales citadelles carlovingiennes établie en Septimanie contre les invasions

Digitized by Google

hispano-arabes. Ainsi qu'il l'a raconté lui-même[1], il dut à cette origine « en plein décor des temps chevaleresques » sa double vocation artistique & littéraire.

« Dans ce village encore aux aguets sur les rochers du côté où jadis venaient les Sarrazins », ce ne fut pas seulement le site pittoresque qui l'impressionna. Il avait pu y lire, dès son adolescence, l'œuvre épique d'un pieux moine du treizième siècle nommé Philoména, qui a raconté en vers romans, — *sans mesonge*, assure-t-il, — la fondation du monastère de l'Orbieu, & ce poème lui était resté dans l'esprit avec son bruit formidable de batailles & d'airain. Comme lui, emporté par son imagination méridionale, il ne pouvait s'empêcher de « tendre l'oreille pour écouter au loin, dans le creux des montagnes, résonner le cor de Roland ou s'élever le tumulte des troupes de Charlemagne. » Ses yeux avaient toujours la vision d'une armée gravissant les Corbières au milieu de la poussière des routes & sous un soleil de pourpre & d'or qui faisait « miroiter les crosses des évêques & les lances des paladins », pour aller venger la sanglante défaite de Villedaigne & conquérir Barcelone sous les ordres du célèbre duc de Toulouse, le légendaire Guillaume-au-court-Nez. Il saluait avec enthousiasme le moine éloquent dont « le poème avait apporté une forme épique aux traditions de la Septimanie. » Il le remerciait d'avoir « éveillé le sentiment de l'art dans sa jeune intelligence » & de lui avoir « découvert les perspectives d'un monde merveilleux où la vie des héros est célébrée comme celle des saints » par les artistes & par les poètes « dans les miniatures des manuscrits & les chansons de geste, dans les feuilles des chapiteaux & le latin des chroniques, dans les médaillons des verrières & dans la mélopée des batailles. » Philoména devait en faire tout à la fois le peintre & l'historien de nos gloires méridionales & de nos illustrations toulousaines dans la sainteté, dans la poésie & dans l'art.

Petit de taille, svelte de corps, la tête allongée, le front proéminent, les yeux vifs, le nez busqué, le teint brun, Bernard Bénezet représentait à merveille le type du Celtibère

1. Remerciement à l'Académie des Jeux Floraux du 23 mars 1890.

Digitized by Google

avec toutes ses qualités physiques & intellectuelles. Peut-être aussi appartenait-il par quelque attache à cette race de conquérants auxquels l'Espagne doit tant d'œuvres d'art. Il en avait la nervosité corporelle, l'imagination brillante, les facultés esthétiques. Et l'un de ses maîtres parisiens se plaisait à retrouver en lui certains signes caractéristiques de cette descendance sarrasine & à y attacher de précieux pronostics pour sa carrière artistique.

Son nom patronymique semblait indiquer une de ces consécrations religieuses qui datait de l'époque médiévale & qui s'est perpétuée dans sa famille. Un de ses frères se préparait à la prêtrise. Son père, d'abord chef d'institution à Lagrasse, était venu se fixer à Toulouse, où, pendant quarante ans, tout à la fois professeur & journaliste, il s'est montré l'un des plus fermes défenseurs du Catholicisme en même temps que de la Royauté, — deux cultes qu'il estimait inséparables des destinées de la France pour sa gloire & sa prospérité.

Bernard Bénezet partageait tous ces sentiments. Mis au Petit Séminaire de l'Esquile, peut-être était-il destiné lui aussi à l'état ecclésiastique ; mais, son baccalauréat acquis, il en sortait pour se préparer à l'École de Saint-Cyr. Ses heureuses dispositions pour le dessin devaient le faire renoncer à la carrière militaire comme à la carrière religieuse, &, en 1850, il entrait à l'École des Arts. Là, il reçut les précieux enseignements de Villemsens, qui était un directeur des plus attentionnés pour ses élèves, de Prévost, qui disciplina son talent, & de Griffoul-Dorval, auquel on doit l'école actuelle des sculpteurs toulousains. Ses progrès furent rapides & complets. Il sut se faire distinguer entre tous ses camarades, & c'était l'époque glorieuse où les peintres se nommaient Achille Blairsy, Auguste Cot, Jean-Paul Laurens, & les sculpteurs Falguière & Mercié.

Quand vint le concours de 1857 pour le grand prix de Paris, Bernard Bénezet triompha aisément de tous ses concurrents. Il s'agissait de représenter *Achille pleurant sur le corps de Patrocle & jurant de le venger.* Nul n'avait apporté dans cette épreuve une conception du sujet aussi dramatique, une exécution aussi habile, une couleur aussi brillante. On peut

Digitized by Google

encore aujourd'hui voir son esquisse à l'École des Arts, où elle se fait remarquer parmi les meilleures qui aient été conservées.

Bernard Bénezet arriva à Paris au moment où la peinture subissait une crise considérable. L'école classique se mourait & l'école romantique allait à la dérive. Il dut suivre les leçons de Picot & de Duret. C'étaient d'habiles professionnels & des éducateurs précieux, mais non des chefs d'école susceptibles d'originalité & capables de tracer des voies nouvelles. Ils s'en tenaient aux enseignements de David, mais sans sa valeur géniale, & se traînaient dans les banalités de l'art académique embourgeoisé, comme la politique, dans de simples formules & de continuelles redites. Bernard Bénezet avait des aspirations plus élevées. Il rêvait tour à tour de Michel-Ange & de Raphaël. Il allait d'une école à l'autre & passait, incertain, des enseignements d'Ingres à ceux de Delacroix. Il prisait dans tous deux d'admirables qualités & il se sentait des dispositions pour l'une & pour l'autre de leur manière. Delacroix le passionnait par la couleur, par la vie, par le mouvement de ses compositions. Mais d'Ingres, il admirait la pureté du dessin, la correction de la ligne, la rectitude de la pensée. Chez le premier, il trouvait la grandeur idéale & la puissance créatrice; chez le second, l'ordre, la mesure, & parfois aussi le génie de la conception. Il hésitait : il eût voulu pouvoir unir les deux manières comme Paul Delaroche, qu'on a peut-être jugé trop sévèrement en l'appelant le Casimir Delavigne de la peinture, car on lui doit le glorieux hémicycle de l'École des Beaux-Arts. Il travailla avec ardeur, tâtonnant, réfléchissant, cherchant la vérité qui « erre inconnue parmi les hommes » selon le mot de Pascal, & ne trouvant que l'incertitude, souffrant beaucoup de ses doutes anxieux, souvent découragé, mais toujours réagissant & ne désespérant pas de l'avenir.

Le hasard allait décider de sa direction définitive. Son maître Picot ayant été chargé d'exécuter, en collaboration avec Hippolyte Flandrin, la nef & le chœur de l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, prit avec lui ses meilleurs élèves pour l'aider dans sa besogne. Bernard Bénezet fut de ce nombre. Il ne tarda pas à se laisser séduire par le talent élevé d'Hippolyte Flandrin qui répondait tout à fait à ses sentiments & à ses

Digitized by Google

aspirations, car il unissait la pensée à la forme, l'idéal à la nature, l'invention à la tradition, & ses œuvres étaient pleines de grandeur, de recueillement & d'austère poésie. De son côté, Hippolyte Flandrin avait remarqué les travaux de Bernard Bénezet. Il se plut à corriger ses compositions & à encourager ses efforts. Bientôt il trouva en lui un véritable disciple, sinon un émule capable à son tour de faire acte de maîtrise.

Après cinq années ainsi passées à Paris, Bernard Bénezet songea à rentrer à Toulouse. Tout l'y rappelait : ses goûts casaniers, ses sentiments familiaux, son amour de la petite patrie & son désir de lui consacrer ses connaissances acquises. Il ne tarda pas à y être chargé d'œuvres très importantes.

Il débuta, en 1863, par l'église de Villemur qui venait d'être reconstruite. L'édifice était considérable. Il s'agissait de couvrir de peintures plusieurs centaines de mètres carrés. Bernard Bénezet n'en fut pas effrayé, & il les remplit de six grandes compositions, les unes pleines d'animation & de fougue, les autres touchantes d'onction & de recueillement. Ce qui frappe au premier abord, c'est la multitude des personnages mis en scène & la vigueur du coloris. On est ébloui, surpris, déconcerté même par cette profusion de choses & d'idées qui s'offrent au regard. Mais la pensée maîtresse qui sert de lien à ces six grandes compositions distinctes ne tarde pas à se faire comprendre. C'est d'abord le *Combat des bons Anges contre les Rebelles ;* ensuite le *Sermon de la Montagne*, &, ce qui en est le complément, les *Huit Béatitudes ;* enfin la *Chute du Paganisme* &, pour pendant, l'*Établissement du Christianisme*. Il y a là comme un reflet des grands poèmes de Milton & de Klopstock, comme une inspiration des grandes compositions de Michel-Ange jointes à celles de Raphaël. Pour son coup d'essai, Bernard Bénezet avait fait œuvre de maître.

Les peintures de l'église de Castanet, en 1865, furent moins importantes. Elles représentent le *Martyre de deux frères, saint Gervais & saint Protais*, patrons de la paroisse, & leur *Apparition* à saint Ambroise, évêque de Milan, pendant qu'il recherchait vainement leur sépulture. Elles furent complétées, une vingtaine d'années après, par l'*Apothéose* des deux saints, qui orne la coupole.

Digitized by Google

Bernard Bénezet se distingua surtout, en 1868, dans la nouvelle église de Montégut, près de Revel, que son frère, l'abbé Henri Bénezet, devenu desservant de la paroisse, avait fait édifier avec beaucoup de style & de goût. De toutes ses peintures religieuses, ce sont celles qui rappellent le plus la manière de Flandrin. Elles en ont la simplicité biblique, l'élévation chrétienne, la correction grecque.

Pendant cette période de 1865 à 1868, nous retrouvons de Bernard Bénezet quatre tableaux qui furent très remarqués. Le premier représentait *Une âme délivrée du Purgatoire*, d'une couleur délicate & d'un sentiment élevé. Le second rappelait un fait de la légende de *Sainte Philomène*, alors que, jetée dans le Tibre par des soldats romains, deux anges s'inclinent sur les flots, viennent à son secours & la déposent sur le rivage. Le corps de la jeune fille ploie sous les vêtements qui ruissellent. Ses yeux sont à demi-clos & son visage pâle indique bien la défaillance du corps, tout en gardant la confiance de l'âme. Dans le tableau qui représente *Jésus chassé de la Synagogue*, Bernard Bénezet s'était inspiré des Renaissants avec les formes accusées des corps, l'exagération des draperies & les heurts des couleurs violentes. Aussi doit-on lui préférer son quatrième tableau représentant l'*Ordination de saint Honorat par saint Saturnin*. Les mains priantes, saint Saturnin appelle sur son disciple navarrais les bénédictions du ciel. L'expression est juste, le sentiment très religieux. Rarement, Bernard Bénezet a joint une couleur plus chaude à une ligne plus belle & à un modelé plus puissant.

En 1869, il exécute toute une série de peintures dans la chapelle des Sœurs de la Compassion, à Rieux, &, en 1871, il commence les peintures de Notre-Dame de la Drèche, près d'Albi, qui devaient durer plus de quinze ans.

Entre temps, il avait peint un remarquable *Chemin de Croix* pour l'église Saint-Ferdinand, à Bordeaux (1871), & il avait restauré la petite chapelle de Blagnac (1873), où se déroule naïvement toute la vie religieuse de saint Exupère qu'il avait complétée par quelques représentations tout à fait dans le goût des peintures primitives.

En 1877, il fut appelé pour la première fois dans l'église

Digitized by Google

du Taur & il y exécuta le panneau de la *Mort de saint Joseph* qui restera comme une de ses œuvres les mieux conçues pour la composition & la plus touchante pour l'expression.

Cette œuvre importante devait être suivie, dans la même église, en 1883, d'une œuvre plus considérable encore qui remplit la largeur de la nef au-dessus du maître-autel & les côtés du chœur entre les fenêtres. Elle résume l'histoire de l'église du Taur, fondée, d'après la tradition, à l'endroit où fut trouvé le cadavre de saint Sernin après son martyre, &, cependant, dédiée à la Vierge. Dans la partie inférieure du tympan, on voit, à gauche, le taureau furieux, qui est arrivé jusqu'à l'enceinte fortifiée de la ville. La corde à laquelle était attaché saint Sernin s'est rompue. Deux hommes vigoureux ont peine à arrêter par les cornes le taureau affolé qui se débat énergiquement. Au milieu, le cadavre de saint Saturnin gît sur le sol. A droite, les « Saintes Puelles » de la légende accourent pleines d'émotion pour recueillir les restes du martyr, tandis qu'un groupe de philosophes païens contemple narquoisement la scène. Au-dessus de cette figuration rappelant la fondation de l'église, vient une seconde scène, montrant la Vierge, patronne de l'église, à laquelle saint Sernin présente dans le ciel les saints & les saintes du diocèse de Toulouse. Le tout ressort sur un fond d'or, à la manière des anciennes mosaïques byzantines. Cette décoration est complétée par huit tableaux ornant les bas-côtés du chœur, sur des paroles de saint Thomas d'Aquin, & représentant, du côté de l'Evangile, les *Figures de l'Eucharistie* dans l'Ancien Testament[1], &, du côté de l'Epître, l'*Institution de l'Eucharistie* d'après le Nouveau Testament[2].

1. Quatre tableaux, d'après la prose de saint Thomas d'Aquin, sur ces paroles : *In figuris præsignatur :* 1° *Sacrifice de Melchisedech (panem & vinum obtulit)*; 2° *Sacrifice d'Isaac (Cum Isaac immolatur)*; 3° *Manducation de l'Agneau Pascal (Agnus paschæ deputatur)*; 4° *La Manne du désert (Datur manna Patribus)*.

2. Quatre tableaux d'après la même prose de saint Thomas d'Aquin sur ces paroles : *Lauda, Sion, Salvatorem :* 1° *La Cène (Docti sacris institutis)*; 2° *La Messe (Panem, vinum in salutis consecramus hostiam)*; 3° *la Fraction du pain (Ecce panis Angelorum factus cibus viatorum)*; 4° *la Communion (Vere panis filiorum non mittendus canibus)*.

Digitized by Google

Bernard Bénezet aurait vivement désiré pouvoir décorer, en outre, les bas-côtés de la nef. Il avait préparé les esquisses de ces peintures ; mais il ne lui fut pas donné de réaliser ses projets, & cela est profondément regrettable pour l'art toulousain comme pour l'église du Taur, dont l'ensemble décoratif aurait beaucoup gagné en beauté & en unité.

En 1878, un riche manufacturier de vitraux peints, M. Victor Gesta, venait de terminer une somptueuse habitation dans le voisinage de ses ateliers, sur la route de Paris. Il songea à Bernard Bénezet pour décorer la principale galerie de son château des Verrières, comme il avait appelé sa nouvelle construction, & il le chargea d'y représenter les principaux fastes civiques de Toulouse[1]. Bernard Bénezet a fait de cette galerie un véritable musée où sont évoquées la plupart des illustrations toulousaines. Deux grandes scènes garnissent le panneau principal : à gauche, Clémence Isaure, entourée des Mainteneurs, distribue les fleurs du Gai-Savoir aux poètes couronnés ; à droite, c'est également une distribution de prix, en présence des Capitouls, aux lauréats de l'Académie royale de peinture, de sculpture & d'architecture. Sur le panneau du midi, on voit le comte de Toulouse Raymond de Saint-Gilles refusant la couronne de roi de Jérusalem qui lui est offerte par les Croisés, tandis que sur le panneau du nord est peinte une scène tumultueuse, l'arrestation de Duranti, premier président du Parlement, par les Toulousains révoltés, à la suite de la mort d'Henri III. Le plafond de cette vaste salle est formé par de nombreux caissons inégaux contenant chacun, suivant son importance, une scène ou un portrait historiques, dominés par quatre figures symboliques représentant la Peinture, la Sculpture, l'Architecture & la Musique[2].

1. A la mort de M. Gesta, le château des Verrières est devenu la propriété de M. Bordes, négociant à Toulouse.

2. Les scènes historiques sont les suivantes : 1° Boulvène, peintre de l'hôtel de ville, présentant aux Capitouls son tableau allégorique sur les devoirs des magistrats ; 2° Chalette, peintre de l'hôtel de ville, félicité par Louis XIII ; 3° Henri III & Cujas ; 4° Louis XV & F. de Troy ; 5° Antoine Rivalz, couronné à Rome par l'Académie de Saint-Luc ; 6° Dupuy-Dugrez remettant au peintre Michel la médaille qu'il avait

Digitized by Google

Quand on entre dans cette galerie du château des Verrières, on est vraiment saisi par l'ensemble de ces peintures, si ingénieuses & si vraies, si élégantes & si décoratives. Le charme en est augmenté par la lumière qui filtre à travers les vitraux des grandes baies, la rendant douce & mystérieuse comme dans un oratoire. Nous ne sommes pas à Venise au temps de Veronèse, ni même à Florence au temps de Michel-Ange, mais en pleine tradition toulousaine d'Antoine Rivalz & de Despax. Comme eux, Bernard Bénezet a su donner la vie & le mouvement à ses nombreuses figures dans une atmosphère claire, gaie, transparente, mordorée, & faire concourir tous ses personnages, sans effort apparent, de la façon la plus juste, à l'expression de ses sujets.

Ce beau travail désignait tout naturellement Bernard Bénezet pour peindre la coupole du théâtre du Capitole. Il y exécuta l'*Apothéose de Clémence Isaure & de la Belle Paule*, synthétisant le génie littéraire & artistique des Toulousains.

Clémence Isaure est représentée sur un siège élevé, dans l'attitude de la méditation. Elle semble chercher dans l'azur du ciel un rayon de l'Idéal qui la transfigure & qui répand jusque sur ses vêtements une traînée lumineuse. A ses pieds, la *Poésie* s'apprête à couronner les jeunes poètes qui présentent leurs œuvres à Clémence Isaure. Elle appuie sa main gauche sur une lyre, &, de l'autre, tient une fleur du Gai-Savoir. Plus bas sont assis en groupe les poètes & les littérateurs toulousains, Goudelin, Maynard, Palaprat, Campistron, Le Franc de Pompignan, &c., dominés par des figures allégoriques de l'*Inspiration*. A la gauche de Clémence Isaure sont placés des génies ailés symbolisant la *Musique*, &, dans le bas, les musiciens célèbres de Toulouse, tels que Mathelin & Dalayrac, que domine un groupe allégorique représentant l'*Harmonie*. A l'opposé, la Belle Paule est la personnification du génie toulousain dans les arts dépendants du dessin. C'est

instituée pour le modèle vivant; 7° Subleyras reçu par le Pape; 8° D. Vaissète & D. Devic travaillant à l'*Histoire générale de Languedoc*. — Les portraits sont ceux de Palaprat, de Lucas, de Picot de Lapeyrouse, de Pibrac, de Maynard & de Deville. Ils sont complétés par ceux des vitraux au nombre de vingt-huit.

Digitized by Google

le triomphe de la *Beauté* consacrée par les peintres & par les sculpteurs. Elle est représentée sous les traits d'une femme superbe en costume du seizième siècle, que contemplent avec admiration des génies ailés symbolisant la *Peinture* & la *Sculpture*. Au-dessus de sa tête voltigent, légers & gracieux, des amours enfantins soutenant une riche tenture qui semble abriter la Belle Paule contre les injures du temps. A sa droite, la pléiade des peintres toulousains : Chalette, Tournier, les de Troy, les Rivalz, Subleyras, Despax, &c. A sa gauche, les sculpteurs non moins nombreux & non moins illustres : les Bachelier, Guépin, Gervais Drouet, Marc-Arcis, les Lucas, &c.

Deux groupes de génies où le nu domine réunissent les deux parties du plafond & forment avec elles un tout homogène, plein de grandeur & d'harmonie. L'un représente la *Gloire* & l'autre l'*Immortalité*.

C'etait la première fois qu'un peintre célébrait d'une façon aussi magnifique les deux femmes qui personnifient à Toulouse la Littérature & l'Art. Pierre Rivalz s'était borné à une toile sans grande importance où Clémence Isaure figure seule, à demi couchée sur le sol, avec une vue de Toulouse dans le fond. Saurine y avait ajouté une grande toile à panaches dans le goût de la Restauration & représentant Clémence Isaure distribuant les fleurs aux Troubadours. Et Vilemsens avait peint la Belle Paule à sa fenêtre, comme les peintres romantiques du temps de Louis-Philippe avaient coutume de représenter les personnages médiévaux. Bernard Bénezet montra Clémence Isaure trônant glorieusement dans l'Empirée avec la pléiade des littérateurs & des musiciens toulousains, & il lui associa la Belle Paule avec les artistes qui ont fait la gloire de la cité palladienne. Le tout forme une superbe composition en même temps que le plus bel hommage rendu au génie toulousain. On chercherait vainement, parmi les œuvres qui ont suivi, une apothéose plus satisfaisante par l'ingéniosité caractéristique de la conception comme par sa beauté décorative, sans en excepter le plafond symbolique de Debat-Ponsat, à la salle des Illustres, conforme à la vieille tradition classique, & ceux de Falguière & d'Henri Martin au même endroit, tout différents de conception & de technique.

Digitized by Google

L'année suivante (1882), Bernard Bénezet était chargé de décorer le plafond du théâtre des Variétés. Sur le devant, une jeune femme nue, représentant la *Réverie*, s'appuie sur une lyre renversée. Elle est entraînée par les *Grâces*, mais suivie de la *Mélancolie* & du *Désenchantement*. Plus loin, c'est le *Triomphe de la Beauté idéale*, une femme blonde, sur la *Volupté*, une femme brune, proclamée par l'*Amour*, qui couronne la femme blonde. — Ces idées sont bien complexes & bien subtiles; mais elles sont rendues de la façon la plus compréhensible. La ligne est belle & élégante, la couleur est riche & variée. Toutefois, l'ensemble ne saurait valoir celui du plafond du théâtre du Capitole.

Peu après, Bernard Bénezet revenait à la peinture religieuse. Il retraçait, pour la cathédrale de Pamiers, une série de tableaux ornant le maître-autel & le sanctuaire, les principales scènes de la vie de saint Antonin. En 1884, il peint plusieurs chapelles à Saint-Sernin, &, en 1885, la chapelle de Sainte-Germaine, à Saint Étienne. En 1889, il est chargé de décorer la chapelle de l'Immaculée-Conception à la Daurade, & il y exécute trois panneaux qui comptent parmi ses meilleures œuvres[1]. Puis, en 1891, il peint la chapelle mortuaire du Caousou sur ce thème : *Notre-Seigneur principe de résurrection*[2]. Il termine, enfin, par les grands panneaux de l'église Saint-Nicolas, au nombre de six[3], & qui, commencés en 1892

1. Le tableau de l'autel représente la *Vierge donnant à Sa Sainteté Pie IX le sceptre du pouvoir temporel*, en présence de Charlemagne & de saint Louis. Du côté de l'Epître, est représenté l'*Etablissement de la confrérie de l'Immaculée-Conception* dans l'église de la Daurade, au treizième siècle, & du côté de l'Evangile, le *Rétablissement de la Confrérie* au quinzième siècle, par Bernard de Rosergues, archevêque de Toulouse.

2. Bénezet a représenté à la coupole *le Phénix;* sur les murs latéraux : 1° au-dessus de l'autel, la *Communion des Apôtres;* 2° du côté de l'Evangile, la *Résurrection du fils de la veuve de Naïm;* 3° du côté de l'Epître, la *Résurrection de Lazare*.

3. Les trois grands panneaux du côté de l'Evangile représentent : 1° *Saint Nicolas refusant de sacrifier aux idoles;* 2° *Saint Nicolas dotant des jeunes filles pauvres;* 3° *Saint Nicolas secourant les malades au couvent de Sion*, dont il était prieur. — Quant aux trois autres panneaux du côté de l'Epître, ils représentent : 1° *Saint Nicolas au concile de Nicée, dé-*

Digitized by Google

& interrompus par la maladie qui devait l'enlever, n'ont pu être achevés que par ses élèves en 1896[1].

Ainsi qu'on peut en juger par cette simple nomenclature, l'œuvre de Bernard Bénezet a été considérable par le nombre comme par les dimensions, & cependant nous n'avons cité que ses principales peintures. Il a fait, en outre, des tableaux religieux qui ornent plusieurs églises du Midi & des tableaux d'histoire non moins nombreux. Quelques-uns ont figuré aux Salons de Paris, tels que *Saint Louis d'Anjou* (actuellement dans le réfectoire du Grand Séminaire de Toulouse), *Laurent de Médicis*, & surtout le *Vœu des Capitouls* que l'on considère comme son chef-d'œuvre & qui mériterait les honneurs du Musée de Toulouse mieux que le *Saint-Sébastien* dont un soldat romain jette dans une mare le cadavre dénudé qu'il apporte sur son cheval.

Bernard Bénezet a également exécuté des portraits, &, en particulier, le sien, à l'âge de vingt-deux ans, qui rappelle le *Portrait d'Alexandre Cabanel* par lui-même, du Musée de Montpellier. Nous ne parlerons pas du *Portrait de Monseigneur Desprez*, car il n'ajoute rien à sa gloire artistique. En revanche, nous devons signaler tout particulièrement le *Portrait de sa grand'mère*, une mignonne toile qui pourrait rivaliser avec le *Portrait de la mère de Roques*, ce petit chef-d'œuvre de mœurs locales & d'expression languedocienne.

Quant aux dessins, Bernard Bénezet en a exécuté un grand nombre & de toute espèce pour les publications illustrées de Toulouse & du Midi. Pendant vingt ans, il a fourni à Victor Gesta & à Paul Chalon la plupart des cartons des grands vitraux peints dans leurs ateliers. Il a fait de même pour plusieurs autres manufactures d'art industriel qui lui ont dû leur renommée artistique, &, par suite, une bonne partie de leur prospérité commerciale.

fendant la divinité du Christ contre les Ariens; 2° *Saint Nicolas ressuscitant trois enfants*; 3° *Le transfert du corps de saint Nicolas*, de Myre (Asie-Mineure) à Bari (Italie).

1. Il en fut de même pour les tableaux représentant la vie de saint Martin de Tours pour l'église de Buzet. Commencés en 1895, ils durent être achevés par ses élèves en 1896.

Digitized by Google

II.

Ce qui caractérise le talent pictural de Bernard Bénezet, c'est la facilité & la puissance de son inspiration, l'élévation & la distinction de sa pensée, la verve & l'ingéniosité de sa facture, la hardiesse & la correction de son dessin, la vérité naturelle & la grandeur idéale de ses personnages, son habileté à grouper les individualités & varier leurs attitudes.

Il procède évidemment des Renaissants & rappelle Baudry, lorsqu'il s'exerce dans le cercle des événements historiques, soit qu'il eût à peindre des faits ou des individus, soit qu'il eût à synthétiser une époque ou une institution. Comme lui, il excellait à mettre en scène a la fois l'esprit & le corps de ses personnages & à rendre la vérité des caractères, des types & des costumes, la logique & la clarté de l'ordonnance & des situations, ainsi qu'on peut le voir surtout au château des Verrières.

Mais, quand il avait à peindre des scènes religieuses, il savait y ajouter un sentiment chrétien qui le distinguait complètement de la vieille école académique. Il suivait en cela les nouveaux enseignements d'Overbeck, d'Orsel, d'Amaury Duval & surtout de Flandrin. Au Christianisme purement plastique des Renaissants, sachant s'accommoder aux passions humaines & se prêter aux jouissances matérielles de la vie, les artistes néo-catholiques du commencement de notre siècle avaient substitué un Christianisme austère & pur de tout sensualisme, sacrifiant la souffrance & les privations, montrant le triomphe de l'esprit sur la chair. Le premier pouvait évidemment suffire à développer le goût artistique; mais il a conduit Raphaël & ses imitateurs à introduire dans leurs œuvres une foule d'éléments païens & de sensations purement physiques. Les figures qu'on y voit sont le plus souvent fraîches & roses, pleines de vie & de santé, heureuses & souriantes. Elles jurent avec les doctrines d'une religion qui prêche la mortification du corps & ne considère que les qualités de l'âme. Le Catholicisme menant à l'ascétisme, la beauté matérielle devenait inu-

Digitized by Google

tile, sinon fausse & dangereuse : elle devait être sacrifiée, & il en est de même des jeux de la lumière & de la couleur si recherchées par les Ecoles du Nord. A la beauté plastique & aux effets pittoresques succédèrent les formes idéales & surnaturelles qui élèvent l'âme & la portent à la méditation & à la sanctification. C'est pourquoi l'esthétique de Bernard Bénezet pour la peinture religieuse était plutôt celle des artistes médiévaux pour leurs fresques si pénétrantes malgré leur naïveté. Ses tableaux sont le plus souvent des hymnes ou des prières. L'âme y est surtout montrée aux regards de la foule. De là, un dédain calculé pour tout ce qui peut attirer l'attention curieuse des sens & l'indifférence systématique pour l'étude détaillée du corps humain. Ses figures de saints & de madones charment doucement la vue & captivent mystérieusement la pensée par l'expression saisissante de leur chasteté mystique & de leur mélancolie céleste. Ses anges portent toujours des ailes, « comme les oiseaux qui se lèvent sur la rivière », suivant l'expression de Dante ; mais ils ne sont plus dans des paysages pittoresques où s'étagent des montagnes enfantines, des rocailles, des villes fortifiées, des palmiers ébourriffés, des pins parasols bien taillés en boule par les jardiniers célestes & des cyprès pointus, effilés, noirs,

Longs soupirs de feuillage élancés vers le ciel.

Rien ne chante, rien ne bruit, rien ne luit, à la façon de Benozzo Gozzoli. On y voit encore moins les pompes éclatantes & redondantes de Rubens. On dirait l'adoration du silence inaugurée par Lorenzo di Credi pour ses Nativités. L'humanité suffit à Bernard Bénezet, mais une humanité tranquille, sereine, transfigurée par la mélancolie ou par l'extase.

Néanmoins, Bernard Bénezet n'abandonna pas la tradition gréco-latine. S'il répudia le réalisme académique des Renaissants, & en même temps le naturalisme naïf des Trécentistes & des Quattrocentistes, il resta fidèle aux enseignements classiques de l'Ecole de Toulouse. Tout en les purifiant, il continua à faire ses emprunts à la civilisation païenne : costume, coiffure, ajustements, attributs, autels, vases, objets du culte.

Digitized by Google

Ses figures procèdent de l'art grec : elles en ont la pureté, la grâce, la simplicité, la correction élégante, la forme délicate. Et la perfection de son dessin est telle qu'elle rappelle celle des meilleurs maîtres toulousains. Mais, à l'exemple de Flandrin, il s'efforce de donner des formes idéales à la réalité plastique. Il ne va pas, toutefois, jusqu'au « synthétisme » de Puvis de Chavannes. Il ne peint pas des abstractions ni même des généralités. La nature humaine reste pour lui une souveraine maîtresse & il y puise les éléments de ses conceptions. Mais il recherche en elle ce qui la rapproche de la perfection idéale, & à la noblesse de la statuaire grecque il unit l'expression chaste & pure du sentiment chrétien.

Quant à sa couleur, elle est large & puissante, & ses tons sont variés dans leur intensité ; mais ils manquent de modulations mineures. Il cherchait la vibration dans les tonalités fortes. C'était, assurément, une qualité sérieuse pour ses grandes représentations murales en des édifices le plus souvent trop sombres, où il devait, en outre, compter avec les buées moites de la foule, avec la fumée obscurcissante des cierges, avec les décolorations & les effacements séculaires du temps. En revanche, c'était parfois un défaut pour ses tableaux de chevalet, où les jeux de la couleur étaient en général trop sommaires & où son pinceau semblait indifférent aux recherches délicates, & même au jeu des nuances. Ce n'est pas lui qui aurait mis en pratique les célèbres préceptes de Verlaine :

> Pas la Couleur, rien que la Nuance ;
> Car la Nuance seule fiance
> Le rêve au rêve, la flûte au cor.

C'était un puissant, non un raffiné. Il voyait large & grand, &, quand l'espace lui était ménagé, il risquait de tomber dans la sécheresse de la couleur & la maigreur des formes. S'il a été moins bien inspiré pour ses représentations de sainte Germaine, tant dans la basilique de Saint-Sernin que dans la cathédrale de Saint-Etienne, peut-être doit-on l'attribuer à l'insuffisance des emplacements. Il eût certainement pris sa revanche dans la prochaine église de Pibrac, si la mort n'était

Digitized by Google

venue le surprendre au moment où il méditait pour elle de superbes cartons.

Ses peintures de l'église Saint-Nicolas constituent peut-être son œuvre capitale, quoiqu'il n'ait pu les achever. Mais celles de la chapelle de l'Immaculée-Conception, en l'église de la Daurade, semblent avoir été l'objet de ses prédilections. Elles se font admirer à côté des immenses panneaux exécutés par Roques, le glorieux maître d'Ingres, & montrent bien la différence de l'école néo-catholique avec l'ancienne. La Vierge y est représentée assise sur un trône élevé & offrant un sceptre d'or, symbole du Pouvoir temporel, au pape Pie IX agenouillé devant elle, en présence de Charlemagne & de saint Louis.

Cette Vierge est visiblement inspirée de celle qu'avait sculptée au même lieu un artiste inconnu du treizième siècle & qui est actuellement conservée au Musée de Toulouse. Debout, & tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, la Vierge sculptée avance légèrement la tête & le corps, comme pour remercier par un sourire ceux qui lui rendent leurs hommages. En émergeant ainsi de la pénombre de sa niche, son visage devait s'illuminer au contact de la lumière, ses cheveux se dorer aux jours frisants qui tombaient des verrières, & l'expression de sa figure était d'autant plus vivante & avenante. Il y a bien un peu d'afféterie dans l'attitude de la Vierge peinte par Bernard Bénezet; mais son geste affirme d'une façon très juste & très délicate les sentiments de gratitude empressée qui l'animent envers celui qui a fait proclamer le dogme de l'Immaculée-Conception & auquel elle donne, en échange, l'empire du monde, après Charlemagne & saint Louis.

Ce type de la Vierge tel que nous le montrent les artistes du treizième siècle avait charmé les yeux de Bernard Bénezet, & il revenait naturellement sous son crayon comme sous son pinceau chaque fois qu'il avait à représenter la Mère du Christ. Nous le retrouvons illustrant l'hommage que les imprimeurs de l'Académie des Jeux Floraux ont adressé à Sa Sainteté Léon XIII à l'occasion de son jubilé sacerdotal [1]. Il aurait

1. *La plus ancienne Académie de l'Europe & la Vierge Marie.* (Toulouse, Douladoure-Privat, imprimeurs, 1887.)

Digitized by Google

voulu le consacrer définitivement dans une grande composition symbolique qu'il avait préparée pour l'Institut catholique de Toulouse & où il montrait *saint Bernard expliquant au Dante les beautés de la Vierge*. Malheureusement, il n'en a arrêté que l'esquisse. C'était simple de conception, mais grand de composition & noble d'attitude. La Vierge apparaissant dans un ciel lumineux avec son Fils déjà grandi qui la contemplait en une attitude pleine de grâce enfantine; &, sur la haute terrasse de pierre & de marbre du couvent, saint Bernard debout parlait au Dante, qui écoutait en songeant à ce qu'il pourrait dire à son tour de la Vierge dans son célèbre poème de la *Divine Comédie*. A leurs côtés, Raphaël dessinant & Palestrina jouant du violoncelle s'inspiraient eux aussi des beautés de la Vierge, l'un pour donner à la peinture sa suprême perfection idéale, l'autre pour procurer à la musique sa meilleure expression mélodique. Une telle toile aurait été vraiment digne de l'Institut catholique. Mais, après en avoir préparé l'esquisse peinte, Bernard Bénezet dut renoncer à son exécution définitive, comme il avait été obligé de discontinuer les cartons qu'il avait préparés pour la décoration de la salle des Mariages, au Capitole. Ceux-là aussi lui auraient fait honneur, s'il fallait en juger par son dessin du plafond central où il représentait un des plus gracieux épisodes du poème de Mistral, celui de la cueillette des olives, au moment où Mireille tombant de l'échelle est recueillie dans les bras émus de Vincent.

III.

On raconte que Pétrarque travaillait seize heures par jour, écrivant la nuit à tâtons sur son lit & se couchant, malade, sur un livre grec afin de mourir de plaisir. Il en était de même de Bernard Bénezet. Quand il quittait son crayon & son pinceau, c'était pour prendre la plume. Il ne sortait de son atelier ou ne descendait de ses échafaudages que pour fréquenter les bibliothèques ou travailler dans son cabinet. Il y trouvait cette « joie hautaine » dont parle le philosophe Sénèque, *lætitia alta et ab alto veniens*, & qui, en rappe-

Digitized by Google

lant à son esprit les faits du passé & en procurant à son âme les enthousiasmes de l'art & la vision de l'idéal, le consolait des désillutions fatales de la vie. C'est pourquoi, sans avoir l'importance de son œuvre artistique, son œuvre littéraire est presque aussi considérable.

On retrouverait difficilement tout ce qu'il a écrit, car il l'a dispersé dans les journaux & dans les revues au fur et à mesure de la production. Et ses cartables sont loin d'avoir conservé ses compositions littéraires en prose comme en vers. Ce qui nous reste est suffisant pour témoigner de la variété de ses aptitudes comme de l'étendue de ses connaissances.

Il a principalement cultivé la prose; mais souvent aussi il s'est montré poète inspiré, comme cet autre peintre toulousain, Hilaire Pader, dont on peut voir à la cathédrale Saint-Etienne le pittoresque *Triomphe de Joseph* & lire à la Bibliothèque de la Ville de Toulouse le curieux *Songe énigmatique sur la peinture universelle*. Il rappelle surtout Trassabot, également peintre & poète, l'auteur des fresques de la coupole de Saint-Sernin, & qui fut comme lui trois fois lauréat des concours des Jeux Floraux [1].

Dans une épître à un camarade d'enfance [2], Bernard Bénezet nous apprend lui-même sa double vocation :

> Joyeux, je revois l'âge où, dans nos promenades,
> Nous nous sentions poète. Ah! quels frémissements
> Quand nos lèvres trouvaient de suaves ballades
> Ou que nous composions de merveilleux romans!

Mais il se sentait surtout artiste, & il avait raison :

> Pour peindre, tout enfant, j'avais un goût étrange,
> Un goût profond que rien ne devait étouffer.
> Peindre! Je vous parlais souvent de Michel-Ange,
> Créant au Vatican son drame de l'Enfer...
> C'était mon idéal.

Chaque année, quand arrivait l'automne, il aimait à venir

1. En 1536, 1537, 1540. — Voir son éloge, par Jean de Boysson (*Boissonei*) : *Trassabotus erat poeta magnus, & magnus quoque pictor*, &c.
2. M. Eugène Sibra, négociant à Castelnaudary.

Digitized by Google

dans notre Lauraguais pour y reposer ses nerfs & se guérir de ses fièvres de travail. Il avait acheté un petit domaine sur les hauts plateaux de la Montagne-Noire, à Labécède, & là, tantôt contemplant amoureusement la chaîne des Pyrénées, dont les cimes neigeuses se perdaient dans l'horizon délicat ou sombre, tantôt cheminant à travers les fougères en éventail, entre d'épais taillis pleins de bruits d'ailes ou d'élytres, tantôt s'arrêtant sous les hautes futaies des chênes verdoyants pour s'abriter du soleil & humer à pleins poumons l'air salubre des bois & des prés, il rêvait dans les parfums & les fleurs en songeant aux grandes œuvres qu'il accomplirait à son retour à Toulouse.

Pendant les dernières années de sa vie, sa surexcitation nerveuse avait considérablement augmentée & le repos de la campagne ne suffisait plus pour remédier au surmenage de la ville. Le médecin avait prescrit des travaux musculaires violents. Bernard Bénezet s'était mis à construire une route. Dès l'aurore, on le voyait creuser la terre, extraire des rochers, casser des pierres & travailler du matin au soir comme l'ouvrier le plus dur à la peine. Mais cela ne pouvait l'empêcher de penser, &, rentré chez lui, il reprenait son crayon ou sa plume, il esquissait à grands traits le nouveau tableau entrevu, ou bien il envoyait tantôt au journal local le *Lauraguais*, tantôt au *Messager de Toulouse*, ses impressions d'art, d'histoire & de littérature[1]. Il songeait surtout aux Sociétés savantes & aux Congrès, il mettait en ordre ses notes, &, quand il venait frapper à leurs portes au retour de sa villégiature, c'était toujours au nom du génie méridional & de la petite patrie romane.

La plupart de ses écrits sont consacrés au mouvement intellectuel du Languedoc, aux divers siècles de son histoire; & chacun d'eux constitue autant de chapitres du grand ouvrage qu'il méditait sur l'origine & la formation des écoles de poésie & le réveil de l'art au neuvième siècle pour se continuer dans les siècles suivants. Il avait fait part à la *Société*

1. Voir notamment les *Notes au crayon* qu'il lut d'abord à l'Académie des Jeux Floraux, en 1891 (Excursion avec le peintre Faure).

Digitized by Google

archéologique de plusieurs de ses travaux d'érudition, & notamment de ses recherches historiques sur l'*Art méridional au Moyen-âge & à l'époque de la Renaissance*[1]. Il devait les poursuivre jusqu'à l'époque contemporaine. Sa grande étude sur les peintres toulousains du dix-septième & du dix-huitième siècles figure dans le livre précieux qui fut consacré à *Toulouse* à l'occasion de la seizième session de l'*Association française pour l'avancement des sciences*[2].

On a discuté ses thèses, contesté ses propositions. Peut-être avait-il pris trop au pied de la lettre cet aphorisme d'Aristote : -- « La poésie est plus vraie que l'histoire » — & plus facilement qu'il ne fallait, il se contentait, dans le domaine de l'érudition, de simples impressions d'artiste & laissait un libre cours à l'ingéniosité naturelle de son esprit. Il sentait, il devinait, du particulier au général, plutôt qu'il ne recherchait des faisceaux de textes probants. Sa prose était à l'avenant, facile, souple, un peu flottante entre le rêve & la réalité. Mais elle coulait à pleins bords, se complaisant à décrire de nombreux méandres avant de se perdre dans l'immensité de la mer mystérieuse, cueillant les fleurs sur son passage sans toutefois les rechercher, parfois pittoresque, toujours correcte & élégante. On est allé jusqu'à dire que, s'il rappelait souvent Ingres dans ses peintures, il faisait songer parfois à Delacroix dans ses écrits.

Ce fut donc sans surprise qu'on le vit, au milieu de ses travaux d'art, briguer les suffrages de l'Académie des Jeux Floraux & y obtenir pendant trois années consécutives l'Immortelle d'or de ses concours en prose[3].

1. *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, année 1886, t. XIII, pp. 297 & suiv.

2. TOULOUSE (*Histoire, Archéologie monumentale*, etc.). Toulouse, Edouard Privat, éditeur, 1887. — Voir également son étude sur les *Origines du portrait en France* (Le portrait dans les écoles du Midi aux treizième & quatorzième siècles) lue à la réunion des Sociétés savantes, à Paris, le 2 avril 1880.

3. En 1874, pour une étude sur la *Renaissance des lettres & des arts*, à Toulouse, au seizième siècle ; — en 1875, par une étude sur *Goudelin & Jasmin ;* — en 1876, par une étude sur les *Comtes de Toulouse aux Croisades.*

Digitized by Google

Devenu « maître ès jeux Floraux », il était chargé, en 1879, de prononcer l'*Éloge de Clémence Isaure*, &, en 1890, il était honoré du titre de « mainteneur. » En l'admettant ainsi dans ses rangs, l'Académie des Jeux Floraux rendait hommage non seulement au lauréat de ses concours, à l'historien de nos artistes & de nos poètes méridionaux, au brillant panégyriste de Clémence Isaure, mais encore au peintre délicat de la Vierge, patronne de la Compagnie du Gai-Savoir. Il y répondit par un *Remerciement*, tout « inondé de poésie », comme l'a si bien dit le Modérateur de ce temps, un artiste lui aussi, un érudit & un poète, qui pouvait d'autant mieux apprécier & faire connaître ses mérites[1].

Nous aurions voulu le voir, en outre, à la tête de notre Ecole des Arts. Il était préparé à ces délicates fonctions par des *Études* spéciales sur cette Ecole, qu'il avait publiées en 1869 « à propos de l'enquête ordonnée par le Conseil municipal de Toulouse pour l'amélioration des cours. » Il y aurait apporté non seulement cette science professionnelle qui est l'alphabet du métier, mais encore cette intelligence élevée, cette éducation littéraire, cette connaissance de l'histoire de l'art qui manque trop souvent aux artistes à leurs débuts & qu'il leur aurait si utilement communiquées. Plusieurs administrations municipales avaient songé à lui & l'une d'elles finit par le nommer directeur en 1884. Mais son arrivée froissait trop d'intérêts & déjouait trop d'ambitions. Sa nomination fut vivement combattue, &, comme il n'appartenait à aucune coterie, il ne trouva nulle part un appui suffisant pour la rendre profitable. Il n'était pas homme à s'imposer par la force ni même par le droit : il préféra se retirer dignement & donna sa démission.

Méconnu, froissé, écœuré, il se replia sur lui-même & s'isola plus que jamais dans sa « tour d'ivoire de l'avenue des Minimes », cherchant dans le travail un soulagement aux blessures de la vie, se complaisant dans sa laborieuse solitude, ne trouvant que dans un cœur peut-être trop semblable au

1. M. Jules de Lahondès, *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, 1890, pp. 148 et suiv.

Digitized by Google

sien des consolations aux amertumes de l'existence. Pareil à Klopstock, dont l'amour inaltérable pour sa femme avait été la source de ses meilleures inspirations poétiques, il devait à sa compagne dévouée toutes ses consolations du corps & de l'esprit, &, si l'on cherchait bien, on trouverait dans la plupart de ses peintures des souvenirs manifestes de ses affections conjugales.

Une seule ambition lui resta, celle de devenir membre du Conseil de Fabrique de sa paroisse. Et, lorsqu'il fut nommé fabricien de la basilique Saint-Sernin, nul ne montra plus de satisfaction pour le modeste honneur qui lui était octroyé & qui devait être le dernier.

IV.

Le mot d'Horace sera toujours vrai : le mérite seul ne suffit point pour donner aux personnages qui en sont les plus dignes la notoriété & la popularité. Il en fut surtout ainsi pour Bernard Bénezet. Souvent son talent n'a pas été apprécié à sa juste valeur, même par ceux dont il partageait les doctrines politiques & dont il professait les sentiments religieux. Et cependant aucun artiste toulousain n'a glorifié mieux que lui les annales chrétiennes & les fastes civiques de la cité palladienne & de la patrie méridionale. Que de pages superbes il a retracées dans les principaux sanctuaires de Toulouse & de la région, sur les plafonds des monuments publics comme sur les murailles des demeures privées ! Que de travaux de haute érudition & de véritable littérature il a consacrés à nos poètes & à nos artistes dans les journaux & dans les revues, dans les Congrès & dans les Académies !

Malheureusement pour sa gloire, il s'était trop cantonné dans sa province. S'il avait eu moins l'amour du terroir, son talent y aurait certainement gagné, & aurait, dans tous les cas, acquis une plus grande notoriété. Les occasions seules lui ont manqué pour affirmer son mérite pictural à l'instar d'Orsel & de Flandrin, d'Overbeck & de Cornélius, de Baudry & de Puvis de Chavannes.

Son ancêtre artistique était surtout Antoine Rivalz. Comme

Digitized by Google

lui, il aimait à retracer l'histoire de Toulouse sur de vastes surfaces & à y employer cette facilité d'invention, cette ampleur de composition, cette science du dessin qui ont de tout temps caractérisé l'École de Toulouse depuis les Renaissants jusqu'à Gros & Ingres, jusqu'à Jean-Paul Laurens & Benjamin Constant. Il y a ajouté l'inspiration chrétienne qui distingue l'école de Flandrin & qu'avait déjà inaugurée Romain Caze dans la région pyrénéenne [1].

Bernard Bénezet n'avait pas toute la grâce délicate de Flandrin, mais il en avait la correction idéale & l'onction religieuse. Il n'a pas cherché la philosophie concrète des choses aussi profondément que Puvis de Chavannes, mais il avait dans l'exécution plus de vigueur & de relief. Comme Overbeck ou comme Cornélius, il aurait pu traiter les plus grands sujets sur les plus vastes surfaces, avec la même facilité & la même érudition. Et, comme Baudry, il savait donner à ses peintures murales cette ampleur & cet éclat qui rappellent les meilleures œuvres décoratives de Tiepolo.

Il faut donc regretter qu'il n'ait pas été appelé à figurer parmi les peintres toulousains qui ont décoré la salle des Illustres du Capitole. Ce n'est pas lui, assurément, qui se serait contenté de vagues entités sans valeur symbolique, sans précision historique & sans caractère local. Il y aurait, au contraire, apporté ses précieuses connaissances ethniques & mêlé en une heureuse harmonie la réalité matérielle à la conception idéale, le sentiment humain au sentiment surnaturel.

Même lorsque la maladie l'avait saisi, il restait encore habile & puissant dans l'invention comme dans l'exécution. Sa main était devenue fébrile. Sa couleur avait pris des tons violents. Et, en voyant son dernier panneau inachevé dans l'église Sainr-Nicolas, Jean-Paul Laurens pouvait encore s'écrier : « C'est toujours beau comme Flandrin, mais c'est du Flandrin exaspéré. »

1. Voir, notamment, ses peintures de l'église paroissiale à Bagnères-de-Luchon. — Romain Caze a également exécuté, dans la même manière, les peintures de l'établissement des Thermes de Bagnères-de-Luchon.

Digitized by Google

Hélas! la fièvre avait énervé cette main jadis si sûre d'elle-même. L'ataxie commençait à paralyser ce corps resté jusque-là si robuste & si alerte. Elle devait bientôt atrophier cette intelligence si vive & l'arrêter brusquement au milieu de sa plus belle expansion. Un jour du mois de mai 1897, on le trouva gisant sur le parquet de sa chambre, &, peu après, il expirait[1]. Toulouse avais perdu l'un de ses meilleurs artistes & l'art provincial un de ses plus brillants représentants. La perte était grande, surtout pour l'art chrétien. Aujourd'hui, nous chercherions vainement à Toulouse, & peut-être même en France, un artiste susceptible de joindre à une capacité professionnelle aussi complète & à une éducation aussi littéraire des sentiments aussi religieux.

Baron DESAZARS.

1. Il est décédé le 19 mai 1897, dans sa maison de la rue du Faubourg-Arnaud-Bernard, n° 40.

Digitized by Google

ALFRED ROLAND

ET LES CHANTEURS MONTAGNARDS

Le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf — cette date doit être écrite avec solennité — la ville de Bagnères-de-Bigorre était en fête. Dès le matin, un cortège original se formait; les musiques, les clairons portaient au loin leurs éclatantes fanfares, & la foule courait au-devant de ces triomphateurs s'avançant, avec un respect religieux, sous l'égide d'une bannière, dont le temps avait fané le velours & l'or des inscriptions...

C'est, en effet, un drapeau sacré autour duquel se rangent encore les chanteurs montagnards, & qui, après avoir fait le tour du monde, est aujourd'hui conservé comme une relique dans l'église paroissiale Saint-Vincent.

C'est là que la fête a commencé. Les montagnards ont chanté la *messe*, dite *de Roland*, leur ancien maître, dont on inaugurait, en ce jour du 3 septembre, le monument commémoratif.

Il [1] se compose d'un soubassement carré en marbre, au-

1. Cette description est empruntée à L'ART MÉRIDIONAL, du 1er septembre 1899 : *Le monument d'Alfred Roland*, par *Louis de Granval.*

Puisque nous citons l'*Art méridional*, nous rappellerons que M. A. Moulinier, directeur de cette *Revue*, a, l'un des premiers, réveillé le souvenir & proclamé la gloire de Roland. En 1896, M. Moulinier, qui a été bon prophète, écrivait :

« Je n'ose pas souhaiter la statue de ce modeste ouvrier musical, mais un buste, un simple petit buste sur un socle élevé, avec un ouvrier qui lui offrirait une couronne & une nymphe qui lui dicterait

Digitized by Google

dessus duquel s'élève un socle haut de deux mètres, surmonté du buste d'Alfred Roland en marbre blanc.

Très large à sa base, où il forme panse, le socle va en diminuant vers le haut jusqu'à l'entablement qui s'élargit pour recevoir le buste. Il est d'un seul morceau & a été « offert par la commune de Campan », ainsi que l'indique une inscription en lettres d'or mise sur le pied du socle. C'est un magnifique bloc de marbre jaspé de vert & gris, largement veiné de rouge & de blanc, qui fait bien ressortir par sa couleur chaude & brillante la blancheur mate du buste.

La tête d'Alfred Roland se dresse fièrement en arrière. Son œil vif, son nez bourbonnien, son visage aux traits expressifs sont caractéristiques. Une large cravate flotte sur sa poitrine. Il porte sur ses épaules le manteau bagnérais à large capuchon. Sous l'épaule gauche on lit la signature de l'excellent artiste qui a exécuté ce buste : *J. Escoula*, 1899.

Sur la façade principale du monument, au-dessous du buste & sur un amortissement de l'entablement, se trouvent les armes de Bagnères-de-Bigorre en bronze.

Un peu plus bas, on lit cette inscription en lettres gravées dans le marbre & dorées :

ALFRED ROLAND.

1796-1874.

sa chanson... Ne serait-ce pas un ornement digne de la place des Thermes, à Bagnères, & du ciseau d'un enfant du pays ?...

« Vous ne voyez donc pas la fête splendide que vous pourriez donner dans votre coquette vallée le jour où vous inaugureriez le buste du *Père des Orphéons* ?

« Ne parlons pas de frais. Toutes les sociétés musicales tiendraient à honneur de souscrire ; Mengue ou Escoula vous prêteraient leur talent &, pour la circonstance, vous pourriez faire un concours monstre de chanteurs... »

L'idée était lancée. Le programme seul a été quelque peu changé.

Le 26 mars 1897, un Comité, formé sous l'inspiration de l'*Harmonie bagnéraise*, ouvrit une souscription pour l'érection du monument, édifié aujourd'hui.

Ce Comité était composé de MM. Charles Dancla, Pérès, Richard, Marchand, Bouget, Dr Cougombles, Pambrun.

Digitized by Google

Plus bas encore, & sur la large panse du socle, est posée la bannière des Quarante Montagnards, où l'on peut lire le refrain de leur chant populaire :

HALTE-LA !
LES MONTAGNARDS
SONT LA...

Sous la bannière, on aperçoit une lyre avec des branches de palmes triomphales, le tout en bronze mat ressortant sur le poli du marbre.

Enfin, sur la partie du soubassement descendant en biseau, on lit ces mots, gravés dans le marbre :

A LA MÉMOIRE
D'ALFRED ROLAND
ET DES QUARANTE MONTAGNARDS
1838-1855.

A l'opposé, du côté du midi, se trouve une dernière inscription :

Erigé en 1899
Sur l'initiative de l'Harmonie bagnéraise
A l'aide d'une souscription publique
Par les soins du Comité Roland.

Le monument s'élève à l'extrémité des *Coustous*, vers la charmante vallée de Campan.

A l'heure dite, le monde officiel, le Comité, l'*Harmonie bagnéraise*, les Chanteurs Montagnards en costume traditionnel, la population entière visiblement sympathique, entourent le monument. A la place d'honneur, le sculpteur *Escoula*.

Les discours se succèdent sans la moindre longueur & sans ennui.

M. Emile Marchand, directeur de l'Observatoire, au nom du Comité, remet le monument au maire & à la ville de Bagnères...

« ... Au nom du *Comité Roland*, j'ai l'honneur de vous remettre ce monument. Sa matière est sortie des entrailles de

Digitized by Google

ces superbes Pyrénées qui entourent la cité bigourdane ; ses formes ont été sculptées par des enfants de ce pays ; l'image qui le domine est celle d'un homme qui a popularisé le nom de « Bagnères, séjour de plaisir & d'amour » ; il est bien le symbole de la petite patrie pyrénéenne...

« Les vieux Bagnérais viendront, dans la contemplation de ce monument, raviver leurs souvenirs les plus chers & les plus émouvants ; les jeunes générations y puiseront l'amour profond du pays natal. Elles liront sur ce piédestal la célèbre devise qui sera celle de tous les Pyrénéens, si l'heure grave vient un jour à sonner : « *Halte-là ! les Montagnards sont là.* » Et la vue de ce bronze admirable, où la bannière de Roland s'enlace si harmonieusement à la lyre & aux palmes symboliques, leur enseignera le culte de ces grandes choses que le maître avait inscrites sur son étendard : Religion ! Patrie ! Civilisation ! Beaux-Arts !... »

Le maire, M. Dejeanne, remercie en excellents termes, au nom de la population reconnaissante. Dans la distribution des éloges, il s'adresse d'abord à l'éminent sculpteur, Jean Escoula..., « qui a mis dans le chef-d'œuvre que vous admirez tout son talent d'artiste & tout son cœur de Bagnérais... Son œuvre sera fidèlement gardée par la municipalité... Mais Jean Escoula serait mécontent si je ne nommais, à côté de lui, son collaborateur, son frère d'armes, allais-je dire, Justin Dulout. Sous son habile ciseau, le beau bloc de marbre que la commune de Campan a offert, avec une générosité dont je tenais à la remercier publiquement, ce bloc de marbre est devenu la stèle élégante dont les heureuses lignes forment au buste sculpté par Escoula un piédestal harmonieux. Ces deux artistes se sont unis pour honorer Roland & leur chère cité de Bagnères. Tous ici, j'en suis sûr, s'unissent à moi pour leur dire : Bravo & merci !! »

M. Dumoret, président de la Société Ramond, prend à son tour la parole. C'est un ami, c'est un contemporain qui parle ; il est ému & fait partager son émotion. Ecoutez :

« ... Déjà, la Société Ramond avait rendu justice à Roland en inscrivant sur la pierre son nom dans le péristyle de nos Thermes ; l'*Harmonie bagnéraise* a voulu faire plus & mieux

Digitized by Google

pour ce maître vénéré; elle a été l'initiatrice de ce monument, auquel ont contribué & Bagnères & Campan & tous ceux qu'animent l'amour de l'art & le respect du bien. Mais nous devons surtout des remerciements à notre grand sculpteur bagnérais, dont l'habile ciseau a reproduit sur le marbre les traits de celui dont nous glorifions la mémoire & la vie.

« Oui, cher Maître, vous qui êtes aussi un homme de talent & de foi, vous avez fait revivre pour toujours notre Roland d'autrefois — notre Roland à la fois rêveur & poète.

« Vous aimez Bagnères, mon cher Escoula; vous en êtes à l'heure actuelle la gloire & aussi l'honneur. Merci donc au nom de la cité entière.

« ... C'est bien Roland qui revit en ce marbre. — C'est bien lui, je le revois avec son air inspiré, sa bonté native, ses paupières alourdies par le travail. — C'est bien lui. — Je le reconnais; il compose, il va chanter l'honneur, la probité, la vertu, la montagne, la France, la patrie... »

Les discours officiels sont terminés; alors, une voix vibrante, sonore, se fait entendre, &, par sa seule puissance, commande le silence sur cette belle allée des Coustous. On écoute religieusement, puis les applaudissements éclatent. Un jeune artiste de l'Odéon, M. Saint-Charles Germain, dit des vers en l'honneur de Roland. Ils sont redemandés & répétés au milieu de l'enthousiasme général; l'auteur, le poète Paul Espéron vient partager le triomphe de son ami Saint-Charles. Sa voix vibrait encore, & l'écho des montagnes redisait ces strophes fortement scandées & comme frappées sur l'airain.

Les Montagnards ont fait entendre leurs chants les plus populaires. Ces refrains ont des douceurs & des tristesses étranges. On subit malgré soi l'influence du milieu; la montagne vous grise & vous absorbe tout entier.

Halte-là! Halte-là!
Les Montagnards sont là.

Béret marron, orné d'un gland rouge retombant à gauche; culotte courte de velours grenat, ajustée sur guêtres en laine blanche; large ceinture écarlate plissant une chemise à grand col rabattu; enfin, veston très ouvert en velours violet évêque,

Digitized by Google

rehaussé de deux rangées de boutons d'or, tels se présentent les chanteurs de Bagnères qui conservent pieusement le culte de Roland, & ses originales & primitives traditions. M. Moulinier, qui sait & dit tout si bien, va encore nous renseigner :

« ... La jolie Société que forment ces chanteurs! Ils sont seize en tout. A l'origine, ils étaient quarante, tout comme à l'Académie; avec le temps, ce chiffre a diminué. Il n'augmentera sans doute pas facilement, vu les difficultés pour entrer dans cette Compagnie. Le candidat fait un stage d'un an; il doit, ensuite, subir l'épreuve du scrutin & réunir l'unanimité des suffrages pour s'entendre prononcer le *dignus es*.

« Voilà des règlements bien sévères, irez-vous penser, & votre erreur serait grande, car il n'y a pas plus de règlement que de président, de secrétaire & de chef. Nulle baguette ne les conduit & ne leur signale le moment de partir, ce qui ne les empêche pas d'attaquer avec assurance & fermeté. Comment font-ils? Vous croiriez qu'il y a quelque signe de l'un d'eux, avec la bouche, avec les yeux ou avec la main? Il n'en est rien; & c'est tout simplement en suivant l'aspiration d'air du ténor qu'ils lancent le fameux cri montagnard qui sert le plus souvent d'introduction à leurs gracieux refrains.

« ... Restait à régler la façon de se présenter au public. On entrera sur deux rangs, les basse-tailles ouvrant la marche; puis viendront les ténors, &, derrière, les soprani, des enfants de quatre à cinq ans, pauvres bébés. On arrivera ainsi jusqu'à la rampe pour faire le salut militaire, puis, par d'habiles évolutions, on s'établira en demi-cercle. Un baryton, placé au milieu, tiendra la bannière « déployée au-dessus de leurs têtes, « & à ses deux côtés s'élèveront deux petites urnes enflam- « mées, emblême sacré du feu qui les anime. »

« Ces petites choses ont leur importance; il ne faut pas sacrifier les détails. Un coup de sonnette voudra dire attention, &, à un petit coup sec du doigt sur la table ou du pied sur le plancher, on attaquera... »

Nous regardons défiler cette pittoresque petite troupe. On disait partout autour de nous que le porteur de la bannière était le dernier survivant des *Quarante*, & vous pensez avec

Digitized by Google

quelle fierté & quelle émotion il porte ce *drapeau de l'honneur*, qui a fait le tour du monde avec Roland & sa phalange.

Alfred Roland était un Parisien d'origine, débarqué à Bagnères. Très rêveur, courant après l'idéal, il imagina une musique simple, originale, nouvelle, sans autre ressource, sans autre accompagnement que la voix, & le chant montagnard fut pour lui la révélation, la réalisation du projet...

Il trouvait à Bagnères un milieu bien préparé. Il y avait eu déjà, avant 1830, une fièvre d'art. Chateaubriand, Lamartine, Boëldieu, Rossini étaient venus dans ces montagnes où passèrent, en laissant leurs noms, Montaigne, du Bartas, Jeanne d'Albret, Henri IV, Mme de Maintenon, le duc du Maine.

Centre intellectuel & artistique, Bagnères devait attirer & retenir Roland! Du premier coup, avec l'*Hymne au drapeau*, il séduisit, entraîna la foule. Ce chant, à la fois profane & religieux, était destiné à retentir dans toutes les cathédrales & dans tous les théâtres du monde.

Il fonda le *Conservatoire de musique* de Bagnères-de-Bigorre, « ...établissement de bienfaisance pour la propagande de la musique religieuse, nationale & classique, au profit des familles indigentes de la Vallée. »

Pour organiser ce *Conservatoire*, Roland prit des élèves de tous âges; il les éduqua; les plus grands faisaient la classe aux petits, &, quand il crut l'heure venue, il découvrit à leurs yeux le nouveau drapeau des Chanteurs Montagnards, avec sa simple devise, portant d'un côté : *Conservatoire de musique de Bagnères — Religion, Patrie, Civilisation, Beaux-Arts*, & de l'autre : *Halte-là, les Montagnards sont là!!!*

Pendant ce temps, les plus ambitieuses idées se formaient dans le cerveau de Roland. Il s'agissait, après avoir imaginé les chœurs sans accompagnement, de montrer au monde étonné l'œuvre dans tout son épanouissement.

M. Marchand, en son beau discours, a proclamé Roland l'*initiateur & le missionnaire de l'éducation musicale du peuple*.

« ...Ne croyez pas, ajoutait-il, qu'il n'ait pas eu la conscience *très nette* de cette mission si élevée; ne croyez pas que

Digitized by Google

son extraordinaire odyssée n'ait eu pour but que d'améliorer la situation matérielle de ses compagnons, ou de satisfaire ces sentiments d'orgueil si naturels, si humains, si fréquents parmi les artistes : il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les programmes des concerts de Roland pour se convaincre qu'il faisait, avant tout, & *avec un enthousiasme presque religieux*, une œuvre de propagande en faveur de l'éducation musicale des masses.

« Partout où il passe, nous le voyons désigner ses Quarante Chanteurs sous le nom d'*Élèves du Conservatoire de Bagnères*.

« Roland a renouvelé le chant choral & composé un nombre prodigieux de chœurs qui ont servi de modèles à ses successeurs; il a été le précurseur des Laurent de Rillé, des Saintis, de cette légion de compositeurs, enfin, qui, aujourd'hui, ne dédaignent pas d'écrire pour le monde orphéonique, & parmi lesquels on trouve les plus grands noms de l'art français. »

Le Conservatoire étant constitué fonctionna aussitôt. Il donna, vers 1831-1832, des concerts à Bagnères pour des œuvres de bienfaisance (la fondation de la première salle d'asile du Midi). Les succès obtenus suggérèrent à Roland l'idée des *Tournées;* elles furent d'abord modestes, puis grandioses. Le Conservatoire nouveau-né comptait déjà cent chanteurs de tous âges, depuis le gamin de huit ans, à la voix de soprano aigu, jusqu'à Jean-Pierre Pécondom, à la longue barbe, dont le timbre égalait celui d'une contrebasse.

Ils partent en caravane & vont chanter à Tarbes, à Pau, à Orthez, à Bayonne, à Dax.

Ici, laissons parler M. Dumoret, l'ami d'il y a plus de soixante ans :

« ... Toulouse était naturellement attractive pour la musicale phalange, & encore ici ce fut un succès nouveau, plus qu'un succès, un triomphe. Toulouse accueillit non seulement avec sympathie, mais presque avec effusion la troupe chantante; on se disputait les chanteurs.

« Ce fut presque du délire lorsque, bannière en tête, ils entrèrent en scène, se rangèrent méthodiquement en un demi-

Digitized by Google

cercle & attaquèrent résolûment, sous l'œil & l'impulsion du Maître, ces chœurs où rien ne détonnait, & qui allaient des *fortissimo* les plus puissants aux *pianissimo* les plus atténués...

« Roland revint de Toulouse en quelque sorte transfiguré; il songea à faire bien plus qu'il n'avait déjà fait. Il rêva de conduire sa troupe à travers le monde & de réaliser ainsi sa propagande de musique religieuse & nationale. Il escompta l'avenir & eut comme le mirage des sommes considérables à gagner pour assurer la perpétuité de son œuvre à Bagnères & pour laisser aussi à chacun de ses chanteurs le pain quotidien jusqu'à la fin de leurs jours.

« Et rien ne l'arrêtait dans ce rêve. S'il croyait en lui, ses élèves avaient foi dans le Maître, & sans hésitation les Quarante élus le suivirent. Il me souvient de leur départ; c'était en avril 1838 qu'ils quittèrent Bagnères...

« Ils partirent Quarante, & toujours & partout ce fut le succès; ils visitèrent tour à tour chacune des villes de France, &, dans chaque ville où ils passaient, ils étaient applaudis. Louis-Philippe les reçut à sa table à Neuilly, & l'un d'eux écrivait qu'ils avaient fait un dîner *esterlin*... Et puis, ce furent l'Angleterre & la reine Victoria, la Hollande, l'Allemagne, Saint-Pétersbourg, Moscou. »

Ce moment du départ, sur l'allée des Coustous, dut présenter un spectacle bien original.

Pour économiser les frais d'hôtel, on avait imaginé de faire construire une sorte d'arche de Noé, dans laquelle nos musiciens trouveraient toutes les commodités de la vie & que traîneraient six bons chevaux de Tarbes.

La *Gazette constitutionnelle de Cambrai* du 26 mars 1839 en a conservé la mémoire : « Ils voyagent, dit-elle, dans un immense coche, ou plutôt une salle suspendue, traînée par six chevaux; ils y prennent leurs leçons journalières. »

C'est ainsi que les Chanteurs Montagnards avaient commencé à courir le monde, &, toujours chantant, ils reprirent leur route par les Provinces danubiennes, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, s'arrêtant à Rome pour recevoir la bénédiction papale & faire consacrer la sainte bannière. Ils font le vœu d'aller à Jérusalem, & ce vœu sera exécuté fidèlement.

Digitized by Google

Au mois d'octobre 1845, Alfred Roland & Quarante chanteurs Montagnards partent de Marseille, après une station à Notre-Dame-de-la-Garde, sur le bateau *l'Osiris*. La pensée du voyage en Orient les fascine; ils ont confiance en la bonne étoile de leur chef... Ils chantent sur le bateau leurs tyroliennes & leurs pastorales... A Alexandrie, au Caire, partout ils chantent & partout ils charment, étonnent leurs auditeurs. Si l'on chantait, il fallait vivre, & les recettes s'accumulaient, l'or affluait: les pauvres même y trouvaient toujours leur part.

D'Alexandrie, Roland écrivait : « Je songeai sérieusement à faire la fortune de chaque Montagnard, mais, hélas! je ne comptais pas avec le gouffre de nos ruineuses dépenses... A peine si j'ai versé dans la caisse des pauvres de notre localité une somme de 200,000 francs... » C'était là un résultat très appréciable & qui prouvait surabondamment que Roland n'était ni égoïste ni mauvais administrateur. Cependant, il ne fut pas à l'abri des accusations, de l'ingratitude, de la calomnie, malgré l'évidence, la réalité du bienfait. Au lendemain de la justice définitive & du triomphe, il faut oublier le passé mauvais & les heures néfastes.

Au Caire, immense ovation. « Après la quotidienne misère, c'est l'idéale consolation jetée sur le chemin des artistes. » Le vice-roi d'Égypte complimente officiellement les Chanteurs Montagnards. Les voilà en face des Pyramides & le chant de la *Bannière sacrée* retentit, encore plus inspiré.

Roland travaillait toujours; il faisait répéter sans cesse sa Messe de Jérusalem. Il touche la Terre Sainte, & il se sent comme illuminé en arrivant au but final.

A Jaffa, la phalange est installée dans le couvent des Pères Franciscains,..

Voici l'heure solennelle... on est en vue de Jérusalem. On marche vers le Saint-Sépulcre, sous la direction d'un moine, le P. Rémigi. L'exécution de la messe est fixée, & Roland s'occupe encore des dernières retouches...

« Ces quarante voix, émues & ravivées par un rare enthousiasme, produisirent de magiques effets & de réelles surprises à nos oreilles, car des voûtes retombent les vibrantes réper-

Digitized by Google

cussions de nos accords montagnards, & des mystiques profondeurs reviennent les ondes sonores comme d'un écho souterrain... » Pendant les offices, la bannière restait exposée sur le saint tombeau, puis on la portait dans les divers sanctuaires en chantant l'*Hymne au drapeau...*

> Dieu des combats, exauce ma prière!
> Du ménestrel viens bénir la bannière!

Visite au mont des Oliviers, à la colline de Sion..., on chemine toujours; puis, le soir, c'est l'inévitable retour à la grande pensée pyrénéenne. « Hélas! qu'elles sont loin nos belles Pyrénées, & qu'elles doivent être bien ensevelies sous les neiges... alors qu'ici, en ces régions du soleil, nous nous souvenons des bords de l'Adour dans cette Jérusalem divine!... » On s'attarde en ce voyage divin; le P. Rémigi est toujours le guide dévoué & sait faire revivre les souvenirs sacrés qui hantent perpétuellement ces parages.

Un grand concert est organisé pour les représentants étrangers, le haut clergé, les autorités locales, l'élite de la société orientale. La soirée se terminera, en triomphe véritable, chez le consul de France.

On arrive à Bethléem... Naturellement on chante devant les Arabes ébahis, on chante pour les moines grecs, on chante dans la nuit... pour les étoiles.

C'est la dernière veillée & la dernière nuit d'une année fertile en événements pour nos chanteurs. Le 1er janvier 1846, ils exécutent la messe de Rome chez les Franciscains.

Le 4 janvier, grande cérémonie au Saint-Sépulcre pour la bénédiction solennelle du drapeau. Auditoire compacte d'Arméniens, de Grecs, d'Abyssins, de Coptes, de Turcs, d'Arabes, &c., & de tout le clergé latin. Et toujours retentit l'*Hymne* consacré.

Six jeunes soprani font leur première communion au Saint-Sépulcre. On chante la messe de Jérusalem; puis, bannière déployée, les communiants ouvrant la marche, on défile, & les ovations se succèdent. Patriarches, prélats, abbés, prêtres de toutes les religions, moines, consuls, toutes les notabilités fêtent à l'envi ces nouveaux pèlerins de l'art.

Digitized by Google

Le 13 janvier, on songe au départ irrévocable. Nous ne pouvons donner ici les détails de ce retour pittoresque à travers la contrée de Sichem, Nazareth, Cana, Tibériade, le Carmel... « ... Le P. Rémigi nous quitte; chacun de nous l'embrasse avec des larmes impossibles à retenir. »

On stationne à Beyrouth. Au palais épiscopal de Plerki, grande fête. Bannière déployée, en tenue de gala, les Montagnards chantent la messe de Jérusalem devant quatorze pontifes. Le patriarche Grégoire III dépose dans la lyre qui surmonte notre drapeau des reliques de la Vraie-Croix & du manteau de saint Joseph.

Les régions du Liban sont difficiles à parcourir; on va & on chante de cloître en cloître sans se décourager.

A Damas, réception absolument féérique. A Malte, solennité dans l'église des chevaliers de Saint-Jean. A Athènes, devant le roi, les Montagnards excitent du délire.

Smyrne, Constantinople, Stamboul sont les dernières étapes. Le Sultan fait savoir qu'il désire entendre les chanteurs montagnards en son palais du sérail... Des gardes à cheval servent d'escorte; à l'entrée du sérail, les soldats présentent les armes & saluent militairement la bannière; la musique ottomane, sous la direction de Donizetti, le frère du célèbre compositeur, joue la marche turque. Roland fait chanter : *Montagnes Pyrénées*, *la Catalane*, *Halte-là ! l'Enfant des montagnes*, *l'Hymne au drapeau*... Le Sultan, immobile, semble plongé dans une profonde contemplation, puis il fait recommencer les morceaux... Il remit aux chanteurs une bourse opulente. L'ambassadeur de France écrivait à Roland que le Sultan adressait aux montagnards la somme de 15,000 piastres. Ce riche présent prit le chemin de Bigorre.

Roland posa la question du retour. Les montagnards voulaient bien revoir la terre natale, mais il faudrait repartir aussitôt — c'était la condition — avec ou sans le maître... Ce retour n'eut pas lieu.

Ce sont toujours nouveaux projets; on parcourt l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, la Savoie, le Piémont, Nice & la Provence. N'allait-on pas jouer de gaîté de cœur & sans réflexion la fortune acquise?... Ro-

Digitized by Google

land ne put retenir ses chers compagnons, avides de triomphantes aventures.

Roland vieillissait, mais son imagination restait jeune; il composait encore & poursuivait son rêve d'art. Un jour, la séparation définitive arriva, après vingt-six ans d'une vie inoubliable. Les Quarante chanteurs Montagnards embrassèrent Roland pour la dernière fois; il n'avait pas réussi à les rapatrier. La phalange se divisa en deux fractions : l'une allant vers l'Angleterre, l'autre s'embarquant pour l'Amérique. Quelques rares fuyards reprirent le chemin des Pyrénées; ceux qui revinrent de l'étranger n'étaient plus qu'une poignée, un noyau fantaisiste, qui essaya de revivre par intervalles. Groupés sous le titre de *Chanteurs Montagnards pyrénéens*, ils vont réveiller à travers l'Europe le souvenir des succès passés. Ils revoient Malte, Stamboul, Smyrne, le Liban, la Galilée, la Tunisie, l'Algérie & l'Espagne. Un an fut consacré à ce pèlerinage, mais l'âme ardente du maître n'était plus là.

Réfugié d'abord à Paris, puis à Grenoble, découragé & ne chantant plus, il gardait le précieux dépôt de la sainte bannière. Il n'osa jamais regagner les Pyrénées, car il savait qu'il y était oublié, méconnu & calomnié, à cause même de ses bienfaits.

C'était en 1873; les derniers débris des *Quarante* reparurent dans Bagnères. A l'église Saint-Vincent, rangés en avant du maître-autel, ils chantèrent la messe des anciens jours; puis, dans le grand préau du collège, ils organisèrent un concert... Ce fut un immense succès de trépignements & de larmes, car, hélas! que de changements & de vicissitudes, en ce printemps de 1873, depuis le départ de 1838!...

Ils songèrent à aller consoler le vieux maître. La séparation avait été trop brutale; il fallait une réparation cordiale & solennelle.

« ... Un prêtre distingué de Bagnères, & qui devait plus tard porter la mître, conçut le généreux projet du rapatriement de Roland. — Il lui écrivit en vers; la langue des Muses était seule capable de réveiller le cœur du poète exilé & d'opérer en lui quelque miracle éclatant. Il lui demandait, à titre de relique, sa chère bannière, afin de la déposer, comme trophée, dans l'église de Bagnères; d'autre part, il le conju-

Digitized by Google

rait de suivre son étendard & de venir terminer sa carrière artistique au milieu de ses admirateurs ressuscités. »

Le vénérable vieillard, Roland, fut profondément troublé de cette ouverture, présage d'une réparation tardive. Cependant, se méfiant encore de son pays injuste, il convint d'envoyer sa sainte bannière, promettant de revenir lui-même si elle était accueillie dignement.

Un dimanche matin, au printemps de 1874, le précieux drapeau débarquait à Bagnères. Quoique très simple, ce fut un grandiose événement : la foule se précipita vers la gare, & fit un accueil chaleureux.

Ce fut aussi jour de grande fête à Saint-Vincent.

Roland, averti par une dépêche de son ardent ami, fut tellement bouleversé par un bonheur si inattendu, qu'il tomba anéanti & mourut quelque heures après, recommandant son âme à Dieu.

Roland avait soixante-dix-sept ans. Sa mission religieuse, artistique & humanitaire était accomplie.

Le Conservatoire était — nous le répétons — un établissement de bienfaisance, au profit des familles indigentes de la vallée. Le montant des secours distribués s'est élevé, pour les huit premières années (mai 1840-janvier 1848), à 135,732 francs consacrés à des œuvres charitables ou humanitaires : fondations de salles d'asile, brevets d'apprentissage, secours aux exilés, rapatriements, prix de vertu... prélevés sur une recette totale de 2,336,000 francs. Si Roland n'enrichit pas ses compagnons, il mourut pauvre lui aussi.

A Grenoble, sa dernière petite patrie, on lui fit de belles funérailles. Il s'y était rendu populaire par sa générosité.

Peu de mois après, sur la grande allée du cimetière, on éleva un mausolée de granit, sous lequel repose Roland. Sur ce monument on incrusta le profil du maître, & une grande lyre, traversée par des branches de lauriers ; au-dessous, quelques vers de Béranger....

Par votre charité que nulle autre n'égale,
A chanter dans l'exil vous vous êtes soumis,
Dieu bénit, grâce à vous, les chants de la cigale;
Ils attendrissent nos fourmis.

Digitized by Google

C'est là, en effet, le véritable caractère de la musique de Roland, elle émeut & attendrit nos âmes. Il serait oiseux de discuter le procédé, la méthode, la manière... tout est simple, compréhensible, sincère chez le maître convaincu ; il ne perd jamais de vue un idéal d'art religieux. Un jour les séminaristes de Cambrai s'étaient crus au milieu des séraphins. C'est que, dans les œuvres de Roland, il y a une harmonie douce, un sentiment discret & voilé qui s'élève vers le ciel.

Nous avons suivi les Montagnards en Orient au moyen d'un guide sûr, Roland lui-même. Une main pieuse vient de mettre en ordre sa correspondance intime, écrite au cours du voyage & sous l'impression de cette marche triomphale. Nous avons fait au livre nouvellement paru — *Les Quarante chanteurs montagnards*, d'après les mémoires d'Alfred Roland — quelques emprunts, nous efforçant de ne détruire en rien l'intérêt, l'originalité de l'œuvre, que l'auteur ou le metteur au point, a eu la trop grande modestie de ne pas signer.

En 1882, les vieux chanteurs avaient reparu au pays natal, mais l'ancienne société musicale avait définitivement vécu ; les forces étaient épuisées. Ce fut la fin. « ... Alors, chacun réveillant son courage, ils organisèrent l'ultime & suprême concert, où leurs voix émues sonnèrent le glas d'une mourante épopée, qui avait duré cinquante ans. Mais, pèlerins de race, ils se dirigèrent, le lendemain, vers l'église paroissiale, dans laquelle ils avaient jadis reçu l'oriflamme des ménestrels. La bannière fut portée devant l'autel par des mains tremblantes. Puis, les yeux pleins de larmes, ils chantèrent la messe des lointains pèlerinages ; ils finirent par l'*Hymne au drapeau*... & les chanteurs, après l'avoir portée à leurs lévres remirent pour l'éternité la glorieuse relique dans la châsse... »

Elle en sortit, par une exception toute spéciale, pour présider à la fête du 3 septembre & lui donner sa véritable signification.

L'œuvre chantante ne pouvait mourir. Les meilleures voix du pays furent recrutées & reprirent les traditions musicales. Le culte de Roland est sans doute à jamais fondé dans les Pyrénées.

L'auteur du livre, Théo, un enthousiaste, un admirateur

Digitized by Google

irréductible de Roland & des *Quarante*, se met un jour en route pour Grenoble, &, lui aussi, accomplit son pèlerinage. Il occupe la chambre de l'hôtel garni où Roland était mort en 1874, &, dans un grenier oublié, il découvrit des reliques : menus objets, papiers, musique. De bonnes gens, plus soigneux & plus clairvoyants que la foule, avaient sauvé le violon avec lequel se firent toutes les répétitions du répertoire montagnard, le diapason des grands jours, une branche d'olivier cueillie en Terre-Sainte. Notre pèlerin n'oublie pas une visite matinale au cimetière. C'était l'hiver; il avait beaucoup neigé pendant la nuit : des marques de pas indiquaient le chemin de la tombe de Roland... Quelques instants auparavant une main inconnue avait écarté la neige sur la pierre &, auprès de la lyre emblématique, avait déposé une branche de mimosa.

Quoi de plus touchant & de plus consolant que cette offrande discrète à la belle âme qui s'est envolée!...

Eugène LAPIERRE.

Le livre de Théo, *Les Chanteurs Montagnards*, est, nous l'avons dit, une œuvre enthousiaste, & à laquelle il faut sans doute faire crédit de quelques exagérations. L'amour du clocher, de la petite patrie excuse certains sentiments d'orgueil, qui grandissent outre mesure hommes & choses. Roland fut un apôtre; il avait en lui-même une foi ardente; on l'a glorifié après sa mort; on a salué son buste d'une acclamation triomphale. On a voulu aussi raconter l'extraordinaire odyssée de ces chanteurs réunis, formés par lui, & on a exhumé des *Mémoires* pompeux que le *poète-musicien* n'eut jamais peut-être admis comme siens. Néanmoins, les étapes de ce voyage à travers le monde offrent des péripéties tantôt étranges, tantôt grandioses, & qui tiennent du merveilleux; la lecture de cette formidable course d'Orient en Occident vous entraîne malgré tout; vous vous laissez séduire, éblouir, sans chercher le plus ou moins de vérité dans le récit. Tel est l'effet du livre.

Il existe un opuscule de Roland, intitulé : *Archives du Conservatoire* & une *petite relation de voyage* écrite par l'un des *Quarante*, le porte-bannière Pécondom. Il y a là une exactitude absolue de faits & de dates. L'imagination n'y joue aucun rôle; c'est la narration simple & vraie.

Il serait bien difficile de retrouver les éléments constitutifs des

Digitized by Google

diverses troupes de chanteurs montagnards, depuis la fondation de Roland jusqu'à nos jours.

Ils partirent, comme on le sait, d'une façon fort originale & pittoresque, mais, pendant les longues années de voyages aventureux — Roland était resté avec les chanteurs pendant plus de vingt ans — il y eut des changements résultant de luttes, de divisions, de froissements intimes. Comment rêver l'harmonie parfaite entre tant de volontés humaines? Certains de ces ouvriers-artistes quittaient parfois le maître; puis, ils revenaient, repentants, se ranger sous la sainte bannière. Des étrangers enthousiasmés suivaient Roland pour remplacer les absents. Quelques-uns moururent en route : Ainsi, Toujas, en Italie. D'autres disparurent pour ne plus revenir.

Huit chanteurs se séparèrent de Roland en 1840; parmi eux, Pécondom & Pégot. Ils formèrent une petite colonie à part qui eut aussi sa destinée intéressante. Il reste quelques survivants de la première troupe : Antoine Fages, Canousse, Laffaille, Pérès-Manas. Bérot, qui portait la bannière en 1873, est mort maintenant. On retrouvera sûrement les noms des chanteurs en 1840, lorsque la troupe était à Hambourg, & en 1845, lorsque les *Quarante* célèbrent Bagnères & le drapeau aux Pyramides.

Nous devons ces derniers renseignements à un érudit, familiarisé avec les recherches & les études historiques. Fixé, pendant plusieurs années, à Bagnères-de-Bigorre par ses fonctions, il s'intéressait à la figure sympathique & originale de Roland & il dira peut-être le dernier mot sur le maître & sur ses chanteurs légendaires.

E. L.

Digitized by Google

UN POÈTE BÉARNAIS DU XVIIIe SIÈCLE

CYPRIEN D'ESPOURRIN

(1698-1759.)

(Suite & fin.)

X.

L'Œuvre (*suite*).

Nous avons fait la part de la critique lorsque le poète — nous savons pourquoi & comment — a sacrifié parfois aux tendances de l'époque, & M. Frédéric Soutras se trompe absolument quand il parle de l'influence qu'auraient exercée sur d'Espourrin les « étranges & folles bergères que Watteau a « peintes & que Dorat a chantées[1]. » Avec moins de raison encore ne fait-il pas du chansonnier béarnais un capitaine d'infanterie qui aurait vécu « dans l'oisiveté des garnisons, le tumulte des camps », & aurait vu Versailles, *Trianon*, avant de se fixer à Miramont? Où a-t-il puisé ces renseignements? Sur quels documents appuie-t-il ces dires? Le d'Espourrin qu'il décrit n'est-il pas sorti tout d'une pièce de son imagination?

Ainsi s'expliqueraient les erreurs, les anachronismes, les appréciations que l'on trouve dans la page qu'il lui a consacrée. Quoi qu'il en soit de ces appréciations, nous devons reconnaître que d'Espourrin a abusé moins que bien d'autres de l'érudition galante du temps. Sans doute, quelques-unes de

1. *Les Pyrénées illustrées.* Péré, éd., Bagnères-de-Bigorre, 1858.

Digitized by Google

ses idylles pourraient être signées de Dorat ou de Bernis, & les noms de Zoé, de Caliste, de Philis, détonnent dans certaines pièces. Il y aurait mauvaise grâce à ne pas l'absoudre, surtout lorsque l'on songe à quel point était forte la contagion.

Heureusement pour son œuvre, cette contagion, si elle a parfois effleuré cet esprit charmant, n'est point parvenue à le contaminer. D'Espourrin a, en effet, conservé plus & mieux qu'aucun auteur bucolique du dix-huitième siècle la simplicité & le naturel qui sont la caractéristique du genre qu'il avait adopté & où il a excellé.

« M. Moët, faisant allusion à l'emploi de l'allégorie, n'admet pas qu'une âme vraiment émue, au lieu de contempler en elle-même l'objet de son émotion, la voie sous une image étrangère... « L'essence même de la passion n'est-elle pas de concentrer l'âme entière dans une seule idée?... Dans l'allégorie, il y en a forcément deux... » M. Moët a raison, ce qui n'empêche pas que,

> De la plus charmante anesquette,
> Pastous bienet me counsoula...,

ne soit même, d'après lui, une des *plus gracieuses* chansons de d'Espourrin[1]. M. Noulet[2] appelle cette allégorie « une idylle sans amour. » Il se demande si la brebis perdue n'est pas une amante, &, malgré son hésitation, il classe cette pièce parmi les meilleures du recueil. C'est qu'elle est charmante, en effet. Si l'on se souvient de l'événement qui l'a inspirée, on en comprendra la technique. Ce n'est pas au lendemain de la rupture de son mariage avec Mlle de Sastrade que d'Espourrin l'a composée. La douleur qu'on y respire est vraie, mais elle est

1. On ne saurait passer sous silence cette allégorie d'une vérité si transparente, d'une touche si délicate que, sauf l'idée, elle peut, sans péril, être rapprochée des *moutons*, la plus touchante idylle de Mme Deshoulières.

2. *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France au dix-huitième siècle.* Paris, Maisonneuve & Cie, éditeurs, 25, quai Voltaire, 1877.

Digitized by Google

déjà lointaine. Le temps, ce grand guérisseur, a fait rentrer peu à peu le calme dans l'esprit du jeune fiancé. De là la *manière réfléchie & détournée* d'exprimer ses sentiments, & de mourir, lui aussi, *par métaphore*. Nous avouons que, sous ce rapport, elle peut paraître inférieure à cette autre si connue, devenue si populaire, où, le cœur déchiré, un pasteur exhale sa plainte d'une façon si touchante & si simple :

Là haüt, sus las mountagnes, û pastou malurous,
Segut aü pè d'û haü, négat dé plous,
Sounyabe aü cambiamén dé sas amous.

Cô leüyé, cô boulatyé, disè l'infourtunat,
La tendresse et l'amou qui' tèy pourtat,
Soun aco lous rebuts qui èy méritat?

Despuch qui tu fréquentes la yen dé counditiou,
Qu'as prés ü tà haüt bôl, que ma maysou,
N'ey prou haûte entà tu d'û cabirou.

Tas oülhes dab las mies nou's dégnen plus mescla;
Touns superbés moutous, despuch ençà,
Nou's approchen deüs mès, qu'ent'aüs tuma.

Dés richesses mé passi, d'aünous, dé qualitat;
You nou sey qu'û pastou; més nou'n y a nad
Qué n'eüs surpassi touts en amistat.

Encouère qué sy praübé, dens moun petit estat,
Qu'aymi mey moun berrét tout espelat,
Qué nou pas lou plus bèt chapeü bourdat.

Las richesses deü moundé nou hèn qué da tourmén,
Et lou plus bèt seignou, dab soun aryén,
Nou baü pas lou pastou qui biü countén.

Adiü, cô de tigresse, pastoure chens amou,
Cambia, bé pots cambia de serbidou,
Yamey nou'n trouberas û taü coum you.

Ce poème, *mélange attendrissant de tristesse, d'amertume & d'amour*, est d'une vérité si puissante, d'une justesse si imprévue d'images pittoresques, d'une facture si brillante & si riche, qu'à lui seul il *assurerait à d'Espourrin un rang parmi les poètes*. A côté de l'idée qui jaillit avec une précision remarquable, la langue « atteint souvent, en vraie fille gracieuse de

Digitized by Google

« la vieille langue romane, à cette plénitude, à cette maturité « d'expression qui ne se rencontre que dans les langues for- « mées[1]. »

Il serait téméraire d'essayer de traduire ces tercets auxquels semble attaché un charme. A les lire dans l'idiome béarnais, on éprouve une véritable sensation d'art qu'affaiblirait forcément le détestable mot à mot d'une traduction littérale; à les entendre chanter, on est saisi par cette musique monophone qui vous enveloppe comme un chant liturgique d'une ferveur sacrée[2]. De quelque façon qu'ils arrivent à l'oreille, on sent qu'à part le talent poétique, d'Espourrin avait, au plus haut point, la religion de l'amour; de là le mérite artistique de son œuvre; de là aussi cette inspiration sans défaillance, le courant de vie qui circule dans ces strophes où la simplicité des acteurs n'est jamais en opposition avec l'observation du poète.

La charpente solide de son vers, qui ignore la cheville & n'admet pas l'enjambement, prouve qu'il connaît la métrique; mais cela n'aurait pas suffi pour lui assurer la gloire, s'il n'avait aussi connu le cœur humain avec les qualités & les défauts, les aspirations, les douleurs, les tristesses, les mensonges, la légèreté, l'inconstance qui en sont l'apanage. Il dit : « La foi posée sur le sable, la moindre ondée la fait voler... » « Les beaux visages trompent souvent, comme les nuages qui vont au vent... » — « Aux eaux tranquilles ne vous fiez pas trop, plus elles sont troubles, plus vous vous y perdez... » On ne pourrait tout citer. Il va ainsi semant des idées exquises avec un à-propos qui ne sent pas plus la recherche qu'il n'est en dehors du sujet. Ses poèmes n'ont rien, heureusement pour eux, des *poèmes amorphes* de Franck-Nohain. Tout y est clair,

1. M. Moët, *Discours sur la poésie béarnaise.*

2. Par une erreur inexplicable, la Société des *Quarante chanteurs montagnards*, fondée sous Louis-Philippe par Alfred Roland, attribue à ce dernier le chef-d'œuvre de d'Espourrin : *Là haüt sus las mountagnes*, que Roland avait simplement arrangé en chœur & fait chanter par son orphéon d'un bout à l'autre de la France & du monde. (Voir sur Alfred Roland les articles des nos 58, 59, 71, 74 de l'*Art méridional* & le travail de M. Eugène Lapierre, dans la *Revue des Pyrénées*, novembre-décembre, 1899.)

Digitized by Google

précis, exact, bien en place. Si, par hasard, un chant amébée le hante, il compose aussitôt :

— Digues, cruelle pastoure,
Digues-mé quoan m'aymeras?
Tan y a qué moun cô ploure!
Yamey nou't attendriras.

— Qu'aymerey quoan pla me biengue :
D'aco nou't caü pas mescla,
Lou me cô, ni la mie lengue,
Nou't débén pas arré da.

Berger & bergère continuent ainsi pendant dix strophes, l'un à supplier, à invectiver, à se plaindre; l'autre à se défendre, en un langage aiguisé par l'indifférence, contre un sentiment qui ne saurait être partagé. « Aime-moi par compassion, finit par dire le berger. » Et la bergère de répliquer : « Pourquoi veux-tu que je t'aime si tu ne plais pas à mon cœur? »

Ce n'est pas pour faire preuve de classicisme que d'Espourrin a adopté cette forme dialoguée, mais pour varier sa fantaisie, ce dont on n'a qu'à le louer.

On a pu remarquer qu'avec lui les chansons les plus tristes ne laissent aucune impression d'amertume; qu'il ne cherche pas à *corser* ses fictions par un semblant de vérité, ni à créer *de chic* des personnages de rêve. Le docteur J.-B. Noulet déclare que nulle part, dans le midi de la France, la chanson pastorale n'eut autant de vogue que dans le Béarn au dix-huitième siècle. Cette vogue, le Béarn la doit à Cyprien d'Espourrin. Ce n'est pas que les poètes qui l'ont précédé ou suivi n'aient eu quelque renommée. Certains ont versifié avec talent, parfois avec esprit & verve, aucun ne l'a égalé. De Mesplés, Bitaubé, Hamolin font des vers qui ne manquent pas de grâce; mais d'Espourrin reste leur maître incontesté. Hourcastrémé[1] courtise la muse avec la même ferveur qu'il courtise Voltaire, de Bernis & tous les personnages qui auraient pu pour lui se transformer en Mécènes! Il était de ceux

1. Né en Béarn le 16 mars 1742.

Digitized by Google

qui prétendent qu'il faut *cheviller* les vers pour les rendre solides. Ceci se passe de commentaires & prouve l'exagération probablement voulue de Voltaire lorsqu'il écrivait à ce poète pour le remercier de l'envoi de ses *Poésies & œuvres diverses*[1] :

... Je vous cède ma lyre,
Vos doigts sont faits pour l'animer.

Nous ne dirons rien de Bonnecaze, curé de Pardies, dont les ouvrages sérieux sont à peu près inconnus & dont on chante encore quelques-unes des *Chansons à boire.*

Il paraît que, *s'il l'avait voulu,* Théophile de Bordeu aurait pu disputer la première place à Cyprien d'Espourrin. Il ne l'a pas voulu ou ne l'a pas osé ; la science l'a emporté chez lui sur la poésie. Il a préparé *la venue de Bichat* & établi la réputation des eaux thermales des Pyrénées ; c'est un assez joli contingent de gloire. Son poème des *Truquetaüles* (les flâneurs) est écrit avec une harmonieuse originalité & un pittoresque remarquable. Son esprit endiablé ne saurait se comparer à l'esprit de d'Espourrin, pas plus que ses chansons imitées d'Anacréon & de La Fontaine. « La mort le surprit endormi[2] parce qu'elle le redoutait trop éveillé », dit un faiseur de bons mots. On n'a rien à ajouter à semblable oraison funèbre.

Le Rêve de l'abbé Puyoo n'est qu'une satire personnelle *sans mérite littéraire*, d'après l'opinion de M. Moët, tandis que M. G.-B. de Lagrèze le place au rang des chefs-d'œuvre de la langue béarnaise. On ne le lit plus parce qu'on ne comprend plus les allusions qui y sont faites, parce que ce genre ne saurait devenir populaire quelque talent qu'on y déploie. Fondeville, qui précède d'Espourrin[3], est vraiment un poète « & le seul à verve que nous ayons eu », affirme un juge compétent du dix-huitième siècle. La *Pastorale du paysan*[4] & le *Calvinisme en Béarn, divisé en sept églogues*[5], n'ont rien de commun avec les compositions du poète d'Accous ; on

1. Publiées à Londres en 1773.
2. 24 décembre 1776.
3. Henri de Fondeville, né à Lescar en 1633 & mort en 1705.
4. Imprimée en 1767.
5. *Ibid.*, en 1880.

Digitized by Google

y respire une franche gaieté, une piquante malice; mais ces travaux n'ont de pastoral que le nom.

Cette petite digression était nécessaire pour prouver, par *le faire* de ces divers auteurs, combien a été peu exigeante la critique qui essaie d'attribuer à certains de ces poètes quelques-unes des chansons de d'Espourrin [1]. Cette critique, qui ne s'appuie sur rien, se contredit comme à plaisir, change le nom des auteurs présumés avec une désinvolture surprenante & se préoccupe peu de puiser aux sources, de consulter, ce qui au début était facile, le ou les manuscrits laissés aux d'Espourrin par Jean, le fils du poète.

« Le nombre de chansons attribuées à Cyprien d'Espourrin, dit M. Couaraze de Laa [2], s'élève à **47** & non à **30**, d'après l'édition de 1844; à **31**, d'après l'édition de 1827, ou à **20**, selon l'édition de 1852 & les éditions suivantes. Ces éditions sont plus ou moins fidèles au premier texte, si elles sont infidèles à l'auteur. Variété de noms & d'attribution paraît être le critérium du jugement porté par les critiques. On sent qu'ils hésitent, qu'ils tâtonnent, que leur opinion manque de base. Leur opinion? Ils ne la formulent pas. Pour la formuler, il faudrait étudier, comparer, analyser, &, à ce travail, ils ne se livrent guère.

Voici une chanson de de Mesplés :

N'as bergougne, Lirotte...
Dé tan dé crueütat.

C'est bien la langue de d'Espourrin, mais combien moins riche! Combien notre chansonnier reste supérieur, sait saisir le point difficile « entre la rusticité champêtre qui offenserait notre goût & que la poésie ne doit pas rendre, & une délicatesse étrangère à la vie des champs...[3]. »

1. C'est ainsi qu'on attribue à de Mesplés : *Adichat las mies amous* & *Digues, cruelle pastoure;* — à Bitaubé : *Charmante brune, mas amous; Moun dous amic s'en ba parti; Bous qu'et bère & qu'et youène; Per acère castagnère;* — à Hourcastrémé : *Un youen pastou quittabe soun pays & sas amous; Jean de Bigorre, moun amic;* — à Julien : *Cessat boste ramatye; Caliste qui pot espia.*

2. Cyprien d'Espourrin. Extrait de la *Revue de Gascogne.*

3. M. Moët, *Discours.*

Digitized by Google

Lirotte est cruelle ; elle fuit son amoureux *comme les chiens fuient le loup*, dit de Mesplés. L'autre jour, quand la belle dansait, son soupirant lui *fit présent d'un panier de navets ;* par *reconnaissance*, elle les lui *jeta au nez*...

Inutile de poursuivre, de savoir qu'il *l'adore tant* qu'il ne voit *plus le sol* qu'il *foule* & ne peut *plus souffrir le miüsat*[1]. La chose est jugée. Si de Mesplés trouve une jolie idée comme :

— *En moi point d'apparence.*
— *Mais j'ai tout dans le cœur...*,

c'est par bonne fortune. Quelle infériorité d'ensemble, d'idée, de plan, d'allure, & comment accorder à l'un ce qui appartient si légitimement à l'autre? Pas moyen de confondre.

On ne confondra pas davantage les poésies de Bitaubé avec celles de son modèle. Ainsi que de Mesplés, Bitaubé emploie volontiers le refrain, ce que ne fait jamais le poète d'Accous, & ce qui donne à ses églogues une tout autre physionomie qu'à la chanson proprement dite. Bitaubé a, lui aussi, quelques rencontres heureuses ; mais que de comparaisons devenues banales, que d'inutiles ou peu propres qualificatifs semblent obséder l'esprit du poète.

Hè leü, hè leü,
Pastourette charmante,
Cesse d'esta méchante ;
Hè leü, hè leü,
You qué 't serey fideü.

Tel est le refrain d'une chanson de Bitaubé dont la fraîcheur printanière séduit, mais où l'on retrouve sans peine l'influence du maître. C'est l'envers d'un tableau déjà vu, traduit avec une certaine délicatesse. Il en est de même de beaucoup d'autres.

Lorsque, en 1808, M. Dureau de la Malle fils[2] lisait *un recueil entier des poésies manuscrites* de d'Espourrin, il était

1. Soupe au lait, faite avec du pain de maïs.

2. *Les Pyrénées*, poème. Gigent & Michaud, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfants, 34, Paris, 1808.

Digitized by Google

loin de se douter des mutilations que l'on ferait subir à l'œuvre de celui qu'il appelait à grand fracas de rhétorique l'*Anacréon des Pyrénées*. Comment se fait-il qu'en 1827, M. Vignancour se soit contenté, pour la publication de cette œuvre, de consulter la tradition plutôt que ce recueil conservé par les descendants du poète? Il n'aurait pas erré de doute en doute dans les éditions successives qu'il devait publier, & aurait de suite offert au public une *édition définitive* bien difficile à obtenir aujourd'hui. Vainement nous avons fait appel à la famille du chansonnier pour savoir ce qu'est devenu le fameux manuscrit, vainement nous avons fait fouiller librairies & bibliothèques publiques pour tâcher de découvrir cette *édition définitive* dont, en 1868, M. Couaraze de Laa[1] annonçait la publication. Le savant professeur est mort vers 1880, avant d'avoir pu réaliser ce projet, & avec lui ont disparu les documents qui devaient servir de base à ses recherches. Il nous paraît donc difficile, sinon impossible, d'arriver aujourd'hui, à ce sujet, à la vérité historique, à moins que, par un hasard fortuit, la transcription de ces chansons, due, nous le savons, à la piété filiale de Jean d'Espourrin, ne soit retrouvée, si elle existe encore, au fond de quelque bibliothèque particulière & livrée à la publicité par un fervent admirateur du poète.

Qu'importe cette lacune! Un siècle & demi est passé sur la tombe de d'Espourrin sans altérer ni amoindrir sa popularité; n'est-ce pas suffisant pour la glorification d'une mémoire & d'une œuvre, cette œuvre restât-elle mutilée?

Nous pouvons regretter que le chansonnier n'ait pas été de ceux qui recueillent avec un soin jaloux, comme une chose sacrée, le moindre mot tombé de leur plume. Combien de poèmes, — & ce sont peut-être les plus vivants, — ont dû être livrés au vent de l'inspiration & du caprice avec une libéralité de grand seigneur!

« On m'a parlé, dit M. Mazure, d'une pièce inédite de Cyprien d'Espourrin qui aurait cette couleur locale que nous

1. « Cyprien d'Espourrin ou erreurs de M. Charles Du Pouey, son dernier biographe », *Revue de Gascogne*, 1868.

Digitized by Google

regrettons dans le poète béarnais; il y introduit divers interlocuteurs de plusieurs vallées de la Bigorre, en prêtant à chacun les mœurs & le langage appartenant à leur propre pays...[1] »

M. Mazure n'a pas été assez curieux. Il aurait dû chercher cette *pièce inédite*, & prouver que d'Espourrin ne s'était pas seulement maintenu dans les limites de la *cansou*[2]. Un moment, nous avons espéré être mieux favorisé que lui. Il s'agissait de *fables* & d'une *pastorale* attribuées à Cyprien d'Espourrin dans la pensée de l'heureux propriétaire. Il nous a été donné de les lire[3]. Sur la première page de la livraison[4], pas de nom d'auteur, deux titres, & au-dessus ces mots : U RECLAM DE MOUNTANHES. Poésies béarnaises. Les titres portaient : 1° LOUS HERUMS, *fables*, *sujets tirés d'adages*, *de dictons & de légendes du pays;* 2° D'ESPOURRII A SAINT-SABII, *pastorale philharmonique en trois actes*, *musique avec accompagnement de lyre ou de piano.*

L'imagination, avant la lecture, pouvait ouvrir les ailes; après, grande déception. Pas plus la *pastorale* que les *fables* ne sont, en effet, marquées au coin du poète béarnais. Les deux œuvres, évidemment modernes, sont écrites dans la langue de d'Espourrin. Ce qui communique à *la pastorale* dont Cyprien est le héros & certaines de ses bergères les héroïnes, une saveur toute particulière, presque le charme d'une nouveauté, ce sont quelques-unes de ses chansons intercalées dans le texte & en rapport avec la situation des personnages qui les chantent. Cyprien d'Espourrin devient, comme on le voit, l'inspirateur, sinon le collaborateur posthume de ces trois actes. Idées, sentiments, aspirations, caractères & jusqu'aux audaces d'un courage qui ne saurait faiblir, animent la scène, communiquent à l'action un rayonnement de vie.

1. A. Mazure, *Histoire du Béarn & du pays basque*, p. 471.

2. *Idem.*

3. Communiquées par d'excellents amis de Vidouze (Hautes-Pyrénées).

4. Première livraison de *U reclam de Mountanhes*, 1870. Traduction en vers français, avec le texte en regard, de M. Gabriel Pon Gondry.

Digitized by Google

Si c'est le portrait moral du poète que l'auteur a voulu traduire, il l'a tracé *con amore*, avec une dévotion presque tendre. Non seulement il l'aime & le fait aimer, mais il l'admire & force en quelque sorte l'admiration. Ce n'est pas que, personnellement, « il tienne nos esprits & nos cœurs dans la main », qu'il nous fasse accepter sans réserve la conception de cette œuvre, ni la portée de la donnée. Nous n'aurions que faire d'en essayer la critique, d'établir des comparaisons entre le disciple & le maître : cette étude *n'est pas un palmarès*, & nous ne pouvons que louer l'auteur de nous révéler dans *les motifs de cette pastorale* ce qu'il a pu déduire d'*une tradition* qui se rapporte au poète [1].

Quant aux *fables* dont La Fontaine ne saurait sans danger revendiquer la paternité bien que quelques-unes soient charmantes, de belle venue & d'une originalité qui fleure le terroir, d'Espourrin n'en a jamais dicté la lettre; seule, *sa muse* y est invoquée pour qu'elle prête *aide* & secours au fabuliste. Une lecture même superficielle prouve bien vite que ces fables ont été composées par un Lavedanais qui avait le culte du chansonnier.

Ces divers travaux nous mettent à même de constater la trace profonde de l'influence exercée par d'Espourrin sur les poètes montagnards du dix-huitième & du dix-neuvième siècles. Cette influence, on la retrouve partout dans le pays, dans sa petite patrie, bien mieux que celle de Gessner dans la grande, & ce n'est pas un mince mérite. Ceux qui le suivent marchent dans le même sillon, s'abandonnent à l'impulsion donnée, aucun ne l'égale. Il communique à la langue dont il s'est servi une saveur toute particulière, & il trouverait *criminel* celui qui se permettrait *de la torturer*.

S'il avait vécu à notre époque, il aurait traité d'*instrumentistes les symbolistes*, *les décadents & tutti quanti*. *N'ayant à rendre que des choses simples*, il n'emploie que des *mots simples* pour les formuler. Aussi, dans son œuvre, point de *dessous inquiétants*, énigmatiques ou obscurs. La pensée y est

1. Note de l'auteur qui, malgré toutes les recherches, est resté inconnu.

Digitized by Google

toujours limpide. Devant son imagination, la réalité peut se transformer, s'agrandir, mais c'est toujours sans excès de docilité. Aussi, la gerbe poétique qu'après lui on a essayé de lier n'a-t-elle, en dépit du temps, rien perdu de son parfum agreste. Il ne faut donc pas s'étonner si en 1840, en 1867, en 1896, Béarnais & Lavedanais, pour sanctionner l'universalité des suffrages, ont tenu à honneur de rendre un éclatant hommage à sa mémoire par des monuments qui doivent la perpétuer.

Si à Argelès l'inauguration du buste de d'Espourrin fut assez semblable à une fête de famille, malgré la présence des autorités départementales[1], il n'en fut pas ainsi des fêtes de 1867 & de 1840.

En 1864, M. Achille Jubinal, fondateur de la Société académique des Hautes-Pyrénées, à l'occasion de l'érection à Tarbes de la statue du baron Larrey, proposait de consacrer de la même manière la gloire du poète d'Accous. Il disait : « Si la moitié seulement de ceux que les chants du barde de « nos montagnes ont émus, intéressés ou amusés donnaient « chacun quelques centimes pour la réalisation du vœu que « j'exprime, ce n'est pas en marbre, c'est en or que serait le « buste[2]. »

L'impulsion était donnée. Trois ans plus tard, le 20 octobre 1867, le petit édicule qui se dresse au-dessus du château de Miramont était inauguré en présence de M. Armand (Emile) d'Espourrin & de sa sœur, Mme Dézert. Fanfares & discours, applaudissements de la foule, rien ne manqua à cette cérémonie rendue émotionnante, pour les descendants du chansonnier, par le voisinage évocateur du château de Miramont & de la petite église d'Adast où ses restes reposent. Rien n'y manqua? Nous nous trompons : il y manqua le verbe enflammé d'un Jasmin, célébrant en un langage sonore, & en poète qu'il était, le poète qu'avait été, un

1. Les discours prononcés à cette occasion n'ont pas été imprimés. Ils restent donc lettre close pour l'avenir. Le buste est l'œuvre du sculpteur Nelli.

2. Voir la notice biographique sur Cyprien d'Espourrin, par M. Charles du Pouey.

Digitized by Google

siècle avant lui[1], Cyprien d'Espourrin. Accous, en 1840, avait eu cette bonne fortune. De mémoire d'homme, ce vieux village n'avait été témoin de réjouissances semblables à celles que provoqua l'inauguration du monument consacré à d'Espourrin & dû à l'initiative de Xavier Navarrot (un poète celui-là aussi), à la générosité des Béarnais, parmi lesquels Charles-Jean, roi de Suède[2], & au travail consciencieux d'ouvriers, d'artistes du pays[3]. Ces réjouissances prirent les proportions

1. N'oublions pas que Cyprien d'Espourrin est né en 1698 & Jasmin en 1798.

2. « Lorsqu'un monument lui fut érigé à Accous, dit M. de Lagrèze dans l'*Essai sur la littérature & la langue du Béarn*, du haut de son trône lointain, Charles-Jean, roi de Suède & de Norwège, envoyait son offrande à la mémoire du poète qui avait charmé son enfance & dont il aimait à parler le doux & délicieux langage. »

3. Cette colonne est haute de 13m50; elle porte inscrits sur le côté *sud* du piédestal : EGO ET IN ARCADIA QUONDAM, & ces vers de Navarrot :

Beray cansouè tout notre aü pastou d'Arcadie
De joentut y d'amou quoan t'aparé lou dié !
Ataü medix, l'aut cop, d'enter lous joens pastous,
Qu'estès lou plus aymat y lou plus amystous.

On lit sur le côté *nord* ce fragment de la pièce de Jasmin :

A DESPOURRINS.

De flous, de laürès, d'immourtellos !
Pel poèto Biarnès : tout lou païs l'in diou.
Gran, a cantat pel puple & soun noum toutjour biou,
E sas cansous toutjour noubelos
Noun s'en ban pas coumo tan de cansous,
Goutos d'aygo, se perdre al gran riou droumillous.
Oh ! nani, nani ! soun uno fresco rousado
Que goutejo toutjour & jamay s'estaris ;
Et lou tendre pastou, dins soun amo aluquado,
La recèt & s'en rafresquis !!!

Sur le côté *ouest*, on lit :

LA VALLÉE D'ASPE.

Et, au-dessus de divers instruments de musique :

A DESPOURRINS.
INAUGURÉ EN 1840.

Le côté *est* porte :

CYPRIEN DESPOURRINS.

Digitized by Google

d'une fête nationale; le nom de l'ancien abbé laïque d'Accous circulait de bouche en bouche, nuancé de respect & d'orgueil; c'est à qui répèterait, ferait valoir quelques-unes de ses chansons, à qui ressusciterait un passé vibrant de sa gloire. Il semblait, à ces cœurs simplistes, qu'un peu de cette gloire rejaillissait sur eux, & ils éprouvaient une fierté naïve de se dire Aspois, comme lui. Ils se mêlaient, avec une joie curieuse, à ce que Pau comptait d'influent, de lettré, aux étrangers accourus de toutes parts. Heureux d'écouter, même sans toujours comprendre, ils se pressaient autour du monticule d'où la pyramide s'élève, regardant le front des montagnes, comme d'un piédestal naturel. L'enthousiasme devint du délire lorsque Xavier Navarrot & Jasmin dirent, au milieu d'un silence religieux, deux pièces de vers qui, à l'envi, célèbrent le poète. Qu'on nous permette de citer quelques fragments de la pièce de Navarrot :

Lous diüs de temps passat, coum lou hilh dé Marie,
Si touts nou badin pas en quauqu' escudérie,
Aü raz deüs boueüs, deüs agnets, deüs moutous;
Coum lou Diü dé bertat, si lous diüs dé la fable,
Si touts nou badin pas aü miey de quauqu' estable,
Quaüques-us que badin pastous.

. . . . . .

Ataü tu quoan badous aù pè deü mount de Pouey,
Cyprien, aü bit miey d'û pailhat de flourettes,
Y courounat de flous, per ères bajoulat,
Sus lurs blancs couchinets que'l sentis' aloutat.
Deüs pastous adourat coum l'enfan deü miracle,
Qu'eüs parlès aüta leü coum û petit ouraclé
Y tout emberbequits dé ta gaüjouse humou,
Qu'apprengam à parla la lengue de l'Amou.
Oui, de l'amou!... Diü sap aquel poulit lengatye,
Chic à chic qu'in gagna de bilatye en bilatyé,

Et, dans une couronne :

NÉ A ACCOUS.

Au-dessous de cette inscription, les trois épées gravées sur le portail de la maison du poète (celle du milieu en chef), puis :

EN 1698.

Et : *Restauré le 2 septembre* 1882 *par les soins de M. Bertrand Laplacette, natif d'Accous.*

Digitized by Google

Y tau coum foun la neü aü soureil deü boun Diü,
Quin sourtin aüta leü lous Aspes de l'oumpriü.
L'esprit coum l'auzéret, à l'array qué's desbeille ;
Eths desempuch n'aboun dé groussiè que la peilhe,
Y lous pics, y lou Gabe, in lous arricouquets,
Rédigoun lous plasés y lous goueys deüs pouquets.
Ta lengue, nouste may, badude à la mountagne
Qué nous plats, qu'à l'eslou d'ûe berde campagne,
Qu'ayme las flous, lou sou, lou ceü blu pla stellat,
Y lou Gabe oun cent cops, toun frount s'ey mirailhat,
Qu'arriben après tu lous cantayres dé bille,
Hourcastrémé, Mesplés, Bitaubé, Foundebille,
Y tan d'aütes après.... Mey lous nouste pastous,
De tan d'arrépourès nou guarden que lous tous.
Penden û siècle d'or désempuchs ta biengude,
Noustes Pays qué canten toun *Anesque perdude*,
Lou malhurous pastou, dab la *Bergère en plous*,
Y soun *Fidel Pigou*, sensible à lurs doulous.....

Il continue, parlant de l'*ennemi qui a passé la frontière*, du chant de *Rouget de l'Isle* qui *succède* aux chansons de d'Espourrin, de *la guerre* qui rappelle aux Aspois, *en courant à l'armée*, *la triple épée*, témoignage de vaillance donné aux ascendants du poète. Il parle, en termes pompeux, des vingt-cinq ans *que dura la bataille*, & montre *les rois* qui ont osé lutter contre nous, *genoux à terre* devant le vainqueur. Il fait enfin allusion à Bernadotte *qui n'oublia jamais Là haût sus las mountagnes*, & qui se trouvait étonné lorsque par hasard il posait *la main sur sa couronne*, de ne pas être encore coiffé du berret montagnard. Il ajoute, après une tirade sur *la patrie absente :*

..... Mey tabé Cyprien,
Quoan débarra lou brut d'acquét bét mounumen,
Que lous brabes Aspés empouden à ta glori !
Présens, absens, à touts, qu'eüs biengous en mémori,
Taüs Biarnés dé France, y taüs de l'estrangé
Qué nou j'abou qu'û crit de Stockolm à Algé.
Reys, pastous, coum aü brès de l'enfan de Marie,
Que pourten lou tribut aü hilh de la patrie.
. . . . . .
. . . . . .

Navarrot dit cette pièce avec feu, avec foi ; il fut acclamé,

Digitized by Google

applaudi, mais son triomphe pâlit devant le triomphe de Jasmin, car, on le sait, Jasmin était un grand poète doublé d'un grand artiste, &, en cette occasion, l'artiste s'éleva à la hauteur du poète. Aux premiers mots qu'il prononça, l'auditoire, conquis d'avance, était subjugué par l'ampleur, par la chaleur de l'accent, autant que par la musique des paroles.

« As BIARNÉS que m'abion embitat coumo Gran-Preste de la festo del poèto mountagnol », s'écria l'auteur de *Françounetto*. Et si jamais *l'attention* a été *une muette & tacite louange*[1], ce fut dans ce moment-là. Jasmin le comprit bien vite, & son débit en acquit une puissance communicative à nulle autre comparable.

Voici ses vers :

Y'a loun ten, mais toutjour m'en soubendrey ;
Dins uno grando bilo un gran councer sounâbo[2]
Et la foulo mudo, espérâbo,
Lou prumè cantayré del Rey,
Et *Labigno* parey ! Mais, ô doublo surprezo !
Bestit en mountagnol, à la capo biarnezo,
Amay lou berret négrillous,
Et d'uno bouès fresco, tindanto,
Lou bakhi, l'èl en fèt, que canto :
Là-haout sus la moutagno un pastou malhurous.....

Et taleou tout aquelos âmos,
S'estaquèron as pots del gran cantayré en dol ;
Et dins lou mounde apey, puple, moussus & damos
Redizion à-tengut lou chan del mountagnol.
Et la cansou pourtan abio cent bint annados ;
Et sur milo cansous francezos & fardados
Qu'encrusmisquèt à jamay,
La Biarnezo pertout encantado, redito,
Tournèt prene forço & bito
Per cent annados de may.

Mais tabé qu'in poulit lengatge !
Qualo simplicitat ! qu'in tendre sentimen !
Coumo aquelo cansou pintro fidèlomen,
Un puple que crezion saoubatgé,
Et qu'aoutan que l'amou parlo amourouzomen.

1. M. Sauvage, *Pensées*.
2. Fait-il allusion au concert donné à Toulouse par la troupe Roland ?

Digitized by Google

De flous! de laourés! d'immortelos!
Pel poèto Biarnès! tout lou païs l'in diou;
Gran, a cantat pel puple, & soun noum toutjour biou,
Et sas cansous toutjour noubèlos
Noun s'en ban pas coumo tan de cansous,
Goutos d'aygo, sè perdre al grand riou droumillous,
Oh! Nani, nani! soun uno fresco rousado
Que goutejo toutjour & jamay s'estaris;
Et lou tendre pastou, dins soun âmo aluquado,
Le récet & s'en rafresquis!!!

Pastous, poètos, musiquayres,
D'un triple & gran councèr fasquen brounzi lous ayres!
Qu'aquès biels rocs tan haous trambôlen estounats!
Et bous aou, nostres goubernayres,
Daycha-nous festéja nostre poèto en pats!
Mais n'es qu'entre nous aou, perque n'en prene oumbratge?
Et qu'à la même foun touto la Françe beou?

Lou *Nord*, ches el, a soun bizatge,
Ches el, lou *Metjour* a lou seou!
Qu'es la Françe? uno grando, une forto famillo
De Bretouns, de Picars, de Gascous, de Biarnès;
Mais sen touts frays per sa glorio que brillo!
Touts boulèn la deffendre; & quand ligats entr'ès,
Lous estrangès jalous l'oumbréjon,
Bretouns, Biarnès, Gascous, touts alors s'abaréjon,
Touts alors nou fan qu'un, & truquan en Francés!!!

Daycha-nous doun canta! Pastourels, pastourèlos,
De flous, de laourès, d'immortèlos!
Pel poèto Biarnès coumo se n'en plébio;
Que cadun, en cantan, li trèsse uno courouno;
Bezès que ma Muso gascouno
A caminat tres jours per li pourta la sio!!

Ft ma tâco es remplido, & de parti souy preste;
Mais aban de bous dire adiou,
Crezès que m'en baou fièr d'ab'estat lou Gran-Preste
Sul l'aouta mountagnol oun Despourrins ès Diou!!!

On devine sans peine le courant électrique qui s'établit entre le public & le poète agenais; de quel frémissement fut secouée la foule qui éteignait, pour mieux entendre, toute rumeur admirative. Que de traits soulignés par elle en un flatteur murmure! Que de mains écartées prêtes à applaudir

Digitized by Google

& qui n'osaient, de peur de troubler l'harmonieux diseur!

Les vieillards d'aujourd'hui, qui furent les jeunes d'alors, racontent cette journée en hommes épris d'une mémoire chère. Ils aiment d'Espourrin d'un sentiment fait de reconnaissance & d'orgueil ; en lui ils incarnent *la petite patrie* qui, depuis près de deux siècles, vibre de ses accents, & cette perpétuité dans le souvenir est le plus beau fleuron de la couronne du poète, ses *plus durables parchemins de noblesse*[1].

Qu'ajouter pour conclure? Facilement, si nous n'écoutions que notre admiration, cette biographie tournerait à l'éloge. N'oublions pas qu'un historien n'est pas un panégyriste, & contentons-nous, — simple devoir de sincérité, — de rendre *à César ce qui est à César.* Si dans cette étude, Aspois & Lavedanais, derrière la froide aridité des documents, retrouvent bien vivante la physionomie de celui qui a si longtemps charmé leurs pères & dont l'œuvre les charme encore, si dans la *renaissance* de la langue d'oc, dont les sept amis de Fontségugne ont donné le signal & qu'admettent les maîtres de la philologie moderne, d'Espourrin occupe enfin la place qui lui est due comme précurseur du Félibrige, notre tâche sera remplie, & nous aurons montré « une fois de plus la vérité de l'éternelle loi historique d'après laquelle tous les événements procèdent de causes qui les amènent & les expliquent[2]. »

Maurice GAY.

1. Couaraze de Laa, *Cyprien d'Espourrin.*
2. Gaston Jourdanne, *Eloge de Pierre Goudelin* (1579-1649).

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

A. — Origine de Cyprien d'Espourrin.

Grâce à des documents nouveaux qu'a bien voulu nous transmettre un savant chercheur, M. de Dufau de Malaquer, nous savons qu'une partie de la famille d'Espourrin était installée à Borce (vallée d'Aspe) au début du seizième siècle, & que Pierre d'Espourrin, l'acquéreur des abbayes laïques de Juzan d'Accous & de Lées, est né dans ce village. Or, jusqu'en 1512, la Haute & la Basse-Navarre ne formaient qu'un seul Etat régi, depuis le mariage de Jeanne Ire de Navarre avec Philippe le Bel (1284), par des souverains indépendants des Espagnes. Que l'on habitât l'Aragon ou la vallée d'Aspe, Borce ou Camfranc, on était Navarrais. Depuis la signature du traité de paix de 1328 par Pierre d'Espourrin, notaire public du royaume d'Aragon, jusqu'au seizième siècle, on est réduit aux suppositions sur les événements qui ont plus ou moins modifié les destinées de cette famille & sur les différents rôles qu'elle a pu jouer dans l'histoire de ce pays. Pourquoi s'est-elle divisée? Pourquoi certains membres à Camfranc, d'autres dans la vallée d'Aspe? Les intérêts particuliers ou les nécessités du temps les ont-ils forcés à se séparer? Quelques-uns d'entre eux ont-ils eu à subir les fluctuations de la politique & voulu prouver aux d'Albret une de ces fidélités que la mauvaise fortune n'atteint pas? Quoi qu'il en soit, ils avaient, nous ne l'ignorons pas, conservé les meilleures relations avec la parenté de Camfranc qui les aidait probablement dans le commerce

Digitized by Google

des laines fines d'Aragon entrepris par eux à une époque indéterminée. Dans quel but s'étaient-ils faits marchands? Avaient-ils voulu reconstituer, par ce moyen, un avoir compromis, peut-être, par les récentes guerres? En donnant leur sang à la cause des d'Albret, avaient-ils aussi donné leur fortune pour sauver le pays & conserver une nationalité chère à plus d'un titre? N'avaient-ils que suivi, par rapport au négoce, l'exemple de certaines maisons importantes du Béarn? Ici encore on en est réduit à formuler des conjectures. *L'histoire n'est pas un microscope*, a dit, non sans raison, Victor Hugo.

Le 13 juin 1537, le 27 mars 1538, les 5, 8 & 20 janvier 1539, les 9 & 13 décembre de la même année, le 2 août 1544, le 2 avril 1546, le seigneur Jean de Sporri, natif de Borce, achète à Jean de Mesplès, à Pérarnaud de Bisquey, à Jean Abos, à Bertrand de Mirassor, à Johanet de Pomairo, à Bernard de Salenave, au seigneur Pedro de Barranx, maître de la maison de Casamayor, à Johanet de Codure, Bertrand de Canderine & Didot de Laurentz, à Pès de la Mote & Martète, sa femme, &c., &c., des immeubles situés à Oloron, Accous, Bedous, Borce, Urdos[1] &c. Le 9 septembre 1547[2], il afferme pour huit ans, à noble Bernard, seigneur de Sus & abbé de Bourgaber, la dîme de Bourgaber, &c.

B. — Le nom de d'Espourrin.

Dans ces documents, le nom de l'acquéreur est tantôt écrit Desporri, d'autres fois Desporrin, de Sporri, de Sporrii, de Sporry, d'Esporrin, de Esporrin, de sorte que lorsque la famille a adopté la particule, elle n'a fait, sans s'en douter, c'est probable, que reconstituer ce qui existait au seizième siècle. Ce nom, dans les divers contrats cités plus haut, est précédé du titre : *Seigneur*. D'où vient ce titre? On ne pouvait pas le faire figurer arbitrairement, surtout dans des actes pu-

1. La route du Somport, décrétée en 1808, a été terminée en 1863.

2. Archives des notaires d'Oloron (E. 1772, f°s 166, 226; E. 1773, f°s 47, 51, 80, 81, 90, 104; E. 1775, f° 53); E. 1776, f° 413).

Digitized by Google

blics. Les d'Espourrin possédaient-ils une seigneurie indépendante de la maison *non noble* appelée DESPOURRII, & qui est mentionnée dans un terrier d'Accous du dix-septième siècle[1] ? Passons.

C. — GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE D'ESPOURRIN.

Le 2 octobre 1549, PIERRE D'ESPORRIN, natif de Borce, acquiert les abbayes de Juzan d'Accous & de Lées. Le 15 février 1553, il achète à Bertrand de la Salle, d'Oloron, & à Jeanne de Bartareixs, sa femme, la maison des Cotérès, située au « bourg mayor » d'Oloron. Autre acquisition en 1554[2]. Il avait donc une fortune indépendante lorsque, en 1556, il fut déclaré héritier universel *de son frère, le seigneur Jean de Sporry*, marchand d'Oloron. Le 21 août de la même année, il est mentionné, avec Guilhamet de Laster, comme ancien garde (trésorier) de la ville d'Oloron[3]. Le 29 septembre 1561, il paie la dot de sa fille Catherine à Jean de la Salle, son gendre[4]. Jusqu'à sa mort, arrivée vers 1581, il réside à Oloron où il continue le commerce des laines. On le désigne souvent sous le nom de PEYROLET D'ESPORRIN. Il est évident que Peyrolet n'est qu'un diminutif de Pierre. Un nom de famille aurait été transmis, & il n'en est rien. Il laisse quatre enfants : Jean, Catherine, Magdelaine & Pierre. L'aîné épouse, vers 1608, demoiselle Gratiane de Maytie[5]; Catherine, Jean de la Salle; Magdelaine, Guiraud de Pomalade, & Pierre, demoiselle Jeanne de Lucq. Jean d'Espourrin est reçu aux Etats du Béarn le 27 septembre 1634[6]. Son petit-fils, Pierre, y entrera

1. E. 2151, f° 7.

2. Archives des notaires d'Oloron. — Archives civiles départementales des Basses-Pyrénées.

3. Archives des notaires d'Oloron (E. 1778, f° 148).

4. *Id.*, E. 1780, f° 396.

5. *Id.*, E. 1810, f° 77.

6. Archives civiles départementales des Basses-Pyrénées, série C, 711, f° 313); série G, 715. L'abbé laïque d'Accous touche une indemnité pour avoir assisté aux Etats.

Digitized by Google

à son tour, par succession, le 27 août 1673[1]. Son fils, Henry, doit épouser demoiselle *Jeanne de Lompagieu* & non *Loupagner*, comme nous avions lu dans le contrat de mariage de Pierre d'Espourrin avec demoiselle Gabrielle de Miramont. Huit enfants sont issus de ce dernier mariage : Jeanne, Isabeau, Cyprien, Jean[2], Joseph, Pierre & Bertrand[3]. Jean est nommé, le 16 septembre 1733, curé d'Accous[4]. Appelé en Lavedan (1745) comme prébendier de la prébende de Poueymiro, nous l'avons déjà dit, il n'est remplacé à la cure d'Accous qu'en 1751[5]. C'est lui qui signe l'acte de décès du poète en qualité de curé d'Adast. Il occupait encore cette cure en 1775[6]. Son frère, Joseph, dont nous avons donné l'extrait de baptême du 21 février 1707, est vicaire d'Accous en 1736[7], curé d'Adast en 1744 & archiprêtre de Salles en 1746. Quant à Pierre, baptisé le 16 *may* 1709, c'est par erreur que les biographes le font curé d'Accous. Ils le confondent avec Jean, dont nul jusqu'ici n'avait publié l'extrait de baptême. Dans celui de Pierre, que nous avons complet sous les yeux, nous voyons que ledit Pierre a eu pour parrain & marraine *Cyprien Despourrin & demoiselle Despourrin, frère & sœur.* Cette sœur pourrait bien être la demoiselle *Isabeau d'Espourrin* que signale M. Couaraze de Laa & qui signe *noble demoiselle Des Pourrins* dans les pièces justificatives du mémoire présenté en 1781 par la

1. Réception (série C. 733, f° 191). Indemnité (série G. 930).

2. « Le 24e février 1705 a esté baptisé Jean Desporrin, fils de noble Pierre Desporrin & de dame Gabrielle de Miramont, en Labedan ; parrains, Me Jean de Poey, de Bedous, & demoiselle N. de Mirassour, d'Oloron ; — par M. le Curé. » (Archives d'Accous, *Etat civil*, QQ. 1, f° 176 v°.)

3. « Le 13e février 1713 a esté baptisé Bertrand Despourrin, fils de noble Pierre Despourrin, abbé & patron du présent lieu, & de dame Gabrielle de Espourrin-Miramont, son épouse ; parrain, Me Bertrand Dapatye, prestre & curé d'Aydius, & marraine, damoiselle Catherine Despourrin. Signé : Dapatye, curé d'Aydius. » (Archives d'Accous, *Etat civil*, QQ. 1, f° 146 v°).

4. Archives d'Accous, *Etat civil*, QQ. 2, f° 1.

5. *Id.*, *Lettre du curé d'Accous*, M. Lartigue.

6. Archives d'Argelès, *Etat civil*, QQ. 3.

7. *Id.*, d'Accous, *Etat civil*, QQ. 10, f° 2.

Digitized by Google

comtesse de Tenet contre les comte & marquis de Castelbajac & les syndics des Etats de Bigorre.

D. — Le blason de la famille d'Espourrin.

Voici des documents précieux sur le blason des d'Espourrin, modifié si souvent par les biographes. M. J.-B. Rietstap[1] surmonte ce blason *d'une couronne à neuf perles*, ce que nous avons d'abord qualifié de *superfétation*. M. J.-B. Rietstap pourrait néanmoins avoir raison s'il a basé ses dires sur le dénombrement fourni à Pau le 20 octobre 1674 par noble Pierre d'Espourrin[2]. M. Paul Raymond, dans la *Description des sceaux conservés aux archives des Basses-Pyrénées*, n° 270, s'exprime ainsi au sujet de ce blason : « Sceau octogone, 17 millimètres, cire rouge, plaqué sur le dénombrement; pas de légende. *Ecu à trois épées en pal, celle du milieu la pointe en chef, au chef chargé de trois étoiles*, sommé d'une couronne de comte, entouré de deux palmes. » Le 19 août 1719, Pierre d'Espourrin complétait le dénombrement fourni en 1674. M. Paul Raymond trouve plaqué sur ce dénombrement : « le fragment d'un sceau rond d'environ 35 millimètres, cire rouge; pas de légende. — Cartouche écartelé en sautoir : 1, 2 & 3 *à une tête de More*, 4 *à* 3 *épées en pal, la pointe en bas; timbré d'un heaume à lambrequin.* » Pierre d'Espourrin ayant négligé de se conformer aux prescriptions de l'édit de novembre 1696, ordonnant l'enregistrement des armoiries & de fournir la description de son blason, en reçut un d'office enregistré le 2 décembre 1701. Le voici tel que le porte l'*Armorial du Béarn* de 1696-1701 (Bibliothèque nationale) : « 463, N... d'Espourrin, noble, *losangé d'or & de sinople au pal vairé d'argent & d'azur.* » La déclaration de 1719 permet de constater que le blason imposé n'avait pas été adopté. Ici encore le nom du chansonnier est écrit avec la particule.

1. *Armorial général*, 2 vol. in-8°; Gouda (Pays-Bas). B. Van Goor-Zonen, 1887.

2. Archives civiles départementales des Basses-Pyrénées, série B., 663, f° 284).

Digitized by Google

E. — Honneurs funèbres.

Deux documents d'un autre genre nous sont transmis & se passent de commentaires. Ils ont été pris dans les archives d'Accous (*Etat civil*), QQ. 2) :

« L'an 1757 & le 30e novembre, on a fait dans l'église Saint-Martin les honneurs funèbres de dame N. Despourrin, abbesse et patronne du présent lieu, décédée il y a quinze jours, âgée d'environ soixante-deux ans, & enterrée, ayant reçu les sacrements, dans l'église d'Adast, en Lavedan ; présens les soussignés : Lassalle, curé d'Accous & Jouers ; — Loustau ; — Lafilhe, présent ; Lafargue. »

« L'an 1759 & le 3e avril, ont été faits dans l'église Saint-Martin les honneurs funèbres de feu noble Cyprien Despourrin, abbé & patron du présent lieu, âgé d'environ soixante & un ans, décédé dans son château de Miramon le 16e[1] du mois dernier. *Un grand nombre de gens y ont assisté* & particulièrement les soussignés : Lassalle, curé d'Accous & Jouers ; — Bonhaben, présent ; — Dabancens. »

Les registres d'Accous, par la mention de cette manifestation touchante, en perpétuent heureusement le souvenir. L'empressement des Aspois à assister à la cérémonie funèbre est le premier hommage rendu à la mémoire du poète dont la renommée allait entrer dans l'avenir. Ces faits ont une éloquence & une saveur particulières près desquelles les plus savantes dissertations paraîtraient sans portée. M. G.

1. Il est mort le 25 mars. Voir l'acte de décès inscrit sur le registre d'Adast. Ces erreurs n'étonnent point quand on sait le peu de souci qu'on avait jadis dans le Béarn de conserver même la date réelle de la naissance des princes. Voir la *Société & les mœurs en Béarn*, de M. B. de Lagrèze.

Nota. — La généalogie de la famille d'Espourrin doit être reconstituée d'après les documents rapportés plus haut. Une erreur du copiste (p. 196) mentionne Jean d'Espourrin à la place de son père, Pierre d'Espourrin, comme acquéreur des abbayes laïques de Juzan d'Accous & de Lées. — A modifier ainsi la note (p. 182). François d'Antin, seigneur d'Ourout, épouse Anne d'Asson, fille de Germain d'Asson, seigneur d'Asson, Argelès & autres lieux. Après sa mort, son fils Germain II (1612-1667) occupa la charge de, &c.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

L'hôtel de Pins

La grande rue d'Alsace-Lorraine va être continuée vers le Midi & poussée depuis la place Rouaix jusqu'à la place Saint-Barthélemy. Le premier projet de cette prolongation entraînait la démolition de deux hôtels de la Renaissance : l'ancien hôtel de Pins, sis rue des Chapeliers, 16, & l'ancien hôtel Béringuier-Maynier, situé rue du Vieux-Raisin, 32. Finalement, on respectera l'hôtel Béringuier-Maynier & on ne sacrifiera que l'hôtel de Pins, appartenant aujourd'hui à M. Adolphe Antonin.

Jean de Pins était évêque de Rieux depuis 1523, lorsqu'en 1530 il hérita de l'hôtel paternel ayant sa façade sur la rue dite à cette époque des Vieilles-Hunyères. Il ne tarda pas à le faire rebâtir, car il est mort en 1537, après l'avoir presque entièrement reconstruit.

Jean de Pins vivait en un temps épris de l'antiquité grecque & romaine. Il était allé perfectionner ses études en Italie & s'y était passionné d'autant plus pour l'antiquité. A Bologne, sur les bancs de l'école où Béroalde enseignait, il s'était trouvé à côté de plusieurs hommes qui devaient illustrer le siècle de Léon X : Bembo, le brillant imitateur de Pétrarque, dont Paul III fit un cardinal, & Sadolet, qui fut également cardinal après avoir été, avec Bembo, le secrétaire de Léon X. Jean de Pins s'était particulièrement lié avec Sadolet & tous deux habitaient à Rome une élégante maison édifiée par

Digitized by Google

Raphaël. De retour en France, tout imbu de l'idolâtrie païenne, il s'y fit construire une demeure non de prélat, mais de laïque & de païen. Les dieux de l'Olympe y furent partout représentés, notamment Apollon & Minerve avec les neuf Muses.

Cette reconstruction excita l'admiration générale. Nous en avons pour preuve le témoignage de Jean de Boysson (*Jo. a Boyssone*) qui dit dans un de ses poèmes[1] :

Ædificat tunc
Excelsam ingentemque domum media urbe Tolosa.

Il faut y joindre surtout une des épitaphes projetées à la louange de Jean de Pins par Jean Voulté, de Reims, laquelle montre Jupiter jaloux autant que dépité de se voir abandonné par les principaux dieux de l'Olympe pour aller habiter désormais l'hôtel du prélat & appelant ce dernier auprès de lui, préférant à ses côtés un rival plutôt que d'en être réduit à vivre seul. Cet éloge est assurément très hyperbolique, suivant la mode du temps; mais il ne laisse pas que d'être fondé, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par ce qui reste encore du vieil hôtel, malgré les remaniements dont il a été l'objet plusieurs fois, &, en particulier, il y a une trentaine d'années par M. Antonin. De chaque côté de la grande cour carrée qui est à l'intérieur régnait une galerie reposant sur de grands arceaux dont les écoinçons étaient ornés de médaillons de pierre, sculptés de têtes à la romaine vues en buste ou représentées de profil.

Quelques années après la mort de Jean de Pins, ses héritiers vendaient l'hôtel & il fut acheté, en 1545, par noble Jean Nolet, bourgeois, qui y fit diverses adjonctions. C'est ainsi que le 22 mai de cette même année 1545, Jean Nolet commanda, par acte notarié passé devant Me Labeyrie[2], à Nicolas Bachelier, maître maçon de Toulouse, six fenêtres croisées en pierre rousse, à la moderne, en la forme & manière des autres croi-

1. *Eleg., lib. I,* manuscrit de la Bibliothèque de Toulouse, n° 835.

2. Minutes de 1545, fol. IIII ** II (92). — Rapporté par M. Jules de Lahondès, *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, année 1898, pp. 162-163.

Digitized by Google

sées de la même maison, au prix de 20 livres chacune; puis quatre fenêtres bâtardes à demi-croisées, au prix de 12 livres, & six gargouilles pareilles à celles de la maison du juge mage, au prix de 5 livres chacune. Bachelier devait encore poser les cheneaux, pour les eaux de pluie, d'un pan & demi de large & d'un pan d'épaisseur, puis fournir & poser les pierres sans moulures, telles que gaffonières, barrolières, solhets, & couvertes à raison de trois sous le pan : on entendait par *gaffonières* les pierres dans lesquelles se scellent les gonds, en langue d'oc *gafous;* les *barrolières* étaient les montants de la croisée dans lesquels se scellaient les grilles; les *solhets* étaient les appuis de la croisée & les *couvertes* les linteaux. Jean Nolet devait seulement fournir le mortier & les tuiles nécessaires.

Il ne reste aujourd'hui des constructions du seizième siècle que les arcades de la galerie regardant le nord avec les têtes à la romaine dans les écussons, les lucarnes dont l'emploi était rare à Toulouse & les mufles de lion assez lourds qui font gargouille sur la corniche. Elles permettent de juger un peu l'œuvre de Jean de Pins, qui était sobre, mais élégante & de belles proportions. La pierre, objet de grand luxe à Toulouse à cette époque, commence à s'y marier habilement avec la brique.

On n'aperçoit plus rien de l'habitation proprement dite. Les fenêtres de Jean de Pins ont disparu. Il en est de même de celles de Jean Nolet. Sur un des piliers de la galerie, on retrouve seulement les armes de ce dernier : « d'azur à deux palmes d'argent passées en sautoir, surmontées de deux étoiles de même » qui ont remplacé celles de Jean de Pins : « de gueules, à trois pommes de pin d'or posées deux & une. » Elles semblent indiquer un remaniement postérieur qui serait l'œuvre de Nicolas Bachelier. Il y a une telle diversité dans les œuvres attribuées à Bachelier par des textes formels qu'on ne saurait ni affirmer ni nier en l'absence de tout renseignement positif.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons nous empêcher de saluer une dernière fois sans émotion les antiques vestiges de cette demeure grandiose qui va disparaître sous la pioche des démolisseurs & qui rappelle tant de souvenirs du passé. C'est

Digitized by Google

là, notamment, que se réunissait ce groupe de savants toulousains qu'on appelait les *Lanternites*, à cause de la lanterne dont ils se servaient, les soirs d'hiver, pour se rendre à leurs réunions hebdomadaires chez leur collègue, M. de Nolet, trésorier général de France du bureau des finances de Toulouse, lors de leur reconstitution en 1670.

***

L'Achèvement du Capitole.

Toulouse doit à un enfant du Lauraguais, Guillaume Cammas, la façade du Capitole. Mais ce ne fut pas sans difficulté que cet habile architecte obtint des Capitouls les fonds nécessaires pour réaliser ses plans. Nos édiles actuels sont autrement entreprenants que ceux de nos pères. Après avoir exécuté le square du Capitole, refait le donjon, construit une seconde façade sur la rue d'Alsace-Lorraine, remanié tout l'intérieur, ils vont parachever leur œuvre en la faisant décorer par les meilleurs peintres & sculpteurs de l'Ecole de Toulouse, & en y ajoutant une série de monuments décoratifs sur la place du Capitole. Le tout sera exécuté sur les plans d'un architecte également toulousain, M. Paul Pujol, qui a fait ses preuves à la Salle des Illustres.

Ainsi s'accomplira, en quelques années, une entreprise considérable, toute conçue & exécutée par des artistes ayant la même origine provinciale & la même éducation artistique, & qui montrera sous toutes ses faces l'heureuse fécondité de Toulouse en artistes de tout genre à la fin du siècle qui nous quitte & au début de celui qui va lui succéder.

I. *Décorations intérieures.* — On sait que la Salle des Illustres, remaniée en vertu d'une délibération municipale du 20 septembre 1892, est aujourd'hui presque entièrement achevée. Il n'y manque que quelques statues en préparation & le grand panneau du fond de la salle que peint en ce moment M. Benjamin Constant & qui sera terminé pour l'Exposition universelle de 1900. On peut donc la juger dans son ensemble & dans ses détails : c'est une œuvre vraiment considérable par son étendue & intéressante par son exécution.

Digitized by Google

Il restait à décorer les salles annexes qui sont : 1° la salle actuelle des délibérations du Conseil municipal ; 2° la salle parallèle qu'on appelait autrefois la « Galerie de peinture », & où Jean-Pierre Rivalz & son fils Antoine avaient représenté les principales scènes de l'histoire de Toulouse ; 3° la salle qui donne sur le square ; 4° l'ancienne salle des délibérations du Conseil municipal qui doit être affectée aux mariages ; 5° enfin, le grand escalier d'honneur qui conduit à ces différentes salles.

L'aménagement & la décoration de ces salles seront effectués par la ville de Toulouse, moyennant la somme de 150,000 francs à répartir en cinq annuités à partir de 1900, avec le concours de l'Etat qui a promis une subvention de 75,000 francs, payables également en cinq annuités.

II. *Décorations extérieures.* — Lorsqu'il visita Toulouse en 1806, Napoléon Ier avait dit de la façade du Capitole : « C'est beau, mais c'est bas. » Qu'aurait-il dit des trois autres côtés de la place édifiés par des architectes de l'école de Louis-Philippe d'une façon si mesquine, si bourgeoise, si peu monumentale ?

M. Paul Pujol a été assurément mieux inspiré en projetant d'orner la place d'un ensemble de monuments décoratifs combinés en vue de sa forme & de la façade du Capitole, tout à la fois riche & élégante. Il a compris que les grandes lignes classiques de l'hôtel de ville toulousain, le caractère pompeux & magistral qui lui a été donné par Guillaume Cammas appelaient une décoration du même genre. Et il a conçu toute une série de monuments amples & riches pour compléter magnifiquement la place & la mettre en harmonie avec la façade.

Cet ensemble de monuments décoratifs se composera d'une fontaine centrale & de quatre édicules surmontés de statues & disposés à chacun des angles de la place.

Au sommet de la fontaine centrale s'élèvera le *Génie des Arts*, monté sur un Pégase ailé & montrant de la main le fronton du Capitole. De chaque côté, sur un plan inférieur, deux groupes allégoriques représenteront l'un *Clémence Isaure* & l'autre la *Belle Paule*. Ces deux célébrités toulousaines résume-

Digitized by Google

ront d'une façon symbolique tout le passé poétique & artistique de Toulouse, & caiactériseront son génie en représentant la première le Beau idéal & la seconde le Beau plastique.

Ces statues, seront l'œuvre de nos meilleurs statuaires toulousains, tous trois membres de l'Institut : M. Falguière, qui s'est chargé du *Génie des Arts*, M. Antonin Mercier qui exécutera *Clémence Isaure*, & M. Marqueste, qui nous donnera la *Belle Paule*. Ainsi conjuguées au-dessus de la fontaine, elles seront accompagnées, dans les étages inférieurs, de jets d'eau jaillissant, & de nappes d'eau tombant des vasques, venant ajouter leur fraîcheur au coloris des bordures de fleurs qui les entoureront & qui donneront à la place du Capitole un aspect d'autant plus agréable & d'autant plus riant au printemps & à l'automne comme aux époques les plus chaudes de l'été.

Aux quatre angles de la place seront dressés des pylones ou piédestaux supportant des groupes sculpturaux. Ces monuments, munis à l'extérieur d'appareils électriques, coopéreront à l'éclairage de la place, tandis qu'à l'intérieur sera ménagée une installation destinée à un usage utilitaire, souvent disgracieuse sur une place publique, mais qui sera cette fois habilement dissimulée par des motifs de sculpture complétant les dispositions architecturales.

De même qu'à Paris, sur la place de la Concorde, des statues décoratives personnifient les principales villes de France, de même Toulouse verra représenter sur sa place maîtresse ses principaux faubourgs, comme ceux de Saint-Cyprien, de Saint-Michel, de Guilleméry (Côte-Pavée) & de Matabiau (Arnaud-Bernard), par des personnages allégoriques & par des attributs reproduisant les caractères locaux de chacun de ces faubourgs. Leur composition symbolique & leur ornementation plastique sont de celles où l'art de la sculpture se complait. Elles inspireront certainement les artistes qui en seront chargés & qui ont déjà une grande notoriété, tels que MM. Carlès, Labatut & Théodore Rivière.

Enfin, pour compléter cet ensemble monumental, se dresseront dans le milieu de la place, de chaque côté de la fontaine centrale, de grands mâts décoratifs sur des supports de bronze ou de fonte galvanisée, comme il en existe à Venise,

Digitized by Google

sur la place Saint-Marc, & à Paris, sur la place de la Républi. que. Ces grands mâts serviront tout à la fois à l'éclairage électrique & au pavoisement de la place. C'est là qu'aux jours de fête sera hissé le drapeau national, en forme d'oriflamme, long de dix-huit mètres, frangé d'or & portant en son milieu les armes de la ville.

Pour rendre la place encore plus agréable à la belle saison, on y mettra des orangers, enfermés dans des caisses & disposés en bordure, ne gênant en aucune manière la circulation, mais rompant par des masses vertes les ardeurs du soleil & remplissant l'air du parfum de leurs fleurs.

La dépense totale de ces divers monuments décoratifs a été estimée à la somme de 168,000 francs, sur lesquels l'Etat a pris à sa charge la moitié de la dépense afférente à la statuaire, soit 20,000 francs.

Tels sont les projets que M. Serres, maire de Toulouse, a présentés au Conseil municipal & qui ont été adoptés sans opposition dans la séance du 27 octobre dernier.

D'ores & déjà, il a été traité avec MM. Falguière, Mercié & Marqueste pour l'exécution des statues destinées à la fontaine centrale.

Encore quelques années, & nous pourrons voir parachevées l'œuvre décorative & l'œuvre monumentale conçues par M. Paul Pujol. Nous ne doutons pas qu'elles ne soient dignes de Toulouse la Palladienne.

*
* *

La Décentralisation artistique.

Nos législateurs se proposent de régénérer l'art français en le décentralisant. C'est là une grave question qui intéresse vivement le Midi, car il est plus spécialement appelé à en bénéficier. Le Parlement ne s'est pas encore prononcé. Mais tel est le programme de la Commission du budget des beaux-arts qui a désigné comme rapporteur un professionnel, le peintre Dujardin-Baumetz, devenu par son mariage à Limoux député de l'Aude.

Digitized by Google

Le rapport qui a été déposé est un précieux document à consulter. Il ne se borne pas à un simple exposé de la question; il l'examine & la discute sous toutes ses faces en un volume de deux cents pages pleines de faits & de lumineuses considérations.

M. Dujardin-Baumetz commence par montrer les vices de l'organisation actuelle. Il fait remarquer que, sur la somme demandée par le gouvernement & qui s'élève à 15,777,835 francs, le tiers seulement est destiné à l'enseignement, aux musées, aux théâtres, aux manufactures nationales, aux acquisitions, soit une somme de 6,546,635 francs. C'est là une somme insuffisante pour le développement de l'art français, & c'est la proportion inverse qui devrait être mise à exécution.

On a posé souvent en principe que l'art, pour être florissant, avait besoin d'être protégé, & que cette protection ne pouvait être assurée que par une aristocratie de naissance ou de fortune. M. Dujardin-Baumetz soutient qu'il doit en être de même dans un Etat démocratique, car l'art n'est pas moins nécessaire à une démocratie. Il permet seul de compléter l'éducation des citoyens dont il élève l'âme par la compréhension du beau; il s'associe à leur vie de labeur, les repose, les distrait, les encourage ou les excite; il répond aux besoins d'idéal communs à tous les hommes; il défend les intérêts matériels de la nation, inspire, soutient sa vie morale & permet à son génie de trouver en lui sa consécration suprême. En accueillant l'art, une démocratie se protège elle-même, car l'art est le peuple; il est le peuple par le travail rude & sans trêve qu'il exige, par l'étude de l'humanité qu'il nécessite, par sa fraternelle compassion pour la misère & la douleur; il l'est encore par sa large interprétation de la nature, par sa haute conception de la vérité & de la justice, & surtout par son besoin de liberté.

Selon M. Dujardin-Baumetz, il ne suffit pas d'enseigner l'art à Paris, il faut aussi l'enseigner en province.

« J'attends, dit-il, les meilleurs résultats du mouvement d'art qui se produit dans nos provinces. Les Picards & les Gascons sont certes de bons Français, rien ne pourrait rompre leur

Digitized by Google

union; mais leurs mœurs, leurs habitudes d'esprit, leur manière de voir, de comprendre, de sentir & d'exprimer sont profondément différentes. Ces divergences permettront à nos industries d'art locales d'obtenir des résultats originaux & personnels, & détermineront un renouveau des modèles. Une décentralisation importante a déjà lieu; le Nord & le Midi s'approvisionnent moins à Paris. Toulouse, Lyon, Nantes, Rennes, Caen, Lille fabriquent des objets artistiques qu'ils améliorent chaque jour. Certes, il s'en faut de beaucoup que la perfection de la forme y soit comprise comme à Paris, mais des dessinateurs pratiques & personnels s'élèvent; ce mouvement est digne d'attention. On retrouverait ainsi la tradition de l'ancienne France où l'on se gardait bien, sous prétexte d'unification, de demander à une région ce qu'elle ne pouvait, ne voulait ou n'avait pas besoin d'exprimer.

Quoi de plus rationnel, par exemple, que le Nord, avec l'harmonie de sa nature souple, forte & calme, la patience & la méthode raisonnée de travail de ses habitants, ait rencontré dans l'art de la tapisserie un débouché facile approprié au caractère de sa race & à son génie?

« Quoi de plus naturel que Toulouse la Belle, avec son soleil ardent & franc d'aspect, ses ombres pleines de lumineuses clartés où tous les détails d'une décoration extérieure conservent au milieu d'une chaude harmonie un relief si intense, où toute coloration garde avec ses valeurs différentes sa personnalité & son éclat, produise des peintres & des sculpteurs? »

En s'exprimant ainsi, M. Dujardin-Baumetz parle surtout de l'art industriel. Mais, avant de prendre les mesures que comporte son enseignement, il demande que le Ministre des Beaux-Arts fasse procéder à une enquête qui porterait sur la situation financière, commerciale & artistique de nos industries décoratives.

Cette enquête a été déjà ébauchée. Elle pourrait être complétée, sinon reprise, d'une façon plus ample & plus précise. Elle permettrait de mieux connaître la situation, &, par suite, d'y remédier plus utilement. Nous ne doutons pas qu'elle serve particulièrement les intérêts de Toulouse que M. Dujardin-

Digitized by Google

Baumetz met en tête des villes de province les plus susceptibles de profiter de cette décentralisation.

***

La Littérature des Jeunes.

Le Midi se fait remarquer entre toutes nos provinces françaises par le développement de son intellectualité artistique & littéraire. Un critique d'art parisien d'une grande notoriété, M. Octave Uzanne, le constate dans une de ses dernières chroniques hebdomadaires de *la Dépêche*, consacrée aux « Revues des Jeunes. » Il cite, en particulier, des noms essentiellement toulousains. Voici le passage qui les concerne :

« A Toulouse, à Valence, à Lyon, à Béziers & à Montpellier, quelques jeunes hommes courageux s'évertuent à la renaissance des lettres provinciales. Quelques-uns ont créé des centres d'une activité inconnue jusqu'ici. Cette activité est d'autant plus remarquable aujourd'hui que ceux qui l'ont déterminée sont en très petit nombre, appartiennent à des groupements vraiment restreints. Le Midi, principalement, donne l'exemple. Maurice Barrès, auquel il faut revenir toujours dès qu'il s'agit de décentralisation, n'a vraiment rencontré que là une conviction forte de l'autonomie provinciale. Le Félibrige a certainement sonné l'heure du réveil des poètes provençaux. Le grand Mistral a été l'annonciateur des troubadours futurs. Lisez *l'Effort*, publié à Toulouse ; *l'Œuvre*, qui parut à Valence ; *Germinal*, qui est l'honneur des Lyonnais ; *l'Aube méridionale*, *la Terre de France*, & vous serez renseigné sur ces périodiques où la parole enflammée d'Emmanuel Signoret & de Paul Souchon, le doux lyrisme de Maurice Magre & de Marc Lafargue, la claire prose de Jean Viollis, les poèmes de Payen & de Delbousquet éclatent comme des hymnes nouveaux à la liberté & à la beauté. Nulle part le fédéralisme départemental n'a rencontré d'aussi pieux partisans. Nous sommes en présence d'une ère encourageante d'enthousiasme & de sérénité. La généreuse terre méridionale est habitée encore par la race forte & belle qui lui valut la gloire passée.

Digitized by Google

Que toutes les provinces françaises suivent cet exemple salutaire, & vous verrez de quels beaux efforts intellectuels une nation est encore capable. »

Montpellier.

Le chanoine Douais.

Un des collaborateurs les plus anciens & les plus distingués de la *Revue des Pyrénées* vient de recevoir le prix d'une vie déjà longue, toute consacrée à la Religion & au travail. Par décret en date du 8 décembre, M. le chanoine Douais, vicaire général de Montpellier, a été nommé évêque de Beauvais.

Avant de rentrer dans son diocèse d'origine, M. le chanoine Douais avait passé une quinzaine d'années à Toulouse, en qualité de professeur à l'Institut catholique. Il y représentait l'Hérault avec Mgr Lamothe-Tenet, qui en a été longtemps recteur, & avec M. Arnault, qui continue à y professer, avec une rare distinction, la littérature française. Devenu secrétaire général de la Société archéologique du Midi de la France & membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, il s'y est fait connaître par de nombreuses publications historiques, toutes marquées au coin de l'érudition la plus documentée. Notre *Revue* lui doit, notamment, des articles sur l'*Enseignement dans le Haut-Languedoc avant* 1789; les *Dernières années d'Elisabeth de Valois*, reine d'Espagne, d'après ses lettres inédites & les dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur; le *Testament de Guillaume de Catel*, &c. Nous espérons que, malgré ses nouvelles fonctions épiscopales, Mgr Douais nous conservera sa précieuse collaboration. Il nous a promis, en particulier, ses recherches sur l'histoire de l'Art à Toulouse d'après les baux à loyer de la Chambre des Notaires, & nous comptons toujours pouvoir les publier prochainement.

En attendant, que Sa Grandeur veuille bien agréer, avec nos hommages respectueux, nos plus cordiales félicitations.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Monographie de la Basilique de Saint-Just de Valcabrère (Haute-Garonne), par R. MÉTIVIER, archiviste du département du Gers. — Une plaquette de 46 pages in-8° avec 13 planches hors texte. — Toulouse, Edouard Privat, 1899.

Les débris romains ont souvent servi de matériaux de construction pour les églises du Comminges, & M. Métivier présente une étude sur la plus curieuse en ce genre. C'est la basilique Saint-Just de Valcabrère que les touristes descendant de Saint-Bertrand visitent d'une façon trop sommaire, tandis que les archéologues l'étudient dans ses moindres détails. On y trouve un ensemble de constructions, de sculptures & d'inscriptions permettant d'étudier sur place l'architecture, l'épigraphie & l'ornementation, depuis les Romains jusques & y compris le quatorzième siècle. Dumège avait enlevé à Saint-Just ses plus beaux restes antiques pour les transporter au Musée de Toulouse; mais il fut arrêté dans ce travail par des Commingeois, soucieux de conserver à la basilique les débris d'une civilisation passée.

L'étude de M. Métivier, qui vient longtemps après celle du baron d'Agos, est un travail d'ensemble précédé d'un aperçu historique & suivi d'une notice épigraphique. L'histoire du Comminges romain & du Comminges chrétien est bien résumée; mais l'auteur exclut le val d'Aran de la *Civitas Convenarum*. Malgré le silence des écrivains anciens sur cette question, la position géographique de cette vallée & la dépendance dans laquelle elle a toujours été de l'évêque de Comminges dont le diocèse occupait le territoire de la *civitas*, on peut affirmer qu'au Midi le pays des Convenæ remontait jusqu'aux sources de la Garonne.

Suivant M. Métivier, l'abside & le chœur sont de l'époque carlovingienne; le reste de l'édifice ne peut pas être daté à

Digitized by Google

cause des différents matériaux qui ont servi à sa construction. Quant aux voûtes, elles sont de la bonne époque romane. La question de la date du chœur avait été soulevée lors de la visite du Congrès des Sociétés savantes, & les avis étaient partagés entre l'époque mérovingienne & l'époque carlovingienne. M. Anthyme Saint-Paul, sans fixer la date de cette partie de l'édifice, croit qu'elle servait de transept à une église plus ancienne.

Les nombreuses planches jointes à l'ouvrage permettent de se rendre compte du plan de la basilique & des nombreuses sculptures qui en font un véritable musée. Les principaux restes romains, mérovingiens & carolingiens sont l'objet d'une description détaillée; mais la sculpture romane a été un peu négligée, & il n'est question que des statues & des chapiteaux de la porte sans qu'il soit fait mention des parties supérieures. M. Métivier aurait également pu signaler le curieux pavage de la basilique où les cailloux pointus alternent avec des dalles de marbre n'arrivant pas au milieu de la nef.

Les principaux monuments d'épigraphie chrétienne & païenne sont exactement reproduits, & l'ouvrage se termine par un vœu qui mérite d'être pris en considération. Les frises enlevées par Dumège devraient être réintégrées dans les murs de la basilique, & on pourrait transporter à Saint-Bertrand les antiquités commingeoises conservées au Musée de Toulouse. On formerait ainsi un nouveau musée où ces objets n'acquerraient que plus de valeur, puisqu'ils seraient rendus à leur pays d'origine. Toulouse, il est vrai, perdrait de très beaux restes romans & des inscriptions importantes; mais ces collections ne courraient aucun risque, car la Société des études du Comminges & les Commingeois veilleraient à leur conservation avec un soin jaloux. M. Métivier souhaite encore qu'un riche particulier, s'intéressant aux questions archéologiques, conduise des fouilles méthodiques autour de Saint-Bertrand; le résultat serait d'autant plus satisfaisant que ces terrains sont encore inexplorés & qu'assez souvent la charrue met des antiquités à jour.

L'état de délabrement de Saint-Just a frappé les membres du Congrès des Sociétés savantes, & quelques-uns d'entre eux veu-

Digitized by Google

lent en demander la restauration aux pouvoirs publics. Ceux-ci se rappelleront-ils que le monument ne doit pas être livré à la fantaisie d'un architecte du Nord & que ces travaux ne s'exécutent pas dans les bureaux d'un ministère? Les meilleures restaurations ont toujours été faites par les architectes locaux en collaboration avec les Sociétés savantes, & les travaux de l'hôtel d'Assézat en sont la meilleure preuve. Souhaitons que l'ouvrage de M. Métivier contribue dans une certaine mesure à hâter une restauration urgente. Son étude sur Saint-Just, malgré le cadre un peu restreint, est également utile à l'archéologue & au touriste. Elle complète sur plusieurs points le travail de M. d'Agos, & c'est un nouveau jalon d'une histoire du Comminges qui, espérons-le, tentera bientôt un érudit méridional. E. SAINT-RAYMOND.

Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales, par M. Pierre VIDAL (deuxième édition). — Un volume petit in-8° de V-544 pages, avec de nombreuses gravures dans le texte. – Perpignan, librairie Saint-Martory, Alté & Fau, successeurs, 1899.

Voici un livre comme il devrait y en avoir pour chaque département de la France. Ce n'est pas seulement un simple itinéraire à l'usage des gens pressés ou des excursionnistes de fantaisie. On y trouve, en un style simple, clair & précis, tout ce qui peut faire connaître un pays au point de vue pittoresque, en se tenant au courant des découvertes le plus récentes. Rien n'y a été oublié des choses & des personnes intéressantes à connaître.

Le livre est divisé en deux parties : 1° *la côte & la plaine*; 2° *les montagnes & les vallées*. La première est consacrée à la région qui s'étend entre Salses & le Cap Cerbère, la Méditerranée & les Aspres; la seconde aux trois vallées principales de l'Agli, de la Tet & du Tech, & aux vallées excentriques du Seyre & de l'Aude, qui n'appartiennent au département que d'une façon accessoire.

Dans la première édition, une grande place avait été faite à la partie historique & géographique. Elle a été abrégée dans la seconde édition pour faire plus de place à la partie pittores-

Digitized by Google

que & aux excursions dans les montagnes « du frais & riant pays du Canigou. »

Le grand mérite de ce *Guide*, c'est d'avoir été fait par un enfant du pays, qui a vu & revu tout ce dont il parle. C'est donc un livre vécu, & d'autant plus intéressant à lire qu'il ne constitue pas seulement un manuel pratique du touriste, mais aussi une véritable œuvre littéraire & historique. La partie artistique n'a pas été moins soignée. On y retrouve figurés les monuments, les sites, les inscriptions anciennes, les objets d'art qui méritent de fixer l'attention du connaisseur comme du simple curieux. Il est enfin terminé par un « Index alphabétique », qui permet de retrouver facilement tout ce qu'on peut être appelé à chercher dans ce volume plein de choses & de faits exposés de la façon la plus méthodique & la plus concrète. B. D.

Grammaire languedocienne (*Dialecte de Pézénas*), par M. Emile MAZUC, licencié en droit. — Un volume grand in-8° de XVI-350 pages. — Toulouse, imprimerie & librairie Edouard Privat, 1899. — Prix : 7 fr. 50 c.

Ce n'est pas chose facile que de faire une bonne grammaire romane, même réduite à l'étude d'un dialecte, comme l'a fait M. Emile Mâzuc pour le Piscénois. L'œuvre actuelle doit donc être considérée comme un « essai », & non comme une œuvre définitive. Elle donne lieu certainement à bien des observations, des réserves, des critiques même, que nous ne saurions indiquer ici, tant le travail est considérable & demande à être étudié d'une façon spéciale & technique. L'effort n'en est pas moins grand & de mérite.

Nous nous bornerons à faire connaître l'économie de cette Grammaire.

M. Mâzuc, s'appuyant sur les vieilles traditions des grammairiens, a étudié l'idiome piscénois comme il aurait fait pour le grec ou pour le latin. Il a commencé par l'alphabet & la prononciation des lettres; puis, il est allé à la recherche de toutes les « parties du discours » : l'Article, le Nom substantif, l'Adjectif, le Pronom, le Verbe, le Participe, l'Adverbe, la Préposition, la Conjonction & l'Interjection. Il a examiné les

Digitized by Google

Nombres, qui sont seulement le Singulier & le Pluriel, comme en latin & en français, le Duel des Grecs n'existant pas dans la langue d'Oc. Il a étudié les Genres, au nombre de deux également, le Masculin & le Féminin, le Neutre n'existant que pour le Pronom démonstratif. Puis, viennent les trois grandes familles des Verbes avec leur conjugaison spéciale, l'une en A, l'autre en E faible & la troisième en I. M. Mâzuc étudie ensuite la Syntaxe, qui est à peu près celle de la langue française & que la suppression des inversions rend plus facile que la Syntaxe latine. Les méthodes qu'il a adoptées pour l'Accentuation & l'Orthographe seront surtout discutées, car elles ne sont guère conformes aux traditions. Il en sera de même de ses étymologies.

M. Mâzuc a joint à son travail quelques exemples de composition littéraire suivant ses principes de grammaire & de phonétique, & un Glossaire dans lequel figurent seulement les mots les plus usuels du dialecte romano-piscénois « qui n'ont pas été adoptés pour la langue française ou qui n'y ont pris place qu'avec un sens absolument différent. » Il termine son ouvrage en donnant quelques spécimens de la musique populaire du pays piscénois, deux Noëls, l'un empreint d'une grâce naïve, & l'autre d'un rythme plus vif & plus gai, & une Chanson, dont chaque couplet rapporte les épisodes d'une jeune mariée le jour de son mariage.

Telle est l'œuvre de M. Mâzuc. Ce qui la fera surtout apprécier, c'est le travail considérable & le déploiement de sagacité qu'elle a nécessités. Elle sera, dans tous les cas, un précieux document à consulter par tous ceux qui s'intéressent à notre vieille langue d'Oc dans ces multiples dialectes locaux.

L. DE G

Bordons Pagans, *en lengua d'Oc, am traduction francesa*, par Prosper ESTIEU. — *Carcassona, Bibliotheca de la* « Revue méridionale », 3, carriera Victor-Hugo, MDCCCXCIX.

La langue d'Oc vient de s'enrichir d'une nouvelle œuvre poétique vraiment curieuse & de mérite. Après *Lou Terradou*, voici que l'excellent poète du Lauraguais, M. Prosper Estieu, le digne successeur d'Auguste Fourès, nous présente une nou-

Digitized by Google

velle série de douze sonnets, sous le titre archaïque de *Bordons Pagans* (*Vers Païens*).

C'est sans doute un simple fragment d'une série plus nombreuse, car, sur le verso de la première page, nous trouvons l'annonce d'autres œuvres « en préparation », avec des titres dont plusieurs semblent indiquer autant de suites à l'œuvre qui vient de paraître : *Bordons bilics*, *Vers la Lux!* Le titre général sera-t-il *La Cigala Occitana* ou *Dins la Mesclada?* C'est le secret de l'auteur. Nous sommes impatients de lire les sonnets, les *sirventescs* & les *trobas* qui nous sont ainsi promis; qu'ils ne se fassent pas trop attendre!

Les *Bordons Pagans* forment une petite plaquette de 32 pages in-8°, en beau papier, luxueusement imprimée & éditée à Carcassonne par la Bibliothèque de la « Revue méridionale. » En regard de chaque sonnet en langue d'Oc se trouve sa traduction en langue française, & cette traduction, remarquable par sa forme élégante, n'est pas inutile pour nous faire apprécier toute la valeur & toute la saveur de certaines expressions peu courantes.

Les troubadours du douzième & du treizième siècles seraient sans doute bien étonnés des sujets traités par M. Prosper Estieu comme de la forme qu'il a employée. Nous ne sommes guère dans la tradition ancestrale des anciens poètes de la langue d'Oc. Ils n'avaient pas cette préoccupation si élevée dans la pensée, ni cette précision concrète dans le vers. Chacun des sonnets formant les *Bordons Pagans* constitue autant de bustes ou de médaillons sculptés dans le marbre du Pentélique plutôt que dans le grès calcaire du Lauraguais, & l'on y reconnaît surtout l'influence maîtresse de Lecomte de l'Isle & de Hérédia.

Comme le titre le fait présager, ce sont les dieux & les héros de la mythologie gréco-latine qui ont servi de thème aux douze sonnets. Tour à tour défilent sous nos yeux les grandes amoureuses comme Europe & Léda, les vierges pures comme Daphné & Syrinx, les grandes victimes comme Niobé & Marsyas, les dieux forts comme Bacchus & Hercule, les maîtres chanteurs comme Orphée. Mais celui qui l'emporte sur tous, c'est le premier sonnet adressé *A Vénus :*

Digitized by Google

O filha de la Mar, lugar que lo pastor
Adora, dabant tu tot so que viu s'aclina;
Es l'Astarte dont la beutat subrembelina
E, dins los cors, en foc brandant cambia la tor,

« O fille de la Mer, étoile que le berger adore, tout ce qui vit s'incline devant toi; tu es l'Astarté dont la beauté éblouit, &, dans les cœurs, change la glace en feu dévorant. »

... Diva eterna, que sias Venus d'Arle o de Gnida,
Pos sola embriairgar la paura ama aganida
Que per viure a besonh de ton bais amoros.

... « Déesse éternelle, que tu sois Vénus d'Arle ou de Guide, tu peux réconforter la pauvre âme débile qui pour vivre a besoin de ton amoureux baiser. »

On distinguait à Rome deux langues latines : la langue littéraire & la langue parlée. Il en est surtout ainsi de la langue d'Oc qu'emploient nos poètes modernes & de celle dont usent nos paysans. Assurément, ceux ci ne comprennent pas ceux-là, & les troubadours eux-mêmes comprendraient-ils toujours les mots archaïques employés par M. Prosper Estieu?... Nous chercherions en vain, par exemple, le mot *Bordons* dans le *Ditciounari moundi* de Doujat & de son nouvel éditeur, G. Visner. Il est vrai que G. Visner est un simple « patoisant »; il écrit comme il parle, & il parle comme il pense. C'est le poète des *barris* tandis que M. Prosper Estieu serait le poète des *cours*, si les cours existaient encore. Mais ce mot *Bordons* nous ne le trouvons pas davantage dans le grand dictionnaire de Mistral. On y voit seulement, & même en cherchant bien, le mot *Bordos*, que l'auteur de *Mireio* & de *Calendau* considère comme « archaïque », mais qui est couramment employé dans *Las Flors del Gay Saber*.

A écrire ainsi, ce n'est plus la langue moundine que l'on parle, c'est la vieille langue d'Oc la plus sélectionnée, très savante, très poétique peut-être, mais devenue presque incompréhensible, comme le vieux français, pour ceux-là même qui ont le plus l'habitude de l'entendre. Ni Goudelin ni Jasmin n'ont eu de pareilles préoccupations; & cependant ils ont fait

Digitized by Google

des œuvres qui resteront parce qu'elles correspondent davantage à l'intelligence & à l'éducation de ceux qui les lisent.

Peut-être M. Prosper Estieu nous répondra-t-il que c'est notre faute si nous ne le comprenons pas, & qu'il en serait autrement si les hommes de maintenant savaient mieux ouïr la Poésie d'Oc :

Se les omes d'ara
Per la Poesia abian ausidous.

Toutefois, il nous donne un peu raison lorsque, dans un de ses sonnets, il prend parti pour Marsyas contre Apollon & préfère le « Fluteur Sylvestre » au « divin Musagète. » Mais n'insistons pas ; nous risquerions de subir le sort du vaincu de Nysa, &, quelque glorieux qu'il soit aux yeux de M. Prosper Estieu, nous ne voulons pas nous y exposer. Nous préférons rappeler ce qui constitue les vrais mérites de son œuvre poétique, c'est-à-dire le choix des sujets, l'élévation de la pensée, la correction châtiée de la forme & cet intérêt particulier que nous, Français du Midi, nous portons à tout ce qui rappelle dans notre douce langue *maïrale* l'élégance grecque & la clarté latine unies à la verve gauloise.

B. D.

Gijon y la exposicion de 1899; Gijon, tipográfia la Industria, 1899; in-12 carré de 308 pages.

Sous ce modeste titre, l'auteur, *D. Fermin Canella-Secades*, vient de publier un charmant livre qui, sous le prétexte de parler d'une petite exposition régionale, ouverte l'été dernier à Gijon, port des Asturies, donne des détails historiques & archéologiques très intéressants sur cette ville & sa région.

L'histoire des peuplades primitives de la côte cantabre & asturienne est résumée d'une façon concise, & il est donné sur le mouvement industriel & commercial de Gijon des aperçus nouveaux. Il n'est pas jusqu'à la partie pittoresque qui n'ait son chapitre. Il est consacré aux excursions à faire entre Oviédo & l'Atlantique,

De nombreuses gravures, des plans, des cartes, des vues de Gijon, au temps passé, augmentent encore le mérite à ce volume.

St-Saud.

Digitized by Google

Historias y legendas, par Victor BALAGUER, de las reales academias española y de la historia; Madrid, Minuesa de los Rios, 1899.

Le nom de Victor Balaguer est célèbre non seulement *tras los montes*, mais aussi en France, spécialement dans notre Midi.

Le nouveau volume de cet écrivain forme le tome XXXVII de ses œuvres & contient différentes histoires, traditions, contes, excursions, notes d'art, descriptions populaires, souvenirs, anecdotes, écrits avec le charme particulier qui est la note dominante de ce poète doublé d'un historien.

Quelques pages sont déjà connues des lecteurs, d'autres sont inédites. Parmi celles-ci citons : *Las bodas de Salomón y de la reina de Saba* (Les noces de Salomon & de la reine de Saba); *El cuento de Rosanieve; El yuicio de Dios; El caudillo de los blancos* (Le chef guerrier des blancs).

Le produit de la vente de cet ouvrage est destiné à l'achèvement & à l'entretien de la Bibliothèque-Musée de Villanueva y Geltrú (ville de la Catalogne), fondée par l'auteur.

St-SAUD.

Lézat. — *Sa coutume*, — *Son consulat*, — par MM. Ch. LE PALENC, membre de la Société archéologique du midi de la France, & P. DOGNON, professeur à l'Université de Toulouse. — Un volume de LXVII-127 pages in-8°. — Toulouse, imprimerie & librairie Edouard Privat; 1899.

La ville de Lézat doit son origine au monastère du même nom, qui appartenait à l'Ordre de Saint-Benoît. Elle est située dans cette portion du Toulousain qui se nommait autrefois le Potamianez, à dix lieues environ au sud de Toulouse, sur les bords de la petite rivière de la Lèze, qui est un des affluents de l'Ariège, sur sa rive gauche. Elle fait aujourd'hui partie du département de l'Ariège.

Cette région a dû être très anciennement habitée, car on y retrouve bien des monnaies, médailles, armes & débris gaulois. Mais la fondation de l'abbaye date du Moyen-Age : on l'attribue à Aton-Benoît, vicomte de Béziers. Quant à la ville, elle s'était formée autour de l'abbaye & avait pour berceau une « salvetat » ou lieu d'asile, dont les limites sont indiquées par un acte du paréage de 1241. Elle fut complétée par une charte

Digitized by Google

de coutume, qui date de 1299 & qui fait l'objet de la présente monographie.

Cette monographie se recommande à tous égards par son texte comme par ses illustrations. Elle constitue une étude approfondie sur un point spécial de notre histoire locale, tout en se rattachant par bien des côtés à l'histoire générale. On y reconnaît la double & heureuse collaboration d'un indigène bien informé & d'un érudit de profession.

L'ouvrage se compose d'une préface qui n'a pas moins de 57 pages & du texte latin de la Coutume qui, avec la traduction & son commentaire, comprend 102 pages. Il faut y joindre un appendice de pièces complémentaires éclairant utilement la Coutume dans ses dispositions & ses interprétations.

Le texte de cette charte a été emprunté à un manuscrit appartenant à M. Loze, conservateur des forêts à Toulouse, & paraissant dater de la concession. Il se compose de 28 folios de parchemin réunis en forme de livre, perforés de trous sur les bords & mesurant 15 centimètres de hauteur sur 10 de largeur. On peut juger de son écriture par un spécimen photographique, qui montre qu'il était assez difficile d'en rapporter le texte. Mais ce qui n'est pas un moindre mérite, c'est sa traduction en français, « besogne plus épineuse que le prétendent volontiers beaucoup d'éditeurs qui l'esquivent. » D'ailleurs, MM. Le Palenc & Dognon ont voulu travailler, non au bénéfice des seuls érudits, mais aussi pour les habitants de Lézat, leurs compatriotes, afin qu'ils puissent se rendre compte de ce qu'était la vie sociale & politique chez leurs ancêtres, il y a juste six cents ans. Tout le monde y trouvera donc son profit, & c'est le grand mérite de leur publication, où rien n'a été négligé, ni l'exactitude scrupuleuse des textes, ni le cadre historique où ils se meuvent, ni les reproductions figurées qui les expliquent. B. D.

Cartoral dels Templers de les Comandes de Gardeny y Barbens, per Joaquim MIRET Y SANS, doctor en Dret civil y Canonich. — Une brochure in-8° de 35 pages. — Barcelona, 1899.

Parmi les nombreux manuscrits composant les archives du Grand-Prieuré de Catalogne de l'ordre de l'Hôpital de Saint-

Digitized by Google

Jean de Jérusalem, conservé à Barcelone, se trouve un volume de 111 feuillets de parchemin de 38 sur 25 centimètres, écrit probablement au treizième siècle, & portant le titre suivant : *Liber diversarum donationum, emptionum, venditionum, ac instrumentorum aliorum concessarum & factarum domui militie templi Salomonis.* Le cartulaire concerne les deux commanderies de Gardeny & de Barbarens ; mais il contient aussi divers documents se rapportant à l'ordre des Hospitaliers de Jérusalem en Catalogne. M. Joachim Miret y Sans l'a dépouillé, pièce par pièce, & en a relevé les principaux actes, dont quelques-uns intéressent l'histoire générale à cause des faits qu'ils rapportent, des noms qu'ils indiquent & des dates qu'ils précisent. C'est, par suite, un véritable supplément du livre de M. Delaville-le-Roulx, intitulé : *Les Archives de l'Hôpital dans la Péninsule ibérique.* Il sera lu avec intérêt & consulté avec fruit.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

AFFRE (A.), *Tableau sommaire de la terreur dans l'Aveyron.* Rodez, 1899.

BOURDIN (L.), *Le Vivarais. — Essai de géographie régionale (Annales de l'Université de Lyon*, fasc. XXXVII). Lyon-Paris, 1898, in-8° de 264 pages.

CAMOREYT (E.), *Notice sur le clocher de Lectoure.* Lectoure, 1899, in-8° de 28 pages.

DUCÉRÉ (E.), *Les corsaires basques & bayonnais sous la République & l'Empire.* Bayonne, in-8° de 526 pages.

MEYER (P.), *Charles II, roi de Navarre, comte d'Evreux.* Paris, Dumont, 1898, in-8° (VIII-305).

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 8385

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

SAISON 1899

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du **Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre,** il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billet Aller et Retour* de toutes classes, **à prix réduits,** pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire.
Pornichet (Sainte-Marguerite).
Escoublac-la-Baule.
Le Pouliguen.
Batz.
Le Croisic.
Guérande.
Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz).
Plouharnel-Carnac.
Saint-Pierre-Quiberon.
Quiberon (Le Palais-Belle-Ile-en-Mer).
Lorient (Port-Louis, Larmor).
Quimperlé (Pouldu).
Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant).
Quimper (Bénodet).
Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy).
Douarnenez.
Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Digitized by Google

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS DE LIBRE CIRCULATION

Pour les plages de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1899, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

	1re CLASSE	2e CLASSE
	fr.	fr.
1° Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de **Savenay**.....	100 »	75 »
2° Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de **Savenay**. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, de.....	0 1344	0 09072

BILLETS. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le premier, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du **Croisic** et de **Guérande** à **Châteaulin** et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le deuxième, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le troisième, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

VALIDITÉ. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04×0.03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINERAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*vid* Montauban-Cahors-Limoges, ou *vid* Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris *vid* Montauban-Cahors-Limoges ou *vid* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30 JOURS**

PRIX DES BILLETS : 1re CLASSE, **163** FR. **50**. — 2e CLASSE, **122** FR. **50**

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'Administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des Bords de la Loire

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la Ligne de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **86** FRANCS. — 2e CLASSE, **63** FRANCS

DURÉE : **30 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à **Tours — Loches**, et retour à **Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande**, et retour à **Paris**, *viâ* **Blois** ou **Vendôme**, ou par **Angers**, et **Chartres**, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e ITINÉRAIRE

1re CLASSE, **54** FRANCS — 2e CLASSE **41** FRANCS

DURÉE : **15 JOURS**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à **Tours — Loches**, et retour à **Tours — Langeais**, et retour à **Paris** *viâ* **Blois** ou **Vendôme**.

CES BILLETS SONT DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

A Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie

ET A TOUTES LES GARES ET STATIONS DU RÉSEAU D'ORLÉANS

Pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Une brochure intitulée « **Le Cantal** » *est mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans, au prix de* **25 centimes.**

Digitized by Google

POUR LES ANNONCES

S'adresser directement à l'administration de la

Revue des Pyrénées, *rue des Tourneurs, 45.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les Stations thermales et hivernales

DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, ETC.

Tarif spécial **G. V.** N° **106** (Orléans).

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de **20** à **40** %, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), **Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn,** etc.

DURÉE DE VALIDITÉ : **33** JOURS,

non compris les jours de départ et d'arrivée.

Digitized by Google

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : 5, rue Drouot, Paris

Décret d'intérêt public Approb. de l'Acad. de Medecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires.
(FERRO ARSENIC[le])
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 à 50 bout. 20 fr. et 30 fr. *franco* Gare ROYAT
Notice et Renseignements. 5, rue Drouot, PARIS

PHARMACIE DU CAPITOLE

E. PEYRARD, PHARMACIEN

TOULOUSE — Place du Capitole — TOULOUSE

A NOS CLIENTS

Les prix de notre catalogue sont aussi réduits que le permettent la qualité toujours parfaite des produits que nous offrons au public.

Sans crainte d'être démenti, nous pouvons affirmer que tous prix inférieurs aux nôtres couvrent des produits médiocres ou avariés.

VENDRE BON MARCHÉ ET BIEN FAIRE

telle est la devise de la **Pharmacie Peyrard,** place du Capitole, à TOULOUSE.

C'est à la rigoureuse application de cette devise que sont dus et son débit considérable et le mouvement ascendant de ses affaires.

Nos produits sont d'une seule qualité : **LA MEILLEURE.**

En réduisant autant que possible les anciens tarifs, nous avons mis ces médicaments à la portée de tous : du pauvre comme du riche.

Et s'il a fallu s'imposer quelques sacrifices au début, nous avons été amplement dédommagé par l'immense succès obtenu par la **Pharmacie Peyrard** à TOULOUSE et dans un grand nombre de départements.

C'est grâce à ce succès que nous pouvons renouveler constamment nos produits, c'est-à-dire les avoir toujours frais et purs, et nous adresser directement aux meilleures maisons sans le secours d'aucun intermédiaire.

E. PEYRARD.

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

ANCIENNE MAISON DESTREM

Rue de la Pomme, 9 — TOULOUSE

PARAVENTS JAPONAIS, RIDEAUX DE VERRE

Échantillons envoyés *franco* à tout le monde.

DÉPOT SPÉCIAL ET DIRECT

DE TOUTES LES

EAUX MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Étrangères.

MAISON

L. AUBA

VVE BONNET SUCCR

1, Rue Cantegril, TOULOUSE

Entrepôt de Bouteilles de Lyon. — Spécialité d'articles de cave.

NOTA. — Ses relations directes avec les sources permettent à la Maison AUBA de livrer les eaux minérales toujours fraîches. aux meilleures conditions de prix.

Pour les Annonces, s'adresser à M. l'Administrateur de la **REVUE**, *rue des Tourneurs, 45, à Toulouse,*

Digitized by Google

BIARRITZ

GRAND HOTEL D'ANGLETERRE

Mr CAMPAGNE, Propriétaire.

Ce splendide Établissement, fondé en 1871, se recommande par son exceptionnelle et unique position, ainsi que par tout le confort qu'il offre aux Etrangers, soit par sa cuisine, soit par son riche ameublement, aussi bien que par les soins apportés au service de l'hôtel.

GRAND HOTEL DE L'EUROPE

TOULOUSE, Square Lafayette.

Maison de premier ordre, située dans le plus beau quartier de la ville.

Entièrement remis à neuf.

Recommandable salle de restaurant. — Salons de réception et de lecture. — Rendez-vous de la meilleure société. — Particulièrement recommandé aux familles et à MM. les Touristes.

TOUT LE CONFORT MODERNE JOINT AUX PRIX MODÉRÉS

English spoken. — Se habla espanol.

J. DUPOUTS, Propriétaire.

Lumière électrique. — Téléphone.

ANÉMIE

L'Anémie *sous toutes ses formes* est facilement combattue et guérie par l'emploi rationnel du

PEPTO-QUINA

EN GOUTTES CONCENTRÉES

DE LA PHARMACIE PUGENS

Préparé par J. PUGENS

Pharmacien de 1re classe,

Lauréat, Ex-préparateur de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

TOULOUSE — 65, Rue Alsace-Lorraine, 65, — TOULOUSE

8 3 1 6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(415) 642-6233
1-year loans may be recharged by bringing books
to NRLF
Renewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

JUL 29 1987

Digitized by Google

Digitized by Google